

Armand PLESSIS, s. m. m.,
Docteur en Théologie



COMMENTAIRE

du

TRAITÉ DE LA VRAIE DÉVOTION

A LA SAINTE VIERGE

du

B^x L.-M. GRIGNION de MONTFORT



LIBRAIRIE MARIALE
Calvaire-Montfort
PONTCHATEAU (L.-I.)

NIHIL OBSTAT:
Th. RONSIN, S.M.M.,
Sup. Gen.
Sancti Laurentii ad Separim,
die 11 Octobris 1943.
In festo Maternitatis B.M.V.

IMPRIMATUR:
Rhedonis, die 8^a Decembris 1943.
† CLEMENS,
Archiepiscopus.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés
pour tous pays



A LA VIERGE MARIE

NOTRE « MÈRE ET MAÎTRESSE »

en témoignage de filiale servitude;

et

AU PÈRE DE MONTFORT

pour commémorer

la découverte de son *Traité*

22 Avril 1842-1942



PRÉFACE

Parmi les tâches que les Supérieurs nous ont confiées, il y a eu celle de donner à nos jeunes religieux de la Compagnie de Marie, aspirants au sacerdoce, un cours spécial de Mariologie montfortaine.

Pour réaliser ce projet, nous n'avons rien trouvé de plus avantageux que de commenter le célèbre **Traité de la vraie Dévotion à la Sainte Vierge**, composé par le P. de Montfort. Notre constante préoccupation fut de résoudre au passage toutes les questions soulevées par le **Traité** lui-même ou par la concordance entre le **Traité** et les autres œuvres mariales de notre Bienheureux.

Telle est, en bref, l'origine du travail que nous publions aujourd'hui.



Beaucoup d'écrits ont déjà paru, qui exposent la Parfaite Dévotion à la Sainte Vierge, mais ils ne sont pas un commentaire littéral du **Traité**.

Le R. P. Gabriel Denis, S.M.M. (1830-1914) publia un fort bel opuscule, intitulé: **Le règne de Jésus par Marie**. C'est un précieux manuel, popularisant la doctrine et les pratiques du saint Esclavage.

Le T. R. P. Antonin Lhoumeau, S.M.M. (1852-1921), composa le substantiel ouvrage: **La vie spirituelle à l'école du Bienheureux L.M. de Montfort**. Ce livre a connu et connaît encore un très grand succès. Il expose avec ampleur la spiritualité mariale montfortaine, en la plaçant dans le milieu dogmatique et ascétique traditionnel.

Par ailleurs, nos différentes revues, en France: **Le Règne de Jésus par Marie**, **La Revue des Prêtres de Marie**, **Reine des Cœurs**, et **L'Ami de la Croix**; au Canada: **Le Messager de Marie**, **Reine des Cœurs**; en Hollande: **De Standaard van Maria et Schepter en**

Kruis; en Italie: Regina dei Cuori; en Belgique: Médiatrice et Reine et Middelaes en Koningin; en Angleterre: Queen and Mother, se sont efforcées et s'efforcent encore, dans chaque livraison, de mettre en lumière quelque point important du Traité. Leurs articles ont déjà fourni plusieurs volumes très appréciés et très répandus.

Le premier, qui entreprit un commentaire littéral du Traité, fut le R. P. Hubert-Marie Gebhard (1876-1939). Il avait fondé à Rome la revue « Regina dei Cuori ». Chaque mois, de 1914 à 1925 et de 1932 à 1934, il y publiait une tranche de son commentaire, s'attachant à justifier longuement, notamment par le témoignage des Pères, chacune des assertions de Montfort. Une vie d'homme n'aurait pas suffi pour mener à terme un travail de ces proportions, puisque, durant treize années, le Père ne réussit à commenter que les 42 premiers numéros du Traité.

C'est un travail du même genre que nous avons voulu reprendre, en dimensions plus réduites, et poursuivre jusqu'au bout. C'est donc sur le sujet le premier ouvrage complet. Nous ne prétendons pas avoir épuisé la matière. Des successeurs viendront, qui combleront les lacunes de ceux qui auront ouvert le sillon.

Un grand nombre de prêtres et de fidèles réclamaient, depuis longtemps, un commentaire du Traité: puisse celui que nous leur offrons ne pas trop décevoir leur attente!

*
**

Le Traité de la Vraie Dévotion condense en peu de pages une somme considérable de vérités dogmatiques et de conseils spirituels.

Le Bienheureux exprime, dans maints passages (1), son dessein de ne dire les choses qu'en abrégé. Son livre est une Mariologie résumée. Il expose le plan de l'Incarnation rédemptrice et y situe le rôle de la Très Sainte Vierge, tant dans l'acquisition que dans la distribution des grâces; mais s'il le fait en lignes fortement tracées, c'est à l'ordinaire en peu de mots. Pour confirmer, dit-il, ce qu'il avance, il pourrait alléguer

(1) N^{os} 41, 105, 111, 115, 124, 226, 248, etc.

les Saintes Ecritures, la tradition, des faits de l'histoire, mais il ne veut pas s'attarder à le faire (1).

Benoît XV n'a pas manqué de signaler ce caractère particulier du Traité: si le livre, note-t-il, est d'une grande autorité et d'une grande onction, il est « petit par le volume » (2): densité doctrinale enclose en un texte bref! Pareille concision appelle naturellement des explications: il y a là comme de riches gisements, d'où l'on peut largement extraire et monnayer.

Ainsi, se trouve justifiée l'idée de commenter un tel ouvrage: par des gloses, des déductions, des conclusions et autres développements, nous avons cherché à faire épanouir ce qui ne s'y trouvait, pour ainsi dire, qu'en germe. Le commentaire sera plus ou moins abondant. Parfois, il reprendra plusieurs fois le texte et le disséquera pour en faire ressortir la richesse et la plénitude. Quand le texte est suffisamment détaillé, le commentaire se rendra plus utile, en détachant les idées principales et en les mettant en relief.

Il sera indispensable, de toutes façons, d'avoir la Vraie Dévotion sous les yeux. C'est par la confrontation du commentaire et du Traité que l'on comprendra l'un et l'autre et que l'on retirera le fruit désiré.

*
**

Dans l'ensemble et le détail, le plan de l'ouvrage est celui du Traité lui-même. Nous l'indiquerons plus loin. Toutefois, avant d'aborder le commentaire proprement dit, nous avons cru utile de faire connaître l'éclosion de la dévotion mariale montfortaine: nous en présentons l'histoire en guise d'introduction.

Le volume est étendu: nous avons voulu néanmoins éviter les longueurs. A qui désirerait acquérir tout d'abord ou se récapituler après coup la notion précise et détaillée du saint Esclavage, nous conseillerions de lire, dans la II^e partie, le chapitre I^{er} (Nature de la Parfaite Dévotion) et le chapitre IV (Pratiques de la Parfaite Dévotion), avec le supplément à ce chapitre (La communion avec Marie) et la conclusion générale.

*
**

(1) N^{os} 41, 42, etc.

(2) Lettre au T. R. P. Lhoumeau, 1916.

Si l'on nous demandait nos sources, nous dirions que tout ce qui se rapporte à la théologie nous a servi d'appui moral.

De la Mariologie dogmatique, nous rappelons ce qui est nécessaire pour la compréhension du Traité. Les preuves de ces affirmations sont fournies par notre « *Manuale Mariologiæ Dogmaticæ* » (1). Nous y renvoyons fréquemment en note, sous les initiales M.M.D.

Les auteurs, que nous avons utilisés pour la composition même, sont ceux qui sont cités en bas de page. Beaucoup d'autres pourraient l'être; cependant, comme certains n'ont pas envisagé les sujets exactement du même point de vue, les références doivent être surveillées d'assez près.

Nous donnons ci-après une bibliographie abondante; les lecteurs qui le désireraient pourront y puiser, sur un point ou sur un autre, de plus amples renseignements.

Montfort, dans son Traité, s'est véritablement révélé docteur marial. Ainsi qu'on l'a dit (2), tout le monde s'accorde à considérer son ouvrage « comme l'un des plus beaux livres écrits sur la Très Sainte Vierge ».

Quand il fit paraître sa traduction de la *Vraie Dévotion*, le P. Faber annonçait (3) que les écrits spirituels de Montfort étaient appelés à avoir une remarquable influence dans l'Eglise. Sous le souffle de l'Esprit-Saint, nous voyons, en effet, un mouvement, qui va grandissant, pousser les âmes vers la Parfaite Dévotion.

Puisse notre modeste travail contribuer à étendre dans les cœurs le règne de Marie et à glorifier le grand Apôtre, que l'Eglise s'apprête à proclamer: **Saint Louis-Marie Grignion de Montfort!** C'est tout notre propos, en écrivant ces pages.

Montfort-sur-Meu, en la fête de l'Assomption,

15 août 1943.

(1) Librairie mariale, Calvaire-Montfort, Pont-Château (L.-Inf.)

(2) Planchet, *Nouvelle Vie des Saints*, 8 janv. — Voir aussi *Les Cahiers des Amis de Saint François* (V-VI), p. 288: « Ce livre est sans doute le plus beau qu'ait inspiré Notre-Dame ». Le Cardinal Charost disait que c'était « la plus puissante synthèse, qu'il connût, des principes de la théologie mariale ».

(3) Préface.

BIBLIOGRAPHIE

- ALÈS (d') S. J. — Dictionnaire d'Apologétique, articles « Marie » et « Mariolatrie », Paris, Beauchesne.
- ALLARD (Paul). — *Les esclaves chrétiens*, Paris, Gabalda, 1914.
- ALPHONSE (S.). — *Les gloires de Marie*, Traduction Abbé Bernard, Paris, Lethielleux, 1880.
- ANGER (Jos.). — *La doctrine du Corps mystique de Jésus-Christ*, Paris, Beauchesne, 1929.
- ANONYME. — *Esclavage d'amour au Cœur Immaculé de Marie*, d'après saint Jean Eudes.
- ANONYME. — *Vie de M. Olier*, 2 vol., Paris, Poussielgue, 1853.
- ARAMI — *Vivre*, Abbaye d'Averbode, Belgique.
- AUBRON, S. J. — *L'œuvre mariale de saint Bernard*, Cahier de la Vierge, nos 13-14.
- BAINVEL - DE LA BROISE (S. J.). — *Marie, Mère de grâce*, Paris, Beauchesne, 1921.
- BARRY (Paul), S. J. — *Le paradis ouvert à Philagie*, par 100 dévotions à la Mère de Dieu aisées à pratiquer.
- BERNARD (S.). — *Cœuvres complètes*, traduction Charpentier, Paris, Vivès, 1853.
- BERNARD, O. P. — *Le mystère de Marie*, Paris, Desclée, 1933.
- BÉRULLE (Card. de). — *Cœuvres complètes*, Paris, Migne, 1856.
- BOSSUET. — *Ses incomparables Sermons sur la Très Sainte Vierge*, en de multiples éditions.
- BOUDON. — *Dieu seul ou le Saint Esclavage de l'admirable Mère de Dieu*, Paris, Hérisard, 1751.
- BOURASSÉ. — *Summa aurea*, vol. V. *Monita salutaria B. M. V. ad suos cultores indiscretos*, Paris, Migne, 1862.
- BOURNET (Abbé Léon). — *La Querelle janséniste*, Paris, Téqui, 1924.
- BRÉMOND (Henri). — *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, Paris, Bloud et Gay.
- BULLETIN de la Société Française des études mariales, 1935-39.
- CAMPANA. — *Marie dans le dogme catholique*, Traduction Vielle, Montréjeau, 1912.
- CHAUTARD (Dom). — *L'âme de tout apostolat*, Paris, Téqui.

- CRASSET, S. J. — *La véritable dévotion à la Sainte Vierge*.
CUTTAZ. — *Le juste*, Lyon, Editions de l'Abeille.
- DE LA BROISE, S. J. — *La Sainte Vierge*, Paris, Lecoffre, 1922.
- DÉMARET, O. S. B. — *Marie, de qui est né Jésus*, Paris, Spes.
- DILLENCHNEIDER (Clément), C. S. S. R. — *La Mariologie de saint Alphonse de Liguori*, Paris, Vrin.
- DILLERSBERGER. — *Le mystère de la Sainte Virginité*, Cahier de la Vierge, n° 9.
- EUDES (S. Jean). — *Le Cœur admirable de la très sacrée Mère de Dieu*, 3 vol., Paris, Beauchesne, 1903.
- FABER (F. W.) — *Bethléem, et Au pied de la Croix*, Paris, Téqui, 1912.
- FLACHAIRE. — *La dévotion à la Vierge dans la littérature catholique au commencement du XVII^e siècle*, Paris, Ernest Leroux, 1916.
- FRADET (Fernand), S. M. M. — *Les œuvres du Bienheureux de Montfort, poète mystique et populaire. Ses cantiques, avec étude critique et notes*, Librairie mariale, Pontchâteau.
- GARRIGOU-LAGRANGE, O. P. — *La Mère du Sauveur et notre vie intérieure*, Abeille, Lyon, 1941.
- GAY (Mgr). — *Entretiens sur les mystères du Rosaire*, Tours, Mame.
- GEBHARD (Hubert-Marie), S. M. M. — Dans la revue « Regina dei cuori », ou dans les traductions publiées par la « Revue des Prêtres de Marie Reine des Cœurs ».
- GIBIEUF. — *De la vie et des grandeurs de la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu*.
- GUÉRIN (Mgr). — *Vie des Saints*, Paris, Bloud et Barral, 1876.
- HUGON, O. P. — *La Mère de grâce*, Paris, Lethielleux, 1904. — *La causalité instrumentale en théologie*, Paris, Téqui, 1907.
- ICART. — *La doctrine de M. Olier, expliquée par ses œuvres*, Paris, Lecoffre, 1891.
- JEAN DE LA CROIX (S.). — *La montée du Carmel et La nuit obscure* Trad. Hoornaert, F. Desclée, Paris.
- JOLY. — *La Mère de Dieu dans la pensée, l'art et la vie*, Paris, Spes, 1932.
- LACORDAIRE, O. P. — *Vie de saint Dominique*, Paris, Poussielgue, 1917.
- LAVEILLE (Mgr). — *Le B. L.-M. Grignon de Montfort*, Paris, Poussielgue, 1908.
- LHOUMEAU (Antonin), S. M. M. — *La vie spirituelle à l'école du B. L.-M. Grignon de Montfort*, Librairie Mariale, Pontchâteau.
La Vierge Marie et les apôtres des derniers temps, Tours, Mame.
Élévations mariales, Tours, Mame.
- LIVRE D'OR. — *Manuel complet de la Parfaite Dévotion à la Très Sainte Vierge, d'après le B. L.-M. de Montfort*, 121, Boulevard de Diest, Louvain (Belgique).
- MAY (Gaston). — *Éléments de droit romain*, Paris, Larose, 1909.
- MOLIEN. — *Les grandeurs de Marie, d'après les écrivains de l'École Française*, Paris, Desclée 1934.

- MORINEAU (Benjamin), S. M. M. — *La Sainte Vierge*, Paris, Bloud et Gay, 1929.
Le chant de l'âme avec Marie, Paris, Spes, 1930.
Vraie dévotion à la Sainte Vierge et esprit chrétien, Paris, Spes, 1936.
La Souveraineté de Marie, Paris, Bloud et Gay, 1937.
- MURA. — *Le corps mystique du Christ*, 2 vol. Paris, Blot, 1934.
- NEUBERT. — *Marie dans l'Église anténicéenne*, Paris, Gabalda, 1908.
Marie dans le dogme, Paris, Spes, 1933.
- NICOLAS (Auguste). — *La Vierge Marie et le plan divin*, Paris, Vaton, 1863.
- POIRE, S. J. — *La triple couronne de la Bienheureuse Vierge Mère de Dieu*, 3 vol. Paris, Lecoffre, 1843.
- POURRAT, P. S. S. — *La spiritualité chrétienne*, 4 vol., Paris, Gabalda, 1928.
- REGAMEY, O. P. — *Les plus beaux textes sur la Sainte Vierge*, Paris, La Colombe.
- RENAUDIN (Dom). — *La doctrine de l'Assomption de la Très Sainte Vierge*, Paris, Téqui, 1913.
- RIOS (le R. P. Barthélemy de los). — *Hierarchia mariana*.
- SAUDREAU (Mgr A.). — *La vie d'union à Dieu et les moyens d'y arriver, d'après les grands Maîtres*, Angers, Grassin, 1921.
L'idéal de l'âme fervente, Grassin, 1920.
Les degrés de la vie spirituelle, 2 vol., Grassin, 1912.
- SCRIYVERS, C. S. S. R. — *Ma Mère*, Paris, Desclée, 1929.
- TANQUERAY, P. S. S. — *Précis de théologie ascétique et mystique*, Paris, Desclée.
Les dogmes générateurs de la piété, Paris, Desclée, 1926.
- TAVEAU. — *Le Cardinal de Bérulle*, Paris, Desclée, 1933.
- TERRIEN, S. J. — *La Mère de Dieu et la Mère des hommes*, 4 vol. Paris, Lethielleux, 1900.
- VACANT-MANGENOT-AMANN. — *Dictionnaire de théologie catholique, article Immaculée Conception de Marie*, Paris, Letouzey et Ané.
- VIE SPIRITUELLE. — *Édition du Cerf, bon nombre de numéros*.
- VIGOUROUX. — *Dictionnaire de la Bible, Marie, Rébecca, etc.*
- WEERTS (M. G.), S. M. M. — *Notre-Dame Médiatrice*, Louvain, 121, Boulevard de Diest.
- WILLAM (Can. Fr. M.). — *La vie de Marie Mère de Jésus*, Paris, Casterman, 1938.
- En outre, nous avons consulté les comptes rendus des Congrès mariaux : Québec, Guingamp, Josselin, Le Folgoat, Bruxelles, Nantes, Lourdes, Chartres, Liesse et Boulogne-sur-Mer.

INTRODUCTION HISTORIQUE à l'étude DE LA VRAIE DÉVOTION

I. - La dévotion à la Sainte Vierge avant le B^r L.-M. Grignon de Montfort

Marie est véritablement le nœud de l'histoire de la Rédemption. C'est à elle qu'aboutit l'Ancien Testament comme au chef-d'œuvre dont il est légitimement fier. C'est en elle que commence le Nouveau Testament, par la conception miraculeuse du Sauveur. Avant même de la connaître, les hommes mettent tout leur espoir en elle. N'est-elle pas cette femme mystérieuse prédite par Dieu dès le début du monde, qui doit réparer elle-même l'œuvre de la première femme, et dont le Fils tout-puissant écrasera la tête du serpent infernal ? (1) N'est-elle pas cette Vierge, qui, sans aucun dommage pour sa virginité, doit concevoir et enfanter l'Emmanuel ? (2)

Mais les illusions, soulevées de tous les côtés par l'espérance messianique, empêchèrent de reconnaître en un personnage aussi simple que Jésus le Messie promis sous de si splendides figures. Elles empêchèrent également de reconnaître en Marie, femme du charpentier Joseph, extérieurement confondue dans la foule de ses semblables, cette femme extraordinaire, cette Vierge féconde, attendue comme un véritable prodige.

Cette obscurité a été providentielle. Voulu par Dieu, acceptée, ou mieux demandée par Marie, elle entraînait dans l'exécution du plan de la Rédemption. Il faut y réfléchir pour expliquer cette anomalie : celle après laquelle toutes les générations précédentes avaient soupiré ; celle que toutes les générations sui-

(1) Genèse, ch. III, 15.

(2) Isaïe, VII, 14. Pour l'explication de ces deux textes, voir M.M.D., n° 42-46 et 102.

vantes devaient proclamer bienheureuse, était absolument inconnue de la génération au milieu de laquelle elle vivait. Même lorsque son divin Fils révélait aux foules la dignité suprême dont il était revêtu, ces foules elles-mêmes ne tiraient pas la conclusion spontanée qui découlait de ses paroles : la gloire de celle qui l'avait mis au monde. Et si une femme, un jour, éleva la voix pour exalter le mérite de cette Mère, est-ce bien sa grandeur véritable qu'elle voulait exalter ? Ne proclamait-elle pas plutôt la fierté qu'elle attribuait à celle qui avait donné le jour à un si prestigieux orateur ?

Le Bienheureux Père de Montfort analyse finement dans son *Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge*, N°s 2-5 et 49, les raisons de cette obscurité. Nous les retrouverons au cours du *Commentaire* que nous entreprenons. Pour le moment nous voulons seulement signaler un des effets de cette obscurité, à savoir la lenteur relative avec laquelle la dévotion à Marie s'est développée dans le monde.

Retraçons, dans les grandes lignes, son évolution siècle par siècle.

1° DU I^{er} AU V^e SIÈCLE. — Le culte de Marie existe plutôt sous forme spéculative et théologique. Ses privilèges sont attaqués par les hérésies et défendus par les chrétiens.

On honora tout d'abord en elle sa *Virginité perpétuelle* (3). D'une part, en effet, la conception virginale du Christ était regardée alors comme la preuve suprême de sa divinité. On avait tout dit de lui lorsqu'on avait affirmé dans le *Credo* : « *Natus ex Maria Virgine* » (4). D'autre part les premières formes de l'ascétisme chrétien évoluèrent rapidement vers la pratique de la continence. Marie ayant été la première à faire profession et même vœu de virginité (5), elle se proposait naturellement comme exemple aux âmes chastes. Pour détruire son influence, l'hérésie et l'esprit mondain essayèrent de diminuer l'auréole virginale entourant la personne de la Mère du Christ. Mais ce fut en vain. Les blasphèmes d'Helvidius et de Jovinien ne servirent qu'à susciter les vigoureuses répliques de saint Ambroise et surtout de saint Jérôme, et à mettre davantage en lumière la perpétuelle virginité de Marie.

Au temps de saint Justin (6), de saint Irénée (7) et de Tertulien (8) on attira l'attention sur le rôle de Marie dans notre

(3) Voir POURBAT, *La Spiritualité chrétienne*, tome I, p. 375 sqq.

(4) M.M.D., n° 101.

(5) *Ibid.*, n° 110 à 116.

(6) *Dialogus cum Tryphone*, n° 100.

(7) *Adversus haereses*, V, 19.

(8) *De carne Christi*, 17.

Rédemption, et on établit le fameux parallèle entre Eve et Marie. Si le genre humain a été entraîné à la ruine par une femme, il a commencé à être relevé par une femme. Le démon s'est servi d'Eve pour nous racheter ? Marie est donc de Satan, se sert de Marie pour nous racheter ? Marie est donc notre libératrice et notre avocate auprès de Dieu. De cette doctrine découle toute la Médiation de Marie dans l'acquisition et la distribution des grâces. Pour la même raison saint Augustin (9) salue Marie comme la Mère spirituelle de tous les membres du Christ.

Enfin la dévotion à Marie prit un essor considérable, lorsque le dogme de la *Maternité divine* fut proclamé au Concile d'Ephèse, en 431. L'explosion de joie que provoqua dans le peuple cette définition prouve assez combien les aspirations de la piété chrétienne en furent satisfaites. A partir de ce moment surtout, la grandeur de la Mère de Dieu, son incomparable sainteté, son exquise pureté, la richesse des dons surnaturels qui lui furent départis, furent exaltés par tous les chrétiens. « Marie comme Mère de Dieu, est vénérée dans tout l'univers », disait saint Nil (10).

2° DU V^e AU XVII^e SIECLE. — Durant cette période la dévotion des fidèles envers la Très Sainte Vierge se manifeste dans tous les domaines de l'art et de la pensée.

MANIFESTATIONS LITURGIQUES. — Précédemment le culte marial était mêlé au culte de Jésus. Par exemple, la fête de la Purification de Marie, célébrée à Jérusalem dès le IV^e siècle, était unie à la fête de la Présentation de Jésus.

A partir du V^e siècle, la distinction s'établit. En Orient, on connaît trois fêtes de la Vierge (V^e ou VI^e siècle) : l'une au temps de Noël; la seconde au mois de mai, et la troisième au mois d'août. Au cours du VI^e siècle, l'Annonciation se détache du cycle de Noël et devient une fête proprement mariale. On célèbre, à ce moment, la Dormition de la Vierge, et la Purification (seule) est fêtée à Antioche en 526.

La Liturgie occidentale fait aussi une large place à Marie. Au VI^e siècle, on signale en Gaule, en Espagne, et à Rome peut-être, une commémoration de la Vierge dans le temps de Noël. Au VII^e siècle paraît l'Annonciation, fixée au 25 mars, sauf en Espagne où elle tombe le 18 mars. La Nativité de Marie est célébrée Reims et à Rome; toutefois sa diffusion est lente. L'Assomption est plus répandue. Mais la Purification ne s'étendra que plus tard.

Outre ces fêtes générales, certaines Eglises ont des fêtes particulières. Byzance par exemple, célèbre chaque année l'anniversaire de sa délivrance des Avars, obtenue par l'intercession de Marie.

(9) De sancta virginitate, n° 6.

(10) Epist., Lib., II, 180 P. G. LXXIX, 293.

Ces cérémonies comportent parfois des processions, souvent des homélies et une hymnographie très riche.

De plus, au VI^e siècle le nom de Marie est introduit dans le « Communicantes » du Canon de la Messe.

Plus tard, le calendrier liturgique s'enrichira encore de quelques fêtes mariales : la Visitation (XIII^e s.), la Présentation de Marie (XIV^e s.), les Epousailles (XIV^e s.), la Conception (du XII^e au XV^e siècle, suivant les pays (11).

MANIFESTATIONS ARTISTIQUES. — Dans cet ordre, la première importance revient aux églises consacrées à Marie, puis à l'iconographie mariale.

Les églises consacrées à Marie. D'après Grisar (combattu cependant par Mgr Duchesne), saint Sylvestre aurait érigé une église à Rome en l'honneur de Marie, dans le voisinage du temple de Vesta. Il est possible aussi que la Basilique où se tint le Concile d'Ephèse, fût dédiée à la Sainte Vierge. Quoiqu'il en soit, le V^e siècle vit se généraliser cet usage à Constantinople, à Jérusalem et à Rome. Dans cette dernière ville Sixte III (432-440) dédia à Marie la Basilique libérienne reconstruite, celle qui s'appelle depuis Sainte-Marie-Majeure. Boniface I^{er} (608-615) dédia l'ancien Panthéon à Sainte-Marie des Martyrs, et Jean VII (705-707) fit construire à Saint-Pierre une chapelle de la Vierge, détruite à la Renaissance et grava sur l'ambon de *Santa Maria antiqua* une inscription célèbre, dont nous parlerons plusieurs fois (12).

Au Moyen-Age, plusieurs merveilleuses cathédrales sont dédiées à Marie: trente en France, dix-huit en Angleterre.

L'iconographie mariale est inaugurée dans les Catacombes de Sainte-Priscille par une fresque remontant au milieu du II^e siècle et représentant la Vierge et l'Enfant. Ce mode de représentation se fixe vers le VI^e siècle. La Vierge est assise, en posture de Reine. Autour de son front brille le nimbe. Quelques images même prétendent remonter jusqu'aux contemporains de Marie et nous donner ses véritables traits: par exemple la Madone dite de saint Luc, dont les copies se répandirent de tous les côtés. Elles s'inspirent plutôt des Evangiles apocryphes et nous manifestent plus exactement le côté populaire de la dévotion à Marie.

La querelle de l'Iconoclasme (VIII^e-IX^e s.) fournit à l'Eglise l'occasion de préciser le culte des images et de distinguer les différentes sortes de culte: le culte de culte commun à tous les saints et le culte d'hyperdulie réservé à la Bienheureuse Vierge Marie. Du reste l'iconoclasme ne s'attaqua pas à la dévotion mariale, même s'il réprouvait les images de Marie.

Plus tard, la peinture et la sculpture multiplièrent leurs chefs-d'œuvre. La Vierge Reine, assise, portant le sceptre devient peu à peu, sous l'influence des mystiques, plus femme, plus mère, plus pathétique. Peut-être mieux ce furent ses douleurs qui inspirèrent le plus heureusement les artistes.

(11) Voir M. M. D., n° 54.

(12) Voir Lib. Pontif., Tome I, p. 285, note 2; p. 317; p. 386.

ŒUVRES THÉOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES. — Les enseignements des Pères se présentant le plus souvent sous forme d'homélies adaptées à la fête du jour, ces homélies traiteront de Marie dans la mesure même où les fêtes mariales se multiplieront (VI^e-VIII^e s.) La théologie mariale proprement dite commence avec Saint Jean Damascène († 754). Elle est précisée au Moyen-Age: s'appuyant sur les données scripturaires et traditionnelles, elle met en relief la puissance, la pureté et la dignité de Marie.

La littérature contemporaine consacre des œuvres de tout genre à la question mariale: poètes, dramaturges (mystères), orateurs, mystiques rivalisèrent d'application pour chanter la gloire de Marie.

MANIFESTATIONS DES PRATIQUES DE PIÉTÉ MARIALES. —

Toute dévotion véritable aspire à se traduire par de multiples pratiques mêlées à la vie ordinaire.

Parmi ces pratiques nous relevons :

Le Petit Office (X^e s.). — Le Petit Office de Marie-Immaculée (XV^e s.). — La dévotion aux sept joies et aux sept douleurs de Marie (XIV^e s.). — La consécration du samedi à Marie et la Messe *De Beata* ce jour-là (IX^e s.).

L'*Ave Maria* se complète au XIII^e siècle et se généralise au XV^e. On récite parfois en l'honneur de Marie cinq psaumes dont les initiales rapprochées composent son nom: *Magnificat, Ad Dominum cum tribularer clamavi, Retribue, In convertendo, Ad te levavi.*

La sonnerie de l'*Angelus* remonte aux XIV^e et XV^e siècles.

La tradition attribue à saint Dominique l'institution du Rosaire (13). Son organisation en dizaines est due à un chartreux de Cologne (fin du XV^e s.). La méditation des principaux mystères fut ajoutée par un autre chartreux de Trèves (au début du XV^e s.) (14). A la fin du XV^e siècle, le Bienheureux Alain de la Roche en généralisa la pratique.

Les Carmes, spécialement saint Simon Stock (XIII^e s.) répandirent le scapulaire du Mont-Carmel.

Au Moyen-Age se multiplient les Ordres religieux et les Confréries en l'honneur de Marie. A la même époque se fondent des pèlerinages célèbres et très fréquentés, dans des villes où l'on possède soit des reliques de Marie (robes, ceintures, etc...), soit plus souvent une image miraculeuse: Lorette en Italie, Chartres, N.-D. des Ardilliers, Rocamadour en France, Walsingham en Angleterre, N.-D. de Montserrat en Espagne sont les pèlerinages mariaux les plus renommés.

(13) Il rappelle la coutume qu'avait le vassal d'offrir à son suzerain en signe de sujétion un chapeau de roses.

(14) Voir POURBAT, *La Spiritualité chrétienne*, tome II, p. 518-519.

Quelques-uns, imitant le Pape Jean VII, et le Bienheureux Marin, frère de saint Pierre Damien, se consacrent à Marie en qualité d'esclaves, et se chargent volontairement de chaînes, symbolisant cet esclavage (15).

3^e XVII^e siècle. — Au cours de ce siècle s'accomplit le plus vigoureux effort pour amener à sa forme la plus parfaite la dévotion envers la Très Sainte Vierge.

Au siècle précédent, le Protestantisme s'était violemment attaqué à cette dévotion, l'accusant de rejeter le Christ dans l'ombre, pour aiguiller les cœurs vers Marie, et faire de cette créature une sorte de divinité secourable.

En présence de ces attaques, les catholiques n'étaient pas restés inertes. Saint Pierre Canisius, Bellarmine, Suarez, Pétau, Saint François de Sales avaient expliqué triomphalement la théologie mariale catholique et vengé l'honneur de la Mère de Dieu. Saint François de Sales employa même une formule qui devait indiquer la voie aux principaux auteurs du XVII^e siècle. Il disait: « Nous allons à Marie par Dieu lui-même » (16). Du culte de Notre-Seigneur naît infailliblement le culte de sa Très Sainte Mère. Pour connaître pleinement la Mère il faudrait d'abord connaître le Fils (17).

C'est de là qu'est parti ce que H. Brémond a appelé très justement « l'Ecole Française ». Le Cardinal de Bérulle, premier et principal représentant de cette Ecole, est avant tout l'apôtre du Verbe Incarné. Mieux que tout autre il a chanté ce mystère adorable dans tous ses écrits, mais spécialement dans son œuvre maîtresse: « Discours de l'état et des grandeurs de Jésus par l'union ineffable de la Divinité avec l'Humanité et de la dépendance de servitude qui lui est due et à sa Très Sainte Mère en suite de cet état admirable ».

Pour lui, le Verbe Incarné est le modèle suprême auquel nous devons nous conformer. L'état de servitude dans lequel son humanité s'est trouvée constituée à l'égard de sa divinité, par suite du mystère de l'Incarnation, nous indiquera à quel point nous-mêmes nous devons nous soumettre à Dieu. Mais, comme entre la Mère et le Fils la liaison est très étroite, il est impossible d'appartenir à l'un sans appartenir à l'autre.

(15) La liste détaillée de ces esclaves d'amour et de leurs formes de dévotion sera donnée dans le commentaire des n^{os} 158 à 168 de la *Vraie Dévotion*.

(16) F. VINCENT, *Saint François de Sales, Directeur d'âmes*, p. 632.

(17) S. LAURENT DE BRINDISI, *Opera omnia*, Vol. I, p. 455-456. *Vraie Dévotion*, n^o 12.

En retour de ce que sa Mère lui a donné, Jésus lui a fait part de sa propre grandeur et de sa propre royauté. Ce n'est donc pas notre dévotion qui nous assujettit à cette grande Reine. Elle est « Notre-Dame », indépendamment de notre volonté. Nous ne lui appartenons pas parce que nous nous donnons à elle, mais parce que Jésus-Christ, à qui nous sommes, nous a données à elle.

Pour nous aider, d'une part à acquérir cette ressemblance avec Jésus, d'autre part à exprimer parfaitement nos relations avec Marie, Bérulle préconise l'état de *servitude* volontaire à l'égard de Jésus et de Marie. Cet état ne répugne pas à la filiation adoptive qui nous a été concédée. Mais de même que Jésus était à la fois Fils et serviteur de son Père: Fils par nature, serviteur par miséricorde pour nous, de même nous sommes à la fois serviteurs et enfants de Dieu, serviteurs par nature et enfants par miséricorde. Et de même que Jésus a vécu dans une admirable dépendance de sa Mère, au titre de sa filiation à son égard, de même nous sommes en relation de servitude à l'égard de Marie au titre de sa Maternité pour nous.

Cet état de servitude s'inaugure solennellement par un acte d'oblation et d'offrande, qui n'est pas autre chose qu'une *renovation des vœux du baptême* (18). Donation complète, qui ne laisse rien échapper, et qui embrasse le temps et l'éternité (19). Elle s'adresse à la fois à Jésus-Christ et à Marie en l'honneur des liaisons mutuelles, ineffables et inconnues du Fils de Dieu et de la Vierge » (20).

Cependant, Bérulle n'est pas le créateur de cette forme de dévotion. Il fut très probablement mis en contact avec elle au cours d'un voyage qu'il fit en Espagne. Là, il admira les florissantes confréries du saint esclavage qui avaient été établies par le Père Simon de Roias, religieux de l'Ordre de la Trinité. De là elles furent transportées dans les Pays-Bas, alors sous la domination espagnole, par le Père Barthélemy de Los-Rios, de l'ordre de saint Augustin, et jusque dans les Indes par le zèle des missionnaires. Les religieux théatins la répandirent dans le royaume de Naples, en Sicile et en Savoie (21).

De retour en France, Bérulle se fit le défenseur et le propagateur de cet esclavage d'amour, surtout auprès des âmes consacrées dont il avait la direction. Et c'est précisément en se défendant lui-même contre les attaques sans nombre que lui attira cet apostolat qu'il eut l'occasion d'exposer sa doctrine mariale.

(18) Voir TAVEAU, *Le Cardinal de Bérulle*, p. 265.

(19) Voir BOURGOIS, Préface aux Prêtres de l'Oratoire, Œuvres complètes de Bérulle; Migne, p. 57.

(20) BÉRULLE, Œuvres complètes, Migne, col. 630, vœu à Marie.

(21) Cet historique sera donné avec plus de détails dans le Commentaire des N° 158 à 168, du Traité.

Si, de Bérulle, nous passons à quelques autres représentants de l'École Française, nous trouvons d'abord M. Olier, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice. La spiritualité sulpicienne se résume en une phrase: *Jésus vivant en Marie* (22). C'est encore l'imitation du Verbe incarné, mais portant surtout sur les dispositions que Jésus a manifestées durant les tout premiers mois de son existence terrestre. Dépendance absolue de Marie, en tout ce qui concerne la conservation et le développement de sa vie temporelle; mais dépendance pleinement consciente et parfaitement volontaire (23). Pour réaliser cette dépendance, les séminaristes étaient invités à accomplir toutes leurs actions *par Marie, avec Marie, et en Marie*, comme le leur rappelait une inscription entourant un tableau de la Vierge à la chapelle: « *Per ipsam, et cum ipsa et in ipsa* ».

Saint Jean Eudes pratique et enseigne le Saint Esclavage de Jésus et de Marie, et il proclame leur royauté sur tous les cœurs. Mais principalement il accentue le caractère affectueux de la dévotion mariale, en attirant l'attention des âmes sur « *le Cœur admirable de la Très Sacrée Mère de Dieu* ».

Un grand nombre d'autres auteurs viennent encore offrir à Marie l'hommage de leurs œuvres et de leurs talents. De plusieurs il sera question une fois ou l'autre dans le cours du commentaire. Pour le moment, il suffit d'avoir indiqué brièvement les courants principaux de la pensée mariale au XVII^e siècle.

II. - La dévotion à la Sainte Vierge prêchée par le B^e L.-M. Grignon de Montfort

Si nous avons rappelé à grand traits l'origine et le développement de la dévotion à Marie jusqu'au début du XVIII^e siècle, ce n'est pas dans le but de refaire un travail, accompli par tant d'autres et avec plus de détails. C'est pour montrer que le Père de Montfort appartient véritablement à l'Église et à son temps.

(22) Voir TANQUERAY, *Précis de Théologie Ascétique et Mystique*, n° 1590 et 1599.

(23) Le R. P. LALLEMAND du groupe ignatien de l'École Française assiste aussi sur cette dépendance.

Joyeux, en effet, du riche butin qu'il a trouvé dans la Tradition chrétienne, et spécialement dans l'Ecole Française, Montfort se prépare à en tirer un parti tout nouveau.

« Or, dit le R. P. Lhoumeau, si pour avoir composé un bouquet avec des fleurs cueillies ça et là, on en est à bon droit regardé comme l'auteur, nous pouvons donc attribuer à notre Bienheureux cette doctrine qui forme un tout merveilleux de vérités et de pratiques empruntées à diverses écoles. D'autant plus que son œuvre ne s'est pas bornée à les grouper; il les a encore éclairées, développées ou perfectionnées en plusieurs points. Combien dans les sciences et dans les arts sont devenus à ce titre chefs d'Ecole ». Et le Père Lhoumeau cite en exemple Sainte Thérèse en spiritualité et Palestrina en polyphonie, justifiant ainsi le titre de son livre: La vie spirituelle à l'école du Bienheureux L.-M. Grignon de Montfort.

Nous espérons, nous aussi, montrer dans ce livre que Montfort est vraiment un chef d'école, par sa puissante individualité et par la haute valeur de sa doctrine mariale. Cependant, avant d'entrer dans le vif du commentaire, il est indispensable de présenter à nos lecteurs l'auteur et l'ouvrage que nous nous proposons de commenter. Mais pour être complet, et pour mieux indiquer nos références montfortaines, nous parlerons d'abord des autres écrits du Saint Missionnaire.

§ 1. — LE BIENHEUREUX L.-M. GRIGNION DE MONTFORT

Quand Dieu destine un homme à une fonction spécialement ardue et spécialement importante, il a soin, dit Saint Thomas, de lui assurer toutes les grâces voulues pour s'en acquitter dignement. (III^a, qu. XXVII; art. 5, ad I.)

Cette règle s'applique au Bienheureux L.-M. de Montfort.

Il naquit à Montfort-sur-Meu, alors Montfort-la-Cane, le 31 janvier 1673, dans la pleine gloire littéraire et mariale du XVII^e siècle. Il reçut au baptême le prénom de Louis, auquel il ajouta spontanément à la Confirmation celui de Marie. Plus tard il renonça au titre de sa famille « de la Bachelleraie » et même à son

nom « Grignon », et se fit appeler, par reconnaissance pour la grâce du baptême, le plus beau titre de noblesse du chrétien: « Louis-Marie de Montfort ».

Dieu lui avait donné une mère qui était un modèle de patience et de résignation chrétiennes au milieu des plus pénibles difficultés domestiques. Peut-être, dans l'enchaînement mystérieux des grâces divines qui constituent la prédestination, cette piété filiale ne fut pas étrangère à sa piété mariale.

Il donna dès ses premières années des signes manifestes de sa dévotion précoce et extraordinaire envers Marie. Il entraînait sa sœur cadette Louise à réciter des chapelets avec lui en disant: « Ma chère sœur, vous serez toute belle et tout le monde vous aimera, si vous aimez bien le bon Dieu ». A l'exemple de son frère celle-ci entraînait ses compagnes. C'est déjà l'apôtre et le chef d'école qui se laisse entrevoir.

« Tout ce qui peut contribuer à la gloire de Marie, dit le Père de Clorivière (24), était l'objet particulier de ses soins. C'était toujours un nouveau plaisir pour lui d'entendre parler de ses grandeurs et de ses mystères. Il visitait ses chapelles, ornait ses images, et ne passait point de jours sans réciter son chapelet ».

A douze ans, en 1685, il vint étudier à Rennes dans le collège Saint-Thomas, tenu par les Pères Jésuites, et devenu depuis le Lycée de l'Etat. Ce collège, qui avait été célèbre par ses maîtres et ses élèves, donnait à une élite, dont fit bientôt partie notre Bienheureux, une bonne formation mariale. Le moyen en était la Congrégation de la Sainte Vierge, établie à l'intérieur même du collège. Du temps du Bienheureux, cette Congrégation était dirigée par le R. P. Prévost, professeur de philosophie. M. Blain, parlant de la dévotion du Père Prévost à la Sainte Vierge et de son influence sur Louis-Marie, assure: « Je dirais que Louis Grignon l'aurait prise (cette dévotion) chez lui (le P. Prévost) s'il ne l'avait pas fait paraître dès le berceau » (25).

Durant cette période le Bienheureux traduisit surtout sa piété mariale par la visite quotidienne et pro-

(24) Vie du Bienheureux L.-M. Grignon de Montfort, p. 6.

(25) Mémoires manuscrites sur la vie de Louis-Marie Grignon, par. VI.

longée des sanctuaires dédiés à Marie: Notre-Dame de la Paix, dans la chapelle des Carmes, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle dans le cloître des Dominicains, surtout *Notre-Dame des Miracles*, en l'église Saint-Sauveur. Il confiait à sa bonne Mère toutes ses inquiétudes, particulièrement celles qui concernaient son avenir, et, un jour, Marie lui révéla clairement sa vocation sacerdotale: « Tu seras prêtre » (26).



Par un concours de circonstances providentielles, il fut amené à Paris, pour y suivre les cours de théologie, à la Sorbonne d'abord, puis à Saint-Sulpice. C'est durant ce séjour dans la capitale qu'il lut presque tous les livres traitant de la dévotion à la Très Sainte Vierge, comme il l'affirme au numéro 118 de son *Traité*. Il avait été choisi comme bibliothécaire à Saint-Sulpice. Cela lui fournissait la merveilleuse opportunité d'étudier Marie. En tout cas, il lisait avec assiduité les Saints Pères, comme le prouve la soutenance publique d'une thèse sur la grâce, où il cita de mémoire, pour réfuter ses contradicteurs, de longs passages de Saint Augustin.

C'est à Saint-Sulpice également qu'il composa un « ample recueil » des Pères et des Docteurs. Car déjà il se spécialisait dans la dévotion à la Sainte Vierge. Son cœur l'y inclinait et la doctrine si mariale léguée au Séminaire par M. Ollier, lui découvrait de nouveaux horizons. Il lut Bérulle et s'imprégna de ses idées (n° 162). De plus, nous savons par les témoins de sa vie qu'il étudiait les œuvres du **Chanoine Boudon**, Archidiaque d'Evreux, particulièrement « *les saintes voies de la Croix* » et « *Dieu seul, ou le Saint Esclavage de l'admirable Mère de Dieu* » (n° 159 et 163). Le manuscrit du **Baron de Renty** sur *Marie des Vallées* se trouvait à Saint-Sulpice. Le Bienheureux en prit connaissance et le cite au n° 47.

Il profita aussi grandement de son séjour à Saint-Sulpice pour consulter d'autres auteurs célèbres, soit de la Compagnie de Jésus, comme le **Père Poiré**, dans son ouvrage: « *La triple couronne de la Sainte Vierge* » (n° 26), qui lui fut un véritable arsenal; le **Père Paul**

(26) LAVEILLE, *Le Bienheureux L.-M. Grignon de Montfort*, p. 33.

Barry, dans son livre « *Le ciel ouvert à Philagie* » (n° 117); **Suarez**, qu'il appelle « *Le docte et pieux Suarez* » (n° 40) et **Cornelius a Lapide** (n° 61); soit des autres congrégations, comme le **P. Simon de Roias**, et le **P. Barthélemy de Los Rios**. Ce dernier avait prouvé dans son livre « *Hierarchia Mariana* » « *l'antiquité, l'excellence et la solidité de cette dévotion* » (n° 160). Il s'appuie aussi au n° 244 sur l'autorité de **M. Tronson**, Supérieur général du Séminaire de Saint-Sulpice.

A cette époque, Montfort témoignait de son zèle marial en ornant avec soin la chapelle de la Vierge dans l'église de Saint-Sulpice, et en saluant dévotement, au passage, les images ou statuette placées au-dessus des portes, dans des niches parfois imperceptibles.

Le Bienheureux affirme aussi (n° 118) avoir conversé avec les plus saints et savants personnages de son temps. Là, il est plus difficile de donner des noms. Toutefois, ses relations avec les Bénédictines du Saint-Sacrement de Paris et de Rouen, avec les Jésuites de Nantes, et avec Saint-Sulpice ont pu lui permettre des rencontres fort utiles pour accroître ou communiquer son amour pour Marie.

Ainsi préparé, sûr de lui et de sa doctrine, le Bienheureux enseigne, en public et en particulier, en chaire et au confessionnal, son admirable secret de sainteté (27). Enfin pour qu'il ait une plus large diffusion, il se résigne à le mettre par écrit, en composant son *Traité de la Vraie Dévotion* (28).



§ 2. — LES ŒUVRES DU BIENHEUREUX P. DE MONTFORT

Les œuvres du Bienheureux Père de Montfort sont inspirées par les nécessités de ses études personnelles ou de son apostolat. Il a ainsi rédigé un grand nombre de résumés, de recueils, etc... auxquels nous avons déjà fait allusion, et qui sont tous restés inédits sinon perdus. Il a composé de nombreux canevas de sermons, également inédits. Ses œuvres imprimées sont néan-

(27) *Vraie Dévotion*, n° 110 — Secret n° 1 — Cant. du Saint Esclavage, [61], str. 19.

(28) V. D., n° 110.

moins assez nombreuses. Nous ne signalerons ici que les plus importantes, celles qui nous serviront parfois à comprendre le *Traité* lui-même.

**

La première en date de ces œuvres semble être *L'Amour de la Sagesse éternelle*, opuscule de 250 pages environ, qui, d'après toutes probabilités, aurait été composé entre le mois de septembre 1703 et le mois de mars 1704, presque au début de la vie sacerdotale du Bienheureux. Celui-ci se trouvait alors à Paris, dans un obscur réduit de la rue du Pot-de-Fer, savourant le mépris dont il était universellement l'objet. Dans plusieurs lettres il réclame des prières spéciales pour lui obtenir la divine Sagesse.

« Cette pensée de la Sagesse hanta Montfort: sujet d'abord de ses méditations, elle devint bientôt le grand objet de ses amours, le centre divin vers lequel convergeaient tous ses labeurs.

« Pour lui, le *Christ-Sagesse*, et *Sagesse-crucifiée*, domine tout. Préparé par l'Ancien Testament, et spécialement par les livres sapientiaux, le *Christ-Sagesse* s'épanouit dans la prédication évangélique et les épîtres. Il domine ainsi l'activité de l'Eglise et de ses Saints.

« Si l'homme est créé, c'est par cette Sagesse et pour cette Sagesse. Si la Sagesse s'incarne et est crucifiée, c'est pour que l'homme devienne sage de l'Eternelle Sagesse, et fou de la sainte folie de la Croix.

« Tout doit céder le pas, pour faire place à l'unique recherche de l'Unique Sagesse, Jésus-Christ. Aucun sacrifice n'est de trop pour l'acquisition d'un si grand trésor.

« Mais, hélas, combien peu d'hommes connaissent la Sagesse. Combien se trompent sur sa nature. Combien peu la recherchent. Combien surtout se trompent sur le grand moyen de l'acquérir, qui est une « *Vraie Dévotion* » à la Très Sainte Vierge.

« C'est un malheur immense que de manquer ainsi l'unique et magnifique destinée que Dieu nous a préparée dans son amour, car celui qui, par sa faute, ne trouve pas la Sagesse Incarnée, Jésus-Christ, que pourrait-il trouver sinon la mort éternelle et l'enfer ?

« Or, Montfort le constate avec peine: ce sujet de la Sagesse n'avait pas encore été traité comme il le méritait, et il ne put supporter que sa langue se tût. Il médita, il pria, il parla: enfin il écrivit. » (29).

Il nous donne lui-même au n° 14 le plan sommaire de son ouvrage:

« Dès son origine, nous la contemplerons (la Sagesse) dans l'éternité, résidant dans le sein de son

(29) Introduction historique du R. P. Huré, p. 4 et 5.

Père, comme l'objet de ses complaisances. Nous la verrons dans le temps brillante dans la création de l'univers. Nous la regarderons ensuite toute humiliée dans son *Incarnation* et dans sa *vie mortelle*, et puis nous la trouverons glorieuse et triomphante dans les cieux.

« Enfin nous verrons quels sont les moyens pour l'acquérir et la conserver. »

C'est avec raison que l'on a vu dans ce *Traité* une « puissante synthèse de spiritualité » (30) montfortaine. On y découvre en germe toute la doctrine du saint missionnaire. Le *Traité de la Vraie Dévotion* est inclus dans le chapitre XVII: le 4° et le plus puissant moyen d'acquérir la Sagesse et le seul moyen de la conserver, à savoir: « Une tendre et véritable dévotion à la Sainte Vierge ». On trouve dans ce chapitre toutes les divisions et subdivisions du *Traité de la Vraie Dévotion*: première et deuxième parties, nécessité et nature de la Vraie Dévotion. La *Lettre aux Amis de la Croix* est esquissée dans les passages magnifiques où l'auteur chante le triomphe de la Sagesse éternelle dans la Croix et par la Croix (Ch. XIV). Enfin le missionnaire y parle avec enthousiasme du *Rosaire* (Ch. XV, n° 193).

**

La *Lettre aux Amis de la Croix* a été écrite par le Père de Montfort en 1714, au sortir d'une fervente retraite qu'il fit à Rennes, sous la direction des Pères Jésuites. Elle s'adresse à la Confrérie des Amis de la Croix, organisée par lui à Nantes et ailleurs. Elle traduit les hautes pensées qu'il a méditées au cours de sa retraite.

Après avoir défini l'Ami de la Croix, il trace le programme qu'il doit réaliser: « Toute la perfection évangélique consiste: 1° à vouloir devenir un saint; 2° à s'abstenir: qu'il renonce à soi-même; 3° à souffrir: qu'il porte sa croix; 4° à agir: qu'il me suive ».

Dans le *Commentaire enflammé* qui suit, Montfort sonne le ralliement des âmes vaillantes. Il est sur son terrain; lui-même a vécu les leçons qu'il donne aux autres. Car il est rare de trouver, même parmi les saints, un homme aussi bafoué, aussi humilié, aussi calomnié, et en même temps aussi héroïque dans sa patience.

(30) Edition-type du R. P. Huré, frontispice.

Le *Secret de Marie* est également une lettre que le Père de Montfort écrivit, non à une collectivité, comme la précédente, mais à une âme fervente, pour qu'elle-même la lût et la communiquât « aux personnes qui le méritent par leurs oraisons, leurs aumônes, mortifications, persécutions, zèle du salut des âmes et détachement ». (31)

Cette lettre expose brièvement le Saint Esclavage, tel qu'il peut être pratiqué par des âmes avancées en perfection. Cette synthèse mariale est à la fois plus vivante et plus accessible aux simples fidèles que le *Traité* lui-même. On y trouve aussi des aspects spéciaux. « L'idée dominante du « Grand Secret », qu'il nous livre pour que nous devenions des saints, ne se trouve pas au même titre dans la « Vraie Dévotion », et la nécessité de nous sanctifier par Marie nous apparaît ici plus démonstrative que dans le *Traité*. Enfin dans le *Secret* le Bienheureux s'adresse directement à l'âme; aussi lui donne-t-il des aperçus et des avis d'une extrême importance (utiles même aux lecteurs de la « Vraie Dévotion ») ».

Après une courte *Introduction* (n° 1 et 2) où le Bienheureux dit à quelles conditions le *Secret de Marie* sera livré et profitable, une I^{re} partie, qui va du n° 3 au n° 27 nous enseigne la nécessité d'une vraie dévotion en général.

Il faut devenir un saint (n° 3) :

pour cela il faut la grâce (n° 4-6) ;

que l'on ne trouve que par Marie (n° 7-23) ;

à condition d'avoir envers elle une vraie dévotion (n° 23-27).

Une II^e partie expose la vraie Dévotion spéciale au Bienheureux, mais en suivant un plan moins rigoureux que dans la I^{re} partie. Cette vraie Dévotion est le *Saint Esclavage*.

Montfort en dit successivement :

1° La nature et l'étendue (28-34) ;

2° L'excellence (35 à 42) ;

3° Les pratiques intérieures (43-52) ;

4° Les fruits merveilleux (52-57) ;

5° L'efficacité à la fin des temps (58-59) ;

6° Les pratiques extérieures (60-65).

L'opuscule se termine par une oraison à Jésus et une oraison à Marie (66-69), et par quelques conseils sur la culture et l'accroissement de l'arbre de vie, ou sur la manière de faire vivre et régner Marie dans nos âmes (70-78). C'est la conclusion naturelle de cette lettre.

Le Secret admirable du Très Saint Rosaire.

Ce livre, qui resta longtemps manuscrit, est une adaptation originale du grand ouvrage d'Antonin Thomas, intitulé « Le Rosier mystique de la Vierge », dont l'édition de Rennes, en 1698, eut un spécial retentissement.

(31) Préface de l'édition-type, p. III et IV.

Le livre se présente différemment selon que l'on considère le manuscrit original ou les éditions imprimées.

Le manuscrit comporte d'abord 49 chapitres, intitulés : 1^{re} rose, 2^e rose, 3^e rose, etc. Vient ensuite une première méthode pour bien réciter le rosaire. Puis les règles principales du Saint Rosaire. Puis deux roses, une blanche et une rouge, un rosier mystique et un bouton de rose. Ces derniers passages ne sont pas des chapitres comme les roses précédentes, mais des dédicaces : 1^{re} aux prêtres (rose blanche) ; 2^e aux pécheurs (rose rouge) ; 3^e aux âmes dévotes (rosier mystique), et 4^e aux petits enfants (bouton de rose). Puis une méthode plus abrégée. Enfin deux notes latines terminent le livre.

Les éditions imprimées ont modifié cet ordre et non sans raisons. Elles ont mis en tête du livre les quatre dédicaces que le Bienheureux avait mises à la fin ; ce qui est très naturel. Et, pour finir un nombre qui semble incomplet (49) elles ont intitulé 50^e rose l'exposé des méthodes, ce qui correspond assez bien à l'ordre logique.

Les Cantiques.

Montfort a été avant tout missionnaire. Tous ses autres travaux sont en fonction de cette œuvre primordiale. Ainsi, tout le long de sa carrière sacerdotale, et même déjà pendant son séminaire, mais en vue de l'avenir, il a été amené à composer un nombre considérable de cantiques.

Cependant, parce qu'il était suffisamment riche, on lui a prêté généreusement. De nombreux cantiques, reproduits dans les recueils sans nom d'auteur, ou avec les initiales D.S., ont été faussement considérés comme étant de lui. Un sérieux travail de discrimination s'imposait.

Ce travail a été entrepris et mené à bonnes fins par le R. P. Fernand Fradet, S. M. M. (32). De cette étude fort documentée il résulte que le Bienheureux P. de Montfort est l'auteur incontestable de 166 cantiques ; qu'il en a remanié 9 et que 30 lui sont attribués par la

(32) Les œuvres du Bienheureux de Montfort, poète mystique et populaire. Ses cantiques, avec étude critique et notes.

tradition, sans qu'il y ait aucune preuve du contraire. Cela donne le total surprenant de 23.418 vers (33).

D'autres cantiques, et de très beaux, passent, aussi sous son nom. Mais nous possédons des preuves qu'ils proviennent d'autres sources.

Les vers qu'il a écrits ne sont pas ciselés pour le plaisir du balancement et de la rime. Ils ne sont pour lui qu'un moyen de prêcher. Sa poésie n'existe qu'en vue de l'enseignement.

Ce qui la caractérise encore, c'est qu'elle est fortement mariale. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur des cantiques comme *Que mon âme chante et publie — J'aime ardemment Marie — Que tout chante et publie, etc...* Même si le *Traité de la Vraie Dévotion* n'existait pas, Montfort apparaîtrait ici comme un esclave de Marie. Il n'est point de poésie où s'exprime un amour plus filial ni plus tendre, une admiration plus passionnée.

Mais il y a plus dans son œuvre. Si Marie tient dans le plan divin la place que, avec la Tradition, lui assigne le Bienheureux, il est logique qu'on la retrouve en tous les sujets, alors même qu'on s'y attend le moins. Un ou plusieurs couplets, sous forme d'allusion ou de prière, sont la conclusion habituelle des cantiques, quel que soit le sujet traité (34).

Nous utiliserons particulièrement ses cantiques sur le mépris du monde et ses pièges, pour éclairer quelques-unes des pratiques extérieures du Saint Esclavage.

..

§ 3. — LE TRAITÉ DE LA VRAIE DÉVOTION

Quel que soit le mérite de ses autres œuvres, c'est au *Traité de la Vraie Dévotion* que le Bienheureux P. de Montfort doit actuellement sa plus grande renommée. Sa Sainteté Benoît XV, écrivant au T. R. P. Lhoumeau, Supérieur général des deux Congrégations Montfortaines, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de leur Bienheureux fondateur, le 28 avril 1916, lui disait :

« Le Bienheureux de Montfort a voulu que ce fût votre esprit particulier et propre de promouvoir parmi

(33) Voir Livre cité, Introduction, p. 16, notes 2 et 3.

(34) Ibid., p. 70-71.

les hommes le règne de Jésus en propageant le culte de sa divine Mère. Or, comme moyen très efficace de cet apostolat, il vous légua, pour que vous l'expliquiez avec soin aux fidèles, ce livre écrit de sa main : « De la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge », livre petit par le volume, mais d'une si grande autorité et d'une si grande onction » (35).

C'est donc pour répondre à cette vocation montfortaine et à ce désir du Souverain Pontife, que nous essaierons d'expliquer avec soin ce *Traité*, espérant ainsi travailler efficacement à l'établissement du règne de Jésus par Marie.

De ce *Traité*, disons d'abord brièvement l'*histoire*, l'*état actuel*, les *divisions* et le *titre*. Ces questions générales, une fois résolues, seront d'un grand secours pour nous aider plus tard à replacer chaque détail dans l'ensemble de ce monument incomparable, élevé à la gloire de Marie.

A) HISTOIRE DU TRAITÉ

Montfort, nous l'avons déjà dit, fut avant tout missionnaire. Mais, partout où il donnait les exercices de la mission, il s'appliquait à établir la dévotion du Saint Esclavage. « Je connais, dit M. des Bastières, un très grand nombre de pécheurs scandaleux, à qui il a inspiré cette dévotion... qui sont parfaitement convertis, et dont la conduite est très exemplaire » (36). Il est évident, toutefois, que les bons chrétiens surtout appréciaient sa doctrine et profitaient de cette dévotion.

Cet enseignement, que le saint missionnaire avait donné d'abord de vive voix, en chaire et au confessionnal, il résolut de le mettre par écrit sur la fin de sa vie, c'est-à-dire vers l'âge de 40 ans, ou peut-être même dans les temps qui précédèrent sa mort, après avoir été averti, au cours de la mission de Villiers-en-Plaine, que celle-ci était imminente (37). Pour avoir la tranquillité nécessaire à ce grand travail, Montfort se retira soit à la grotte de Mervent, au diocèse de Luçon, soit à celle de Saint-Eloi, près de La Rochelle. De toute

(35) *Le Règne de Jésus par Marie*, mai 1906.

(36) Vie de Messire L.-M. Grignon de Montfort, p. 315-316. Pour toutes ces questions, voir Lettre circulaire du T. R. P. Ronsin, 1^{er} janvier 1942. La Revue des Prêtres de Marie Reine des Cœurs, janvier-mai 1942.

(37) Relation écrite par Mme d'Orion.

façon, il travailla rapidement, d'enthousiasme, et comme poussé par une inspiration divine. Son historien Grandet va même jusqu'à dire : « Il composa en trois jours un livre des avantages de cet esclavage, qui fut trouvé admirable » (38). Cependant il est permis de se demander si ces paroles s'appliquent au *Traité de la Vraie Dévotion* ou au *Secret de Marie*.

A sa mort, Montfort légua son manuscrit intact au Révérend Père Mulo, qu'il avait choisi comme successeur et exécuteur testamentaire. Celui-ci savait quel trésor il tenait entre les mains. Abrité d'abord à Saint-Pompain dans la cure hospitalière du Prieur, frère du Révérend Père Mulo, ce trésor regagna, dès l'année 1722, Saint-Laurent-sur-Sèvre, où le Père de Montfort était mort en 1716, et où les Pères de la Compagnie de Marie venaient d'établir leur Maison-Mère près de la tombe de leur Fondateur.

Jusqu'à la Révolution, la Compagnie de Marie grandira lentement gênée dans son expansion par les décrets royaux limitant à douze le nombre de ses membres. Ceux-ci néanmoins travaillent avec courage, prêchant missions et retraites dans tout l'Ouest de la France. Toujours leur prédication s'inspirera de la doctrine du *Traité*. Toutes leurs missions étaient consacrées à Marie, Reine des Cœurs, et, partout où c'était possible, ils érigeaient des Confréries du Saint Esclavage. Ce fut même un des griefs que l'on fit valoir contre eux pour essayer d'obtenir du Roi leur suppression.

En conséquence, les religieux Montfortains n'osèrent demander le « Privilège du Roi », nécessaire à la publication de tout livre et l'ouvrage de leur Père resta manuscrit.

Survinrent les troubles de 1789 et 1791. Les révolutionnaires de toutes nuances n'hésitèrent pas à désigner Saint-Laurent-sur-Sèvre comme le foyer d'où monte cette flamme de fanatisme qui bientôt embrasera la Vendée. Pour vaincre cette résistance aux lois, les Gardes nationaux de Cholet multiplient leurs perquisitions dans la maison des missionnaires. Ils s'emparent de tout ce qu'ils trouvent : lettres intimes, papiers, brochures, manuscrits. C'est le moment de la réalisation de la prophétie, que Montfort avait écrite dans son

(38) Vie, page 316.

Traité soixante-dix ans auparavant : « Je prévois bien des bêtes frémissantes qui viennent en furie pour déchirer, avec leurs dents diaboliques, ce petit écrit et celui dont le Saint-Esprit s'est servi pour l'écrire » (n° 114). Dans ces *bêtes frémissantes*, qui déchirent le livre du P. de Montfort ainsi que sa réputation, on a vu en tout premier lieu les démons (39), se servant de toutes sortes d'instruments, même bien intentionnés, pour déchirer physiquement le livre du Bienheureux, et pour déchirer moralement sa réputation. Ces mêmes attaques s'adressent, du reste à « ceux et celles qui le liront (cet écrit) et le réduiront en pratique ».

Ceci peut donc être vrai de tous les temps, mais s'est vérifié plus particulièrement lors de la Révolution. Peut-être, en effet, le manuscrit tomba-t-il sous les yeux des gardes nationaux ? Peut-être fut-il examiné, malmené, jeté à terre, lacéré, privé de quelques-uns de ses feuillets. En tout cas, la deuxième partie de la prophétie se réalisa au pied de la lettre. Si ces hommes en furie ne réussirent pas à détruire de leurs dents diaboliques le *Traité de la Vraie Dévotion*, « du moins » obligèrent-ils les missionnaires à « l'envelopper dans les ténèbres et le silence d'un coffre ».

C'est vraisemblablement alors, en effet, que les Pères de Saint-Laurent-sur-Sèvre, instruits par l'expérience, et pouvant s'attendre à de nouvelles perquisitions, firent pratiquer dans un champ une sorte de souterrain. On y déposa, « dans les ténèbres et le silence d'un coffre », toutes les choses précieuses que l'on voulait sauver, en particulier le *Traité de la Vraie Dévotion*.

Sur la fin du XVIII^e siècle, la tempête sembla s'apaiser. Est-ce dès ce moment-là ou un peu plus tard que l'on ramena à la Maison-Mère ce qui avait été caché une dizaine d'années auparavant ? On n'a pu jusqu'à présent préciser la date de ce retour. Toujours est-il que les années suivantes, on réunit tous les écrits de Montfort en vue du procès de béatification. La liste de ces écrits est longue, puisqu'elle compte 291 pièces. Mais il y manque la principale : le *Traité de la Vraie Dévotion*. Disparition presque aussi inexplicable que l'absence totale de recherches ou du moins d'inquiétudes au sujet du précieux manuscrit. Le démon pouvait

(39) Voir *Médiatrice et Reine*, Avril 1942.

bien triompher. Il tenait le *Traité* profondément enseveli dans les ténèbres et le silence d'un coffre, « afin qu'il ne paraisse pas » (*Vraie Dévotion*, n° 114). Satan ne redoutait rien tant que sa publication.

Finalement, le 22 avril 1842, un religieux montfortain, ayant besoin de documents pour composer un sermon sur la Très Sainte Vierge, alla chercher, à la bibliothèque commune, dans une caisse ou un placard contenant un grand nombre de vieux cahiers et de livres tronqués. Il tomba sur un manuscrit dont les pages jaunies trahissaient l'antiquité. Après en avoir lu quelques pages, il le prit, espérant en tirer quelques services pour la composition de son sermon. Il lut par hasard le passage où l'auteur parle des missionnaires de la Compagnie de Marie, et il reconnut le style et les pensées de l'Allocution du Père de Montfort à ses missionnaires. Dès lors, il ne douta plus que ce cahier ne fût de lui. Il le porta au Supérieur de ce temps-là, qui, lui, reconnut parfaitement l'écriture du Bienheureux. Ne venait-il pas, en effet, de suivre cette écriture tout le long des 291 pièces réunies dans le procès ?...

Les quelques missionnaires qui avaient échappé à la mort avaient eu trop à faire pour réorganiser la bibliothèque. Les bouleversements et les changements du personnel entraînaient l'oubli de plusieurs traditions et personne ne savait plus ce que le manuscrit était devenu.

En annonçant ces persécutions contre son petit écrit, Montfort avait ajouté : « Mais qu'importe ! Mais tant mieux ! Cette vue m'encourage et me fait espérer un grand succès » (n° 114).

Cette prophétie s'est encore réalisée. Car, sortant des ténèbres et du silence d'un coffre, le manuscrit fut publié dès le début de l'année 1843. L'année suivante, nouvelle édition. En 1900, on pourra compter au moins seize éditions françaises, quatre anglaises, quatre italiennes, trois polonaises, deux canadiennes, deux hollandaises, une allemande, une espagnole et une américaine. Et de nos jours cette diffusion est au moins triplée.

Enfin, pour que tous les lecteurs de la *Vraie Dévotion* puissent consulter eux-mêmes le texte original du saint Missionnaire, ce texte a été photographié page par page et reproduit sur des clichés en cuivre. Et l'année centenaire 1942 a vu la première publication de ce manuscrit multiplié.

B) ÉTAT ACTUEL DU TRAITÉ

En quel état le *Traité* fut-il retrouvé ? Dans sa préface, le premier éditeur écrivait : « On remarque que, par une sorte de providence, bien que toutes les feuilles du manuscrit fussent séparées les unes des autres, toutes cependant étaient à leur place et bien conservées » (40).

Toutefois, certains passages du livre peuvent nous faire douter que nous possédions l'ouvrage entier.

Au numéro 227, Montfort écrit (41) : « Après avoir, comme j'ai dit dans la première partie de cette préparation au règne de Jésus-Christ, employé douze jours au moins à se vider de l'esprit du monde, contraire à celui de Jésus-Christ ». Or, dans le livre tel que nous le possédons, il n'est nulle part question de ces douze jours nécessaires pour se vider de l'esprit du monde. La première partie dans laquelle cette pratique était traitée et recommandée a donc disparu.

Même remarque pour le numéro 256, où Montfort écrit : « Les fidèles serviteurs de Marie doivent beaucoup mépriser, haïr et fuir le monde corrompu, et se servir des pratiques de mépris du monde que nous avons données dans la première partie ». De ces pratiques aucune trace dans le *Traité* actuel. La « première partie », en laquelle elles étaient conseillées, n'existe donc plus.

Au numéro 228, le Bienheureux signale, comme prière à réciter tous les jours de la première semaine, les litanies du Saint-Esprit et l'oraison qui suit, comme il est marqué « dans la première partie de cet ouvrage ». Or ces prières sont introuvables dans l'œuvre telle que nous la possédons actuellement.

Enfin, au numéro 231 nous lisons : « Ils réciteront la formule de leur consécration, qu'ils trouveront ci-après ». Et le numéro 236 mentionne aussi la bénédiction des chaînettes, « qui est ci-après ». Or, le manuscrit ne contient ni la formule ni la bénédiction indiquées.

Tout cela nous oblige à conclure à l'existence, dans l'ouvrage de Montfort, d'une première partie, qui ne

(40) V. D. 3^e édition, préf. p. VIII. Voir Circulaire du T. R. P. Ronsin, 1^{er} janvier 1942, p. 7.

(41) Voir *Médiatrice et Reine*, Avril 1942, p. 7 et sqq.

nous est pas parvenue, et qui a été détachée de la seconde: la partie mariale que nous possédons. D'autre part, il manque encore quelques pages à la fin de cette partie mariale, celles contenant la formule de consécration et la bénédiction des chaînettes.

Cependant l'étude sérieuse du Traité tel que nous le possédons montre que nous avons en celui-ci un tout complet. Nous en avons l'introduction, qui, de toute évidence est intacte, avec proposition, démonstration et conclusion. Le Traité lui-même aborde toutes les questions soulevées par l'évolution du sujet. Que pouvait donc contenir la première partie ?

Ce devait être une sorte de Traité sur l'esprit du monde contraire à l'esprit de Jésus-Christ. Nous savons, en effet, avec certitude (n^{os} 227 et 256) qu'y étaient indiquées des pratiques de mépris du monde, et que l'on y donnait des directives pour se vider de l'esprit du monde.

L'ensemble des deux parties formait une préparation complète au règne de Jésus-Christ (n^o 227) ,préparation d'abord négative, en se vidant de l'esprit du monde, contraire à celui de Jésus-Christ; préparation positive en second lieu, par l'utilisation du grand moyen pour établir ce règne: la Très Sainte Vierge Marie et la parfaite dévotion à son égard.

Reste la partie mariale dans son intégrité. Et c'est d'emblée la plus importante de l'œuvre du Père de Montfort.

*
*
*

C) DIVISIONS DU TRAITÉ

Le Bienheureux a écrit ce livre d'un jet sans marquer lui-même les divisions hors texte, à l'exception de quelques chapitres, signalés maintenant à l'aide d'une astérisque (42). Dans le texte cependant, il a donné quelques indications précieuses (43), mises en évidence par les éditeurs successifs, les derniers principalement.

(42) Voir n^o 120, « Parfaite consécration à Jésus-Christ »; — n^o 218, « les effets merveilleux que cette dévotion produit dans une âme qui y est fidèle »; — n^o 226, « les pratiques particulières de cette dévotion. Pratiques extérieures »; — n^o 257, « Pratiques particulières et intérieures pour ceux qui veulent devenir parfaits »; — n^o 265, « Manières de pratiquer cette dévotion dans la Sainte Communion. Avant la communion »; — n^o 267, « Dans la communion »; — n^o 270, « Après la communion ».

(43) Voir spécialement n^{os} 60, 90, 134, 183, 213, 257.

Elles correspondent fidèlement à la pensée du Père de Montfort, et nous pouvons nous y fier, pour rechercher et retrouver les grandes évolutions de cette lumineuse pensée. Comme dit le P. J.-B. Arnaud, Missionnaire montfortain (44): « L'auteur indique toutes ses divisions, non pas à la manière de quelqu'un qui va envoyer son manuscrit à l'imprimeur, mais plutôt à la manière d'un prédicateur, avec des transitions qui rappellent ce qui est dit et prépare ce qui suit ».

De plus, en entreprenant son travail, Montfort n'a en vue que de former un vrai dévôt à la Sainte Vierge Esclavage. Depuis la première ligne jusqu'à la dernière, c'est cette forme de dévotion qu'il veut exposer. Nombreuses sont les formules qui le prouvent (45). Cependant, avant de pouvoir se livrer à cette étude approfondie du Saint Esclavage lui-même, il est obligé de parler de questions plus générales, se rapportant à toute dévotion à la Très Sainte Vierge, quoique se vérifiant très spécialement et très parfaitement dans l'esclavage d'amour. Il en résulte que, mettant d'une part ce qui concerne toute dévotion à Marie, et d'autre part ce qui a pour objet unique la parfaite dévotion à Marie, nous pouvons nous-mêmes distinguer deux grandes parties dans le Traité:

1^o — De la vraie dévotion à la Très Sainte Vierge en général,

2^o — De la parfaite dévotion en particulier.

Entrons maintenant dans plus de détails.

On discute pour savoir si les numéros 1 à 13 constituent une **Introduction**. Les éditeurs modernes ont résolu cette question dans le sens de l'affirmative, en donnant ce titre au treize premiers numéros, et en faisant commencer le premier chapitre de la première partie au numéro quatorze seulement.

L'idée dominante est celle-ci: La connaissance et le règne de Jésus seront la suite nécessaire de la connaissance et du règne de Marie. Or, Marie n'est pas assez

(44) Etude curieuse, n. 7.

(45) Voir les n^{os} 60, 77, 82, 86, 88, 112.

38
 connue: d'abord parce qu'elle-même a voulu rester cachée par humilité, ensuite parce que Dieu l'a fait trop belle et trop au-dessus de nous. Alors comment voulez-vous que le règne de Jésus arrive? Voilà pourquoi Montfort se dévoue de toutes façons à prêcher Marie pendant sa vie entière, et, pour que sa prédication ne meure pas avec lui, il la consigne par écrit dans son Traité.

N'est-ce pas là une véritable introduction?...

La **Première Partie**, qui va du n° 14 au n° 119 inclusivement, parle de la **Vraie Dévotion à la Très Sainte Vierge en général**. Ce qui en est dit s'applique donc à toute vraie dévotion, tout en valant au premier chef de la parfaite dévotion.

Cette première partie se divise en deux chapitres:

CHAPITRE I^{er}: *Nécessité de la Vraie Dévotion* (14-59).

CHAPITRE II: *Nature de la Vraie Dévotion* (60-119).

Dans le chapitre I^{er}. Après avoir dit brièvement la nature de cette nécessité (14-15), le Bienheureux expose les principes sur lesquels elle se base:

1^{er} PRINCIPE: Dieu a voulu se servir de Marie avant l'Incarnation (n° 16).

2^e PRINCIPE: Dieu a voulu se servir de Marie dans l'Incarnation (n° 17-21).

3^e PRINCIPE: Dieu veut se servir de Marie après l'Incarnation, dans la sanctification des âmes (n° 22-36).

Dans chacun de ces principes le P. de Montfort examine séparément la conduite de chacune des trois Personnes divines, et en tire les conclusions appropriées.

Du n° 37 au n° 59, Montfort explique l'étendue de cette nécessité, à savoir:

1^o Marie est Reine des cœurs (37-38).

2^o Marie est nécessaire: a) à tous les hommes pour faire leur salut (39-42); — b) spécialement à ceux qui sont appelés à une haute perfection (43-48); — c) plus spécialement encore à ceux qui vivront dans les derniers siècles (49-59).

Dans le chapitre II, Montfort explique la nature de la Vraie Dévotion. Il le fait avec la rigueur de classification d'un philosophe, en distinguant, pour ainsi dire, le genre et l'espèce.

Il établit un certain nombre de vérités fondamentales, qui doivent se retrouver dans toute dévotion, et en particulier dans toute dévotion à Marie. (N°s 61-89).

Mais certains prétendus dévôts exagèrent ces principes fondamentaux, ou les comprennent mal, et en font une mauvaise application. D'où la nécessité de distinguer les marques de chacune des deux dévotions opposées, fausse ou vraie, pour qu'on puisse faire son choix en toute sécurité. (N°s 90-114.)

Pour compléter le chapitre de la nature de la Vraie Dévotion, le Bienheureux énumère brièvement les différentes modalités qu'elle peut revêtir, et les différentes pratiques qu'elle comporte. (N°s 115-119.)

Cependant, les derniers numéros (118-119) sont des numéros de transition. Déjà ils parlent de la pratique parfaite, à laquelle Montfort va s'attacher dans la suite. Et l'on comprend que certains auteurs, comme le Père Faber, dans son édition anglaise du Traité, aient fait commencer la 2^e partie au n° 118.

Cette **Deuxième Partie** parle donc exclusivement de la Parfaite Dévotion, ou du Saint Esclavage.

Dans un I^{er} chapitre, Montfort en donne la nature: c'est une consécration de soi-même à Jésus-Christ par les mains de Marie, et cela en qualité d'esclave d'amour. Cette donation a donc dans l'ordre surnaturel, la même extension que la donation de l'esclave dans l'ordre naturel (n°s 120-133 à confronter avec les n°s 68 à 77).

Dans le II^e chapitre, il explique les raisons qui justifient cette dévotion et la recommandent aux âmes. Ce chapitre se divise en deux sections:

1^{re} Section: Enumération des « motifs qui nous doivent rendre cette dévotion recommandable ». Ces motifs sont au nombre de huit (135-182). Le plus développé est le cinquième: cette dévotion conduit à l'union avec Notre-Seigneur. Montfort y trace l'histoire de cette dévotion.

2^e Section: Les mêmes vérités, mais spécialement celles qui ont été énumérées à l'article III de la précédente section (Voir la fin du n° 150), sont expliquées sous la figure biblique des bons services de Rebecca envers Jacob, et de la dévotion de Jacob envers Rebecca pour s'attirer ces bons services (183-212).

Dans le III^e chapitre, le Bienheureux étudie « les merveilleux effets qu'elle (cette dévotion) produit dans les âmes fidèles », autre aspect des avantages qu'elle procure. Ces effets sont au nombre de sept, et s'enchaînent les uns aux autres avec une logique que nous aurons l'occasion d'admirer plus tard (213-225).

Enfin le IV^e chapitre attire l'attention sur les pratiques de la parfaite dévotion, pratiques extérieures et pratiques intérieures, nécessaires pour que la consécration initiale garde toujours sa pleine efficacité, et maintienne l'âme sous la dépendance de Marie (226-265).

Un supplément à ce chapitre IV montre cette dévotion parfaitement réalisée dans l'acte principal de la vie chrétienne: la communion avec Marie (226-273).

Nous avons donné les divisions et subdivisions auxquelles nous nous attacherons dans la suite du Commentaire. Certaines questions de détail pourraient être envisagées différemment. Il sera bien difficile, peut-être, de satisfaire tous les goûts sur ce point. Nous nous sommes inspirés le plus possible, et même unique-

ment du Père de Montfort lui-même et du sens le plus évident des textes. Ce sera du moins notre excuse auprès de ceux qui pensent autrement.

*
**

D) LE TITRE DU TRAITÉ

C'est une question à résoudre avant d'aborder le commentaire.

Montfort n'a pas mis de titre à son manuscrit. Est-ce une omission de sa part? Le premier feuillet, sur lequel le titre était écrit, s'est-il perdu?...

Cette seconde hypothèse est la plus naturelle. Le manuscrit commence bien par une feuille blanche, mais qui semble avoir été ajoutée après coup. Car la première page du Bienheureux, on le voit, y a été accolée. Cette première page elle-même ne suppose aucun titre à venir. Elle est comme toutes les autres: un petite croix en tête, une marge bien régulière des deux côtés, et vingt-quatre lignes de texte. Seul le nombre des lignes varie quelquefois d'une page à l'autre, 25, 26, et même 27.

Mais si nous n'avons pas le titre authentique du manuscrit, tous admettent le titre donné par les premiers éditeurs: « *Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge* ». Seul, Monsieur le Chanoine Didiot, dans l'édition qu'il publia en 1891, à Rennes, chez Caillière, le trouve trop prétentieux et lui substitue pour son propre compte le titre plus modeste: « *Traité de la Dévotion à la Sainte Vierge* » (46).

Et pourtant, tous les efforts du Bienheureux tendent à découvrir la *vraie dévotion à Marie* (Cf. n° 82, 90, 91, 110, 111, etc...) et à former « un vrai dévôt à Marie » (n° 111). La dévotion à la Très Sainte Vierge pouvant être *vraie* ou *fausse*, comme Montfort l'enseigne du n° 90 au n° 119, il ne suffit pas de dire: *Traité de la dévotion à la Sainte Vierge*, pour exprimer la nature propre de son livre. *Dévotion* est un terme qui peut s'appliquer à deux choses différentes. Tant que l'on n'aura pas spécifié de laquelle on veut parler, on n'aura pas donné les déterminations nécessaires.

Et cela justifie le titre: *Traité de la vraie Dévotion à la Sainte Vierge*.

(46) Page III.

On pourrait également dire: *Traité du Saint Esclavage*, car telle est la forme spéciale de vraie dévotion, à laquelle Montfort veut conduire ses disciples.

C'est la première dénomination qui a prévalu, et très justement, car elle englobe les deux grandes divisions du *Traité*, le *Saint Esclavage* étant la plus parfaite de toutes les vraies dévotions à Marie, ou, si l'on préfère, la vraie dévotion par excellence, la vraie dévotion sans aucune détermination.

La logique l'impose donc, et il est probable que si Montfort avait voulu prendre un titre lui-même pour son manuscrit, il n'en aurait pas choisi un autre (47).

(47) Cependant le T. R. P. Lheumeau trouve que ce titre ne convient proprement ni au livre, ni à la dévotion. *Le règne de Jésus par Marie*, juillet 1901, p. 293.

COMMENTAIRE DU TRAITÉ DE LA VRAIE DÉVOTION

INTRODUCTION

Montfort développe une pensée, dont voici les grandes lignes :

Marie est le moyen par lequel Jésus est venu à nous et doit régner sur nous (N° 1). Cela suppose évidemment qu'elle soit connue, aimée et servie.

Or Marie n'est pas assez connue (n° 2 à 12).

Donc Jésus ne l'est pas assez lui non plus.

Et, comme un jour il doit être parfaitement connu, cela n'arrivera que parce que Marie sera mieux connue elle aussi (n° 13).

Etablissons le détail de chacune de ces propositions.

§ I. — LA CONNAISSANCE ET LE RÈGNE DE MARIE NÉCESSAIRES À LA CONNAISSANCE ET AU RÈGNE DE JÉSUS

1 « C'est par la très sainte Vierge Marie que Jésus-Christ est venu au monde, et c'est aussi par elle qu'il doit régner dans le monde. » (1)

Cette phrase est l'expression de la foi constante de l'Eglise dans la Médiation de Marie. Le premier mot de la révélation nous la montre dans ce rôle (Gen. III, 15) et la prophétie de

(1) Les numéros que nous mettons en marge et que nous rappelons en haut des pages sont exactement ceux du *Traité*. Ils guideront le lecteur dans l'étude comparée du *Commentaire du Traité*

Saint Jean concernant les derniers temps nous dit aussi qu'elle apparaîtra alors comme telle: « *Signum magnum apparuit in caelo: mulier amicta sole*. Un grand signe est apparu dans le ciel: une femme revêtue du soleil » (Apoc. XII, 1). Mais, dès ces premiers mots, Montfort exprime la conclusion qu'il tirera de cette grande vérité pour l'établissement de sa parfaite dévotion: Jésus doit régner dans le monde par Marie, puisque c'est par elle qu'il est venu au monde.

§ II. — MARIE PAS ASSEZ CONNUE

2 C'est là, avons-nous dit, toute l'idée qui domine les numéros 2 à 12. Cri d'angoisse très compréhensible, quand on sait que le règne de Jésus doit être la conséquence du règne de Marie (2). (Voir n° 13.)

Voyons comment Montfort prouve cette vérité.

1° MARIE CACHÉE PENDANT SA VIE MORTELLE

Le Bienheureux écrit au N° 2:

« Marie a été très cachée dans sa vie, c'est pourquoi elle est appelée par le Saint-Esprit et l'Eglise: *alma Mater, Mère cachée et secrète*. »

Le sens qu'il donne à ce mot « *alma* », cachée et secrète, le fait qu'il attribue cette dénomination au Saint-Esprit et à l'Eglise (au Saint-Esprit dans l'écriture et à l'Eglise dans la Liturgie), prouve qu'il choisit pour origine de ce mot, non pas le latin *alere*, nourrir (3), mais le verbe hébreu *alam*, se cacher, être caché. De ce verbe, en hébreu, dérive le substantif *almah*,

(2) Aussitôt après la première phrase, où il y a déjà quelques mots de biffés et quatre de changés, le manuscrit porte un alinéa entier de six lignes et demie complètement biffé.

Le voici :

« Marie a été très peu connue dans le premier avènement de son Fils, mais elle le doit être beaucoup dans le second. Si elle a été cachée dans le premier avènement, c'a été par une économie admirable, afin que son Fils Jésus en fût connu; mais elle sera révélée dans le second, afin que la connaissance parfaite (de son Fils) et son règne entier arrive sur la terre. »

Ce petit alinéa résume nettement tout ce qui est exprimé dans les numéros 2-12. Le Bienheureux, frappé par cette idée de la « Mère cachée et secrète », n'écoula que son inspiration. Il écrivit au lieu d'un alinéa, cinq pages splendides, fruit de ses savantes méditations. Le petit alinéa devenant alors inutile, il le supprima plus tard en relisant son manuscrit. Car l'encre est d'une couleur différente.

Si donc le Bienheureux n'avait pas songé d'abord à écrire une Introduction, il y a été amené par le développement normal de sa pensée.

(3) Voir GÉRARD JEAN VOSSIO, *Etymologicon linguae latinae*. Naples, 1772, p. 2. « *Almus ab alendo dicitur*. »

vierge, jeune fille vivant dans la retraite, cachée aux yeux des hommes parce qu'elle est vierge. Telle était, en effet, la coutume orientale. Au témoignage de Saint Jérôme (4) la version d'Aquila, au chapitre XXIV de la Genèse, traduit le mot *almah*, dit de Rebecca, par l'adjectif *cachée* seulement. D'où les latins ont pris ce nom pour signifier les choses ou les personnes saintes, car plus une chose est sacrée, moins on la produit, plus on la cache.

Grammaticalement, les deux étymologies sont possibles, et « *alma Mater* » peut signifier ou bien mère nourricière, comme un étudiant dira de son collège, ou bien mère cachée et secrète, comme le Père de Montfort dit de Marie. Cette dernière explication est très conforme au sens donné par le Saint-Esprit au mot « *almah* » (Is. VII, 14) et elle met en un relief saisissant l'intonation de l'antienne, où le mot « *alma* » est si nettement distingué des autres. Marie est donc bien appelée « *par le Saint-Esprit et par l'Eglise* » Mère cachée et secrète.

2° DEUX RAISONS DE CET EFFACEMENT

Montfort donne deux raisons de cet effacement: l'humilité et la transcendance de la Vierge. Marie a demandé au Seigneur de la cacher le plus possible, et de son côté Dieu l'a voulue si belle qu'il est seul capable de la connaître.

A) L'humilité de Marie.

« Son humilité a été si profonde qu'elle n'a point eu sur la terre d'attrait plus puissant et plus continu que de se cacher elle-même et à toute créature; pour n'être connue que de Dieu seul. » (N° 2.)

Marie est, en effet, la femme idéale, et, comme telle, elle devait avoir une prédilection marquée pour la modestie, le plus bel ornement de la femme. Elle est de plus la sainte par excellence, et alors l'humilité s'impose absolument. Plus l'édifice de la sainteté doit s'élever, plus les bases de l'humilité doivent être profondes.

3 Non seulement Marie se cache, mais elle supplie Dieu de la cacher:

« Dieu, pour l'exaucer dans les demandes qu'elle lui fit de la cacher, appauvrir et humilier. »

De telles prières lui étaient si agréables! Il n'est donc pas étonnant qu'il ait

... « pris plaisir à la cacher dans sa conception, dans sa naissance, dans sa vie, dans ses mystères, dans sa ré-

(4) Lib. III, in cap. VII, Isalae.

« *surrection et assumption à l'égard de presque toute créature humaine.* » (N° 3).

Tous ses mystères, en effet, restèrent à peu près inconnus, même de ceux auprès desquels elle vivait.

D'abord ses parents:

« Ses parents même ne la connaissaient pas... »

...quo! qu'en aient dit les livres apocryphes, spécialement le *Protévangile de Jacques* (5). Ils devaient soupçonner quelque chose de sa sainteté, soit pour en avoir été prévenus par un ange, comme le dit le même Protévangile, soit à cause du miracle de la virginité féconde. Mais ils « *ne la connaissaient pas* », parce qu'ils ne pouvaient avoir idée de sa véritable grandeur: sa destination à la Maternité divine. Elle l'ignorait du reste elle-même à ce moment-là.

Ensuite les Anges:

« Et les anges se demandaient souvent les uns aux autres: Quae est ista... Qui est celle-là? Parce que le Très-Haut la leur cachait, ou, s'il leur en découvrait quelque chose, il leur en cachait infiniment davantage. »

En effet, de science naturelle, les Anges pouvaient connaître le côté extérieur de la vie de Marie. Mais sa vie intime, ses actes intérieurs, qui se succédaient jour et nuit sans interruptions, depuis son Immaculée-Conception, et qui la faisaient croître en grâce à chaque instant dans des proportions inouïes (6), personne ne pouvait le connaître, si ce n'est Dieu, et ceux à qui Dieu le révélait. Par la *vision béatifique*, les Anges voyaient, mais ne comprenaient pas les grandeurs de Marie, celles-ci lui venant de la Maternité divine et, en dernière analyse, de Dieu. Voilà pourquoi « *Si Dieu leur en révélait quelque chose, il leur en cachait infiniment davantage* ».

Enfin les hommes qui l'avaient sous les yeux:

« Dieu le Père a consenti qu'elle ne fit point de miracle dans sa vie, du moins qui éclatât, quoiqu'il lui en eût donné la puissance. Dieu le Fils a consenti qu'elle ne

(5) NEUBERT, *Marie dans l'Eglise anténicéenne*, p. 160-165.

(6) Tout ceci a été établi en Mariologie dogmatique.

« parlât presque point, quoiqu'il lui eût communiqué sa
« sagesse. Dieu le Saint-Esprit a consenti que ses Apôtres
« et ses Évangélistes n'en parlassent que très peu et qu'au-
« tant qu'il était nécessaire pour faire connaître Jésus-
« Christ, quoiqu'elle fût son Epouse fidèle. » (N° 4.)

Cette conspiration du silence, souhaitée par Marie, demandée par Marie, nous donne partiellement la raison pour laquelle Marie est restée inconnue de son vivant. Comment les hommes auraient-ils connu Marie, puisque toute lumière pour cela leur était providentiellement refusée ?

- 5 B) La transcendance de Marie nous explique pourquoi la Vierge est restée cachée même après sa mort. Dieu a voulu Marie si belle qu'il est seul capable de la connaître.

Elle appartient à un ordre spécial, unique dans le monde surnaturel, l'ordre de la Maternité divine, intermédiaire entre l'ordre d'union hypostatique et l'ordre de la grâce et de la gloire (7). Il est donc impossible de lui appliquer les méthodes ordinaires du raisonnement humain par voie de déductions rigoureuses. Elle est le domaine exclusif de la souveraine liberté et de la toute-puissante liberté de Dieu. Notre devoir est seulement d'admirer et de montrer la convenance de ce qu'il a plu à Dieu de faire (8).

Montfort se range du côté de ceux qui admirent. Plus que cela, il affirme au n° 5 et il prouve aux numéros suivants (6-12) que personne ne peut comprendre Marie autant qu'elle peut être comprise, hormis Dieu seul.

Affirmation :

« Marie est l'excellent chef-d'œuvre du Très-Haut (Dieu le Père) dont il s'est réservé la connaissance et la possession. Marie est la Mère admirable du Fils, qu'il a pris plaisir à humilier et à cacher pendant sa vie, pour favoriser son humilité, la traitant du nom de Femme, Mullier, comme une étrangère, quoique, dans son cœur il l'estimât et aimât plus que tous les Anges et tous les hommes. Marie est la fontaine scellée et l'Epouse fidèle du Saint-Esprit où il n'y a que lui qui entre. Marie est le Sanctuaire et le repos de la Sainte Trinité, où Dieu est plus magnifiquement et plus divinement qu'en aucun autre lieu de l'univers sans excepter sa demeure sur les Chéru-

(7) Voir M. M. D., spécialement le n° 300.

(8) Voir DOM RENAUDIN, *La Doctrine de l'Assomption de la Très Sainte Vierge*, Téqui, Paris, 1913, p. 66

« bins et les Séraphins ; et il n'est pas permis à aucune
« créature, quelque pure qu'elle soit, d'y entrer sans
« un grand privilège. »

Dans ce passage Montfort accumule les expressions bibliques pour montrer jusqu'à quel point Dieu se réserve la possession de Marie, comme il se réservait autrefois la possession du Temple et de l'Arche (surmontée de Chérubins) (9), comme l'époux des cantiques se réservait la possession de l'épouse, en l'appelant jardin fermé, fontaine scellée (10), etc... Pour garder même plus sûrement son trésor, il affecte extérieurement de ne pas y attacher tant de prix. Cependant l'expression « Femme, Mullier » dont il est ici question ne revêt pas nécessairement cette idée d'indifférence. Notre-Seigneur ne l'emploie que dans les grandes circonstances (Cana, le Calvaire), où le Rédempteur fait appel à la Corédemptrice, le Nouvel Adam à la Nouvelle Eve (11). Tant qu'Eve contribue à la chute, elle est nommée « Mullier » (12). Quand Marie collabore à la réparation, elle est nommée « Mullier ».

6

Preuves. Malgré l'enthousiasme lyrique dont ce passage déborde, l'argumentation est très bien menée. La parole du Père de Montfort est chargée de réminiscences bibliques, liturgiques, et patristiques, qui nous entraîneraient trop loin s'il fallait tout reconstituer. Contentons-nous d'indiquer les fils conducteurs de sa pensée.

La première preuve est cherchée dans les merveilles incompréhensibles que Dieu a opérées en Marie.

« Je dis avec les Saints : la divine Marie est le paradis terrestre du nouvel Adam, où il s'est incarné par l'opération du Saint-Esprit, pour y opérer des merveilles incompréhensibles. C'est le grand et divin monde de Dieu, où il a des beautés et des trésors ineffables. C'est la magnificence du Très-Haut, où il a caché comme en son sein, son Fils unique et en lui tout ce qu'il y a de plus excellent et de plus précieux. Oh ! oh ! que de choses grandes et cachées ce Dieu puissant a faites en cette créature admirable, comme elle est elle-même obligée de le dire, malgré sa humilité profonde : Fecit mihi magna qui potens est (13). Le monde ne les connaît pas parce qu'il en est incapable et indigne. »

Ainsi, il n'est pas étonnant que Marie ne soit pas connue, puisque personne ne peut la connaître. C'est ce

(9) Qui sedes super Cherubim. Ps. LXXIX, 2.

(10) Cant. IV, 12.

(11) M. M. D., N° 198.

(12) Gen., chap. III.

(13) Luc, I, 49.

qui ressort de cette première preuve, dont les éléments seront longuement développés plus tard. Inutile de s'y attarder pour le moment.

- 7 La deuxième preuve invoque le témoignage d'abord des saints, puis de l'univers en général, enfin du ciel, de la terre et des enfers en particulier.

Voici le témoignage des Saints :

« Les Saints ont dit des choses admirables de cette sainte cité de Dieu : et ils n'ont jamais été plus éloquents et plus contents (14), comme ils l'avouent eux-mêmes que quand ils en ont parlé. Après cela ils s'écrient que la hauteur de ses mérites, qu'elle a élevés jusqu'au trône de la Divinité ne se peut apercevoir (15) ; que la largeur de sa charité, qu'elle a plus étendue que la terre, ne se peut mesurer ; que la grandeur de sa puissance, qu'elle a jusque sur un Dieu même, ne se peut comprendre (16) ; et enfin que la profondeur de son humilité et de toutes ses vertus et ses grâces, qui sont un abîme, ne se peut sonder. O hauteur incompréhensible ! O largeur ineffable ! O grandeur démesurée ! O abîme impénétrable ! »

Si les âmes les plus élevées en sainteté et les plus habituées à scruter le monde surnaturel proclament ainsi leur impuissance à scruter le mystère de Marie, qu'en sera-t-il des âmes ordinaires?...

- 8 Voici maintenant le témoignage de l'univers entier :

« Tous les jours, d'un bout de la terre à l'autre, dans le plus haut des cieux, dans le plus profond des abîmes, tout prêche, tout publie l'admirable Marie. Les neuf chœurs des Anges (au ciel), les hommes de tous sexes, âges, conditions, religions, bons et mauvais (sur la terre), jusqu'aux diables (en enfer), sont obligés de l'appeler bienheureuse, bon gré, mal gré, par la force de la vérité. »

(14) D'après un mot de SAINT BERNARD, Sermo IV, de Assumptione. Voir Brév. Rom. 22 août, 4^e leçon.

(15) SAINT GRÉGOIRE LE GRAND, Expositio in I Regum, Cap. I. « Marie n'est-elle pas cette montagne sublime, qui pour arriver à concevoir le Verbe Eternel a élevé la masse de ses mérites au-dessus de tous les chœurs des Anges, jusqu'au trône même de la Divinité. »

(16) SAINT ANDRÉ DE CRÈTE (Apud Nicomedum monachum) dit : « Pour ce qui concerne Marie, à vrai dire, tout est nouveau : aucun esprit ne peut le concevoir, ni aucune langue l'exprimer. »

Et SAINT GERMAIN DE CONSTANTINOPLE (Oratio in Mariæ Zonam) : « Tout ce qui vous touche de près, ô Mère de Dieu, est incroyable et admirable. Tout surpasse la nature. Tout surpasse notre raison et nos forces. »

Après cette vue d'ensemble, entrons dans le détail, et voyons ce qui se passe au ciel :

« Tous les Anges dans les cieux lui crient incessamment, comme dit saint Bonaventure : « Sancta, sancta, sancta Maria Dei Genitrix et Virgo » (17) et lui offrent millions et millions de fois tous les jours la salutation des Anges : « Ave Maria, etc..., se prosternant devant elle, et lui demandant pour grâce de les honorer de quelques-uns de ses commandements. Jusqu'à saint Michel, (qui), dit saint Augustin, quoique le premier de toute la cour céleste, est le plus zélé à lui rendre et à lui faire rendre toutes sortes d'honneurs, toujours en attente pour avoir l'honneur d'aller, à sa parole, rendre service à quelqu'un de ses serveurs. »

Quelle reine, à qui de si grands princes se font gloire d'être soumis!...

- 9 Puis le témoignage spécial de la terre :

« Toute la terre est pleine de sa gloire, particulièrement chez les chrétiens, où elle est prise pour tutélaire et protectrice en plusieurs royaumes, provinces, diocèses et villes. Plusieurs cathédrales consacrées à Dieu sous son nom (18). Point d'église sans autel en son honneur : point de contrée ni canton, où il n'y ait quelque-une de ses images miraculeuses où toutes sortes de maux sont guéris et toutes sortes de biens obtenus. Tant de confréries et de congrégations en son honneur, tant de religions (c'est-à-dire d'ordres ou d'instituts religieux) sous son nom et sa protection, tant de confrères et sœurs de toutes les confréries, et tant de religieux et de religieuses qui publient ses louanges et qui annoncent ses miséricordes ! Il n'y a pas un petit enfant, qui, en bégayant l'Ave Maria ne la loue ; il n'y a guère de pécheurs, qui, en leur endurcissement même, n'aient en elle quelque étincelle de confiance. »

Et pour terminer, le témoignage de l'enfer :

« Et il n'y a pas même de diable dans les enfers, qui, en la craignant, ne la respecte. »

* |
**

(17) « Sainte, sainte, sainte êtes-vous, ô Marie, Mère de Dieu et Vierge ». Tiré du Psallerium majus, hymne ad instar Hymni Ambrosiani (Te Deum). On sait que Saint Bonaventure a ainsi composé un office marial où tous les Psaumes et toutes les hymnes sont accommodés à Marie. Le P. de Montfort le cite plusieurs fois.

(18) Voir page 17.

Emporté par son élan, Montfort n'aurait-il pas dépassé son but? Il voulait prouver que Marie n'est pas assez connue, et il vient de dire qu'elle est partout exaltée, honorée, ou du moins redoutée.

Il n'en est rien cependant. Une série de trois petites remarques donne la véritable conclusion, celle qui constitue la preuve des affirmations précédemment énoncées :

10 1^{re} Remarque. Marie est déjà très louée, mais on ne la louera jamais assez :

« Après cela il faut dire en vérité avec les saints :

« De Maria nunquam satis... »

« On n'a point encore assez loué, exalté, honoré, aimé et servi Marie. Elle a mérité encore plus de louanges, de respects, d'amours et de services. »

Les mots « De Maria nunquam satis » sont écrits dans le manuscrit en très gros caractères. Et on devine en les voyant la joie que le Bienheureux éprouvait à les tracer.

11 2^e Remarque. La gloire extérieure que l'on connaît n'est rien, près de la gloire intérieure que l'on ne connaît pas :

« Après cela, il faut dire avec le Saint-Esprit : Omnis gloria ejus filiae Regis ab intus. Toute la gloire de la fille du Roi est au-dedans (19). Comme si toute la gloire extérieure que lui rendent à l'envi le ciel et la terre n'était rien, en comparaison de celle qu'elle reçoit du dedans par le Créateur, et qui n'est point connue des petites créatures, qui ne peuvent pénétrer le secret des secrets du Roi. »

3^e Remarque. Pour connaître la Mère, il faudrait connaître le Fils, puisqu'elle est une digne Mère de Dieu :

« Après cela, il faut s'écrier avec l'Apôtre : « Nec oculus vidit, nec auris audivit nec in cor hominis ascendit. Ni l'œil n'a vu, ni l'oreille n'a entendu, ni le cœur de l'homme n'a compris (20) les beautés, les grandeurs et excellen-

(19) Psaume XLIV, 14.

(20) I, Cor., II, 9.

« ces de Marie, le miracle des miracles (21) de la grâce, de la nature et de la gloire. Si vous voulez comprendre la Mère, dit un saint (22) comprenez le Fils. C'est une digne Mère de Dieu : Hic tacet omnis lingua. Que toute langue demeure muette ici. »

En effet, la Maternité divine est ce qui explique la grandeur incomparable de Marie. Et elle est elle-même tellement nouvelle, tellement unique : *Habet dignitatem quamdam infinitam*, dit Saint Thomas (I, qu. XXV, art. VI, ad 4). Elle confère une dignité en quelque sorte infinie. Comment ne pas rester muets d'admiration devant un tel prodige? Mais aussi comment oser affirmer que Marie est suffisamment honorée?...

§ III. — MARIE DOIT ETRE PLUS CONNUE

13 Cette conclusion est exprimée dans la fin du n^o 13. Mais elle est préparée par le début du même numéro, où le Père de Montfort rappelle brièvement ce qu'il a dit précédemment :

« Mon cœur vient de me dicter tout ce que je viens d'écrire avec une joie particulière, pour montrer que la divine Marie a été inconnue jusqu'ici, et que c'est une des raisons pour lesquelles Jésus-Christ n'est point connu comme il doit l'être. »

Nous sommes désormais en mesure de comprendre cette phrase, à la lumière du contexte précédent. Cueillons aussi au passage la preuve de l'enthousiasme avec lequel Montfort s'est livré à la composition de son ouvrage. Et tâchons d'imiter cet enthousiasme dans l'étude que nous en faisons nous-mêmes.

Et revenons à notre conclusion :

« Si donc, comme il est certain, la connaissance et le règne de Jésus-Christ arrivent dans le monde, ce ne sera que par une suite nécessaire de la connaissance et du règne de la très sainte Vierge, qui l'a mise au monde la première fois, et le fera éclater la seconde. »

(21) *Miraculum miraculorum*: S. Jean Damasc. (Oratio 1^{re} de Nativ. B. M. V.)

(22) SAINT BRUNO D'ASTI (in Matth., p. I, cap. IX.) Nous avons vu plus haut un texte semblable de S. Laurent de Brindisi.

Une conclusion ne mériterait pas ce nom si elle avait besoin d'être expliquée. Celle-ci ressort clairement de tout ce qui précède, surtout quand on se rappelle la première phrase: « *C'est par Marie que Jésus doit régner dans le monde* ».

Cette introduction remplit bien son rôle. Elle dispose admirablement les esprits à entreprendre l'étude du livre qu'elle annonce. Elle nous prépare déjà aux merveilles que nous aurons à examiner, comme le majestueux portique d'une cathédrale jette les visiteurs dans l'admiration, et les invite à pénétrer à l'intérieur pour contempler dans le détail les splendeurs de la maison de Dieu. Devant ce « *miracle des miracles de la grâce, de la nature et de la gloire* » (n° 12) l'admiration se changera en ardeur au travail. Nous serons portés à étudier, parce que nous voudrions connaître un peu mieux les grandes choses opérées par Dieu en faveur de cette humble petite Vierge.

PARTIE I

DE LA VRAIE DÉVOTION EN GÉNÉRAL

CHAPITRE I

NECESSITÉ DE LA VRAIE DÉVOTION

Nous avons déjà indiqué plus haut (1) les divisions et subdivisions de ce premier chapitre. En conséquence, nous l'étudierons d'après le plan suivant:

ART. I: Nature de la nécessité de la Vraie Dévotion.
(14-15).

ART. II: Fondement de cette nécessité: la Volonté divine.

SECTION 1: Avant l'Incarnation (16).

SECTION 2: Dans l'Incarnation (17-21).

SECTION 3: Après l'Incarnation (22-36).

ART. III: Étendue de cette nécessité. (37-59).

1° Marie, *Reine des Cœurs* (37-38).

2° Marie nécessaire aux hommes.

a) Pour se sauver (39-42).

b) Pour atteindre la perfection (43-48).

c) Dans les derniers temps (49-59).

(1) Voir pages 36-41.

ARTICLE I

Nature de la Nécessité de la vraie dévotion

(14-15)

- 14 « J'avoue avec toute l'Eglise que Marie, n'étant qu'une pure créature sortie des mains du Très-Haut, comparée à sa majesté infinie, est moindre qu'un atome ou plutôt n'est rien du tout, puisque il est seul « Celui qui est » (Ez. III, 14) et que par conséquent ce grand Seigneur, toujours indépendant et suffisant à lui-même, n'a pas eu ni n'a encore absolument besoin de la très sainte Vierge pour l'accomplissement de ses volontés et pour la manifestation de sa gloire. Il n'a qu'à vouloir pour tout faire. »
- 15 « Je dis cependant que, les choses supposées comme elles sont, Dieu ayant voulu commencer et achever ses plus grands ouvrages par la très sainte Vierge depuis qu'il l'a formée, il est à croire qu'il ne changera point de conduite dans les siècles des siècles, car il est Dieu et ne change point en ses sentiments ni en sa conduite. »

Marie est nécessaire, aussi bien à Dieu qu'aux hommes. Mais, entendons-nous bien !

1° Il ne s'agit pas d'une nécessité absolue, résultant de la nature des choses ou imposée à Dieu par violence ou par défaut d'autres moyens. Dieu est « Celui qui est », c'est-à-dire dont l'existence s'identifie avec l'essence. Il est donc seul l'être absolument nécessaire, qui ne peut pas ne pas exister, et qui n'a besoin de rien ni de personne. Tout ce qui existe en dehors de lui, est l'œuvre souverainement libre de sa toute-puissance créatrice. Comparée à Dieu, Marie est « moindre qu'un atome, ou plutôt n'est rien du tout ». Elle aurait très

bien pu ne pas exister. Elle n'est donc pas nécessaire. Et de plus, personne ne peut l'imposer à « ce grand Seigneur toujours indépendant et suffisant à lui-même... » qui « n'a qu'à vouloir pour tout faire ».

2° Il s'agit d'une nécessité hypothétique. Une chose qui n'est pas nécessaire absolument parlant, peut le devenir à la suite d'une volonté irrévocable, qui l'a choisie librement et imposée de même. Ainsi en a-t-il été pour Marie. Dieu a voulu commencer et achever par elle ses plus grands ouvrages. Sans être indispensable, ce moyen lui a paru plus indiqué pour atteindre la fin qu'il poursuivait. Il réalisait le plan de revanche correspondant à la première chute et était le plus apte à proclamer lui-même et à prouver dans le monde la plus grande gloire de Dieu seul.

Or Dieu s'est défini lui-même dans Malachie (III, 16) : *Ego enim Dominus et non mutor* ; Je suis le Seigneur et je ne change pas. Quelle raison du reste aurait-il de changer ? Parce qu'il s'est trompé la première fois ? Cela répugne à son infinie Sagesse et n'est pas moins contredit par l'étude impartiale des faits tels qu'ils se sont réalisés. Parce que la beauté qu'il a donnée à Marie pourrait lui porter ombrage à lui-même ? Il est seul « celui qui est » et « comparée à sa majesté infinie », Marie, avec toutes les richesses naturelles et surnaturelles dont elle a été comblée, « est moindre qu'un atome ou plutôt n'est rien du tout » ; elle le reconnaît elle-même dans son « Magnificat » : « *Quia respexit humilitatem ancillae suae* » (2). Encore tout cela ne lui a-t-il été donné qu'en vue de sa maternité corédemptrice : « Pour commencer... ses plus grands ouvrages » par elle.

La conclusion s'impose donc : « il est à croire qu'il (Dieu) ne changera point de conduite dans les siècles des siècles », et ainsi Marie est nécessaire de par la volonté divine, c'est-à-dire d'une nécessité hypothétique. (N° 39).

(2) Parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante. • Luc, I, 48.

ARTICLE II

Fondement de la nécessité de la vraie dévotion : - La volonté divine -

(16-36)

Après avoir affirmé aux n^{os} 14 et 15 que la nécessité de la dévotion à Marie provient de la libre volonté divine, Montfort prouve rigoureusement cette vérité du n^o 16 au n^o 36. On ne peut le nier, en effet : si nous étudions la conduite de chacune des personnes divines : 1^o Avant l'Incarnation, 2^o Dans l'Incarnation, 3^o Après l'Incarnation, Marie se présente invariablement comme le moyen dont Dieu a voulu se servir.

Le Bienheureux procède très sommairement. Sachant qu'il n'a pas affaire à « des esprits forts », il se contente d'énoncer les faits sans les prouver. (Voir n^o 26.) Rien de plus facile cependant que d'appuyer ses affirmations par un simple rappel des vérités théologiques exposées ailleurs et de montrer que ses affirmations sont en tout conformes à la plus pure doctrine de l'Eglise.

SECTION I

Avant l'Incarnation

(16)

Suivant la règle des *appropriations*, Montfort parle toujours séparément de chacune des personnes de la Très Sainte Trinité. Il arrive ainsi à nous faire admirer davantage et sous tous ses aspects cette vérité fondamentale : Dieu a voulu se servir de la Très Sainte Vierge.

16 § 1. — CONDUITE DE DIEU LE PÈRE AVANT L'INCARNATION.

« Dieu le Père n'a donné son unique au monde que par Marie. Quelques soupirs qu'aient poussés les patriarches, quelques demandes qu'aient faites les prophètes et les Saints de l'Ancienne Loi, pendant quatre mille ans, pour avoir ce trésor, il n'y a eu que Marie qui l'ait mérité et trouvé grâce devant Dieu par la force de ses prières et la hauteur de ses vertus. Le monde étant indigne, dit saint Augustin, de recevoir le Fils de Dieu immédiatement des mains du Père, il l'a donné à Marie afin que le monde le reçut par elle. » (N^o 16, 1^{er} alinéa).

L'Incarnation étant une œuvre de puissance, elle est attribuée ordinairement à Dieu le Père. C'est donc à lui, selon notre façon ordinaire de comprendre, de décider l'envoi de son Fils sur la terre au moment qu'il voudra. Or, dit le Bienheureux, il n'a voulu le donner que par Marie. Elle fut seule à le mériter.

Le mérite de Marie par rapport à l'Incarnation est un mérite de convenance, ayant pour objet non l'Incarnation elle-même, mais quelques-unes de ses circonstances (3). Par la véhémence de ses prières et par

(3) M. M. D., N^{os} 10, 11 et 230.

la sublimité de ses vertus, Marie a mérité et obtenu ce que tant d'autres avaient inutilement souhaité voir pendant quatre mille ans. Dieu a voulu commencer par elle son œuvre la plus grande. Comment pourrait-il répudier maintenant celle qui l'a si merveilleusement servi? Ou alors pourquoi tant de vertus et de grâces?

§ 2. — CONDUITE DE DIEU LE FILS AVANT L'INCARNATION.

« Le Fils de Dieu s'est fait homme pour notre salut, mais en Marie, et par Marie ». (N° 16, 2^e alinéa).

Ces deux lignes nous donnent tout le plan de l'Incarnation, attribué à la Sagesse du Fils.

Pour réaliser son œuvre, le Fils de Dieu avait bien d'autres voies à sa disposition. S'il a choisi celle-là, c'est très librement, parce qu'il jugeait meilleur, quoique non absolument nécessaire, de se servir de Marie. Sa conception et sa naissance prouvent la réalité de sa nature humaine, en même temps que le rôle exercé par Marie à partir de ce moment rendent plus manifeste l'intention du Verbe de « récapituler », reprendre par le début toute son œuvre, étant lui-même le nouvel Adam et Marie la nouvelle Eve (4). C'est toute la prédestination de la Vierge qui est affirmée dans ces mots. A côté de Jésus, prédestiné à être le Verbe incarné, Marie, de toute éternité, apparaît prédestinée à être sa Mère, la vraie Mère de Dieu. C'est là une prédestination supérieure à celle de toute créature, d'une supériorité non seulement de degré, mais d'ordre. Il n'est donc pas étonnant qu'elle entraîne une profusion de grâces à nulle autre pareille, à tel point que Dieu seul soit capable d'en mesurer l'étendue (5).

Souvenons-nous aussi que ce n'est pas seulement *en* Marie, mais *par* Marie que le Fils de Dieu s'est fait homme pour notre salut. Par conséquent, par cette prédestination éternelle, la divine Sagesse a voulu unir Marie à Jésus et se servir d'elle pour l'accomplissement de ses œuvres. Non seulement à l'Incarnation, mais pendant tous les siècles, Jésus sauve les âmes en Marie et par Marie. Et ils avaient raison les Pères anciens de

(4) Voir Saint Irénée, Adv. Hæreses, LIII, Cap. XXII. C'est ce qu'on a appelé la « récapitulation » ou encore la « récirculation ». Les mêmes moyens qui avaient servi à notre ruine, servent à notre rédemption.

(5) Voir la Bulle « Ineffabilis ».

définir l'Incarnation: « l'Economie, c'est-à-dire le plan du salut, par la Vierge Marie » (6). Ils avaient raison également les artistes, qui nous ont laissé la gracieuse image de « la Vierge à l'encrier »; Marie porte sur le bras gauche son divin Fils et elle lui présente de la main droite un encrier, afin qu'il lui plaise d'écrire sur le livre de vie les noms de tous ceux qu'elle lui recommande. Les fidèles, en effet, n'ont jamais oublié que Marie, la grande prédestinée, est le moyen par excellence d'assurer leur propre prédestination éternelle.

§ 3. CONDUITE DU SAINT-ESPRIT AVANT L'INCARNATION.

« Dieu le Saint-Esprit a formé Jésus-Christ en Marie, mais après lui avoir demandé son consentement par un des premiers ministres de sa cour. » (N° 16, 3^e alinéa).

Bien qu'étant une œuvre extérieure, et, comme telle, commune aux trois personnes divines, la formation de l'humanité du Verbe incarné dans le sein de Marie est ordinairement attribuée au Saint-Esprit. C'est pourquoi le Saint-Esprit est dit « principe actif » de la conception de Jésus-Christ.

Montfort considère, en cette formation, ce qui concerne la dévotion à Marie, et il énonce cette vérité capitale: le Saint-Esprit ne forma Jésus-Christ en Marie qu'après lui avoir demandé son consentement par un des premiers ministres de sa cour.

Nous nous trouvons ici en présence du fait historique de l'Annonciation. Evidemment, le consentement de la Vierge n'était pas *absolument* nécessaire. Rigoureusement parlant même, le Verbe aurait pu prendre malgré elle la nature humaine dans ses entrailles. Mais « les choses étant supposées comme elles sont » (n° 15) et Dieu ayant voulu faire dépendre l'Incarnation du libre consentement de Marie, il en résulte que la Vierge a été mise par le Saint-Esprit au commencement de ce grand ouvrage, de ce miracle des miracles: l'Incarnation du Verbe. N'y a-t-il pas là déjà une magnifique annonce de l'union active et continuelle de la corédemptrice aux côtés du Rédempteur? On ne procède pas avec tant de respect et de magnificence, quand on a la pensée de mettre au rebut l'instrument dont on s'est servi!

(6) Voir SAINT JUSTIN, Dialogus cum Tryphone, n° 120.

SECTION II

Dans l'Incarnation

1^{ère} Question

Conduite de Dieu le Père dans l'Incarnation

(17)

17 « Dieu le Père a communiqué à Marie sa fécondité
« autant qu'une pure créature en était capable, pour lui
« donner le pouvoir de produire son Fils et tous les
« membres de son corps mystique. »

Dans cette phrase, il y a deux membres principaux : Dieu le Père, en effet, a communiqué à Marie sa fécondité pour lui donner le pouvoir de produire : 1^o son Fils ; 2^o tous les membres de son corps mystique. Il y a aussi une incidente limitative retombant sur chacune des deux propositions : « Autant qu'une pure créature en était capable ».

1^o Pouvoir de produire le Fils : en quel sens cela est-il vrai?...

« Dieu le Père a communiqué à Marie sa fécondité
« autant qu'une pure créature en était capable, pour lui
« donner le pouvoir de produire son Fils. »

Cette première proposition nous oblige à rappeler quelques notions théologiques assez élevées.

Saint Thomas (7) distingue la cause et le sujet de la filiation.

(7) II pars., qu. XXXV, art. 5.

La cause, c'est la naissance, moyennant laquelle une personne vivante procède d'une autre personne vivante, en recevant de cette dernière une nature semblable à celle qu'elle possède elle-même. Le sujet de la filiation c'est la personne même qui procède de l'autre par voie de naissance.

Or le Fils de Dieu a deux naissances, l'une par laquelle, il procède du Père de toute éternité et selon sa nature divine ; l'autre par laquelle il procède de Marie dans le temps et selon sa nature humaine.

Le Fils de Dieu a donc deux raisons d'être appelé Fils, bien qu'il n'ait qu'une seule filiation : la naissance cause de la filiation affecte la nature, qui est double en Notre-Seigneur. Mais la filiation elle-même affecte la personne qui est une en Notre-Seigneur. Le même Verbe Incarné est donc réellement Fils de Marie comme il est réellement Fils du Père Éternel, malgré les deux naissances réellement distinctes.

Mais de quelle façon Marie participe-t-elle à la fécondité du Père?

Elle n'eut évidemment aucune part à l'acte par lequel Dieu le Père engendre son Fils, ni avant, ni pendant, ni après l'Incarnation, bien que cet acte soit éternel, et par conséquent permanent. Il s'agit simplement, d'une participation à la fécondité du Père qui lui permettait de produire dans le temps et selon une naissance temporelle, le même Fils qui procède du Père dans l'éternité et par une naissance éternelle. Ce n'est donc pas dans la naissance, cause de la filiation, que Dieu le Père et Marie sont associés, c'est dans le terme de cette double naissance : tous deux ont le même Fils. Mais en tant que Dieu, ce Fils n'a pas de Mère ; en tant qu'homme, il n'a pas de Père.

Une telle association cependant est souverainement honorable pour Marie : le même Fils, commun à l'un et à l'autre, est le nœud inviolable de son alliance avec Dieu le Père et le gage éternel de leurs affections mutuelles (8). L'acte générateur du Père étant éternel, et se reproduisant à chaque instant, au moment de l'Incarnation cet acte *coïncida* avec l'acte générateur de Marie. Et, à cet instant comme à celui de la Nativité, l'un et l'autre a pu dire au même Jésus : « Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui même » (9). Ainsi, Marie est associée en quelque manière (10), et autant qu'en est capable une pure créature, à la génération éternelle du Verbe.

(8) Voir BOSSUET, 1^{er} Discours sur la Nativité.

(9) Ps. II, 7.

(10) BOSSUET, loc. cit.

De plus, la génération temporelle du Verbe étant la réplique de sa génération éternelle (11), le Verbe Incarné est l'image parfaite de son Père dans sa divinité et l'image parfaite de sa Mère dans son humanité. Et ainsi Marie reçoit de Dieu le Père le pouvoir de reproduire à son image dans la nature humaine un Fils qui lui préexiste dans la nature divine; de le reproduire seule et sans le secours d'aucun autre principe; de le reproduire avec une telle perfection, que, dès le premier instant de sa conception, il ne manquait rien à sa nature humaine, et que la fécondité de Marie, sans être épuisée par cette conception, n'a cependant produit aucun autre fruit; de le reproduire, sans porter atteinte à sa virginité, mais bien plutôt en la consacrant: « *Matris integritatem non minuit, sed sacra- vit* » (12) de le produire dans la joie, et comme cause de joie pour elle-même et pour le monde; de ne pas s'en séparer en le produisant, comme par une sorte de circuminsession (13), d'abord pendant les neuf mois de la gestation, puis pendant les trente ans de la vie cachée, enfin pendant toute l'œuvre de la Rédemption, jadis, et maintenant, de la sanctification des âmes.

2° Pouvoir de produire les membres du corps mystique: en quel sens également?...

La même incidente limitative tombe aussi sur le deuxième membre:

« Dieu le Père a communiqué à Marie sa fécondité autant qu'une pure créature en était capable pour lui donner le pouvoir de produire son Fils et tous les membres de son corps mystique. »

Il n'y a que Dieu, en effet, qui puisse nous adopter pour enfants. Lui seul peut nous communiquer une nature qu'il est seul à posséder. En d'autres termes, il n'y a que Dieu à être cause efficiente principale de la grâce. Mais il peut donner à une créature le pouvoir de la causer instrumentalement. Ainsi l'humanité sainte du Christ, les Sacraments et les Prêtres sont, en même temps que Dieu, véritablement causes de la grâce. De la même façon il s'est plu à communiquer à Marie sa

(11) SAINT ALBERT LE GRAND, *Mariale*, ch. 23.

(12) « Il n'a pas diminué mais il consacré l'intégrité de sa Mère ».

(13) Attribut divin par lequel le Verbe ne quitte jamais le sein du Père et chacune des Personnes divines est présente dans l'autre.

propre fécondité, autant qu'une pure créature en était capable », pour qu'elle devint la Mère de la divine grâce, la Mère de tous ceux qui vivent de la vie de Dieu, qui sont les enfants adoptifs de Dieu et les membres du corps mystique de son Fils.

Et c'est à juste titre que Montfort attribue la communication de ce pouvoir touchant le corps mystique à Dieu le Père. Car de même qu'il est en toute vérité le principe de la filiation naturelle, de même nous aimons à le considérer comme le principe de la filiation adoptive. C'est lui qui l'a ordonnée de toute éternité. Le Saint-Esprit l'a réduite en acte et le Fils en a été la cause exemplaire et méritoire.

Signalons ici le moment où Marie est devenue notre Mère: dès le jour de l'Annonciation et non pas seulement au Calvaire. Quand Dieu le Père lui fit part de sa fécondité, ce fut pour produire simultanément et le corps physique et le corps mystique du Sauveur. Voir N° 32: « Une même Mère ne met pas au monde la tête ou le chef sans les membres..., etc... »

II^{ème} QuestionConduite de Dieu le Fils
- dans l'Incarnation -

(18-19)

Parlant des relations de Dieu le Fils avec sa divine Mère, Montfort les ramène à deux principales : *l'amour filial* et la *dépendance*. Le Verbe Incarné, étant vrai Fils de Marie, l'aima comme un tel Fils pouvait aimer une telle Mère : divinement, immensément, infiniment. Mais loin d'être satisfait encore, il l'associa à son œuvre de Rédemption, et d'une façon si admirable qu'il voulut dépendre d'elle.

**

§ I. — L'AMOUR FILIAL DE JÉSUS
POUR MARIE

18 « Dieu le Fils est descendu dans son sein virginal, « comme le nouvel Adam dans son Paradis terrestre, « pour y prendre ses complaisances et pour y opérer en « cachette des merveilles de grâce ».

La comparaison du sein virginal de Marie avec le Paradis terrestre, avec *l'Eden*, c'est-à-dire la terre vierge, remplie de richesses et de délices, est traditionnelle dans l'Eglise. On la retrouve dans *Saint Jean Chrysostome* (14), *Saint Grégoire le Thaumaturge* (15), *Saint Ephrem* (16), etc... Montfort était donc autorisé à employer cette image. Il l'affectionne du reste, et y revient longuement plus tard (N° 261) pour expliquer la pratique intérieure de l'esclave d'amour qui accomplit toutes ses actions en Marie.

(14) De mutatione nominum II.
(15) Oratio I de Annuntiatione.
(16) Hymne III sur l'Annonciation.

Jésus prend ses complaisances dans le sein de Marie : le sein de la Vierge est pour lui un lieu de délices, où il reste non par contrainte, mais par libre choix. S'il donne le nom d'*épouses* à toutes les âmes saintes en général, et spécialement aux vierges consacrées par l'Eglise ; s'il va jusqu'à contracter avec quelques-unes d'entre elles un véritable *mariage mystique*, que dirons-nous de celle qui est la sainte par excellence, la Vierge par antonomase et la Rose mystique ! Elle est l'Épouse par excellence, l'Épouse unique, parce que personne au monde ne l'est comme elle. En elle seule Dieu peut librement et toujours se complaire. A elle, avant tout autre, convient le chant d'amour des noces de l'Agneau.

Mais l'amour de Jésus pour sa Mère est un amour effectif. Il opère en cachette des merveilles de grâce. Ce sont des miracles déjà incompréhensibles pour nous, et de plus opérés « en cachette ». Dieu a fait Marie trop belle pour que nous puissions la comprendre. Il veut s'en réserver la connaissance et la possession (Voir N° 5). Jésus est le seul fils qui a eu en son pouvoir tous les moyens d'enrichir et de contenter sa Mère. Non seulement il lui était permis d'user de ce pouvoir, mais il le devait en qualité de fils et de bon fils. C'est l'ordre de la divine sagesse elle-même et la nature le réclame. En sorte que, là encore, si nous voulons comprendre la Mère, il faut d'abord comprendre le Fils. Que toute langue demeure muette ici (N° 12), surtout celle qui, après tant de preuves de l'amour filial de Jésus pour sa Mère, oserait encore traiter d'excessive notre dévotion envers Marie.

**

§ II. — L'ADMIRABLE DÉPENDANCE DE JÉSUS
A L'ÉGARD DE MARIE

Cette seconde relation du Verbe Incarné avec sa Mère déconcerte nos modestes conceptions. Comme dira Montfort au N° 139, « l'esprit humain se perd lorsqu'il fait une sérieuse réflexion à cette conduite de la Sagesse Incarnée ». C'est là le grand argument sur lequel il fondera la parfaite dévotion. « C'est par la très sainte Vierge que Jésus-Christ est venu au monde, et c'est aussi par elle qu'il doit régner dans le monde. » Voilà pourquoi il s'étend longuement sur cette dépendance, établissant d'abord le fait de cette dépendance,

puis les raisons de ce fait, enfin la nature de cette dépendance. Nous parcourrons plusieurs fois le texte, pour en exprimer toute la richesse.

1^o LE FAIT DE CETTE DÉPENDANCE

Ce fait est incontestable. Il est même de foi divine, puisque exprimé très clairement dans l'Évangile: « *Et erat subditus illis* », il leur était soumis, c'est-à-dire à Marie et à Joseph. (Luc, II, 51). Cette obéissance a été exaltée par Saint Bernard dans sa première homélie sur le *Missus est*. Et le Bienheureux, nouveau Saint Bernard, proclame au N^o 18, deuxième alinéa: « *O admirable et incompréhensible dépendance d'un Dieu, que le Saint-Esprit n'a pu passer sous silence dans l'Évangile, quoiqu'il nous ait caché presque toutes les choses admirables que cette Sagesse Incarnée a faites dans sa vie cachée* ».

Montfort résume la vie de Jésus en deux parties: l'une concerne ses rapports directs avec la Vierge, l'autre ses rapports avec les autres.

a) — **Ses rapports directs avec la Vierge.** Le Bienheureux parle avec enthousiasme de ce miracle d'un Dieu, qui donne un nouveau lustre à ses propres attributs, lorsqu'il semble les perdre pour l'amour de Marie.

« Dieu fait homme a trouvé sa liberté à se voir emprisonné dans son sein; il a fait éclater sa force à se laisser porter par cette petite fille; il a trouvé sa gloire et celle de son Père à cacher ses splendeurs à toutes les créatures d'ici-bas pour ne les révéler qu'à Marie. »

Et il continue en énumérant les diverses étapes de la vie de Jésus auxquelles il vient de faire allusion:

« Il a glorifié son indépendance et sa majesté à dépendre de cette aimable Vierge dans sa conception, dans sa naissance, dans sa présentation au Temple, dans sa vie cachée de trente ans. »

Puis ne pouvant oublier que Jésus est avant tout Jésus, c'est-à-dire Sauveur, il s'élève d'un bond au sacrifice et ajoute:

« Jusqu'à sa mort où elle devait assister, pour ne faire avec elle qu'un même sacrifice et pour être immolé par

« son consentement au Père Éternel, comme autrefois Isaac par le consentement d'Abraham à la volonté de Dieu. »

Enfin pour donner une idée complète de l'office de la Vierge par rapport à l'Agneau de Dieu qui porte les péchés du monde, il conclut par ces mots:

« C'est elle qui l'a allaité, nourri, entretenu, élevé et sacrifié pour nous. » (N^o 18, 1^{er} alinéa).

19

b) — **Ses rapports avec les autres.** Le Bienheureux examine rapidement le reste de la vie du Sauveur et nous le montre commençant ses miracles par Marie:

« Il a sanctifié saint Jean dans le sein de sa mère sainte Elisabeth par la parole de Marie; aussitôt qu'elle eût parlé Jean fut sanctifié, et c'est son premier et plus grand miracle de grâce. Il changea aux noces de Cana l'eau en vin, à son humble prière, et c'est son premier miracle de nature. »

Le Bienheureux de Montfort nous fait observer en outre que Jésus ne s'est pas contenté de commencer, mais qu'il a

« Continué ses miracles par Marie et qu'il les continuera jusqu'à la fin des siècles par Marie. (N^o 19).

Ce sont là de simples affirmations. Mais il n'est pas besoin d'accumuler des preuves pour constater la dépendance réelle de Notre-Seigneur à l'égard de sa Mère dans toutes les circonstances mentionnées par Montfort: conception, naissance, présentation au Temple, vie cachée de trente ans, préparation et immolation de Jésus, et miracles de grâce et de nature. Il suffit pour en être convaincu de se rappeler la dépendance absolue de l'enfant à l'égard de sa mère pendant les premières années de son existence, et, pour ce qui regarde Jésus, de lire et de comprendre l'Évangile.

A noter que, seule, l'explication donnée par Montfort montre le véritable but de la présence de Marie au Calvaire. Elle n'y était pas pour consoler son Fils; encore moins pour l'arracher aux mains de ses bourreaux; pas davantage poussée par son immense douleur. « On voit la Vierge debout près de la croix, remplie de la plus vive horreur pour le péché, mais contente cependant que son Fils s'immole pour le salut du genre humain, et communiant du reste si abondamment à ses

douleurs qu'elle eût volontiers pris sur elle, si c'eût été possible, tous les tourments de Jésus. » (17)

2^o LA RAISON DE CETTE DÉPENDANCE

Elle ne découle pas d'une obligation qui serait imposée au Verbe Incarné du fait de sa nature humaine, ou des préjugés de ses compatriotes; car alors Jésus aurait pu au moins se contenter de ce qui est exigé d'un enfant ordinaire. Et cependant il est allé beaucoup plus loin (Voir N° 139). Il a dépendu de sa Mère pendant toute sa vie terrestre et jusque dans sa mort et ses miracles (N°s 18 et 19). On ne peut donc chercher la raison de cette dépendance que dans la *volonté divine*: ainsi l'a voulu le Verbe Incarné. Cette raison s'impose lorsque nous arrivons aux dernières et plus sublimes catégories de dépendance: celle du Calvaire et celle des miracles. Elle est aussi la seule qui explique entièrement toutes les autres. Comme dit Mgr Gay (18): « La volonté qu'avait le Verbe d'appartenir avant tout et complètement à Marie a dû entrer comme une raison puissante dans le dessein qu'il avait formé de commencer sa vie temporelle par l'enfance ». Cette raison honore la souveraine liberté de Dieu et satisfait pleinement notre foi qui cherche à comprendre. Car, en somme, si Dieu l'a voulu, ce fut pour le mieux: n'est-il pas la Sagesse infinie?...

Maintenant pourquoi Dieu l'a-t-il voulu ainsi? Montfort le dit au N° 18, 2^e alinéa:

« O admirable et incompréhensible dépendance d'un Dieu, que l'Esprit-Saint n'a pu passer sous silence dans l'Évangile, quoiqu'il nous ait caché presque toutes les choses admirables que cette Sagesse Incarnée a faites pendant sa vie cachée, pour nous en montrer le prix et la gloire infinie. »

Telle est bien la raison ultime de cette dépendance: **son prix et sa gloire infinie**. C'est pourquoi:

« Jésus-Christ a plus donné de gloire à Dieu, son Père, par la soumission qu'il a eue à sa Mère pendant trente ans, qu'il ne lui en eût donné en convertissant toute la terre par l'opération des plus grandes merveilles. »

(17) PIE X, Encycl. « Ad dem illum. »
(18) XIX^e élévation.

Puis se rappelant que Jésus nous a donné l'exemple, Montfort complète son idée en s'écriant:

« Oh! qu'on glorifie hautement Dieu, quand on se soumet, pour lui plaire, à Marie, à l'exemple de Jésus-Christ, notre unique modèle. »

Cela suppose évidemment que le Père céleste en avait réglé ainsi. Car s'il avait voulu que son Fils employât le même temps à accomplir les miracles et à prêcher par toute la terre, celui-ci n'aurait pas glorifié son Père en s'obstinant à rester soumis à Marie. Du reste la question ne se pose même pas, Dieu le Fils étant la Sagesse infinie et les moyens qu'il choisit conduisant nécessairement et le plus parfaitement au but qu'il se propose. Au n° 139 la même phrase se retrouvera, avec une addition toutefois qui en éclaire le sens, bien qu'elle ait souvent été mal interprétée. Nous la citons d'après le texte original. La ponctuation, souvent négligée ailleurs, est ici clairement indiquée, le sens dépendant de cette ponctuation.

« Elle (la Sagesse Incarnée) a donné plus de gloire à Dieu son Père, pendant ce temps de soumission et de dépendance de la très sainte Vierge qu'elle ne lui en eût donné en employant ses trente ans à faire des prodiges, à prêcher par toute la terre, à convertir tous les hommes; si autrement, elle l'AURAIT fait. »

Dans cette phrase, le point virgule sépare la dernière proposition de la proposition précédente et en fait un tout à part. De plus le mot « Si » écrit dans le manuscrit après coup et au-dessus de la ligne, ainsi que le conditionnel du verbe: *aurait fait*, qui ne serait pas régulier s'il était l'unique verbe de la phrase, manifestent une tournure elliptique, concise, pouvant se traduire comme il suit: (s'il en avait été) autrement, la divine Sagesse aurait agi d'une autre façon et précisément de celle qui aurait été la meilleure.

La pensée du Père de Montfort est donc bien celle-ci: la divine Sagesse s'est arrêtée à ce moyen de glorifier Dieu, parce qu'il était incontestablement le meilleur. Si un autre avait mieux valu, c'est celui-là qu'elle aurait pris.

3^o NATURE DE CETTE DÉPENDANCE

Il y a trois sortes de dépendance :

a) — La dépendance d'infériorité, que le Verbe Incarné proclame à l'égard de son Père (Joan. XII, 28) mais qu'il ne peut avoir à l'égard d'aucune créature, pas même de sa Mère. Voir N^o 27: « Marie étant infiniment au-dessous de son Fils qui est Dieu, ne lui commande pas comme une mère d'ici-bas commanderait à son enfant qui est au-dessous d'elle ». Le fait d'avoir reçu d'un autre la nature que l'on possède n'implique pas pour cela une infériorité, surtout lorsque, pour des raisons autres que la transmission elle-même, la nature transmise, tout en étant substantiellement identique à celle qui transmet, est accidentellement bien plus parfaite. Tel était le cas de la nature humaine de Jésus par rapport à celle de Marie. Jésus n'est-il pas le chef du corps mystique, y compris de sa Mère, par la grâce capitale dont il est rempli dans sa nature humaine?...

b) — La dépendance de servitude ou d'esclavage, par laquelle, bon gré mal gré, la créature est soumise à son créateur et conséquemment :

c) — La dépendance d'obéissance, par laquelle la créature reconnaît, accepte et proclame la relation de servitude qui la lie à son créateur.

De droit, le Verbe Incarné n'était tenu de se soumettre à Marie d'aucune de ces deux dernières façons : ce serait contraire à sa dignité de Chef suprême de l'humanité (19). Il n'en va donc pas de l'obéissance comme du respect et de l'amour filial. Jésus devait à sa Mère le respect et l'amour filial, basés sur l'essence même des choses ; il ne lui devait pas l'obéissance. De fait cependant, Jésus voulut obéir à sa Mère, « non seulement pendant les huit, dix ou quinze premières années de sa vie, comme les autres enfants, mais pendant trente ans » (N^o 139) et même « jusqu'à sa mort où elle devait assister pour ne faire avec elle qu'un même sacrifice et pour être immolé par son consentement au Père Eternel, comme autrefois Isaac par le consentement d'Abraham à la volonté de Dieu » (N^o 18). La spontanéité de sa soumission donne une importance plus grande à cette obéissance de fait, au point de vue de la Dévotion à Marie. Le Verbe Incarné ne pouvait ainsi plus clairement nous affirmer qu'il a voulu se servir de Marie.

(19) Dès l'instant de sa conception il est émancipé à l'égard de toute autorité humaine, à cause de son union hypostatique et de sa dignité de Chef du Corps mystique. Il est dans le cas d'un religieux qui serait élu Souverain Pontife. Par le fait même il sera dégagé de l'obligation d'obéissance à l'égard de ses supérieurs précédents.

Si même on considère la vie de Jésus DANS LE SEIN DE SA MÈRE, on y trouvera une certaine dépendance de servitude qui fera dire à Montfort, N^o 139: « Ce bon Maître n'a pas dédaigné de se renfermer dans le sein de la très sainte Vierge comme un captif et un esclave amoureux » et au N^o 243: dans le mystère de l'Incarnation « Jésus-Christ est captif et esclave dans le sein de sa mère et il dépend d'elle pour toutes choses ». De même, tant que dura sa TOUTE PETITE ENFANCE. Dans ces deux cas cependant la dépendance de servitude ne concernait que la conservation de sa vie temporelle ; mais, sous cette réserve, elle était une dépendance non seulement de fait, mais de droit, par suite de la volonté du Verbe de prendre la nature humaine, et de la prendre dans la vraie forme de l'enfance. Autrement il faudrait voir dans l'enfance du Sauveur un miracle continu (20). La seule différence la distinguant de l'enfance ordinaire, c'est que c'était un état de choix ; cela permet à Montfort de l'appeler en toute vérité un « esclavage d'amour ».

Au Golgotha et pendant « le reste de sa vie » (Hebron et Cana). La dépendance que Jésus manifesta à l'égard de Marie (dépendance de fait, mais non de droit) fut celle du Rédempteur à l'égard de la Corédemptrice, du nouvel Adam à l'égard de la nouvelle Eve. L'exécution du plan de revanche, décidé librement par lui, entraîne la participation active de Marie à l'acquisition et à la distribution des fruits de la Rédemption.

Au Calvaire c'est l'acquisition, la Rédemption proprement dite, causée par la mort de Jésus. Or de même que, Dieu le voulant ainsi, la mort de Jésus était nécessaire pour racheter le monde, de même la présence de Marie assistant à cette mort, l'acceptant et l'offrant à Dieu pour le salut du monde, était nécessaire pour que Marie soit effectivement Corédemptrice et nous engendre à la vie de la grâce. C'est cette maternité humaine universelle que Jésus, sur le point de mourir, proclama solennellement en disant à cette Femme (réplique de celle du Paradis terrestre) : « Femme, voilà votre enfant » ; et au disciple bien-aimé : « Voilà votre Mère ». Par son « Fiat » de l'Annonciation, Marie avait déjà accepté la mort future du Rédempteur ;

(20) Ce miracle consisterait en ce que Jésus n'aurait pas besoin en réalité du secours de sa Mère, tout en étant, comme il l'a été, enfermé dans le sein de Marie.

depuis ce temps, elle avait « *allaité, nourri, entretenu et élevé* » la victime pour le sacrifice. Sur le Calvaire, elle l'a vraiment « *sacrifiée pour nous* », par l'acceptation résignée et même empressée qu'elle fit de sa mort pour nous. Saint Antonin ne craint pas d'affirmer que, si personne ne se fût présenté pour crucifier son Fils, elle l'aurait elle-même attaché à la Croix, son obéissance à Dieu n'étant pas moins parfaite que celle d'Abraham. Voir N^o 18.

A Hébron c'est déjà la **distribution** des fruits de la Rédemption. Le Verbe s'est incarné pour sauver le monde, et il va commencer son œuvre Rédemptrice par son Précurseur. Il l'affranchit le premier des liens de l'esclavage : « *C'est son premier miracle dans l'ordre de la grâce* ». Et il l'accomplit avec une telle munificence, que Jean est aussi son « **plus grand** » miracle dans le même ordre. Mais ce miracle fut accompli par Marie. Jésus n'avait pas besoin d'être transporté à Hébron pour l'accomplir. Il aurait pu laisser dans l'ombre l'action de Marie. C'est juste le contraire qui se manifeste dans le récit évangélique. Marie nous apparaît comme le grand moyen, le grand sacrement dont Jésus a voulu se servir pour sanctifier l'âme de son Précurseur.

« **Aux noces de Cana, il changea l'eau en vin, à son humble prière, et c'est son premier miracle (dans l'ordre) de (la) nature** ». Notons d'abord que la présence de Jésus est due à la présence de Marie. « Trois jours après, il y eut des noces à Cana de Galilée et la Mère de Jésus y était. Jésus y fut invité *lui aussi* avec ses disciples ». Pourquoi ce *lui aussi*, sinon parce que Marie était là, et qu'on voulait lui faire plaisir en invitant également son Fils? Ce qui ressort ensuite c'est le fait de « *l'humble prière de Marie* ». « Le vin venant à manquer, la Mère de Jésus lui dit : « Ils n'ont plus de vin. » Marie, si respectueuse pour son Fils, se contenta de lui faire connaître l'embarras des époux et son propre désir de leur venir en aide. Pour le reste, elle s'en remet au bon plaisir de Jésus. Le but de sa requête est cependant très clair : prier Jésus de suppléer au manque de vin par un miracle. Et sa demande fut exaucée. De toute la narration il ressort que, si Jésus accomplit ce miracle, ce fut pour exaucer la prière de Marie. C'est ce que Marie avait très bien compris lorsqu'elle avait dit aux serviteurs : « Faites tout ce qu'il vous dira ». Comment donc expliquer la réponse de

Jésus, qui a toutes les apparences d'un refus : « Feme, qu'y a-t-il entre vous et moi? Mon heure n'est pas encore venue »? Il n'y a dans cette réponse ni blâme, comme l'a cru Saint Jean Chrysostome (21), ni refus, comme le prouve la suite du récit. Saint Bernard (22) a très bien expliqué ce passage obscur. Voici ses paroles :

« Qu'y a-t-il entre vous et elle, Seigneur? N'y a-t-il pas ce qui se trouve entre un fils et sa mère? Vous cherchez ce qui vous est commun avec elle? Mais n'êtes-vous pas le fruit béni de son sein immaculé? N'est-ce pas elle qui vous a conçu sans dommage pour sa pudeur et qui vous a mis au monde tout en restant vierge? N'êtes-vous pas demeuré neuf mois dans son sein, n'avez-vous pas été nourri de son lait virginal? Et alors, pourquoi l'affligez-vous, en lui disant : qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? — Mais je vois que ce n'est pas pour vous indigner, ni pour confondre la tendre timidité de la Vierge Mère que vous lui parlez ainsi. Car en voyant approcher les serviteurs que vous adresse votre Mère, vous faites sans retard ce qu'elle vous a suggéré. »

En d'autres termes, Jésus admire ici la douce violence exercée sur lui par le lien qui le rattache à sa Mère et qui va le porter à devancer l'heure de sa manifestation. Car il la devança véritablement, étant donné le sens très clair des mots : « Mon heure n'est pas encore venue », et la succession d'événements qui se déroulèrent aussitôt après. « Le Seigneur, dit Saint Ambroise (Sermo XVI, 38), veut être importuné par nous... A peine avait-il fini de dire que son heure n'était pas encore venue, qu'il fit néanmoins le miracle sollicité. »

C'est donc bien « *à l'humble prière de Marie* », que Jésus changea l'eau en vin et accomplit « *son premier miracle de nature* ».

Ainsi Jésus « **a commencé et continué ses miracles par Marie et il les continuera par Marie jusqu'à la fin des siècles** ». Dans ces deux miracles, en effet, celui d'Hébron et celui de Cana, il s'agit d'œuvres *initiales*, du *premier miracle* dans chacun des deux ordres, celui de la nature et celui de la grâce. Or les œuvres *initiales* ont ceci de particulier qu'elles indiquent la nature

(21) M. M. D., N^o 69.

(22) Dom. I post Epiph. Serm. I.

de celles qui suivront. Et quand ces œuvres initiales ont Dieu lui-même pour auteur c'est-à-dire celui qui n'a pas besoin de s'initier au travail, d'acquérir de l'habileté, toute la perfection qu'il désire se trouve dans la première œuvre. Il y a donc plus rien à changer ensuite. Voir N° 15.

III^{ème} Question

Conduite de Dieu le Saint-Esprit dans l'Incarnation

(20-21)

20 « Dieu le Saint-Esprit étant stérile en Dieu, c'est-à-dire ne produisant point d'autre personne divine, est devenu fécond par Marie qu'il a épousée. »

Marie peut être appelée épouse du Saint-Esprit. Cela d'abord à cause de l'amour que Dieu a pour elle et qu'elle a pour Dieu. Mais ce n'est pas pour cette raison que Montfort lui donne ce titre, c'est à cause de sa fécondité :

« C'est avec elle, en elle et d'elle qu'il a produit son chef-d'œuvre, qui est un Dieu fait homme, et qu'il produit toujours jusqu'à la fin du monde les prédestinés et les membres du corps de ce chef adorable. »

Quel nom indiquerait mieux cette fécondité que celui d'épouse? Cela n'entraîne nullement, du reste, l'appellation de Père donnée au Saint-Esprit par rapport au Verbe Incarné; car, bien que principe actif de sa conception, il n'a pas formé l'humanité du Christ de sa substance et à sa ressemblance. Mais comment l'Esprit-Saint est-il devenu fécond par Marie? En analysant le texte du Bienheureux, nous examinerons trois choses: 1° l'objet de cette fécondité; 2° la part qu'y eut Marie et la conséquence qui en dérive; 3° une erreur dont il se faut garder.

§ I. — OBJET DE LA FÉCONDITÉ DU SAINT-ESPRIT

Cet objet est double: « Jésus-Christ et ses membres » selon la formule concise qui se trouve à la fin du N° 21.

On sait le rôle du Saint-Esprit dans la conception de Jésus lui-même (23).

Pour les membres du corps mystique de Jésus, d'après Saint Paul, ils doivent tous porter la ressemblance de ce chef adorable (24), en recevant de lui la grâce sanctifiante. Cette œuvre d'assimilation est aussi attribuée au Saint-Esprit, comme à sa cause efficiente. C'est lui qui « produit Jésus-Christ en l'âme et l'âme en Jésus-Christ », en imprimant en elle le sceau du Christ. « La charité (effet formel de la grâce sanctifiante elle-même) a été répandue en nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné ». (25)

A noter: a) que le Saint-Esprit forme en même temps Jésus-Christ et tous les membres de son corps mystique. Avec Jésus, dans le sein de Marie tous ses membres étaient déjà conçus à la grâce. De sa plénitude, jusqu'à la fin des temps, tous les justes recevront la grâce, comme tous les élus la gloire, et cela par le divin Paraclet.

b) Que Montfort ne distingue pas sans raison « les prédestinés et les membres du corps de ce chef adorable ». Ce ne sont pas là, en effet, deux termes synonymes. D'après Saint Thomas (26), par membres du Christ on entend non seulement les hommes qui sont en état de grâce, mais encore ceux qui ont simplement la foi, ou même qui peuvent l'avoir. Ils ne cesseront complètement d'être membres du Christ qu'à leur mort impénitente. Par prédestinés, au contraire, on entend ceux qui sont déjà dans la gloire ou y entreront un jour. Tous les prédestinés sont membres du Christ, mais tous les membres du Christ ne sont pas prédestinés.

**

(23) M. M. D., N° 173 à 181.

(24) Rom. VIII, 29.

(25) Rom. V, 5.

(26) III^e Pars qu. VIII, art. 8.

§ II. — PART DE MARIE A LA FÉCONDITÉ DU SAINT-ESPRIT ET CONSÉQUENCE QUI EN DÉRIVE

1^o Part de Marie :

Le Saint-Esprit est devenu fécond « par Marie qu'il a épousée » ; « par l'entremise de la sainte Vierge, dont il veut bien se servir, quoiqu'il n'en ait pas absolument besoin, (il) réduit à l'acte sa fécondité ». (N° 21)

« C'est avec elle, en elle et d'elle qu'il a produit son chef-d'œuvre, qui est un Dieu fait homme, et qu'il produit tous les jours jusqu'à la fin du monde les prédécesseurs et les membres du corps de ce chef adorable. » (N° 20).

a) *A l'égard de Jésus.* — Avec Marie : cette expression marque la collaboration morale de Marie ; Marie donna son consentement à l'œuvre du Saint-Esprit concernant la formation du corps du Christ, comme du reste le Saint-Esprit le lui avait demandé (N° 16).

En Marie et de Marie. Ces deux expressions se complètent l'une l'autre. Elles prouvent simultanément la réalité physique de la chair du Sauveur, contre les Docètes, Valentiniens et autres hérétiques des premiers siècles (27) ; la perpétuelle virginité de Marie, par l'exclusion de tout autre principe humain, contre tous les négateurs, anciens ou modernes, de ce privilège de notre Mère ; enfin la coopération physique de Marie dans ce qui touche la formation du corps réel de Jésus.

b) *A l'égard du corps mystique de Jésus.* Il est aussi très clair qu'il a été formé avec Marie, à cause de la portée de son « Fiat » ; en Marie, car les membres sont engendrés avec la tête et dans le même endroit ; et de Marie, parce qu'elle est à l'origine de l'acquisition de la grâce et que, nous ayant donné Jésus, elle nous a donné par là même la source à la plénitude de laquelle nous allons puiser. Puisqu'elle est la Mère de la divine grâce, la grâce est vraiment quelque chose qui lui appartient et qui vient d'elle (28).

(27) M. M. D., N° 102-104 et 168-172.

(28) LHOUMEAU, *La Vie spirituelle*, p. 153.

2^o Conséquence pratique :

« Plus le Saint-Esprit trouve Marie, sa chère et indissoluble épouse, dans une âme, plus il devient opérant et puissant pour former Jésus-Christ dans cette âme et et cette âme en Jésus-Christ. (N° 20).

Ce passage parle de LA PRÉSENCE DE JÉSUS ET DE MARIE DANS LES ÂMES, de celle de Marie comme d'une condition requise pour que l'action du Saint-Esprit soit plus féconde ; de celle de Jésus comme étant le résultat de l'action combinée du Saint-Esprit et de Marie. Par cette nouvelle infusion de Saint-Esprit et de Saint-Esprit nous rend davantage semblables à Jésus et nous incorpore à lui de plus en plus, comme un membre à la tête d'un même corps mystique. C'est ce que Montfort appelle « produire Jésus-Christ dans une âme et cette âme en Jésus-Christ » (N° 20).

Tout cela est la conséquence normale des conditions que le Saint-Esprit a posées. Si, en effet, il devient fécond par Marie qu'il a épousée ; si avec elle, en elle et d'elle il produit Jésus et le produit tous les jours, il est clair que plus il trouvera Marie dans une âme, plus il pourra exercer sa propre fécondité. Et même, puisque la Vierge est « le moyen dont il veut bien se servir, quoiqu'il n'en ait pas absolument besoin », elle doit se trouver dans une âme pour que le Saint-Esprit y puisse opérer, étant donné qu'il ne veut point le faire sans elle.

ON DEMANDE : De quelle présence s'agit-il ici ?

Il faut rejeter évidemment toute présence substantielle analogue à la présence eucharistique. Le corps et l'âme de Marie ne peuvent se trouver en nous physiquement.

Il faut distinguer ensuite deux autres espèces de présence de Marie en nous : celle qui attire l'opération du Saint-Esprit, et celle qui accompagne cette divine action. La première est sans aucun doute, une présence d'ordre moral ; c'est la présence de Marie en tant qu'objet de notre connaissance et de notre amour. La seconde est une présence d'action qui sera appelée physique ou morale selon la nature de l'action elle-même, ou selon l'opinion théologique préalablement adoptée.

1^o Présence mariale attirant l'action du Saint-Esprit.

Dans sa conclusion pratique et dans tout son *Traité* Montfort insiste surtout sur la *présence morale*, celle qui attire l'action du Saint-Esprit. Car si ce divin Esprit ici-même, si les trois Personnes de la Sainte Trinité ailleurs, ont voulu se servir de la Vierge comme d'un *moyen*, il s'ensuit que, plus nous ferons usage de ce moyen, plus nous entrerons dans les vues de Dieu et faciliterons son activité dans nos âmes.

Cette présence morale de Marie, d'autant plus parfaite que nous penserons plus fréquemment à elle et que nous l'aimerons davantage, sera la mesure même de l'action du Saint-Esprit en nous : « Plus le Saint-Esprit trouve Marie dans une âme, plus il devient opérant et puissant ». (Voir le N° 36 : *Quand le Saint-Esprit son Epoux a trouvé Marie dans une âme*, etc...). Cette corrélation entre la présence de Marie et l'action du Saint-Esprit, Montfort l'appelle un « *Mystère de grâce, inconnu même aux plus savants et plus spirituels d'entre les chrétiens* ». (N° 21.) Cette idée de mystère, de secret, est chère au Père de Montfort pour indiquer sa spiritualité. Il y revient fréquemment, particulièrement au N° 82 et au début du « *Secret de Marie* ». Nous aurons aussi l'occasion d'en reparler. Relevons seulement le sens général de cette formule : le plus grand nombre des fidèles, et même des théologiens et des personnes pieuses ne comprennent pas *jusqu'à quel point* Marie est, de par la volonté divine, un moyen habituel et universel de sanctification. Sans doute, il n'y a pas de chrétien qui n'ait quelque dévotion à Marie, et, partant, qui ne la connaisse et ne l'aime, et ne jouisse de sa présence morale dans son âme. Mais peu nourrissent à son égard la *vraie* dévotion, basée sur le rôle confié par Dieu à Marie dans l'économie surnaturelle.

Comment expliquer cette présence morale de Marie?

Il y a, dira Montfort au N° 119, des degrés dans la pratique du Saint Esclavage lui-même, qui est pourtant la forme la plus parfaite de vraie dévotion. Il y a donc aussi une gradation mystérieuse des âmes dans la connaissance et l'amour de Marie et conséquemment dans la présence de Marie en elles. Pour les plus fidèles, la présence de Marie, toujours d'ordre moral, pourra

être si extraordinaire et si sensible, qu'en réalité elle touchera à la vie mystique :

« Voici ce qu'on ne pourra croire,
Je la porte au milieu de moi,
Gravée avec des traits de gloire,
Quoique dans l'obscur de la foi. » (29)

Le Bienheureux explique de la façon suivante le moyen d'acquiescer cette présence : « Il faut faire toutes choses EN MARIE, c'est-à-dire qu'il faut s'accoutumer peu à peu à se recueillir au-dedans de soi-même, pour y former une petite idée ou image spirituelle de la sainte Vierge ». (Secret de Marie N° 47). Bien qu'il s'agisse de grâce mystique, elle ne doit pas être si rare, puisque Montfort croit bon d'ajouter : « Prends bien garde de te tourmenter si tu ne jouis pas sitôt de la douce présence de la sainte Vierge en ton intérieur; cette grâce n'est pas faite à tous; et quand Dieu en favorise une âme par grande miséricorde, il lui est bien aisé de la perdre, si elle n'est pas fidèle à se recueillir souvent, et, si ce malheur t'arrivait, reviens doucement et fais amende honorable à ta Souveraine ». (Ibid., N° 52.)

En effet, l'objet connu doit pénétrer dans le sujet connaissant sous la forme d'une image immatérielle. Cette image le représente à la perfection, si l'objet est directement connu. Elle le représente d'une façon plus ou moins parfaite, si l'objet est indirectement connu. Plus notre foi sera vive et notre connaissance profonde, plus l'image de Marie la représentant à notre intelligence se rapprochera de la réalité (30).

De même, l'être qui aime est dans l'être aimé et réciproquement par l'inclination qui les porte l'un vers l'autre; et de cette manière encore nous aurons avec Marie une union de présence véritablement ineffable. Nos fautes quotidiennes et nos imperfections nous empêchent trop souvent de la comprendre et de la goûter. Car une telle union ne se dévoile magnifiquement qu'aux âmes simples et fidèles, assoiffées de pureté et d'amour. (Voir Secret de Marie, Note du N° 15.)

Ainsi, avons-nous dit, Marie attirera la divine opération du Saint-Esprit.

2^o Présence mariale accompagnant l'action du Saint-Esprit.

Mais il est une autre présence de Marie qui accompagne cette opération. Car il est impossible d'avoir une influence quelconque sur un objet totalement distant. Marie se trouve donc nécessairement dans l'âme où elle agit.

(29) Le Dévot esclave de Marie, 15^e couplet, Edition critique, p. 167.

(30) Cet alinéa et le suivant supposent les notions philosophiques sur le procédé de la connaissance et de l'amour.

De quelle nature sera cette nouvelle présence?

Etant une présence d'action, elle sera accidentelle et non substantielle. Mais sera-t-elle *physique* ou *morale*? La réponse à cette question serait facile, si nous connaissions clairement la nature de l'action de Marie en nous. Mais précisément, c'est là une question théologique très peu étudiée jusqu'ici. Le R. P. Hugon (31) a vu dans ce passage du Père de Montfort, la preuve de la causalité physique instrumentale de Marie dans la production de la grâce :

« La fécondité extérieure du divin Paraclet est la production de la grâce, non pas dans l'ordre de la causalité morale, puisque l'Esprit-Saint n'est pas une cause méritoire ou impé-
tratoire, mais dans l'ordre de la causalité physique. Réduire à l'acte cette fécondité équivaut donc à produire physiquement la grâce et les œuvres de sainteté qui sont appropriées à la troisième Personne. S'il est vrai que le Saint-Esprit réduit à l'acte sa propre fécondité moyennant l'intervention de Marie, s'il devient puissant et opérant grâce à elle, c'est par elle qu'il produit physiquement la grâce dans les âmes. Marie est donc l'instrument physique secondaire du Saint-Esprit. » (32)

§ III. — UNE ERREUR DONT IL FAUT BIEN SE GARDER

21 Dans le N° 21, le Bienheureux nous met en garde contre une erreur d'interprétation, et nous fait voir en quel sens il faut prendre ses paroles.

Voici d'abord ce qu'il ne veut pas dire :

« Ce n'est pas qu'on veuille dire que la très sainte Vierge donne au Saint-Esprit la fécondité, comme s'il ne l'avait pas. »

Pourquoi ne veut-il pas dire cela? Parce que ce serait une erreur très grave,

« puisque, étant Dieu, il a la fécondité ou la capacité de produire, comme le Père et le Fils, quoiqu'il ne la réduise pas à l'acte, ne produisant point d'autre personne divine. »

Cette explication constitue une parenthèse dans la pensée du Père de Montfort, comme le prouve le petit

(31) La causalité instrumentale en Théologie, p. 302.
(32) Voir M. M. D., N° 263-264.

trait placé dans le manuscrit après les mots « *comme s'il ne l'avait pas* ». En sorte que, si nous sautons la parenthèse, l'opposition des membres de la phrase est encore plus marquée : « *Ce n'est pas que l'on veuille dire...* »

« Mais on veut dire que le Saint-Esprit, par l'entremise de la sainte Vierge, dont il veut bien se servir, quoiqu'il n'en ait pas absolument besoin, réduit à l'acte sa fécondité en produisant Jésus-Christ et ses membres... »

Et il conclut comme nous l'avons vu : « *Mystère de grâce inconnu aux plus savants et plus spirituels d'entre les chrétiens* ».

Dans ce passage, outre la fécondité extérieure dont il a été parlé et qui ne fait aucune difficulté, il est dit : a) que le Saint-Esprit a la fécondité intérieure, comme le Père et le Fils ; b) qu'il l'a parce qu'il est Dieu.

Est-ce exact au point de vue théologique?

Il faut répondre affirmativement à cette question pour chacune des deux propositions.

a) Le Saint-Esprit a la fécondité, c'est-à-dire la capacité de produire, ni plus ni moins que le Père et le Fils, parce que la capacité de produire est en raison directe de la perfection de la nature. Les trois Personnes divines ayant la même nature numériquement, ont par le fait même la même capacité de produire, mais chacune avec une relation diverse (33). Dans le Père, cette relation est qu'il engendre le Fils et, avec le Fils, produise le Saint-Esprit ; dans le Fils, qu'il soit engendré du Père et avec lui produise le Saint-Esprit ; dans le Saint-Esprit qu'il procède du Père et du Fils. Le Saint-Esprit a donc bien la même puissance, la même fécondité que le Père et le Fils, mais avec cette relation spéciale qu'il ne l'a pas pour produire une autre personne, mais seulement pour procéder lui-même du Père et du Fils. Voilà pourquoi « *il est stérile en Dieu* » tout en ayant la fécondité.

(33) SAINT THOMAS, I^{er} Pars, qu. XLII, art. 6.

b) Le Saint-Esprit a la fécondité parce qu'il est Dieu.

D'après Saint Thomas, en effet (34), la capacité de produire regarde *principalement et directement la nature divine*, et seulement d'une manière indirecte et secondaire la relation. Montfort a donc raison d'affirmer que le Saint-Esprit possède la fécondité *en tant que Dieu* et qu'il ne la possède pas en tant que troisième personne de la Très Sainte Trinité.

Puis, à cause de ce second point de vue, il nous montre le Saint-Esprit « *devenu fécond par Marie qu'il a épousée* », c'est-à-dire exerçant hors de la Trinité (35), comme troisième personne, une fécondité qu'il possède dans la Trinité, comme Dieu, sans avoir la possibilité de l'exercer. Mais ce n'est pas Marie qui lui communique cette fécondité. De plus il pourrait l'exercer tout seul. « *Il n'a besoin de rien ni de personne* ». (Voir N° 14).

On admirera ici le langage à la fois très simple et profondément théologique du Bienheureux Père de Montfort. On verra également que c'est principalement à cause de ses rapports avec le Saint-Esprit que la Très Sainte Vierge a été appelée le complément de la Très Sainte Trinité (36).

(34) SAINT THOMAS, 1^{er} Pars, qu. XLI, art. 5 et 6.

(35) Se rappeler qu'il ne s'agit ici que d'une appropriation.

(36) Sur le sens et l'exactitude de cette formule, voir M.M.D., N° 209.

SECTION III

Après l'Incarnation

(22-36)

Dans les N° 22 à 36, le Père de Montfort considère la conduite des trois Personnes divines après l'Incarnation. Il montre d'abord N° 23-25, *l'investiture* que la Vierge reçoit de chacune des personnes de la Très Sainte Trinité, puis la *conséquence* qui en découle immédiatement : la *puissance* de Marie sur Dieu lui-même (N° 27), *sur le ciel et sur la terre* (N° 28) et sur les *prédestinés* (N° 29-36).

22 Ceci est annoncé brièvement dans le N° 22 :

« *La conduite que les trois Personnes de la très sainte Trinité ont tenue dans l'Incarnation et le premier avènement de Jésus-Christ, elles la gardent tous les jours d'une manière invisible, dans la sainte Eglise, et la garderont jusqu'à la consommation des siècles, dans le dernier avènement de Jésus-Christ.* »

Il est bon de remarquer d'abord que, si le Bienheureux ne prouve pas par le détail et à la façon des théologiens tout ce qu'il avance, il tient cependant à avertir ses lecteurs qu'il a entre les mains tous les documents nécessaires pour cela. Ils sont contenus dans l'œuvre puissante du R. P. Poiré, S. J. (1584-1637) : *la Triple Couronne de la Bienheureuse Vierge Mère de Dieu*. Un cahier de notes manuscrites atteste l'étude sérieuse que Montfort fit sur ce livre. D'un côté à droite on trouve le résumé des choses notables glanées dans l'auteur ; à gauche, les notes même du Bienheureux, et en particulier les textes latins auxquels il fait allusion au N° 26.

Remarquons aussi le sens particulier que Montfort donne aux mots « *le dernier avènement de Jésus-Christ* », (N° 22). Cet avènement étant mis en opposi-

tion avec le premier, qui se réalisa dans l'Incarnation, et étant dit durer tous les jours jusqu'à la consommation des siècles, ne peut être le jugement dernier. C'est ce qu'il nomme ailleurs (N^{os} 49 et 50) et dans le même sens, le *second* avènement, c'est-à-dire la venue de Jésus parmi les hommes par le moyen de sa grâce, venue dont Marie est et sera de plus en plus visiblement Médiatrice, comme elle le fut pour la première. Le jugement dernier sera, au contraire, le *troisième* avènement de Jésus, comme l'a dit Saint Thomas (37), après Saint Bernard, et comme on le dit communément.

1^{re} Question

Investiture solennelle de Marie

(23-25)

Dieu le Père de sa propre autorité, enrichit Marie pour elle et pour tous les hommes; Dieu le Fils communique à sa Mère tout ce qu'il a reçu de son Père à cause de sa Passion; Dieu le Saint-Esprit se sert d'elle pour remplir sa mission sanctificatrice.

§ I. — DIEU LE PÈRE ETABLIT
MARIE SON TRÉSOR

(N° 23)

23 « Dieu le Père a fait un assemblage de toutes les eaux, qu'il a appelé la mer; il a fait un assemblage de toutes ses grâces qu'il a appelé Marie (38). Ce grand Dieu a un trésor ou un magasin très riche, où il a renfermé tout ce qu'il a de beau, d'éclatant, de rare, de précieux

(37) Opusc. LIII. De Sacram. Eucharistiae, art. 3.

(38) « Sicut appellavit (Deus) congregationes aquarum maria, sic congregationes gratiarum, Maria. » PIERRE DE CELLES, Sermo XXIV. In Annunt., P. L., CI 714.

« jusqu'à son propre Fils; et ce trésor immense n'est autre que Marie, que les Saints appellent le trésor du Seigneur, de la plénitude duquel les hommes sont enrichis. » (N° 23).

Montfort emploie ici plusieurs mots pour signifier les richesses spirituelles, dont Marie a été comblée. Mais le mot qui revient le plus souvent est celui de *trésor*, qu'il dit même synonyme du mot *magasin*. Entre les deux, en effet, il y a de grandes ressemblances, mais aussi il y a de grandes différences, ce qui justifie l'emploi des deux mots dans la même phrase.

Un *trésor*, c'est un lieu où l'on renferme les choses précieuses et riches qui ne sont pas d'usage quotidien: « Tout ce qu'il y a de beau, d'éclatant, de rare, de précieux »...

Un *magasin*, c'est un lieu où l'on met les choses les plus variées en rapport avec les besoins ordinaires de la vie.

Marie est à la fois un trésor pour le Seigneur, et un magasin pour les hommes, parce que toutes les richesses renfermées en Marie ne sont pas que pour elle; elles sont aussi pour tous les membres de l'immense famille humaine, depuis le plus grand saint, jusqu'au plus misérable pécheur. Chacun peut venir y chercher ce dont il a besoin pour s'enrichir, sans craindre de l'épuiser jamais.

Montfort décrit d'abord la richesse du trésor en lui-même, puis la richesse qui se répand du trésor sur tous les hommes.

1^o RICHESSE DU TRÉSOR LUI-MÊME

« Dieu le Père a fait un assemblage de toutes les eaux, qu'il a appelé la mer; il a fait un assemblage de toutes ses grâces, qu'il a appelé Marie. »

Nous voyons ici une allusion non équivoque à cette opinion théologique selon laquelle la première grâce accordée à Marie dans sa Conception dépasse en intensité et en extension la grâce consommée de tous les Anges et de tous les Saints ensemble (39).

La raison de cette largesse divine, c'est que, dès sa Conception, Marie est traitée en Mère de Dieu. Cela la met déjà dans un ordre à part, l'ordre unique de la Maternité divine, touchant par

(39) M. M. D., N° 71-75.

son terme à l'union hypostatique. Voilà pourquoi la sainteté même couronnée des élus n'est pas un idéal suffisant pour nous, quand nous songeons à l'incompréhensible dignité de Mère de Dieu. Aussi nous pouvons affirmer avec *Saint Antonin* (40) : « Marie eut, et au plus haut degré, toutes les grâces générales et particulières accordées à toutes les créatures ». Mais hâtons-nous d'ajouter avec le même saint : « Elle fut aussi comblée de grâces qui ne furent conférées à aucune autre créature. » De sorte que « la grâce de Marie fut tellement grande, qu'une simple créature ne peut en avoir une plus grande ». Et cela parce que « Marie a renfermé en elle la grâce créée elle-même, c'est-à-dire Dieu. »

Ne trouvons-nous pas là l'écho de ce passage du Bienheureux : « (Dieu) a renfermé (en Marie) tout ce qu'il y a de beau, d'éclatant, de précieux, de rare jusqu'à son propre Fils ? »

Et celui des paroles de *Saint Bernard* : « Comment Dieu le Père n'aurait-il pas accordé tous ses autres dons à celle à qui seule il a donné son propre Fils, comme à sa vraie Mère ? »

Aussi *Montfort*, cherchant une comparaison pour exprimer cette grandeur immense, recourt à cette image d'un objet, par définition, très vaste, sans limites : la mer. « Dieu le Père a fait un assemblage de toutes les eaux (ruisseaux, rivières, fleuves) qu'il a appelé la mer; il a fait un assemblage de toutes ses grâces (conçédées aux autres saints) qu'il a appelé Marie ».

De même pour exprimer la variété des richesses contenues dans cette étendue illimitée, il rappelle d'abord qu'elle contient tout ce qui a été accordé aux autres saints : « Tout ce qu'il y a de beau, d'éclatant, de rare, de précieux »; et ce qui est spécial à Marie, « jusqu'à son propre Fils ».

Sous tous les aspects, c'est la plénitude, à laquelle rien ne manque de ce que Marie peut et doit avoir pour être une digne Mère de Dieu : « *Gratia plena* ».

2^o RICHESSE INÉPUISABLE DU TRÉSOR POUR LES HOMMES

« Les saints appellent Marie le trésor du Seigneur, de la plénitude duquel les hommes sont enrichis. »

Et ils sont enrichis du trésor de Marie, parce que la Vierge est avec son Fils la cause exemplaire, la cause efficiente et la cause finale de leur sanctification.

(40) Tom. IV, tit. XV, C XX, § 15.

a) Marie, en effet, est inséparable de Jésus-Christ. Unie à lui dans le même décret de prédestination, elle est devenue avec Jésus-Christ la cause exemplaire de nos richesses spirituelles. Avec Jésus et à cause de Jésus, elle est l'idéal divin de toutes choses. Le monde matériel et spirituel est fait à l'image du Verbe Incarné et de sa sainte Mère. Et tout être créé ne sera beau qu'autant qu'il reproduira quelques-unes des beautés contenues dans le Verbe Incarné et sa Mère; et il sera d'autant plus riche qu'il reproduira davantage en lui leurs richesses.

b) Avec Jésus et à cause de Jésus, Marie est encore la cause efficiente de nos richesses spirituelles. Le Verbe Incarné étant la source de toutes grâces, et le mystère de l'Incarnation ayant dépendu du consentement de Marie, il est évident que, par ce consentement, elle a vraiment donné le salut au monde : « *Sibi et universo generi humano causa salutis facta est* » (41).

c) Enfin Marie est encore, avec Jésus et à cause de Jésus, la cause finale de nos richesses spirituelles. Car Dieu a tout disposé pour sa gloire en rapportant tout au Christ (42) et Marie est inséparable du Christ dans les décrets divins. « Et pour conclure brièvement, par elle, à cause d'elle et pour elle a été faite toute la Sainte Ecriture; pour elle a été créé le monde entier. Elle est pleine de grâces et c'est pour elle que l'homme a été racheté, que le Verbe s'est fait chair, que Dieu s'est abaissé, et que l'homme a été élevé. » (43).

Ainsi toutes nos richesses de nature, de grâce et de gloire sont faites sur le modèle de celles de Marie, nous sont venues par son entremise, et sont autant de rayons de sa couronne céleste. Marie est vraiment « le trésor du Seigneur de la plénitude duquel les hommes sont enrichis ».

§ II. — DIEU LE FILS A COMMUNIQUÉ A SA MÈRE TOUT CE QU'IL A ACQUIS PAR SA VIE ET SA MORT

(N° 24)

24 « Dieu le Fils a communiqué à sa Mère tout ce qu'il a acquis par sa vie et sa mort, ses mérites infinis et ses vertus admirables, et il l'a faite la trésorière de tout ce que son Père lui a donné en héritage; c'est par elle qu'il applique ses mérites à ses membres, qu'il communique ses vertus et distribue ses grâces; c'est son canal mystérieux, c'est son aqueduc, par où il fait passer doucement et abondamment ses miséricordes. »

(41) Elle a été pour elle-même et pour tout le genre humain la cause du salut. (S. IRÉNÉE, *Adversus hæreses*, Lib. III, Cap. XXII, 4).

(42) I Cor., III, 22-23.

(43) Sermo III in Salve, faussement attribué à Saint Bernard.

Jésus a sauvé le monde (Héb., II, 10) et acquis son Eglise (Actes XX, 28) en mourant pour nous sur la Croix. Ce n'est qu'à ce moment que ses mérites ont produit leur effet. Cependant, à cause de la mort volontairement acceptée, toute la vie du Sauveur a été méritoire. Le Bienheureux peut donc dire « *tout ce qu'il a acquis par sa vie et par sa mort* ».

Mais qu'a-t-il voulu comprendre au juste dans cette affirmation générale? Trois choses qu'il énumère ainsi : 1° « *ses mérites infinis* » ; 2° « *ses vertus admirables* » ; 3° « *tout ce que son Père lui a donné en héritage* ».

Comment donne-t-il tout cela à sa mère? 1° Pour elle-même, « *Dieu le Fils a communiqué à sa Mère* »... 2° Pour nous tous. « *C'est par elle qu'il applique ses mérites à ses membres, etc...* »

1° Pour Marie elle-même :

1° Communication des mérites infinis de Jésus-Christ. Jésus est le seul à pouvoir mériter en toute justice pour les autres. Il ne mérite même que pour les autres tout ce qui concerne la substance de la béatitude, puisqu'il l'a possédée lui-même dès le commencement et dans sa plénitude. Aux autres membres de son corps mystique Montfort dira tout à l'heure qu'il applique simplement ses mérites. A Marie il communique ses mérites infinis. Il ne s'agit donc point ici de la Rédemption particulière de Marie, de sa Rédemption préservative, qui est un fruit tout à fait spécial de la mort de Jésus pour sa Mère. Il s'agit de l'association de Marie, nouvelle Eve, à toute l'œuvre rédemptrice de Jésus. Elle a mérité de convenance et selon les mêmes modalités que son Fils, ce qu'il méritait lui-même en justice pour nous (44). Et ainsi Marie participe à toute la causalité qui se trouve dans la Passion du Sauveur pour notre salut. Jésus lui communique vraiment « *ses mérites infinis* ».

2° Communication des vertus admirables de Jésus-Christ, c'est-à-dire des effets mêmes de la Passion du Sauveur. Or ces effets sont d'abord négatifs : ils nous délivrent du mal ; ensuite, positifs : ils nous procurent toutes sortes de biens. Le mal, c'est surtout le péché. Marie en a été préservée par le privilège unique de son Immaculée Conception, et toutes les conséquences qui en dérivent, y compris l'impeccabilité (45). Le mal, cela peut être aussi les douleurs physiques et la mort. Marie en était exempte de droit ; mais de fait, pour des raisons très nobles, elle a été sujette, comme le Christ et dans la même mesure, aux souffrances et à la mort (46). Les biens ce sont principalement les vertus surnaturelles, et les grâces divines pour les mettre

(44) M. M. D., N° 235-244.

(45) M. M. D., N° 83-89.

(46) Ibid. N° 80 et 285.

en œuvre. Montfort énumère, au N° 108, les dix vertus qui brillent spécialement dans l'âme de Marie et s'y développèrent d'autant plus librement que nul obstacle ne pouvait entraver, en elle, l'action de la grâce.

3° Marie constituée trésorière de tout ce que Dieu le Père a donné en héritage à Jésus-Christ. Par sa Passion « Jésus s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la Croix. Pour l'en récompenser, Dieu l'a souverainement exalté et lui a donné un nom qui surpasse tout autre nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel et sur terre et dans les enfers » (47). C'est l'accomplissement de la prophétie messianique contenue dans le second psaume : « Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui même. Demande-moi et je te donnerai les nations en héritage ; j'étendrai ton domaine jusqu'aux confins de la terre ».

Après avoir associé sa Mère à ses douleurs, Dieu le Fils se l'est associée dans le triomphe. Comme Jésus, elle ressuscite ; comme lui elle monte au ciel en corps et en âme. De même qu'il est assis à la droite de son Père, elle est assise à la droite de son Fils, et elle reçoit de lui sa part absolument unique de béatitude éternelle. Participation également à sa souveraineté. Le Bienheureux analyse plus loin la vraie nature de cette souveraineté (N° 27-39). Pour le moment, il se contente de rappeler ses caractères distinctifs : c'est une souveraineté *surnaturelle* et *miséricordieuse*. Il le démontre en considérant le rôle que Marie exerce à notre égard.

2° Pour nous tous :

1° Marie nous applique les mérites de Jésus. Elle nous communique ses vertus et ses grâces. Ayant collaboré à l'acquisition des mérites de son Fils, comme Corédemptrice, il est juste qu'elle collabore à l'application de ces mêmes mérites, en étant Médiatrice dans la distribution de toutes les grâces. En quoi se manifeste le caractère *surnaturel* de sa royauté, comme, du reste, de celle de Jésus.

2° Marie est le canal mystérieux, l'aqueduc par où Jésus fait passer doucement et abondamment ses miséricordes. La souveraineté de Marie est une souveraineté *miséricordieuse*.

Relevons d'abord les comparaisons de canal et d'aqueduc, déjà employées par Richard de Saint Victor (48), et par Saint Bernard (49). Elles sont justifiées par cela même que Marie nous communique les torrents de grâces puisés dans le trésor de son Fils.

Par ce canal ne passent que les *miséricordes* de Jésus, le divin Maître lui-même se réservant d'exercer la justice (Voir N° 31). Cette idée de la division entre le royaume de la justice et celui de la miséricorde a été inspirée par les paroles d'Assuérus à Esther : « Quand bien même vous me demanderiez la moitié de mon royaume, je vous l'accorderai » (50). Saint Thomas (51) applique ces paroles à Marie, et dit qu'« elle obtint

(47) Philip. II, 8-10.

(48) De laudibus B. M. V., Lib. I et Lib. IX.

(49) De aqueductu, N° 4.

(50) Esth., V, 3.

(51) Prief. Ad comm. in Epist. cath.

la moitié du royaume de Dieu en devenant Reine de miséricorde, pendant que son Fils demeurait Roi de justice ». Cette division est communément admise dans l'Eglise. Les Jansénistes l'ont donc attaquée bien à tort dans les « *Monita* » : « Ne dites pas que Jésus est un juge sévère et moi une Mère de miséricorde; qu'il s'est réservé la justice et qu'il m'a donné la dispensation de la miséricorde ». Pourquoi ne doit-on pas dire cela? — Parce que « Dieu est un être très simple et indivisible: je n'ai point de miséricorde si elle ne me vient de lui, et autant qu'il lui plaît de m'en donner: c'est lui qui est la source de toutes les grâces et de toutes les miséricordes, et l'on ne saurait les épulser ». En vérité, qui dit le contraire?... En tout cas, ce n'est pas le Père de Montfort, puisque, d'après lui, c'est *Jésus* lui-même qui fait passer par Marie ses miséricordes. Tout le monde comprend que la miséricorde est un attribut divin et que Dieu le Fils ne peut s'en dépouiller. Mais il est bien libre de se servir de sa Mère pour la manifester.

Et ce n'est pas sans raison qu'il recourt à cet intermédiaire. Chaque instrument exerce une causalité propre, et c'est à cause de cela qu'il est employé. Marie est femme, mère et reine. Comme **Femme**, elle se signale par sa douceur aimable d'autant plus attrayante qu'elle est plus surnaturelle. Et l'on comprend que, par elle, Jésus fasse passer « *doucement* » ses miséricordes. Comme **Mère**, elle représente la bonté, toujours prête à pardonner à l'enfant coupable, et même à intercéder pour lui auprès du Père irrité. Comme **Reine**, elle représente la clémence, qui fait diminuer la peine justement méritée, en interposant au besoin sa propre autorité, entre la justice et le coupable. A ce double point de vue, Jésus fera passer « *abondamment* » par elle ses miséricordes.

§ III. — DIEU LE SAINT-ESPRIT A CHOISI MARIE COMME DISPENSATRICE DE SES DONS

(N° 25)

25 « Dieu le Saint-Esprit a communiqué à Marie, sa fidèle Epouse, ses dons ineffables, et il l'a choisie pour la dispensatrice de tout ce qu'il possède; en sorte qu'elle distribue à qui elle veut autant qu'elle veut, comme elle veut et quand elle veut, tous ses dons et ses grâces, et il ne se donne aucun don céleste aux hommes, qu'il ne passe par ses mains virginales. Car telle est la volonté de Dieu, qui a voulu que nous ayons tout par Marie; car ainsi sera enrichie,

« élevée et honorée du Très-Haut celle qui s'est appauvrie, humiliée et cachée jusqu'au fond du néant par sa profonde humilité, pendant toute sa vie. Voilà les sentiments de l'Eglise et des saints Pères. »

Ce passage contient deux affirmations: 1° Dieu le Saint-Esprit a communiqué à Marie sa fidèle épouse ses dons ineffables... 2° Et il l'a choisie pour la dispensatrice de tout ce qu'il possède. Le Bienheureux développe surtout la seconde idée, parce qu'elle conduit plus directement à son sujet: établir la nécessité de la Vraie Dévotion à Marie.

1° COMMUNICATION DES DONS INEFFABLES DU SAINT-ESPRIT

Marie a possédé le Saint-Esprit en plénitude dès son Immaculée-Conception. Néanmoins il est survenu en elle plusieurs fois spécialement à l'Incarnation du Verbe et à la Pentecôte. Et chaque fois il répandait dans son âme une nouvelle effusion de ses dons ineffables (52).

2° MARIE ÉTABLIE DISPENSATRICE DES DONS DU SAINT-ESPRIT

Elle est la dispensatrice « de tout ce que possède le Saint-Esprit », c'est-à-dire « de tous ses dons et ses grâces », en sorte que « pas un don céleste n'est accordé aux hommes sans passer par ses mains virginales ». Elle l'est en outre d'une façon si complète qu'elle distribue « à qui elle veut, autant qu'elle veut, comme elle veut et quand elle veut, ses dons et ses grâces ».

Ces paroles manifestent l'universalité et l'extension de la médiation de Marie.

a) **Universalité.** Tout ce qui nous vient de Dieu dans l'ordre naturel comme dans l'ordre surnaturel, tout nous vient par Marie: « **Aucun don céleste** (au sens le plus général) *n'est accordé aux hommes, qu'il ne passe par ses mains virginales* ». Cette doctrine, Montfort l'a puisée dans « *les sentiments de l'Eglise et des Saints Pères* » (53).

(52) M. M. D., N° 78.

(53) Voir M. M. D., N° 251-264 où cette affirmation du Père de Montfort est abondamment justifiée.

b) **Extension.** La médiation de Marie s'étend à chaque homme en particulier. Elle est libre de la part de la Vierge et **inégal**e dans l'application aux âmes. Libre d'abord : *sujet* (à qui elle veut); *quantité*, (autant qu'elle veut); *mode* (comme elle veut), et *temps opportun* (quand elle veut), tout est laissé au libre choix de Marie. Cette liberté ne nuira ni aux intérêts de Dieu, ni aux intérêts des âmes, car dit Montfort au N° 27: « Marie étant toute transformée en Dieu par la grâce et la gloire qui transforme tous les saints en lui, ne veut ni ne fait rien qui soit contraire à l'éternelle et immuable volonté de Dieu ». — Quant à l'inégalité de sa Providence maternelle, celle-ci dépend essentiellement de la même volonté de Dieu et secondairement des dispositions de ceux qui en sont l'objet. (Voir l'histoire symbolique de Rébecca et de Jacob).

Nous retrouvons intégralement dans ce passage :

1^o Un texte de *Saint Bernardin de Sienne* (54) : « Marie est à ce point Mère du Fils de Dieu, qui produit le Saint-Esprit. C'est pourquoi vertus et grâces du même Esprit-Saint, tout est distribué par les mains de Marie, à qui elle veut, quand elle veut, comme elle veut et autant qu'elle veut ».

Cette même phrase se lit encore dans le premier sermon sur le *Salve Regina*, attribué faussement à Saint Bernard, et dans la *Biblia Mariana*, de Saint Albert le Grand, livre d'Esther, N° 1.

2^o Deux textes de *Saint Bernard* (55) : « Nihil nos Deus habere voluit, quod per Mariæ manus non transiret ». Ce que Montfort traduit : « Aucun don céleste n'est accordé aux hommes, sans passer par les mains de Marie ».

Et « telle est la volonté de celui qui a disposé que toute chose nous viendrait par les mains de Marie » (56).

Ce que le Père de Montfort donne comme raison théologique : « Car ainsi sera enrichie, élevée et honorée du Très-Haut, celle qui s'est appauvrie, humiliée et cachée jusqu'au fond du néant par sa profonde humilité pendant toute sa vie », est la traduction concise d'un passage de Saint Bernard sur la couronne des douze étoiles (N° 11). Cette raison d'ailleurs, est indéniable. Où l'humilité fait défaut, la grâce de Dieu est impossible. Elle était donc nécessaire à Marie, d'abord à titre personnel, pour sa propre sainteté, puis comme Médiatrice : elle doit reconnaître que les grâces qu'elle distribue viennent de Dieu seul (esprit de *pauvreté*); que la gloire doit en revenir à lui seul (esprit d'*humilité*); et que s'il daigne se servir d'elle pour accom-

(54) In Nativit. B. M. V., cap. VIII.

(55) 8^e Sermon pour la Vigile de Noël.

(56) Voir l'Invit. de l'Office de Marie Médiatrice.

plir ses desseins, elle-même doit se cacher jusqu'au fond du néant (recherche de la vie *cachée*). En s'appauvrissant, en s'humiliant, et en se cachant, Marie a permis à Dieu de se servir d'elle dans toutes ses œuvres de grâce, et ainsi de l'exalter dans la mesure de son humilité.

OBJECTION. On lit dans le *Secret de Marie*, N° 23 :

« Dieu, étant le Maître absolu, peut communiquer par lui-même ce qu'il ne communique ordinairement que par Marie; on ne peut même sans témérité nier qu'il ne le fasse quelquefois; cependant, selon l'ordre que la divine Sagesse a établi, il ne se communique ordinairement aux hommes que par Marie dans l'ordre de la grâce, comme dit Saint Thomas. »

Comment concilier ce passage avec ce que l'on vient de dire sur la Médiation universelle de Marie?

RÉPONSE : Il ne peut être question de mettre en doute la doctrine du Bienheureux sur la Médiation universelle. Elle est clairement exprimée dans le *Traité*, qui est son œuvre principale. De plus, le N° 10 du *Secret de Marie* donne textuellement les paroles de Saint Bernardin de Sienne : « A qui elle veut... » et celles de Saint Bernard. De même le N° 207 de l'*Amour de la Sagesse éternelle*. Il est même intéressant de comparer ces divers passages, appartenant à des écrits composés à diverses époques de la vie du Bienheureux, pour se rendre compte de l'unité et de la sûreté de sa doctrine mariale.

La phrase incriminée constitue donc une difficulté, qu'il faut expliquer, d'après les règles générales de l'interprétation, par les passages parallèles et plus clairs.

Si toutefois on désire une réponse plus directe, nous pouvons en proposer plusieurs.

1^o Il s'agirait ici, non de la Médiation de Marie, mais du recours à son intercession. Ce recours s'impose d'une façon ordinaire. Parfois cependant Marie nous accorde des grâces que nous n'avons pas sollicitées (57).

(57) Voir TERRIEN, *La Mère des hommes*, livre I, page 586, en note : LHOUMEAU, *la Vie spirituelle...*, p. 171, en note; Edition type du *Secret*, note du R. PÈRE HURÉ, page 15.

Cette réponse ne satisfait pas beaucoup, car le Bienheureux suppose de très rares exceptions, tandis que la réponse en suppose de multiples. Ce n'est pas une fois ou l'autre simplement que Marie nous accorde des grâces sans que nous les ayons sollicitées, c'est chaque jour.

2^e Au temps du Bienheureux, la doctrine de la Médiation universelle de Marie était beaucoup moins commune que maintenant. C'est peut-être à cause de l'opinion contraire qu'il s'est servi d'une restriction prudente.

Oui, mais alors pourquoi tant de textes explicites ailleurs, contre cette unique restriction?

3^e Montfort cite saint Thomas, et cependant il n'y a aucun texte du Docteur angélique se rapprochant du sien. Ne s'appliquerait-il pas sur la doctrine de Saint Thomas distinguant entre la puissance divine absolue et la puissance divine ordonnée. Dieu peut accomplir, de puissance absolue, tout ce qui n'implique pas de contradiction. Mais de puissance ordonnée, il ne peut que ce qui entre dans le plan librement déterminé par lui.

Relisons maintenant le texte du Secret en supprimant la parenthèse, il semblera tout de suite l'écho de cette doctrine.

« Dieu, étant le maître absolu peut communiquer par lui-même ce qu'il communique ordinairement par Marie; cependant selon l'ordre que la divine Sagesse a établi, il ne se communique ordinairement aux hommes que par Marie. »

Le sens de la parenthèse serait donc celui-ci: nous connaissons bien l'économie habituelle du salut, et nous pouvons croire aisément que Dieu n'y déroge pas ordinairement. Mais, s'il existe bien des miracles dans l'ordre naturel, pourrions-nous sans témérité nier qu'il puisse faire ou même qu'il fasse des exceptions dans l'ordre surnaturel?... Le Bienheureux n'affirme donc pas qu'il y a des exceptions, il dit simplement qu'il serait téméraire de vouloir le nier. Qui pourrait lui en faire grief?... En tous cas, si elles se produisent, ce que personne ne pourra affirmer à moins de révélation, elles ne détruiront pas plus la règle générale que la guérison miraculeuse d'une maladie mortelle n'empêche la même maladie de causer la mort dans tous les autres cas.

26 N. B. — Le N° 26 constitue une parenthèse, un arrêt dans l'argumentation. Le Père de Montfort y affirme seulement que, ayant affaire à des gens simples, il ne prouvera pas ce qu'il avance à la manière habituelle des théologiens, c'est-à-dire par l'Écriture, la Tradition et la raison. Il se contente de citer au passage les textes les plus clairs. Pour plus de détails sur ce point, il renvoie au R. P. Poiré. Voir plus haut, p. 83.

II^{ème} Question

Puissance de Marie sur Dieu

(27)

27 Ici commence l'exposé des conséquences immédiates de cette investiture solennelle, que Marie reçut des trois personnes divines.

Le Père de Montfort cite d'abord un axiome bien connu des théologiens: « La grâce perfectionne la nature et la gloire perfectionne la grâce. » (58). En effet, Dieu est à la fois l'auteur de la nature, de la grâce et de la gloire. Il a tout disposé avec une sagesse admirable. Il n'est donc pas possible que les trois ordres se contredisent. Ils pourront se superposer, se perfectionner, mais non se détruire. Autrement Dieu se serait trompé en donnant à telle chose telle nature.

Appliqué à Notre-Seigneur, l'axiome fournit l'argument suivant:

« La grâce perfectionnant la nature, et la gloire perfectionnant la grâce, il est certain que Notre-Seigneur est encore dans le ciel aussi Fils de Marie qu'il l'était sur la terre, et que par conséquent il a conservé la soumission et l'obéissance du plus parfait de tous les fils à l'égard de la meilleure de toutes les mères. »

C'est-à-dire: nous devons retrouver en Jésus, Fils de Marie, ce qui est essentiel, voulu par la nature dans les rapports d'un fils avec sa propre mère. Nous le retrouverons même nécessairement dans un degré absolument supérieur, car Jésus « est le plus parfait de tous les fils », et Marie « la meilleure de toutes les mères ».

(58) Voir Sum. Theol. I^o P. qu. I, art. 8 ad 2, qu. II art. 2 ad 1; qu. LX, art. 5.

Jésus étant, dès sa conception, en possession de toute sa grâce et même de toute sa gloire, il ne peut être question pour lui de progrès vers une perfection plus grande, même quand il est entré au ciel. Du moins pourra-t-on parler d'égalité, « il est aussi Fils de Marie qu'il l'était sur la terre », « il a conservé la soumission et l'obéissance » qu'il avait ici-bas.

« Mais il faut prendre garde de concevoir en cette dépendance quelque abaissement ou imperfection en Jésus-Christ. Car Marie, étant infiniment au-dessous de son Fils qui est Dieu, ne lui commande pas comme une mère d'ici-bas commanderait à son enfant qui est au-dessous d'elle. »

Nous l'avons déjà dit, c'est une obéissance de fait, mais non de droit, Jésus ayant été émancipé de droit dès sa conception. Marie ne commande donc pas à son Fils « comme une mère d'ici-bas commanderait à son enfant », exigeant de lui l'obéissance, aussi longtemps du moins qu'il est mineur. L'expression dont le Bienheureux se sert, loin d'exclure le commandement, le suppose. Elle ne commande pas « comme les autres mères », mais pourtant elle commande ! La réalité de ses droits maternels sur le cœur de son Fils lui a fait donner par les fidèles le beau titre de **Notre-Dame du Sacré-Cœur**.

ON DEMANDE: Comment Marie règne-t-elle sur le cœur de son Fils ?

Il y a bien des façons de régner sur le cœur de quelqu'un.

Il y a d'abord l'autorité qui s'impose. Mais si l'empire qu'elle crée est le plus fort, il est aussi le moins suave de tous. Nous l'avons exclu pour Marie.

Il y a l'amitié qui est plus douce et plus pénétrante, parce qu'elle rend tout commun entre les amis: *eadem velle, eademque nolle, ea demum firma amicitia est* (59). Ces droits peuvent être revendiqués pour Marie au suprême degré d'intensité, maintenant surtout que la vision béatifique lui permet de connaître parfaitement la volonté divine.

(59) Vouloir les mêmes choses, ne pas vouloir les mêmes choses, telle est la loi de la ferme amitié.

« Marie étant toute transformée en Dieu par la grâce (sur terre) et par la gloire (au ciel) qui transforme tous les saints en lui, ne demande, ne veut, ni ne fait rien qui soit contraire à l'éternelle et immuable volonté de Dieu. »

Il y a enfin et surtout la **maternité** qui surpasse toutes les autres en suavité et est incoercible dans sa pénétration. Par cet empire, on peut dire vraiment que le cœur du fils est la pleine possession et la propriété parfaite de la mère. Marie possède, à cet égard, un droit unique au respect et à l'amour de son Fils, comme étant « la meilleure de toutes les mères », et Jésus conserve volontiers envers elle la soumission qu'il a voulu lui témoigner ici-bas. Pas un don ne descend de son cœur divin sur les hommes, si ce n'est par l'intervention de sa mère.

Est-ce à dire que Marie a le même pouvoir que Dieu? Nullement. Son autorité sur le cœur de son Fils ne lui vient pas d'elle-même: elle est celle « que Dieu a voulu lui donner ». Et elle n'en fait usage qu'avec l'humble dépendance qui sied à une créature: elle prie et Dieu l'écoute.

« Quand on lit donc, dit Montfort, dans les écrits des saints Bernard, Bernardin, Bonaventure, etc... que, dans le ciel et sur la terre, tout jusqu'à Dieu même, est soumis à la très-sainte Vierge, cela veut dire que l'autorité que Dieu a bien voulu lui donner est si grande qu'il semble qu'elle ait la même puissance que Dieu, et que ses prières et demandes sont si puissantes auprès de Dieu qu'elles passent toujours pour des commandements auprès de sa majesté, qui ne résiste jamais à la prière de sa chère Mère, parce qu'elle est toujours humble et conforme à sa volonté. »

C'est ce qu'on a appelé la « Toute-Puissance suppliante » de Marie, **Omnipotencia supplex**. Si Jésus a promis d'exaucer toutes les prières faites en son nom par qui que ce soit, à plus forte raison exaucera-t-il les prières de sa Mère: elles ont toujours les deux qualités requises pour être exaucées.

D'abord elles sont **humbles**: une souveraineté qui s'exerce au moyen de la prière, tourne tout entière à la gloire de Dieu, puisqu'elle reconnaît, par le fait même de la prière, que Dieu seul est la source de tout bien. La toute-puissance suppliante n'est rien et n'a rien par

elle-même. Mais elle obéit à l'ordre divin : « *Demandez et il vous sera donné* » (60). Elle demande et elle reçoit. Elle demande continuellement et Dieu lui accorde continuellement aussi.

Ensuite les prières de Marie sont conformes à la volonté divine. Elles sont faites au nom du Christ, et en s'appuyant sur son crédit. Les dispositions d'âme de la Vierge sont celles que Jésus désire : « *Elle ne demande, ne veut ni ne fait rien qui soit contraire à l'éternelle et immuable volonté de Dieu* ». Et par le fait même sont exclues toutes les causes qui rendent si souvent nos prières infructueuses : manque d'orientation vers l'unique nécessaire ; manque de soumission au bon plaisir divin ; manque surtout de conformité pratique à la volonté de Dieu, par l'exercice des vertus chrétiennes, qui nous rendent dignes d'être exaucés. Du reste, n'est-ce pas la volonté divine que Marie intervient ainsi dans toutes les grâces ? Et n'est-ce pas la volonté de Jésus d'exaucer toujours sa Mère bien-aimée ?

Que cette volonté soit dite par le Père de Montfort « *éternelle et immuable* », cela ne fait pas de difficulté contre la prière de Marie ; car, de toute éternité, Dieu avait décrété d'accorder telle grâce à telle âme à cause de l'intervention de Marie pour elle à ce moment précis. Cette intercession est une des lois du monde surnaturel. Parfois même elle est seule à paraître et on lui attribue la totalité de l'effet. Ainsi, dans l'ordre physique, Dieu ne semble-t-il pas se cacher derrière les causes secondes et la nature donner raison de tout ? Mais c'est l'éternelle et immuable volonté de Dieu qui passe à l'exécution. Elle manœuvre à son gré les causes secondes, sans nuire à leur liberté, lorsque ces causes elles-mêmes sont douées de liberté.

La fin du N° 27 exalte la puissance de la prière de Marie. Déjà celle de Moïse, n'empêchait-elle pas Dieu de châtier son peuple, malgré son indépendance souveraine et sa miséricorde spontanée ?

« *Si Moïse, par la force de sa prière, arrêta la colère de Dieu sur les Israélites, d'une manière si puissante que ce très-haut et infiniment miséricordieux Seigneur, ne pouvant lui résister, lui dit qu'il le laissât se mettre en colère et punir ce peuple rebelle, que devons-nous*

(60) Math. VII, 7; Luc. XI, 9.

« *penser, à plus forte raison, de la prière de l'humble Marie, la digne Mère de Dieu, qui est plus puissante auprès de sa Majesté que les prières et intercessions de tous les Anges et de tous les Saints du ciel et de la terre* ».

III^{ème} Question

Marie souveraine du ciel et de la terre

(28)

28 Dans le N° 28, le Père de Montfort étudie successivement : 1° les fondements de la souveraineté de Marie ; 2° sa nature ; 3° la façon dont elle s'exerce.

1° FONDEMENTS DE LA SOUVERAINETÉ DE MARIE

Cette souveraineté est affirmée par ces mots :

« *Marie commande dans les cieux sur les Anges et sur les bienheureux... Le ciel, la terre et les enfers plient bon gré mal gré aux commandements de l'humble Marie, que Dieu a faite souveraine du ciel et de la terre* ».

Cette souveraineté, proclamée un grand nombre de fois par la Liturgie et par les Saints Pères, s'appuie, comme celle de Notre-Seigneur lui-même, sur un triple fondement (61) :

a) La dignité personnelle de Marie, qui lui vient de sa Maternité divine ou est exigée par elle, et lui confère le droit de « *commander dans les cieux aux Anges et aux Bienheureux* ». Mais, comme la Maternité divine entraîne avec elle de fait l'Immaculée-Conception et la plénitude de grâces, et comme le plus petit degré de grâce sanctifiante surpasse en valeur tous les trésors de la terre (62), on ne s'étonnera pas que Marie

(61) Voir M. M. D., N° 271-273.

(62) I^{re} II^a qu. 118, art. 9, ad II.

ait reçu le pouvoir de commander aux démons et à tous les êtres matériels. « La Bienheureuse Vierge Marie est la personne la plus noble qui ait jamais existé ou qui doit jamais exister dans l'univers. Sa perfection est telle que, même si elle n'avait pas dû être Mère de Dieu, elle aurait dû être Reine du monde ». (63).

b) Le mandat qu'elle reçut de Dieu :

« Dieu lui a donné le pouvoir et la commission de remplir de saints les trônes vides dont les Anges apostats sont tombés par orgueil. »

Si, au témoignage de Saint Paul (64), chaque élu est roi et maître de tout ce qui l'entoure, quand il s'agit de la conquête de son trône céleste, comment Marie ne serait-elle pas souveraine universelle, puisqu'elle a reçu la charge de remplir tous ces trônes vides. Elle députe les Anges au secours de ceux qui sont appelés à l'héritage céleste (65). Choses et gens seront partout et toujours à ses ordres dans le même but. « Tout ce qui existe contribuera au bien de ceux qui aiment Dieu » (66), et les démons s'enfuiront épouvantés, lorsqu'elle prendra les élus sous sa protection.

c) Le mérite incomparable de sa profonde humilité. Marie ne fut pas seulement très humble personnellement, mais elle fut encore, en même temps que le Christ, en butte aux humiliations et aux opprobres de tout genre au pied de la Croix du Sauveur. C'est pourquoi Dieu l'a exaltée et lui a donné un nom qui, après le nom de Jésus, est élevé au-dessus de tous les noms (67). Dieu lui a donné un tel pouvoir « que le ciel, la terre et les enfers plient bon gré mal gré aux commandements de l'humble Marie ».

2^o NATURE DE LA SOUVERAINETÉ DE MARIE

Là encore, c'est une souveraineté de *miséricorde*. Elle doit s'employer pour que les élus parviennent à la joie éternelle. Elle ne s'occupe ni de juger ni de châtier les coupables. Elle n'a de pouvoir sur les démons que

(63) SAINT BERNARDIN DE SIENNE, Sermo de Nativit. B. M. V., cap. 7.

(64) I Cor., III, 22-23.

(65) Hebr., I, 14.

(66) Rom., VIII, 29.

(67) Phil., II, 10.

pour les empêcher de nuire à ses enfants. Et ainsi, elle remplira de saints les trônes, très nombreux, certainement, laissés vides par la chute des anges apostats. Ce règne de la miséricorde, explique Saint Albert le Grand (68), s'étend bien au-delà du règne de la justice, de la grâce et de la gloire; car celui-ci ne suppose que la collation d'un bien, tandis que le premier non seulement confère un bien, mais enlève un mal. Voilà pourquoi sous un aspect ou sous un autre, il peut s'exercer partout: au ciel, sur terre et dans le purgatoire.

3^o FAÇON DONT S'EXERCE LA SOUVERAINETÉ DE MARIE

Elle est décrite très rapidement ici, vu qu'il en a déjà été question et que les pages suivantes en parlent longuement (N°s 29 et 30).

D'abord le gouvernement de Marie est un gouvernement *infaillible*. Il parvient toujours au terme voulu, à savoir la prédestination des saints, conforme à l'éternelle et immuable volonté de Dieu.

Il n'en est pas moins *discuté*, comme celui de son Fils, et pour les mêmes motifs. Les bons l'acceptent avec empressement, et les méchants, les démons surtout, le subissent avec rage.

Cette double considération est suggérée par la phrase: « *Telle est la volonté du Très-Haut qui exalte les humbles, que le ciel, la terre et les enfers plient bon gré mal gré aux commandements de l'humble Marie* »...

Et le Bienheureux continue en énumérant les titres de Marie: ...« *Que Dieu a faite la Souveraine du ciel et de la terre* (titre englobant tous les autres), *la générale de ses armées*, (conformément au plan primitif de la revanche, Gen. III, 15), *la trésorière de ses trésors* (dotée pour qu'elle fût vraiment, près du grand vainqueur, une aide semblable à lui), *la dispensatrice de ses grâces* (pour répandre sur les autres la plénitude de son trésor), *l'ouvrière de ses grandes merveilles* (à partir de l'Incarnation), *la réparatrice du genre humain* (à cause de la part qu'elle prit au sacrifice de la Croix), *la Médiatrice des hommes* (qui lui furent confiés par Jésus expirant), *l'exterminatrice des enne-*

(68) Biblia Mariana Apoc. 3.

mis de Dieu (qui mettent encore continuellement le salut des âmes en danger), et la fidèle compagne de ses grandeurs et de ses triomphes » (au jugement final et dans l'éternité). Cette longue série de titres est une vue d'ensemble chronologique du rôle de Marie dans l'histoire du monde.

IV^e Question

Puissance de Marie sur les prédestinés

(29-36)

29 Du N° 29 au N° 36 le Bienheureux considère le rôle de Marie près de chacune des personnes divines, dans la conduite de cette portion la plus intime de son royaume sur la terre, la vraie demeure de cette reine du ciel et de la terre : le cœur des élus. Commentant et appliquant aux élus les paroles de l'Écclésiastique, chapitre XXIV, 8, (d'après la Vulgate) : « in Jacob inhabita et in Israël hereditare et in electis meis mitte radices » (69), il montre Dieu le Père se formant par Marie une multitude d'enfants adoptifs (N°s 29-30); Dieu le Fils arrivant par Marie à la plénitude de son corps mystique (N°s 31-33); et Dieu le Saint-Esprit exerçant par Marie sa mission sanctificatrice dans les élus (N°s 34-36).

§ I. — MARIE, MÈRE DE TOUS LES ENFANTS DE DIEU (N°s 29-30)

Dans le N° 29 Montfort dit sommairement l'existence de l'adoption divine, ainsi que sa nature et son extension. Puis il fait ressortir la part qui revient à Marie, par une volonté précise de Dieu. Finalement

⁽⁶⁹⁾ « Habitez en Jacob; ayez Israël comme héritage, et étendez vos racines dans mes élus. »

il prouve cette divine volonté par un texte tiré de l'Écriture.

Dans le N° 30 il tire de ce qui précède une double conséquence, l'une positive: Marie Mère de tous les enfants de Dieu, l'autre négative: qui n'a pas Marie pour Mère n'a pas Dieu pour Père; c'est un réprouvé.

1^{re} L'ADOPTION D'AMOUR

« Dieu le Père se veut faire des enfants »... C'est donc une filiation toute différente de la filiation éternelle et nécessaire du Verbe. Elle est complètement libre. Parce qu'il nous a aimés, dans le but unique de verser en nous quelque chose de son abondance infinie, Dieu a établi qu'à toutes ses créatures capables d'intelligence et d'amour il se donnerait lui-même, par le moyen de la grâce ici-bas et de la gloire dans le ciel (70). En nous communiquant sa nature, il nous a adoptés comme enfants. Cette adoption est toute spéciale: elle met en nous autre chose qu'un titre purement fictif. Et ce plan divin embrasse tous les siècles, toutes les générations. « Dieu le Père (par appropriation) se veut faire des enfants... jusqu'à la consommation du monde ».

2^{de} PART QUI REVIENT A MARIE DANS CETTE ADOPTION

« Dieu le Père se veut faire des enfants par Marie ». Ayant associé Marie, autant qu'une pure créature en était capable, à sa fécondité naturelle (N° 17), il veut aussi l'associer à sa fécondité d'amour. Ainsi Marie se trouve à l'origine de notre adoption, c'est-à-dire à l'Incarnation (71); elle se trouve également à sa réalisation sur le Calvaire; elle se trouve enfin à son application, lorsque Dieu répand dans les âmes cette qualité intrinsèque, qui s'appelle la grâce sanctifiante et nous rend véritablement ses enfants.

3^{de} PREUVE TIRÉE DE L'ÉCRITURE

Le Bienheureux applique aux élus, selon le sens spirituel, la parole qui est dite, selon le sens littéral, de Jacob et de sa descendance, la seule en possession de la connaissance du vrai Dieu. Cette application aux élus devient claire, si l'on examine le contexte:

(70) Saint Paul (Eph., I, 3-7) décrit magnifiquement cette adoption.
(71) Gal., IV, 4-5.

« Et il (Dieu le Père) lui dit : **In Jacob inhabitabit, demeurez dans mes enfants et prédestinés, figurés par Jacob, et non point dans les enfants du diable et les réprouvés, figurés par Esau.** »

Il n'y a aucune difficulté à admettre cette interprétation d'après laquelle Jacob est la figure des prédestinés, et Esau celle des réprouvés. On la retrouve communément dans les commentateurs de l'Écriture Sainte, soit à propos de Malachie, I, 2, soit à propos de l'épître aux Romains, IX, 13 : « J'ai aimé Jacob et j'ai haï Esau ». De même, il n'y a aucune difficulté à montrer comme dites à Marie, les paroles qui valent en premier lieu de la Sagesse éternelle. L'Église elle-même nous donne de multiples exemples de cette application dans la liturgie.

L'association des mots : « **Enfants de Dieu et prédestinés** », opposés à « **enfants du diable et réprouvés** » s'explique de la même façon que les mots « **prédestinés et membres du corps du Christ** » rencontrés au numéro 20. Qui est juste aujourd'hui peut perdre la grâce demain et mourir damné. Par contre, le pécheur peut revenir à Dieu et être changé en un vase d'élection. Jacob est la figure de ceux qui jouiront de l'adoption divine non d'une façon transitoire mais d'une façon durable et éternelle. Les mêmes sont appelés plus loin « **les vrais enfants de Dieu et prédestinés** ». (N° 30.)

De même « **faites votre demeure et résidence** »... Les deux termes sont à peu près synonymes. Cependant, si « **demeure** » indique le lieu où l'on habite effectivement, « **résidence** » revêt plutôt un sens juridique et officiel. On dit d'une personne qu'elle réside en tel endroit. Elle n'y demeure peut-être pas toujours. Mais ce lieu lui est destiné devant la loi et l'opinion publique. Or Marie établit à la fois sa demeure et sa résidence dans les élus. Elle habite chez eux effectivement, et ils lui sont destinés juridiquement. Ces mots toutefois doivent être entendus dans le sens métaphorique. Car il ne s'agit pas d'une présence substantielle. (Voir N° 20 et son commentaire.)

4° LA GÉNÉRATION SURNATURELLE ET SPIRITUELLE

30 Le Bienheureux considère d'abord « **la génération corporelle et naturelle** » celle qui communique aux enfants une nature spécifiquement semblable à

celle des parents, et qui arrive à ce but en formant un corps, capable de recevoir une âme créée directement par Dieu. Et il relève que la paternité n'est pas seule : « **il y a un père et une mère** ».

Il regarde ensuite « **la génération surnaturelle et spirituelle** », celle qui communique aux enfants un être surpassant toutes les exigences de leur nature, parce qu'il est une participation à la nature même de Dieu ; à la production de cet être les sens n'ont rien à voir, parce qu'il s'opère dans l'âme spirituellement. Et il relève là encore que la paternité ne se trouve pas seule : « **Il y a un Père qui est Dieu, et une Mère, qui est Marie** ». C'est du reste la conséquence rigoureuse de ce qui a été dit au N° 29 : Dieu le Père décrète de se servir de Marie pour réaliser son adoption d'amour. Pourquoi ? Son amour n'est-il pas infini et ne peut-il suppléer à l'amour maternel ? Précisément en choisissant Marie pour intermédiaire entre lui et nous, il nous manifeste la délicatesse de son amour. Il tient compte des plus nobles aspirations de notre cœur humain, dont les premiers élans ont été provoqués par l'amour maternel.

Et ainsi conclusion positive : « **Tous les vrais enfants de Dieu et prédestinés ont Dieu pour Père et Marie pour Mère** ». Marie participe à la fécondité du Père, autant qu'une simple créature en est capable, pour produire en même temps que lui et, autant qu'il est possible, comme lui, « **Jésus-Christ et tous les membres de son corps mystique** ». (Voir N° 17.)

5° LES ESAU ET LEUR NOTE DISTINCTIVE

De l'argument exposé ci-dessus, Montfort tire aussi une conclusion négative, à laquelle il donne un développement plus considérable : « **Qui n'a pas Marie pour Mère n'a pas Dieu pour Père** ».

Se basant sur ce principe, il affirme d'abord d'une façon générale :

« **C'est pourquoi les réprouvés, comme les hérétiques, schismatiques, etc... qui haïssent ou regardent avec mépris ou indifférence la très sainte Vierge, n'ont point Dieu pour Père, quoiqu'ils s'en glorifient, parce qu'ils n'ont point Marie pour Mère...** »

Descendant ensuite dans une déduction plus concrète, il soutient que le manque de dévotion envers Marie est

« le signe le plus infaillible et le plus indubitable pour distinguer un hérétique, un homme de mauvaise doctrine, un réprouvé d'avec un prédestiné. »

C'est donc la vraie note distinctive des Esau.

a) Par quoi Montfort reconnaît-il son type de réprouvé? Il nous parle des hérétiques et schismatiques, parce qu'ils sont en dehors de l'unité de l'Eglise. Mais ce n'est pas sur cette note qu'il se base. C'est sur le fait qu'ils n'ont pas Marie pour Mère. Ne le montrent-ils pas par leur conduite?

« Car s'ils l'avaient pour Mère, ils l'aimeraient et l'honoreraient comme un vrai et bon enfant aime naturellement et honore sa mère qui lui a donné la vie. »

C'est, en effet, un sentiment universel parmi les catholiques, qui nous porte à honorer Marie comme notre Mère. Un tel sentiment, approuvé, du reste, et encouragé par l'Eglise, ne peut être erroné. Il doit avoir une relation secrète, mais nécessaire, avec quelque vérité religieuse. Par leur mépris à l'égard de Marie, les hérétiques et schismatiques s'opposent à ce sentiment catholique universel, nient cette vérité, et par conséquent proclament malgré eux qu'ils n'ont pas Dieu pour Père (72) et ils se raigent parmi les réprouvé.

b) L'opposition à Marie, note distinctive des réprouvé. Il n'est pas toujours facile de distinguer, à coup sûr, « un hérétique, un homme de mauvaise doctrine, un réprouvé d'avec un prédestiné ». Or parmi tous les signes qui peuvent nous éclairer à ce sujet, voici celui qui est « le plus infaillible et le plus indubitable ». Il se base sur un fait facile à contrôler :

« L'hérétique et le réprouvé n'ont que du mépris et de l'indifférence pour la très sainte Vierge, lâchant, par leurs paroles et exemples, d'en diminuer le culte et l'amour, ouvertement ou en cachette, quelquefois sous de beaux prétextes. »

Montfort en donnera plus tard (N°s 63-65) des exemples frappants. Pour le moment il se contente d'un soupire douloureux :

(72) Remarquer la petite phrase: « Quoi qu'ils s'en glorifient ». C'est un sentiment commun à tous les révoltés contre l'Eglise de croire servir Dieu malgré elle et en dépit de ses anathèmes.

« Hélas! Dieu le Père n'a point dit à Marie de faire sa demeure en eux parce qu'ils sont des Esau. »

En effet, Billot (73) admet que la dévotion à Marie est une note négative de la véritable Eglise. C'est-à-dire: l'Eglise possède nécessairement la vraie dévotion à Marie. Cependant, cette dévotion n'est pas facile à déterminer. De plus, beaucoup de sectes non catholiques ont conservé le culte marial. La présence de cette dévotion ne peut donc suffire pour manifester la véritable Eglise du Christ. Mais une secte ne possède-t-elle aucune dévotion à Marie? Plus que cela, se vante-t-elle de ne pas en avoir? Alors nous sommes fixés. Nous n'avons certainement pas là la véritable Eglise du Christ.

Telles sont les conclusions pratiques de la Maternité spirituelle de Marie, considérée dans ses rapports avec Dieu le Père. Quand l'auteur aura considéré la même Maternité en relation avec Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit, ses déductions seront encore plus étendues. Et, comme nous le verrons, elles s'appliqueront non seulement aux hommes de mauvaise doctrine, mais aux catholiques eux-mêmes. Et la vraie dévotion à Marie se révélera, avec une évidence toujours croissante, comme la pierre de touche servant à reconnaître les âmes prédestinées et parfaites.

§ II. — MARIE, MÈRE DE TOUT LE CORPS MYSTIQUE DU CHRIST

(N°s 31-33)

Du N° 31 au N° 33, il est question de la Maternité spirituelle de Marie, dans ses rapports avec Dieu le Fils. Or, de même que l'adoption divine dont nous sommes l'objet, est l'image de la génération éternelle du Verbe par le Père, de même la filiation adoptive qui en résulte pour nous, est l'image de la filiation naturelle de la seconde personne de la très Sainte Trinité.

31 « Dieu le Fils veut se former, et, pour ainsi dire, s'incarner tous les jours, par sa chère Mère dans ses membres. »

La vie chrétienne n'est-elle pas la reproduction de la vie de Jésus en nous? (74) Ce n'est pas une incarna-

(73) De Verbo Incarn. Th. XLI, sub fine.

(74) I Cor. IV, 16; XI, 1; — Phil. II, 5, etc.

tion proprement dite, comme lorsque le Verbe se fit chair. Voilà pourquoi on spécifie : « Dieu le Fils veut... pour ainsi dire s'incarner ». Cependant, il y a des ressemblances, qu'il s'agit de mettre en lumière.

Montfort établit successivement quel est : 1^o l'héritage de Marie; — 2^o sa double maternité; — 3^o son fruit béni; — 4^o notre vrai jour de naissance.

1^o L'HÉRITAGE DE MARIE

Reprenant le texte de l'Écclésiastique, il en met la seconde partie sur les lèvres du Fils, s'adressant à Marie :

« Et il lui dit : In Israël hereditare. Ayez Israël pour héritage. C'est comme s'il disait : Dieu mon Père m'a donné pour héritage toutes les nations de la terre, et tous les hommes bons et mauvais, prédestinés et réprobés; je conduirai les uns par la verge d'or et les autres par la verge de fer; je serai le père et l'avocat des uns, le juste vengeur des autres et le juge de tous. Mais pour vous, ma chère Mère, vous n'aurez pour votre héritage et possession que les prédestinés figurés par Israël; et, comme leur bonne Mère, vous les enseignerez, nourrirez, élèverez, et, comme leur souveraine, vous les conduirez, gouvernerez et défendrez. »

Ce passage, pour ce qui concerne le pouvoir judiciaire du Christ, est tout imprégné de réminiscences bibliques puisées dans le Psaume II. Pour les bons, Jésus sera tout amour; pour les méchants, il n'aura que rigueur; aux uns et aux autres, il donnera ce qu'ils auront mérité. Et sa sentence aura une valeur absolue, parce que prononcée en pleine connaissance de cause et sans acception de personnes.

De ce royaume, Jésus communique à sa Mère la meilleure part, celle qui concerne les prédestinés. Nous avons déjà expliqué, à propos du N^o 24, le fondement de cette division. Constatons maintenant qui sont les prédestinés. Non pas seulement ceux qui sont en état de grâce à un moment ou l'autre de leur existence terrestre, mais ceux qui mourront en état de grâce et seront admis au ciel. Par conséquent « vrais enfants de Dieu » est l'égal de « prédestinés » (voir N^o 30) et « prédestinés » équivaut à « héritiers du royaume céleste ». Et comme cet héritage céleste consiste dans la vision de Dieu face à face, nous comprendrons pour quel motif « les prédestinés sont figurés par Israël ».

En effet, Saint-Augustin dit (75) : « Israël veut dire celui qui voit Dieu », et il ajoute : « Ce sera un jour la récompense de tous les saints ». Saint Jérôme donne un autre sens au mot hébreu. D'après lui, il signifie « fort contre Dieu ». Mais le contexte semble donner raison à Saint-Augustin, puisque Jacob s'écria aussitôt après avoir reçu son nouveau nom : « J'ai vu Dieu face à face et ma vie a été sauvée » (76).

A ces prédestinés, héritiers du royaume céleste, céleste, Marie donne la vie, l'alimente pour quelle ne diminue pas, et la développe selon tous les effets de la grâce, comme une Mère fait à l'égard de ses enfants. Puis comme une souveraine, elle règle l'activité de ses sujets, en les conduisant; elle met tout en œuvre pour assurer leur prédestination, en les gouvernant, et finalement elle les protège victorieusement contre la rage des démons et de ses émissaires.

2^o DOUBLE MATERNITÉ DE MARIE

32 Dieu le Fils, le grand triomphateur dont Montfort vient de parler, n'est pas simplement Fils de Dieu, il est aussi Fils de Marie. Et en naissant d'elle, il a provoqué chez elle une double maternité. Il est lui-même son Fils unique par naissance corporelle. Mais tous les membres de son corps mystique naissent d'elle spirituellement en même temps que leur divin Chef.

a) Preuve d'Écriture Sainte.

« Un homme et un homme est né en elle », dit le Saint-Esprit : Homo et homo natus est in ea (77). Selon l'explication de quelques Pères (78), le premier homme qui est né en Marie est l'Homme-Dieu, Jésus-Christ; le second est un homme pur, enfant de Dieu et de Marie par adoption.

Le passage d'Origène auquel le Bienheureux fait sans doute allusion est tiré du prologue au Commentaire de l'Évangile selon Saint Jean. « Personne ne peut comprendre le sens (de cet Évangile) s'il n'a d'abord reposé sur le cœur de Jésus et s'il n'a reçu de Jésus, Marie pour Mère »... Il faut que Jésus puisse

(75) De Civitate Dei, Lib. XVI, cap. XXXIX.

(76) Gen. XXXII, 31.

(77) Ps. LXXXVI, 5.

(78) Origène et Saint Bonaventure, dira-t-il au N^o 141.

dire de lui en s'adressant à Marie : « Celui-ci est Jésus que tu as mis au jour » (79).

Et dans un bref commentaire du Psaume 86, verset 5, il dit : « L'enfant Jésus naquit à Bethléem : l'homme naquit à Sion » (80).

Quant au texte de Saint Bonaventure, on le trouve dans le *Speculum Beatae Mariae Virginis*, lect. III : « Les deux fils de Marie sont un Homme-Dieu et un homme pur, car elle est la mère de l'un corporellement et de l'autre spirituellement ».

Tous les commentateurs admettent que le psaume 86 est messianique, et c'est très souvent qu'on l'a appliqué à Marie. On admet qu'elle est elle-même cette cité magnifique que le Seigneur a édifée de ses propres mains. Le texte hébraïque du passage cité par Montfort favorise d'une autre façon la maternité spirituelle de Marie. Car l'expression « homo et homo » signifie littéralement « chaque homme », ce qui a déterminé le chanoine Pannier à traduire : « Tous les hommes sont devenus ses fils », et Vigouroux : « Une multitude d'hommes est née d'elle ».

b) Raison théologique.

« Si Jésus-Christ le chef des hommes, est né en elle, les prédestinés qui sont les membres de ce chef doivent aussi naître en elle par une suite nécessaire. Une même mère ne met pas au monde la tête ou le chef sans les membres, ni les membres sans la tête, autrement ce serait un monstre de nature. De même dans l'ordre de la grâce, le chef et les membres naissent d'une même mère ; et si un membre du corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire un prédestiné naissait d'une autre mère que Marie qui a produit le chef, ce ne serait pas un prédestiné ni un membre de Jésus-Christ, mais un monstre dans l'ordre de la grâce. »

C'est la doctrine du corps mystique, telle qu'elle est exposée déjà par Saint Paul (81). C'est aussi la doctrine traditionnelle de l'Eglise. Citons seulement Saint Antonin (82) : « Marie ne donnera pas le jour à un Fils seulement, mais à une multitude de fils, c'est-à-dire à tous ceux qui sont rachetés par le Seigneur.

(79) P. G. XIV, 31. Voir le texte entier M. M. D., n° 217.
(80) P. G., XII, 1547.
(81) Eph., I, 22 et 15-16.
(82) Par. IV, tit. XV, cap. II, 8.

Elle leur donne le jour à tous en même temps, en tant que par un seul acte et en un seul instant, elle donna ce qui fut pour tous cause de la vie. Et cependant elle ne les engendra pas tous en même temps, s'il s'agit de l'application aux âmes des fruits de la Passion. Cette application, qui produit, de fait, la vie en chaque âme, ne se réalise en chacune que dans le cours des temps » (83).

De plus le Bienheureux suit son exposition progressive. Il a parlé au N° 28 du domaine universel de Marie. Il parle maintenant de son domaine préféré : le cœur des élus. Entre toutes les catégories de membres du Christ, il s'occupe surtout de celle qui est définitive : les prédestinés. Il n'exclut pas les autres. Il n'y porte pas son attention. Allant droit au but final, il nous montre qui sont les vrais enfants de Dieu et de Marie.

Or, ces prédestinés, étant rachetés par le Christ, ne font qu'un corps avec lui. On ne peut, sans détruire le Christ, ni séparer sa nature humaine de sa nature divine, ni séparer sa qualité de Sauveur de ses deux natures unies hypostatiquement, ni séparer les rachetés du Rédempteur (84). Il en résulte cette conséquence, que Montfort proclame nécessaire, et que Pie X consignait dans son encyclique « *Ad diem illum* » : Marie étant mère du Christ doit être aussi notre mère. A tel point que, si un prédestiné naissait d'une autre mère que Marie, ce ne serait ni un prédestiné, ni un membre du Christ, mais un monstre dans l'ordre de la grâce. Car cela reviendrait à dire que Marie n'a pas enfanté le Christ total.

3° LE FRUIT DE MARIE

33 Marie est donc mère et de la tête et des membres du corps mystique de Jésus. Cependant, comme le remarque Saint Antonin, sa maternité se réalise pour chaque âme en particulier à chaque instant où la grâce se produit ou s'augmente en elle.

« Aussi Jésus étant à présent autant que jamais le fruit de Marie, comme le ciel et la terre lui répètent mille et mille fois tous les jours : et béni le fruit de votre ventre, Jésus, il est certain que Jésus-Christ est, pour chaque homme en particulier, qui le possède,

(83) Voir M. M. D., p. II, cap. III, art. 1 et 2.
(84) Voir LHOUMEAU : *La vie spirituelle*, p. 148-149.

« aussi véritablement le fruit et l'œuvre de Marie, que pour tout le monde en général. »

Que Jésus soit le fruit du sein de Marie et n'ait eu l'existence qu'à la suite du « Fiat » de la Vierge, c'est ce qui n'a plus besoin d'être prouvé. Que Jésus naisse également dans les âmes par l'entremise de Marie, c'est ce qui ressort clairement de la Médiation universelle.

Résultat :

« Si quelque fidèle a Jésus-Christ formé dans son cœur, il peut dire hardiment : Grand merci à Marie! Ce que je possède est son effet et son fruit, et sans elle je ne l'aurais pas. »

Et s'emparant des paroles de Saint Paul : « Mes petits enfants, vous que j'enfante encore chaque jour, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous », (Gal., IV, 19), il les applique à la Vierge. Celle-ci agit, non plus dans un cercle restreint, comme l'Apôtre des Gentils, mais dans le monde entier, pour le bien de chaque âme et jusqu'à la fin du monde :

« On peut lui appliquer, plus véritablement que saint Paul se les applique, ces paroles : « Quos iterum par-turio donec formetur Christus in vobis » : j'enfante tous les jours les enfants de Dieu jusqu'à ce que Jésus-Christ, mon Fils, ne soit formé en eux dans la plénitude de son âge. »

4^e NOTRE VÉRITABLE JOUR DE NAISSANCE

Poussant plus loin encore ses considérations, et tirant la dernière conclusion de son argumentation, Montfort écrit :

« Saint Augustin, se surpassant soi-même et tout ce que je viens de dire, dit que tous les prédestinés pour être conformes à l'image du Fils de Dieu sont en ce monde cachés dans le sein de la très sainte Vierge, où ils sont gardés, nourris, entretenus et agrandis par cette bonne mère, jusqu'à ce qu'elle ne les enfante à la gloire, après la mort, qui est à proprement le jour de leur naissance, comme l'Eglise appelle la mort des justes. »

Dans son cahier de notes sur le livre du Père Poiré, « La Triple Couronne », à la page 75, le Bienheureux transcrit littéralement ce passage : « Je me fonde sur une riche conception du grand saint Augustin au livre de la Sainte Virginité (Chap. VI) (85), où, ayant dit que la Vierge est notre Mère par

(85) Patr. Lat. XI, 599.

esprit et par grâce, de même qu'elle l'est du Sauveur par nature, il porte plus avant sa pensée et il remarque qu'elle se délivre de ses enfants spirituels lorsqu'elle les enfante pour le ciel, par conséquent qu'elle les porte en ses flancs quand ils sont ici-bas, en attendant une meilleure condition » (86).

Cependant Saint Augustin ne parle, à l'endroit indiqué, que de la maternité spirituelle de Marie à l'égard du corps mystique de Jésus, la comparant à celle de l'Eglise à l'égard des prédestinés : « In sanctis regnum Dei possessuris » (87). Il n'est nullement question du jour de la naissance. L'endroit où le Saint Docteur « se surpasse lui-même », semble devoir être cherché dans le Traité sur le Symbole, adressé aux catéchumènes (88), malheureusement d'une authenticité actuellement mise en doute. Il parle des catéchumènes, qui sont accueillis dans le sein de l'Eglise, et y sont entretenus de la nourriture appropriée, pour être mis au monde le jour de leur baptême, non plus dans la douleur, mais dans la joie, Marie ayant brisé, par son obéissance, les chaînes qu'Eve nous avait léguées par sa désobéissance. Montfort n'a-t-il pas fusionné ensemble ces deux passages? Appliquant à Marie ce qui est dit de l'Eglise, il emprunte au Traité sur le Symbole la comparaison des fils nourris dans le sein de leur mère jusqu'au jour de leur naissance spirituelle. Mais au lieu de s'arrêter aux catéchumènes et au Baptême, il va jusqu'à l'idée plus générale développée dans le livre De la Sainte Virginité, et il nous parle des prédestinés et de leur naissance définitive à la vie divine. Il suffit, en effet, de relire la fin du numéro 33 pour y trouver l'écho fidèle de la pensée de Saint Augustin, rendue plus belle encore par les doctes méditations du grand Serviteur de Marie.

Et c'est une idée parfaitement juste. Pour que les prédestinés ressemblent à leur divin modèle et reçoivent l'adoption des enfants de Dieu, il faut qu'ils soient eux aussi formés par la femme (89). Jésus est maintenant comme toujours le fruit de Marie. Celle-ci est la médiatrice universelle de la grâce. Elle doit former en nous Jésus-Christ son Fils jusqu'à la plénitude de son âge. Il faut donc que les prédestinés restent cachés dans son sein, pour y être « gardés » contre tout ce qui compromet leur vie divine ; « nourris » de la grâce sous toutes ses formes ; « entretenus » pour que la déperdition naturelle de leurs forces spirituelles soit continuellement réparée ; et « agrandis » par l'augmentation de cette vie surnaturelle qui les fera parvenir jusqu'à la plénitude de l'âge du Christ. Et le jour de leur mort véritablement le jour de leur naissance, comme l'Eglise, dans le Martyrologe, appelle la mort des saints.

(86) La Triple Couronne, II, Traité, IX Etoile.

(87) « Dans les saints qui posséderont le royaume de Dieu. »

(88) Patr. Lat. XL, 660, 661.

(89) Gal. IV, 4 et 5.

C'est le mystère de l'Incarnation vécu par les élus. Le sein de Marie deviendra le moule divin où les saints sont formés et moulés ». (N° 218, 219.)
« O mystère de grâce, inconnu aux réprouvés et peu connu des prédestinés! »

Les uns ne veulent pas admettre ce rôle de Marie; les autres n'en comprennent pas toute la portée. Demandons à la Vierge d'être notre mère, de nous tenir cachés dans son sein, pour que le jour de notre mort soit véritablement le jour de notre naissance.

§ III. — MARIE ET LA SANCTIFICATION DES ÉLUS (N° 34-36)

Les numéros 34-36 nous décrivent successivement: 1° le mandat du Saint-Esprit; 2° les deux titres de Marie à recevoir ce mandat: elle est la bien-aimée et elle est l'épouse; 3° les vertus de la bien-aimée; 4° la fécondité de l'épouse; 5° les conséquences pratiques de cette doctrine.

1° MANDAT DU SAINT-ESPRIT

34 « Dieu le Saint-Esprit veut se former en elle et par elle des élus, et il lui dit : **in electis meis mitte radices**: « jetez, ma bien-aimée et mon épouse, les racines de toutes vos vertus dans mes élus. »

Chargé d'exécuter les desseins d'amour du Père et du Fils, il ne veut pas le faire sans se servir de Marie. Il veut au contraire former ses élus, c'est-à-dire les prédestinés, en Marie, puisque c'est en elle qu'a été formée la tête du corps mystique, et par Marie, puisque c'est par elle qu'il distribue toutes ses grâces. Les explications, données précédemment à propos du numéro 20 ont encore leurs raisons d'être ici.

D'après ce mandat, Marie doit jeter dans les élus la racine de toutes ses vertus, de sorte que, s'ils ne ressemblaient pas à Marie, ils ne seraient pas des élus. Mais évidemment, une fois plantées, ces racines devront se développer et produire des fleurs et des fruits. Le Bienheureux le laisse entendre en faisant allusion d'abord au psaume LXXXIII, 8 « afin qu'ils croissent de vertus en vertus », puis à l'Évangile (Luc. II, 59)

« et de grâce en grâce ». Les élus arriveront ainsi à reproduire peu à peu l'idéal de toute sainteté, Jésus. Ce n'est donc pas Marie qui produira par sa propre autorité, la grâce que Dieu seul peut donner. Mais Dieu la donnera par son entremise, et il se servira tellement d'elle, que, pour imprimer parfaitement en ses élus l'image de son Fils, il n'aura qu'à les former sur l'image de Marie.

2° LA BIEN-AIMÉE ET L'ÉPOUSE

« Jetez, ma bien-aimée et mon épouse »... Ces deux titres expliquent la raison d'être du mandat confié à Marie.

L'œuvre de sanctification est une œuvre d'amour. Voilà pourquoi elle est attribuée au Saint-Esprit, l'Amour substantiel du Père et du Fils. Voilà pourquoi aussi le Saint-Esprit veut l'accomplir par Marie.

a) La Bien-aimée lui sert de modèle:

« J'ai pris tant de complaisance en vous lorsque vous viviez sur la terre dans la pratique des plus sublimes vertus, que je désire encore vous trouver sur la terre, sans cesser d'être dans le ciel. Reproduisez-vous pour cet effet dans mes élus : que je voie en eux avec complaisance les racines de votre foi invincible, de votre humilité profonde, de votre mortification universelle, de votre oraison sublime, de votre charité ardente, de votre espérance ferme et de toutes vos vertus. »

Cela n'empêche pas les élus d'être formés à l'image de Jésus, comme le dit Saint Paul (90). Au contraire: puisque Marie est elle-même toute transformée en Jésus (voir N° 68), former les âmes sur le modèle de Marie, c'est les former sur le modèle de Jésus. Mais, Marie, étant une pure créature, est plus à la portée de notre petite imitation.

Nous retrouvons dans ces paroles du Bienheureux l'écho des paroles de Dieu le Père au baptême de Notre-Seigneur: « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances », et la conséquence pratique: « Ecoutez-le » (Matth., XVII, 6). Le Saint-Esprit a pris ses complaisances en Marie; c'est pourquoi il veut que toutes les âmes des élus reproduisent ses vertus à elle, les unes plus parfaitement, les

(90) Rom. VIII, 29.

autres moins parfaitement, selon la richesse du terrain dans lequel ces racines sont jetées. Cependant les fleurs qui s'épanouiront sur ce terrain, seront les mêmes que celles qui attirèrent les complaisances du Saint-Esprit, et elles seront regardées elles-mêmes avec complaisance.

Cela explique comment la Très Sainte Vierge, qui n'a plus la foi pour elle-même, puisqu'elle voit clairement Dieu, l'a conservée pour les autres (voir N° 214), à cause de cette merveilleuse reproduction d'elle-même dans les élus. Ainsi le Saint-Esprit la trouve aujourd'hui sur la terre, où toutes ses vertus revivent moralement, sans qu'elle cesse pour cela d'être corporellement au ciel.

b) Mais c'est la Vierge elle-même qui se reproduit dans les âmes des élus. Ceci ressort davantage encore du titre d'épouse qui lui est donné :

« Vous êtes toujours mon épouse aussi fidèle, aussi pure et aussi féconde que jamais : que votre foi me donne des fidèles ; que votre pureté me donne des vierges, que votre fécondité me donne des élus et des temples. »

Comme toute mère, Marie donnera du sien aux enfants auxquels elle transmettra la vie surnaturelle. En cela cependant elle ne sera que cause instrumentale. Mais quelle suavité elle confèrera à la grâce passant par elle ! La *fidélité* de Marie depuis l'Incarnation du Verbe, réclame celle du Saint-Esprit jusqu'à la fin des temps, parce que Dieu ne se retire jamais le premier (Rom. XI, 29). Sa *pureté* est une garantie pour Dieu que les âmes ne trouveront jamais en elle un obstacle à l'union divine (91). Sa *fécondité* est une preuve qu'elle peut toujours produire les effets de grâce que le Saint-Esprit veut produire dans les âmes. Et comme, selon le proverbe : « Omne agens, agit simile sibi » (92), pour avoir des *fidèles*, le Saint-Esprit reproduira la *foi* de Marie, en se servant pour cela de Marie elle-même. Et ainsi des autres vertus.

(91) Voir n° 164 et 225.

(92) « Tout être qui agit produit quelque chose qui lui ressemble par quelque point de vue. »

3^e LES VERTUS DE LA BIEN-AIMÉE

Montfort parle plusieurs fois des vertus de Marie (N° 34, 118, 144, 260). Il ne les énumère pas toujours dans le même ordre, mais le principe est toujours le même : Marie est le modèle de *toutes* les vertus chrétiennes. Le numéro 118, le plus complet, énumère : « *son humilité profonde* (vertu fondamentale, base de toute sainteté), *sa foi vive* (par laquelle Marie se dépoille de sa façon de voir pour adopter celle de Dieu), *son obéissance aveugle* (qui résume toute sa vie et immole sa volonté propre), *son oraison continue* (conséquence de l'avertissement divin : sans moi vous ne pouvez rien faire), *sa mortification universelle* (par défiance des créatures), *sa pureté divine* (qui va jusqu'à l'Immaculée Conception), *sa charité ardente* (que rien ne retarde), *sa patience héroïque* (au pied de la Croix), *sa douceur angélique* (le sourire aux lèvres même dans les épreuves) et *sa sagesse divine* (couronnement de tout). Ce sont les vertus que le véritable dévôt de Marie doit spécialement imiter et reproduire.

4^e LA FÉCONDITÉ DE L'ÉPOUSE

35 a) En général :

« Quand Marie a jeté ses racines dans une âme, elle y produit des merveilles de grâce qu'elle seule peut produire, parce qu'elle est seule la Vierge féconde, qui n'a jamais eu ni n'aura jamais son égale en pureté et en fécondité. »

Ces paroles nous montrent d'abord la **condition** indispensable à ce travail mystérieux de la grâce, savoir : la prise de possession de l'âme par Marie : « Quand Marie a jeté ses racines dans une âme », par une dévotion réelle et intérieure, tendant à l'imitation de ses vertus. — Elles montrent ensuite la **fécondité** merveilleuse de l'action de Marie : « Elle y produit des merveilles de grâce qu'elle seule peut produire », c'est à-dire l'image toujours plus parfaite de Jésus, par le moyen de la reproduction de ses propres vertus. — Elles montrent enfin **pourquoi** Dieu a donné une telle puissance à Marie. « Parce qu'elle seule est la Vierge féconde... etc. » Sa maternité virginale la met dans un rang unique, et elle était requise aussi bien pour sa maternité divine que pour sa maternité spirituelle, de même que toute sa sainteté négative et positive. Par le

fait de cette pureté incomparable et de cette fécondité sans égale, l'action sanctificatrice de Marie est universelle et s'étend à tous les effets de la grâce dans les âmes.

b) En particulier :

« Marie a produit avec le Saint-Esprit la plus grande chose qui ait été et qui sera jamais, qui est un Homme-Dieu, et elle produira conséquemment les plus grandes choses qui seront dans les derniers temps. »

Parce que le mal devant avoir alors son maximum de développement et d'efficacité, il est tout naturel que la contre-partie du mal, la dévotion à Marie, touche aussi à son apogée.

Ensuite elle contribuera spécialement :

« à la formation et l'éducation des plus grands saints qui seront sur la fin du monde. »

Elle les suscitera et les préparera à leur mission. Cette œuvre souverainement ardue ne peut avoir que Marie comme auteur.

« Car il n'y a que cette Vierge singulière et miraculeuse, qui peut produire, en union du Saint-Esprit, les choses singulières et extraordinaires. »

Vierge singulière par sa fécondité, et miraculeuse par sa plénitude de grâce (selon Saint Thomas, toute œuvre de grâce peut être appelée miraculeuse), elle seule est à la hauteur des événements singuliers (non encore vus) et extraordinaires (parce que le bien comme le mal seront poussés à l'extrême) qui s'affronteront dans ce combat suprême. Et si Marie est capable d'accomplir de tels prodiges, ce n'est pas par elle seule : c'est parce qu'elle travaillera « en union (avec le) Saint-Esprit ».

Le Bienheureux donnera plus loin (N°s 47-59) un large développement à ces quelques idées.

5^e CONSEQUENCES PRATIQUES

36 Elles sont exposées d'abord sous forme positive :

« Quand le Saint-Esprit, son époux, l'a trouvée dans une âme, il y vole, il y entre pleinement, il se communique à cette âme abondamment et autant qu'elle donne place à son épouse. »

Puis sous forme négative :

« Et une des grandes raisons pour lesquelles le Saint-Esprit ne fait pas maintenant des merveilles éclatantes dans les âmes c'est qu'il n'y trouve pas une assez grande union avec sa fidèle et indissoluble épouse. »

Ces deux conséquences découlent de ce que Marie est l'épouse du Saint-Esprit, épouse fidèle, épouse féconde, épouse indissoluble.

Le Père Terrien (93) affirme n'avoir trouvé que deux fois ce titre dans la Tradition, une fois dans Saint Pierre Damien (94) et une autre fois chez un Père grec qu'il ne nomme pas. A l'extrême opposé le Père Poiré, cité par Montfort, affirme (95) : « Pourquoi se mettre en peine de prouver cette vérité, puisque tous les saints Pères unanimement la prêchent et que c'est la voix ordinaire de l'Eglise catholique? Saint Idephonse, Saint Bernard, Saint Bonaventure, le disent si souvent que merveille. Saint Germain, patriarche de Constantinople, l'appelle à cette occasion, l'épouse sans tache et sans reproche (Oratio de Presentatione B.M.V.) les autres à même dessein la nomment: la couche royale et le lit nuptial du Saint-Esprit. Le Bienheureux Saint-Esprit, dit Saint Anselme (Lib. de Excel. Virg., cap. 4) l'Amour et le Lien du Père et du Fils, celui en qui et par qui doit être aimé tout ce que nous voulons aimer, est descendu personnellement et en propre substance dans la glorieuse Vierge, et, par un passe-droit incompréhensible, la choisissant à l'exclusion de toute autre créature, l'a faite son épouse, et, par le même moyen, la Reine et l'Impératrice de l'univers ».

Et l'auteur cite ensuite Saint Grégoire de Nysse, Saint Laurent Justinien, Tertullien, Eusèbe de Césarée, Saint Eptphane, Saint Grégoire de Naziance, etc.

La critique textuelle a réalisé des progrès depuis le Père Poiré, et s'il s'agissait de choisir actuellement entre ces deux autorités, celle du P. Terrien, celle du P. Poiré, la question ne pourrait se poser longtemps, car la documentation du premier est extrêmement sérieuse et celle du second est presque incontrôlable.

Admettons, par conséquent, que les Pères anciens semblent avoir été défiant à l'égard du titre « Epouse du Saint-Esprit » donné à Marie. Cependant Léon XIII l'admet dans son Encyclique « *Divinum illud minus* » (96), et pour Montfort la légitimité de cette appellation ne fait pas de doute.

Nous avons déjà expliqué précédemment comment le titre d'époux donné au Saint-Esprit par rapport à

(93) La Mère de Dieu, I, p. 202.

(94) Oratio de Presentatione B. M. V.

(95) La Triple Couronne, T. I., chap. V, IV Etoile.

(96) 9 mai 1897.

la Vierge n'entraîne pas le titre de Père par rapport à Notre-Seigneur. (Voir page 74.)
Par ailleurs il est le seul terme pouvant exprimer la double relation qui existe entre Marie et la troisième personne de la Très Sainte Trinité. Car c'est du Saint-Esprit que Marie reçut la fécondité divine pour être la vraie Mère, selon la nature, du Fils unique de Dieu, et pour être la vraie Mère, selon la grâce, de tous les enfants adoptifs de Dieu. Dans l'ordre de la grâce comme dans l'ordre de la nature l'époux communique la vie par le moyen de l'épouse. Aussi « depuis que cet Amour substantiel du Père et du Fils a épousé Marie pour produire Jésus-Christ, le Chef des élus, et Jésus-Christ dans les élus, il ne l'a jamais répudiée, parce qu'elle a toujours été fidèle et féconde ». C'est pour-quoi elle est aussi indissoluble Epouse du Saint-Esprit (97).

La conséquence positive s'appuie sur les trois lois fondamentales du mariage: a) l'amour de préférence par lequel l'époux choisit son épouse entre mille et quitte tout pour aller vers elle: « Il y vole »; b) l'union forte et indissoluble, opérée par le lien conjugal et en vertu de laquelle l'époux est chez lui dans la maison de l'épouse: « il y entre pleinement »; c) les droits réciproques des époux; en vertu de ces droits l'époux peut disposer de l'épouse et vice-versa. « Marie, dit Saint Bernardin de Sienne (98) a acquis comme une sorte de juridiction sur la mission temporelle du Saint-Esprit. » Elle peut l'amener à s'unir à l'âme à qui elle-même est unie: « il se communique à cette âme abondamment et autant qu'elle donne place à son épouse ».

La conséquence négative s'appuie d'une part, sur la volonté du Saint-Esprit d'opérer ses merveilles de grâce par Marie, et, d'autre part, sur le fait que Marie n'est pas assez connue et pas assez aimée. Cette dernière cause sera enlevée progressivement, jusqu'à ce que vienne « ce temps heureux, ce siècle de Marie » (N° 217), où le Saint-Esprit trouvant Marie partout, accomplira, par elle, « des merveilles éclatantes dans les âmes ».

(97) Les causes de divorce reconnues par la Loi Ancienne étaient ou bien une infidélité de l'épouse, ou bien la simple stérilité naturelle.
(98) Sermo IV de Annunt., cap. II, art. 1.

ARTICLE III

Etendue de la nécessité de la Vraie Dévotion à Marie

(37-59)

Tout ce que nous avons vu jusqu'ici nous a montré que Marie a été « nécessaire à Dieu, d'une nécessité qu'on appelle hypothétique ou en conséquence de sa volonté » (N° 39). En effet, Dieu a voulu se servir de Marie, avant, pendant, et après l'Incarnation.

Maintenant Montfort va établir que Marie est également « nécessaire aux hommes pour arriver à leur dernière fin » (N° 39-59). Auparavant cependant, il tire de toutes les preuves accumulées précédemment une conclusion concernant le pouvoir de Marie, son domaine souverain et universel (N° 37-38).

2006
K. E. C.
Opus Christi
à son service
à son service

SECTION I^{ère}

Marie, Reine des Cœurs

(37-38)

Pour décrire ce règne de Marie sur les cœurs, conclusion évidente de tout ce qui précède, Montfort rappelle d'abord le *fondement* de sa souveraineté; puis il en montre l'*extension* et l'*objet principal*. Enfin il orne le front de Marie de ce titre si suave, qui résume toute sa doctrine: *Reine des cœurs*.

1^{er} CONCLUSION ÉVIDENTE

37 « On doit conclure évidemment de tout ce que je viens de dire que Marie a reçu une grande domination dans les âmes des élus. »

Qui a compris spécialement les N^{os} 29-36 et ce que nous avons dit pour les expliquer, admettra, comme Montfort, que la conclusion est évidente.

« Car Marie ne peut faire en eux (les élus) sa résidence, comme Dieu le Père lui a ordonné; les former, les nourrir et les enfanter à la vie éternelle, comme leur Mère; les avoir pour son héritage et sa portion, les former en Jésus-Christ et Jésus-Christ en eux; jeter dans leurs cœurs les racines de ses vertus, et être la compagne indissoluble du Saint-Esprit pour tous ses ouvrages de grâce, elle ne peut pas, dis-je, faire toutes ces choses, qu'elle n'ait droit et domination dans leur âme par une grâce singulière du Très-Haut. »

Inutile d'insister. L'évidence ne se prouve pas. Comme une reine commande dans son palais, Marie commande dans l'âme des élus. Comme une mère engendre, nourrit, développe ses enfants dans son propre sein, Marie forme et éduque ses élus enfermés dans son sein jusqu'à leur naissance au ciel. Comme un jardinier cultive et ensemence à son gré la terre qui est en

sa possession, Marie jettera, sans aucune résistance de leur part, les racines de ses vertus dans les âmes des élus.

Mais tout ce pouvoir, Marie l'« a reçu de Dieu » et « par une grâce singulière du Très-Haut ». Dieu est libre de faire ce qu'il veut. Mais il n'a donné à personne autre que Marie une mission aussi universelle dans le monde entier.

2^o FONDEMENTS DE CE DOMAINE DE MARIE

Le Très-Haut « lui ayant donné puissance sur son Fils unique et naturel, la lui a aussi donnée sur ses enfants adoptifs ». La grâce de la Maternité divine en Marie, comme celle de l'union hypostatique en Notre-Seigneur, comme celle de la prédestination dans les saints, dépendent uniquement de la pure libéralité de Dieu. Mais dès lors que Dieu a posé libéralement ce fondement, tout le reste s'en suivra. Rappelons-nous le texte de Saint Jean Damascène (99): « Marie est véritablement devenue souveraine de toute créature, le jour où elle est devenue Mère du Créateur ».

Le pouvoir de Marie sur le Fils de Dieu a déjà été prouvé (N^{os} 18-19). Il n'y a plus qu'à parler brièvement de son pouvoir sur les enfants adoptifs de Dieu.

Ces enfants adoptifs ne sont que la copie, l'image du Fils de Dieu par substance. Celui-ci reste par conséquent *unique et naturel*. Mais, précisément parce qu'ils en sont la copie, ils doivent l'imiter dans sa vie et dans ses mystères, donc dans sa dépendance à l'égard de Marie. Cette dépendance entre dans les plans de la divine Providence relativement à la prédestination des élus: « Quos præscivit et predestinavit conformes fieri imaginis Filii sui ». (100).

3^o ETENDUE DE CE DOMAINE

38 « Non seulement quant au corps, ce qui serait peu de chose, mais aussi quant à l'âme. » En effet, qui peut le plus, peut le moins. Or nous avons déjà vu que Marie a reçu de chacune des trois Personnes divines, le domaine spirituel sur les élus. A plus forte raison possède-t-elle aussi pouvoir sur leur corps et sur tout l'or-

(99) De fide orthodoxa, Lib. IV, cap. XIV.

(100) Rom., VIII, 29. « Ceux que Dieu a connus dans sa prescience, il les a prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils. »

dre temporel, pourvu qu'elle le fasse concourir au bien des élus. « Marie est la Reine du ciel et de la terre par grâce, comme Jésus en est le Roi par nature et par conquête » (N° 38).

Mais cette souveraineté comporte-t-elle un vrai domaine, ou est-elle seulement d'honneur ?

Certes Marie surpasse toutes les créatures par son excellence. Il est évident aussi que les élus, au ciel et sur la terre, se soumettent sans condition à leur Reine et Maîtresse. Mais jusqu'où doit aller leur dépendance ? En plus du pouvoir de commander, ou du pouvoir de juridiction, Marie possède-t-elle un vrai pouvoir de titre de propriété, un domaine dans le vrai sens du mot ?

A cette question, il faut répondre affirmativement (101). Mais que cela ne nous effraie pas. Le domaine de Marie n'est pas arbitraire. Marie est Reine du ciel et de la terre ; mais elle est aussi l'humble esclave du Seigneur, soumise plus que tout autre aux lois qu'il a lui-même établies pour régir le droit de propriété. De plus son pouvoir n'est pas tyrannique. Il ne viole pas les prédestinés au bénéfice de leur souveraine : c'est même eux surtout qui profitent de sa domination. Il ne détruit pas davantage la liberté des prédestinés, car la liberté est essentielle à la nature humaine. Enfin, il n'est pas un domaine de nature mais de grâce. Le Bienheureux tient à souligner ce dernier point, qui est capital. Mais, à part cette différence déclarant l'origine du droit, l'étendue du domaine est exactement la même pour Jésus et pour Marie : « Marie est Reine du ciel et de la terre comme Jésus en est le Roi... » On ne peut donc ni limiter le règne de Marie, ni le lui attribuer à cause d'elle, sans la séparer de Jésus. Or il ne faut pas séparer ce que Dieu a si intimement uni.

Et de même que Jésus est Roi d'abord par nature, comme Fils de Dieu et Verbe incarné, puis par conquête à cause des mérites de sa mort sur la Croix ; de même Marie est Reine par la grâce et de sa Maternité divine purement gratuite et de sa douloureuse compassion très méritoire. Mais, pour venir de la libéralité du Christ, ce domaine n'en est ni moins beau ni moins véritable.

(101) M. M. D., N° 267-270.

N° 38

4^o OBJET PRINCIPAL DE CE DOMAINE

Il est exprimé en ces termes :

« Or comme le royaume de Jésus-Christ consiste principalement dans le cœur ou l'intérieur de l'homme, selon cette parole : le royaume de Dieu est au-dedans de vous, de même le royaume de la très sainte Vierge est principalement dans l'intérieur de l'homme, c'est-à-dire son âme, et c'est principalement dans les âmes qu'elle est le plus glorifiée avec son Fils, plus que dans toutes les créatures visibles... »

La parole évangélique (102) citée par Montfort, est interprétée dans le même sens que lui par Knabenbauer, et, dit ce dernier, par un nombre assez considérable (sat multi) d'auteurs. On peut donc suivre cette interprétation, bien que les exégètes modernes y voient plutôt le sens : au milieu de vous. « Vous cherchez le royaume de Dieu ? Mais il est au milieu de vous et vous ne le connaissez pas. » (103) Les deux explications entrent du reste l'une dans l'autre. Car la raison pour laquelle les Juifs ne reconnaissent pas le royaume de Dieu, c'est qu'il est tout intérieur et spirituel, et, par conséquent, dénué de cet éclat extérieur et politique, que les Juifs attendaient (104).

Or le règne de Marie est, par grâce, exactement le même que celui de Jésus par nature et par conquête. Il est donc surtout intérieur lui aussi. Ce que la Vierge désire donc par-dessus tout, comme son divin Fils lui-même, c'est la transformation de notre âme par la sainteté. Quand ils auront obtenu ce résultat, ils seront plus honorés que par toute la splendeur de l'univers. Cette louange muette de la création matérielle, qui gémit, dit Saint Paul, d'être parfois détournée de son but providentiel par la vanité de l'homme (105), retrouvera pleinement sa voix, lorsque l'homme, pontife de la création, s'en emparera pour la tourner vers Dieu.

5^o MARIE, REINE DES CŒURS

« Et nous pouvons l'appeler avec les Saints la Reine des Cœurs ». Ce titre, choisi plus tard pour désigner la confrérie du Saint Esclavage, résume merveilleuse-

(102) Luc., XVII, 21.

(103) Jean, I, 26.

(104) Voir l'Encycl. Ubi Arcano Det.

(105) Rom., VIII, 22.

ment la consécration que nous faisons de nous-mêmes à Marie, pour appartenir totalement à Jésus.

Notons d'abord que ce n'est pas un titre nouveau. « *Nous pouvons l'appeler avec les saints* »... Lesquels exactement? Il est difficile de le dire. Un passage attribué à Saint Anselme de Lucques, mais qui pourrait aussi bien être de Saint Bonaventure ou de Saint Bernard (106), contient les expressions suivantes: « O Raptrix cordium! O Absorptrix mentium... Quid tibi prodest, animarum amatrix, quod te et Filium tuum nostro diligamus amore? Nonne cœlestia sufficiunt tibi, quid nostra corda requiris, cum tam sint foetidissima et terrena? Accipe ea, animarum venatrix, et refove ea in sinu gratiæ tuæ ». Et plus loin: « Ergo, ave, Domina mea, Mater mea, immo cor meum et anima mea, Virgo Maria ». En comparant ces derniers mots avec la prière finale de la Petite couronne, on constatera que Montfort connaissait ce texte: « O Domina quæ rapis corda dulcore tuo ». « O Raptrix cordium, quando restitues mihi cor meum. » (107)

Saint Pierre Damien exalte également dans un sermon sur l'Annonciation le domaine de Marie sur nos cœurs: « Quæ singularem in cordibus nostris sibi vindicat principatum » (108).

Saint Jean Eudes: « Considérez que, après le Cœur adorable de Jésus, le Suprême Monarque des Cieux et de la terre, le Cœur auguste de la Reine des Anges et de la Mère du Roi des Rois est le Roi de tous les cœurs qui ont été créés pour aimer Dieu » (109).

Sainte Brigitte met sur les lèvres de Marie ces paroles: « Comme l'aimant attire le fer, ainsi j'attire à Dieu les cœurs endurcis » (110).

Partout c'est l'équivalent du titre « *Reine des Cœurs* ». Montfort n'est donc pas le seul à le donner

(106) Pap. Lat., vol. 149, col. 579 et 580. « O Ravisseuse des cœurs! O vous qui absorbez les esprits! A quoi peut vous servir, ô Amante des âmes, que nous vous poursuivions de notre amour, vous et votre Fils. Est-ce que le ciel ne vous suffit pas? Pourquoi recherchez-vous aussi nos cœurs si impurs et terrestres? Recevez-les, ô vous qui pourchassez les âmes, et réchauffez-les dans le sein de votre grâce... » « Je vous salue donc, ô ma Souveraine, ô ma Mère, bien plus mon cœur et mon âme, ô Vierge Marie. »

(107) « O ma Souveraine, qui ravissez mon cœur par votre bonté. » « O Ravisseuse des cœurs, quand donc me restituerez-vous mon cœur? » (Ibid., col. 585.)

(108) « Marie revendique un souverain domaine dans nos cœurs. »

(109) Œuvres comp. tom. VIII, p. 130.

(110) Lib. III, cap. 82.

à Marie, surtout dans le sens où il l'entend. Car ce n'est pas simplement une appellation sentimentale. Qu'elle nous permette de dire notre amour à Marie, c'est un fait et cela n'est nullement défendu. Seulement il ne faut pas se contenter de cela. L'amour sincère est celui qui observe les commandements de l'être aimé (111). Nul doute que Marie soit Reine des Cœurs, puisqu'elle est Reine d'amour et instrument des miséricordes divines. Tout ce que nous pouvons imaginer en fait de bonté et de douceur, nous pouvons le lui attribuer sans crainte d'exagération. Toutefois, puisqu'elle n'a pas à exercer la justice divine, elle ne peut établir son règne que dans le cœur des élus, et le nombre de ceux qui échappent ainsi à la plénitude de son influence est incalculable. Marie est donc Reine du Ciel et de la terre, et personne ne peut se soustraire à son souverain domaine. Mais, elle n'est *Reine des Cœurs* que dans les âmes où Dieu règne sans conteste, et où il régnera pendant l'éternité. Ces âmes lui sont attachées par les liens de l'esclavage d'amour, dont le Bienheureux parlera aux N^{os} 69, 70. Sentiment? Oui. Mais sentiment viril, le cœur signifiant ici, comme dans beaucoup d'endroits de la Sainte Ecriture, ce qu'il y a de plus intime en nous, et le règne de Dieu dans nos cœurs étant synonyme de parfaite sainteté.

Ainsi se termine, sur un titre à la fois si suave et si austère, la partie la plus théologique du *Traité de la Vraie Dévotion*. Et maintenant, arborant ce nom comme une bannière, l'Archiconfrérie de Marie Reine des Cœurs, travaille dans le monde entier à soumettre les cœurs à Jésus, qui, s'il doit régner sur les âmes, doit aussi y régner par Marie.

(111) Voir Matth., VII, 21.

SECTION II^{ème}

La Dévotion à Marie
nécessaire à tous les Hommes

(39-59)

- 39 « Il faut conclure que la très sainte Vierge étant nécessaire à Dieu d'une nécessité qu'on appelle hypothétique, en conséquence de sa volonté, elle est bien plus nécessaire aux hommes pour arriver à leur dernière fin. » (N° 39).

C'est ce que Montfort va montrer maintenant, en affirmant d'abord cette nécessité d'une façon générale. Puis, descendant aux applications pratiques, il dira que la dévotion à Marie est nécessaire à tous les hommes pour se sauver (N°s 40-42), et plus spécialement à ceux qui veulent atteindre une haute sainteté (N°s 43-48). Et si tout cela est vrai de tous les temps, ce le sera surtout à la fin du monde (N°s 49-50).

N° 39

1^{ère} Question

Nécessité de la dévotion à Marie
en général

(39)

« Marie est nécessaire aux hommes pour arriver à leur dernière fin. » Dieu était souverainement libre de prendre un autre moyen pour conduire tous les hommes à l'éternelle béatitude. Il a cependant choisi cette voie. Et maintenant, en conséquence de son choix effectif et de son immutabilité divine, il ne peut plus changer l'ordre qu'il a établi (au moins de puissance ordonnée). A plus forte raison l'homme n'y pourra-t-il rien changer lui-même. Il est donc bien vrai que Marie est « bien plus nécessaire » aux hommes qu'à Dieu. Là encore cependant, ce n'est pas une nécessité absolue, dérivant de la nature même des choses. Elle est basée, comme précédemment, sur la volonté divine.

Autre conséquence :

« Il ne faut pas mêler la dévotion à la sainte Vierge avec la dévotion aux autres saints, comme si elle n'était pas plus nécessaire, et que de surrogation. »

A Marie est dû le culte d'*hyperdulie*, et aux autres saints le culte de *dulie* seulement, tandis que le culte de *latrie* est réservé, quoi qu'en disent les protestants, à Dieu seul. Rappelons toutefois qu'entre l'*hyperdulie* et la *dulie*, il n'y a pas qu'une différence de degré. Les deux forment deux espèces distinctes dans la classification des cultes.

De ce culte supérieur, réservé à Marie, on peut donner plusieurs raisons: la plénitude de grâce et de gloire, comprenant l'Immaculée-Conception; la grandeur ineffable de la Maternité divine et les liens de consanguinité ou d'affinité qu'elle établit entre Marie et chacune des Personnes divines (112). Mais surtout, pour ce qui nous concerne, le rôle tout à fait spécial qu'elle a joué et qu'elle joue encore dans l'économie de notre

(112) M.M.D., N°s 202-218.

salut. Elle a la mission de conduire les élus au ciel, et, à cause de cela, elle a reçu un domaine universel sur le ciel et sur la terre. Or la dévotion que nous devons à Marie, est corrélatrice au domaine qu'elle exerce sur nous. Cette dévotion doit donc être sans limites, là où le domaine est universel. Dépendant continuellement de Marie dans l'ordre de la grâce, nous sommes obligés de reconnaître cette dépendance par la dévotion.

II^{ème} Question

La dévotion à Marie est nécessaire au salut

(40-42)

Après avoir dit dans quel sens la dévotion à Marie est nécessaire aux hommes pour se sauver, nous verrons avec Montfort les preuves de cette vérité : preuves tirées de la Tradition et des Saints, des figures et paroles de l'Ancien et du Nouveau Testament, des raisons théologiques et de l'expérience, enfin des aveux des démons et de leurs satellites. En terminant, nous examinerons si la dévotion à Marie est bien un signe de prédestination.

1^o SENS DE CETTE AFFIRMATION

Evidemment, il ne s'agit pas d'une nécessité absolue, nous l'avons déjà dit, c'est une nécessité morale seulement, comme le fait remarquer Saint Alphonse (113). De plus, elle ne s'applique pas à tous de la même façon. Les enfants, par exemple, qui meurent après le baptême et avant l'âge de raison, sont incapables de témoigner de la dévotion à Marie. De même les adultes qui n'ont jamais eu l'usage de la raison. Beaucoup non plus ne connaissent pas la Sainte Vierge, ou ne songent pas à l'invoquer. Ils reçoivent cependant des grâces de Marie. Toute dif-

(113) *Le Glorie di Maria*, I. P., cap. V, § 1.

N^o 40

ficulté disparaîtra lorsqu'on aura fait la distinction entre la dévotion *explicite* et la dévotion *implicite*. Tous ceux qui connaissent Marie et se rendent compte de l'importance de son rôle, doivent avoir une dévotion explicite à son égard. Pour les autres, il suffira d'une dévotion implicite, contenue dans le désir sincère d'employer tous les moyens établis par Dieu pour nous sauver.

2^o PREUVES TIRÉES DE LA TRADITION ET DES SAINTS

Le Bienheureux cite un grand nombre de témoins :

40

« Le docte et pieux Suarez de la Compagnie de Jésus, le savant et dévot Juste Lipsé, docteur de Louvain, et plusieurs autres ont prouvé invinciblement, en conséquence des sentiments des Pères, entre autres de saint Augustin, de saint Ephrem, diacre d'Edesse, de saint Cyrille de Jérusalem, de saint Germain de Constantinople, de saint Jean de Damas, de saint Anselme, saint Bernard, saint Bernardin, saint Thomas, et saint Bonaventure que la dévotion à la sainte Vierge est nécessaire au salut. »

Il faudrait presque un volume pour réunir tous les textes de chacun des auteurs cités par Montfort pour prouver cette vérité. Et il est certain qu'il n'en a pas épuisé la liste. Le Père Crasset (114) connu par lui, et Saint Alphonse de Liguori (115) invoquent encore d'autres autorités, surtout parmi les théologiens. Ce dernier affirme que, de son temps, c'était l'opinion commune.

Plusieurs des paroles des Saints auxquelles il est fait allusion ici ont déjà été rapportées. On sait par exemple que Saint Augustin rapproche volontiers le rôle de Marie de celui de l'Eglise, et considère l'un comme aussi nécessaire que l'autre. On sait que Saint Ephrem tire la nécessité de la dévotion à Marie pour notre salut de son opposition à Eve et du plan de récirculation (116). De même Saint Cyrille de Jérusalem (117). On peut cependant se demander si le Père de Montfort n'a pas ici fait une confusion et nommé Saint Cyrille de Jérusalem à la place du grand docteur de la Maternité divine, Saint Cyrille d'Alexandrie. C'est ce dernier en effet que nous lisons dans l'énumération du Père Crasset (118). Quant à Saint Germain de

(114) *La véritable dévotion à la Sainte Vierge*, I p., p. 34 et suiv.

(115) *Le Glorie di Maria*, I P., cap. V, § 1.

(116) In *Illud Gen.* III, 6, de diversis, sermo III, etc.,. Pour le sens du mot « récirculation », voir p. 58, note 2.

(117) Catechesis XII.

(118) I P. p. 71 et II P. p. 200.

Constantinople, il faudrait rappeler ses deux homélies sur la Présentation, ses trois discours sur la Dormition, celui en particulier, le premier, où il compare la dévotion à Marie à la respiration du corps: l'un et l'autre sont le signe de la vie; enfin son grand sermon sur la Ceinture de la Très Sainte Vierge.

Saint Jean Damascène est cité textuellement au N° 41.

« De tous les passages des Saints Pères et des Docteurs, dont j'ai fait un ample recueil pour prouver cette vérité, je n'en rapporte qu'un, afin de n'être pas trop long: Tibi devotum esse, est arma quaedam salutis, quae Deus his dat quos vult salvos fieri... » (Jean Damasc.)
« Vous être dévôt, ô sainte Vierge, est une arme de salut que Dieu donne à ceux qu'il veut sauver » (119).

Saint Anselme dit de Marie: « Si tu gardes le silence, aucun saint ne priera, aucun ne viendra à notre secours; si tu pries, tous prieront également et viendront à notre secours » (120). Saint Bernard a exalté en termes lyriques la portée immense du « Fiat » de Marie pour le salut du monde (121). Saint Bernardin de Sienna, bien qu'appartenant au XV^e siècle, est cité avant Saint Thomas et Saint Bonaventure, peut-être à cause de la similitude de la doctrine mariale. Celle-ci se remarque surtout dans la comparaison que font l'un et l'autre de Marie avec le cou. Marie est le cou du corps mystique. Or quel est le membre du corps humain qui puisse prétendre recevoir l'influx vital de la tête, si cet influx ne lui est pas transmis par le cou (122). Saint Thomas proclame, dans la Somme Théologique (123), que Marie, en recevant Jésus dans son sein, a accueilli la grâce pour le monde entier. Saint Bonaventure, dans le *Speculum Beatæ Mariæ Virginis*, qui, autrefois, lui était communément attribué, et dans ses commentaires sur le *Salve Regina* (124), affirme qu'il suffit d'être humble et d'avoir confiance en Marie pour n'avoir rien à craindre pour son salut. Tandis que tout est à redouter là où manquent cette humilité et cette confiance.

Quant aux exemples donnés par les Saints eux-mêmes, ils sont tellement éclatants que Pie XI a pu dire:

(119) Les textes de Saint Jean Damascène prouvant cette nécessité sont très nombreux (voir par ex. discours pour l'Annonciation). Cependant celui que cite Montfort ne se trouve littéralement dans aucune de ses œuvres. Crasset et Saint-Alphonse de Liguori le citent également, mais sans donner ni références précises ni texte latin. Peut-être devrait-on chercher le véritable texte dans le Premier Sermon sur la Nativité où le Saint dit trouver en Marie un gage certain de salut: « *Certam salutis arrham* ».

(120) I Oratio ad B. V. M.

(121) Hom. IV super Missus est.

(122) Comparez le sermon « De aqueductu » de Saint Bernard et le Traité des douze étoiles de Saint Bernardin.

(123) P. III, qu. XXVII, art. 5.

(124) Stimulus amoris, p. III, ch. 19.

« Marie est avec Dieu quand il produit les saints, en ce sens qu'elle les suscite, les forme et les couronne (125).

3^e PREUVES TIRÉES DES FIGURES ET PAROLES DE L'ANCIEN TESTAMENT

41 Ces figures et paroles ne sont pas énumérées ici. Mais on les trouve dans d'autres endroits du Traité. Voici les principales:

Que Marie soit dite par exemple, dans l'Ancien Testament, le paradis terrestre, où pousse l'arbre de vie, la terre faisant germer toutes sortes de plantes, le soleil éclairant et réchauffant tout de ses rayons, la lune qui chasse les ténèbres de la nuit, l'étoile guidant la marche des navigateurs, l'aurore précédant le lever du soleil, l'arche de Noé sauvant les hommes du déluge, etc... il en ressort toujours la même conclusion: sans Marie les hommes ne parviendraient pas au salut. Elle est la véritable mère des vivants, comme Eve; c'est elle qui nous obtient la bénédiction divine comme Rébecca; parce qu'elle est notre sœur, Dieu nous traite avec miséricorde, comme il en fut pour Abraham à cause de Sara, etc.

Dans l'Ancien Testament, nous avons les paroles de la Genèse, III, 15: « Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta race et la sienne. Elle t'écrasera la tête, mais tu tendras des embûches à son talon ». Le psaume 44, 13: « Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis » (126). Les Proverbes, ch. VIII, 35: « Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino » (127), etc.

Dans le Nouveau Testament, plusieurs passages montrent la nécessité de la dévotion à Marie: les *Noces de Cana*, où Jésus accomplit, mais seulement à cause de l'intercession de Marie, le premier de ses miracles, et fit germer la foi dans le cœur de ses disciples; la *femme revêtue du soleil* qui enfante dans la douleur tous les membres du corps mystique de son divin Fils; la *Jérusalem céleste*, épouse de l'Agneau divin, composée de tous ceux qui règneront éternellement avec Jésus dans le ciel et de ceux-là seulement.

Les paroles du Nouveau Testament établissant la même nécessité, sont d'abord la *salutation angélique* « Ave gratia plena... invenisti gratiam apud Dominum » (128). (Voir n° 44): Marie a trouvé grâce devant Dieu sans le secours d'aucune créature. Mais toutes les autres créatures qui ont trouvé grâce depuis, l'ont trouvée par elle. Cela paraît déjà très clairement dans le mystère de la *Visitation*. Toutes les générations proclameront Marie Bienheureuse et, en retour, toutes participeront

(125) Discours prononcé par le Saint-Père le 15 août 1933, à la lecture du décret *De tuto*, pour la canonisation de Jeanne Antide Thouret.

(126) « Tous les riches du peuple imploreront votre visage », c'est-à-dire: rechercheront votre faveur. Voir V. D., n° 46.

(127) Celui qui me trouvera trouvera la vie et obtiendra du Seigneur le salut.

(128) « Je vous salue, ô pleine de grâce... Vous avez trouvé grâce devant le Seigneur ».

à la miséricorde divine et fourniront des élus au ciel. A Bethléem les Mages « trouvèrent l'Enfant avec Marie, sa mère ». Et c'est toujours là que tous doivent le chercher. Marie, comme Jésus, sera un signe de contradiction; son âme sera transpercée d'un glaive de douleur; mais il n'y aura à être sauvés que ceux qui seront de son côté. Signalons encore la parole de Jésus mourant à Marie: « Femme, voilà votre Fils », et à Jean: « Voilà votre mère », ainsi que celle de Saint Paul: « Ceux que Dieu a connus dans sa prescience, il les a destinés à être conformes à l'image de son Fils ». C'est-à-dire à être comme lui enfants de Marie.

4^o PREUVES TIRÉES DES RAISONS THÉOLOGIQUES ET DES FAITS D'EXPERIENCE

Là encore, les raisons théologiques ne sont pas données par le Bienheureux. Mais elles se déduisent de toute sa doctrine. Elles peuvent être ramenées à cinq.

- a) La plénitude de grâce en Marie, qui, d'elle-même, la place au premier rang parmi tous les saints et l'impose au respect et à la vénération de tous, même des anges et des Bienheureux.
- b) La maternité divine, qui place Marie dans un ordre à part et légitime un culte absolument spécial. Sa virginité perpétuelle et son Immaculée Conception n'ayant pas d'autres raisons d'être et étant par ailleurs des vérités de foi, même sous ce rapport la foi à Marie toujours Vierge et Immaculée se manifeste comme nécessaire.
- c) La Corédemption, qui commande notre reconnaissance, émue à l'égard de celle qui a tant souffert pour nous.
- d) La Maternité spirituelle, qui oblige les enfants à honorer leur mère.
- e) La Médiation universelle, en vertu de laquelle nous dépendons à chaque instant de Marie, et, normalement, devons lui demander les secours nécessaires.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire d'honorer Marie afin d'opérer son salut. Quand il s'agit du simple salut le degré de dévotion n'est pas indiqué par le Bienheureux. Il le sera plus tard pour ce qui concerne les âmes aspirant à la perfection.

Pourquoi maintenant ce culte si nécessaire n'est-il pas imposé par un précepte spécial? Parce qu'il est suffisamment contenu dans l'obligation où nous sommes de mettre notre salut en sûreté. Il ne nous est pas commandé spécialement et formellement de respirer, mais la respiration devient obligatoire par la loi qui défend le suicide. De même dans l'ordre surnaturel, tout ce dont l'omission compromet notre salut est par le fait même obligatoire, et obligatoire dans la mesure de son influence sur notre salut (129).

(129) Voir CAMPANA: *Maria nel dogma cattolico*, vol. I P. 138.

N^o 42

Preuves d'expérience.

Le fait est [et contra factum non valet argumentum (130)] que le monde est plein de la dévotion à Marie et que tous les chrétiens recourent à cette bonne Mère pour obtenir toutes sortes de grâces. Combien de fois ne récitent-ils pas l'*Ave Maria* ou le *Salve Regina*? Et ces deux prières ne disent-elles pas éloquemment le besoin que nous avons du secours de Marie, soit pendant notre vie, soit surtout à l'heure de la mort? « Priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. » — « Après cet exil, montrez-nous Jésus, le fruit béni de vos entrailles. »

Parmi les saints qui ont expérimenté la douceur et la facilité de cette voie, le Bienheureux cite spécialement *Saint François d'Assise*.

« Je pourrais ici apporter plusieurs histoires qui prouvent la même chose, entre autres celles qui est rapportée dans les chroniques de *Saint François*, lorsqu'il vit dans une extase une grande échelle qui allait au ciel, au bout de laquelle était la sainte Vierge, et par laquelle il lui fut montré qu'il fallait monter pour arriver au ciel. »

Voici le fait avec de plus amples détails, tel qu'il est contenu dans les *Fioretti*:

« Un jour ce grand saint, ravi en extase, vit deux échelles qui montaient de la terre jusqu'au ciel. Sur l'une d'elles, qui était rouge, s'appuyait Notre-Seigneur. Sur l'autre, qui était blanche, se tenait la Vierge Marie. Les fils de *Saint François* montaient avec ardeur par l'échelle rouge, pour rejoindre Notre-Seigneur. Mais leurs efforts étaient vains, et tous retombaient à terre découragés. En voyant cela *saint François* se mit à pleurer amèrement, et à se plaindre doucement à Jésus, qui lui répondit: « Ordonne à tes frères d'aller vers ma Mère et de monter par l'échelle blanche ». Aussitôt le saint transmit cet ordre à ses religieux. Et ceux-ci montèrent facilement le long de l'échelle virginale et ils furent reçus dans le ciel par la Vierge qui les conduisit à Jésus. »

(130) Le raisonnement ne tient pas devant un fait certain qui prouve le contraire.

On pourrait multiplier les exemples de ce genre, tirés soit de la vie des Saints (131), soit de l'expérience du ministère sacerdotal. Combien de pauvres pécheurs ont été sauvés à la dernière minute, grâce aux pratiques de dévotion qu'ils avaient conservées, même au milieu de leurs crimes? Il ne s'agit pas d'ajouter une foi aveugle aux récits, à tournure plus ou moins légendaire, que l'antiquité nous a transmis; encore que quelques-uns soient attestés par des auteurs tout à fait dignes de notre confiance (le Père Crasset, Saint Alphonse de Liguori, et autres). Il s'agit de cas actuels, où l'exhortation à l'amour de Marie a été le seul moyen d'aborder un pécheur et de le convertir. Tout prêtre habitué à la direction des âmes peut en donner de multiples exemples.

5^e PREUVES TIRÉES DES AVEUX DES DÉMONS ET DE LEURS SATELLITES

Le Bienheureux ne fait pas seulement appel à l'expérience des âmes vertueuses. Il cite également les aveux que les démons ont été obligés de faire concernant la dévotion à Marie. Il raconte brièvement dans ce but l'histoire du possédé albigeois délivré par Saint Dominique. Cette histoire, rapportée par tous les historiens du saint (132), est donnée avec plus de détails par le Père de Montfort lui-même dans le *Secret admirable du très saint Rosaire* (133). Il explique en particulier que, si les démons étaient au nombre de quinze mille dans le corps de ce possédé, c'est parce que l'hérétique s'était attaqué aux quinze mystères du Rosaire, et que, par le Rosaire dont il s'est fait une arme, Dominique mettait la terreur et l'épouvante dans tout l'enfer. Ceci de l'aveu même des démons. Forcés ensuite par la Sainte Vierge, aux prières de Saint Dominique, ils reconnurent devant une multitude évaluée à plus de douze mille hommes « plusieurs grandes et consolantes vérités touchant la dévotion à la sainte Vierge ». Celles-ci entre autres: Comme le soleil dissipe les ténèbres, de même Marie évente les machinations infernales du démon pour induire les âmes en tentation. Tous ceux

(131) Du Père de Montfort en particulier. Voir avec quelle ardeur il recommande l'*Ave Maria*, n° 251 et 254, et combien il tenait à établir dans les paroisses la récitation du Rosaire.
(132) Voir *Vie de Saint Dominique*, par le P. LACORBAIRE, page 113.
(133) Trente-troisième rose.

qui la servent fidèlement sont assurés d'échapper à l'enfer. Beaucoup de pécheurs, n'ayant que le temps de l'invoquer à l'heure de la mort, sont sauvés. Un seul de ses soupirs a plus de poids que toutes les prières des saints. « Et nisi Marietta illa obstitisset, nostrosque conatus repressissemus » (134). Enfin, quiconque persévère dans la récitation fervente du saint Rosaire ne mourra pas sans une vraie contrition de ses péchés. En sorte que, comme dit Montfort,

« on ne peut pas lire cette histoire authentique et le panégyrique que le diable fit malgré lui de la dévotion à la très sainte Vierge, sans verser des larmes de joie, pour peu qu'on soit dévôt à la très sainte Vierge. »

Aussi voit-on de tous les côtés le démon et ceux qu'il anime faire les plus grands efforts pour détourner les âmes de la dévotion à Marie. Comme s'il ne leur suffisait pas de leur enlever la grâce divine, ils n'ont de repos que lorsqu'ils les ont éloignées de Marie. Saint Alphonse de Liguori (135) fait à ce propos une très belle application de l'histoire d'Agar et d'Ismaël (136). « Sara, voyant qu'Ismaël, jouant avec Isaac, lui faisait contracter de mauvaises habitudes, voulut qu'Abraham le congédiât avec sa mère Agar: *Ejice ancillam hanc et filium ejus* (137). Ce n'était point assez pour elle de bannir le fils, si la mère n'était renvoyée avec lui. Car elle pensait bien que l'enfant, venant voir sa mère, aurait toujours entrée à la maison. De même le démon ne se contente pas de voir Jésus-Christ chassé d'un cœur. Il veut que l'on bannisse sa Mère: *Ejice ancillam hanc et filium ejus*. Sans cela il craint que la Mère n'y attire de nouveau son Fils par son intercession. Et sa crainte est fondée; car, selon la doctrine du Père Pacciuchelli, « si l'on est fidèle à honorer la Mère de Dieu on recevra bientôt Dieu lui-même par son entremise » (138).

6^e COROLLAIRE PRATIQUE

LA DÉVOTION A MARIE SIGNE DE PRÉDESTINATION.

40 Voici comment Montfort exprime cette vérité: (De
42 l'avis de tous les saints et savants personnages qu'il
a cités) et même « au sentiment d'Oecolampade (139) et
de quelques autres hérétiques »:

(134) « Et si cette méchante petite Marie ne s'y était opposée et n'avait réprimé nos efforts, il y a longtemps que nous aurions exterminé toute l'Eglise. »

(135) *Le Glorie de Maria*, 1^{re} partie, chap. VIII.

(136) Gen. XXI, 10.

(137) « Renvoyez cette servante et son fils. »

(138) In *Salve Regina*, ex. 5.

(139) « Jamais on n'entendra dire à mon sujet j'en ai la ferme confiance dans le Seigneur, que je suis opposé à Marie. Car je regarde comme un signe certain de réprobation le fait d'être moins bien disposé à son égard. » (*Summa aurea*, livre III, p. 592.)

« c'est une marque infaillible de réprobation... de ne
« par avoir de l'estime et de l'amour pour la sainte
« Vierge, et au contraire c'est une marque infaillible de
« prédestination de lui être entièrement et véritablement
« dévoué ou dévôt » (N^o 40).

Remarquons d'abord que Montfort parle, d'un côté, de celui qui, sciemment et volontairement, rejette toute dévotion envers Marie, et, de l'autre côté, de celui qui a, à son égard, une véritable dévotion. Nous avons déjà dit plus haut que la dévotion, dans certains cas, peut être seulement implicite. Ce cas est formellement exclu ici. D'autre part Montfort s'élèvera avec véhémence plus tard (N^{os} 97-100 et 102) contre les dévôts présomptueux et hypocrites, les uns prétendant se sauver, en dépit de leur vie peccamineuse, à cause de quelques vagues prières à Marie, les autres couvrant leurs désordres très nombreux et très graves sous le masque de cette même dévotion. Evidemment, il ne s'agit pas de cela dans le N^o 40. Pour que Marie conduise infailliblement ses serviteurs au salut éternel, ceux-ci doivent lui être « entièrement et véritablement dévôts ». Cette précision, faite par tous les auteurs qui enseignent cette vérité (140) est la meilleure réponse aux diatribes des *Monita salutaria*: « Ne croyez pas être prédestiné pour quelques marques de culte que vous exhibez à mon égard, si vous n'avez pas la charité ». Ceux qui ne crucifient pas leur chair, conformément à l'enseignement de Saint Paul (Gal. V, 24) ne peuvent « se réclamer ni du Christ ni de moi, sa Mère, encore qu'ils m'accablent de marques de dévotion » (141).

Il y a une distinction à faire ici, et, comme toujours, elle a échappé à l'auteur des « *Monita* ». Autre chose est s'obstiner dans son péché, dans la vaine assurance que Marie tiendra compte des pauvres pratiques de dévotion du pécheur à son égard, pour le soustraire à l'enfer, autre chose est déplorer son état et recourir à Marie pour en sortir au plus vite, et persévérer ensuite dans la grâce recouvrée. « Si la seule énergie dont disposent, à certaines heures, des âmes malheureuses, se réduit à prier la Vierge, à quoi se résoudreont-elles, si on parvient à les convaincre de l'inutilité de ce dernier effort? » (142)

(140) Par exemple Grasset, Saint Alphonse de Liguori et bien d'autres.
(141) *Monitum tertium*.

(142) DILLENSCHEIDER : *La Mariologie de Saint Alphonse*, tome I, p. 51.

N^{os} 40-42

Montfort dira plus tard (N^{os} 99-100) :

« J'avoue que pour être vraiment dévôt à la sainte
« Vierge il n'est pas absolument nécessaire d'être si saint
« qu'on évite tout péché, quoiqu'il le fût à souhaiter ;
« mais il faut du moins (qu'on remarque bien ce que
« je vais dire) :

« Premièrement être dans une sincère résolution d'évi-
« ter au moins le péché mortel, qui outrage la Mère aussi
« bien que le Fils ;

« Secondement se faire violence pour éviter le péché »
quelqu'il soit, même véniel ;

« Troisièmement se mettre des confréries, etc...

« Cela est merveilleusement utile à la conversion du
« pécheur même endurci ; et si mon lecteur est tel, quand
« il aurait un pied dans l'abîme, je le lui conseille ; mais
« à condition qu'il ne pratiquera ses bonnes œuvres que
« dans l'intention d'obtenir de Dieu, par l'intercession de
« la sainte Vierge, la grâce de la contrition et du pardon
« de ses péchés et de vaincre ses mauvaises habitudes, et
« non pas pour demeurer paisiblement dans l'état du
« péché, contre les remords de sa conscience, l'exemple de
« Jésus-Christ et des Saints et les maximes du saint
« Évangile. »

Cette équivoque dissipée, la double affirmation lancée par Montfort devient évidente, et, surtout après ce que nous avons dit précédemment, elle n'a plus guère besoin d'être prouvée.

La dévotion à Marie étant nécessaire au salut, ceux qui la rejettent en pleine connaissance de cause, se mettent en dehors de la voie indiquée par Dieu, et, tant qu'ils persévéreront dans cette obstination, ils ne peuvent espérer atteindre la béatitude éternelle. Ceux qui, fût-ce au prix de violents efforts contre eux-mêmes pour sortir de leurs mauvaises habitudes, sont arrivés à pratiquer constamment la vraie dévotion à Marie, sont *présentement* sur la voie du ciel. A cela il n'y a pas le moindre doute. Marie, comme Dieu lui-même, aime nécessairement ceux qui l'aiment, et ceux qui la cherchent sont assurés de la trouver (143).

Mais ces derniers peuvent-ils se baser sur leur dévotion *actuelle* envers Marie pour croire posséder un signe infaillible de **prédestination** ? Comme aussi les autres peuvent-ils craindre, d'après leurs sentiments actuels, d'être un objet d'éternelle **réprobation** ? Toute

(143) Prov. VIII, 17.

la question est là. Car, après tout, la volonté est changeante, et quiconque est saint aujourd'hui peut devenir pécheur demain, mourir en cet état et être damné. La chose s'est vue parfois, quoique le contraire soit plus fréquent.

Le chrétien, qui connaît sa faiblesse et tremble pour son avenir, peut-il espérer être sauvé, s'il est vraiment, sincèrement dévôt à Marie?

Montfort répond: Oui! et il s'appuie sur l'autorité de tous les Pères qu'il a cités et dont nous avons déjà résumé les témoignages. Le Père Crasset (144) le prouve longuement: 1^{er} par l'Écriture Sainte; 2^o par les Pères; 3^o par la raison théologique. De même Saint Alphonse de Liguori (145). Celui-ci, après avoir dit dans quel sens il faut entendre ses paroles: « Notre sentence favorable s'applique uniquement à ceux qui, au désir de s'amender, joignent la fidélité à servir, à invoquer la Mère de Dieu », ajoute: « Voilà ceux dont je proclame la damnation moralement impossible ». Car, de même qu'il est impossible de se sauver, si l'on n'est point protégé par Marie, de même celui qui s'attache à elle, et qui l'écoute, ne sera point confondu (146).

On peut réduire à deux les raisons qui montrent cette efficacité spéciale de la dévotion à Marie:

a) **Du côté de Marie:** Marie est la Mère spirituelle de tous les fidèles. Elle est capable de leur procurer toutes les grâces nécessaires pour leur salut, et elle désire les leur procurer plus ardemment qu'eux-mêmes désirent les recevoir. Or, quelle mère, pouvant garantir de la mort un fils qui l'aimerait tendrement et la servirait amoureusement, refuserait d'user de son pouvoir pour le sauver? A plus forte raison, Marie le fera-t-elle avec empressement, elle qui est la mère idéale à tous les points de vue.

b) **De notre côté:** Quiconque pratique sincèrement la dévotion à Marie se stabilise présentement dans la voie du salut, se met le plus sûrement possible à l'abri de sa propre inconstance, s'assure un moyen de se relever promptement, s'il a le malheur de retomber dans le péché, et, en s'unissant à Marie, se met par elle en

(144) *La véritable dévotion...* 1^{re} partie, Traité I, question VI.
 (145) *Le Glorie di Maria*, 1^{re} partie, ch. VIII.
 (146) *Eccles.*, XXIV, 21.

contact avec Jésus le principe du salut éternel. Or c'est une maxime que, plus on approche d'un principe, plus on participe à son influence (147).

Pour toutes ces raisons, la dévotion à Marie n'est pas encore la gloire céleste, accordée comme par un don entre vifs, mais elle en est, dit le Bienheureux, un signe *infaillible*, ou, comme dit Saint Jean Damas-cène, un *gage assuré*, de telle sorte, dit Saint Alphonse, que la damnation est *moralement* impossible. On ne saurait réclamer plus de sécurité, tant que nous sommes ici-bas.

III^{ème} Question

La dévotion à Marie nécessaire aux âmes parfaites

(43-48)

43

Continuant sa gradation ascendante dans les degrés de nécessité: nécessaire à Dieu, bien plus nécessaire aux hommes « pour faire simplement leur salut », Montfort en arrive « à ceux qui sont appelés à une perfection particulière », dans n'importe quel état de vie, et il proclame la dévotion à Marie « beaucoup plus nécessaire encore » pour eux que pour tous les autres. Et je ne crois pas », affirme-t-il, en se basant sur sa grande expérience des âmes, à tous les stades de la vie spirituelle,

« Je ne crois pas qu'une personne puisse acquérir une union intime avec Notre-Seigneur », (suprême degré de la vie mystique), « une parfaite fidélité au Saint-Esprit », (la conduisant de sommet en sommet jusqu'à ce suprême degré), « sans une très grande union avec la très sainte Vierge et une très grande dépendance de son secours. »

(147) III^e Pars, qu. XXVII, art. 2.

Cette affirmation du Bienheureux étant la conséquence de tout ce qu'il a dit précédemment (Voir N° 37: « On doit conclure évidemment de tout ce que je viens de dire... secondement... que », etc.), il pourrait se contenter des preuves qu'il a données plus haut. Cependant comme c'est à cette catégorie surtout qu'appartiendra le parfait dévôt qu'il a l'intention de former (N° 110), il ne manque pas d'apporter ici de nouvelles preuves.

Ces preuves sont tirées: 1° Du rôle médiateur de Marie en général; 2° De son office de nouvelle Ève en particulier; 3° de l'exemple des plus grands saints, soit dans le passé, comme le démontre l'histoire, soit dans l'avenir comme l'annoncent les prophéties.

§ I. — LE RÔLE MÉDIATEUR DE MARIE EN GÉNÉRAL

(N° 44)

44 Relisant la page sublime de Saint Luc, où sont si magnifiquement décrits la dignité et le rôle de Marie, et l'éclairant des grands principes de la Mariologie, Montfort écrit à son tour une page débordante d'enthousiasme et d'admiration.

L'archange Gabriel affirme à Marie qu'elle a trouvé grâce devant Dieu: « Invenisti gratiam apud Deum » (148). Cette expression se rencontre plusieurs fois dans la Sainte Ecriture (149) pour indiquer à quelqu'un qu'il est l'objet d'une grande bienveillance divine. On comprend cependant dans quel sens le Bienheureux dit:

« C'est Marie seule qui a trouvé grâce devant Dieu sans l'aide d'aucune autre créature. »

Ni Noë, ni Moïse, ni Gédéon n'ont trouvé à ce point grâce auprès du Seigneur. Écoutez Saint Bernard (150): « Invenisti gratiam apud Deum: quam

(148) Luc, I, 29.

(149) Par ex. Gen., VI, 8. — Ex. XXXIII, 12. — Jud. VI, 17.

(150) Homilia III, super « Missus est ». « Vous avez trouvé grâce devant Dieu: mais quelle grâce? La paix entre Dieu et les hommes, la destruction de la mort, la réparation de la vie ».

N° 44

gratiam? Dei et hominum pacem, mortis destructionem, vitæ reparationem ». Il est bien certain qu'elle a été absolument seule à mériter (de convenance) de tels faveurs. (Voir N° 16 et son commentaire). Aucune autre créature ne pouvait l'aider à obtenir ce qu'aucune autre ne possédait et était incapable d'obtenir pour elle-même. *Nemo dat quod non habet* (151).

Marie, elle, a trouvé grâce, et non seulement pour elle-même mais pour le monde entier. Voilà pourquoi

« ce n'est que par elle que tous ceux qui ont trouvé grâce devant Dieu, depuis elle, l'ont trouvée, et ce n'est que par elle que tous ceux qui viendront ci-après la trouveront. »

Elle n'a été dotée si richement, en effet, qu'en vue de sa mission: cette dotation personnelle (152) est rappelée à grands traits:

« Elle était pleine de grâce quand elle fut saluée par l'archange Gabriel (153) et elle fut surabondamment remplie de grâce par le Saint-Esprit quand il la couvrit de son ombre ineffable (154); et elle a (tellement) augmenté, de jour en jour et de moment en moment, cette plénitude double qu'elle est arrivée à un point de grâce immense et inconcevable. »

Riche dotation personnelle, avons-nous dit. Mais en vue de sa mission.

« En sorte que le Très-Haut l'a faite l'unique trésorière de ses trésors et l'unique dispensatrice de ses grâces. »

Ces mots semblent une répétition des N° 23, 24 et 25. Mais tandis que là ils concernaient absolument toutes les âmes, voulant profiter de la grâce, ici ils ne concernent plus que les âmes parfaites et les grands saints, comme le prouve la suite:

«... Pour anoblir, élever et enrichir (Voir N° 46) qui elle veut, pour faire entrer qui elle veut dans la voie étroite du ciel, et pour faire passer malgré tout qui elle veut par la porte étroite de la vie, et pour donner le trône, le sceptre et la couronne de roi à qui elle veut. »

(151) Personne ne donne ce qu'il n'a pas.

(152) M. M. D., N° 32-62.

(153) Luc, I, 28.

(154) Luc, I, 35.

N'est-ce pas l'écho des paroles du divin Maître dans le ser-
mon sur la montagne, invitant les âmes à marcher dans le
chemin de la perfection et s'écriant (155) : « Entrez par la porte
étroite, car la porte large et la voie spacieuse conduisent à la
perdition et nombreux sont ceux qui y passent. Mais elle est
étroite la porte et resserrée la voie qui y passent. Mais elle est
est peu qui la trouvent » ? Du reste tous les mots de ce passage
sont autant d'images bibliques, indiquant ceux qui parviendront
au bonheur du ciel. Montfort les restreint seulement au sens
de bonheur éminent, requérant un mérite extraordinaire. C'est
le seul moyen d'être noble, élevé et riche dans l'ordre surna-
turel.

Et il termine en rappelant ce qu'il a déjà dit au
N° 33 :

« Jésus est partout et toujours le fruit et le Fils de
« Marie, et Marie est partout l'arbre véritable qui porte
« le fruit de vie, la mère qui le produit. »

Si le moindre degré de vie surnaturelle ne peut être
produit sans l'intervention de Marie, à plus forte rai-
son en sera-t-il ainsi lorsqu'il s'agira de reproduire
à la perfection la vie de Jésus en nous, d'exprimer ses
traits dans notre âme.

§ II. — LE RÔLE DE MARIE NOUVELLE ÈVE

(N° 45)

45 Cette fois ce n'est plus dans l'Évangile que Mont-
fort va chercher la source de son inspiration, c'est dans
l'Ancien Testament.

Avant d'introduire la comparaison, par antithèse,
entre le rôle d'Eve et celui de Marie, tel que le livre de
la Genèse en fournit le fondement, il s'arrête à une très
belle image tirée du Cantique des Cantiques (156).
L'épouse se réjouit de ce que l'époux l'a fait entrer
dans le cellier au vin, *in cellam vinariam*. Ce vin est le
symbole du divin amour dont Dieu enivre les âmes
saintes. Et le cellier est le symbole de l'union suprême
qui existe, non pas entre n'importe quelle âme et Dieu,
mais seulement entre l'âme très élevée en sainteté et
Dieu, union qui se réalise dans le plus intime de l'âme

(155) Matth., VII, 13 et 14.
(156) II, 4.

N° 45

et dans l'acte du plus pur amour (157). On comprend
dès lors que :

« c'est Marie seule à qui Dieu a donné les clefs des
« celliers du divin amour et le pouvoir (non seulement)
« d'entrer (elle-même et à son gré) dans les voies les plus
« sublimes et les plus secrètes de la perfection, (mais
« encore) d'y faire entrer les autres. »

L'épouse des Cantiques était fière d'avoir été introduite par
privilege, dans les celliers du divin amour. Mais elle n'y pou-
vait pas entrer d'elle-même et ne pouvait y introduire per-
sonne, n'ayant pas reçu les clés de ce merveilleux refuge. Marie
peut y entrer quand elle veut, y rester le temps qu'elle
veut et y introduire qui elle veut, parce qu'elle en possède les
clés. Le résultat a déjà été décrit pour elle et son inconcevable
sainteté; elle peut produire dans les âmes une sainteté du
même genre, qui attirera, elle aussi, les regards de l'époux
divin.

Arrivons-en à la nouvelle Eve. Depuis la faute
désastreuse commise par nos premiers parents, le
Paradis terrestre était fermé à l'humanité. Il le reste
encore actuellement. Pas à tous cependant. « A ceux et
à celles qu'il lui plaît », Marie ouvre l'accès à ce jardin
délicieux, « pour les faire devenir des saints ». Com-
ment cette transformation s'opèrera-t-elle? Pour le
savoir, il suffit de suivre le texte du Bienheureux :

« C'est Marie seule qui donne l'entrée dans le Paradis
« terrestre aux misérables enfants d'Eve l'infidèle »,

réparant ainsi les conséquences de la première faute.
Ce Paradis terrestre n'aura extérieurement aucune
caractéristique le distinguant de la terre que les autres
enfants d'Eve habitent. Toute sa beauté sera intérieure
et toute son efficacité pour produire les effets énumé-
rés ci-après viendra de ce que la terre est devenue,
grâce à Marie, et pour ses enfants seulement, la cause
instrumentale des miracles de sanctification. Marie
ouvre à ses enfants l'entrée de ce monde régénéré,
pour qu'ils puissent « s'y promener agréablement avec
Dieu », comme Adam avant la chute, « s'y cacher sûre-
ment contre leurs ennemis », lesquels n'ont pas accès
dans ce refuge sacré, « s'y nourrir délicieusement, sans
plus craindre la mort, du fruit des arbres de vie », aux-
quels l'homme n'avait plus le droit de toucher, « et de
science du bien » pour l'accomplir, « et du mal » pour

(157) Voir CORNELIUS A LAPIDE, in hunc locum.

l'éviter, « et y boire à longs traits les eaux célestes de cette belle fontaine qui y rejaillit continuellement ».

On reconnaît dans ces paroles la description que donne le livre de la Genèse du Paradis terrestre, soit dans le chapitre II, soit dans le chapitre III. Les principaux éléments sont interprétés dans un sens spirituel, qui peut déjà s'entendre de deux façons différentes, selon que le Paradis terrestre est, comme nous l'avons dit, le monde régénéré, devenu grâce à Marie, un instrument de salut, ou Marie elle-même, véritable Paradis terrestre du nouvel Adam, dans lequel sont enfermés également tous les membres de son corps mystique. De toutes façons, les résultats seront les mêmes. Le monde, transformé par la foi, n'offre plus à l'homme qu'un moyen d'aller à Dieu et de s'éloigner de tout ce qui l'en détourne.

L'équivoque disparaît à la fin de l'alléluia, où il est dit :

« ou plutôt, comme Marie est elle-même ce Paradis terrestre, ou cette terre vierge et bénie dont Adam et Eve les pécheurs ont été chassés, elle ne donne entrée chez elle qu'à ceux et à celles qu'il lui plaît, pour les faire devenir des saints. »

Il n'y a donc pas de doute. Marie est ce Paradis terrestre où ni le péché, ni les pécheurs ne peuvent avoir accès, mais seulement les âmes saintes, ou du moins celles qui veulent le devenir. A leur égard, Marie ne remplira pas seulement le rôle général qu'elle remplit à l'égard des prédestinés, et qui a été décrit au N° 33. Elle produira les mêmes effets avec une telle perfection qu'elle excitera dans ces âmes une grande ferveur, et les portera par là même à se montrer généreuses. Dans ce Paradis terrestre, elles ne se promèneront pas seulement, mais elles se promèneront « agréablement » ; elles ne se cacheront pas seulement, mais elles se cachent « sûrement » ; elles ne se nourriront pas seulement, mais elles se nourriront « délicieusement » et elles boiront « à longs traits » les eaux célestes de cette belle fontaine qui y rejaillit « avec abondance ». C'est vraiment le cas de dire avec l'Eglise : « O felix culpa ! O heureuse faute ! » Marie a réparé les dommages causés par Eve et elle a tout remis en meilleur état qu'il n'était auparavant, si on se place au point de vue uniquement surnaturel.

§ III. — LES EXEMPLES DES SAINTS

(16-48)

46 Le Père de Montfort s'appuie sur un grand nombre de textes, tirés des Psaumes principalement, pour prouver que dans tous les siècles, mais de plus en plus au fur et à mesure que la fin du monde approchera, les plus grands saints seront l'œuvre de Marie. Il en a déjà été ainsi dans le passé. Mais le Bienheureux ne s'arrête pas à cette considération. Il ne regarde qu'en avant, dans l'avenir, et il chante par avance le triomphe de ces âmes mariales sur tout ce qui s'opposera à leur progrès spirituel.

Suivons les grandes lignes de cette description enthousiaste :

D'abord un verset très connu du Psaume XLIV (le 13^e) : « Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis ».

« Tous les riches du peuple, pour me servir de l'expression du Saint-Esprit, selon l'explication de Saint Bernard, tous les riches du peuple supplieront votre visage de siècle en siècle, et particulièrement à la fin du monde, c'est-à-dire que les plus grands saints, les âmes les plus riches en grâces et en vertus, seront les plus assidues à prier la très sainte Vierge et à l'avoir toujours présente comme leur parfait modèle pour l'imiter, et leur aide puissante pour les secourir. »

Montfort s'appuie sur l'autorité de Saint Bernard (158) pour interpréter dans un sens marial ce verset du psaume 44. L'Eglise en donne l'exemple dans sa liturgie, en empruntant plusieurs passages du même psaume pour les insérer dans les messes de la Très Sainte Vierge, par exemple, outre le verset en question : « Eructavit cor meum verbum bonum (159), aud, filia et vide », etc... Ce psaume étant messianique, le sens littéral du verset 13 annonce la conversion future des nations païennes et leur entrée en masse dans le sein de l'Eglise. Mais comme le remarque Saint Bellarmin à propos du verset 11 : « Astitit regina a dextris tuis », tout ce qui est dit de l'Eglise en tant qu'épouse du Christ peut être appliqué à toute âme parfaite et surtout à la Bienheureuse Vierge Marie. Car bien que celle-ci soit Mère du Christ selon la chair, elle est son épouse selon l'esprit, et, parmi tous les membres de l'Eglise, c'est elle qui occupe le premier rang (160). Il est donc tout à fait légitime de voir dans le verset 13 une prophétie concer-

(158) Homilia IV, in Salve Regina.
(159) « De mon cœur jaillit un beau chant. » — « Ecoute, ma fille et vois » — « La reine est debout à votre droite. »
(160) Comm. des Psaumes, Ps. 44, v. 11.

nant l'empressement, non de n'importe quelles âmes, mais seulement des plus riches en grâce et en vertus (161), à recourir à Marie, tant pour avoir en elle le modèle parfait de la sainteté à laquelle elles aspirent, que pour réclamer d'elle le secours puissant qui leur permettra d'y parvenir.

47 Le Bienheureux attache visiblement à l'expression « de siècle en siècle » une idée de *progression continue* dans l'intensité de cette supplication ardente, par laquelle les saints cherchent à capter les bonnes grâces de leur Souveraine et à lire sur ses traits la réponse à leurs prières. Le fait est qu'il y revient avec insistance dans les N°s 47 et 48. Il y montre même qu'il se laisse influencer par les révélations particulières et les prédications d'un grand missionnaire qui, trois siècles auparavant, avait annoncé partout l'imminence du jugement dernier, Saint Vincent Ferrier. Il n'y a du reste rien d'étonnant à cela, puisque Dieu avait accompli les plus grands miracles pour accrédi- ter auprès des âmes les paroles de son messager. La foi vive du Père de Montfort ne pouvait que se livrer entièrement en présence de telles manifestations.

« J'ai dit que cela arriverait particulièrement à la fin du monde, et bientôt (162) parce que le Très-Haut avec sa sainte Mère doivent se former de grands saints, qui surpasseront autant en sainteté la plupart des autres saints que les cèdres du Liban surpassent les petits arbrisseaux. »

Cette comparaison très biblique exprime une pensée très évangélique, à savoir l'existence de grands saints à la fin du monde. Notre-Seigneur s'en est exprimé très clairement (163). Evidemment on n'arrivera pas à cet effet d'un seul coup. De même que le mal ira toujours en augmentant jusqu'à ce qu'il atteigne le comble des derniers jours, de même le bien ira toujours en s'affermissant, et, dans chaque siècle, de très grands saints précéderont et prépareront ceux qui viendront à la fin

(161) Le texte sacré lui-même ne s'occupe que de celles-là. Voir Saint Bellarmin, fin du vers. 13.

(162) Ce « bientôt » pourrait s'entendre de la fin du monde, que peut-être le Bienheureux croyait proche, mais il peut signifier aussi l'extension du règne de Marie dans les âmes, qui devait se réaliser bientôt par la formation de grands Saints, précurseurs de la fin du monde.

(163) Voir Matth. XXIV, 24. Les faux Christs et les faux prophètes accompliront de tels prodiges, qu'ils seraient capables, si cela était possible, de séduire les élus eux-mêmes. Mais leur foi sera si ferme et leur sainteté telle, qu'ils résisteront à tous les assauts.

N° 48

du monde. Montfort affirme une fois de plus, en s'appuyant sur une révélation faite à Marie des Vallées, dont il avait lu à Saint-Sulpice la vie manuscrite par le Baron de Renty, que ces grands saints seront plus que jamais l'œuvre du Très-Haut et de sa sainte Mère : « Comme il a été révélé à une sainte âme, dont la vie a été écrite par M. de Renty ».

48 « Ces grandes âmes pleines de grâce et de zèle ; (164) seront choisies pour s'opposer aux ennemis de Dieu qui frémiront de tous côtés (165) et elles seront singulièrement dévotes à la sainte Vierge, éclairées par sa lumière, nourries de son lait, conduites par son esprit, soutenues par son bras et gardées sous sa protection, en sorte qu'elles combattront d'une main et édifieront de l'autre » (N° 48), comme les Juifs, revenus de captivité, étaient obligés de faire à Jérusalem (166).

On reconnaît déjà dans cette description les grands traits de l'esclave d'amour, agissant par Marie, avec Marie, en Marie et pour Marie. Non seulement cette bonne Mère conduit ses grands saints à la sainteté, mais elle les y conserve, en les entretenant, en les défendant, et en leur donnant la victoire sur leurs ennemis. En effet :

« D'une main, elles (ces grandes âmes) combattront, renverseront, écraseront les hérétiques avec leurs hérésies, les schismatiques avec leurs schismes, les idolâtres avec leur idolâtrie, les pécheurs avec leur impiété. »

et ainsi il ne restera plus absolument rien de tout ce qui s'oppose au règne de Dieu et de son Christ. Le mal, sous toutes ses forces et partout où il se trouve, sera terrassé par les apôtres de Marie soutenus par leur céleste Reine.

Ce ne sera là, toutefois, que le travail de *déblaiement*, l'effet purement négatif, quoique obtenu déjà au prix de luttes inouïes. Après cela viendra l'œuvre autrement importante de la **construction**.

« De l'autre main elles édifieront le temple du vrai Salomon et la cité mystique de Dieu, c'est-à-dire la très sainte Vierge, que les Saints Pères appellent le temple de Salomon et la cité de Dieu. »

(164) Comme il est dit de Saint Etienne dans le Livre des Actes, VI, s.

(165) Ps. II, 1.

(166) II Esdras, IV, 10-17.

A qui désirerait savoir qui donne ces titres à Marie et comment ils se vérifient en elle, nous conseillerons de lire le P. Poiré (167). Cette affirmation du Bienheureux y est prouvée dans tous les détails et il est bien probable que celui-ci songeait à ces passages du P. Poiré en écrivant ces lignes.

Remarquons seulement l'idée du Bienheureux: pour accueillir Notre-Seigneur dans la gloire de son troisième avènement, il est nécessaire de lui construire un temple et ce temple n'est autre que Marie; pour au jour même de son triomphe, il faut lui construire sur la terre une *grande cité* qui sera sa capitale, et cette cité n'est autre que Marie. Temple et cité purement spirituels évidemment, et par conséquent aussi construction au sens métaphorique seulement. Elle se réalisera, lorsque ces grands saints, apôtres de Marie, « porteront tout le monde par leurs paroles et leurs exemples, à sa véritable dévotion ». Marie prendra possession des âmes, les animera de sa vie et y attirera son divin Fils.

Mais le mal ne verra pas sans réagir une telle opposition à son œuvre destructrice. Avant de céder définitivement, il s'agit de désespérer. « Ce qui attirera (aux âmes saintes) beaucoup d'ennuis », mais contribuera aussi à les former et à les affermir. Elles remporteront ainsi elles-mêmes « beaucoup de victoires » et procureront à Dieu seul beaucoup de gloire. Et là encore Montfort cite sa source principale. « C'est ce que Dieu a révélé à Saint Vincent Ferrier, grand apôtre de son siècle, comme il l'a suffisamment marqué dans un de ses ouvrages ».

Cette révélation privée ne peut cependant étayer suffisamment une thèse d'une telle envergure. Du moins peut-elle servir à éclairer une prophétie très obscure contenue dans le psaume LVIII, versets 14 et 15.

« C'est ce que le Saint-Esprit semble avoir prédit dans le psaume 58, dont voici les paroles : Et scient quia Deus dominabitur Jacob et finium terrae; convertentur ad vesperam et famem patientur ut canes et circumibunt civitatem. — Le Seigneur régnera dans Jacob et dans toute la terre; ils se convertiront sur le soir et ils

(167) La Triple Couronne de la Mère de Dieu, Traité I, 12^e Etoile, chap. 13, §§ 7 et 8.

« souffriront de la faim comme les chiens, et ils iront autour de la ville pour trouver de quoi manger » (N° 48, 2^e alinéa.)

Le sens littéral de ces versets semble regarder les Juifs. Soit à la fin du monde, soit après la destruction de Jérusalem et leur dispersion dans toutes les nations, ils ont été ou seront obligés de reconnaître que Yahweh n'est pas seulement le Dieu de Jacob (c'est-à-dire des Juifs) mais bien de toute la terre. Partout, en effet, les idoles tombent et le culte du vrai Dieu s'établit. Les Juifs eux-mêmes « se convertiront sur le soir », c'est-à-dire ou bien trop tard pour obtenir miséricorde et alors ils feront le tour de la cité habitée par les élus et ils chercheront vainement à assouvir leur faim tardive de la justice; ou bien ils se tourneront vers les ténèbres de la nuit et les plaisirs sensuels, comme les chiens rôdent près des murs d'une ville à la recherche des cadavres d'animaux en décomposition, pour en assouvir leur faim; ou bien ils se convertiront à la fin du monde, ils auront eux-mêmes faim de la justice, comme les Gentils; ils seront rassasiés par la prédication évangélique, et ils feront eux aussi le tour de la cité en enseignant et en prêchant (168).

Montfort propose une autre explication basée sur tout ce qui précède. La prophétie ne regarde plus seulement les Juifs, mais le monde entier, sur lequel Dieu manifesterait clairement son pouvoir au dernier jour. Beaucoup d'hommes, qui s'étaient laissés aveugler par le péché, désireront se convertir et éprouveront une faim sincère de la justice. Ils chercheront le moyen de calmer cette faim surnaturelle et ils trouveront Marie, véritable ville de refuge que Dieu a constituée pour leur salut. C'est à cette bonne Mère qu'ils iront demander de leur enseigner les voies de la justice.

« Cette ville que les hommes trouveront à la fin du monde pour se convertir et pour rassasier la faim qu'ils auront de la justice, est la très sainte Vierge qui est appelée par le Saint-Esprit ville et cité de Dieu » (169).

Ainsi la dévotion à Marie, opérant en grand à la fin du monde, convertira les idolâtres, les hérétiques, les schismatiques et les pécheurs, et en fera instantanément des saints admirables, avides de justice et de sainteté, et travaillant de toutes leurs forces à assurer leur triomphe sur la terre.

(168) Voir BELLARMIN, Commentaire, Ps. LVIII, vers. 7.

(169) Voir Ps. LXXXVI, 3 Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei, Des choses glorieuses sont dites de vous, ô cité de Dieu.

Mais n'oublions pas que cette cité de Dieu, qui sauvera tant d'hommes au dernier jour, sera bâtie par les autres grands saints, lorsqu'ils porteront tout le monde, par leurs paroles et leurs exemples à la vraie dévotion envers Marie.

IV^{ème} Question

La dévotion à Marie spécialement nécessaire dans les derniers temps

(49-59)

Le développement de sa pensée a déjà amené le Bienheureux à parler des derniers temps dans les numéros précédents. Maintenant, il traite la question avec abondance et jusqu'à épuisement, en considérant un double point de vue :

1^o Rôle spécial de Marie dans les derniers temps (N^{os} 49-54).

2^o Les apôtres qu'elle suscitera spécialement dans les derniers temps (N^{os} 55-59).

§ I. — RÔLE SPÉCIAL DE MARIE DANS LES DERNIERS TEMPS

(49-54)

Au N° 49, il affirme d'une façon générale le rôle que Marie doit jouer dans le dernier avènement de Jésus-Christ.

Au N° 50, il énumère les raisons qui le prouvent.

Aux N^{os} 51-54 il explique, comme se rapportant parfaitement à cette question la prophétie contenue dans le Protévangile.

1^o RÔLE RÉSERVÉ A MARIE DANS LE DERNIER AVÈNEMENT

49 « C'est par Marie que le salut du monde a commencé et c'est par Marie qu'il doit être consommé. »

N° 49

Ces paroles rappellent la première phrase du Traité. Mais elles ont un sens plus restreint. La première phrase, en effet, visait le règne de Jésus dans le monde aussi bien au cours de chaque siècle qu'à la fin des siècles. Celle-ci, au contraire, ne vise plus que le dernier avènement de Jésus-Christ, à la fin du monde, et établit la comparaison entre cet avènement et le premier. C'est dans ce sens particulier qu'il faudra comprendre chacune des raisons énumérées au N° 50.

Différences entre chacun de ces deux rôles pour Marie :

« Marie n'a presque point paru dans le premier avènement de Jésus-Christ, afin que les hommes, encore peu instruits et éclairés sur la personne de son Fils, ne s'éloignassent pas de la vérité, en s'attachant trop fortement et trop grossièrement à elle »,

et en lui adressant un culte idolâtrique, avec toutes les caractéristiques du culte païen, ayant pour objet une divinité féminine.

Cette affirmation n'est pas lancée à la légère. Elle s'appuie sur une possibilité réelle, et sur un fait historique.

a) Possibilité réelle :

« Ce qui apparemment serait arrivé si elle avait été conquise, à cause des charmes admirables que Dieu avait mis en son extérieur. »

Rappelons nous que, au début de l'Eglise, Marie n'était pas, comme les déesses antiques, un mythe vague, une idéologie personnifiée, une chose qu'on se représente sans savoir si elle a jamais existé. Elle vivait parmi les chrétiens qui, vingt ou vingt-cinq ans après l'Ascension de Jésus-Christ, pouvaient encore la voir, l'admirer et se remplir les yeux et le cœur de sa beauté, toujours jeune et fraîche en dépit des années. Humainement parlant, et abstraction faite de l'impression de calme que produisait sur les âmes la beauté de Marie, si l'on en croit Saint Thomas de Villeneuve (170), il aurait certainement pu résulter un engoûment trop matériel des hommes à l'égard de Marie, si son rôle avait alors été mis pleinement en évidence.

b) Fait historique :

« Ce qui est si vrai que Saint Denys l'Aréopagite nous a laissé par écrit, que, quand il la vit, il l'aurait prise

(170) Sermo II de Annuntiatione. Voir M. M. D., n° 31.

« pour une divinité, à cause de ses charmes secrets et de sa beauté incomparable, si la foi, dans laquelle il était bien confirmé, ne lui avait appris le contraire. »

Il était bien confirmé dans la foi, voilà pourquoi il put éviter l'erreur. Des chrétiens nouvellement convertis, insuffisamment instruits, non encore délivrés des restes purement physiques de leurs habitudes païennes, n'auraient peut-être pas échappé au même péril.

Le Bienheureux cependant a fait ici comme la plupart de ses contemporains. Il a supposé authentique la lettre soi-disant adressée par Saint Denys l'Aréopagite à l'apôtre Saint Paul (171). Il devait sans doute se ranger à l'avis exprimé par le Père Crasset (172). « Sans m'arrêter à examiner si l'Épître qu'il adresse à ce grand apôtre est de lui ou non, parce que les sentiments en sont partagés, je rapporte ce qu'il assure avoir vu de ses yeux ». Et il cite plusieurs auteurs émettant la même opinion. C'est encore ce que l'on fait maintenant (173). Le Bienheureux est donc en bonne compagnie quand il attribue cette lettre à Saint Denys l'Aréopagite.

Montfort ne parle pas explicitement de l'immense espace intermédiaire entre le premier et le dernier avènement. Il en a été question dans l'Introduction. Il a montré que Marie doit être de plus en plus connue, pour préparer la connaissance et le règne de son divin Fils. On pourrait se demander toutefois si le second avènement, dont il est parlé à la fin du N° 49 n'appartient pas encore à la seconde manifestation de Notre-Seigneur par sa grâce, mais alors dans les temps absolument proches du Jugement dernier, de sorte que le Bienheureux ne s'éloignerait pas de la distinction habituelle des trois avènements de Notre-Seigneur, dans sa chair pour nous racheter, dans sa grâce pour nous sanctifier et dans sa gloire pour nous juger. (Voir N° 22 et son commentaire.)

D'une façon comme de l'autre, il s'agit des tout derniers jours. Et Montfort dit :

« Dans le second avènement de Jésus-Christ, Marie doit être connue et révélée par le Saint-Esprit, afin de faire connaître par elle, aimer et servir Jésus-Christ, les raisons qui ont porté le Saint-Esprit à cacher son Épouse, pendant sa vie, et à ne la révéler que bien peu depuis la prédication de l'Évangile, ne subsistant plus. »

(171) Apud Carthagen Lib. II, Hom. 5.

(172) II^e partie, p. 177.

(173) Par exemple le Card. LÉMOINE, p. 227. Voir M. M. D., n° 51.

Nous avons souligné à dessein l'avant-dernière incise, pour montrer qu'il y a pleine coïncidence de doctrine entre ce qui a été dit dans l'Introduction et ce qui est dit maintenant.

2^e PREUVES DE CE RÔLE MARIAL

50 « Dieu veut donc révéler et découvrir Marie, le chef-d'œuvre de ses mains, dans ces derniers temps. »

Résumé de ce qui précède, où tout doit être pris au pied de la lettre. Le voile derrière lequel Marie s'est cachée par humilité, ou que Dieu a jeté sur elle pour s'en réserver la connaissance et la possession, ce voile sera déchiré, et Marie sera montrée dans toute la splendeur de sa gloire et de sa puissance. Cette révélation, du reste, sera toute à la gloire de l'artiste divin qui a réalisé un tel chef-d'œuvre, et elle servira à conduire davantage à Dieu les âmes sincères qui voudront se sauver.

Pour le prouver on a :

a) La récompense due à l'humilité de Marie. « Qui se humiliat exaltabitur » (174).

« Parce que Marie s'est cachée dans ce monde et s'est mise plus bas que la poussière par sa profonde humilité, ayant obtenu de ses Apôtres et Évangélistes qu'elle ne fût point manifestée. »

b) La gloire que Dieu désire recevoir des hommes pour son chef-d'œuvre. « Universa propter semetipsum operatus est Dominus » (175). Toutes les œuvres extérieures de Dieu proclament sa gloire, et c'est pour cela qu'il les a créées. A plus forte raison tient-il à être glorifié, même sur la terre, par les hommes, pour l'œuvre la plus belle qu'il ait jamais accomplie dans l'ordre purement créé. C'est pourquoi :

« Marie étant le chef-d'œuvre des mains de Dieu, aussi bien ici-bas par la grâce, que dans le ciel par la gloire, il veut en être glorifié et loué sur la terre par les vivants. »

c) Les différents rôles que Marie joue par rapport à notre salut. Son apparition précède et annonce celle de Jésus comme l'aurore précède et annonce le lever du soleil. (Voir le 3°).

(174) Luc, XIV, 11; XVIII, 14. « Celui qui s'humilie sera exalté ».

(175) Prov. XVI, 4. « Dieu a tout créé pour sa propre gloire ».

Elle a été physiquement la *voie* par laquelle *Jésus* est venu au monde la première fois. Elle sera encore, mais moralement cette fois, la voie par laquelle il se manifestera au monde au dernier jour. (Voir le 4°.)

Elle est, pour les hommes eux-mêmes, la *voie droite* et *immaculée* pour aller à *Jésus*, et le trouver parfaitement. C'est donc par elle que les âmes saintes doivent le trouver. Admirons ici la belle argumentation du Père de Montfort : Celui qui trouvera Marie trouvera *Jésus* ; mais on ne peut trouver Marie qu'on ne la cherche ; on ne peut la chercher qu'on ne la connaisse, car pour la chercher il faut la désirer et on ne désire pas ce qu'on ne connaît pas ; il faut donc que Marie soit connue et plus connue que jamais, pour qu'elle soit désirée, cherchée, trouvée et que, avec elle et en elle, *Jésus* soit trouvé, possédé et glorifié. Pour mieux montrer l'enchaînement des idées nous avons négligé le premier argument. Il mérite lui aussi d'être pris en considération : Celui qui trouvera Marie, trouvera *la vie* (Prov. VIII, 35). Or *Jésus* est la voie, la vérité et la vie (Joan. XIV, 6). Donc qui trouvera Marie trouvera *Jésus*. (Voir le 5°.)

Elle est la *médiatrice universelle* de toutes les grâces exerçant son pouvoir en faveur des prédestinés. Elle éclatera donc à la fin du monde EN MISÉRICORDE à l'égard de tous ceux qui accepteront même tardivement le règne de son Fils ; EN FORCE contre tous ceux qui s'y opposeront personnellement et chercheront à en détourner les autres ; et EN GRACE pour animer et soutenir les grands saints qui travailleront à lui gagner des âmes et seront les apôtres des derniers temps. Personne ne sera pris en traître. Chacun choisira en pleine connaissance de cause et sera traité en conséquence de son choix. (Voir le 6°.)

Enfin son *pouvoir royal*, tout au service des élus, lui permet d'agir même sur les démons et leurs suppôts, pour limiter leur pouvoir malfaisant. Elle leur sera alors terrible comme une armée rangée en bataille (176). Le démon, en effet, saura qu'il lui restera peu de temps pour perdre les âmes, et il mettra tout en œuvre pour leur tendre des embûches. Il s'acharnera surtout contre les fidèles serviteurs et vrais enfants de Marie, dont il

(176) Voir Cant. VI, 8.

trionphe plus difficilement. Mais on verra Marie se dresser pour les défendre, et engager à fond la lutte prédite dès le début du monde. (Voir le 7°.) (177)

3^e RÉALISATION DE LA PROPHÉTIE
CONTENUE DANS LE PROTEVANGILE

(51-54)

51 Ces cruelles persécutions diaboliques augmenteront tous les jours jusqu'à l'apparition de l'Antéchrist. Voici en quels termes l'Apôtre annonçait aux Thessaloniens l'avènement de ce grand ennemi de la foi : « Que personne ne vous égare d'aucune manière (vous faisant croire la date du jugement proche). Car auparavant viendra l'apostasie (du grand nombre) et se manifestera l'homme de péché, le fils de perdition, l'adversaire qui s'élèvera contre tout ce qui est appelé Dieu, ou honoré d'un culte, jusqu'à s'asseoir dans le sanctuaire et à se présenter comme s'il était Dieu » (178). Saint Augustin (179) voit dans l'Antéchrist non une personne particulière mais la *multitude* des ennemis du Christ. Les autres Pères y voient un homme tellement scélérat, que le péché sera pour ainsi dire incarné en lui. C'est visiblement le sens adopté par Montfort. *Jésus* règne sur tous les hommes, bons et mauvais, prédestinés et réprouvés. Il mène les uns avec son sceptre d'or, les autres avec sa verge de fer. Marie règne sur les prédestinés seulement, elle les soutient de ses grâces et les anime de son esprit. Et c'est elle en réalité que l'on peut opposer à l'Antéchrist, le chef des réprouvés, le soutien et l'animateur de la lutte et de la révolte.

C'est de cette lutte grandiose que l'on doit entendre « cette première et célèbre prédiction », et la « malédiction de Dieu portée dans le Paradis terrestre contre le serpent » : « *Inimicitias ponam inter te et mulierem, inter semen tuum et semen illius, ipsa conteret caput tuum et tu insidiaberis calcaneo ejus* » (180). « Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre

(177) Ici nous avons résumé le texte pour mieux montrer l'enchaînement des idées. Cela nous arrivera assez souvent désormais, surtout quand le texte contient des idées que nous avons déjà rencontrées et expliquées.

(178) Thess., II, 8.

(179) De civitate Dei, Lib. XX, cap. XIX.

(180) Gen. III, 15.

ta race et la sienne; elle-même t'écrasera la tête et tu mettras des embûches à son talon. »

Cette prophétie est comme un diamant aux multiples facettes, dont l'éclat et le reflet sont très différents, selon le point de vue auquel on se place pour le considérer. On y trouve la première promesse du Sauveur et de la Rédemption. On y trouve la prédiction de la Vierge, de sa Maléficence virginal, de son Immaculée Conception, de sa Médiation dans la distribution de toutes les grâces (181). Cherchons-y encore le sens prophétique expliqué par Montfort concernant les derniers temps.

a) Dieu lui-même établit des inimitiés (N° 52).

52 « Jamais Dieu n'a fait et formé qu'une inimitié, mais irréconciliable, qui durera et augmentera même jusqu'à la fin : c'est entre Marie, sa digne Mère, et le diable : entre les enfants et serpenteurs de la très sainte Vierge et les enfants et suppôts de Lucifer » (N° 52).

Et au N° 54 il ajoute :

« Non seulement Dieu a mis une inimitié, mais des inimitiés, non seulement entre Marie et le démon, mais entre la race de la sainte Vierge et la race du démon : c'est-à-dire que Dieu a mis des inimitiés, des antipathies, des haines secrètes entre les vrais enfants et serpenteurs de la sainte Vierge et les enfants et esclaves du démon, etc... »

Le texte latin dit « inimicitias ponam » je poserai, je fonderai, j'établirai des inimitiés. Cela « exprime la solidité de l'œuvre divine... Ainsi posée par Dieu, cette inimitié, ou mieux ces inimitiés sont si fermes qu'elles sont irréductibles et absolues » (182). Et conséquemment elles sont éternelles. Elles iront même en augmentant jusqu'à la fin.

Le Père de Montfort traduit par deux verbes : « Jamais Dieu n'a fait et formé qu'une inimitié »... « Il ne l'a pas simplement permise comme il permet le mal; il l'a faite lui-même. C'est son œuvre; et de même qu'au début de la création il sépara la lumière d'avec les ténèbres, — Divisit lumen a tenebris — ainsi a-t-il fait entre Marie et le serpent, aussi bien qu'entre leurs races » (183). — « Cette œuvre, comme toutes celles de

(181) M. M. D., n° 42-47, 246-254, etc...

(182) Voir LHOUMEAU: La Vierge Marie et les Apôtres des derniers temps, p. 51.

(183) Voir même livre p. 50.

N° 52 Dieu, reflète ses perfections. Il lui a donné une forme, telle qu'il la voulait dans sa Sagesse: cette inimitié sera essentiellement totale, irréductible, absolue. » (184)

b) Les inimitiés entre Marie et Satan.

« La plus terrible des ennemies que Dieu ait fait contre le diable est Marie, sa sainte Mère. »

D'abord quant à la durée de son inimitié.

« Il lui a même donné, dès le Paradis terrestre, quoi qu'elle ne fût encore que dans son idée, tant de haine contre ce maudit ennemi de Dieu... »

Avant d'exister, Marie est l'ennemie de Satan. Et, par son privilège de l'Immaculée Conception, jamais, pas même un seul instant, elle ne passera au pouvoir de son adversaire.

Ensuite par la vigilance de cette inimitié. Jamais elle ne sera prise en défaut, ni pour ce qui concerne Marie personnellement, ni pour ce qui concerne son office auprès des âmes :

« Il lui a donné... tant d'industrie pour découvrir la malice de cet ancien serpent... »

Enfin par l'efficacité de cette inimitié :

« Il lui a donné... tant de force pour 1^o) vaincre, 2^o) terrasser, et 3^o) écraser cet orgueilleux impie, qu'il l'appréhende plus, non seulement que tous les Anges et les hommes, mais, en un sens, que Dieu même. »

La victoire ne saurait être plus complète.

Plus terrible au démon, en un sens, que Dieu même!... Ces mots demandent une explication.

« Ce n'est pas que l'ire (la colère), la haine et la puissance de Dieu ne soient infiniment plus grandes que celles de la sainte Vierge, puisque les perfections de Marie sont limitées, »

et que celles de Dieu ne le sont pas. Du reste, comme l'explique très bien le texte hébreu, la victoire de Marie elle-même est attribuée à son divin Fils (185). Elle n'est donc que la cause instrumentale. Et Dieu recourt à cet intermédiaire pour deux raisons :

(184) Ibid.

(185) « Ipse (heb.) conteret caput tuum. »

« Premièrement parce que Satan, étant orgueilleux, souffre infiniment plus d'être vaincu et puni par une petite et humble servante de Dieu, et son humilité l'humilie plus que le pouvoir divin. »

Goliath fut plus humilié d'être vaincu par David et dans les circonstances que l'on connaît (186), que s'il adversaire de sa taille, ou même de force supérieure. De même, Satan serait plus fier d'affronter Notre-Seigneur, dans cette lutte finale, quitte à être terrassé par lui. Il ne rencontrera que Marie, Reine des prédestinés, Marie, « petite et humble servante de Dieu », sa force. Et, en définitive, toute la gloire du triomphe rejaillira sur Dieu seul, et toute l'humiliation de la défaite sera encore plus cuisante pour Satan. Ce comble d'humiliation est très bien exprimé par les mots « vaincu et puni », comme un grand personnage qui se voit traité en petit enfant, est plus encore puni qu'humilié.

« Secondement parce que Dieu a donné à Marie (187) un si grand pouvoir contre les diables, qu'ils craignent plus, comme ils ont été souvent obligés d'avouer, malgré eux, par la bouche des possédés (Voir le N° 42, 2^o), un seul de ses soupirs pour quelque âme, que les prières de tous les saints et une seule de ses menaces contre eux que tous les autres tourments. » (Voir ci-dessus N° 42, 5^o).

53 Suit, par manière de conséquence, une double antithèse: 1^o entre Lucifer et Marie.

« Ce que Lucifer a perdu par orgueil, Marie l'a gagné par humilité. »

Perte et gain, l'un et l'autre personnels: chacun a été traité selon son mérite.

2^o Entre Eve et Marie.

« Ce qu'Eve a damné et perdu par désobéissance, Marie l'a sauvé par obéissance. »

Conséquence infinie et répercussion illimitée des actes de chacune des deux sur sa descendance respec-

(186) Voir I Sam., ch. XVII.

(187) A cause de sa Maternité divine, et pour exalter la puissance que cette dignité lui confère.

N° 54

tire! Mais à ces mêmes enfants, à qui Eve a inoculé la mort, Marie restitue la vie. La phrase qui exprime cette vérité pourrait être signée par des noms illustres de l'antiquité: Saint Justin, Saint Irénée, Tertullien, Saint Ephrem, Saint Cyrille de Jérusalem, Saint Augustin, etc...:

« Eve, en obéissant au serpent, a perdu tous ses enfants avec elle et les lui a livrés; Marie, s'étant rendue parfaitement fidèle à Dieu, a sauvé tous ses enfants et ses serviteurs avec elle et les a consacrés à sa Majesté. »

C'est l'esclavage par droit de conquête. Satan par sa victoire sur Eve, s'est emparé d'elle et de ses enfants et les soumet, de gré ou de force, à son cruel esclavage. L'obéissance de Marie a le pouvoir de réparer tous les désastres causés par la désobéissance d'Eve. Toutefois, ses mérites ne seront appliqués efficacement qu'aux prédestinés, « ses enfants et serviteurs », et ceux-ci sont les seuls à reconnaître librement leur esclavage d'amour à l'égard de leur divin conquérant.

54 c) Les inimitiés entre la race de Marie et la race du démon.

C'est là surtout qu'il était nécessaire de mettre « des inimitiés » et non pas simplement une seule. « Une inimitié peut s'affaiblir et disparaître; elle peut comporter des exceptions: toutes choses improbables, s'il s'agit d'un faisceau d'inimitiés, plus difficile à briser, comme l'est un triple lien. *Funiculus triplex difficile rumpitur* (188). Ce faisceau se compose des manifestations d'inimitié successives dans le temps, ou multiples dans leurs applications diverses: antagonisme dans l'amour ou la haine, dans le but comme dans les moyens, dans les joies et dans les tristesses; antagonisme enfin dans la vie des individus aussi bien que dans celle de sociétés ». Ces paroles du R. P. Lhoumeau (189) nous semblent le meilleur commentaire de celles du Père de Montfort contenues dans le N° 54:

« Dieu a mis des inimitiés, des antipathies et haines secrètes entre les vrais enfants et serviteurs de la sainte Vierge et les enfants et esclaves du diable; ils ne s'aiment point mutuellement, ils n'ont point de corres-

(188) Eccl. IV, 12: « Un triple lien se rompt difficilement ».

(189) *La Vierge Marie et les Apôtres des derniers temps*, p. 51.

« pondance intérieure les uns avec les autres. Les enfants de Bélicial, les esclaves de Satan, les amis du monde (car c'est la même chose) ont toujours persécuté jusqu'ici et persécuteront plus que jamais ceux et celles qui appartiennent à la très sainte Vierge comme elle. « fois Caïn persécuta son frère Abel, et Esaü son frère Jacob qui sont les figures des réprouvés et des prédestinés. »

Notons encore, pour compléter le Commentaire les formules gémées, plusieurs fois répétées dans ces numéros : « enfants et serviteurs » de Marie, « enfants et esclaves de Marie » d'une part, et de l'autre « enfants et suppôts du démon », « enfants et esclaves du démon », et même la triple formule redisant la même chose : « enfants de Bélicial, esclaves de satan et amis du monde ». De même que Marie est « Mère et Maitresse » des prédestinés, Maitresse ou Reine parce qu'elle est Mère, et au titre de sa Maternité, de même les prédestinés sont enfants de Marie et, parce qu'enfants, ses serviteurs fidèles et ses esclaves d'amour. La maternité de Marie, et la filiation des élus sont bien réelles, quoique surnaturelles et spirituelles. Marie transmet véritablement aux élus la vie de la grâce. La filiation des réprouvés par rapport à Satan est au contraire une filiation métaphorique seulement. Ils imitent le démon. Ils agissent comme lui. Ils sont animés de son esprit. C'est ce qui les met totalement en son pouvoir. D'où l'adéquation entre « enfants », « esclaves » et « amis ». L'adéquation entre « Bélicial » et « Satan » et « le monde » n'est pas moins visible. Bélicial est, en effet, cet esprit pervers qui fait le mal pour l'amour du mal, sans en retirer aucun avantage personnel. Satan est l'adversaire systématique de tout ce qui est Dieu et œuvre de Dieu. Et le monde, c'est l'ensemble de ceux qui se laissent conduire par ce double esprit et professent des principes absolument opposés à ceux de l'Évangile, pour le seul plaisir de perdre les âmes. Avoir l'esprit de Bélicial, l'esprit de Satan ou l'esprit du monde, c'est donc exactement la même chose.

Les deux camps ainsi mis en présence, sous la direction de leurs chefs, voyons quelle sera la lutte et le résultat de la lutte :

1° Tout le cours des siècles.

Les réprouvés persécuteront les prédestinés, comme Caïn persécuta Abel, et Esaü, Jacob. Le détail de ces

N° 54

persécutions est donné au N° 190. Nous y reviendrons nous aussi plus tard. N'anticipons pas. Le résultat est décrit ici :

« Marie aura toujours la victoire sur cet orgueilleux (Lucifer) et (cette victoire sera) si grande (si complète) qu'elle ira jusqu'à lui écraser la tête, où réside son orgueil ; (par sa vigilante inimitié) elle découvrira tous jours sa malice de serpent (rusé et perfide comme au Paradis terrestre) ; elle éventera ses mines infernales, elle dissipera ses conseils diaboliques, et garantira jusqu'à la fin des temps ses fidèles serviteurs de sa patte cruelle. »

Entre les deux races, comme entre la femme et le serpent, l'inimitié sera irréductible. Si Satan est le lion rôdeur cherchant qui dévorer, la bête cruelle qui d'un coup de griffe déchire sa victime, le serpent aux ruses sans égales qui s'insinue pour glisser son venin ; s'il inspire ses sentiments à tous ceux qu'il anime, Marie est capable de tenir tête à tous ces efforts conjurés, et de maintenir dans ses enfants l'intégrité de la foi et des mœurs.

2° A la fin du monde :

« Satan mettra des embûches au talon de Marie, c'est-à-dire à ses humbles esclaves et à ses pauvres enfants qu'elle suscitera pour lui faire la guerre »,

à ces grands saints dont nous avons déjà parlé.

Le Bienheureux montre le contraste frappant entre ce que ces grands saints seront devant le monde et ce qu'ils seront devant Dieu.

« Ils seront petits et pauvres selon le monde, et abaissés devant tous comme le talon, foulés et persécutés comme le talon l'est à l'égard des autres membres du corps. »

Tout le monde les méprisera et cependant tout le monde les persécutera.

« Mais en échange, ils seront riches en grâces de Dieu, que Marie leur distribuera abondamment ; grands et relevés en sainteté devant Dieu, supérieurs à toute créature par leur zèle animé. »

La persécution ne mettra pas seulement davantage leur vertu et leur sainteté en relief. Elle leur permettra aussi de se jeter dans la mêlée pour défendre leurs

frères. Grâce à eux « le pouvoir de Marie sur tous les diables éclatera » surtout alors.

« Ils seront si fortement appuyés du secours divin, qu'avec l'humilité de leur talon, en union de Marie, ils écraseront la tête du diable et feront triompher Jésus-Christ. »

En somme, le démon ne paraîtra pas en personne. Il se contentera d'envoyer des suppôts et particulièrement l'Antéchrist, par le moyen desquels il déclanchera le suprême combat. Ainsi Marie n'agira et ne triomphera que par les Saints qu'elle suscitera. La foi aura donc un grand rôle à jouer, là comme maintenant. Et c'est ce qui explique l'erreur de ceux qui s'enrôleront sous la bannière de l'Antéchrist et les hésitations de ceux qui ne se rendront pas du premier coup à l'appel des apôtres de Marie ! Et pourtant, à quel danger n'échapperont-ils pas?...



§ II. — LES APOTRES DES DERNIERS TEMPS (55-59)

Le N° 55 montre l'élan toujours croissant des âmes vers Marie.

Les N°s 56, 57, 58 et 59 montrent sous différentes images l'efficacité du ministère de ces âmes entièrement dévouées à Marie.

1° L'ÉLAN TOUJOURS CROISSANT DES ÂMES VERS MARIE

55 Le Bienheureux affirme encore ce qui doit être la base de tout le renouveau spirituel, aboutissant à la sainteté héroïque des derniers temps :

« Enfin Dieu veut que sa sainte Mère soit à présent plus connue, plus aimée, plus honorée que jamais elle ne l'a été. »

Ce qui semblerait ne regarder que l'époque du Bienheureux : « à présent », est vrai de chaque siècle, et avec une intensité toujours croissante. D'après les N°s 58 et 59, ces paroles s'appliquent principalement à ces âmes mariales qui vivront à la fin du monde et

seront les apôtres des derniers temps. Mais ce résultat doit commencer dès l'époque du Bienheureux et à cause de son influence mariale. L'expression « à présent » équivaut donc à celle-ci : « A partir de maintenant ».

Montfort propose le moyen qui doit normalement conduire à ce résultat :

« Ce qui arrivera sans doute, si les prédestinés entrent, avec la grâce et la lumière du Saint-Esprit, dans la pratique intérieure et parfaite que je leur découvrirai dans la suite. »

Il ne faudrait pas voir dans les mots « sans doute » une formule dubitative ; c'est au contraire l'exclusion de tout doute possible, l'expression d'une vérité absolue : « ce qui arrivera sans aucun doute, certainement ».

Montfort songe déjà à la forme spéciale de dévotion dont il se fera l'instigateur dans la deuxième partie de son Traité, et il prend cette dévotion dans sa réalisation la plus parfaite, comprenant non seulement la consécration à Marie, mais la vie mariale, surtout par les pratiques intérieures du Saint Esclavage. Il y a là un tel moyen de sainteté, que, sans une grâce spéciale du Saint-Esprit appelant à cette dévotion, et sans une lumière spéciale du Saint-Esprit aidant à la comprendre, les prédestinés eux-mêmes ne recourraient pas à ce moyen.

Et Montfort chante avec enthousiasme les effets que cette vraie dévotion produira dans les âmes elles-mêmes :

D'abord quant à l'exécution infallible du décret de leur prédestination :

« Pour lors, ils (les prédestinés) verront clairement, autant que la foi le permet, cette belle étoile de la mer, et ils arriveront à bon port, malgré les tempêtes et les pirates, en suivant sa conduite. »

Ne croirait-on pas entendre Saint Bernard (Hom. II, super Missus est) : « O vous tous, qui que vous soyez, qui comprenez que, dans le cours de cette vie mortelle, vous voguez, plus sur une mer orageuse que vous ne marchez sur la terre ferme, ne détournez jamais les yeux de cette étoile, si vous ne voulez point faire naufrage. Si le vent des tentations s'élève, si vous donnez contre les écueils des tribulations, regardez l'étoile, invoquez Marie... Si vous la suivez, vous ne vous égarerez pas ; si vous la priez, vous ne désespérerez pas... Si elle vous soutient, vous ne tomberez pas ; si elle vous est favorable, vous atteindrez le port. »

« Ils connaîtront les grandeurs de cette souveraine, et
« ils se consacreront entièrement à son service, comme ses
« sujets et ses esclaves d'amour. »

Nous verrons précisément plus loin que le saint esclavage
est la meilleure façon de reconnaître le souverain domaine de
Marie sur l'âme des prédestinés, et, pour Marie, la meilleure
façon de prendre entièrement possession de son royaume pré-
féré, le cœur des prédestinés. C'est le titre vécu de Marie Reine
des Cœurs.

En troisième lieu, quant à l'expérience qu'ils feront
des bontés de Marie :

« Ils éprouveront ses douceurs et bontés maternelles,
« et ils l'aimeront tendrement comme ses enfants bien-
« aimés. »

Marie, Reine au titre de sa Maternité, exerçant avec amour
les charges de sa Maternité. Les prédestinés esclaves de Marie,
parce que ses enfants, et se soumettant à leur Reine avec le
même élan et la même spontanéité que l'enfant obéit à sa mère.

Quatrièmement quant au recours fréquent et confiant
qu'ils auront à sa miséricorde.

« Ils reconnaîtront les miséricordes dont elle est pleine,
« et les besoins où ils sont de son secours, et ils auront
« recours à elle en toutes choses, comme à leur chère
« avocate et médiatrice auprès de Jésus-Christ. »

Marie, Reine de miséricorde, chargée par son Fils de la dis-
pensation de la miséricorde, inspirera à ses enfants la confiance
la plus complète en sa miséricordieuse intervention. On ne peut
faire plus grand plaisir à quelqu'un que de lui offrir l'occasion
fréquente d'exercer son office.

Enfin quant à la persuasion où ils seront de plus en
plus que Marie conduit à Jésus tous ceux qui s'aban-
donnent à elle :

« Ils sauront qu'elle est le moyen le plus aisé, le plus
« court et le plus parfait pour aller à Jésus-Christ, et ils
« se livreront à elle corps et âme sans partage, pour être
« à Jésus-Christ de même. »

Nous avons là un abrégé rapide de tout ce qui
concerne la parfaite dévotion : sa nature, ses motifs,
ses effets, ses pratiques (190).

(190) Voir la II^e Partie du Traité.

(56-59)

56 Montfort se pose une question à laquelle il donnera
coup sur coup un grand nombre de réponses précises,
ardentes, bibliques :

« Mais qui seront ces serviteurs, esclaves et enfants
« de Marie? »

Dans cette phrase le sujet est certainement « servi-
teurs », et « qui » doit être mis pour « que » ou pour
« quels ». Car la réponse énumère les qualités de ces
apôtres et non pas leur identification. Le sens équivaut
donc à celui-ci : « Que sont ces serviteurs? »

Une série de six réponses, commençant toutes par
« ce seront », énumère sous différentes figures, les qua-
lités et le zèle de ces grands serviteurs de Marie, ainsi
que les résultats obtenus par leurs efforts.

1^o Ils seront comme ce feu brûlant qui, d'après le
prophète Malachie (191), sera allumé avant le jour de
la colère par le messager de Yahweh et purifiera tout
d'abord les fils de Lévi, pour que leur oblation soit
désormais agréable à Dieu. Mais il est évident qu'eux,
une fois purifiés, travailleront à purifier les autres, et
que, commencer par eux, c'est assurer du premier coup
à son apostolat le maximum d'efficacité. C'est ce qui
arrivera aux apôtres des derniers temps.

« Ce seront un feu brûlant des ministres du Seigneur,
« qui mettront le feu de l'amour divin partout. »

Le verbe pluriel s'accorde avec l'idée, plutôt qu'avec le mot.
Cette tournure communique à la phrase une certaine obscurité
et laisse peut-être place à une interprétation différente de celle
que nous donnons.

2^o Ils seront comme autant de « flèches aiguës »,
dans les mains de la puissante Marie pour percer ses
ennemis : « Sicut sagittae in manu potentis » (192).
C'est par eux que Marie triomphera de tous les adver-
saires de la foi, de tous les propagateurs de la corrup-
tion, dont il a été parlé précédemment.

(191) III, 1-4.

(192) Ps. CXXVI, 4.

3° Ils seront eux-mêmes comme ces **enfants de Lévi**, dont il a été parlé dans le 1°, non seulement purifiés par le feu des tribulations, mais **bien purifiés** par le feu des **grandes tribulations**, « telles qu'il n'y en a pas eu de semblables depuis le commencement du monde et qu'il n'y en aura jamais » jusqu'à ce jour (193). Cette purification ne constitue que l'élément négatif de la sainteté: *ἀγιος* dégagé de la terre. L'élément positif: *sanc-tus*, uni à Dieu par un pacte stable, ne manquera pas non plus. Ils seront même, dit énergiquement Montfort, « **bien collés à Dieu** » (194). Ainsi préparés, ils « **porteront l'amour de Dieu dans le cœur, l'encens de l'oraison dans l'esprit, et la myrrhe de la mortification dans le corps** », autant de choses gardant et développant leur sainteté personnelle et les rendant déjà aptes à remplir leur ministère; et ils « **seront partout la bonne odeur de Jésus-Christ** (195) aux pauvres (c'est-à-dire à ceux qui ont l'esprit de pauvreté) et aux petits (c'est-à-dire aux humbles de cœur), tandis qu'ils seront une odeur de mort (196) aux grands, aux riches et aux orgueilleux mondains » (ce dernier mot expliquant tous les autres).

57 4° Ils seront comme « **des nuées tonnantes et volantes** » se laissant guider, dans les airs, « **au moindre souffle du Saint-Esprit** ». Montfort affectionne cette image pour désigner la parfaite docilité des apôtres des derniers temps à l'action du Saint-Esprit. Il y revient dans sa *Prière embrasée* pour demander des missionnaires pour sa Compagnie de Marie, et, à cette occasion, il leur trace une règle de vie, qui d'elle-même est capable de les former selon l'idéal décrit ici. « Qu'est-ce que je vous demande?... *Liberos*, des nues élevées de la terre et pleines de la rosée céleste (voir le 3°), qui, sans empêchement, volent de tous côtés, selon le souffle du Saint-Esprit. Ce sont eux *en partie* dont vos prophètes ont eu la connaissance, quand ils ont demandé: « Qui sunt isti qui ut nubes volant? » (197) *Ubi erat impetus spiritus, illuc gradiebantur* » (198). Ces apôtres, donc, ne s'attacheront à rien de ce qui

(193) Matth. XXIV, 21.
 (194) Voir I Cor. VI, 17: Qui adheret Domino unus spiritus est.
 (195) II Cor., II, 15.
 (196) Ibid., 16.
 (197) Is. LX, 8. « Qui sont ceux-là qui s'avancent comme des nuées? »
 (198) Ezech. I, 12. « Ils allaient là où les portait l'impétuosité de l'esprit. »

pourrait les retenir, ne s'étonneront de rien dans l'office qu'on leur réservera, ne se mettront en peine de rien pour savoir comment on les traitera, imitant en cela la docilité et l'insouciance de la nuée. Comme elle aussi, ils « **répandront** » sur les âmes

« la pluie de la parole de Dieu et de la vie éternelle ;
 « ils frapperont le diable et ses suppôts, comme la foudre,
 « et ils perceront d'outre en outre, pour la vie ou pour
 « la mort, avec leur glaive à deux tranchants de la parole
 « de Dieu (199), tous ceux auxquels ils seront envoyés de
 « la part du Très-Haut. » (N° 57).

Image subsidiaire qui a très bien sa place ici, puisque le grand instrument de lutte et de victoire qui sera à leur disposition, celui qui conduira au salut les âmes de bonne volonté, et provoquera l'endurcissement fatal des autres, sera la parole de Dieu. Cette parole foudrifiera les âmes, comme Saint Paul sur le chemin de Damas, par le fracas de son retentissement et la soudaineté de sa lumière, et elle les forcera à réfléchir. Mais hélas, toutes n'y croiront pas!

58 5° Ils seront de véritables apôtres, reproduisant le modèle tracé depuis longtemps par le Saint-Esprit (200) « qui s'en explique en termes fort obscurs et fort secrets, mais tout divins » (201): *Le Seigneur des vertus* (c'est-à-dire des miracles) leur accordera le don de la parole et la force d'accomplir des merveilles et de remporter sur ses ennemis de glorieuses dépouilles ». Epris d'idéal apostolique, « ils dormiront sans or ni argent, et, qui plus est, sans soin », c'est-à-dire sans aucun souci, dans l'abandon le plus complet à la divine Providence, et cela « **au milieu des autres prêtres, ecclésiastiques et clercs** », qui n'auront peut-être pas le même détachement. Et cependant, au sens figuré, « ils auront les ailes argentées de la colombe, pour aller avec la pure intention de la gloire de Dieu et du salut des âmes (c'est ce que signifient les ailes argentées), où le Saint-Esprit les appellera. Et ils ne laisseront après eux dans les lieux où ils auront prêché, que l'or de la charité qui est l'accomplissement de toute la loi ».

Dans tout ce passage, Montfort commente les versets 12 à 14 du Psaume LXVII, et il en fait l'application complète aux apôtres des derniers temps, comme, dans sa *Prière embrasée*, il l'entend partiellement des

(199) Voir Ephes., VI, 17.
 (200) Ps. LXVII.
 (201) Voir la *Prière embrasée*.

Pères de la Compagnie de Marie. Tous les commentateurs admettent avec le Père de Montfort que le sens de ces versets est très obscur. Et on doit lui savoir gré de nous en avoir donné une explication plausible.

59 6° Enfin ils seront de vrais disciples de Jésus-Christ. Personnellement ils marcheront sur les traces de sa pauvreté, de son humilité, de son mépris du monde et de sa charité. Dans leur ministère ils enseigneront, comme Jésus, que la voie du ciel est une voie étroite, et ils s'inspireront de la pure vérité, celle qui est conforme au Saint Evangile, même si elle est contraire aux maximes du monde. Ils ne se mettront nullement en peine des jugements que l'on portera sur eux. Ils ne feront acception de personne, parlant à chacun avec une franchise toute apostolique, sans épargner, écouter ou craindre aucun mortel, quelque puissant qu'il soit. C'est un défaut si commun de ne pas oser dire la vérité aux grands, et de n'avoir pas peur d'accabler les petits. Les apôtres des derniers temps éviteront ce défaut, aussi bien du reste que le défaut contraire, consistant à charger les grands de tous les péchés du peuple...

Pour réussir dans cette mission délicate, ils seront armés de pied en cap :

« Ils auront dans leur bouche le glaive à deux tranchants de la parole de Dieu : ils porteront sur leurs épaules l'étendard ensanglanté de la croix, le crucifix dans la main droite, le chapelet dans la gauche, les sacrés noms de Jésus et de Marie sur leurs cœurs et la modestie et mortification de Jésus dans toute leur conduite. »

Saint Paul dirait : dans tout leur corps (202).

Tels seront les apôtres que le Bienheureux voit s'avancer dans l'avenir, « comme autant de nouveaux David, le bâton de la Croix et la fronde du Saint Rosaire dans les mains, *in baculo cruce et in virga virgine* (203), et que Marie formera sur l'ordre du Très-Haut pour étendre son empire sur celui des impies, des idolâtres et des mahométans ». « Sans doute, dit le R. P. Lhoumeau (204), il savait que ces futurs apôtres

(202) II Cor., IV, 10.

(203) Voir la Prière embrasée.

(204) Livre cité, p. 72.

n'apparaîtraient pas comme des météores isolés et passagers. Ils appartiennent à une lignée, à la race de la femme, qu'il voyait dans l'histoire se perpétuer depuis le commencement. Plus près de lui la figure de Saint Dominique lui était familière, ainsi que celle de Saint Vincent Ferrier. Et c'est pour affirmer sa liaison et sa communion de pensée avec eux qu'il voulut par le Tiers-Ordre, s'affilier à la famille dominicaine. Ce qu'il a vu dans ces grands serviteurs de Marie, ses prédécesseurs, il le montre dans ceux qui lui succéderont, mais avec une sorte d'aggravation et de perfection, avec une mise au point conforme aux derniers temps, où tout sera poussé à l'extrême et s'achèvera. »

Mais quant au temps et à la manière dont tout cela se réalisera, Montfort pose un grand point d'interrogation. « Dieu seul le sait. C'est à nous de nous taire, de prier, soupirer et attendre : *expectans expectavi* (205) ». Il voit le résultat final et il le prédit. Il sait que ces apôtres seront formés par d'autres apôtres et il trace les règles qui, normalement, doivent conduire à ce but (N° 55). Mais là se borne sa science. Dieu s'est réservé impénétrablement la connaissance de cette date, « *de die autem illa et hora, nemo scit, neque Angeli cœlorum, nisi solus Pater* » (206). Or on pourrait plus ou moins en prévoir l'approche, si on connaissait l'enchaînement précis des circonstances qui donneront le branle aux grands événements de la fin du monde. Il n'est donc pas étonnant que Montfort avoue les ignorer. Le contraire serait plus surprenant et... inadmissible.

(205) Psaume XXXIX, 2.

(206) Ce jour et cette heure personne ne les connaît, pas même les Anges du ciel. Le Père s'en est réservé le secret. (Matt. XXIV, 36.)

CHAPITRE II

NATURE DE LA VRAIE DÉVOTION

(60-119)

60 Le Bienheureux indique lui-même, au N° 60 la liaison et la suite de ses idées :

« Ayant jusqu'ici dit quelque chose de la nécessité que nous avons de la dévotion à la très sainte Vierge. »

Voilà assurée la liaison avec ce qui précède et a constitué tout notre premier chapitre.

« Il faut dire en quoi consiste cette dévotion. »

Voilà le but de ce deuxième chapitre. Nous l'avons intitulé *nature de la vraie dévotion*. La nature d'une chose, c'est, en effet, ce en quoi elle consiste, ce qui la constitue.

Montfort veut nous dire la nature de la *vraie dévotion*. Dans ce but, il va s'appliquer à déterminer ce qui peut convenir également (quoique en sens inverse) à deux catégories très différentes : la fausse dévotion et la vraie dévotion. Puis il insistera sur les éléments qui caractérisent chacune des deux catégories, en montrant que la *fausse* dévotion vicie tous les principes généraux qu'elle prétend appliquer, tandis que la *vraie* dévotion les sauve intégralement.

Il commence donc par établir les cinq **vérités fondamentales** qui doivent se retrouver dans toute dévotion à Marie (N°s 61-89).

Puis, abordant les différences essentielles, il lui sera facile de prouver que certains prétendus dévôts à Marie exagèrent ces principes fondamentaux ou les compren-

nent mal et en font une mauvaise application. Par exemple :

Jésus-Christ est notre unique Maître, mais cela ne veut pas dire qu'on le déshonore en honorant Marie, comme le redoutent les dévôts scrupuleux. Nous avons besoin d'un médiateur auprès du Médiateur même, et ce médiateur, ou mieux cette médiatrice est Marie, médiatrice toute-puissante et toujours écoutée de son Fils. Mais la protection qu'elle nous assure ne légitime pas la confiance exagérée des dévôts présomptueux, comptant sur la protection de Marie, pour pouvoir offenser Jésus, sans avoir à craindre pour leur salut éternel. Ceux-là ont par conséquent une fausse dévotion à Marie, malgré les principes qu'ils invoquent.

Il importe par conséquent de dire quelles sont les **marques essentielles** de chacune des deux dévotions opposées, pour qu'on puisse faire son choix en toute sécurité. (N°s 90-114).

Il ne reste plus à dire, pour compléter le chapitre sur la nature de la vraie dévotion, que les **différentes modalités** qu'elle peut revêtir, et les différences pratiques qu'elle comporte. (N°s 115-119).

Revenons au texte du N° 60. On verra s'il ne contient pas en germe toutes ces divisions :

« Il faut dire en quoi consiste cette dévotion : ce que je ferai, Dieu aidant, après que j'aurai présupposé quelques vérités fondamentales, qui donneront jour à cette grande et solide dévotion que je veux découvrir. »

Ces derniers mots visent la dévotion du saint esclavage, qui est la plus parfaite parmi toutes les formes de vraie dévotion (1), et que le Père de Montfort a pour but unique d'enseigner, même en écrivant cette première partie.

Voici le schéma de ce deuxième chapitre :

Article I : **Vérités fondamentales de toute dévotion à Marie** (61-89).

Article II : **Marques essentielles :**

1° De la *fausse* dévotion à Marie (90-104).

2° De la *vraie* dévotion à Marie (105-114).

Article III : **Différentes modalités pratiques de la vraie dévotion** (115-119).

(1) Voir n°s 118 et 119.

ARTICLE I

Vérités Fondamentales

(61 - 89)

Vue d'ensemble :

Le Père de Montfort, à la suite de Bérulle et de toute l'Ecole française, regarde la dévotion à la Très Sainte Vierge comme quelque chose d'infiniment sérieux, quelque chose dont les racines plongent dans les profondeurs du dogme, et en particulier dans l'ineffable mystère de l'Incarnation. Marie est honorée à cause de la liaison admirable qu'elle a contractée avec son divin Fils par sa Maternité. Et l'honneur qu'on lui rend n'a pas d'autre but que de mieux honorer Jésus lui-même (1^{re} vérité).

Toutes les créatures étant en relation de servitude à l'égard du Verbe Incarné, le seront conséquemment à l'égard de sa Mère (2^{re} vérité).

Mais cette prise de possession de Marie sur nous n'a pas pour but de couvrir notre misère et de la laisser se développer sans aucun danger pour nous. Marie nous aide à nous vider du fond de corruption que nous traînons en nous (3^{re} vérité).

Cette faiblesse originelle étant cause néanmoins de multiples fautes, au moins de fragilité, nous sommes indignes de paraître devant notre divin Sauveur, la pureté même. Voilà pourquoi nous recourons à l'intercession de Marie (4^{re} vérité).

Enfin cette même faiblesse nous rendant incapables de conserver nous-mêmes nos trésors spirituels, nous les confions à Marie pour qu'elle les garde et les défende (5^{re} vérité).

Nulle part dans son Traité, Montfort ne se montre plus tributaire de son siècle. Il combat les oppositions

qui se sont manifestées de son temps à l'égard de la dévotion mariale. Il développe les principes qui sont chers aux grands maîtres de l'époque. Avant de s'élan- cer à voler de ses propres ailes, dans la deuxième par- tie, en enseignant la forme de dévotion qui lui agréa le plus, il tient à montrer ici que cette dévotion elle-même, n'étant après tout que la forme la plus parfaite de la vraie dévotion à Marie, repose comme elle, sur les prin- cipes indiscutables de l'Ecole.

Voyons-le précisément dans tous les détails.

I. Première Vérité

Jésus-Christ est la fin dernière de la dévotion à la Très Sainte Vierge

(61 - 67)

61 Le Bienheureux commence par énoncer un principe général, qu'il prouvera ensuite avec une éloquente conviction :

« Jésus-Christ notre Sauveur, vrai Dieu et vrai Homme, doit être la fin dernière de toutes nos autres « dévotions ; autrement elles seraient fausses et trom- « peuses. »

Par droit de nature, comme Verbe incarné, par droit de conquête, comme notre Sauveur, il concentre sur lui tous les hommages que nous pouvons et devons offrir à Dieu. Il n'est permis d'honorer les Saints que pour louer Dieu des merveilles de grâce qu'il a opérées en eux, et pour leur demander à eux-mêmes de présenter nos louanges à Dieu, d'intercéder pour nous auprès de sa divine Majesté. C'est une règle absolument générale ; aucune dévotion n'ayant pas Jésus lui-même comme objet, ne peut y faire exception.

§ I. — PRINCIPE GÉNÉRAL

Jésus « doit être la fin dernière de toutes nos dévotions ». Ceci est prouvé tout le long de deux pages d'un lyrisme débordant, écrites, on le voit, d'une seule haleine et en faisant appel aux plus beaux textes et aux plus belles comparaisons trouvés dans la Sainte Ecriture.

a) « *Jésus-Christ est l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin de toutes choses* », comme il est dit dans l'Apocalypse (1). C'est par lui, comme Verbe, que tout a été créé; c'est par lui, comme Verbe incarné, que tout a été recréé; c'est par lui également que tout doit retourner à son principe.

b) *Jésus-Christ est le modèle suprême*, qui non seulement doit être reproduit par les âmes, mais doit revivre en elles: « *Nous ne travaillons, comme dit l'Apôtre, que pour rendre tout homme parfait en Jésus-Christ, parce que c'est en lui seul qu'habitent toute la plénitude de la divinité (3) et toutes les autres plénitudes de grâces (4), de vertus et de perfections* ».

c) *Jésus-Christ est le seul en qui nous ayons été bénis « de toute bénédiction spirituelle » (5)*, selon la promesse qui avait été faite jadis à Abraham (6).

d) *Jésus-Christ est à tout point de vue le seul qui ait autorité pour nous guider*. Ceci est prouvé dans une magnifique envolée, où les divers titres du Sauveur sont énumérés avec la conséquence qui en découle immédiatement pour nous dans nos rapports avec lui. « *Il est notre unique Maître (7) qui doit nous enseigner (soumission de l'intelligence), notre unique Seigneur (8) de qui nous devons dépendre (soumission de la volonté), notre unique chef (9) auquel nous devons être unis (par la grâce sanctifiante), notre unique modèle (10), auquel*

(2) I, 8.

(3) Cor. II, 9.

(4) Joan. I, 14.

(5) Eph. I, 3.

(6) Gen. XXII, 18 et XXVI, 4 « *Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ* », « *Toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui sera ta postérité* ».

(7) Matth. XXIII, 9-10 — Joan. XIII, 18.

(8) Joan. XIII, 13 — I Corinth. VIII, 6.

(9) Col. I, 18.

(10) Joan. XIII, 15.

nous devons nous conformer (nous-mêmes par la pratique des vertus), notre unique médecin (11) qui doit nous guérir (des fautes qui nous échappent malgré tout), notre unique pasteur (12) qui doit nous nourrir (pour réparer, entretenir et développer notre vie), notre unique voie (13) qui doit nous conduire (à notre fin dernière), notre unique vérité (13) que nous devons croire (non seulement il enseigne, mais il est lui-même la vérité qu'il enseigne et vers laquelle notre intelligence aspire, mais qui ne se manifeste à nous, ici-bas, que dans l'obscurité de la Foi), notre unique vie (13) qui doit nous vivifier (dans tout l'épanouissement naturel de notre personnalité) et (résumant tout) notre unique tout (14) en toutes choses, qui doit nous suffire ». Les allusions scripturaires que nous avons indiquées en notes sont transparentes.

§ II. — CONSÉQUENCES DE CE PRINCIPE

Ces conséquences sont énumérées d'abord sous forme négative, puis sous forme positive.

A) CONSÉQUENCES NÉGATIVES

Trois sont particulières et la quatrième est générale, embrassant plusieurs points de vue à la fois. Mais toutes expriment la même vérité sous différents aspects.

a) **Hors de Jésus-Christ point de salut possible**, selon la réponse de Saint Pierre au Sanhédrin (15): « *Il n'a point été donné d'autre nom sous le ciel que le nom de Jésus par lequel nous devons être sauvés* ».

b) **Hors de Jésus-Christ point de perfection spirituelle possible**, car, selon la remarque de l'Apôtre (16) comparant le travail de notre perfection à la construction d'un édifice: « *Dieu ne nous a point mis d'autre fondement de notre salut, de notre perfection et de notre gloire (justification, progrès, couronnement) que Jésus-Christ: tout édifice qui n'est pas posé sur cette*

(11) Matth. IX, 12-13.

(12) Joan. X, 11 sqq.

(13) Joan. XIV, 6.

(14) Col. III, 11.

(15) Act. IV, 12.

(16) I Cor. III, 11.

terre ferme est fondé sur le sable mouvant et tombera infailliblement tôt ou tard (17) ».

c) **Hors de Jésus-Christ pas même de vie possible**, car Jésus s'est comparé lui-même à un cep et nous (quant) qui n'est pas uni à lui comme une branche au cep de la vigne, tombera, séchera, et ne sera propre qu'à être jeté au feu. »

d) « **Hors de Jésus-Christ rien ne compte**. Tout n'est qu'égarément (car cela éloigne du but au lieu d'y conduire), mensonge (se présentant sous des apparences qui ne répondent pas à la réalité), iniquité (en ce sens que cela conduit au péché), (ou au moins) inutilité (puisque cela ne sert pas à l'unique nécessaire), mort (spirituelle et souvent temporelle) et damnation (qui est la rupture définitive entre Jésus et l'âme).

B) CONSÉQUENCES POSITIVES

Les unes sont générales, les autres visent la dévotion à la Sainte Vierge en particulier.

1° — CONSÉQUENCES GÉNÉRALES

Il y en a deux :

a) *Avec Jésus-Christ rien à craindre*, ni au point de vue du salut qui est assuré, ni de la part des créatures qui ne peuvent l'empêcher :

« Mais si nous sommes en Jésus-Christ et Jésus-Christ en nous nous n'avons point de damnation à craindre ; « ni les anges des cieux, ni les hommes de la terre, ni les démons de l'enfer, ni aucune créature ne peut nous nuire, parce qu'elle ne peut nous séparer de la charité de Dieu qui est en Jésus-Christ. »

On reconnaît dans ce passage le magnifique défi lancé par Saint Paul à toutes les créatures : « qui me séparera de l'amour du Christ? » (19)

b) *Avec Jésus-Christ nous pouvons tout*, c'est-à-dire non seulement dans l'ordre du salut, mais encore dans l'ordre de la véritable charité envers le prochain, et même la digne glorification de la Très Sainte Trinité :

(17) Voir Matth. VII, 25-26.

(18) Joan. XV, 6.

(19) Rom. VIII, 35-39.

« Par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, en Jésus-Christ (20) nous pouvons toutes choses : rendre tout honneur et gloire au Père en l'unité du Saint-Esprit (21) ; nous rendre parfaits (nous-mêmes) et être à notre prochain une bonne odeur de vie éternelle (22). »

C'est là que le Bienheureux veut en venir. Aussi après avoir nettement établi son principe et tiré brièvement les conclusions générales, s'attarde-t-il plus longuement à développer cette conclusion particulière. Il y consacre tous les numéros 62-67 : a) en établissant d'abord le véritable but de la dévotion à Marie ; b) en montrant ensuite l'union intime et indissoluble qui existe entre elle et son Fils ; c) en défendant cette dévotion contre les attaques de l'auteur des « Avis salutaires » ; d) et finalement en priant ardemment Notre-Seigneur de lui accorder une véritable dévotion envers sa très sainte Mère.

2° — CONSÉQUENCES PARTICULIÈRES

62 Elles visent la dévotion à la Sainte Vierge.

a) **But véritable de la dévotion à Marie (N° 62)** : Ce but est d'établir plus parfaitement la dévotion à Jésus-Christ lui-même. Déjà le Père de Montfort avait écrit son livre sur *l'Amour de la Sagesse éternelle*, dont Jésus, Sagesse éternelle et incarnée, est l'unique objet, et parmi tous les moyens qu'il énumère pour acquérir et conserver cette divine sagesse, le plus puissant, le plus parfait, le plus indispensable, c'est « une tendre et véritable dévotion envers la très sainte Vierge ». A cette occasion, nous l'avons déjà dit, le Bienheureux esquisse rapidement tout son Traité futur sur la vraie dévotion. De même les numéros 61 et 62 peuvent être regardés comme le rappel de l'Amour de la Sagesse éternelle. Nous avons donc ici, comme dans plusieurs autres endroits du Traité, par exemple N°s 152, 168 et 265, un aperçu de la spiritualité montfortaine complète « *Ad Jesum per Mariam* », Allons à Jésus par Marie.

L'existence de ce but est affirmée au N° 62 de deux façons, directement et indirectement.

(20) Per ipsum, cum ipso et in ipso (Fin des prières du Canon).

(21) Ibid.

(22) II Corr. II, 15-16.

Affirmation directe :

« Si donc nous établissons la solide dévotion de la très sainte Vierge, ce n'est que pour établir plus parfaitement celle de Jésus-Christ. Ce n'est que pour donner un moyen aisé et assuré pour trouver Jésus-Christ. »

Brève affirmation qui sera reprise plus tard et amplifiée, lorsqu'il s'agira de la parfaite dévotion. Et l'on dira que cette dévotion est un chemin aisé, court, parfait et assuré pour arriver à l'union avec Notre-Seigneur.

Affirmation indirecte :

« Si la dévotion à la sainte Vierge éloignait de Jésus-Christ, il faudrait la rejeter comme une illusion du diable. »

Il n'y a pas à cela le moindre doute. Mais ne craignons rien ! Il n'en est pas ainsi :

« Tant s'en faut qu'au contraire, comme j'ai déjà fait voir (23) et le ferai encore voir ci-après (24) : cette dévotion ne nous est nécessaire que pour trouver Jésus-Christ parfaitement, l'aimer tendrement et le servir fidèlement. »

63 b) Union intime et indissoluble qui existe entre Jésus et Marie. (N° 63.)

C'est précisément la raison qui rend nécessaire la dévotion à Marie pour pratiquer parfaitement la dévotion à Jésus lui-même. Malheureusement la plupart parmi les chrétiens, et même les plus savants parmi les chrétiens, ne connaissent pas « la liaison nécessaire qui est entre Jésus et sa sainte Mère ». Et le Bienheureux s'en plaint au divin Maître au début du N° 64, comme pour l'engager à réaliser au plus vite sa volonté de faire connaître Marie. (Se rappeler les N° 1-13.)

Puis il continue, montrant jusqu'à quel point cette liaison est nécessaire.

« Vous êtes Seigneur toujours avec Marie, et Marie est toujours avec vous, et ne peut être sans vous ; autrement elle cesserait d'être ce qu'elle est. »

(23) Dans le chapitre 1^{er}.

(24) Spécialement aux n° 152-168.

Toute la raison d'être de sa beauté, de sa pureté, de sa dotation naturelle et surnaturelle, et même de son existence, c'est qu'elle était prédestinée à être et qu'elle a été effectivement la Mère de Jésus, et sa collaboratrice assidue dans la destruction du péché et le rachat des âmes. Enlevez tout cela et la vie de Marie ne s'explique plus, encore moins son mystère insondable. Loin d'être un obstacle pour aller à Jésus, elle a donc pour mission de lui conduire les âmes.

Mais, de plus, cette union est tellement intime qu'elle a atteint le plus haut degré possible et s'y est établie : l'union transformante.

« (Marie) est tellement transformée en vous par la grâce qu'elle ne vit plus, qu'elle n'est plus ; c'est vous seul, ô mon Jésus, qui vivez et réglez en elle, plus parfaitement qu'en tous les Anges et les Bienheureux. »

Car la grâce, cause de cette transformation, Marie la possède à elle seule avec plus de plénitude que tous les Anges, que tous les Saints ensemble. Par la grâce elle-même, par les vertus infuses et par les dons du Saint-Esprit qui accompagnent nécessairement la grâce, par des privilèges de l'état d'innocence dans lequel Marie était constituée, son âme avec toutes ses facultés et son corps avec toutes ses puissances étaient sur la terre, et seront éternellement au ciel sous l'empire absolu de Jésus. Aucune insubordination n'est à craindre. Et Jésus est assuré de récolter, dans cette terre bénie, le centuple de tout ce qu'il y sème :

« Ah ! si l'on connaissait la gloire et l'amour que vous recevez en cette admirable créature, on aurait de vous et d'elle bien d'autres sentiments qu'on n'a pas. »

En particulier, on ne redouterait pas de déplaire à Jésus en honorant Marie, sa Mère.

Union transformante réalisée, mais aussi absolument indissoluble.

« Elle (Marie) vous est si intimement unie, qu'on séparerait plutôt la lumière du soleil, la chaleur du feu (25) ; je dis plus, on séparerait plutôt tous les Anges et tous les Saints de vous (26), que la divine Marie. »

La raison, la voilà, c'est que :

« Marie aime Jésus plus ardemment et le glorifie plus parfaitement que toutes les créatures ensemble. »

(25) Autant de suppositions impossibles physiquement à réaliser.

(26) Ce qui est impossible même à la puissance divine ordonnée, la lumière de gloire qui les unit à Dieu étant absolument incorruptible.

La grâce sur la terre et la gloire au ciel sont les principes de cet amour et de cette glorification. Or, autres saints ensemble et ont toujours été inamissiblement (28).

64 c) Réponse aux attaques des « Avis salutaires » contre la dévotion mariale. (N° 64.)

La question de la dévotion des Jansénistes à l'égard de la Très Sainte Vierge a été récemment soulevée de nouveau. Une étude, publiée d'abord dans *La Vie spirituelle*, février, mars, et avril 1938, puis dans un livre spécial, intitulé *La dévotion à Marie au déclin du XVII^e siècle*, sous la signature de R. P. Hoffer, de la Société de Marie du Père Chaminade; d'autre part un travail du R. P. Baron, S. J., publié par le Bulletin de la Société française des Etudes mariales, 1938, aboutissent, sur certains points du moins (29), à des conclusions identiques.

On convient généralement — et cela suffit pour justifier ce que Montfort leur reproche au n° 64 et au n° 93 — que les Jansénistes tombent trop dans l'esprit de critique. Sous prétexte de faire disparaître les abus qui se glissent çà et là dans les pratiques de dévotion populaires, ils risquent fort de s'attaquer à la dévotion elle-même et d'en retarder les élans (30).

Du reste, les Jansénistes se délient radicalement de ce qui est partie affectueuse dans la dévotion. Même dans la piété, ils redoutent et fuient tout ce qui ressemble à de l'attrait sensible. Il n'est pas toujours possible, pensent-ils, de distinguer si cet attrait vient du Saint-Esprit ou de la concupiscence. Y céder serait s'exposer au tragique réveil de la délectation charnelle (31). Aussi, combattaient-ils, par principe, toute piété sentimentale envers la Vierge. Il était peut-être plus facile à un subtil janséniste qu'à un simple fidèle de distinguer où s'arrêtait la piété rigide et où commençait la sentimentalité blâmable. On retrouvera tout à l'heure dans le texte du Père de Montfort les échos de cet ostracisme exagéré.

Mais c'est surtout contre les *Avis salutaires*, que Montfort proteste le plus énergiquement. Ce livre venimeux, écrit dans un esprit de franc dénigrement contre la dévotion à Marie, fut patronné par Port-Royal, et a une bonne part de responsabilité dans la réputation antimariale, dont les Jansénistes se plaignaient. Montfort a donc raison de le prendre à parti, imitant en cela le Père Crasset, auquel il fait de larges emprunts.

Mais venons-en à son texte lui-même.
« Après cela (32), n'est-ce pas une chose étonnante et

(27) M. M. D. n° 67-69.

(28) Voir les *Traité de la Vision béatifique*.

(29) Voir *la Vie spirituelle*, Février 1938, p. 90.

(30) Voir *Ibid.*, Avril 1938, p. 31 et suivantes.

(31) Avril p. 27.

(32) C'est-à-dire après tout ce que je viens de dire sur l'union intime et indissoluble de Jésus et de Marie.

« pitoyable de voir l'ignorance et les ténèbres de tous les hommes d'ici-bas à l'égard de votre sainte Mère ? »

Il ne s'agit plus ici de ce mystère voulu par Dieu, dont il a été question dans l'Introduction. Dieu a parlé assez clairement. Tous les hommes, absolument tous, auraient dû comprendre, à tel point que le fait qu'ils n'auraient pas compris étonne et inspire la pitié.

Mais le comble, le voilà !

« Je ne parle pas tant des idolâtres et païens, qui, ne vous connaissant pas, n'ont garde de la connaître. »

Il s'agit évidemment ici des païens positifs, qui ont délibérément rejeté la lumière de l'Évangile.

« Je ne parle pas même des hérétiques et des schismatiques, qui n'ont garde d'être dévôts à votre sainte Mère, s'étant séparés de vous et de votre Église. »

En soi, la dévotion à Marie est une note purement négative de la véritable Église (voir N° 30). Si elle fait défaut dans une église, cette église ne peut être la véritable Église, car celle-ci a nécessairement la dévotion à Marie. Mais si elle existe, elle n'est pas par elle-même la preuve que nous sommes en présence de la véritable Église, parce qu'il y a des sectes qui l'ont conservée. En réalité cependant, la dévotion à Marie fait défaut dans un grand nombre de sectes, ce qui légitime la remarque du Bienheureux. On ne voit pas pourquoi, du reste, les hérétiques, se détachant du Christ lui-même, tiendraient à conserver la dévotion à Marie. Toute la gloire de la Vierge, et tous ses titres à notre vénération ne lui viennent-ils pas de ce qu'elle est Mère du Christ?...

« Mais je parle des chrétiens catholiques, et même des docteurs parmi les catholiques (33), qui, faisant profession d'enseigner aux autres les vérités, ne vous connaissent pas, ni votre sainte Mère, si ce n'est d'une manière spéculative, sèche, stérile et indifférente. »

Vollà bien la dévotion désincarnée, pâle et étriquée, voulue par les puritains Jansénistes. De même qu'on ne connaissait pas dans le Sauveur le côté miséricordieux et condescendant, de même on ne met guère en évidence la maternité spirituelle de Marie à notre égard. Cela porterait trop à la confiance (exagérée) et à l'amour (sensible).

Ce premier reproche est donc très juste.

De même le second.

« Ces messieurs (34) ne parlent que rarement de votre

(33) De fait le Jansénisme comptait alors des adeptes parmi les hommes de renom et les grands savants.

(34) On pourrait ajouter : de Port-Royal; c'était leur titre complet.

« sainte Mère et de la dévotion qu'on lui doit avoir,
« parce qu'ils craignent, disent-ils, qu'on n'en abuse,
« qu'on ne vous fasse injure en n'honorant trop votre
« sainte Mère ».

D'une façon générale, les abus qu'ils condamnent sont condamnés par l'Eglise elle-même, chaque fois qu'ils existent véritablement. Mais, tout en les combattant, l'Eglise doit bien se résigner à les tolérer, car si l'abus que l'on peut faire d'une bonne chose est une raison suffisante pour abolir cette chose elle-même, il n'y aura plus rien à subsister, tant dans l'ordre religieux que dans les autres ordres.

Écoutons les conseils de modération que l'abbé de Saint-Cyran adressait à la douce et aimante Sœur Marie-Claire Arnaud, dont il trouvait trop sentimentale la piété envers la Sainte Vierge. Ils corroborent singulièrement ce que dit Montfort dans tout ce passage :

« Il faut de la modération partout... Il n'y a que Dieu seul qu'on peut et doit aimer sans mesure... La Vierge est élevée par-dessus tous les saints et toutes les créatures et si proche de Dieu qu'il est facile de se tromper dans les mouvements et les paroles lorsqu'on a du zèle pour elle, et même pour Dieu, étant possible de transporter les mêmes affections qu'on a pour Dieu, qui sont sans mesure, vers la Vierge, qui ne les agrée pas, s'estimant un néant dans le ciel même à l'égard de Dieu. C'est pourquoi vous ne la louez pas en la louant ainsi, vous ne l'aimez pas en l'aimant, si vous ne mettez des mesures à votre amour, n'y ayant que celui de Dieu et qu'on porte à Dieu qui doit être sans mesure. » (35)

Lisez maintenant Montfort :

« S'ils voient ou entendent quelque dévôt à la sainte Vierge parler souvent de la dévotion à cette bonne Mère, d'une manière tendre, forte et persuasive, comme d'un moyen assuré sans illusion, d'un chemin court sans danger, d'une voie immaculée sans imperfection, et d'un secret merveilleux pour vous trouver et vous aimer parfaitement, ils se récrient contre lui et lui donnent mille fausses raisons pour lui prouver qu'il ne faut pas qu'il parle tant de la sainte Vierge, qu'il y a de grands abus dans cette dévotion et qu'il faut s'appliquer à les détruire, et à parler de vous plutôt qu'à porter les peuples à la dévotion à la sainte Vierge, qu'ils aiment déjà assez. »

« La guerre aux abus est vraiment déclarée (36) ».

Voyons quels sont ces abus.

« On les entend quelquefois parler de la dévotion à votre sainte Mère, non pas pour l'établir et la per-

(35) La Vie Spirituelle, Avril 1908 p. 27.
(36) Ibid. p. 31 et sqq.

« suader, mais pour en détruire les abus qu'on en fait,
« tandis que ces messieurs sont sans piété et sans dévotion tendre pour vous, parce qu'ils n'en ont pas pour Marie, regardant le Rosaire, le scapulaire, le chapelet, comme des dévotions de femmelettes, propres aux ignorants, sans lesquelles on peut se sauver. »

Le quatrième avis salutaire disait :

« Les formules et petites prières qu'il aura récitées, les signes et instruments de piété qu'il aura portés, les confréries ou associations auxquelles il aura donné son nom, ne seront d'aucune utilité au pécheur. »

Et le cinquième, après avoir nié que nous soyons les esclaves de Marie, ajoute :

« Si donc vous n'êtes pas mes esclaves, pourquoi continuer à montrer que vous l'êtes, en employant ces titres et ces signes de servitude. Le monde se réjouit des vaines marques de soumission propres aux gens de cour, moi je ne m'en réjouis pas. »

Les signes de servitude ne peuvent être ici que le Rosaire, le Scapulaire et peut être les chaînettes; et les soumissions vaines et mondaines, (telles qu'on les rencontre à la cour), ne sont pas autre chose que l'usage de saluer les images et statues de Marie et de s'incliner devant elles. Abus très grave évidemment qu'il faut extirper au plus vite.

O'est pourquoi :

« S'il tombe en leurs mains quelque dévôt à la sainte Vierge, qui récite son chapelet ou ait quelque autre pratique de dévotion envers elle, ils lui changeront bientôt l'esprit et le cœur : au lieu du chapelet, ils lui conseilleront les 7 psaumes de la pénitence (37) : au lieu de la dévotion à la sainte Vierge, ils lui conseilleront la dévotion à Jésus-Christ. »

On sait l'avertissement donné aux dévôts indiscrets : « Ne m'accordez pas plus de temps et ne m'adressez pas plus de prières qu'à Dieu. » On voit à juste titre dans ces paroles la condamnation de la coutume répandue parmi les chrétiens de réciter le chapelet, les litanies de la Sainte Vierge, le Petit Office et autres prières mariales (38). Et le moniteur ajoute : « Tout votre amour et toutes vos prières, réservez-les pour Dieu. » Le Père de Montfort ne fait que spécifier la pratique plus spécialement conseillée à la place des pratiques incriminées : la récitation des 7 psaumes de la Pénitence.

Dans une lettre de justification écrite à Innocent XI par Choiseul, évêque de Tournai, on lit ces passages : « Ceux qu'on appelle jansénistes recommandent aux dévôts de s'enrôler dans les confréries; mais, pour fermer la bouche aux calomnies des protestants, ils condamnent les superstitions de vieilles fem-

(37) Plus conformes à l'austérité janséniste.

(38) Voir Bourassé, Summa aurea, tom. V, col. 192.

mes (le Bienheureux dit femmelettes, c'est le même sens). Ils déclarent que le port d'un habit consacré (scapulaire) honore la Vierge, mais ils n'attachent pas l'assurance du salut à l'habit de Dieu » (39). Le Père de Montfort ne condamne pas avec moins d'énergie au N° 97, les *dévôts présomptueux*. Que reste-t-il par conséquent de tous ces soupçons d'abus continuellement rappelés? Une défiance volontairement ou involontairement entretenue à l'égard de la vraie Dévotion elle-même. Rien de plus.

Aussi Montfort a-t-il raison de demander :

« O mon aimable Jésus, ces gens ont-ils votre esprit ?
 « Vous font-ils plaisir d'en agir de même ? Est-ce vous
 « à votre Mère, de peur de vous déplaire ? La dévotion à
 « votre sainte Mère empêche-t-elle la vôtre ? Est-ce qu'elle
 « s'attribue l'honneur qu'on lui rend ? Est-ce qu'elle fait
 « bande à part ? Est-ce une étrangère qui n'a aucune
 « liaison avec vous ? Est-ce vous déplaire que de vouloir
 « lui plaire ? Est-ce se séparer ou s'éloigner de votre
 « amour que de se donner à elle et de l'aimer ? »

On sent, dans ces paroles, l'émotion du défenseur de la vraie dévotion mariale, contre ceux qui persistent à la confondre avec ses contrefaçons, ou du moins qui voudraient supprimer l'une pour empêcher plus radicalement les autres.

65 La réponse à toutes les questions posées ici par le Bienheureux, est évidemment : non, sur toute la ligne.

« Cependant, mon aimable Maître, la plupart des savants (40) pour punition de leur orgueil, ne s'éloignent pas plus de la dévotion à votre sainte Mère et n'en donneraient pas plus d'indifférence, que si tout ce que je viens de dire était vrai. » (Début du N° 65).

d) Prière ardente à Notre-Seigneur pour obtenir de lui une véritable dévotion envers la Très Sainte Vierge. (Fin du N° 65 et N° 66 et 67.)

D'abord dans le sens négatif :

« Gardez-moi Seigneur, gardez-moi de leurs sentiments et de leurs pratiques. »

Puis dans le sens positif :

« Et me donnez quelque part aux sentiments de reconnaissance (pour les bienfaits reçus), d'estime (pour la

(39) Voir *La Vie Spirituelle*, Avril 1938, p. 42, note 189.
 (40) Beaucoup de savants avaient, en effet, des sympathies pour Port-Royal.

« véritable dignité de Marie), de respect (dû aux parents quels qu'ils soient), et d'amour (si naturel à l'enfant à l'égard de sa mère) que VOUS avez (vous-même) à l'égard de votre sainte Mère. »

En vérité, peut-on mieux s'adresser qu'à Jésus lui-même, pour obtenir de lui, non pas n'importe quelle dévotion à Marie, mais une part de sa dévotion à lui à l'égard de sa Mère bien-aimée? Celle-là au moins doit être au-dessus de tout soupçon. Nous avons vu précédemment (N° 18 et 27) que Jésus a eu sur la terre et conserve maintenant au ciel les sentiments de piété filiale qu'un fils doit toujours avoir à l'égard de sa Mère, même lorsqu'il est émancipé. Ce sont précisément ceux que Montfort énumère ici. Par ailleurs il dira plus tard (au N° 139) que la parfaite dévotion nous fait imiter aussi exactement que possible la dévotion de Jésus à l'égard de sa Mère.

Loïn de déplaire à Jésus cette prière n'a pour but que d'obtenir de lui ce qui permettra au Bienheureux de l'honorer plus parfaitement :

« Afin que je vous aime et glorifie d'autant plus que je vous imiterai et suivrai de plus près. »

L'imitation de quelqu'un est, en effet, la meilleure façon de lui montrer combien on l'a en estime.

Etre véritablement dévôt à Marie lui-même, mais aussi inspirer aux âmes cette vraie dévotion, voici le but que poursuit Montfort. Aussi après avoir prié pour obtenir la vraie dévotion il prie pour obtenir d'en parler dignement.

66 « Comme si jusqu'ici je n'avais encore rien dit en l'honneur de votre sainte Mère, faites-moi la grâce de la louer dignement : « Fac me digne tuam Matrem colaudare », malgré tous ses ennemis qui sont aussi les vôtres (41). »

A ces mêmes ennemis opposés au culte marial, il souhaite de dire hautement « avec les saints » (42) :

(41) Ces dernières paroles sont probablement une adaptation de la prière liturgique : « Dignare me laudare te, Virgo sacrata, da mihi virtutem contra hostes tuos ».

(42) Ce passage semble une application à Marie de ce que S. Cyprien dit au sujet de l'Eglise : « Habere jam non potest Deum patrem, qui Ecclesiam non habet matrem » (De unitate Ecclesiae, chap. VI, Migne IV, col. 519).

« Non praesumat aliquis Deum se habere propitium, qui benedictam Matrem offensam habuerit. » — Que celui-là ne presume pas recevoir la miséricorde de Dieu, qui offense sa sainte Mère.

67 « Et 1° Pour obtenir de votre miséricorde une véritable dévotion à votre sainte Mère, et 2° pour l'inspirer à toute la terre, faites que je vous aime ardemment. »

De la connaissance et de l'amour de Jésus, le Verbe incarné, jailliront spontanément la connaissance des grandeurs de Marie et la dévotion à cette bonne Mère, comme l'enseigne l'école Bérullienne.

« Et recevez pour cela la prière embrasée que je vous fais avec Saint Augustin et vos véritables amis. » (N° 67).

Ce terme de « prière embrasée » que le Bienheureux applique ici à la prière de Saint Augustin, ses enfants l'appliquent à la prière qu'il a composée lui-même pour demander à Dieu des missionnaires.

La première partie de cette prière est tirée du livre des Méditations, attribué faussement à Saint Augustin (43). L'autre semble plutôt avoir des affinités avec le livre des Confessions.

Dans cette prière, toute brûlante de l'amour de Jésus, Saint Augustin commence par donner à Notre-Seigneur les plus beaux titres qui le recommandent à notre amour. Puis il se reproche d'avoir été si longtemps insensible à ses charmes. Enfin il lâche la bride à ses désirs pour qu'ils se portent uniquement sur Jésus. En le citant Montfort prouve définitivement que c'est cet amour de Jésus que nous cherchons par la divine Marie ». (Fin du N° 67.)

(43) Chap. XVIII, n° 2.

II. - Deuxième Vérité

Nous appartenons à Jésus-Christ et à Marie en qualité d'esclaves

(68 - 77)

Jésus-Christ est le premier principe et la dernière fin de toutes choses. Toutes les créatures, qui sont l'œuvre de ses mains et qu'il a faites pour sa propre gloire, sont soumises à sa domination et ont contracté, de par leur origine et leur destination, des obligations très étroites à son égard.

Le présent article a pour but de mettre en lumière la véritable nature de ces obligations.

Le Bienheureux affirme d'une façon générale au N° 68 que par le Baptême nous sommes devenus les esclaves de Jésus-Christ.

Aux N°s 69, 70 et 71, il définit la différence qu'il y a entre le simple serviteur et l'esclave, ainsi que les différentes sortes d'esclavage. Aux N°s 72-77 il prouve que nous devons être les esclaves d'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère: de l'un par nature et par conquête, de l'autre par grâce et par suite de la volonté divine, associant Marie si étroitement à l'œuvre de notre Rédemption.

**

§ I. — ESCLAVES DE JÉSUS-CHRIST

(N° 68)

68 « Il faut conclure de ce que Jésus-Christ est à notre égard, que nous ne sommes point à nous comme dit l'Apôtre (44), mais tout entiers à lui, comme ses membres et ses esclaves qu'il a achetés infiniment cher, par tout le prix de son sang. »

(44) I Cor. VI, 19.

Avant de développer les preuves que le Père de Montfort apporte pour appuyer cette thèse, notons le rapprochement des deux termes que nous avons soulignés: « *membres* » et « *esclaves* ». Nous verrons plus loin quelles doivent être les qualités de notre esclavage, en prenant plutôt les choses de notre côté. Ces deux mots nous montrent comment Notre-Seigneur lui-même considère et traite ses esclaves: comme les membres de son corps mystique. L'histoire ancienne nous apprend que l'ensemble des esclaves d'un homme riche s'appelaient une famille. Mais nous savons aussi comment les membres de cette famille étaient traités. Dans la vie surnaturelle, l'ensemble des esclaves de Jésus ne forme plus qu'un corps avec lui. Or personne n'a en horreur sa propre chair, mais il la nourrit et la réchauffe (45). Cela nous explique comment, étant les membres et les esclaves de Jésus-Christ, nous sommes par le fait même les *enfants* et les *esclaves* de Marie, autre association de mots qui revient souvent sous la plume du Bienheureux.

Montfort prouve l'existence de cet esclavage, d'abord par le droit du vainqueur, puis par plusieurs textes d'Écriture Sainte.

1^o LE DROIT DU VAINQUEUR

« Avant le baptême nous étions au diable comme ses esclaves; et le baptême nous a rendus les véritables esclaves de Jésus-Christ. »

C'est le droit de la guerre que les vaincus passent sous la domination du vainqueur. Rien qu'à ce titre, nous serions les vrais esclaves de Jésus-Christ. Mais remarquons la différence exprimée dans ces lignes: avant le baptême nous étions *comme* les esclaves de Satan. Celui-ci n'avait aucun droit à une telle domination, qui était une tyrannie de sa part. Le baptême, au contraire, nous a restitués à notre véritable Maître. Au droit de nature que celui-ci avait déjà sur nous, est venu s'ajouter le droit de conquête. Et cette conquête a coûté « *infiniment cher* » à notre divin Maître, puisqu'il y est allé de sa personne et non pas seulement de ses biens; il a dû verser tout son sang

(45) Eph. V, 29.

dont le prix est infini. Le baptême nous a donc bien rendus les esclaves véritables de Jésus-Christ. Il en résulte que nous ne devons

« vivre, travailler et mourir que pour fructifier pour ce Dieu-Homme, le glorifier en notre corps et le faire régner en notre âme, parce que nous sommes sa conquête, son peuple acquis (46) et son héritage. »

Toutes les nations, en effet, sont souvent dites être l'héritage du Serviteur de Jahweh, et la récompense de son sacrifice volontairement accepté (47). Tout dans notre vie: début, continuation et terme; tout dans notre nature, notre corps avec ses sens, notre âme avec ses facultés; tout, dans l'exercice multiple de notre activité naturelle et surnaturelle, doit tendre à glorifier Jésus-Christ, à fructifier pour lui.

2^o TEXTES TIRÉS DE L'ÉCRITURE SAINTE

Bien des paroles tirées de la Sainte Écriture, et donc inspirées par le Saint-Esprit, viennent corroborer ce droit du vainqueur à nos humbles services. Elles nous

montrent que Jésus-Christ est l'unique principe (48) et doit être l'unique fin de toutes nos bonnes œuvres, que nous le devons servir, non seulement comme des serviteurs à gage, mais comme des esclaves d'amour. »

En effet, « le Saint-Esprit nous compare:

1^o « A des arbres plantés le long des eaux de la grâce, dans le champ de l'Église, qui doivent donner leurs fruits en leur temps ». C'est en effet ce que proclame du juste en général le psaume I, 3.

2^o « Aux branches d'une vigne, dont Jésus-Christ est le cep (et la grâce la sève), qui doivent rapporter de bons raisins ». C'est la célèbre comparaison développée par Saint Jean au début du chapitre XV.

3^o « A un troupeau, dont Jésus-Christ est le pasteur, (auquel il donne et entretient la vie par la grâce et les sacrements), qui doit se multiplier et donner du lait ». Ainsi parle le Christ en Saint Jean (chap. X).

(46) Populus acquisitionis, dit S. Pierre, I Petri, c. II, 9.

(47) Is. LIII, 10.

(48) Par sa grâce.

4° A une bonne terre, dont Dieu est le laboureur et dans laquelle la semence se multiplie et rapporte au trentuple, au soixantuple ou centuple ». C'est la parole du semeur, en Saint Matthieu, chap. XIII.

Voici autant de preuves directes.

Voici maintenant deux preuves indirectes.

« Jésus-Christ a donné sa malédiction au figuier inutile, fructueux (49) et porté condamnation contre le serviteur inutile, qui n'avait pas fait valoir son talent (50). »

Conclusion :

« Tout cela nous prouve que Jésus-Christ veut recevoir quelques fruits de nos chétives personnes, savoir : nos bonnes œuvres, parce que ces bonnes œuvres lui appartiennent uniquement » (notre coopération à la grâce étant elle-même le résultat d'une grâce) : « Creati in bonis operibus in Christo Jesu » (51).

Mais le Père de Montfort dit en terminant que nous devons servir Jésus-Christ « non comme des serviteurs à gage, mais comme des esclaves d'amour ». Ceci demande des éclaircissements.

« Je m'explique » :

**

§ II. — LE SERVITEUR ET L'ESCLAVE

(N°s 69-71)

69 Le Bienheureux donne d'abord la définition de la servitude et de l'esclavage (N° 69) ; puis la division de l'esclavage et son application aux créatures par rapport à Dieu (N° 70) ; finalement les différences entre le serviteur et l'esclave (N° 71).

1° DEFINITION

« Il y a deux manières ici-bas d'appartenir à un autre et de dépendre de son autorité : la simple servitude et l'esclavage ; ce qui fait que nous appelons un serviteur et un esclave, »

(49) Matth. XXI, 19.

(50) Ibid. XXV, 24-30.

(51) Eph. II, 10 — (Nous avons été) créés (pour faire des) bonnes

N° 69

a) Par la servitude, commune parmi les chrétiens, « un homme s'engage à en servir un autre pendant un certain temps, moyennant un certain gage ou une telle récompense. »

L'homme est libre de son travail. Il peut le réserver pour lui-même ou le céder à un autre, soit à titre purement gratuit, soit par un contrat. Ce contrat réglera et le travail à fournir par le serviteur et la somme à verser en espèces ou l'équivalent à donner en nature par le maître. Et, selon la nature du travail exigé par le maître et les aptitudes requises chez le serviteur on aura un employé, un ouvrier, un domestique, un valet, un garçon, etc. Ce sont là des choses auxquelles nous avons été habitués depuis des siècles, c'est-à-dire depuis que le christianisme a réussi à faire disparaître l'esclavage.

b) Par l'esclavage, un homme est entièrement dépendant d'un autre pour toute sa vie, et doit servir son maître sans en prétendre aucun gage, ni récompense, « comme une de ses bêtes sur laquelle il a droit de vie et de mort. »

Il ne s'agit pas de savoir ici si un tel état est légitime ou illégitime. Une telle abdication d'un homme entre les mains d'un autre homme, en sorte que la volonté du maître devienne l'unique règle du juste et de l'injuste, du bien et du mal, répugne totalement à la dignité de la nature humaine. L'esclave n'a pas le droit de renoncer jusqu'à ce point à une liberté qui est une qualité essentielle de sa nature. Et le maître n'a pas le droit d'exercer un tel pouvoir sur ses semblables. L'état d'esclavage, tel qu'il a été pratiqué chez les peuples païens, est donc totalement répréhensible, et si la loi juive le permettait, moyennant certaines conditions (52), c'est parce que Jahweh régnait aussi bien sur le maître que sur l'esclave par ses lois très-saintes.

Sans donc se poser la question de la légitimité, le Père de Montfort se contente de prendre le fait, tel qu'il a été admis et sanctionné par les lois civiles des pays où l'esclavage était en vigueur. Et il se trouve précisément que cet état, qui dépasse les droits d'un homme à l'égard d'un autre homme, exprime très exactement au contraire les droits de Dieu à l'égard de la créature. Il est donc tout naturel de chercher à découvrir dans cet esclavage humain le modèle parfait de ce que nous devons être à l'égard de Dieu.

(52) Voir Deutéronome XIV, 12-18.

70 ...Et son application aux créatures par rapport à Dieu (N° 70).

« Il y a trois sortes d'esclavages : un esclavage de nature, un esclavage de contrainte, un esclavage de volonté ou d'amour. »

a) L'esclave de nature est celui qui naît dans cette condition, par exemple dans la loi romaine, tous les enfants qui naissent d'une mère esclave (53). « Toutes les créatures, sont esclaves de Dieu en cette première manière: « *Domini est terra et plenitudo ejus* ». Au Seigneur appartient la terre avec tout ce qu'elle renferme (54).

De par le fait de la création et de la conservation nous dépendons physiquement de Dieu notre première cause. De par le fait de notre tendance à la béatitude, nous ne pouvons trouver qu'en lui le bonheur qui nous manque, et que notre volonté recherche nécessairement dans tous ses actes, même les plus libres et les plus spontanés. Au point de vue physique et par droit de nature, nous sommes donc bien reliés à Dieu par les liens de la servitude, de l'esclavage.

Cet esclavage est-il déshonorant?

Il le serait pour une créature intelligente et libre, si Dieu la privait de la liberté d'agir à sa guise. Mais il dédaigne les hommages de ce genre. « Après avoir créé l'homme, dit l'Écclésiastique (55), il le laissa dans les mains de son conseil », libre de reconnaître ou de ne pas reconnaître la domination divine, se réservant seulement de traiter chacun selon son mérite. Celui qui reconnaît cette domination et qui s'y soumet n'est donc pas plus esclave que les autres. Il ne renonce pas à sa liberté, au contraire, il l'accepte comme le bien suprême, et aussitôt il la consacre à Dieu, en lui faisant accomplir tout à fait librement ce que Dieu veut qu'elle accomplisse tout à fait librement aussi. La moindre attaque à la liberté de notre hommage, le prive de sa valeur et de son mérite.

(53) *Éléments de Droit Romain*. — GASTON MAY, n° 22, p. 68.
(54) Ps. XXIII, 1.
(55) XV, 14.

b) L'esclave de contrainte est celui qui, n'ayant pas voulu reconnaître la domination légitime du maître dont il dépendait par nature, est maintenu de force et contre sa volonté dans la soumission à ce maître. Nous en avons un exemple dans les camps pénitenciers, mais surtout, par rapport à Dieu, dans « *les démons et les damnés* ». Ils n'ont pas voulu accomplir la volonté divine, quand ils étaient libres de se soumettre ou de se révolter. Maintenant la volonté divine s'accomplit en eux. Cet esclavage, tout en glorifiant la puissance et la justice divines, est le comble du déshonneur pour ceux qui y sont astreints. Car il montre la folie dont ils se sont rendus coupables, en méprisant la miséricorde de celui dont ils ne pouvaient fuir la justice.

c) L'esclave d'amour est celui, qui non seulement se soumet de bon cœur à l'autorité de son maître, mais refuserait de le quitter, si celui-ci lui offrait la liberté. Ainsi faisaient beaucoup d'esclaves chrétiens, affranchis par leurs maîtres également chrétiens. « *Les justes et les saints sont esclaves de Dieu en cette troisième manière.* »

Loin d'être cet homme abject, dont l'antiquité nous a transmis le souvenir, l'esclave d'amour est le seul qui soit vraiment libre et digne de sa condition humaine. Il règne sur ses passions. Il évite toute dégradation. Il tend vers sa fin dernière en chacun de ses actes. En un mot, il est le seul qui soit dans la vérité.

« L'esclavage de volonté » est donc bien « *le plus parfait* ». Mais il est aussi « *le plus glorieux pour Dieu* ». Car l'esclave d'amour « *fait choir par-dessus toutes choses de Dieu et de son service* » à tel point que, « *même si la nature ne l'y obligeait pas* », il ne s'en soumettrait pas moins à son souverain pouvoir, par la simple inclination de son cœur. Et par conséquent pour Dieu « *qui regarde le cœur* », selon la parole de Dieu à Samuel au sujet de David: « *L'homme regarde le visage, mais Jahweh regarde le cœur* » (56); pour Dieu « *qui demande le cœur* » avec une telle insistance: « *Mon fils, donne-moi ton cœur* » (57); pour Dieu « *qui s'appelle le Dieu du cœur* » et de la volonté amoureuse, selon la parole du psalmiste (58): « *Vous êtes le Dieu de*

(56) 1^{er} Sam. XVI, 7.
(57) Prov. XXIII, 26.
(58) Ps. LXXII, v. 26 d'après la Vulgate.

mon cœur et mon partage pendant l'éternité »; rien ne peut être plus agréable qu'une obéissance aussi spontanée.

3^e DIFFÉRENCES ENTRE LE SERVITEUR ET L'ESCLAVE
71 « Il y a une totale différence entre le serviteur et l'esclave » :

a) A cause de l'amplitude de la donation. « Un serviteur » n'engage que son travail, et même parfois une certaine somme de travail seulement. Il ne donne pas à son maître « tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède et tout ce qu'il peut acquérir par autrui ou par soi-même ». Tandis que l'esclave, en plus de son travail, de tout son travail, « se donne tout entier » à son maître; il lui donne aussi « tout ce qu'il possède et tout ce qu'il peut acquérir... sans aucune exception ». Voici ce que statuait à ce sujet la loi romaine: « L'esclave n'a pas de patrimoine. Tout ce qu'il acquiert, étant en servitude, est acquis au maître; tous les biens qu'il avait avant de tomber en esclavage, sont devenus la propriété du maître » (59).

b) A cause de la gratuité de la donation: « le serviteur exige des gages (en espèces ou en nature) pour les services qu'il rend à son maître; mais l'esclave n'en peut rien exiger, quelque assiduité, quelque industrie, quelque force qu'il ait à travailler ». Autant de raisons pourtant qui autoriseraient le serviteur à réclamer un salaire plus élevé, ou qui porteraient le maître à le lui concéder librement.

c) A cause de l'irrévocabilité de la donation: « le serviteur peut quitter son maître quand il voudra », moyennant certaines conditions et pour des raisons qui légitiment la rupture du contrat, par exemple, si les clauses n'en ont pas été respectées par le maître; ou du moins il peut le quitter « quand le temps de son service sera expiré », le contrat ayant ordinairement une durée limitée et fixée d'avance par convention mutuelle. « Mais l'esclave n'est pas en droit de quitter son maître quand il voudra. » Le maître peut s'en défaire, le vendre, le renvoyer; l'esclave ne peut ni abandonner son poste, ni demander son changement.

(59) *Eléments de Droit Romain*, GASTON MAY, n° 28, p. 66.

d) A cause de l'étendue des droits seigneuriaux. « Le maître du serviteur n'a sur lui aucun droit de vie et de mort » ni directement par violence, ni indirectement par excès de travail imposé; « en sorte que, s'il le tuait comme une de ses bêtes de charge, il commettrait un homicide injuste », dont il aurait à répondre devant la loi; de même s'il était prouvé que le serviteur est mort par excès de travail. « Mais le maître de l'esclave a, par les lois, droit de vie et de mort sur lui, en sorte qu'il peut le vendre à qui il voudra, ou le tuer, comme, sans comparaison, il ferait [de] son cheval. »

Certes, la loi naturelle et la loi mosaïque ne reconnaissent point un tel droit en dehors d'un mandat spécial du maître de la vie et de la mort. Le fait est cependant que la loi civile le reconnaît et le sanctionne. Par exemple, la loi romaine: « L'esclave n'est pas une personne. Vis-à-vis de son maître il n'a aucun droit; le maître a sur lui tous les droits. La puissance à laquelle il est soumis, *potestas*, est absolument sans limites. Elle est semblable au pouvoir qu'un propriétaire a sur la chose qui lui appartient. Le maître peut donc louer les services de l'esclave, l'affilier, le punir, le mettre à mort. » (60) Plus tard quelques empereurs, Antonin le Pieux par exemple, essayèrent de réprimer la cruauté des maîtres, en punissant celui qui aurait tué son esclave sans justes motifs (61), mais la plupart de ces lois protectrices, à peine édictées, tombèrent en désuétude (62).

Il est donc bien vrai que le maître possédait sur l'esclave le droit de vie et de mort. Montfort n'approuve pas ce fait. Il le constate seulement, et il s'en sert pour établir la différence entre le serviteur et l'esclave. Rien de plus normal.

e) A cause de la durée des services à rendre. « Enfin le serviteur n'est que pour un temps au service d'un maître », temps dont la durée est statuée d'un commun accord dans le contrat d'engagement: il peut être d'une année, d'un mois, d'une semaine, et, à chaque échéance, le contrat doit être renouvelé, faute de quoi les obligations cessent de part et d'autre. « L'esclave » est au service d'un maître « pour toujours », au moins pour ce qui le concerne, lui. Le maître peut s'en défaire, mais lui ne peut le quitter de son propre mouvement.

(60) *Eléments de Droit Romain*, GASTON MAY, n° 23, p. 65.

(61) *Ibid.*, n° 24, p. 68.

(62) PAUL ALLARD, *Les Esclaves Chrétiens*, p. 97 et sqq.

Tous ces éclaircissements concernant l'esclavage servent déjà à illustrer la véritable nature de nos rapports avec Dieu; mais le Père de Montfort ne fait pas cette application ici-même. Il en parlera un peu aux numéros suivants. Mais il se réserve d'y revenir plus tard avec plus de détails, en exposant la forme parfaite de dévotion mariale, celle du Saint-Esclavage (63).

§ III. — ESCLAVES D'AMOUR DE JÉSUS ET DE MARIE

(72-77)

72 Après ce qu'il vient de dire au N^o 71, le Père de Montfort a le droit d'affirmer au début du N^o 72: « Il n'y a rien parmi les hommes qui nous fasse plus appartenir à un autre que l'esclavage ».

Il ajoute maintenant cette proposition, dont l'établissement occupera tout le reste de ce paragraphe:

« Il n'y a rien aussi parmi les chrétiens qui nous fasse plus absolument appartenir à Jésus-Christ et à sa sainte Mère que l'esclavage de volonté. »

1^o A L'ÉGARD DE JÉSUS-CHRIST

Le Bienheureux prouvé par l'Écriture Sainte, par le Concile de Trente et par la raison que nous devons être les esclaves d'amour de Notre-Seigneur.

a) Dans l'Écriture Sainte: il trouve quatre arguments.

1^o D'abord l'exemple de Notre-Seigneur lui-même. Toute la perfection chrétienne ne consiste-t-elle pas à reproduire ce divin modèle? Or c'est tout à fait librement et par amour pour nous que le Verbe divin « a pris la forme d'esclave: formam servi accipiens » (64). Le prophète Isaïe l'avait entrevu sous cette forme d'esclave, « Servus Jahveh », par laquelle il

(63) Voir la II^e partie du Traité.
(64) Phil. II, 7.

rendait à son Père, dans son humanité, révérence, amour, soumission et service (65). Il est tout à fait juste que nous revêtions, par amour pour lui, la même forme que lui.

2^o Exemple de la Sainte Vierge, qui, au moment même où elle était exaltée au suprême honneur de la Maternité divine, s'est proclamée « la servante et l'esclave du Seigneur » (66), heureuse de trouver, dans l'exercice même de ses fonctions maternelles, un moyen unique de témoigner sa dépendance amoureuse à l'égard de son Dieu devenu son Fils. La mère n'est-elle pas esclave de son enfant, esclave d'amour de son enfant? Quel beau modèle à reproduire!

3^o L'exemple de l'Apôtre Saint Paul, qui « s'appelle par honneur » au début de ses épîtres: « Servus Christi » esclave de Jésus-Christ (67). S'il n'était pas esclave librement et par amour, il n'en ferait pas un de ses plus beaux titres de gloire et de noblesse, celui qui légitime le plus la liberté qu'il prend d'écrire aux fidèles. Or il recommande à ses fidèles d'être ses imitateurs, comme il est lui-même imitateur de Jésus-Christ (68).

4^o Les chrétiens sont appelés plusieurs fois dans l'Écriture Sainte « Servi Christi », soit dans l'Ancien Testament, surtout dans les Psaumes, soit dans le Nouveau Testament, par exemple lorsque Saint Paul recommande aux esclaves d'obéir surnaturellement à leurs maîtres « comme des esclaves du Christ qui font de bon cœur la volonté de Dieu » (69).

Or le mot « servus » employé dans tous les cas dont nous venons de parler ne peut avoir qu'un seul sens.

« Selon la remarque véritable qu'a faite un grand homme (70) il ne signifiait autrefois qu'un esclave, parce qu'il n'y avait point encore de serviteurs comme ceux d'aujourd'hui, les maîtres n'étant servis que par des esclaves ou (des) affranchis. »

(65) Par ex. LII, 13, LIII, 12.

(66) Luc., 33.

(67) Voir Rom. I, 1 — Gal. I, 10.

(68) I Cor. IV, 16 — Phil. III, 1.

(69) Ephes. VI, 6.

(70) HENRI-MARIE BOUDON, archidiacre d'Evreux, dans son livre: Dieu seul, ou le saint esclavage de l'admirable Mère de Dieu, ch. II.

b) L'autorité du Concile de Trente vient appuyer encore cette interprétation, non par ses décrets ou ses chapitres doctrinaux, mais par le catéchisme qui fut rédigé sous son ordre (71), par les soins de Saint Charles Borromée, cardinal archevêque de Milan (72) : « *Æquum est... nos ipsos non secus ac mancipia redemptori nostro et Domino in perpetuum addicere et consecrare (73). Il est juste que nous nous donnions et nous consacrons comme esclaves à notre Rédempteur et à notre Sauveur* ». Or le terme latin employé par le catéchisme « *mancipium* » « *n'est point équivalent de Jésus-Christ* ». Ce nom expressif, dit Gaston May (74), indique que l'esclave est, à l'égal de tout butin de guerre, une chose conquise, prise par la force, *manu captum*, *mancipium*. Il rattache donc très clairement notre qualité d'esclave à la Rédemption du Christ, au droit de conquête que Jésus a ainsi acquis sur nous.

73 c) Preuve de raison (N° 73), qui est en même temps la conclusion des deux raisons précédentes. Elle est basée sur le baptême, comme nous l'avons dit N° 68. Le Baptême nous a arrachés à l'empire tyrannique de Satan, pour nous remettre sous la légitime domination de notre véritable possesseur, Jésus-Christ. Pas de milieu possible pour le chrétien : ou esclave de Satan, ou esclave de Jésus-Christ.

Mais, de toutes façons, cette soumission à l'égard de Jésus doit être sans contrainte de notre part. Elle doit nous porter non seulement à reconnaître pleinement les droits de Jésus sur nous, mais à choisir ce bon Maître, même si la nature et la grâce ne nous obligeaient pas par ailleurs. En d'autres termes notre baptême et notre titre de chrétiens nous engagent à être les esclaves d'amour de Notre-Seigneur.

« Ceta posé, je dis que nous devons être à Jésus-Christ et le servir, non seulement comme des serviteurs mercenaires, (le désir de la récompense céleste n'est nullement à exclure de nos intentions et de nos motifs

(71) Sess. XXIV. De reformatione, cap. VII.

(72) Voir Bréviaire Romain, IV Nov. 6^e leçon.

(73) Pars I, Cap. 3, 2 art. n° 19.

(74) Livre cité, n° 21, p. 62-63.

N° 74

« d'agir), mais de plus comme des esclaves amoureux, qui, par un effet d'un grand amour (d'un choix réfléchi, d'une prédilection), se donnent (à Jésus de préférence à son ennemi) et se livrent à le servir en qualité d'esclaves (sans aucun motif d'intérêt personnel, si légitime soit-il) pour l'honneur seul de lui appartenir. »

Il n'est pas défendu de désirer la récompense, puisque, cela aussi, c'est de l'amour : amour de concupiscence, étant donné la nature de la récompense céleste : « *Ego merces tua magna nimis* » (75). Mais ce qu'il faut surtout, c'est de l'amour pur, de l'amour désintéressé, de l'amour de bienveillance, qui se livre à Jésus pour le seul honneur de lui appartenir, et considère toute rétribution non comme un dû, mais comme un acte de bienveillance imméritée de la part de ce bon Maître.

2° A L'ÉGARD DE MARIE

74 Le Bienheureux montre ensuite par trois arguments que le mot esclave d'amour est celui qui exprime le plus parfaitement la nature de nos rapports avec la Mère de Jésus.

1° L'union étroite de Jésus et de Marie.

Cette union permet d'appliquer à Marie tout ce que l'on dit de Jésus, pour d'autres motifs cependant. La volonté divine associant Marie à l'Incarnation et à la Rédemption était purement gratuite. Dieu avait bien d'autres moyens à sa disposition. Il en résulte que le choix effectif de ce moyen, de préférence à tous les autres, a créé en Marie un titre purement gratuit à l'hommage de notre servitude. Ce n'est ni par nature, ni par conquête, mais par grâce, qu'elle est Maîtresse de tous les hommes : « *Domina nostra* », comme Jésus-Christ en est le Maître et dans la même mesure : « *Dominus noster* ».

Montfort s'exprime comme il suit :

« Ce que je dis absolument de Jésus-Christ, je le dis relativement de la sainte Vierge. »

C'est-à-dire Jésus a droit, à titre personnel, à tous ces hommages. Marie y a droit aussi, mais à cause de son Fils seulement.

« Jésus-Christ l'ayant choisie comme la compagne indissoluble de sa vie, de sa mort, de sa gloire et de sa puissance au ciel et sur la terre, lui a donné par grâce, relativement à sa Majesté, tous les mêmes droits et privilèges qu'il possède par nature. »

(75) Gen. XV, 1. « Je serai moi-même ta récompense, grande au delà de toute proportion. »

Il ne s'agit pas de similitude, il s'agit d'identité. Ce ne sont pas des droits semblables, des privilèges semblables, ce sont les mêmes, numériquement les mêmes, qui conviennent à Jésus par nature et à cause de lui-même, et qui conviennent à Marie par grâce et à cause de son Fils. D'où le principe bien connu des Saints et des théologiens :

« *Quidquid Deo convenit per naturam. Mariae convenit per gratiam. Tout ce qui convient à Dieu par nature, convient à Marie par grâce.* »

Et ainsi on rejoint le texte bien connu, si souvent cité, d'Arnaud de Chartres, auquel le P. de Montfort fait allusion : « Dans la souveraineté ou la puissance, la Mère ne peut être séparée de son Fils. Car Marie et le Christ n'ont qu'une chair, un esprit et un amour. L'unité ne souffre pas de division; elle ne peut être coupée en morceaux. S'il y a eu deux éléments à être fusionnés ensemble, on ne peut plus les séparer maintenant ». à mon jugement, la gloire de la Mère et celle du Fils ne sont pas tant une gloire commune, que la même absolument » (76).

« En sorte que, dit le Bienheureux, n'ayant tous deux que la même volonté et la même puissance, ils ont tous deux les mêmes sujets, serviteurs et esclaves. »

Et à ce point de vue, on ne peut être esclave de Jésus, esclave d'amour de Jésus, sans l'être également de Marie. (Voir le N° 77.)

75 2° Marie conduit à Jésus. (N° 75).

Jésus et Marie ont la même puissance. Se soumettre à l'un est se soumettre à l'autre. De plus, Marie n'a qu'un but en usant de son influence maternelle à notre égard, en profitant de ce que nous acceptons volontiers son autorité: établir dans les âmes le règne de son divin Fils.

a) Preuve tirée de la conduite des saints.

« On peut donc, suivant les sentiments des saints et de plusieurs grands hommes, se dire et se faire l'esclave amoureux de la très sainte Vierge, afin d'être par là plus parfaitement esclave de Jésus-Christ. »

C'était en effet, le sentiment de Saint Ildéphonse, qui disait : « Afin d'être le dévot esclave du Fils, j'aspire à devenir le fidèle esclave de la Mère » (77).

(76) De laudibus B.M.V. Migne 189 col. 1729.

(77) Liber de virg. perpetua S. Mariae, cap. XII, P.L. vol. XCVI

C'était également l'avis de toute l'École Française. Par exemple du P. Gibieuf: « La servitude est un joug insupportable aux damnés (esclaves de contrainte) mais au contraire aux saints elle leur est un état aimable et honorable, un état glorieux et délicieux, un état, qui les dispose à l'honneur d'avoir Marie pour Mère et de pouvoir être appelés ses enfants. Car ce qu'elle est à Jésus par sa qualité de Mère la met dans une puissance divine et dans un rôle également grand de lui donner et approprier tout ce qui est sien, et plus nous sommes dans sa dépendance, plus nous appartenons à son Fils, lui étant donnés par les mains de la Mère beaucoup plus saintement et plus dignement que nous ne lui pouvons appartenir par nous-mêmes (78) ».

b) Preuve tirée du rôle que Marie a joué et joue encore.

« La sainte Vierge est le moyen dont Notre-Seigneur s'est servi pour venir à nous; c'est aussi le moyen dont nous devons nous servir pour aller à lui. »

C'est très logique. *Contrariorum eadem est ratio* (79). De plus, nous venons déjà de l'entendre dire au Père Gibieuf, et Montfort le redira plus tard en maints endroits: Marie

« n'est pas comme les autres créatures, auxquelles, si nous nous attachions, elles pourraient plutôt nous éloigner de Dieu que de nous en rapprocher. »

Pourquoi nous en éloigneraient-elles?

A cause de l'égoïsme latent, qui est à la base des relations entre créatures également soumises à la corruption originelle. Marie est la pureté même; elle est toute relative à Dieu (Voir le N° 225). Elle ne confisque pas à son avantage les honneurs que nous lui attribuons.

« La plus forte inclination de Marie est de nous unir à Jésus-Christ, son Fils; et la plus forte inclination du Fils est qu'on vienne à lui par sa sainte Mère; et c'est lui faire honneur et plaisir comme ce serait faire honneur et plaisir à un roi, si pour devenir plus parfaitement son sujet et son esclave, on se faisait esclave de la reine. »

(78) De la vie et des grandeurs de la très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, Tome II, chap. XIX.

(79) Des effets contraires peuvent procéder de la même cause.

C'est lui faire honneur parce que nous sommes donnés ainsi « beaucoup plus saintement et plus dignement ». (80). C'est lui faire plaisir parce que c'est « le reconnaître par son faible » (N° 149) et montrer que l'on reconnaît la valeur de son chef-d'œuvre.

« C'est pourquoi les SS. Pères et Saint Bonaventure après eux, disent que la sainte Vierge pour aller à Notre-Seigneur. « Via veniendi ad Christum est appropinquare ad illam » (81).

76 3^o La souveraineté universelle de Marie (N° 76 et 77).

Si vraiment Marie est souveraine du ciel et de la terre, comme il a été prouvé au N° 28, « elle compte autant de sujets et d'esclaves qu'il y a de créatures ». N'est-il pas raisonnable que parmi tant d'esclaves inconscients, et même parmi tant d'esclaves « de contrainte », il y ait aussi des esclaves d'amour, qui « par bonne volonté, choisissent, en qualité d'esclaves, Marie pour leur souveraine? »

Puis jetant la base de deux arguments « a fortiori », il ajoute :

a) « Quoi ! les hommes et les démons (qui ne le méritent nullement) auront leurs esclaves volontaires (quoique cet esclavage soit pour les hommes une ignominie), et Marie (qui a droit à cet hommage) n'en aurait point (quoique cet esclavage soit honorable pour les hommes)? »

b) « Quoi ! un roi tiendra à honneur que la reine, sa compagne, ait des esclaves sur qui elle ait droit de vie et de mort (ce qui est pourtant exagéré, et il y tiendra) parce que l'honneur et la puissance de l'un est l'honneur et la puissance de l'autre » ; (le roi ne se croit donc pas offensé, mais plutôt glorifié par les hommages que ces esclaves rendent à la reine). « Et on pourrait croire que Notre-Seigneur, qui, comme le meilleur de tous les fils, a fait part de toute sa puissance à sa sainte Mère, trouve mauvais qu'elle ait des esclaves? A-t-il moins de respect et d'amour pour sa mère qu'Assuérus pour Esther (à qui il promettait d'accorder tout ce qu'elle demanderait, fût-ce la moitié de son royaume) (82), et que

(80) P. GIBIEUF, comme ci-dessus, et V. D. n° 116-150 et 205-206.
(81) Psalter. Majus B. V. Ps. CXVII.
(82) Esth. V, 3. 6. VII, 2.

N° 77

« Salomon pour Bethsabée (à laquelle il affirmait ne pouvoir rien refuser) (83)? — Qui oserait le dire et même le penser? »

Personne assurément!

77 Mais Montfort se reprend. On ne veut pas que Marie ait des esclaves; on admet très bien au contraire que Jésus en ait. Qu'on se dise esclave de Jésus, et on le sera par là même de Marie! La gloire du Fils ne rejaillit-elle pas sur la Mère? Inutile donc de s'attarder à prouver plus longuement une chose si visible! (N° 77)

Et il termine en disant: « C'est ce qu'on fait parfaitement par la dévotion dont nous parlerons dans la suite ». Toute vraie dévotion doit reconnaître et réaliser l'esclavage d'amour; mais la Parfaite Dévotion, le Saint Esclavage, le reconnaît et le réalise essentiellement. Elle exprime donc parfaitement nos rapports avec Jésus et Marie.

III. - Troisième Vérité

Nous devons nous vider de ce qu'il y a de mauvais en nous

(78 - 82)

La formule « esclave d'amour de Jésus et de Marie » traduit exactement nos rapports avec eux. La conséquence de notre donation est une nouvelle prise de possession par Jésus et Marie du domaine qui leur appartenait déjà, mais qui, dorénavant, leur appartient à un titre de plus.

Toutefois, cette prise de possession ne nous délivre pas des conséquences terribles du péché originel, pas plus du reste qu'elle n'est une garantie, permettant désormais à ces conséquences de se développer sans aucun danger pour nous. Les dévôts présomptueux

(83) I Reg. II, 20.

l'ont cru. Les Protestants aussi pour ce qui concerne la foi du Christ. Les *Avis salutaires* en ont accusé à tort la vraie dévotion à Marie.

Tout au contraire, cette dévotion nous fournit le moyen de nous vider du fond de corruption que nous portons en nous-mêmes, ou du moins d'en circonscrire les effets désastreux. Et même la meilleure parmi toutes les formes de dévotion mariale, sera celle qui nous protégera le plus efficacement contre tous les écarts de la mauvaise nature.

Montfort décrit d'abord notre *misère et ses effets* (N° 78). Il donne ensuite les *trois conditions nécessaires pour en sortir* :

- 1° Bien se connaître (N° 79 et 80).
- 2° Mourir chaque jour à soi-même (N° 81).
- 3° Choisir une bonne dévotion à Marie (N° 82).

Inutile de remarquer que c'est là un travail très sérieux et en profondeur, montrant une fois de plus l'insanité des attaques antimariales.

1° NOTRE MISERE ET SES EFFETS

78 Notre nature a été foncièrement viciée par le péché originel, dont il nous reste la concupiscence. Ce déséquilibre primitif et cette tendance au mal ont encore été augmentés par nos péchés personnels. Il en résulte trois effets désastreux.

1° « Nos meilleures actions sont ordinairement souillées et corrompues par le mauvais fond qui est en nous. »

D'elles-mêmes elles éloigneraient les regards divins, si nous ne découvrions un moyen de faire disparaître ces souillures et de redonner à nos bonnes œuvres tout le lustre qu'elles auraient dû avoir. (Voir N° 146-150).

2° Les grâces divines elles-mêmes, les rosées célestes ou le vin de l'amour de Dieu, sont ordinairement gâtés par ce mauvais fond, comme le vin que l'on met dans un tonneau (84) qui sent mauvais, en est gâté et

(84) Le Père de Montfort emploie le mot « pipe » qui n'est plus guère employé aujourd'hui avec la même signification. Du reste, la pipe était une mesure de capacité très variable, entre quatre et cinq hectolitres; d'où elle à confondre avec le système métrique.

N° 79

en prend aisément l'odeur insupportable. Selon le proverbe : « *Quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur*. Tout ce qui est reçu dans un sujet, par exemple de l'eau dans un récipient, prend nécessairement la forme de ce sujet. La motion divine tendait à nous pousser au bien, mais notre mauvaise disposition paralyse cet élan.

3° Si nous ne nous vidons pas de ce mauvais fond.

« Notre-Seigneur qui est infiniment pur et qui hait infiniment la moindre souillure dans l'âme, nous rejettera de devant ses yeux et ne s'unira point à nous. »

Et partant, nous serons dans l'impossibilité d'atteindre la perfection, puisque celle-ci ne s'acquiert que par l'union avec ce bon Maître.

On remarquera que dans le 1° il s'agissait de nos œuvres et dans le 3° il s'agit de nous-mêmes.

2° CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR SORTIR DE CETTE MISERE

(N° 79-82)

Elles sont au nombre de trois.

79

1° Bien se connaître (N° 79 et 80). C'était déjà le principe de la sagesse antique : *gnothi seauton* connais toi-même. Au principe de connaissance naturelle, qui nous découvrira déjà bien des points faibles en nous, à la simple lumière de la raison et à la voix de la conscience, viendra s'ajouter un principe de connaissance surnaturelle, « la lumière du Saint-Esprit », les enseignements que nous apporte une foi vive, profonde et éclairée. (Voir N° 213.)

Tout cela nous montre, comme étant la conséquence du péché de nature et de nos péchés personnels, soit mortels, soit véniels, quelque pardonnés qu'ils soient :

« Notre mauvais fond, notre incapacité à tout bien utile au salut (85), notre faiblesse en toutes choses (et) notre inconstance en tout temps (par suite de notre

(85) Les éditions précédentes portaient : « Notre incapacité à tout bien », et on avait accusé le passage d'un relent de jansénisme. L'édition du centenaire, 1942, restitue le texte dans son intégrité première : « Notre incapacité à tout bien utile au salut. » Sans le secours de la grâce, nous pouvons faire quelque bien dans l'ordre naturel (et ceci a été défini contre les Protestants : Concile de Trente, Ses. VI, Can. 7); mais nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut (ibid. c. 1).

« concupiscence augmentée), (et par conséquent) notre in-
« dignité de toute grâce (qui serait corrompue en nous,
« comme la pâte est aigrie et corrompue par le levain qui
« y est déposée) et notre iniquité en tout lieu. »

Passant au détail de notre corruption, le Père de
Montfort en indique les effets dans tous les éléments
qui composent notre nature.

a) « Nos corps sont si corrompus, qu'ils sont appelés
« par le Saint-Esprit les corps du péché », corpus pec-
« cati (86), parce qu'ils ont été « conçus dans le péché »,
« parce qu'ils sont encore nourris dans le péché », c'est-à-
« dire, ne se plaisent que dans le péché et sont « seule-
« ment capables du péché ».

« Caro enim concupiscit adversus animam », dit
Saint Paul (87). Les désirs de la chair sont opposés
à ceux de l'âme. Par ailleurs le Bienheureux cite ici
textuellement le commentaire d'Origène (88) : « Corpus
peccati, id est, corpus in peccato conceptum, nutritum
et peccare solitum » (89).

Il énumère ensuite les autres conséquences pour le
corps de la perte de l'intégrité primitive :

« Corps sujets à mille et mille maladies, qui le cor-
« rompent de jour en jour, et qui s'engendrent que de la
« gale, de la vermine et de la corruption. »

On le voit, il n'est pas tendre pour notre misère.
Plus tard, quand il s'agira des exercices préparatoires
à la consécration (1^{re} semaine), il accentuera encore les
ombres de son tableau. (Voir N° 228.)

b) « Notre âme », qui est pourtant spirituelle, par
le fait qu'elle est « unie à notre corps, est devenue si
« charnelle » elle-même, c'est-à-dire si accessible aux
pensées et aux désirs de la chair, « qu'elle est appelée
« chair : toute chair ayant corrompu sa voie » (90).

c) Dans notre esprit : orgueil et aveuglement.

d) Dans notre cœur : endurcissement.

Dans une telle nature, les sept péchés capitaux se

(86) Rom. VI, 6 et Ps. L, 7.

(87) Gal. V, 17.

(88) In hunc locum.

(89) Voir Cornelius à Lapide, in Rom. VI, 6.

(90) Gen. VI, 12.

N° 80-81

donnent rendez-vous. Montfort le dit, en mettant,
à côté du péché, l'animal qui le représente tradition-
nellement :

« Nous sommes naturellement plus orgueilleux que les
« paons, plus attachés à la terre (avares) que les crapauds,
« plus vilains (luxurieux) que les boucs, plus envieux que
« les serpents, plus gourmands que les cochons, plus
« colères que les tigres et plus paresseux que les tortues. »

Et il ajoute, avec d'autres comparaisons prises en
dehors du règne animal :

« Plus faibles que des roseaux et plus inconstants que
« des girouettes. »

Puis, en guise de récapitulation :

« Nous n'avons dans notre fond que le néant et le
« péché. » Ces paroles sont textuellement du Concile
d'Orange : « Nemo habet de suo nisi mendacium et pec-
« catum ». Personne n'a de lui-même que le mensonge
et le péché. (Can. 22.) Sainte Thérèse dit également :
« C'est une très grande vérité que... le néant et la mi-
« sère sont notre partage ». (Château de l'âme, 6^e de-
« meure, ch. X.) En effet, sans la grâce, nous ne sommes
capables de rien, au moins dans l'ordre surnaturel. En
agissant dans le sens de nos inclinations perverses
« nous ne méritons que l'ire (la colère) de Dieu et l'enfer
« éternel ».

80 Ainsi, n'y a-t-il pas à être surpris, si Notre-Sei-
gneur met le renoncement et la haine de soi à la base
de notre vie spirituelle. Il est la sagesse et la miséri-
corde infinies. Il ne voudrait pas imposer sans raisons
un précepte dont la transgression compromettrait le
salut. Si nous devons nous haïr, c'est que nous som-
mes réellement dignes de haine. En résumé, rien n'est
si digne d'amour que Dieu, rien n'est si digne de
haine que nous-mêmes. (Cf. N° 80.)

81 2^o Mourir chaque jour à soi-même (N° 81), selon le
conseil de Notre-Seigneur (91) et la pratique de Saint
Paul (92). C'est le côté négatif de l'ascétisme chrétien :
faire le vide, renoncer, mourir. Pour obtenir ce
résultat,

(91) Jean, XIII, 24-25.

(92) I Cor. XV, 31.

« il faut renoncer aux opérations des puissances de notre âme, et des sens de notre corps : il faut voir tendait point, se servir des choses de ce monde comme si on ne s'en servait point » (93).

C'est ce que Saint Jean de la Croix (94) appelle la nuit obscure des sens, laquelle peut être soit active, soit passive, selon qu'elle est produite soit par l'âme elle-même, soit par Dieu (95). Le saint Docteur explique ainsi l'essence de cette nuit et le procédé à suivre pour l'obtenir: « Nous pouvons dire avec les philosophes, que l'âme, au moment où Dieu l'unit au corps, est pareille à un panneau uni et lisse, sur lequel il n'y a rien de peint. Tout ce qu'elle apprend peu à peu lui vient par la vie des sens; en dehors d'eux, elle ne reçoit naturellement aucune communication. Se trouvant unie au corps, elle est comme un homme enfermé dans une obscure prison. Un prisonnier ne sait rien, si ce n'est ce qu'il peut apercevoir par les soupiroux de sa cellule, et, si ce moyen lui manquait, il ne saurait rien d'autre part. Il en est de même pour l'âme; ce qui ne lui vient pas par les sens — les soupiroux de sa prison — ne lui viendra pas d'ailleurs. Si maintenant elle repousse et détruit ce qui peut lui venir des sens, nous pouvons affirmer qu'elle demeure dans l'obscurité et le vide; car, ainsi que nous l'avons dit, naturellement il n'existe pas pour la lumière d'autres voies d'accès. Il est bien vrai que l'âme ne cesse jamais d'entendre, de voir, de sentir, de goûter, de toucher; mais, dans notre supposition, elle ne le fait pour ainsi dire pas. Ces actes n'embarrassent pas l'âme; car en les repoussant et détruisant, c'est comme si elle ne voyait, n'entendait, etc. Celui qui ferme les yeux n'est-il pas dans l'obscurité, comme l'aveugle privé de la faculté de voir? » (96)

En un mot, il faut essayer de se mettre dans l'état d'un homme qui s'avancerait dans les ténèbres de la nuit. Les objets sont là tout autour de lui. Mais ils ne sont capables d'impressionner ni ses sens, ni son âme, la lumière manquant pour établir la communication.

Faute de

« cette mort nécessaire et féconde (97), nous ne porterons point de fruit qui vaille, nos dévotions nous deviendront inutiles, toutes nos justices (œuvres de jus-

(93) I Cor. VII, 29 à 31.

(94) La Montée du Carmel, Livre 1^{er}.

(95) Ibid. chap. XIII.

(96) Montée du Carmel. Ch. III, Trad. Chan. Hoonaert, p. 12.

(97) « Si le grain de froment ne tombe en terre et ne meurt, il restera seul et stérile. S'il meurt, il produit beaucoup de fruits. » (Joan XIII. 24-25).

N° 82

« tice) seront souillées par notre amour propre, et notre propre volonté. »

Car, si elle n'est pas mortifiée, la nature se retrouve et corrompt plus ou moins tout le bien que nous accomplissons. Et comme, selon le principe: « Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu » (98),

« Dieu aura en abomination les plus grands sacrifices et les meilleures actions que nous puissions faire :... à notre mort nous nous trougerons les mains vides de vertus et de mérites, et... nous n'aurons pas une étincelle du pur amour. »

Jusqu'à ce que les flammes du Purgatoire aient consumé les scories que nous avons mêlées aux matériaux de notre construction spirituelle (99), les mérites et les vertus sont, en effet, neutralisés et sont incapables de nous procurer la gloire céleste. D'où l'avantage de tout purifier de notre vivant.

Mais cela ne s'obtiendra que par le renoncement, car la grâce du pur amour n'est communiquée:

« qu'aux âmes mortes à elles-mêmes, dont la vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu » (100).

82

3^e Choisir une bonne dévotion à Marie (N° 82), et précisément celle qui nous portera le plus à cette mort à nous-mêmes. C'est le côté positif du travail entrepris ci-dessus. Car il ne faut pas se faire illusion: on ne se vide d'une chose qu'en se remplissant d'une autre chose. On ne se laissera nullement guider par les lumières des sens, si on est totalement sous l'emprise de la lumière de la foi. C'est cette lumière que Saint Jean de la Croix propose, et en définitive, tous doivent en arriver là: Pour l'obtenir elle-même, Montfort fait appel à la dévotion à la Très Sainte Vierge. Mais, là encore, gardons-nous de nous tromper!

« Car il ne faut pas croire que tout ce qui retuit soit or, que tout ce qui est doux soit miel, et que tout ce qui est plus aisé à faire et pratiqué du plus grand nombre soit le plus sanctifiant. »

En d'autres termes, il y a de vraies et de fausses dévotions à Marie, et il est important de ne pas s'y

(98) Pour qu'une chose soit dite bonne, il faut qu'elle le soit entièrement; pour qu'elle soit dite mauvaise, il suffit du moindre défaut.

(99) I Cor. III, 12.

(100) Colos. III, 2.

tromper. Mais si on en trouve une bonne, surtout une excellente, elle nous permettra d'obtenir facilement et rapidement le résultat désiré:

« Comme il y a des secrets de nature pour faire en peu de temps, à peu de frais, et avec facilité de certaines opérations naturelles, de même il y a des secrets dans l'ordre de la grâce pour faire en peu de temps, avec douceur et facilité, des opérations surnaturelles, se vider de soi-même, se remplir de Dieu, et devenir parfait. »

Parmi ces dévotions véritables, capables de produire cet effet, Montfort veut en découvrir une, qui constitue

« ... un de ces secrets de grâce, inconnu du grand nombre des chrétiens, connu de peu de dévôts, pratiqué et goûté d'un bien plus petit nombre. »

C'est la reprise de l'idée de secret, qualifiant déjà cette méthode au numéro 21 du Traité, et surtout dans tout le « Secret de Marie » (101).

IV. - Quatrième Vérité

Nous avons besoin d'un médiateur auprès du Médiateur même qui est Jésus-Christ

(83 - 68)

Comme le remarque Montfort (102) cette vérité s'appuie sur celle qui précède, et cela de deux façons: 1° notre corruption nous rend indignes de paraître devant Dieu. Voilà pourquoi il nous a donné des médiateurs auprès de sa Majesté. Le premier et le plus

(101) Voir l'Introduction historique, p. 28.
(102) Fin du n° 82. On verra par ces paroles combien Montfort a hâte d'arriver à l'exposé de sa dévotion. Il voudrait le donner dès maintenant. Mais il en est empêché d'abord par les deux vérités fondamentales qu'il doit expliquer rapidement; ensuite par les notes distinctives des vraies et fausses dévotions, pour qu'on en choisisse une véritable, sinon la parfaite.

N° 83-85

nécessaire de ces médiateurs est Jésus-Christ. Mais il est lui-même le Dieu de toute sainteté. Ne sommes-nous pas indignes de nous approcher de lui? 2° Marie, Mère de Jésus et la nôtre, est assez bonne pour nous aimer malgré notre misère, et assez puissante pour nous aider à en sortir et nous faire agréer de son divin Fils.

Montfort montre ici: 1° La nécessité d'un Médiateur en général (N° 83); 2° Jésus-Christ est notre médiateur de Rédemption auprès de son Père (N° 84); 3° Marie est notre médiatrice d'intercession auprès de son Fils (N° 85).

83 1° Nécessité d'un Médiateur en général (N° 83).
Toujours plus parfaite parce que plus humble, cette méthode s'impose à qui est conscient de son indignité positive, sous peine de se voir rejeté de celui devant qui il se présente. Dieu du reste, dans sa grande miséricorde, a ménagé entre lui et nous une longue série de médiateurs puissants. Négliger ces médiateurs, nous approcher directement de sa sainteté, serait manquer à la fois d'humilité et de respect. Ce serait faire moins de cas de ce Roi des rois que l'on ne ferait d'un roi de la terre, dont on n'oserait approcher sans être présenté par quelque ami influent.

84 2° Jésus-Christ, notre Médiateur de Rédemption (N° 84). Il est le seul qui soit absolument nécessaire, puisqu'il est le seul à avoir réconcilié dans son sang l'homme avec Dieu. C'est par lui que passent toutes les prières de l'Eglise triomphante (103) et militante (104). C'est par lui que nous devons prier nous-mêmes et que nous avons accès auprès de la Majesté divine. Nous ne devons nous présenter devant Dieu que revêtus de ses mérites à lui (105).

85 3° Marie notre médiatrice d'intercession (N° 85 et 86). Mais Jésus n'est-il pas Dieu lui-même, aussi digne de respect que son Père? Partant, notre pureté est-elle assez grande pour nous unir directement à lui? Aurait-il donc droit à moins de respect et de crainte, pour avoir daigné se faire notre caution et notre médiateur? C'est pourquoi nous avons besoin d'un médiateur auprès du médiateur même, et il n'y a que Marie qui

(103) Apoc. V. 9.

(104) Voir toutes les conclusions des oraisons.

(105) Voir l'allégorie de Rebecca et de Jacob

puisse remplir ce charitable office. Elle est notre sœur, puisqu'elle appartient totalement à notre nature: en elle rien d'austère ni de rebutant, rien de trop sublime par ses rayons. Elle n'est pas le soleil éblouissant vient du soleil, mais qui tempère sa lumière et la met à notre petite portée. C'est par elle que Jésus-Christ nous est venu et c'est par elle que nous devons aller à lui. En devenant Mère de Jésus, elle est devenue aussi notre Mère. Nous n'avons donc pas à craindre d'être rebutés par elle. Elle est si charitable du reste qu'elle n'a jamais rebuté personne (106). Elle est si puissante que jamais elle n'a été refusée dans ses demandes. Elle n'a qu'à se montrer devant son Fils: aussitôt il accorde ce qu'elle demande, aussitôt il reçoit celui qu'elle présente. Jésus est toujours amou- reusement vaincu par les mamelles, les entrailles et les supplications de sa très sainte Mère (107).

86 Et ainsi s'observe la gradation voulue par Saint Bernard et Saint Bonaventure: Marie, Jésus-Christ, Dieu le Père. « Or, par la dévotion que je dirai ci-après, c'est l'ordre qu'on garde parfaitement. »

V. - Cinquième Vérité

Il nous est très difficile de conserver les grâces et trésors reçus de Dieu

(87 - 89)

Cette vérité s'appuie également sur la troisième, puisque la grande raison de nos craintes pour l'avenir est notre faiblesse dans le présent. C'est cependant cet avenir que Montfort considère ici spécialement, et la nécessité de conserver, malgré toutes les difficultés, les

(106) Voir le « Memorare » attribué à Saint-Bernard.
(107) Tous ces passages sont tirés presque littéralement de SAINT BERNARD, *Sermo in Domin. infra Octav. Assumptionis*, et de SAINT BONAVENTURE, *Sermo 2 in B. M. V. et Speculum B. V. Lect. VI, § 2*, Voir aussi LÉON XIII, *Encycl. Octabri mense*, 22 sept 1891.

N° 87-88

trésors que, grâce à Marie, nous avons pu acquérir et faire valoir devant Dieu.

Ces trésors, ce sont la grâce sanctifiante et les mérites de nos bonnes œuvres. Les difficultés de les conserver viennent d'une triple source.

- 1° Notre faiblesse (N° 87);
- 2° La malice et la ruse des démons (N° 88);
- 3° La corruption du monde (N° 89).

Chacune de ces raisons prouvera une fois de plus la nécessité où nous sommes de recourir à Marie.

87 1° Notre faiblesse (N° 87).

Elle ressort suffisamment de ce qui a été dit plus haut. Nous portons par conséquent des trésors très précieux dans des vases très fragiles (108).

88 2° La malice et la ruse des démons (N° 88).

Elles doivent d'autant plus nous effrayer que notre faiblesse est plus grande. Si un rien suffit pour nous abattre, que dire si nous avons contre nous une armée nombreuse, expérimentée, méchante et rusée, épiant sans relâche toutes les occasions de nous surprendre et de nous dévaliser (109)! Ce malheur est même d'autant plus à craindre pour nous, qu'il est arrivé à de plus grands saints que nous. « J'ai vu tomber des cèdres du Liban, disait Saint Augustin, c'est-à-dire de ces hommes d'une vertu consommée, dont je ne croyais pas plus la chute possible, que celle d'un Jérôme et d'un Jean Chrysostome ». Comment ce malheur s'est-il produit? Ce n'est pas faute de la grâce qui ne manque à personne, mais faute d'humilité. Ils se sont crus assez forts pour garder leurs trésors eux-mêmes, et à cause de cet appui, fût-il imperceptible, qu'ils avaient en eux-mêmes, le Seigneur a permis qu'ils soient dévalisés. Cela ne leur serait pas arrivé, s'ils avaient connu la dévotion du Saint Esclavage. Ils auraient confié leur trésor à une Vierge puissante et fidèle, qui le leur aurait gardé comme son bien propre, et même s'en serait fait un devoir de justice.

(108) I Cor. IV, 7.

(109) Voir la I Petri, V, 8.

89 3° La corruption du monde (89).

S'inspirant d'un beau texte de Saint Léon (110) le Bienheureux écrit:

« Le monde est maintenant si corrompu, qu'il est
« comme nécessaire que les cœurs religieux en soient
« souillés, sinon par sa boue du moins par sa poussière. »

Puis accumulant les images, il proteste qu'il faudrait presque un miracle pour n'être pas entraîné par ce torrent impétueux, submergé par cette mer orageuse, pillé par cette bande de corsaires et étouffé par cet air empesté. Mais s'il faut un miracle, la Vierge l'accomplira en faveur de ceux et de celles qui la servent de la belle manière.

(110) Sermo IV de Quadrag. « Necessè est de mundano pulvere etiam religiosa corda sordescere ».

ARTICLE II

**Marques essentielles
de la vraie et de la fausse
dévotion à Marie**

(90 - 114)

90 Les cinq vérités fondamentales dont nous venons de parler doivent se retrouver dans toute dévotion à Marie. En les exposant, Montfort songeait déjà à « sa chère dévotion » et au terme de chaque paragraphe, et parfois même plus souvent, il se permet de faire remarquer comment tout cela sera parfaitement réalisé dans le Saint Esclavage.

Avant de suivre son attrait et de se cantonner dans l'étude de cette dévotion, il songe au grand nombre de ceux qui font naufrage, et mettent leur confiance dans une dévotion que Marie ne peut bénir, parce qu'elle outrage son divin Fils et l'outrage elle-même.

Il importe par conséquent de mettre les âmes en garde contre les fausses dévotions.

Le démon est un trompeur fin et expérimenté. Tel un faux monnayeur qui ne perd pas son temps à contrefaire les vils métaux, parce qu'ils n'en valent pas la peine (111), le démon ne contrefait que la dévotion à l'Eucharistie et la dévotion à la Sainte Vierge, parce qu'elles sont, parmi les autres dévotions, ce que l'or et l'argent sont parmi les autres métaux. Il sait que les hommes sont naturellement portés à avoir confiance en Marie. Qu'à cela ne tienne! Il multipliera ses efforts

(111) Voir CRASSET, 1^{re} partie, p. 11 et suiv.

pour faire dévier cette confiance et l'attirer sur des pratiques qui n'ont et ne peuvent avoir aucune efficacité, et ainsi, il les entretiendra dans le péché et augmentera ses chances de les posséder éternelle-ment (N^o 90).

91 Il est donc très important : 1^o de connaître les caractères de la fausse dévotion pour l'éviter et ceux de la vraie dévotion pour l'embrasser ; 2^o et connaître parmi tant de pratiques de la vraie dévotion, celle qui est la meilleure pour nous y attacher (N^o 91).

Cette deuxième question fera l'objet de notre article III, conformément à la division que nous avons adoptée plus haut. Nous n'avons donc à voir dans cet article II que les marques : 1^o de la fausse dévotion à Marie (N^{os} 92-104 ; 2^o de la vraie dévotion à Marie (N^{os} 105-111).

SECTION I^{ère}

Les marques de la fausse dévotion à Marie

(92-104)

92 Il n'y a d'inaccessible à la corruption que ce qui est totalement bon ou totalement mauvais. Or le bien n'est sans mélange qu'au ciel, et le mal n'est complet qu'en enfer. Sur terre le bien est nécessairement corruptible. Mais la corruption même qui s'acharne contre lui, est une preuve de sa bonté. Car, dit Saint Thomas (112), de même que toute privation s'appuie sur un fondement qui est l'être, de même tout mal est fondé sur quelque bien, et toute fausseté sur quelque vérité. S'il y a une fausse dévotion à la Sainte Vierge, il faut aussi qu'il y en ait une véritable dont elle soit la corruption.

(112) I P. Qu. XVII, art. 4 et 2.

N^o 92

De plus il est impossible qu'une dévotion soit fausse à tous les points de vue à la fois, comme il est impossible au mal universel d'exister ici-bas sans se détruire lui-même (113). Il est également impossible qu'un homme, si méchant soit-il, fasse la guerre en même temps à toutes les vertus, car il faut nécessairement qu'il aime quelque bien.

Il en résulte qu'au lieu d'avoir une fausse dévotion universelle, où rien ne soit bon et tout soit à rejeter, on rencontre plutôt des fausses dévotions, distinguées d'après le principe auquel elles s'opposent, ou d'après le bien particulier dont elles sont la privation.

Le Père de Montfort en énumère sept. Le Père Crasset en trouve huit et ne les donne pas dans le même ordre. Elles ne sont pas non plus absolument les mêmes dans les deux auteurs.

Pour le Père Crasset, il y a : 1^o les dévôts superstitieux ; 2^o les dévôts hypocrites ; 3^o les dévôts timides et scrupuleux ; 4^o les dévôts superbes ; 5^o les dévôts présomptueux ; 6^o les dévôts inconstants ; 7^o les dévôts scandaleux ; 8^o les dévôts voluptueux et impudiques. Il ne tient du reste pas trop à cet ordre, car après les avoir énumérés ainsi, il change dans le développement et met les dévôts superbes en avant dernier lieu.

Pour le Père de Montfort, il y a : 1^o les dévôts critiques par défaut de jugement basé sur l'orgueil de l'esprit ; 2^o les dévôts scrupuleux par défaut de jugement basé sur la timidité et l'ignorance ; 3^o les dévôts extérieurs par manque d'application de l'esprit aux pratiques de dévotion ; 4^o les dévôts présomptueux par faiblesse de la volonté et attache à la passion, malgré une foi très vive ; 5^o les dévôts inconstants par suite de l'instabilité naturelle de la concupiscence ; 6^o les dévôts hypocrites qui rongissent de leurs péchés, ne veulent pas les abandonner, mais veulent se couvrir extérieurement sous le masque de la dévotion à Marie ; 7^o les dévôts intéressés qui ne pensent à Marie que par cupidité naturelle. Les trois premières fausses dévotions sont donc basées sur un défaut de l'esprit et les quatre autres sur un défaut de la volonté.

Tout en dépendant probablement de Crasset, Montfort est à la fois plus logique, plus complet et plus

(113) ARISTOTE, Libr. IV, Ethic. cap. V.

concis. Présomptueux, scandaleux et impudiques ne font qu'un pour lui. En parlant des dévôts critiques, les titres: dévôts superstitieux et dévôts superbes. Il le Père Crasest ne parle pas.

Parcourons rapidement chaque catégorie, sans répéter ce qui déjà a été dit au sujet des attaques de Port-Royal.

§ I. — LES DÉVOTS CRITIQUES

(93)

93 Cette classe de faux dévôts est composée le plus souvent d'esprits orgueilleux et suffisants, très attachés à leur propre jugement, incapables de comprendre la confiance simple et naïve, que l'on peut, sans superstition aucune, avoir en Marie. Ils se targuent de leur science, vraie ou prétendue. Ils trouvent à redire dans toutes les pratiques de dévotion, parce qu'elles ne reviennent pas à leur fantaisie. Ils rejettent tous les récits de miracles, de faveurs obtenues, parce qu'ils ne sont pas authentiques. Ils voient des exagérations manifestes dans les louanges que les Pères attribuent à Marie. Ne faut-il pas savoir distinguer les élans oratoires des froides affirmations des théologiens?...

Comme le dit le Bienheureux, « ils ont au fond quelque dévotion à la sainte Vierge », mais ils gémissent des « abus » auxquels cette dévotion donne lieu chez ceux qui ne sont pas suffisamment éclairés. Et pour supprimer plus radicalement ces abus, ils sont d'avis qu'on supprime les marques de dévotion elles-mêmes.

Nous sommes déjà renseignés sur la provenance et la réalité de ces récriminations. Voici encore quelques passages des « Avis Salutaires » corroborant les affirmations actuelles du Père de Montfort :

« Ne m'honorez pas comme une déesse subalterne. N'indulgez pas en erreur les personnes simples et ignorantes. Ne scandalisez et ne confirmez pas dans leurs erreurs ceux qui sont hors de l'Eglise; ne faites pas retomber sur l'Eglise le reproche infâmant de m'honorer au même titre que Dieu ». (VIII^e Avis).

« Gardez-vous de rien m'accorder par hyperbole ou par excès de zèle. Que votre louange soit simple, non ambiguë, non expositive, non hyperbolique... Ne vous laissez pas émouvoir par les

N° 94

hyperboles, les phrases excessives et les façons de parler de quelques saints ». (X^e Avis).

Et pour donner une preuve tout à fait moderne et à la page de cette monstrueuse idolâtrie, ils se contentent de tirer de la poussière du tombeau l'hérésie des Collyridiennes, datant du IV^e siècle. (X^e Avis).

« Ne mettez pas votre confiance en mes images et mes statues, comme le font les païens, même si elles sont miraculeuses; aucune puissance ne leur est attachée. Ce sont des pierres, du bois, des images ou des signes. Que ceux qui mettent leur confiance en elles leur deviennent semblables ». (XVII^e Avis).

Il y a évidemment un travail de critique sérieux à accomplir pour distinguer le vrai du légendaire dans tous les récits de miracles attribués à Marie. On n'est pas obligé de croire comme parole d'Evangile tous ceux qui sont contenus, par exemple, dans *La Légende dorée de Notre-Dame*. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut en admettre aucun, pas même ceux qui sont rapportés par des auteurs dignes de foi.

Ces attaques, dit le Bienheureux « font un tort infini à la dévotion à la très sainte Vierge et en éloignent les peuples d'une manière efficace, sous prétexte d'en détruire les abus ».

Peu après la publication des Avis, Pierre Grenier pouvait écrire en effet dans son *Apologue des dévôts de la Vierge* (p. 11): « Vous savez que tout le monde n'est pas appelé à la vie contemplative, et que la plupart des fidèles ne témoignent leur dévotion à la Mère de Dieu qu'en récitant des prières vocales, qu'en visitant ses églises et ornant ses statues, et je puis vous dire que, depuis que ce malheureux livre a été connu, quantité de gens ont eu dessein d'abandonner tous ces exercices de piété, à cause que des personnes très doctes ont assuré que ce n'était que des abus... On se faisait scrupule de réciter le Rosaire, les Litanies, parce que la Sainte Vierge, dans ce livre, défendait à ses dévôts de la prier plus longtemps que Dieu, et que dans le Rosaire il y avait dix Ave contre un Pater ». (114)

§ II. — LES DÉVOTS SCRUPULEUX

(94 et 95)

94 Comme le remarque le Père Crasest (115), il y a deux sortes de scrupules: les uns sont innocents, les autres mauvais et pernicieux.

(114) Cité par DILLENSCHEIDER, *La Mariologie de St Alphonse* Tome I, page 46.

(115) 1^{re} Partie, p. 192.

Le premier est le propre des âmes timides à l'excès. Elles craignent d'offenser Dieu gravement là où il n'y a même pas péché véniel, et elles vivent à cause de cela dans un trouble d'esprit continuel.

Le second est le fait de certaines âmes au jugement complètement faussé. Elles se scandalisent des jugements des autres et se permettent à elles-mêmes des peccatoches abominables. Elles font consister l'essentiel de la religion dans des pratiques indifférentes, et négligent complètement les devoirs indispensables.

Au nombre de ces derniers scrupuleux étaient les Pharisiens du temps de Notre-Seigneur, et sont les dévôts dont parle le Bienheureux dans cet endroit.

Ils s'élèvent avec force contre la dévotion à la Sainte Vierge, sous prétexte que Jésus-Christ doit être la fin unique de toute notre dévotion.

« Ce qu'ils disent est vrai, dans un sens » et nous l'avons prouvé nous-mêmes longuement, en établissant la première vérité fondamentale. « Mais par rapport à l'application qu'ils en font pour empêcher la dévotion à la très sainte Vierge, il est très dangereux, et un fin piège du malin, sous prétexte d'un plus grand bien ».

D'après eux, en effet, la dévotion à Marie est un obstacle à celle qui est due à Notre-Seigneur. On déshonore le Fils en honorant la Mère. On abaisse l'un en élevant l'autre. Dès lors, ils trouvent excessives les louanges qu'on adresse à Marie, ou les multitudes qui se pressent à son autel. Ils considèrent comme du temps perdu et des niaiseries les marques traditionnelles par lesquelles le peuple chrétien a traduit de tout temps sa piété envers Marie.

Tel n'est point, nous l'avons vu, le rôle de la dévotion à Marie. Son but est de conduire plus parfaitement à la dévotion à Jésus lui-même.

Il n'y a donc pas à s'étonner de voir plus de monde à l'autel de Marie qu'à l'autel de Jésus. Ils ne sont pas contraires l'un à l'autre. Et prier l'un, c'est prier l'autre.

95 N'est-ce pas la méthode que suit l'Eglise en récitant l'*Ave Maria*? Elle bénit d'abord la Sainte Vierge et ensuite Jésus. Non que Marie soit plus digne de ses bénédictions que Jésus, ni même aussi digne : « Ce qui serait une hérésie intolérable ». Mais, après avoir béni la Mère, elle bénit plus parfaitement le Fils, avec elle et par elle. Marie est toute relative à Dieu. (Voir le

N° 96

N° 225). Elle ne garde rien pour elle des louanges que nous lui attribuons. « Vous ne louez ni n'honorez jamais Marie, que Marie avec vous ne loue et n'honore Dieu. » Vous la bénissez d'abord. Elle accepte, mais, aussitôt après, elle bénit Jésus avec vous. Elle lui renvoie toute la gloire que vous lui donnez. Et ainsi les bénédictions que vous ferez monter vers Jésus, multipliées au centuple par celles que Marie y joindra, honoreront souverainement la Majesté divine du Sauveur.

D'où la conclusion triomphale du Bienheureux :

« Disons donc avec tous les vrais dévôts de la sainte Vierge, contre tous ses faux dévôts scrupuleux : « Ô Marie, vous êtes bénie entre toutes les femmes, et béni est le fruit de votre ventre, Jésus ».

Soulignons aussi la fine ironie avec laquelle Montfort reproche aux dévôts scrupuleux, si soucieux, en théorie, de la gloire de Notre-Seigneur, leur manque de respect pratique élémentaire à son égard. Professant une telle dévotion envers Jésus, ils devraient au moins se découvrir quand ils prononcent son nom béni. Se découvrir, ce n'est pourtant pas beaucoup. Saint Paul voulait qu'on fléchisse le genou : *In nomine Jesu, omne genu flectatur* (116).

§ III. — LES DÉVOTS EXTÉRIEURS

(96)

96 Le Père de Montfort admettra plus tard que les pratiques extérieures de dévotion sont nécessaires (N°s 226 et suiv.). Mais elles le sont précisément pour susciter, entretenir et développer la dévotion intérieure. Quiconque fait consister la dévotion uniquement dans ces pratiques extérieures, brise cette unité nécessaire et tue la vraie dévotion.

Il n'y a à agir alors que la routine et le machinisme. Il faut dire force chapelets, entendre un grand nombre de messes, entrer dans toutes les confréries, mais sans que l'âme ait la moindre part à toutes ces pratiques.

Les dévôts extérieurs ne goûtent de ces dévotions que le sensible. Ils s'y attachent tant que le sensible dure. Dès qu'il cesse, ils perdent tout courage. « Ils croient qu'ils ne font plus rien. Ils se détraquent. Ils quittent tout là, ou ils font tout à bâton rompu ».

S'ils ne travaillaient que pour eux, on leur pardonnerait encore leur grand nombre (« le monde est plein de ces sortes de dévôts extérieurs ») et leur aveuglement. Ils seraient les seuls à en subir les conséquences. Mais en réalité ils nuisent beaucoup aux autres. Ils les découragent par leurs critiques acerbes et l'exemple de leur relâchement :

« Il n'y a pas de gens plus critiques des personnes d'oraison, qui s'appliquent à l'intérieur comme à l'essentiel, sans mépriser (évidemment) l'extérieur de modestie qui accompagne toujours la vraie dévotion ».

§ IV. — LES DÉVOTS PRÉSOMPTUEUX

(97-100)

97 C'est la classe de faux dévôts la moins sympathique, celle que le Bienheureux traite avec le plus de rudesse. Il ne s'agit pas en effet de pauvres pécheurs, victimes de leur propre faiblesse, ou de la violence des passions et des occasions, déplorant leurs chutes amèrement et, incapables de se relever par eux-mêmes, recourant à Marie pour sortir de ce misérable état. Pour ceux-là, Montfort aura des paroles très douces et pleines d'encouragement et il leur indiquera dans une véritable dévotion à Marie, le moyen de se reprendre très vite et d'échapper à la damnation. (Fin de 99 et commencement de 100.) — Non ! il s'agit de pécheurs « abandonnés à leurs passions », livrés sans résistance « à l'orgueil, à l'avarice, à l'impureté, à l'irrognerie, à la colère » et probablement aux autres péchés capitaux, non moins qu'« au jurement (blasphème), à la médisance, à l'injustice » et aux autres infractions des commandements de Dieu.

Non seulement, ils se livrent passionnément à tous les excès, mais ils prétendent bien continuer ainsi jusqu'à la fin de leur vie. Ils ne redoutent qu'une chose, parce qu'ils sont instruits et ont la foi : la damnation

N° 97

éternelle. Et ils ne demandent à la dévotion en général, et à la dévotion à la Très Sainte Vierge en particulier, qu'une assurance contre ce désastre. Marie est uniquement chargée de leur procurer une bonne mort. Comme elle est très bonne et très fidèle, elle ne manquera pas de leur donner ce qu'ils désirent. Ils peuvent donc s'en reposer sur elle, pécher actuellement en toute sécurité, goûter sans danger à tous les fruits défendus.

Montfort décrit avec humour tous les faux prétextes derrière lesquels ils retranchent cette « présomption pernicieuse ».

a) D'abord la **bonté divine**. « Dieu ne nous a pas faits pour nous damner ». D'autre part il connaît très bien notre faiblesse. Il sait « qu'il n'y a homme qui ne bien notre faiblesse. Il sait « qu'il n'y a homme qui ne pèche » et il est enclin à la miséricorde. « Un bon Pécavi à la mort suffit » pour effacer toutes les fautes de la vie passée. Cette présomption, qui se prévaut de la bonté de Dieu pour l'offenser avec plus d'assurance, et qui méprise sa justice pour élever sa miséricorde, contient, dit Saint Thomas (117) une espèce de péché contre le Saint-Esprit. Elle rend Dieu semblable à ce Dieu de Marcion, qui, selon Tertullien (118), réjouissait tous les vices par la protection que son gouvernement leur offrait, et rendait les hommes plus méchants par l'impunité qu'il accordait à leurs crimes.

b) Ensuite leur **dévotion à Marie**. Ils en énumèrent avec complaisance toutes les pratiques : s'inscrire dans ses confréries, celle du Rosaire ou celle du Scapulaire, et, de fait, réciter le chapelet, et porter le petit habit (scapulaire) ; dire quelquefois l'office de la Sainte Vierge, et, chaque jour, sept *Pater* et *Ave* en son honneur, jeûner le samedi, etc... Autant de choses très bonnes en elles-mêmes. Mais elles n'ont plus aucune efficacité, dès lors qu'elles sont faites dans cet état d'esprit : « Ils dorment en paix dans leurs mauvaises habitudes, sans se faire beaucoup de violence pour se corriger, sous prétexte qu'étant dévôts à la sainte Vierge, ils ne mourront pas sans confession et ne seront pas damnés ». « Si Marie se faisait une loi de sauver par sa miséricorde ces sortes de gens, elle autoriserait

(117) II^e, II^o qu. XXI, art. 1.

(118) Contra Marcionem, Lib. II, cap. XII.

c) Enfin les récits innombrables de protections de ce genre accordées par Marie. Dans ce but on recueille tout ce qu'on peut avoir lu ou entendu. On parle de personnes décédées en état de péché mortel, dont le jugement aurait été retardé jusqu'à ce que Marie les ressuscite. Elles auraient ainsi obtenu le temps de se confesser ou même simplement de faire un acte de contrition. Et comment auraient-elles mérité une si grande faveur? Par de semblables pratiques de dévotion qu'elles auraient manifestées envers Marie! On parle de grands pécheurs qui auraient obtenu, par Marie et pour les mêmes raisons, la grâce de la contrition et le pardon de leurs fautes à l'heure de la mort.

On reconnaît, dans le cas de ces dévôts présomptueux, toutes les principales accusations alors en cours contre la dévotion mariale. Les ennemis de cette dévotion avaient beau jeu pour prêter à tous ceux qui aimaient Marie et la servaient, les intentions sordides de ceux-là. Les généralisations de ce genre ont toujours été de mode contre l'Eglise.

98 Aussi Montfort proteste-t-il énergiquement contre de telles accusations. Loin d'être le fait de l'Eglise elle-même ou des véritables dévôts, cette conduite et cette présomption sont tout ce qu'il y a de plus nuisible et de plus condamnable. On ne peut dire avec vérité qu'on aime et honore Marie, si on continue à offenser son divin Fils, que dis-je? si on se réfugie sous le manteau de Marie pour être plus sûr d'outrager impunément le doux Sauveur.

99 « Je dis qu'abuser ainsi de la dévotion à la très sainte Vierge, qui, après la dévotion à Notre-Seigneur au Très Saint-Sacrement, est la plus sainte et la plus solide, c'est commettre un horrible sacrilège, qui, après le sacrilège de l'indigne communion, est le plus grand et le moins pardonnable ».

100 Il était nécessaire de tonner contre la présomption diabolique de ceux qui comptent se sauver malgré leurs fautes, à cause de la protection de Marie. Il n'est pas moins nécessaire cependant d'éviter la confusion regrettable commise par l'auteur des *Avis Salutaires*, en condamnant toute marque de dévotion qui ne paraîtrait pas d'une âme en état de grâce. C'est à faire cette

distinction indispensable que le Bienheureux emploie le reste de ce paragraphe. Qu'on relise à ce sujet les pages 137 à 141 du présent Commentaire, elles expliquent suffisamment ce passage. Une remarque seulement : à tous ceux qui cherchent sincèrement dans la dévotion à Marie le moyen de sortir du péché et de mettre leur salut en sûreté, Montfort ne recommande pas d'autres pratiques de dévotion que celles dont se vantent les dévôts présomptueux :

« Se mettre des confréries, réciter le chapelet, le saint rosaire et d'autres prières, jeûner le samedi, etc... »

tellement il est vrai que seul l'esprit dont-elles sont animées, donne de la valeur à ces pratiques.

« Cela est merveilleusement utile à la conversion d'un pécheur même endurci... Mais à condition qu'il ne pratiquera ces bonnes œuvres que dans l'intention d'obtenir de Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge, la grâce de la contrition et du pardon de ses péchés et de vaincre ses mauvaises habitudes, et non pas pour demeurer dans l'état du péché, contre les remords de sa conscience, l'exemple de Jésus-Christ et des Saints, et les maximes du Saint Evangile ».

**

§ V. — LES DÉVOTS INCONSTANTS

(101)

101 Saint Jérôme (119) a prononcé cette sentence vérifiée par l'expérience des siècles : « Incipere plurimorum est, perseverare paucorum » (120). La terre est le royaume de l'inconstance et de la légèreté. Il y faut un changement perpétuel. C'est pourquoi, ceux qui s'attachent au monde et se lancent dans son mouvement, ne peuvent avoir plus de stabilité que lui. L'objet qui était poursuivi avec tant d'ardeur la veille, est une cause de dégoût le jour même et cède la place à un autre le lendemain.

L'Ecclésiastique (121) met cette différence entre le juste et le pécheur, que « le juste persévère en sa

(119) Adversus Jovinianum, Lib. I.

(120) Beaucoup commencent, mais peu persévèrent.

(121) XXVII, 12.

sagesse comme le soleil, tandis que le pécheur insensé change comme la lune ».

Le dévôt inconstant est semblable à la lune. Celle-ci croît et décroît, paraît et disparaît, vit et meurt presqu'inconstants. De même l'application des dévôts. Parfois ils paraissent prêts à tout entreprendre pour le service de Marie; puis peu après, ils ne sont plus les mêmes. Ils se mettent de toutes les confréries, et ne suivent les règles d'aucune. De tels dévôts sont indignes d'être comptés parmi les serviteurs de la Vierge. Celle-ci les met sous ses pieds, comme la lune à qui ils ressemblent. Ses vrais serviteurs au contraire ont la constance et la fidélité en partage. Ils ne prennent pas tant d'engagements, mais ils les tiennent, malgré les grandes causes d'instabilité et de luttes: le démon, le monde et la chair.

§ VI. — LES DÉVOTS HYPOCRITES

(102)

- 102 Il y a cette différence entre les dévôts hypocrites et les dévôts présomptueux, c'est que les premiers rongissent de leurs fautes sans avoir le courage d'y renoncer, tandis que les autres ne s'en cachent nullement, et seraient facilement scandaleux. De plus, le présomptueux sait très bien la gravité de son état devant Dieu, et il souhaite de rentrer en grâce avec lui au dernier moment de sa vie. L'hypocrite au contraire, n'a en vue que de se mettre à l'abri du jugement des hommes. D'aucuns vont jusqu'à compromettre leur salut, par crainte de perdre l'estime de leur confesseur, en avouant sincèrement leurs fautes à l'heure de la mort. Tout en causant moins de dommage à la société chrétienne, les dévôts hypocrites sont plus en danger de se perdre personnellement. Et ils sont autant en horreur devant Dieu, qui est essentiellement droiture et simplicité.

Pour ces faux dévôts, le manteau de Marie sert à couvrir leurs péchés et leurs mauvaises habitudes, afin que personne ne puisse s'en apercevoir. Il sert également à les faire passer pour ce qu'ils ne sont pas.

§ VII. — LES DÉVOTS INTÉRESSÉS
(103)

- 103 La dernière catégorie de faux dévôts est constituée par ceux qui se laissent guider uniquement par l'intérêt du moment, et le plus souvent par l'intérêt temporel. On ne demande à Marie que des grâces d'ordre matériel, procès ou affaires importantes à gagner, santé à préserver ou à recouvrer, péril à éviter, etc... Et, en dehors de ces cas, on ne songe jamais à prier Marie. Ces âmes oublient que la dévotion, comme la prière elle-même, a trois autres buts, aussi importants que la demande proprement dite: vénération, gratitude et réparation. Elles oublient aussi que les grâces spirituelles ont plus de prix que les grâces temporelles. Aussi ne sont-elles point de mise devant Dieu et sa sainte Mère.

Conclusion (N° 104).

- 104 Prenons donc bien garde d'être du nombre de tous ces faux dévôts: critiques, scrupuleux, extérieurs, présomptueux, inconstants, hypocrites et intéressés. Autrement nous croirons marcher dans une voie royale conduisant au salut, et en réalité nous nous lancerons dans une impasse, ou même dans un chemin ouvrant droit sur l'abîme.

SECTION II^{ème}

Les marques
de la vraie dévotion à Marie

(105-110)

105 Les fausses dévotions, avons-nous dit, sont à un point de vue ou à un autre, la corruption de la vraie dévotion. Pour connaître celle-ci, il suffira la plupart du temps de prendre la contre-partie du vice spécial reconnu et condamné dans celle-là.

Le Père de Montfort suit cette voie, mais réduit à cinq le nombre des qualités essentielles de la vraie dévotion. De fait, la même qualité peut s'opposer à plusieurs défauts. Ainsi la dévotion *tendre* s'oppose à la fois à la dévotion *critique et scrupuleuse*, et la dévotion *sainte* s'oppose à la dévotion *présomptueuse et hypocrite*.

Il est à remarquer également que la vraie dévotion s'empare de tout l'homme, de son esprit comme de sa volonté, de ses facultés sensibles aussi bien intérieures qu'extérieures. Le fondement de la division ne sera donc plus exactement le même que précédemment. Il y avait, en effet, plusieurs fausses dévotions, basées sur des erreurs partielles. Il n'y a qu'une vraie dévotion contenant nécessairement toutes les qualités essentielles à cette vraie dévotion. Chacune de ces qualités ne fait donc qu'explicitement un aspect déjà contenu implicitement dans la qualité précédente.

La qualité fondamentale, ici, sera que la dévotion soit *intérieure*, s'emparant de l'homme tout entier. Le reste découlera de là. Si elle est intérieure elle sera nécessairement *tendre*, parce que le cœur y sera; elle sera nécessairement *sainte*, parce qu'elle se traduira dans toutes les œuvres; elle sera nécessairement *constante* parce que les facultés elles-mêmes ont une stabilité contre laquelle la concupiscence peut lutter, mais qu'elle n'enlève pas; enfin elle sera nécessairement *désintéressée*, se manifestant en toute occasion et par amour.

Voyons « en peu de mots » chacune de ces qualités. Je dis « en peu de mots » car de plus en plus nous voyageons en pays connu.

§ I. — LA VRAIE DÉVOTION EST INTÉRIEURE
(106)

106 Cette qualité exige que la vraie dévotion ne se limite pas à des pratiques extérieures (prières vocales, pèlerinages, jeûnes, etc...), accomplies machinalement et sans aucune application. Ces pratiques, notons-le bien, ne sont nullement exclues. Mais elles partent d'un tout autre principe: elles partent « de l'esprit et du cœur » **simultanément**; « de l'estime qu'on fait de la sainte Vierge, de la haute idée qu'on s'est formée de ses grandeurs (voilà pour l'esprit) et de l'amour qu'on lui porte » (voilà pour le cœur). A cause de cela, on traquera de toutes les façons cette estime et cet amour. Toutes les fois qu'il sera requis, on agira, on parlera extérieurement. Mais ces actions et ces paroles ne seront plus que le reflet de nos convictions intérieures et de notre amour profond.

§ II. — LA VRAIE DÉVOTION EST TENDRE
(107)

107 Sous ce mot est inclus l'idée de confiance absolue en Marie, comme celle d'un enfant en sa bonne Mère. Mue par cette confiance, une âme recourt à Marie, avec beaucoup de simplicité, dans tous ses besoins, ceux du corps comme ceux de l'esprit, ceux de l'ordre naturel comme ceux de l'ordre surnaturel, sans crainte d'importuner cette bonne Mère et de déplaire à Jésus-Christ. La spécification détaillée de tous ces besoins fournit au Bienheureux l'occasion de broder un très beau tableau, sous forme de diptyques: d'un côté nos misères, de l'autre le secours efficace et approprié que Marie y apporte.

D'abord une affirmation générale englobant tous les détails possibles et dominant comme un titre les deux côtés des diptyques:

« L'âme implore l'aide de sa bonne Mère en tout temps, en tout lieu et en toutes choses ».

Puis la double série des **maux** et des **remèdes** :

- | | |
|---|--|
| « Dans ses doutes » | = « pour être éclaircie »
(éclairée) |
| « Dans ses égarements » | = « pour être redressée »
(ramenée dans la voie) |
| « Dans ses tentations » | = « pour être soutenue » (et ne pas succomber) |
| « Dans ses faiblesses » | = « pour être fortifiée » (et éviter la chute) |
| « Dans ses chutes (si elles se produisent) | = « pour être relevée » |
| « Dans ses découragements » (suivant très souvent la chute) | = « pour être encouragée » (et reprendre la lutte) |
| « Dans ses scrupules » (Craintes excessives d'offenser Dieu) | = « pour en être ôtée » (effet ordinaire de la vraie dévotion : voir les numéros 169 et 215) |
| « Dans ses croix, travaux et traverses de la vie » (difficultés, épreuves, etc...). | = « pour en être consolée » (non pas nécessairement délivrée voir les numéros 153-154) |

Enfin : conclusion générale englobant tout de nouveau : « En tous ses maux de corps et d'esprit, Marie est son recours ordinaire ».

Voilà ce qui peut s'appeler une dévotion tendre et une confiance d'enfant. Voyez-le ce petit enfant : il hésite entre deux chemins à prendre : il est éclairé par sa mère ; il s'engage dans un mauvais chemin pour n'avoir pas su hésiter : il est ramené par sa mère dans la bonne voie ; il est tenté, il est faible, il tombe, il se décourage, et toujours sa mère vient à son secours ! Quelquefois aussi il a peur des ombres, mais sa mère le rassure ; ou bien il souffre et sa mère le console. N'est-ce pas à la fois très charmant et très sérieux !...

**

§ III. — LA VRAIE DÉVOTION EST SAINTE

(108)

108 « Troisièmement la vraie dévotion à la sainte Vierge est sainte, c'est-à-dire qu'elle porte une âme à éviter le péché (côté négatif de la sainteté :) et à imiter les ver-

N° 108

tus de la sainte Vierge » (côté positif de la sainteté). La vraie façon d'honorer les saints est, en effet, d'imiter les exemples qu'ils nous ont donnés.

Le Père Gebhard (122) a fait un rapprochement ingénieux entre la Montée du Carmel, telle qu'elle est décrite par Saint Jean de la Croix dans ses deux livres *La Montée du Calmel* et *La nuit obscure de l'âme*, et l'énumération des dix vertus de la Sainte Vierge, telle qu'elle se trouve au N° 108. Pour arriver à Dieu qui habite le sommet de la montagne et qui est son tout, l'âme veut, à l'exemple de Marie, se dépouiller de tout, réaliser son néant, et marcher par le sentier aride et obscur conduisant jusqu'à lui. Le premier sentiment produit en elle par la conscience de son néant et de la Majesté divine, est un sentiment d'humilité profonde. Elle essaiera de s'y établir. Puis elle renoncera aux lumières de son esprit, par une participation très grande à la foi vivante de Marie. Elle renoncera à sa propre volonté, par une obéissance aveugle. Sachant qu'elle ne peut rien faire par elle-même, elle priera continuellement pour obtenir le secours divin. Elle se déiera des créatures qui l'entourent et pratiquera la mortification universelle, et, comme si cette purification active ne suffisait pas, elle réclamera le secours de l'action purificatrice de Dieu pour obtenir une pureté divine, à l'exemple de Marie Immaculée. Ainsi purifiée activement et passivement l'âme essaiera d'imiter la charité ardente de Marie. Mais arrivée à ces hauteurs elle ne désirera plus, comme Jean de la Croix, que mourir et être méprisée pour Dieu, et elle pratiquera la patience héroïque de la Reine des Martyrs. Et quand elle sera arrivée à souffrir le sourire aux lèvres, elle réfléchera quelque chose de la douceur angélique de Marie, et sur le Carmel mystique règnera le divin silence décrit par Jean de la Croix : silence des sens et des passions ; silence des idées et des goûts propres ; silence des recherches personnelles et de l'activité individuelle, même dans les choses spirituelles ; silence enfin du monde et de toute créature. Et ainsi s'établira dès cette vie dans une âme la divine sagesse. Au-dessus de cela, il n'y a que les noces éternelles.

« Ce sont là les dix principales vertus de la sainte Vierge ». Et leur reproduction dans une âme est le

(122) *Regina dei cuori*, Février et Mars 1924.

résumé de toute la vie ascétique et mystique. Nous en retrouverons bientôt une preuve en commentant le N° 119.

§ IV. — LA VRAIE DÉVOTION EST CONSTANTE

(109)

109 La vraie dévotion est *constante*, c'est-à-dire: elle affermit une âme dans la bonne voie où elle l'a lancée et elle la porte à ne pas quitter facilement ses pratiques de dévotion. Ces pratiques étant inspirées, avon-nous dit, par une conviction intérieure profonde et non par un entraînement passager de la piété sensible, elles sont déjà par là même à l'abri de bien des brusques écarts dans les degrés de la ferveur.

La vraie dévotion pousse également une âme à lutter contre tous les obstacles opposés à cette constance; c'est-à-dire: a) contre le *démon* et ses tentations variées jusqu'à l'infini; b) contre le *monde* avec ses modes et ses maximes, préconisant un changement perpétuel, pour varier le plaisir; c) contre la *chair* avec ses ennuis et ses passions, se rassasiant vite de son premier objet et se portant violemment vers un autre. Malgré ces sources multiples d'appel à la variété, l'âme reste ferme dans sa dévotion. Elle n'est ni changeante, ni chagrine, ni scrupuleuse, ni craintive.

Cependant comme elle n'est ni impeccable, ni pur esprit, il peut lui arriver quelquefois de tomber dans une infidélité plus ou moins grave, ou de n'éprouver que plus ou moins ou même pas du tout de dévotion sensible. Mais, « si elle tombe » elle ne reste pas par terre « elle se relève » promptement « en tendant la main à sa bonne Mère ». Et « si elle devient sans goût ni dévotion sensible, elle ne s'en met point en peine ». Son âme n'a qu'un pouvoir politique sur ses facultés sensibles, et il lui arrive souvent de ne pouvoir les dompter pour les soumettre à la piété. Ceci du reste n'est pas nécessaire, puisque

« le juste et le dévôt fidèle de Marie vit de la foi de Jésus et de Marie » (123) et non des sentiments du corps.

(123) Heb. X, 38.

§ V. — LA VRAIE DÉVOTION EST DÉSINTÉRESSÉE

(110)

110 Le désintéressement produit dans une âme par la vraie dévotion est universel. Il ne porte pas simplement cette âme à préférer les faveurs spirituelles aux faveurs temporelles. Il l'élève au-dessus du désir de la faveur spirituelle elle-même. Il lui inspire, selon le mot de Saint Bernard, de s'attacher au Dieu des consolations et non aux consolations de Dieu. C'est l'indifférence la plus absolue et l'abandon le plus complet à la volonté divine. De même à l'égard de Marie:

« Un vrai dévôt ne sert pas cette auguste Reine par un esprit de lucre et d'intérêt, ni pour son bien temporel ni éternel, corporel ni spirituel, mais uniquement parce qu'elle mérite d'être servie, et Dieu seul en elle. Il n'aime pas Marie précisément parce qu'elle lui fait du bien, ou qu'il en espère d'elle, mais seulement parce qu'elle est aimable. »

C'est l'amour de bienveillance à son plus haut degré. Par suite de ce désintéressement, le vrai dévôt de Marie restera parfaitement insensible à la présence ou à l'absence de la suavité ou de l'aridité, qui, ordinairement, se succèdent alternativement dans la série indéfinie de la vie dévote pratique. Il n'est pas plus enthousiaste dans les moments de ferveur. Il n'est pas plus déprimé dans les moments de sécheresse. Il aime autant Marie sur le Calvaire qu'aux Noces de Cana.

Qu'un tel dévôt est agréable à Dieu et à Marie! Mais aussi qu'il est rare! Pour qu'il le soit moins, Montfort a pris la plume, et il essaya de consigner par écrit les principes de direction spirituelle qui lui ont si bien réussi pendant de si longues années.

111 Dans les numéros suivants (111 à 114), le Bienheureux se laisse prendre par l'idée qu'il vient d'émettre, à savoir: le concours précieux et efficace que son livre apportera à la formation de vrais dévôts à Marie.

112 Ce livre peut y concourir malgré ses imperfections. Montfort dit beaucoup de choses sur Marie, mais il en passe une infinité d'autres, soit par ignorance, soit par

est obligé par office d'appliquer les fruits de la messe à ceux qui lui en ont fait la demande et lui ont remis un honoraire. Il n'a pas à s'inquiéter. Cette application est un acte de son ministère. Il n'y a que lui qui puisse la formuler. Dit-il la messe aux intentions de la Sainte Vierge? Il doit en appliquer les fruits aux intentions que Marie elle-même désire voir aboutir. Il ne peut laisser à la Vierge le soin de faire cette application, sous peine d'invalidité. Il ne fait donc cette offrande, comme dit le Père de Montfort, « que selon l'ordre de Dieu et les devoirs de son état ».

2° La consécration du Saint Esclavage s'adresse tout ensemble à la Très Sainte Vierge et à Jésus-Christ; à la Très Sainte Vierge comme au moyen parfait, choisi par Jésus-Christ pour s'unir à nous et nous unir à lui; à Notre-Seigneur comme à notre dernière fin, notre Rédempteur et notre Dieu. Il n'est donc pas nécessaire de faire deux actes d'offrande différents. Le même inclut les deux points de vue. En réalité, la formule composée par Montfort les met suffisamment en évidence l'un et l'autre et avec la hiérarchie indiquée ici même. Il y a cependant des formules brèves s'adressant à Marie seule, par exemple: « Je suis tout à vous, ma bonne Mère, et tout ce que j'ai vous appartient ». Elles expriment exactement le même sens. Marie conduit nécessairement à Jésus ceux qui se donnent et s'abandonnent à elle.

ARTICLE II

Parfaite consécration à Marie égale

parfaite rénovation des vœux du baptême

(126-130)

126 La seconde équation établie au numéro 120 concerne l'identité existant entre parfaite consécration à Marie et parfaite rénovation des vœux du baptême. « J'ai dit que cette dévotion pouvait fort bien être appelée une parfaite rénovation des vœux et promesses du baptême. »

Le Bienheureux montre successivement: 1° quel est le rapport entre les vœux du baptême et la consécration mariale (N° 126); 2° l'oubli que les hommes manifestent des engagements de leur baptême (N° 127); 3° la nécessité de les leur rappeler par la rénovation de ces vœux (N°s 128-129); 4° et par conséquent l'opportunité de la consécration mariale (N° 130).

**

§ 1. — RAPPORT ENTRE LES VŒUX DU BAPTÊME ET LA CONSÉCRATION MARIALE

Ce rapport se traduit par une plus-value de la consécration. Elle contient éminemment tout ce que contiennent les vœux du baptême et elle y ajoute des éléments très appréciables.

« Tout chrétien avant son baptême était l'esclave du démon, parce qu'il lui appartenait. » (Voir N° 68). Domination tyrannique et de fait, mais qui ne constitue aucun droit pour Satan.

ARTICLE III

Différentes modalités pratiques de la vraie dévotion

(115-119)

Pourvu que les qualités essentielles de la vraie dévotion soient présentes, pourvu qu'elles soient toutes présentes, car *bonum ex integra causa, malum autem ex quocumque defectu* (125) plusieurs modalités différentes s'offrent dans la pratique de cette dévotion, les unes bonnes, les autres meilleures, les autres parfaites. Chacun sera libre de choisir la forme qui lui agréera le plus. Ainsi, pour arriver au ciel, chacun n'est-il libre soit de mener la vie simplement chrétienne, soit d'entrer en religion, et, parmi les différents ordres, de choisir celui qui lui paraît le plus austère?

La liberté consiste à choisir l'une ou l'autre forme. Mais il faut nécessairement en choisir une. Il est requis, en effet, d'avoir des pratiques de dévotion, au même titre qu'il est requis d'avoir de la dévotion. Car la dévotion ne peut exister sans ces pratiques. Montfort prouve plus loin, à propos du saint esclavage, la raison d'être de ces **pratiques** et de la division en pratiques *extérieures* et en pratiques *intérieures*. Les unes et les autres joueront dans la dévotion le même rôle que, respectivement, le corps et l'âme dans le composé humain.

(125) « Pour qu'une chose soit dite bonne, il faut qu'elle possède toutes les qualités. Pour qu'elle soit dite mauvaise, il suffit d'un défaut. »

n° 115

PRATIQUES DE VRAIE DÉVOTION

239

Il donne d'abord les pratiques communes à toute vraie dévotion. Puis il annonce simplement la pratique parfaite dont tout le reste de l'ouvrage s'occupera désormais.

SECTION I^{ère}

Les pratiques communes à toute vraie dévotion

(115-117)

§ I. — PRATIQUES INTÉRIEURES

(115)

115 « Voici les principales en abrégé » :

1° « L'honorer comme la digne Mère de Dieu, du culte d'hyperdulie, c'est-à-dire l'estimer et honorer par-dessus tous les autres saints; — a) comme le chef-d'œuvre de la grâce (qu'elle possède en plénitude) et b) comme la première après Jésus-Christ: vrai Dieu et vrai homme » (dont elle est la Mère). Ce sont les deux principales raisons du culte d'hyperdulie.

2° « Méditer ses vertus, ses privilèges et ses actions », pour y conformer notre vie, dans la mesure du possible.

3° « Contempler ses grandeurs » : maternité divine intégrale et royauté universelle.

4° « Lui faire des actes d'amour, de louanges et de reconnaissance ».

5° « L'invoquer cordialement » et avec confiance.

6° « S'offrir et s'unir à elle » ce qui est déjà une ébauche de la consécration du saint esclavage.

7^o « Faire ses actions en vue de lui plaire », et sur-tout :

8^o « Commencer, continuer et finir toutes ses actions par elle, en elle, avec elle et pour elle afin de les faire pour Jésus-Christ notre dernière fin ».

Plusieurs de ces pratiques entrent les unes dans les autres, et, de plus, bien qu'étant formellement intérieures, ou partant de l'intérieur et de l'usage des facultés intérieures, elles se traduisent naturellement par le culte extérieur, soit privé soit public, et informent toute notre vie chrétienne.

La plupart se retrouveront intégralement dans le saint esclavage, surtout le 8^o, comme le Père de Montfort lui-même en fait la remarque. « Nous expliquerons plus loin cette dernière pratique ».



§ II. — PRATIQUES EXTÉRIEURES

(116-117)

- 116 Il y en a un grand nombre. Le Bienheureux en cite quelques-unes en suivant le livre du R. P. Paul Barry,
117 S. J. : *Le Paradis ouvert à Philagie* (126).

Les principales sont :

1^o Entrer dans des confréries ou des ordres consacrés à Marie. En porter sur soi les livrées ou les scapulaires.

2^o Jeûner, se mortifier ou faire l'aumône en l'honneur de Marie.

(126) Le titre complet du livre était : « *Le Paradis ouvert à Philagie par cent dévotions à la Mère de Dieu, aisées à pratiquer* ». Cet ouvrage exerça une influence considérable. En vingt ans, il connut treize éditions, et fut traduit en quatre langues. PASCAL le railla injustement dans ses *Petites Lettres*, à cause des « cent dévotions » et surtout « aisées à pratiquer ». FLACHAIRE, *La dévotion à la Sainte Vierge dans la littérature catholique au commencement du XVII^e siècle*, (p. 15), reprocha également à l'auteur sa mièvrerie. (Voir *Bulletin de la Société française des études mariales*, 1908, p. 114-142).

N^o 117

3^o Réciter avec dévotion des prières spécifiquement mariales : Rosaire (127), chapelet (128), Petite Couronne, Petit Office, ou Petit Psautier de la Vierge, antienne mariale conforme au temps et le Magnificat.

4^o Chanter ou faire chanter en son honneur des cantiques spirituels.

5^o Orner ses églises et ses autels, porter et faire porter ses images en procession.

6^o Faire inscrire son nom, son monogramme ou plaquer ses statues au-dessus des portes des villes, des églises, des maisons.

7^o Se consacrer à elle d'une manière spéciale et solennelle, comme il sera prescrit également pour le saint esclavage.

En terminant, le Bienheureux rappelle à quelles conditions ces pratiques extérieures serviront à sanctifier les âmes. Ce sont les conditions que l'Eglise nous impose également dans l'Aperi et que Montfort inclines dans sa prière avant la récitation du Rosaire.

a) *Intention droite* d'honorer Jésus-Christ et d'édifier le prochain.

b) *Attention*, évitant au moins les distractions volontaires.

c) *Dévotion*, évitant la précipitation et la lenteur.

d) *Modestie*, comportant un maintien digne et édifiant.

(127) A cette occasion, Montfort rappelle quels sont les quinze mystères du rosaire. Voir dans *Le Secret admirable du T. S. Rosaire*, les diverses méthodes pour réciter avec fruits le saint rosaire.

(128) Il s'agit ici d'un chapelet spécial, de six ou sept dizaines, en l'honneur du temps présumé que Marie passa ici-bas.

SECTION I^{ère}

La pratique parfaite

(118-119)

118 Montfort a déblayé le terrain. Il a parlé loyalement et complètement de la vraie dévotion à Marie, telle qu'elle a été connue, pratiquée et recommandée avant lui. Il lui reste maintenant à exposer dans tous les détails la forme qu'il trouve la plus parfaite, et dont il va faire une méthode de spiritualité complète, s'emparant de toutes les manifestations de la vie et les soumettant au domaine de Marie.

Cet exposé sera l'objet de toute la seconde partie du Traité.

Pour le moment, il se contente, pour ménager la transition, de remarquer deux choses.

1° La fécondité incontestable de cette méthode en elle-même (118).

2° La façon inégale toutefois dont elle peut être réalisée (119).

**

§ I. — FÉCONDITÉ INCONTESTABLE DE CETTE MÉTHODE

(118)

« Après tout je proteste hautement qu'ayant lu pres-
« que tous les livres qui traitent de la très sainte Vierge,
« et ayant conversé familièrement avec les plus saints
« et savants personnages de ces derniers temps, je n'ai
« point connu de pratiques de dévotion envers la sainte
« Vierge semblable à celle que je veux dire »...

N° 118

A première vue, ces paroles semblent annoncer une méthode entièrement nouvelle. Cela contredit singulièrement ce qui est énoncé aux N°s 160-163. Montfort y commence par dire : « Cette pratique que j'enseigne n'est pas nouvelle; elle est si ancienne, qu'on ne peut comme dit M. Boudon, mort depuis peu en odeur de sainteté, dans un livre qu'il a fait de cette dévotion, en marquer précisément les commencements ». Ensuite le Bienheureux y trace à grandes lignes l'historique du saint esclavage.

Pour comprendre le vrai sens du N° 118, il est nécessaire de le rapprocher du N° 219 de l'Amour de la Sagesse éternelle.

Après avoir dit en quoi consiste essentiellement cette dévotion, Montfort ajoute : « Comme il y a plusieurs livres qui traitent de cette dévotion, il me suffit d'assurer que je n'ai jamais trouvé de pratique de dévotion à la sainte Vierge plus solide, puisqu'elle est appuyée sur l'exemple de Jésus-Christ, plus glorieuse à Dieu, plus salutaire à l'âme, et plus terrible aux ennemis du salut; et enfin plus douce et plus aisée ».

C'est aussi ce qui est prouvé au N° 118.

Pour savoir ce qui était enseigné dans le passé, Montfort a consulté les livres; pour connaître le sens de la piété mariale de son temps, Montfort a conversé avec les savants. Et il est arrivé à cette conclusion : parmi toutes les formes de dévotion en honneur dans le peuple chrétien, nulle ne peut être comparée au Saint Esclavage. Celui-ci est connu et pratiqué de très peu d'âmes, mais cependant il est connu et pratiqué, du moins dans chacun de ses éléments pris séparément. Il n'aura lui-même qu'à grouper ces éléments pour composer une méthode de spiritualité puissante, dont il pourra être dit l'auteur (129).

Et il continue affirmant la fécondité prodigieuse de cette méthode pour conduire une âme à la véritable sainteté. Il n'en connaît point d'autre :

« ... Qui exige d'une âme plus de sacrifices pour Dieu,
« qui la vide plus d'elle-même et de son amour-propre,
« qui la conserve plus fidèlement dans la grâce et la

(129) Voir l'Introduction historique, p. 22.

« grâce en elle, qui l'unisse plus parfaitement et plus facilement à Jésus-Christ, et enfin qui soit plus glorieuse à Dieu (plus) sanctifiante pour l'âme et (plus) utile au prochain ».

Nous trouvons dans cette phrase le résumé rapide des cinq vérités fondamentales, et nous comprenons mieux la raison d'être des nombreuses anticipations signalées plus haut. Celle-ci par exemple : « C'est ce qu'on fait parfaitement par la dévotion dont nous parlerons dans la suite ». (Voir le N° 77.)

Il l'a affirmé plusieurs fois. Le moment est venu de le prouver. Et c'est ce qu'il va faire.

* * *

§ II. — FAÇON INÉGALE
DONT CETTE DÉVOTION ELLE-MÊME
PEUT ÊTRE RÉALISÉE

(119)

119 Toutefois cette méthode n'aboutira pas au même résultat pour tous. Elle n'est pas comparable à un moule, imprimant nécessairement et invariablement la même forme à tous ceux qui y passeront. La méthode elle-même comporte des pratiques extérieures et intérieures, celles-ci beaucoup plus importantes que celles-là. Par ailleurs, les âmes seront plus ou moins généreuses dans l'acceptation des sacrifices exigés. On peut donc compter sur une grande variété dans la classification des résultats obtenus.

« Comme l'essentiel de cette dévotion consiste dans l'intérieur qu'elle doit former, elle ne sera pas également comprise de tout le monde : quelques-uns s'arrêteront à ce qu'elle a d'extérieur et ne passeront pas outre, et ce sera le plus grand nombre ».

Ils auront la parfaite dévotion, en ce sens, qu'ils accompliront parfaitement ces pratiques extérieures, se soumettront aux exercices du mois préparatoire, prononceront leur acte de consécration, réciteront fidèlement les prières recommandées, etc... Mais, voulant gravir la montagne du Carmel, ils n'ont pas le courage de suivre le sentier aride et obscur qui mène droit au

N° 119

Souverain Bien. Ils s'engagent dans la voie agrémentée par les biens du ciel. Ils font ainsi de longs détours et ne montent pas vite.

Quelques-uns en petit nombre, entreront dans son intérieur, mais n'y monteront qu'un degré.

« Qui est-ce qui montera jusqu'au second ?
« Qui parviendra jusqu'au troisième ?
« Enfin, qui est celui qui s'y établira par état ? »

A quoi répondent ces degrés ? Il est assez malaisé de le déterminer, du moins si l'on reste strictement dans la parfaite dévotion. Mais le Saint Esclavage n'est en somme qu'un moyen d'arriver plus parfaitement et plus facilement à l'union à Notre-Seigneur, union dans laquelle se résume toute la perfection chrétienne. Les divers degrés de la vie spirituelle elle-même, par laquelle se réalise ordinairement cette union, doivent donc nécessairement correspondre avec les degrés du Saint Esclavage. Et, ainsi, il serait possible de les éclairer les uns par les autres. C'est la voie suivie par le R. P. Lhoumeau (130) et rien ne prouve qu'elle soit mauvaise.

Le premier degré serait constitué dans ce cas par tous les exercices, mais alors totalement marialisés, qui conviennent ordinairement à la voie purgative. Pour ce qui concerne le passé, dont il faut réparer les excès :

« Marie est ma claire fontaine
Où je découvre mes laideurs ». (131)

Pour ce qui regarde l'avenir, dont il faut réparer l'excellence :

« C'est mon arche dans le déluge.
Où je ne suis point submergé ». (132)

Le deuxième degré coïnciderait avec les exercices, également marialisés, de la voie illuminative. L'âme, purifiée de ses fautes, s'entraîne à la pratique des vertus. Venant à son secours, Marie lui communique sa foi, son pur amour de Dieu, sa confiance en la bonté

(130) La vie spirituelle à l'école du Bienheureux L. M. Grignon de Montfort, IV^e Partie, chap. III.
(131) Cant. 61, str. 17.
(132) Ibid. str. 7.

divine, son humilité et toutes ses autres vertus. (Voir les n°s 213-216.)

Le troisième degré comporterait toutes les caractéristiques de la **voie unitive**. L'âme est davantage sous l'action des dons que sous celle des vertus. Elle est plus poussée qu'agissante, plus passive qu'active. Marie aidera ses fidèles esclaves à supporter les pénibles épreuves de cette voie (Voir N°s 152-154) et leur communiquera la grâce de la contemplation.

Enfin, s'établissent par état sur de tels sommets ceux qui ont subi les terribles purifications de la nuit passive des sens et de l'esprit et sont arrivés à l'**union transformante** ou **mariage spirituel**. La présence de Marie attirera celle de l'Époux divin, et rendra son union avec l'âme souverainement féconde (N°s 20 et 36).

Mais qui parviendra à cette union?

« Celui-là seul à qui l'esprit de Jésus-Christ révélera (le) secret (de Marie); il y conduira lui-même l'âme fidèle, pour avancer de vertu en vertu, de grâce en grâce, de lumières en lumières, jusqu'à la transformation de soi-même en Jésus-Christ, et à la plénitude de son âge sur la terre et de sa gloire dans le ciel. »

Tel est le terme radieux proposé à ceux qui embrassent la parfaite dévotion. Dans cette voie de renoncement universel, tous ne manifestent pas le même courage. Quelques-uns se contentent des tout premiers sacrifices. D'autres vont jusqu'au bout des exigences divines. Et Marie règne en tous et y établit le règne de son Fils, dans la mesure où ils ont fait le vide d'eux-mêmes.

Ainsi se montent également les degrés de vie ascétique et mystique, depuis le premier jusqu'au dernier, se développant de pair et plus facilement avec la pratique de la vraie dévotion.

II^e PARTIE

DE LA PARFAITE DÉVOTION

Jusqu'ici Montfort a rappelé, on peut dire très sommairement, les principales vérités contenues dans le vaste domaine marial. La plupart appartiennent à la Mariologie commune. Mais elles conduisent déjà à cette forme spéciale de dévotion, qu'il se propose d'enseigner. Qu'il nous suffise de redire la participation de Marie à la fécondité du Père; sa Maternité divine intégrale, concernant le Christ et son corps mystique; l'admirable dépendance de Jésus à l'égard de sa Mère; le pouvoir maternel et royal de Marie sur les élus; sa collaboration intime avec l'Esprit-Saint dans la distribution de toutes les grâces et de chacune d'entre elles, etc. Autant de bases solides de la Parfaite Dévotion elle-même.

Abordant enfin directement son sujet, Montfort va le traiter avec toute l'ampleur voulue. Cela réduit considérablement le travail du commentateur. Rarement celui-ci aura besoin d'expliquer le texte. Souvent il se contentera d'une marche parallèle. Parfois même il se permettra de résumer.

La Parfaite Dévotion, autrement dit le **Saint Esclavage**, est une consécration totale de soi-même à Jésus-Christ par les mains de Marie, en qualité d'esclave d'amour. Dans l'ordre surnaturel, cette donation possède la même étendue que la donation de l'esclave dans l'ordre naturel.

Par cette consécration, on entend d'abord l'acte lui-même, puis l'état inauguré par cet acte.

A la suite du Bienheureux, nous établirons en quatre chapitres :

- 1° La nature de la Parfaite Dévotion (N^{os} 120-133).
- 2° Les motifs de la Parfaite Dévotion (N^{os} 135-212).
- 3° Les effets de la Parfaite Dévotion (N^{os} 213-225).
- 4° Les pratiques de la Parfaite Dévotion (N^{os} 226-273).

CHAPITRE I

NATURE DE LA PARFAITE DÉVOTION

(120-133)

120 Montfort lui-même résume ainsi la nature de cette dévotion :

« Toute notre perfection consistant à être conformes, unis et consacrés à Jésus-Christ, la plus parfaite de toutes les dévotions est sans difficulté celle qui nous conforme, unit et consacre le plus parfaitement à Jésus-Christ.

« Or Marie étant la plus conforme à Jésus-Christ de toutes les créatures, il s'ensuit que, de toutes les dévotions, celle qui consacre et conforme le plus une âme à Notre-Seigneur, est la dévotion à la très sainte Vierge, sa sainte Mère, et que plus une âme sera consacrée à Marie, plus elle le sera à Jésus-Christ.

« C'est pourquoi, la parfaite consécration à Jésus-Christ, n'est autre chose qu'une parfaite et entière consécration de soi-même à la très sainte Vierge (et c'est la dévotion que j'enseigne. »

Que de choses supposées dans ces quelques lignes ! La première vérité fondamentale dans son entier (Voir N^{os} 61-67), l'enseignement de Saint Paul : « Ceux que Dieu a connus dans sa prescience, il les a prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils » (1). — « Tout est à vous, mais vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu » (2) ; et même l'enseignement du Christ sur la vigne et les sarments (3) et celui de Saint Paul sur le corps mystique. On y trouve éga-

(1) Rom. VIII, 29.

(2) I Cor III, 28.

(3) Joan. XII, 1-8.

250 II^e PARTIE. — PARFAITE DÉVOTION : SA NATURE N° 121
lement un rappel du N° 75 sur le rôle de Marie dans
notre union à Notre-Seigneur.

L'idée est donc très claire.

Attachons-nous plutôt à la conclusion.

Le Bienheureux la propose sous une double forme.
La première répond exactement, comme il convient,
aux deux propositions précédentes : c'est elle que nous
avons donnée ci-dessus. La seconde expose, sous des
termes absolument différents, une idée que Montfort
affirme être la même. Il y aurait donc, selon lui, équation
parfaite entre ces divers membres :

1° *Parfaite consécration à Marie = Parfaite consécration à Jésus.*

2° *Parfaite consécration à Jésus = Parfaite rénovation des vœux du Baptême.*

Et donc, en vertu du principe : deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles :

Parfaite consécration à Marie = Parfaite rénovation des vœux du Baptême.

La preuve des deux premières équations lui fournira le titre et la matière de ces deux premiers articles.
Dans un troisième il répond à quelques objections.

ARTICLE I

Parfaite consécration à Marie égale parfaite consécration à Jésus

(121-125)

121 Montfort met d'abord en évidence l'étendue de la donation constituant le Saint Esclavage. Puis il montre que c'est la meilleure façon de se consacrer à Jésus lui-même. « Cette dévotion consiste donc à se donner tout entier à la très sainte Vierge, pour être tout entier à Jésus-Christ. »

N° 121

PARFAITE CONSÉCRATION A MARIE § I. — ETENDUE DE LA PARFAITE CONSÉCRATION A MARIE

251

La deuxième vérité fondamentale nous a appris la nature réelle de nos rapports avec Notre-Seigneur et sa sainte Mère : ce sont les rapports d'un esclave avec son maître ou sa maîtresse (N°s 69-77). Elle a insisté tout spécialement sur les différences entre le serviteur et l'esclave (N° 71). De même que le Bienheureux n'avait pas fait alors l'application pratique à la dévotion du Saint Esclavage (voir p. 198, fin du 3°); de même il ne relie pas explicitement l'application actuelle à la théorie qui précède. Il suppose ses lecteurs capables de reconnaître eux-mêmes le lien existant entre l'un et l'autre passage.

A la lumière de cette remarque voyons :

- A) Le détail de cette consécration.
- B) Quelques explications concernant les bonnes œuvres spécialement.

A. — DÉTAIL DE LA CONSÉCRATION

(N° 121)

Il faut donner à Marie :

1° « Notre corps avec tous ses sens (externes et internes) et ses membres », considérés comme principes de toute opération appartenant à la vie végétative et sensitive, et servant à la vie intellectuelle.

2° « Notre âme avec toutes ses puissances », également considérées comme principes de toutes les opérations appartenant à notre nature intellectuelle et humaine, c'est-à-dire sortant soit de l'intelligence, soit de la volonté, et, pour cette dernière, émises par cette faculté elle-même ou commandées par elle, et exécutées par les autres puissances.

Par ces deux premières donations, notre nature humaine tout entière est consacrée à Marie. C'est la donation de l'arbre, pas encore des fruits.

3° « Nos biens extérieurs, qu'on appelle de fortune, présents et à venir. » C'est la réalisation d'un des sacrifices imposés à l'esclave : tous les biens qui lui appartiennent ou qu'il peut acquérir dans la suite,

sont la possession de son maître. Sacrifice déjà pénible, bien qu'il ait comme objet des choses extérieures. Et de plus, la quantité peut être plus ou moins grande, l'acte de renonciation, au point de vue subjectif, sera aussi difficile et le mérite sera aussi grand. Cependant, comme ces biens extérieurs s'ajoutent pour ainsi dire à la personnalité humaine, pour la continuer au-delà de ses limites essentielles, plus la quantité en sera grande, plus la valeur objective du sacrifice sera considérable.

4° « Nos biens intérieurs et spirituels, qui sont nos mérites, nos vertus et nos bonnes œuvres passées, présentes et futures. » Autre conséquence de sa position : l'esclave travaille uniquement pour son maître. Le fruit de ses labeurs ne lui appartient pas : il appartient à celui dont il est l'esclave. Sacrifice tellement difficile, que nulle congrégation, ou nul ordre religieux n'a osé l'imposer à ses membres. (Voir N° 123.)

Montfort développe surtout ce quatrième élément, qui est la caractéristique de sa dévotion. « En deux mots, dit-il, (il faut lui donner) tout ce que nous avons dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce » : La grâce, en effet, est en nous présentement un principe d'actions surnaturelles et de mérites pour le ciel, soit par elle-même, soit par les vertus infuses qui l'accompagnent. Ces actions et ces mérites doivent aussi être consacrés à Marie. Puis « tout ce que nous pouvons avoir à l'avenir, dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire ». Voilà que notre bonheur céleste lui-même fait, par avance, l'objet de cette consécration, avec les actions excellentes de connaissance et d'amour qui rempliront l'éternité. Rien n'échappe vraiment à la portée de cet acte, qui doit être « sans aucune réserve, pas même d'un denier (3°), pas même d'un cheveu (1°), pas même de la moindre bonne action (4°) ».

Cette offrande, comme celle de l'esclave, est :

a) Illimitée dans la durée : « et cela pendant l'éternité ». Dès lors qu'elle comporte l'âme immortelle et les dons de la grâce et de la gloire, la mort naturelle qui met un terme à l'esclavage humain, n'en met pas à l'esclavage d'amour. Au contraire, elle le stabilise dans l'immobilité du perpétuel présent.

b) Absolument gratuite : « et cela sans prétendre (comme un droit) ni espérer (comme une marque de

bonté de la Souveraine, mais toutefois provoquée par la donation de l'esclave), aucune autre récompense de son offrande et de son service que l'honneur d'appartenir à Jésus-Christ par elle et en elle, quand cette aimable maîtresse ne serait pas, comme elle est toujours, la plus libérale et la plus reconnaissante des créatures ». On sait bien que l'on sera récompensé, mais ce n'est pas pour cela que l'on se consacre. On le ferait avec autant d'empressement et autant d'amour, s'il n'y avait aucune rétribution à espérer.

B. — EXPLICATIONS CONCERNANT LES BONNES ŒUVRES

(122)

122 « Ici il faut remarquer qu'il y a deux choses dans les bonnes œuvres que nous faisons, savoir : la satisfaction et le mérite. Autrement (dit) la valeur satisfactoire et impétoire et la valeur méritoire. » Distinction importante, en effet, pour savoir ce que nous pouvons donner à Marie et dans quel but nous pouvons le lui donner.

1° Définition de chacune de ces valeurs.

a) — « la valeur satisfactoire d'une bonne œuvre, c'est une bonne action en tant qu'elle satisfait à la peine due au péché », en tout ou en partie, pour ceux qui vivent encore sur la terre, comme pour les âmes du purgatoire, aux uns par mode de rémission, aux autres par mode de suffrage.

b) — « la valeur impétoire d'une bonne œuvre, c'est cette même action en tant qu'elle obtient quelques nouvelles grâces. »

Il ne faut pas confondre valeur impétoire et impétoire. La valeur s'attache à un acte et exige une rétribution, soit en stricte justice, soit de simple convenance. L'impétoire est une force découlant de la prière et s'appuyant sur la bonté de Dieu et sur ses promesses. La première n'est jamais frustrée. La seconde n'obtient pas toujours la grâce sollicitée.

c) — « la valeur méritoire ou le mérite est une bonne action en tant qu'elle mérite la grâce et la vie éternelle. »

Toute bonne œuvre, en effet, accomplie en état de grâce, nous donne droit à une augmentation de grâce ici-bas et de gloire au ciel. C'est un droit de justice et, de plus, strictement personnel.

2^o Sens de la donation de nos bonnes œuvres à Marie.

Nous donnons tout à Marie, par le fait de notre consécration du Saint Esclavage. Il y a cependant une distinction pour ce qui concerne le but final de notre donation.

a) Les *mérites* étant strictement personnels, sont par là même incommunicables. Notre-Seigneur seul a pu nous communiquer ses mérites, et se faire notre cause auprès de son Père en toute justice. Car, pour réaliser cette application, il faut posséder un pouvoir non seulement sur la personne, mais sur la nature elle-même. Cela n'est donné qu'à Dieu, et à Notre-Seigneur en tant que Dieu (4). Si donc nous remettons à Marie nos mérites, nos grâces et nos vertus, ce n'est pas pour qu'elle les communique à d'autres, ni pour qu'elle se les approprie, c'est pour qu'elle les conserve, augmente et embellisse. (Voir la cinquième vérité fondamentale, N^{os} 87-89). Qu'elle nous rende réellement de tels services cela sera établi aux numéros 146-150.

b) La *valeur satisfactoire et impétratoire* de nos bonnes œuvres peut être appliquée soit en notre faveur, soit en faveur des autres. Nous l'abandonnons à Marie, pour qu'elle la communique à qui bon lui semblera et pour la plus grande gloire de Dieu. Et comme nous donnons à la Sainte Vierge, non seulement ce que nous avons déjà, mais ce que nous pouvons avoir à l'avenir, nous englobons, semble-t-il, même la valeur satisfactoire des prières que l'on fera pour nous après notre mort. Nous ne pourrions en profiter que selon la volonté de Marie. C'est comme si nous renoncions à un héritage en faveur d'un autre, qui se chargerait désormais de pourvoir à nos besoins (5). Du reste, cela ressort clairement de la nature même de l'esclavage. Le maître n'est-il pas libre de disposer à son gré des biens que son esclave lui apporte?...

(4) M.M.D. n^o 232.

(5) Voir A. LHOUMEAU, *La Vie spirituelle*, p. 250.

§ II. — C'EST LA MEILLEURE FAÇON DE SE CONSACRER A JESUS LUI-MÊME (123-125)

123 Ceci est prouvé d'abord par l'étendue de l'offrande: « Tout ce qu'on peut donner ». Aucune réserve absolument. C'est prouvé ensuite par la *manière* dont se fait cette offrande et qui est la plus parfaite, « puisque c'est par les mains de Marie ». Ceci, si on considère la consécration du Saint Esclavage en elle-même.

Si maintenant on la compare aux autres dévotions telles-ci n'exigent qu'une partie de notre temps, une partie de nos bonnes œuvres, une partie de nos satisfactions: celle-là abandonne tout, jusqu'au droit de disposer des satisfactions gagnées par les bonnes œuvres. Les congrégations et les ordres religieux obligent à renoncer aux biens du monde par le vœu de pauvreté, aux biens du corps par le vœu de chasteté, à sa propre volonté par le vœu d'obéissance, parfois aussi à la liberté du corps par le vœu de clôture. Mais aucune n'oblige à sacrifier le droit que l'on a de disposer de ses richesses spirituelles. Cette dévotion exige le plus grand détachement possible de ce que le chrétien a de plus précieux et de plus cher: ses mérites et ses satisfactions (6).

Ainsi, de toute façon, cette consécration à Jésus par les mains de Marie est la plus parfaite de toutes les consécérations dont le Sauveur puisse être le bénéficiaire.

124 *Remarques.* — 1^o Cette consécration met l'esclave d'amour dans l'impossibilité de disposer de quoi que ce soit. Cependant, il peut et il doit s'acquitter des obligations de son état, celles-ci comporteraient-elles l'application de la valeur satisfactoire et impétratoire de ses bonnes œuvres. Un prêtre, par exemple, qu'il ait été ordonné avant ou après sa consécration à Marie,

(6) Le vœu héroïque lui-même n'est pas comparable à cette consécration. En principe, il n'abandonne, au bénéfice des âmes du Purgatoire, que la valeur satisfactoire des bonnes œuvres et des prières. Ceux qui ont prononcé ce vœu ne doivent pas y voir un obstacle à la consécration. Marie se chargera elle-même d'appliquer cette valeur aux âmes du Purgatoire. Et elle le fera, comme tout le reste, pour la plus grande gloire de Dieu, et le plus grand avantage de ces âmes (Voir n^o 132.)

est obligé par office d'appliquer les fruits de la messe à ceux qui lui en ont fait la demande et lui ont remis un honoraire. Il n'a pas à s'inquiéter. Cette application est un acte de son ministère. Il n'y a que lui qui puisse la formuler. Dit-il la messe aux intentions de la Sainte Vierge? Il doit en appliquer les fruits aux intentions que Marie elle-même désire voir aboutir. Il ne peut laisser à la Vierge le soin de faire cette application, sous peine d'invalidité. Il ne fait donc cette offrande, comme dit le Père de Montfort, « que selon l'ordre de Dieu et les devoirs de son état ».

2^o La consécration du Saint Esclavage s'adresse tout ensemble à la Très Sainte Vierge et à Jésus-Christ; à la Très Sainte Vierge comme au moyen parfait, choisi par Jésus-Christ pour s'unir à nous et nous unir à lui; à Notre-Seigneur comme à notre dernière fin, notre Rédempteur et notre Dieu. Il n'est donc pas nécessaire de faire deux actes d'offrande différents. Le même inclut les deux points de vue. En réalité, la formule composée par Montfort les met suffisamment en évidence l'un et l'autre et avec la hiérarchie indiquée ici même. Il y a cependant des formules brèves s'adressant à Marie seule, par exemple: « Je suis tout à vous, ma bonne Mère, et tout ce que j'ai vous appartient ». Elles expriment exactement le même sens. Marie conduit nécessairement à Jésus ceux qui se donnent et s'abandonnent à elle.

ARTICLE II

Parfaite consécration à Marie égale parfaite rénovation des vœux du baptême

(126-130)

126 La seconde équation établie au numéro 120 concerne l'identité existant entre parfaite consécration à Marie et parfaite rénovation des vœux du baptême. « J'ai dit que cette dévotion pouvait fort bien être appelée une parfaite rénovation des vœux et promesses du baptême. »

Le Bienheureux montre successivement: 1^o quel est le rapport entre les vœux du baptême et la consécration mariale (N^o 126); 2^o l'oubli que les hommes manifestent des engagements de leur baptême (N^o 127); 3^o la nécessité de les leur rappeler par la rénovation de ces vœux (N^{os} 128-129); 4^o et par conséquent l'opportunité de la consécration mariale (N^o 130).

**

§ 1. — RAPPORT ENTRE LES VŒUX DU BAPTÊME ET LA CONSÉCRATION MARIALE

Ce rapport se traduit par une plus-value de la consécration. Elle contient éminemment tout ce que contiennent les vœux du baptême et elle y ajoute des éléments très appréciables.

« Tout chrétien avant son baptême était l'esclave du démon, parce qu'il lui appartenait. » (Voir N^o 68). Domination tyrannique et de fait, mais qui ne constitue aucun droit pour Satan.

« Il a dans son baptême, par sa bouche propre (s'il était adulte) ou par celle de son parrain et de sa marraine (s'il était incapable de le faire lui-même), renoncé solennellement à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et a pris Jésus-Christ pour son maître et son verain Seigneur, pour défendre de lui en qualité d'esclave d'amour. » (Voir N^o 68.)

Cette reconnaissance des droits réels de Jésus sur nous se trouve également dans la consécration mariale, car « on renonce, (comme il est marqué dans la formule de consécration [composée expressément par le Père de Montfort]) au démon, au monde, au péché et à soi-même et l'on se donne tout entier à Jésus-Christ » (7) mais tout cela « par les mains de Marie ».

Donc, dans la consécration du Saint Esclavage, nous avons éminemment tout ce qui se trouve dans les vœux du baptême.

Mais, de plus, cette dernière offre trois avantages considérables, lui assurant la priorité comme importance et comme efficacité :

1^o Elle n'est pas faite par procuration, comme la plupart du temps sont pris les engagements du baptême. Celui qui se consacre à Marie le fait en pleine connaissance de cause, spontanément et volontairement. Les engagements comportés par cette consécration, étant pris consciemment et délibérément, ont plus de chance d'être plus fidèlement observés.

2^o Elle s'assure expressément la médiation de Marie, avec tous les avantages attachés à cette médiation, concernant la gloire de Dieu, notre défense contre nous-mêmes et notre persévérance dans nos bons sentiments. Or la consécration incluse dans le baptême s'opère bien, si l'on veut, avec l'intervention de Marie. Car Marie est Médiatrice universelle et on n'a pas besoin de recourir à elle expressément, pour qu'elle intervienne efficacement. Mais le recours explicite rend son intervention plus intime et plus féconde. C'est l'avantage de la consécration mariale.

(7) Le saint missionnaire distribuait, en souvenir de ses missions, un « Contrat d'alliance avec Dieu », qui contenait cette formule mot pour mot.

3^o Elle donne à Jésus par Marie même la valeur satisfaisante et impétoire de nos bonnes œuvres, ce que ne fait pas la consécration baptismale. Après le baptême on reste libre d'appliquer à qui l'on veut la valeur de ses bonnes œuvres. Après la consécration du saint esclavage on ne possède plus cette liberté. Celle-ci honore donc plus Notre-Seigneur que celle-là.

§ 2. — OUBLI QUE LES HOMMES MANIFESTENT DES ENGAGEMENTS DE LEUR BAPTÊME

(127)

1^o ÉTENDUE DE CES ENGAGEMENTS

127 Ils comportent un aspect positif et un aspect négatif.

a) Aspect négatif. « Les hommes, dit Saint Thomas (8), font vœu au saint baptême de renoncer au diable et à ses pompes », c'est-à-dire aux fêtes, spectacles et autres moyens que le démon organise pour perdre les âmes : « In baptismo vovent homines abrenuntiare diabolo et pompis ejus ».

Ce texte est tiré d'une objection proposée par Saint Thomas, mais il exprime une vérité : Il est nécessaire pour se sauver de renoncer au démon et à ses pompes. Comment cette renonciation peut-elle être l'objet d'un vœu dans le baptême ? Le vœu n'a-t-il pas comme objet une chose libre ?... Et le saint docteur répond, après avoir fait toutes les distinctions dans l'article : « Cette renonciation est de nécessité de salut, mais elle n'en est pas moins volontaire et libre, de la même liberté que le salut lui-même. Elle peut donc être l'objet d'un vœu dans le baptême. »

b) Aspect positif. Il est exprimé par Saint Thomas au même endroit à la suite du texte précédent : « Et fidem Christo servare », ils font aussi vœu de fidélité au Christ.

(8) II^e II^e qu. LXXXVIII, art. 2, 1^{re} objection et 1^{re} réponse.

Le Père de Montfort tire la même vérité d'un texte de Saint Augustin : « *Votum maximum nostrum quod vivimus nos in Christo esse mansuros* » (9).

Il ne suffit donc pas de renoncer au démon, il faut aussi se donner à Jésus-Christ. On ne se vide d'une chose qu'en se remplissant d'une autre chose. On ne se vide de l'esprit du monde qu'en se remplissant de l'esprit de Jésus-Christ.

2^o IMPORTANCE DE CES ENGAGEMENTS

Elle est affirmée par Saint Augustin : « *Votum maximum nostrum* » notre plus grand vœu, et par les canonistes : « *Præcipuum votum est quod in baptisate facimus* », le vœu principal est celui que nous faisons dans le baptême. Cette importance résulte de l'impossibilité d'atteindre notre fin dernière, si nous ne sommes pas fidèles à ce vœu. La matière des autres vœux est le plus souvent de surrogation. Ils ont pour but de nous conduire plus sûrement et plus parfaitement au bonheur céleste. La matière du vœu du baptême est indissolublement liée à ce bonheur. Pour pouvoir en jouir un jour, il faut au moins faire cela. Et si le salut lui-même ne devait pas être atteint par le libre effort de notre volonté, les moyens qui y conduisent ne pourraient être dits libres et volontaires, tellement ils sont en connexion nécessaire avec lui. D'où l'obligation où nous sommes d'observer ce vœu, ou du moins de nous remettre dans la bonne voie, si nous avons eu le malheur de nous en écarter.

3^o FRÉQUENCE DES TRANSGRESSIONS

« *Cependant qui est-ce qui garde ce grand vœu ? Qui est-ce qui tient fidèlement les promesses du saint baptême ? Presque tous les chrétiens ne faussent-ils pas la fidélité qu'ils ont promise à Jésus-Christ dans leur baptême ?* »

Combien peu, en effet, ne donnent pas la priorité à Satan sur Jésus-Christ, en commettant le péché mor-

(9) Epist. 59 ad Paulinum. « Notre plus grand vœu est celui par lequel nous promettons de rester dans le Christ ». Certaines éditions de la *Vraie Dévotion* ont ici une erreur typographique. Elles défigurent le texte de S. Augustin en mettant à sa place une ligne du texte de S. Thomas, ce qui rend le tout incompréhensible. Nous insistons en ce moment sur la seconde partie du texte reconstitué.

tel ? Et cela suffit pour que le vœu du baptême soit gravement enfreint. Mais combien d'autres n'ont de chrétien que le nom et vivent absolument comme s'ils n'avaient pris aucun engagement ?

4^o CAUSES DE CES TRANSGRESSIONS

Après avoir constaté cette vérité navrante, le Bienheureux en donne la raison :

« *D'où peut venir ce dérèglement universel, sinon de l'oubli où l'on vit des promesses et engagements du saint baptême ?* »

Et maintenant la raison de cet oubli, la voilà : c'est que :

« *personne ne ratifie par soi-même le contrat d'alliance qu'il a fait avec Dieu par ses parrains et ses marraines.* »

La promesse a été faite par procuration. Celui qui prenait l'engagement en était inconscient. Dans sa hâte de lui accorder ses bienfaits, Notre-Seigneur s'est contenté de la promesse de fidélité faite en son nom par un autre. Mais si le baptisé n'est pas instruit plus tard de ses obligations, s'il n'en a aucune conscience, il ne peut ni les ratifier, ni à plus forte raison les observer.

Cependant, remarquons-le, les obligations existent, que le contrat soit ou ne soit pas ratifié par le baptisé. Le baptême a comme effet de nous remettre sous l'autorité de notre véritable chef, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous lui appartenons par droit de nature et par droit de conquête. En nous consacrant à lui dans le baptême, nous reconnaissons ses droits, nous ne les créons pas. L'adulte n'a donc nullement besoin de ratifier le baptême reçu dans son enfance, pour que celui-ci puisse entraîner des obligations. Et si le Bienheureux voit dans la non-ratification de ces engagements la cause de ce dérèglement, c'est seulement par suite de l'ignorance qui en résulte pour l'homme ou du peu de compte qu'il tient, à tort du reste, des engagements pris par d'autres en son nom.

Le Concile national de Sens, convoqué par Louis le Débonnaire (814-840), constata également que la cause des désordres des chrétiens était l'oubli et l'ignorance où ils vivaient des engagements du saint baptême.

§ 3. — NÉCESSITÉ DE RAPPELER
CES ENGAGEMENTS AUX CHRÉTIENS
PAR LA RÉNOVATION DES VŒUX
DU BAPTÊME

(128-129)

128 Pour remédier à un si grand mal, le Concile de Sens indiqua la rénovation publique et solennelle des vœux et promesses du saint baptême. Ainsi les chrétiens reprendraient conscience des obligations personnelles qu'ils ont contractées en recevant ce Sacrement.

Ceci se passait au IX^e siècle.

129 Sept siècles plus tard, le catéchisme du Concile de Trente : « *fidèle interprète des intentions de ce saint Concile* » exhorte les curés « à porter leurs peuples à se ressouvenir et à croire qu'ils sont liés et consacrés à Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme des esclaves à leur Rédempteur et Seigneur » (10). Il ne dit pas par quels moyens il faut essayer d'obtenir ce résultat. Mais le plus efficace sera certainement la rénovation des vœux du Baptême avec tout l'éclat extérieur possible. Et c'est ce qui se pratique dans beaucoup de pays : soit le jour de la Première Communion solennelle, soit au cours des exercices de la mission, les enfants ou les fidèles sont invités à prêter eux-mêmes le serment que d'autres ont prêté pour eux à leur entrée dans la vie. Ces cérémonies, précédées par des jours de recueillement intense, et préparées par des instructions enflammées, produisent partout les meilleurs fruits et laissent dans les âmes des souvenirs très vivaces.

**

§ 4. — PAR CONSÉQUENT OPPORTUNITÉ
DE LA CONSÉCRATION MARIALE

(130)

130 Si telle est, d'après « *les Conciles, les Pères* (Voir Saint Augustin) *et l'expérience* », la nécessité pour les fidèles de se ressouvenir des obligations de leur baptême-

(10) Voir plus haut, n^o 72.

N^o 131

me; si le meilleur moyen pour y réussir est la rénovation des vœux qu'ils ont faits, qui ne voit dès lors les avantages incontestables et l'opportunité absolue de la consécration du Saint Esclavage? Elle est une rénovation parfaite des vœux du baptême: ne se consacre-t-on pas à Jésus plus complètement qu'on ne l'avait fait au baptême, et ne prend-on pas pour aller à lui le plus parfait de tous les moyens, la Très Sainte Vierge Marie?

Cette consécration, prononcée solennellement au moins une fois par an, au jour anniversaire de son entrée dans la Confrérie, et renouvelée chaque jour par la formule brève, entretient continuellement l'âme dans l'esprit de ses engagements, et permet d'espérer les plus beaux résultats. Elle ne confère pas l'impeccabilité. Les passions restent et les chutes sont toujours possibles. Mais la lumière dont l'âme est remplie excitera vite la voix du remords et fera retrouver, dans une pénitence prompte et une confession sincère, la paix de la conscience et la joie d'une vie chrétienne sans reproche.

ARTICLE III

Réponse à quelques objections

(131-133)

Cet article ajoute simplement quelques éclaircissements complémentaires aux articles précédents, sous forme de réponses à trois objections.

131 1^{re} Objection (N^o 131).

Cette dévotion, telle qu'elle a été expliquée par Montfort, est nouvelle dans l'Eglise ou tout au moins elle ne s'impose à personne comme une nécessité. Or, dans le premier cas, il est dangereux de la suivre; dans le second cas on n'y est pas obligé. Par conséquent il vaut mieux la laisser de côté: on n'y court

aucun risque et on ne néglige rien de nécessaire au salut.

Réponse.

a) *Quant à la nouveauté*: Cette consécration totale à Marie est l'équivalent d'une consécration totale à Jésus et de la parfaite rénovation des vœux du baptême. Nous avons donc autant de témoins attestant l'antiquité réelle de cette dévotion, que nous avons de documents exigeant la rénovation des vœux du baptême, et montrant cette rénovation comme une pratique en honneur chez tous les chrétiens. Or Saint Augustin (IV^e-V^e siècles), le Concile de Sens (IX^e siècle) et le Concile de Trente (XVI^e siècle) parlent de cette consécration à Jésus, faite dans le baptême, et de la nécessité de la renouveler, pour que disparaissent les désordres et la corruption des mœurs parmi les chrétiens. Ce qu'il y a donc de nouveau ce n'est pas la consécration elle-même, c'est la forme parfaite de cette consécration et le recours plus explicite au moyen établi par Jésus: la Très Sainte Vierge Marie. Mais c'est là une nouveauté très légitime. Personne n'a à s'en plaindre, mais bien plutôt à s'en réjouir.

b) *Quant à son indifférence*, qu'on y recourre ou qu'on n'y recourre pas: rien de plus faux. Une dévotion dont la négligence entraîne les plus graves abus, ne peut être appelée une dévotion indifférente. Or, d'après le Concile de Sens, la principale source de tous les désordres, et par conséquent de la damnation des âmes, vient de l'oubli et de l'indifférence des âmes, à l'égard de cette dévotion. Elle ne peut donc être appelée une dévotion indifférente. Si on n'est pas obligé de la pratiquer dans sa forme parfaite, avec toute l'étendue que Montfort lui donne, au moins faut-il avoir ce qui correspond à la rénovation des vœux du baptême et à leur parfaite observation. Et alors, on remarquera vite que le meilleur moyen d'y réussir sera d'accepter la dévotion du Saint Esclavage.

132 2^e Objection (N^o 132).

Si nous abandonnons à Jésus par les mains de Marie la valeur satisfactoire et impétratoire de nos bonnes œuvres, comme Montfort l'enseigne, nous nous mettrons dans l'impuissance de secourir les âmes de nos parents, amis et bienfaiteurs. Or les obligations que

N^o 132

l'on a contractées à leur égard nous imposent de les secourir. Impossible donc de prononcer sa consécration du Saint Esclavage.

Réponse.

1^o *Cette consécration n'entraîne aucune conséquence fâcheuse pour nos parents, amis et bienfaiteurs.*

Même parmi les humains, celui qui abandonne totalement sa fortune et le fruit de son travail à un autre pour lui montrer sa bienveillance, peut compter sur cet autre pour subvenir à ses besoins personnels et aux besoins de tous ceux pour lesquels il a de réelles obligations. Le donataire était libre d'accepter ou de refuser la donation ou même de l'accepter sous bénéfice d'inventaire. Mais, s'il a accepté, il a pris à sa charge toutes les obligations du donateur, même si ces obligations dépassent en étendue la valeur objective de la donation. S'il ne satisfaisait pas à ces obligations, il manquerait à la justice et agirait par égoïsme. Or si cela est vrai d'un simple mortel, à plus forte raison est-ce vrai de Jésus et de Marie. Ce serait donc faire injure à leur puissance et à leur bonté que de croire à la possibilité d'un tel délaissement. Ils savent bien au contraire assister nos parents, amis et bienfaiteurs, soit en puisant dans notre petit revenu spirituel, (s'il est suffisant), soit par d'autres voies (s'il ne suffit pas ou s'ils n'y trouvent pas ce qui est requis).

2^o *Cette consécration ne nous dispense nullement de l'obligation de prier pour nos parents, amis et bienfaiteurs, vivants ou défunts.*

Evidemment nous renonçons en vertu de notre consécration à faire nous-mêmes l'application du fruit satisfactoire et impétratoire de nos bonnes œuvres. Cette application dépend désormais de la volonté de Marie. Mais cela ne veut pas dire que l'on ne puisse plus prier cette bonne Mère de secourir un tel et un tel parmi ceux à qui nous sommes redevables. Il n'y a en cela rien qui contredise notre donation à Marie. Au contraire, c'est l'honorer que lui montrer notre confiance. Le Père de Montfort prend comme comparaison une personne riche qui aurait donné tout son bien à un grand prince, afin de l'honorer davantage. Ne prierait-elle pas avec plus de confiance ce prince de faire l'aumône à quelqu'un de ses amis qui la lui demanderait? Non seu-

lement cette confiance honorerait le prince, mais elle lui ferait plaisir. Elle lui fournirait l'occasion de montrer sa reconnaissance à qui s'est dépouillé pour le revêtir et s'est appauvri pour l'honorer. Si cela est vrai d'un prince de la terre, ce l'est bien davantage pour Notre-Seigneur et la Sainte Vierge : ils ne se laisseront jamais vaincre en reconnaissance.

3^o Notre consécration assure à nos prières pour nos parents, amis et bienfaiteurs le maximum d'efficacité.

Cela sera prouvé plus tard quand nous arriverons aux numéros 171 et 172 ; car Marie, purifiant nos bonnes œuvres de toute imperfection, augmente leur valeur satisfactoire et impétratoire. Elles deviennent alors capables d'obtenir beaucoup plus. Ensuite, Marie connaît parfaitement tous les besoins des personnes qui nous sont chères. Il peut arriver que nous demandions pour elles des choses inutiles ou même nuisibles. Il peut arriver aussi que nous ne songions nullement à prier pour elles, soit à demander ce dont elles ont réellement besoin. Prions seulement Marie d'agir. Remettons-nous en à sa volonté, pour le choix des personnes à secourir et des grâces à accorder. Et tout se passera pour la plus grande gloire de Dieu et pour le plus grand bien de ceux qui nous sont chers.

Il importe de bien remarquer cette objection et les différentes réponses qu'on peut y faire, car elle revient très souvent contre la dévotion montfortaine.

133 3^o Objection (N^o 133).

Si je donne à la Sainte Vierge toute la valeur de mes actions pour l'appliquer à qui elle voudra, il ne lui restera plus rien pour me l'appliquer à moi-même après ma mort, et, à cause de cela, il faudra peut-être, que je souffre longtemps en purgatoire.

Réponse.

1^o Cette objection, comme dit le Bienheureux est inspirée par l'amour propre. Elle n'est possible que grâce à notre ignorance de la libéralité de Dieu et de sa sainte Mère. Il n'est pas défendu de songer à soi et de viser spécialement à s'épargner les souffrances du purgatoire. En définitive cela aussi pourrait bien être de l'amour de Dieu, au moins de l'amour de concupis-

N^o 133

cence. Mais pour s'épargner efficacement ces souffrances, le mieux n'est pas d'accumuler des richesses spirituelles, dans le seul but de posséder de quoi payer ses dettes après sa mort. L'idéal est de chercher à ne pas contracter de dettes, en ne commettant pas de fautes et en agissant par amour.

Voilà pourquoi cette objection se détruit d'elle-même, selon l'expression du Bienheureux. Supposons quelqu'un n'agissant que par amour. Pour mieux prouver cet amour, il donne à Dieu tout ce qu'il peut donner, sans rien réserver, ni pour lui, ni pour d'autres. Il ne respire que la gloire et le règne de Dieu et de sa sainte Mère, et il se sacrifie totalement pour les obtenir. Comment pourrait-il être traité avec plus de rigueur que tel autre, qui, cherchant seulement ses intérêts personnels, n'a fait le bien que pour l'amour de lui-même ? « Eadem mensura qua mensi fueritis, remetietur vobis » (11). Cette âme a été généreuse et désintéressée à l'égard de Jésus et de Marie ; Jésus et Marie seront généreux à son égard dans ce monde et dans l'autre, dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire.

2^o On se rappellera aussi que Marie ne peut disposer que de nos biens communicables, c'est-à-dire de la valeur satisfactoire et impétratoire de nos bonnes œuvres. Pour nos mérites elle les conserve et embellit et elle nous les remettra intégralement à notre arrivée au ciel. Il ne peut donc être question de ces mérites dans la crainte que suppose cette troisième objection. Mais comme les mérites ont pour effet propre de nous procurer la lumière de gloire à notre entrée au ciel, ils n'ont aucune efficacité pour nous préserver du purgatoire. De même ils ne subissent aucun dommage, du fait d'un séjour même prolongé dans ce lieu d'expiation. Seules nos satisfactions peuvent abrégé nos souffrances ou nous en préserver. La vraie réponse à cette objection est donc bien celle que le Père de Montfort a donné et que nous expliquons dans le premierement.

(11) Luc. VI, 38. On se servira pour vous donner à vous-mêmes de la mesure que vous aurez employée pour donner aux autres.

CHAPITRE

MOTIFS DE LA PARFAITE DÉVOTION

(134-212)

134 Dans une **première section**, se divisant elle-même en huit articles, Montfort énumère les huit « motifs qui nous doivent rendre la dévotion du Saint Esclavage recommandable » (N° 134).

Dans une **deuxième section**, il explique les mêmes vérités et tout spécialement le III^e motif (n° 150), sous la figure biblique des bons services de Rébecca envers Jacob et de la dévotion de Jacob envers Rébecca, pour s'attirer ces bons services.

SECTION I^{ère}

Énumération des motifs eux-mêmes

(135-182)

Ces motifs sont, dans l'ordre où le Bienheureux les donne :

- 1° L'excellence de cette consécration à Jésus par les mains de Marie (N°s 135-138).
- 2° L'exemple de Jésus-Christ et même de Dieu, et la pratique obligatoire de l'humilité (N°s 139-143).
- 3° L'assurance des bons offices de Marie (N°s 144-150).
- 4° Les avantages résultant de l'intercession de Marie pour procurer la plus grande gloire de Dieu (N° 151).
- 5° Le moyen qu'elle met à notre disposition pour arriver à l'union avec Notre-Seigneur (N°s 152-168).
- 6° La grande liberté intérieure que cette dévotion nous donne (N°s 169-170).
- 7° Les grands biens qu'elle procure au prochain (N°s 171-172).
- 8° La grande affaire de notre persévérance, dont elle est un admirable moyen (N°s 173-182).

Nous retrouvons ici beaucoup d'idées, que nous avons déjà maintes fois rencontrées. Et c'est tout naturel du reste. La parfaite dévotion ne réalise-t-elle pas plus pleinement, ce qui est le propre de toute vraie dévotion ? Il nous sera donc permis d'aller désormais beaucoup plus rapidement. Nous nous contenterons de mettre en évidence, autant qu'il sera possible, le fil conducteur de la pensée du Bienheureux. Nous ne donnerons des explications véritables que lorsque celles-ci seront nécessaires et comprendront quelque élément nouveau. Ce sera le cas spécialement pour le V^e article.

Article I

Premier motif

L'excellence de cette consécration

(135-138)

- 135 La nature même de cet acte de Consécration, embrassant absolument *tout* ce que nous sommes, tout ce que nous avons et tout ce que nous pouvons, et le consacrant entièrement au service de Dieu, est le premier motif qui nous le recommande. Plus une chose a de prix, plus on doit faire d'efforts pour se la procurer. Rappelons-nous la parabole évangélique de la pierre précieuse (1).

Dans ce cas, l'argumentation du Bienheureux est simple. Elle se réduit aux deux syllogismes suivants:

1^o Il n'y a rien de plus digne ici-bas que le service de Dieu: *Servire Deo regnare est* (2). Par conséquent, plus quelqu'un sera consacré au service de Dieu, plus il sera élevé en dignité.

Or nul acte de consécration n'affecte davantage un sujet au service de Dieu, que celui du Saint Esclavage (3). Il ne s'agit pas, en effet, de réserver à Dieu un temps déterminé ou une catégorie d'actions spéciales. En vertu de cette offrande, et à moins qu'elle ne soit expressément rétractée, toutes les actions, depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes, appartiennent à Jésus, par les mains de Marie, qu'on y songe, ou qu'on n'y songe pas.

(1) Matt. XIII, 46 et suiv.

(2) « Servir Dieu, c'est régner ».

(3) Voir Chapitre 1^{er}.

EXEMPLES DIVINS

N^{os} 137-139

Par conséquent, rien ne constitue davantage l'honneur en dignité que cet acte de Consécration et rien n'est plus capable d'exciter sa noble émulation.

137 2^o Jésus a promis de récompenser au centuple, dès cette terre, le sacrifice des biens temporels que l'on fait pour son amour.

138 Or, le sacrifice des biens spirituels a infiniment plus de valeur. Il dénote au suprême degré la délicatesse d'une âme. Voulant être toute entière à son Sauveur, comme son Sauveur a été tout entier pour elle, cette âme craindrait de voir un esprit de propriété se glisser en elle à l'occasion de ces biens spirituels, et l'empêcher d'être toute à Jésus.

Comment Notre-Seigneur ne serait-il pas infiniment libéral dans le temps et l'éternité, à l'égard d'une âme aussi généreuse? *Cum liberali, liberalis erit*.

N'est-ce pas, là encore, un puissant stimulant à accepter cette dévotion?

Article II

Deuxième motif

Exemples divins et pratique obligatoire de l'humilité

(139-143)

1^o EXEMPLE DE NOTRE-SEIGNEUR

- 139 Il est incontestable que, pour venir au monde, le Fils de Dieu avait le choix entre un grand nombre de moyens. Il aurait pu descendre du ciel sur la terre avec un corps humain dans la plénitude de la vie et du développement. Il aurait pu se façonner lui-même un corps, comme il avait pétri celui d'Adam ou formé celui d'Eve au commencement du monde. Il aurait eu au moins cet avantage de pouvoir manifester, dès le début

de sa vie terrestre, les trésors de grâce et de science renfermés dans son âme humaine par suite de son union avec la divinité.

Ainsi donc le Verbe divin a choisi la voie qui nous semblerait à nous la moins indiquée. Il a accepté d'être conçu dans le sein d'une femme, emprisonné pendant neuf mois dans une dépendance étroite et de tous les instants. Il a suivi toutes les vicissitudes de l'enfance, sans autre souci apparent que de manger et dormir, de recevoir des caresses et d'en prodiguer. Pendant trente ans de sa vie sur trente-trois, Marie a semblé monopoliser toutes ses affections et toutes ses préoccupations. A tout cela il doit y avoir une raison.

« Cette Sagesse infinie, qui avait un désir immense de glorifier Dieu son Père et de sauver les hommes, n'a pas trouvé de moyen plus parfait et plus court pour le faire que de se soumettre en toutes choses à la très sainte Vierge, non seulement pendant les huit, dix ou quinze premières années de sa vie, comme les autres enfants, mais pendant trente ans. »

Cette raison, c'est précisément que Jésus procurait ainsi la plus grande gloire de Dieu (4).

« Et elle (la divine Sagesse) a procuré plus de gloire à Dieu son Père pendant ce temps de dépendance de la très sainte Vierge, qu'elle ne lui en eût donné en employant ces trente ans à faire des prodiges, à prêcher par toute la terre, à convertir tous les hommes. »

Qu'est-ce qui nous le prouve ? Cette petite phrase (5) :

« Si autrement, elle l'aurait fait ».

Autrement, elle aurait choisi cette autre voie. Car Jésus est la perfection même, et tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a fait conduisait le plus sûrement au but qu'il se proposait d'atteindre.

Et le Bienheureux de conclure :

« Ayant devant nos yeux un exemple si visible et si connu de tout le monde, sommes-nous assez insensés pour croire trouver un moyen plus parfait et plus court pour glorifier Dieu que celui de se soumettre à Marie, à l'exemple de son Fils ? »

(4) Voir plus haut le commentaire des numéros 19 et 20.
(5) Voir p. 69.

N^{os} 140-142

Jésus est notre modèle en tout et partout, et la perfection chrétienne consiste à imiter les exemples qu'il nous a donnés. Une seule de ses actions, une seule de ses paroles, ont révélé à certaines âmes le chemin de la sainteté (6). Que dire alors de la splendide lumière qui se manifestera à nos yeux, lorsque ce ne sera plus seulement un mot en passant, ni une action transitoire de Jésus qui s'offrira à notre méditation, mais une vie de trente ans, intentionnellement vécue pour nous servir d'exemple et provoquer notre imitation ?

Et c'est précisément dans cette voie que Montfort veut lancer les âmes, en leur demandant de calquer leur dévotion sur le modèle de celle de Jésus pour sa Mère. Et nous aurons beau faire, jamais nous n'aimerons, jamais nous n'honorerons, jamais nous ne servirons Marie autant que Jésus l'a aimée, honorée et servie avant nous. Quel encouragement et aussi quel gage de sécurité dans notre dévotion mariale !

2^e EXEMPLE DES TROIS PERSONNES DIVINES

140 Le Bienheureux résume ici ce qu'il a dit avec tout le détail aux numéros 14-39. A savoir : Dieu a voulu se servir de Marie avant, pendant, et après l'Incarnation.
142 Ainsi il nous a montré jusqu'où nous-mêmes nous devons pousser notre dépendance à l'égard de cette bonne Mère. Chacune des trois personnes divines n'a voulu agir que par Marie. Pouvons-nous sans un extrême aveuglement nous passer d'elle pour aller à Dieu et nous sacrifier à Dieu?... La raison de cette conduite nous est donnée par Saint Bernard (7) : « Qui indignus eras cui daretur, datum est Mariæ ut per eam acciperes quidquid haberes ». Dieu, voyant que nous sommes indignes de recevoir ses grâces immédiatement de sa main, il les donne à Marie, afin que nous ayons par elle tout ce qu'il veut nous donner ». N'est-il pas juste, dit encore Saint Bernard (8), que la grâce retourne à son auteur, sous forme de reconnaissance, de respect et d'amour, par le même canal qui nous l'a apportée ? C'est faire plaisir à Dieu, puisque c'est imiter sa

(6) S. Ignace de Loyola et S. François Xavier ont été convertis par cette parole : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? » (Matth. XVI, 26). S. François d'Assise a réglé sa vie sur l'appel du Christ à la pauvreté volontaire. (Luc. IX, 3).
(7) Sermo III, in Vigilia Nativitatis Domini n^o 10.
(8) De Aqueductu, n^o 18.

274 II^e PARTIE. - PARFAITE DÉVOTION : SES MOTIFS N^{os} 143-145
conduite. Les autres textes cités par le Père de Montfort, N^o 141, nous sont déjà connus. (Voir ci-dessus, N^o 32.)

3^o PRATIQUE OBLIGATOIRE DE L'HUMILITÉ

143 Outre la nécessité pour nous d'imiter les exemples divins, un autre motif non moins impérieux nous oblige à recourir à Marie: c'est la conscience que nous devons avoir de notre indignité. Nous sommes tellement pécheurs et misérables! Vouloir approcher de Dieu par nous-mêmes, sans le secours d'aucun médiateur, serait le fait d'un grand orgueil et d'une sottise présomption. Or Dieu résiste aux orgueilleux et ne donne sa grâce qu'aux humbles. Pratiquer cette *humilité* en recourant à l'intercession de Marie est donc, le meilleur moyen de s'assurer les faveurs divines. (Voir 4^e vérité fondamentale, N^{os} 83-86.)

Article III

Troisième motif

Assurance des bons offices de Marie

(144-150)

Ces bons offices peuvent être groupés sous deux titres différents: 1^o Marie se donne à son esclave d'amour (N^{os} 144-145) et 2^o Marie purifie nos bonnes œuvres, les embellit et les fait agréer de son Fils (N^{os} 146-150). De la sorte, grâce à cette dévotion, non seulement nous ne serons pas indignes de paraître devant Dieu, mais tout ce que nous offrirons sera agréable à sa divine majesté.

1^o MARIE SE DONNE A SON ESCLAVE D'AMOUR

(144-145)

- 144 La Vierge ne se laisse pas vaincre en générosité.
145 Comme son divin Fils lui-même elle se donne toute

N^{os} 146-150 LE BON SERVITEUR DE MARIE

275

entière à celui qui s'est donné tout à elle. Elle l'orne de ses mérites, l'appuie de sa puissance, lui communique ses vertus, et se rend sa caution auprès de son cher Jésus. Par suite de cet échange, l'esclave d'amour ne met plus sa confiance en lui-même et en ses bonnes œuvres. Il la met uniquement en Marie. Il n'a plus nulle crainte de s'approcher de Jésus, armé qu'il est des mérites et de l'intercession de Marie. Autant il redoutait cette confrontation avec Jésus, quand il avait à compter sur lui seul, autant il la désire depuis qu'il a pris, comme Saint Jean, Marie pour toute sa richesse (9). (Voir le texte du « Savant Abbé Rupert », cité par le Bienheureux au N^o 145.)

2^o MARIE PURIFIE NOS BONNES ŒUVRES, LES EMBELLIT ET LES FAIT ACCEPTER DE SON FILS (146-150)

146 Marie ne garde pas pour elle le mérite des bonnes
150 œuvres que l'esclave d'amour lui abandonne par sa consécration. Pauvre mérite, d'ailleurs, diminué par tant de souillures! Vouloir offrir cela à un Dieu si puissant, comme unique hommage de notre dépendance à son égard, ne serait-ce pas imiter un pauvre paysan n'ayant à présenter au roi comme prix de son fermage qu'une misérable pomme (10)? Précisément cette comparaison sert au Bienheureux pour éclairer le rôle de Marie. Que ferait en effet, ce pauvre paysan pour gagner l'amitié et la bienveillance du roi?

Il irait trouver la reine. Il lui remettrait la pomme et lui demanderait de la présenter au roi. La reine, ayant accepté le pauvre petit présent du paysan (11), déposerait cette pomme dans un beau plat d'or et la présenterait elle-même à son royal époux, de la part du paysan, avec tout l'amour qu'elle saurait y mettre. En vérité, ce cadeau, quoique indigne en lui-même d'être présenté à un roi, deviendrait un présent digne de sa majesté, en égard au beau plat d'or où il est et la personne aimée qui le transmet.

(9) S. Jean, XIX, 27. L'interprétation du Bienheureux ne correspond pas au sens littéral de ce texte. S. Jean reçut Marie chez lui, ou dans sa maison, et non: il la prit pour tous ses biens.

(10) D'après le *Secret de Marie*, n^o 87, cette pomme serait même véreuse. Cela s'applique très bien à nos bonnes œuvres.

(11) Enlèverait d'abord ce qui est gâté. (Ibid.)

De même, nos œuvres, souillées de tant de façons, sont purifiées et embellies dès qu'elles touchent les mains très pures et très fécondes de Marie. Non seulement, elles perdent ce qu'elles ont d'imparfait, mais elles s'ornent positivement des mérites et vertus de Marie. Cette bonne Mère ensuite, les présente elle-même à son Fils de notre part, avec tout l'amour qu'elle sait y mettre. Et Jésus ne voit plus la pauvreté foncière de l'offrande mais sa Mère qui la présente, et il accepte avec empressement.

Vouloir présenter soi-même ses mérites à Jésus, c'est s'exposer à être rebuté. Car Jésus examinera l'offrande et souvent il la rejettera à cause de la souillure contractée par elle.

Ce rejet, parfois pour de légers motifs, pourrait paraître dur de la part du Sauveur. Mais réfléchissons un peu. Une œuvre ne mérite de récompense surnaturelle que si elle est toute entière ordonnée vers Dieu. Toute intention vicieuse intervenant pour la détourner, même partiellement, de cette fin, la prive par le fait même d'une partie de sa valeur méritoire, sinon de la totalité. Car, même si le mérite existe, il est inefficace, jusqu'à ce que l'ordre de la charité soit parfaitement rétabli, et les conséquences de la faute disparues. On peut donc dire que Jésus examine l'offrande et la rejette à cause de ses souillures.

Maïntenant, comment Marie arrive-t-elle: 1^o) à purifier cette œuvre de ses souillures; 2^o) à l'embellir et la faire accepter?

1^o) Elle la purifie, en inspirant à son esclave la volonté de se consacrer à elle, et en utilisant l'acte de charité qu'il produit alors. N'y a-t-il pas, en effet, dans cette demande filiale de son intervention maternelle, une reconnaissance formelle et une rétractation implicite des intentions mauvaises qui avaient souillée les bonnes œuvres? Ces intentions rétractées, l'ordre de charité rétabli, rien n'empêche plus la valeur méritoire de produire son effet.

2^o) Elle l'embellit en ajoutant à nos mérites personnels quelques-uns des siens propres. C'est-à-dire: elle profite de cette demande d'intervention faite par nous pour renouveler l'offrande de ses propres mérites. De même, l'offrande ministérielle du Prêtre à l'autel ne permet-elle pas à Jésus d'offrir de nouveau à son Père les souffrances qu'il endura sur la Croix? La petite offrande de l'esclave d'amour se trouve ainsi provoquer l'offrande de Marie, souverainement agréable à la Majesté divine. Comme dit Montfort, présenter son offrande à Jésus « par les mains pures et virginales de sa bien-aimée, c'est le prendre par son faible » et s'assurer un favorable accueil.

N'est-ce pas le conseil que donnait Saint Bernard (De aqueductu, N^o 18, vers la fin)?

« Modicum quid offerre desideras, gratissimis illis et « omni exceptione dignissimis Mariae manibus offeren-

« dum tradere cura, si non vis sustinere repulsam.
« Quand vous voulez offrir quelque chose à Dieu, ayez
« soin de l'offrir par les mains très agréables et très
« dignes de Marie, à moins que vous ne vouliez être
« rejeté. »

Du reste, n'est-ce pas le procédé que la nature inspire aux petits à l'égard des grands? (12). Notre avocate à nous possède toutes les qualités requises pour nous inspirer confiance. Elle est si puissante qu'elle n'est jamais refusée. Elle est si industrieuse qu'elle sait tous les secrets pour gagner le cœur de Dieu. Elle est si bonne et si charitable qu'elle ne rebute personne, quelque petit et méchant soit-il. Nous pouvons donc partout et toujours recourir à son intercession. Et elle aura toujours gain de cause pour nous.

N'est-ce pas là encore un puissant motif recommandant la parfaite dévotion à Marie?

Article IV

Quatrième motif

La plus grande gloire de Dieu procurée par cette dévotion

(151)

151 Dans toutes nos actions nous devons rechercher non seulement la gloire de Dieu, mais la plus grande gloire de Dieu (13). Or Marie seule:

1^o Connait parfaitement la plus grande gloire de Dieu, cachée à la plupart d'entre nous.

(12) Voir la IV^e Vérité fondamentale.
(13) C'est la doctrine de S. Paul (I. Cor. X, 31; Col III, 17) complétée par S. Ignace de Loyola.

2^o *Agit toujours* dans le sens de cette plus grande gloire, ce dont beaucoup d'entre nous n'ont pas le courage.

Ainsi l'esclave de Marie a tout remis à cette bonne Mère. Mais il est sûr que tout sera employé pour la plus grande gloire de Dieu. Il n'y a qu'une exception, c'est qu'il révoque expressément son offrande, empêchant ainsi lui-même Marie de lui procurer cette fin.

« Peut-on trouver rien de plus consolant pour une âme qui aime Dieu d'un amour pur et sans intérêt, et qui a prise plus la gloire de Dieu et ses intérêts que les siens ? »

Laissons-nous guider par cette science lumineuse de la Vierge. Abandonnons-nous aveuglément à ses soins. Les intentions spéciales que nous pouvons avoir (14), soumettons-les aux siennes, et elles tendront à la plus grande gloire de Dieu. Disons par exemple : « Si ce que je demande est pour la plus grande gloire de Dieu, je ne souhaite que d'être exaucé, car c'est également la volonté de Marie. Autrement, je me conforme aux désirs de ma Souveraine. Car c'est là, et là seulement, la plus grande gloire de Dieu ».

Article V

Cinquième motif

Moyen rapide d'arriver à l'union avec Notre-Seigneur

(152-168)

152 On connaît la doctrine de Notre-Seigneur sur la vigne et les sarments, lui étant la vigne et nous les sarments (15). On connaît la doctrine de Saint Paul sur le corps mystique. La vie chrétienne consiste donc à être

(14) Voir n^{os} 132-133.
(15) Joan. XV.

N^o 152

uni à Notre-Seigneur, comme un sarment de vigne est uni au tronc, et comme un membre du corps est uni à la tête. Plus cette union sera étroite, plus la vie chrétienne sera parfaite. Si l'on peut même arriver jusqu'à l'union transformante, la vie chrétienne atteindra son plus haut degré de perfection.

Par suite, la spiritualité qui conduira le plus rapidement à cette union, sera la plus avantageuse pour l'âme, celle qui mérite le plus d'être acceptée.

Or telle est la dévotion du Saint Esclavage. Et Montfort le prouve en montrant quelle est un chemin : 1^o *aisé*; 2^o *court*; 3^o *parfait*; 4^o *assuré*, pour arriver à l'union avec le divin Maître.

Chacun de ces qualificatifs renchérit sur le précédent et ajoute sa note spéciale. Un chemin *aisé* se parcourt facilement. Mais s'agit-il d'un sommet élevé. Ce chemin peut bien être aussi le plus long, car il devra multiplier les circuits pour atteindre le sommet. Ici, tout en étant le plus *aisé*, il est aussi le plus *court*. Il ne tourne ni à droite ni à gauche. Il n'y a pas de danger de s'y égarer et on y marche avec plus de promptitude. C'est un chemin *parfait* : il a été frayé par Jésus lui-même dans son grand et admirable voyage pour venir jusqu'à nous. Or la route qui conduit parfaitement de Rennes à Paris est aussi celle qui conduit parfaitement de Paris à Rennes. Jésus était Dieu ; il s'est incarné. L'homme doit se diviniser. Le moyen qui a servi à l'un servira également à l'autre. Enfin, ce même chemin est un chemin *assuré* : la plupart des plus grands saints l'ont suivi. De plus, il ne conduit qu'à Jésus. Il n'y a donc pas à craindre de se tromper de route. Nulle peur non plus d'être attaqué au cours du voyage : Marie est la voie immaculée où le démon n'a pas d'accès.

Parlons de ces quatre aspects différents de la voie mariale montfortaine.

**

§ I. — CETTE DÉVOTION EST UN CHEMIN AISÉ

(152-154)

La grande cause de cette facilité c'est que Jésus en passant par cette voie, en a aplani tous les obstacles. Qu'on ne se fasse pas illusion cependant. Il s'agit d'ar-

river haut, très haut, au sommet de la perfection (16). La chose ne peut se réaliser sans qu'il y ait de gros efforts de notre part. Donc, ne pas voir toutes les difficultés d'un côté et aucune difficulté de l'autre. Se mettre en présence de la situation telle quelle, et voir de quelle façon elle est plus supportable.

Or, affirme le Bienheureux, on peut, à la vérité, arriver à l'union divine par d'autres chemins. Mais ce sera par beaucoup plus de croix, de luttés et d'obscurités (17). Tandis que, par le chemin de Marie, on passe « plus doucement et plus tranquillement ». Cette bonne Mère aide ses esclaves d'amour à porter leurs croix. Elle les soutient dans leurs combats; elle les éclaire dans leurs ténèbres. En sorte que, tout en comportant essentiellement les mêmes difficultés, le chemin de Marie est un chemin de roses et de miel, comparé aux autres chemins.

Aussi, a-t-il fallu une grâce singulière à quelques saints pour connaître la douceur de cette voie. Les autres, tout en ayant une dévotion très grande à la Très Sainte Vierge, ne sont pas, ou très peu, entrés dans cette voie. C'est pourquoi, ils sont passés par des épreuves plus rudes et plus dangereuses.

Cela permet à Montfort de résoudre une objection que l'on fait souvent contre sa doctrine en général, et spécialement contre la facilité du chemin qu'il indique.

153 **Objection :**

Si la voie mariale est si douce, comment les plus dévôts à Marie ont-ils précisément le plus d'occasions de souffrir; on les contredit, on les persécute, on les calomnie, on ne peut les supporter; ou bien ils marchent dans les ténèbres sans aucune consolation intérieure. Tout cela ne semble pas confirmer la douceur de la voie mariale.

154 **Réponse :**

Les serviteurs de la Vierge, étant ses plus grands favoris, reçoivent d'elle les plus grandes grâces et faveurs du ciel, qui sont les croix. Pour la même raison il peut même se faire que ces croix soient **objectivement** plus lourdes que celles des autres.

(16) Voir ci-dessus n^o 119.
(17) Voir TANQUERAY, Précis de Théologie ascétique et mystique, livre III, ch. II.

N^o 154

Néanmoins, **subjectivement** ce sont les serviteurs de Marie qui les portent avec plus de facilité de mérite et de gloire. La raison en est que Marie confit toutes ces croix « dans le sucre de sa douceur maternelle et dans l'unction du pur amour ». Cette force qu'elle leur donne les rend **capables** de porter de grandes croix et de les porter **joyeusement et jusqu'à la mort**.

Montfort emploie ici la gracieuse comparaison de Marie « confiture des croix ». Cette comparaison est tirée du traitement que l'on fait subir à l'enveloppe extérieure de la noix. D'elle-même elle est très verte et très amère, et on ne pourrait l'avaler sans s'imposer une grande violence. Mais, après avoir été confite dans le sucre, elle devient agréable et on l'avale joyeusement. Ainsi la croix, très amère en elle-même, devient douce et acceptable grâce à la dévotion à Marie.

Le R. P. Lhoumeau, paraphrasant cet article du Bienheureux, explique cette facilité de la voie mariale d'après la méthode de pédagogie employée : celle de l'éducation maternelle. C'est la méthode la plus douce et la plus facile : elle est inspirée par l'amour, soutenue par l'amour et elle recourt volontairement aux moyens les plus proportionnés à la faiblesse et à l'ignorance de l'enfant. Le travail est presque tout pour la mère et la facilité pour l'enfant.

Plus loin, faisant allusion aux sacrifices inhérents au Saint Esclavage, que Marie ne supprime pas, mais qu'elle aide à accepter, il associe deux mots, apparemment opposés : « voie facile et voie étroite ». Et il prouve ainsi la compatibilité de ces deux notes. « Avec leurs rails, larges seulement de quelques centimètres, et d'où les roues ne peuvent s'écarter en rien, nos chemins de fer sont assurément des voies étroites, si on les compare à nos belles routes nationales. Qui niera qu'ils sont une voie facile, grâce à la suppression considérable des frottements et autres avantages? Cette voie étroite est donc facile, et en un sens, une voie large, c'est-à-dire, où l'on est à l'aise » (18).

Ces idées sortent un peu du cadre actuel du Bienheureux. Elles sont cependant inspirées par l'ensemble de sa spiritualité. C'est pourquoi, il nous a paru bon de les noter, afin de jeter un peu plus de lumière sur le vrai caractère de cette facilité, attribuée à la voie mariale.

(18) Voir La Vie spirituelle à l'école du Bienheureux de Montfort, p. 396-408.

§ II. — CETTE DÉVOTION
EST UN CHEMIN COURT

(155-156)

- 155 Montfort assigne deux causes à cette brièveté:
156 1^o On ne s'y égare point;

2^o Y marchant avec plus de joie et de facilité, on y marche également avec plus de promptitude.

C'est surtout le 1^o qui est développé ici. On ne s'égare pas en Marie. Elle n'est pas, en effet, comme souvent les autres créatures, un obstacle empêchant ou retardant notre union à Dieu (19). Au contraire, elle nous rapproche de Jésus-Christ et abrège la distance qui nous sépare de lui. Il n'y a point de lieu, où la créature puisse trouver Dieu plus proche d'elle et plus proportionné à sa faiblesse. C'est pour cela que Jésus y est descendu. Aussi, s'expose-t-on à de longues et douloureuses recherches, lorsqu'on ne va pas le demander directement à Marie. L'exemple des Mages, en est une preuve frappante. Combien il leur eût été plus facile de trouver le Sauveur, s'ils avaient su au préalable qu'il était Fils de Marie!

De plus Marie, ne connaît pas personnellement les voies tortueuses du péché, où l'on parcourt si rapidement les pentes qui éloignent de Dieu, mais où la distance paraît infiniment grande, lorsqu'on veut revenir à son point de départ. De même ceux qui vivront résolument dans la soumission et la dépendance à son égard, n'auront rien à craindre des tentatives de leurs ennemis, pour les empêcher de marcher, ou les faire reculer, ou les faire tomber. Avec l'appui, l'aide et la conduite de la Vierge, ils avanceront à pas de géant vers Jésus-Christ, comme Jésus, par la même voie, est venu à pas de géant, jusqu'à nous: « *Exultavit ut gigas ad currendam viam* » (20). L'homme obéissant à Marie remportera des victoires signalées sur tous ses ennemis: « *Vir obœdiens loquetur victorias* » (21).

(19) Voir n^{os} 164-165.

(20) Ps. XVIII, 6.

(21) Prov. XXI, 28.

N^{os} 157-158

Grâce à la rapidité de cette voie mariale, Jésus, dont la vie sur terre n'a été que de trente-trois ans, a vécu plus longtemps qu'Adam, dont il venait réparer la faute: « *Consummatus in brevi, explevit tempora multa* » (22). Il a vécu plus longtemps, parce qu'il a vécu soumis à Marie. Car celui qui honore sa Mère, amasse tous les jours des trésors: « *Qui honorat matrem quasi qui thesaurizat* » (23); et ceux qui vivent comme enfermés dans le sein de Marie (ce qui est, nous le verrons, la vraie portée de cette dévotion), deviennent rapidement des vieillards en lumière, en sainteté, en expérience et en sagesse. C'est une interprétation mystique de ces paroles du Psaume XCI, 11: « *Senectus mea in misericordia uberi* », ma vieillesse se trouve dans la miséricorde du sein (24).

Là encore, cependant, gardons-nous de l'illusion. Tout ne se fera pas en un jour. Beaucoup d'âmes se découragent parce qu'elles n'ont pas obtenu en quelques semaines (quand on n'est pas en quelques jours), les résultats qu'elles avaient rêvés. Rappelons-nous qu'ici-bas, toute vie, commencée dans le temps, a besoin du temps pour se développer. Voilà pourquoi, « en parlant des fruits merveilleux de la Parfaite Dévotion, le Bienheureux de Montfort insiste « sur sa pratique fidèle et persévérante ». A cet arbre de vie qui est Marie, il faut appliquer la parole du Psaume: « *Il portera son fruit en son temps* ». Le temps des fruits est précédé de l'été où ils mûrissent, du printemps où apparaissent les fleurs, enfin de l'hiver où tout semble mort » (25).

**

§ III. — CETTE DÉVOTION
EST UN CHEMIN PARFAIT

(157-158)

- 157 La raison de cette perfection est encore double:
158 1^o Marie est la plus parfaite des créatures, celle qui par conséquent est la plus capable de nous conformer à Jésus-Christ (N^o 158).

(22) Sap. IV, 15.

(23) Eccl. III, 5.

(24) L'hébreu porte: « *Je suis arrosé d'huile fraîche*. » Les LXX et la Vulgate, par suite d'une confusion de mots, ont traduit: « *Ma vieillesse jouira d'une miséricorde abondante*. » Par une nouvelle confusion entre l'adjectif « *uber* », fécond fertile, abondant, et le nom « *uber* », sein, Montfort traduit: « *Ma vieillesse se trouve dans la miséricorde du sein*. » (Il faudrait alors: *uberis et non uberi*). Cette interprétation mystique est donc basée sur un contre-sens.

(25) Voir LHOUMEAU, livre cité, p. 410.

2^o Jésus, en passant par elle, s'est parfaitement conformé à nous. Puisque « contrariorum eadem est ratio » (26), en passant par elle nous nous conformons parfaitement à lui (N^o 157).

On remarquera que, pour plus de facilité, nous intervertissons dans le commentaire l'ordre des N^{os} 157 et 158 du Traité.

- 158 1^o Marie est la voie immaculée, où il n'y a ni péché, ni ombre, ni ténèbres. De plus, cette voie est éclairée de toutes les lumières naturelles et surnaturelles possibles à une créature, plus brillantes et surnaturelles que les lumières de tous les Anges et de tous les Saints ensemble. D'autre part Marie est plus puissante pour soutenir et défendre ceux qui marcheront dans sa voie, que tous les Anges et les Saints accomplissant le même office à l'égard de qui marcherait dans la leur. Aussi, Montfort peut-il s'écrier avec enthousiasme :

« Qu'on me fasse un chemin nouveau pour aller à Jésus-Christ, et que ce chemin soit paré de tous les mérites des Bienheureux, orné de toutes leurs vertus héroïques, éclairé et embelli de toutes les lumières et beautés des Anges, et que tous les Anges et les Saints y soient pour y conduire, défendre et soutenir ceux et celles qui y voudront marcher ; en vérité, en vérité, je dis hardiment, et je dis la vérité, que je prendrai préférentiellement à ce chemin qui serait si parfait la voie immaculée de Marie. »

Revenant à l'idée d'éducatrice, le P. Lhoumeau (27) raisonne ainsi : l'éducation d'un enfant est d'autant plus aisée, d'autant plus rapide et d'autant plus parfaite, que le maître ou la maîtresse sont plus éclairés, plus habiles, plus corrects dans leurs manières, leur langage, leur prononciation. Or peut-on imaginer un maître plus savant, plus habile, plus impeccable que Marie ? Il est donc impossible de se mettre à meilleure école. Avec elle, les études seront faciles, les progrès rapides et l'éducation excellente.

- 157 2^o Marie n'est pas seulement (une) voie immaculée et (une) parfaite éducatrice. Saint Augustin l'appelle (28) et le Bienheureux l'appelle après lui le Moule de Dieu, *Formam Dei* (N^o 219), celui dans lequel Dieu a été formé sur notre modèle et où nous sommes formés

(26) Adage philosophique : des effets contraires peuvent procéder de la même cause. Par exemple : créer et anéantir requièrent l'un et l'autre la toute-puissance divine. Voir ci-dessus, n^o 189.

(27) *La Vie spirituelle...* p. 414-421 et 398-399.

(28) Sermo 208 inter opera S. Augustini.

N^o 157

sur le modèle de Dieu. En Marie, le Très-Haut s'est laissé prendre et contenir pour que, par elle, nous nous élevions jusqu'à lui. En Marie, l'Incompréhensible s'est laissé prendre et contenir, pour que, par elle, nous soyons saisis et conduits à Dieu. En Marie, l'Inaccessible s'est approché de nous et s'est uni personnellement à notre nature, pour que, par elle, nous nous approchions de Dieu et nous nous unissions étroitement à lui. En Marie, « celui qui est » est devenu « celui qui n'est pas », pour que, par elle, nous qui ne sommes rien, nous puissions devenir semblables à Dieu, par la grâce et la gloire.

C'est par Marie que Jésus est venu la première fois, et cette venue a été parfaite et glorieuse, quoique cachée et secrète. C'est par elle qu'il viendra également à la fin du monde, dans tout son éclat et toute sa majesté. Il ne saurait alors choisir d'autre voie pour son voyage que la divine Marie, par laquelle il est si sûrement et si parfaitement venu la première fois. Pour nous donc, comme pour Jésus, non seulement sur terre et pendant cette vie, mais à la fin du monde, et pendant l'éternité, nous ne trouverons jamais de voie plus excellente pour aller à Jésus que la voie immaculée de Marie. Le moule est la perfection même. Si la matière qu'on y jette est liquéfiée à point, la reproduction sera idéale. (Voir Secret de Marie, N^{os} 16, 17, 18.)

« Hélas ! » gémit Montfort en terminant « voici un mystère qu'on ne comprend pas : Hic taceat omnis lingua » (29). Inutile par conséquent de s'étonner, si cette voie, pourtant si parfaite, n'est pas plus communément suivie. Mais n'est-ce pas une raison de plus, pour ceux qui savent, de s'y attacher éperduement ?

*
**

§ IV. — CETTE DÉVOTION EST UN CHEMIN ASSURÉ

(159-168)

« Le précieux avantage que celui de marcher en sécurité dans le chemin de la perfection ! Aller sans s'égarer dans les sentiers ardu et difficiles, trouver un guide précieux au milieu des événements aussi graves que délicats de la vie intérieure, c'est assurément un

(29) Que toute langue demeure muette ici !

Or Montfort affirme : « Cette dévotion est un chemin assuré pour aller à Jésus-Christ et acquérir la perfection en nous unissant à lui ».

Il le prouve :

1^o Par voie d'autorité, en se basant sur les enseignements et les exemples d'un grand nombre de saints personnages. A cette occasion il donne un bel aperçu historique de cette forme de dévotion (N^{os} 159-163).

2^o Par voie de raisonnement, en se basant sur le rôle providentiel de Marie (N^{os} 164-165).

1^o VOIE D'AUTORITÉ

(159-163)

159 L'Eglise, en proposant les saints à notre vénération, a également pour but de nous montrer, dans leurs exemples, la voie à suivre pour arriver au salut. Si donc le Saint Esclavage a été pratiqué, enseigné et fortement recommandé par des hommes que l'Eglise a canonisés ou béatifiés, ou dont elle admet l'autorité, ce genre de dévotion est une voie assurée pour aller au ciel.

Or le Père de Montfort, s'appuyant sur l'autorité de M. Boudon (31), donne les noms des saints et personnes illustres qui ont formellement pratiqué la dévotion du Saint Esclavage. Boudon lui-même tire cet historique d'un petit livre anonyme, intitulé : *La dévotion de l'esclavage*. Et il donne comme titre à son chapitre III : *De l'origine et du progrès de la dévotion de l'esclavage de la sainte Mère de Dieu*.

Cet historique commence à Saint Odilon, Abbé de Cluny, qui vivait au milieu du XI^e siècle (vers 1040). On pourrait encore citer des cas plus anciens ; par exemple : le saint roi **Dagobert II** (VII^e siècle) qui s'était consacré à Marie, en qualité d'esclave (32) et le Pape **Jean VII** (701-707) qui, dans une inscription sur l'ambon de l'église Santa Maria antiqua, s'appelle lui-même : « † IOANNOR ΔΟΛΜΟΡ ΤΗΣ ΘΕΩΤΟΚΟΡ », Esclave

(30) LHOUMEAU, livre cité, p. 421.

(31) Dieu seul ou le Saint Esclavage de l'admirable Mère de Dieu, I Traité, chap. III et VII. La citation est presque textuelle.

(32) Cité par Kroninburg Maria's Heerbykleid, I, 98.

N^o 159

de la Mère de Dieu. Dans l'épithaphe qu'il avait préparée pour lui-même, il disait également : « Joannes, indignus episcopus, fecit, Beatæ Dei Genitricis servus » : Fait par Jean, indigne évêque, esclave de la Mère de Dieu. (Voir : Dom Leclerc : *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie*, tome V, col. 2016-2018).

1^o Pour **Saint Odilon**, le fait est très exact. Il fut guéri miraculeusement par Marie, dans sa jeunesse. Aussi lui garda-t-il une dévotion tendre, qui l'incita à s'offrir à Marie en qualité d'esclave. Voici le texte de sa consécration :

« O très pieuse Vierge et Mère du Sauveur de tous les siècles, à partir de ce jour et désormais, prenez-moi à votre service et soyez mon avocate très miséricordieuse dans toutes mes affaires. Après Dieu, je n'ai rien de plus cher que vous et c'est de mon plein gré que pour jamais, je me livre entièrement à votre service comme votre esclave. » (33).

2^o **Saint Pierre Damien**, cardinal, évêque d'Ostie et Docteur de l'Eglise, après avoir raconté la vision dont son frère, le **Bienheureux Marin**, fut consolé à ses derniers instants, rapporte le témoignage de son directeur, un prêtre âgé et vénérable, du nom de Sévère. Ce témoignage est résumé par Montfort, après Boudon, au N^o 159. On peut le lire en entier dans Migne (34). Le passage essentiel est celui-ci : « Altari se Beatæ Dei Genitricis velut servile mancipium tradidit, mox se quasi servum malum, coram Domina sua fecit verberibus affici (35) », etc... Il s'agit donc bien du Saint Esclavage. Et cela se passait en 1016.

3^o **Césarius d'Heisterback** fait mention (36) d'un illustre chevalier **Vautier de Birback**, proche parent des ducs de Louvain, qui, s'étant offert à la Mère de Dieu en qualité d'esclave, environ l'an 1300, fut favorisé ensuite de dons extraordinaires et de grâces miraculeuses.

(33) Sanctorum acta I Januarii, p. 70. cité par le P. Bernard O. S. B. dans son rapport sur « La dévotion Mariale dans l'ordre de Saint Benoît ». Bulletin de la Société française des Etudes mariales, 1937, p. 112-113.

(34) P. L. T. CXLV, col. 566 et 567.

(35) Devant l'autel de la Bienheureuse Mère de Dieu, il se livra comme un vil esclave ; ensuite, comme un esclave méchant et paresseux, il se fit frapper de coups en présence de sa souveraine.

(36) Sanctorum acta, XI, p. 34 suivantes.

160 4^o Le P. **Simon de Roias**, de l'Ordre de la Très Sainte Trinité pour la rédemption des captifs, Prédicateur du Roi catholique Philippe III et Confesseur de la reine Marguerite, mit cette dévotion en vogue en Espagne et dans les Pays-Bas, alors réunis à la couronne d'Espagne.

Il avait, et inspira autour de lui, la coutume de saluer par les mots « Ave Maria ». La reine elle-même saluait le roi de cette sorte. Or un jour elle fut frappée d'un coup d'apoplexie, qui la priva complètement de l'usage de ses facultés. On courut chercher le P. Roias. Celui-ci, selon sa coutume, dit en entrant : « Ave Maria, senora ». La reine revint aussitôt à elle et répondit : Gratia plena, padre Roias ». Elle reçut alors les sacrements et mourut saintement (1611).

Touché par ce miracle, le roi promit au P. Roias de lui accorder tout ce qu'il lui demanderait. Mais l'homme de Dieu oublia ses propres intérêts et même ceux de son ordre. Il ne pensa qu'aux intérêts de sa bonne Mère, et pria seulement le roi d'obtenir des indulgences de Grégoire XV (1621) pour les esclaves de Notre-Dame. Il en avait, en effet, érigé une assemblée, avec l'autorisation de Paul V.

5^o Le P. **Barthélemy de Los Rios**, de l'Ordre de Saint-Augustin, était prédicateur de la Cour, sous le roi Philippe IV et l'Infante Isabelle-Claire. En cette qualité, il accompagna l'Infante, lorsqu'elle fut nommée gouvernante des Pays-Bas. Son ami, le P. Roias, en profita pour lui confier la propagation du Saint Esclavage en Belgique. Il établit successivement des confréries à Bruxelles, où l'Infante et toute sa cour se consacrèrent solennellement, le 15 août 1626, à Malines, à Louvain, puis en Allemagne, en Pologne et en Italie.

L'empereur d'Allemagne, Ferdinand II, fit sa consécration du Saint Esclavage avec toute sa cour, en 1640, encouragé lui aussi par les prédications du P. de Los Rios.

Celui-ci propagea le Saint Esclavage, non seulement par ses paroles, mais aussi par ses écrits. Il composa plusieurs petits traités, qui furent bientôt traduits en diverses langues. Mais son œuvre principale, celle qui fait de lui un des précurseurs et des maîtres du P. de Montfort, c'est son livre **Hierarchia**

n^o 161

mariana, édité à Anvers en 1641. « Il y traite avec autant de piété que d'érudition, de l'antiquité, de l'excellence et de la solidité de cette dévotion. »

En terminant l'énumération des gigantesques travaux que ce saint religieux avait entrepris pour la gloire de Marie et pour lui gagner des esclaves, Boudon écrit : « Son zèle pour les intérêts de la Mère de Dieu est digne de la louange des Anges et des hommes, et ce bien-aimé de Dieu mérite que sa mémoire soit en bénédiction dans les siècles des siècles ».

6^o On trouve dans l'histoire des Clercs réguliers (RR. PP. Théatins) (37) la confirmation de ce qu'affirme à leur sujet le Bienheureux. En 1601, dans une de leurs chapelles, près de Naples, ils engagèrent les fidèles qui venaient très nombreux vénérer une image miraculeuse de la Vierge : « Ut se totos Magnae Matris servitio manciparent : idque non perfunctorie quidem, ac tenus nomine, sed strictiori quodam nexu ac fide, ita ut voluntatem suam illi obligarent, ejusque servi peculiari quadam nomenclatione vocarentur » (38). Et comme signe de leur dépendance, ils portaient des chaînettes.

De Naples, cette dévotion passa en Sicile, spécialement à Palerme. Les Esclaves y ont leur chapelle dans l'église de Saint-Joseph, tenue par les Pères Théatins.

Enfin à Turin, on a vu le zèle de ces religieux triompher, lorsque Charles-Emmanuel, duc de Savoie, avec tous ses enfants, et le Cardinal Maurice prirent solennellement ses glorieuses chaînes, donnant ainsi un merveilleux exemple à tous leurs sujets.

161 7^o Le roi de Pologne Wadislav IV, s'étant fait inscrire à Louvain, voulut que tous ses sujets prissent rang parmi les esclaves de Marie. Il chargea les Pères de la Compagnie de Jésus et en particulier le **Père Phalacius** (39) de prêcher cette dévotion dans tout son royaume.

Le R. P. **Cornelius a Lapide**, aussi recommandable par sa piété que par sa science profonde, reçut la com-

(37) II^e Partie, Livre III, p. 119-120.
(38) « Ils engageaient les fidèles à se consacrer tout entiers au service de cette illustre Mère, et cela, non pas par manière d'acquit et quant au nom seulement, mais par un lien strict et une promesse stable. Ainsi ils lui enchaînaient leur volonté et ils étaient appelés ses esclaves à un titre spécial. »

(39) Autrement : Thanicius. Voir Boudon, endroit cité.

mission de plusieurs évêques et théologiens, d'examiner cette doctrine et cette dévotion. Il lui donna son entière approbation. Plusieurs grands personnages l'imitèrent.

Et les Pères Jésuites, toujours zélés au service de la Très Sainte Vierge, présentèrent au nom de leurs congréganistes à l'archevêque de Cologne, Ferdinand de Bavière, un petit livre intitulé: *Mancipium Virginis*: l'Esclavage de la Vierge, afin d'en obtenir l'approbation. L'archevêque permit de l'imprimer et recommanda à tous les religieux et curés de son diocèse de propager autant qu'ils pourraient cette solide dévotion.

Les évêques de Malines, de Cambrai et de Gand, l'avaient déjà approuvée, à la demande du P. Rios. Celui-ci rapporte les noms des princes, princesses, ducs et cardinaux de différents royaumes qui ont embrassé cette dévotion. C'est ce que démontrent également les documents historiques (armoiries, numismatiques, arbres généalogiques), exhibant fréquemment les chaînettes du Saint Esclavage dans les blasons des grandes familles. « L'esprit de Dieu pressait si fortement toutes sortes de personnes d'embrasser (cette dévotion) que quelquefois, comme il arriva à Bruxelles en 1626, à peine les ouvriers pouvaient suffire à faire les chaînes, dont se chargeaient ces glorieux captifs » (40).

162 8° En France, cette dévotion fut surtout propagée par le Cardinal de Bérulle, malgré les calomnies et persécutions que cet apostolat souleva. Aux calomnies le Cardinal n'opposa d'abord que la patience. Puis, sur le conseil d'amis, il répondit victorieusement aux attaques de nouveauté et de superstition. Il montra que cette dévotion est fondée sur l'exemple de Jésus-Christ. Son obligation dérive des vœux du baptême, dont cette consécration est une parfaite rénovation (41).

163 9° A cette dévotion, pratiquée par les fidèles, examinée par les théologiens, encouragée par les évêques, il

(40) BOUROS, livre cité, p. 20.
(41) Pour ce qui concerne la doctrine de Bérulle, se reporter à ce que nous avons dit dans l'Introduction historique, p. 19-21. Ceux qui désireraient de plus amples détails sur toute cette question pourraient consulter la Revue des Prêtres de Marie Reine des Coeurs — chaque numéro depuis Février 1939.

ne manquait plus que l'approbation du Saint-Siège. Elle vint sous forme de concession d'indulgences. Le Pape Grégoire XV en donna d'abord, à la demande de Philippe III d'Espagne (1613). Urbain VIII ayant été consulté au sujet des chaînettes que les esclaves portaient, approuva cette coutume et donna, le 20 juillet 1651, la Bulle « *Cum sicut accepimus* ». Il y accordait de grandes indulgences à ces captifs de la Bienheureuse Vierge. Les PP. Augustins déchaussés de Provence, voulant établir à Marseille une assemblée d'esclaves de Notre-Dame, s'adressèrent au Pape Alexandre VII qui approuva leur projet (23 juin 1658) et confirma les indulgences données par Urbain VIII et accorda en outre toutes celles dont la confrérie de Notre-Dame del Pilar, à Saragosse, est enrichie (42).

Conclusion. Cette étude, pourtant très abrégée, montre que la dévotion du Saint Esclavage n'est pas une nouveauté peu sûre, sujette même à caution, comme on a voulu le dire (43). Elle tient aux fondements mêmes du christianisme, et on ne peut y porter atteinte sans toucher à ces fondements. Elle est donc une voie assurée pour aller à Dieu, et, si cette dévotion n'est pas plus commune, c'est parce qu'elle est trop précieuse pour être goûtée et pratiquée de tout le monde.

2^e VOIE DE RAISONNEMENT

(164-168).

164 Outre l'exemple et la doctrine des saints ou autres
168 dévôts personnages, conduits à la sainteté par cette pratique et la recommandant aux fidèles, le rôle providentiel de Marie dans l'économie de notre rédemption nous prouve encore que la dévotion à son égard est la voie la plus assurée pour arriver à son divin Fils.

Marie n'est pas, en effet, comme trop souvent les autres créatures, un obstacle à notre union avec Dieu. Loin de capter à son avantage la dévotion qu'elle inspire à ses enfants, elle n'a pas plus grand désir que de présenter à son Fils tous ceux qui se confient à elle. Le propre de Marie, est de nous conduire à Jésus, comme le propre de Jésus est de nous conduire au Père éternel. Elle a trouvé grâce devant Dieu pour elle et pour

(42) BOUROS, livre cité, I Traité, chap. VII, ça et là.
(43) On parlera plus loin de la question des chaînettes, n^o 296-299

le monde entier. Comment la dévotion à son égard serait-elle un obstacle à la grâce? C'est bien plutôt le manque de dévotion pour elle, qui explique pourquoi si peu d'âmes arrivent à l'union parfaite avec Notre-Seigneur. Si Jésus est partout et toujours le fruit de Marie, comment pourrait-on avoir le fruit, sans posséder l'arbre qui le produit?

Soyons-en donc bien persuadés: plus nous serons unis à Marie, plus nous serons unis à Jésus, et plus Jésus sera agissant en nous. Cette union à Marie doit se réaliser dans la foi. Nous devons la regarder en tout et toujours, sinon d'une vue distincte et aperçue (c'est-à-dire: précise et consciente) du moins, d'une vue générale et imperceptible (c'est-à-dire: implicite et sous-jacente). En retour elle nous remplira de la pensée de Dieu (44), et chassera toute pensée étrangère, surtout toute pensée erronée, hérétique ou inspirée par le malin esprit (45). Rappelons-nous que la vraie dévotion à Marie est un *signe infallible* de la véritable Eglise, la dévotion à cette bonne Mère étant en elle-même une note purement négative de l'Eglise du Christ (46). On peut donc l'affirmer avec le Bienheureux: l'esclave d'amour de Marie ne saurait être hérétique, du moins formellement. Les deux termes s'excluent mutuellement (47), il ne s'obstinerait pas quand il serait éclairé. Autrement, il cesserait d'être esclave d'amour de Marie. Et s'il mourait dans son hérésie matérielle, sa bonne foi le sauverait. Elle serait le moyen dont Marie se servirait pour conduire son esclave à Jésus et l'unir à lui pour l'éternité.

S'il en est ainsi des cas désespérés, que dire alors des cas normaux ou des chrétiens éclairés et fidèles se mettent d'eux-mêmes dans la voie mariale? Leur salut est aussi assuré qu'il peut l'être ici-bas. Quiconque veut donc faire de grands progrès dans la voie de la perfection et trouver sûrement et parfaitement Jésus-Christ, qu'il se lance résolument dans la voie mariale. C'est le chemin frayé par Jésus-Christ, notre Chef; le membre, en y passant, ne saurait se tromper.

(44) Selon le mot de Saint Germain de Constantinople: « Nemo cogitatione Dei repletur nisi per te. Personne n'est rempli de la pensée de Dieu si ce n'est par toi, ô Vierge Marie. » (Sermo II in Dormitione).

(45) Car là où est Marie, là est le bon esprit.

(46) Voir n^o 80.

(47) En enseignant, sans le savoir, une chose erronée.

Article VI

Sixième motif

Cette dévotion procure une grande liberté intérieure

(169-170)

169 C'est ce qui doit recommander le Saint Esclavage aux âmes craintives, désirant ardemment servir Dieu de tout leur cœur, mais redoutant de l'offenser pour les motifs les plus futiles. Cette crainte peut occasionner de véritables tortures et paralyse totalement les élans de l'âme vers Dieu.

Or, un des effets du Saint Esclavage, est de libérer les âmes de ces *craintes serviles*, de leur assurer une grande liberté intérieure, la *liberté des enfants de Dieu* et, en ouvrant leur cœur à la confiance, de les lancer dans les voies de la perfection.

Malgré ce qu'il dit au début du N^o 170 « sans m'arrêter à prouver cette vérité par des raisons », Montfort résume cependant ces raisons d'une façon fort heureuse, avant de prouver la même vérité par l'exemple de la Mère Agnès de Langéac.

1^o **Raisons établissant cette liberté.** Par cette dévotion, on se constitue volontairement dans une captivité amoureuse à l'égard de Jésus, esclave de Jésus en Marie. Comme récompense, ce bon Maître:

a) délivre l'âme de la crainte servile qui la captivait et l'embrouillait, la réduisant ainsi dans un état de servitude contraint et humiliant;

b) élargit le cœur par une sainte confiance, en portant l'âme à regarder Dieu, non comme un juge sévère et exigeant, mais comme un père bienveillant et miséricordieux;

c) inspire un amour tendre et filial, incompatible avec les trances d'un cœur angoissé : « *Perfecta caritas foras mittit timorem* » (48).

170 2^e Exemple de la Mère Agnès de Langéac. On peut signaler à ce point de vue spécial de la liberté intérieure procurée par le Saint Esclavage, aussi bien l'expérience de la religieuse que la promesse spéciale de Marie.

a) *Expérience de la religieuse.* Agnès de Jésus naquit au Puy, le 17 novembre 1602. Son père, simple coutelier, était un homme rude, et plusieurs fois Agnès sentit peser, sur son visage ou sur ses tendres épaules, une main plus habituée à frapper sur l'enclume qu'à prodiguer des caresses. A 7 ans, elle vit le corps d'un supplicié, ce qui lui fit une telle impression qu'elle ne dormit pas la nuit suivante. Ces diverses causes augmentèrent peut-être en elle les propensions d'une nature légèrement inquiète. Le lendemain elle se rendit à l'église Notre-Dame, demander la protection de la Vierge. Après l'Élévation, elle entendit distinctement au fond de son cœur : « Rends-toi esclave de la Très Sainte Vierge, et elle te protégera contre tes ennemis ». — « Vierge sainte, répondit Agnès, puisque vous daignez vouloir que je sois à vous, dès ce moment je vous consacre tout ce que je suis, et je vous promets de vous servir toute ma vie en qualité d'esclave ».

Il est à remarquer, que personne alors n'avait parlé du Saint Esclavage en France. Le premier livre à ce sujet ne fut publié que six ans plus tard. Rien, humainement, ne pouvait donc donner cette pensée à une enfant de cet âge.

Aussi, rentrée à la maison de son père, elle chercha une chaîne de fer, que la Providence lui permit de trouver immédiatement, et elle se la mit sur la chair autour des reins, comme témoignage de sa servitude.

Après cette action, toutes ses peines et scrupules cessèrent et elle se trouva dans une grande paix et dilatation de cœur. Cela l'engagea à enseigner cette pratique aux religieuses de Langéac, dont elle devint prieure, à ses confesseurs, et surtout à M. Olier, fondateur de Saint-Sulpice, dont elle obtint la conversion

(48) I Joan. IV, 18. La parfaite charité chasse la crainte servile.

par ses prières et ses larmes. On l'appelle à bon droit la Mère spirituelle de Saint-Sulpice, et elle a une grosse part dans la dévotion de cet institut pour Marie. Tout cela, grâce à la délivrance des scrupules, obtenue par le Saint Esclavage.

b) *Promesse spéciale de Marie.* Agnès vivait dans une grande intimité avec la cour céleste. Elle parlait familièrement avec son Ange gardien, et voyait souvent lui apparaître soit la Sainte Vierge, soit l'une ou l'autre de ses saintes préférées : Catherine de Sienne, Marie-Madeleine, Cécile, Thérèse...

Dans une de ces apparitions, la Vierge lui mit au cou une chaîne d'or, en lui disant : « Je te reçois encore pour mon esclave ». Et comme, un jour de l'Assomption, Agnès renouvelait son offrande, selon une habitude qui lui était chère, Marie lui affirma de nouveau qu'elle acceptait, et Sainte Cécile qui l'accompagnait, ajouta, au nom de la Vierge : « Heureux sont les fidèles esclaves de la Reine du ciel, car ils jouissent de la véritable liberté. » *Tibi servire libertas* ».

Agnès mourut à Langéac, le 19 octobre 1634, âgée à peine de 32 ans. Sa cause est introduite depuis longtemps en cour de Rome, (par le cardinal de Noailles en 1703) (49).

Article VII

Septième motif

Cette dévotion procure de grands biens au prochain

(171-172)

- 171 L'une des principales objections formulées contre la donation totale du Saint Esclavage, est l'incapacité de secourir ensuite nos parents, amis et bienfaiteurs (50).
172 Ayant déjà résolu la question pour ce qui concerne le

(49) Voir BOLSON, op. cit., p. 611 et sqq., et le Règne de Jésus par Marie, 1936, n^{os} 3-4-5.
(50) Voir ci-dessus, n^o 192.

côté négatif (cela n'est pas un obstacle), Montfort s'arrête ici à envisager le côté positif : les grands biens qui en résulteront pour tous ceux que nous aimons. En effet, grâce à cette dévotion, on donne plus en valeur, et on obtient des biens plus appréciables pour le prochain.

1^o *On donne plus en quantité.* On abandonne entre les mains de Marie la valeur satisfaisante et impétra-toire de toutes ses bonnes œuvres passées, présentes et futures, sans excepter la moindre bonne pensée, la moindre petite souffrance. N'est-ce pas là pratiquer la charité à un degré éminent, et montrer par cette charité que l'on est les disciples de Jésus-Christ (51) ? Normalement, déjà par l'étendue de cette donation, on doit obtenir davantage.

2^o *On donne plus en valeur.* Souvent, en réalité, il s'agit d'œuvres très ordinaires. On serait obligé de les accomplir indépendamment du Saint Esclavage, puisqu'elles composent le devoir d'état quotidien. En offrir la valeur à Marie, pour qu'elle l'applique elle-même au plus grand bien du prochain, c'est se préserver de la vanité. Car la nature se complait facilement dans la constatation de la charité accomplie. Cette valeur risque donc moins d'être diminuée. Mais surtout ces bonnes œuvres, passant par les mains de Marie, reçoivent une augmentation de pureté et de richesse (52). Elles acquièrent ainsi une valeur plus grande, et deviennent plus capables de fléchir la colère de Dieu, ou d'attirer sa miséricorde.

3^o *On obtient des biens plus appréciables.* Ces biens sont : la conversion des pécheurs, ou la délivrance des âmes du Purgatoire. Or, convertir un pécheur, c'est le rendre participant de la nature divine, enfant de Dieu et héritier du ciel. Rien n'égale la grandeur de ces biens. Délivrer une âme du Purgatoire, c'est la mettre en possession de Dieu, qu'elle aimera et glorifiera pendant l'éternité. C'est plus que créer le ciel et la terre. Et l'on peut obtenir ces deux biens, sans faire autre chose que son devoir d'état, sans même le savoir avant l'heure de la mort, simplement parce qu'on s'en est remis intégralement à la médiation de Marie.

(51) Joan. XIII, 35.
(52) Voir n^{os} 146-150.

Est-il motif plus puissant pour engager un homme vraiment charitable à embrasser cette pratique ? Quelle joie, à son jugement, de faire une telle découverte ! Quelle gloire pendant l'éternité !

Article VIII

Huitième motif

Cette dévotion est un moyen admirable de persévérance

(173-182)

173 Est-il motif plus puissant, disions-nous tout à l'heure, pour engager l'homme à embrasser cette pratique ? Le Père de Montfort répond : oui ! Et ce motif concerne une question angoissante entre toutes : celle de notre salut éternel, celle de notre prédestination. Or la dévotion du Saint Esclavage est un moyen admirable de persévérance. Comment cette efficacité spéciale n'achèverait-elle pas de lui gagner toutes les sympathies ?

Il ne s'agit pas de répéter ce qui a été dit soit à propos de la 5^e vérité fondamentale, soit même auparavant à propos de la vraie dévotion à Marie comme signe de prédestination. (Voir p. 137 et suiv.)

Quiconque se fie à lui-même après sa conversion, retombera dans le péché : c'est certain. Quiconque voudra garder ses trésors lui-même, sera la proie des voleurs nombreux et expérimentés : on le constate chaque jour. Mais précisément par cette dévotion : 1^o on confie tout ce qu'on possède à Marie ; 2^o on s'appuie uniquement sur son secours pour tenir debout. Il est impossible que cette double confiance soit déçue (53).

(53) Dans cet article nous glanons seulement quelques-unes des idées longuement développées dans le Père de Montfort. Nous les groupons autour de ces deux pensées qui résument bien tout le passage.

1^o *Fidélité de la dépositaire.* — Ce que nous avons donné à Marie, par notre consécration, n'avait pas grande valeur. De plus, Marie n'était pas obligée de le recevoir. Cependant, elle l'a reçu par pure charité, comme elle fait toujours dans les cas semblables. Elle est donc ainsi devenue la dépositaire de notre petit avoir spirituel. Or, le dépositaire est obligé en justice, en vertu même du contrat de dépôt, de garder ce qui lui a été confié. S'il venait à le perdre par négligence, il en serait responsable. Il n'y a pas à craindre que cela arrive à Marie. Elle est la Vierge fidèle, qui répare, par sa fidélité, les pertes qu'a faites ou occasionnées Eve l'infidèle, par son infidélité.

N'hésitons donc pas à lui confier l'or de notre charité, l'argent de notre pureté, les eaux des grâces célestes et les vins de nos mérites et vertus. Versons dans le sein de Marie tous nos trésors, toutes nos grâces, toutes nos vertus. Depuis que Dieu lui-même s'y est enfermé avec toutes ses perfections, il est devenu un vaisseau tout spirituel, et la demeure spirituelle des âmes les plus spirituelles. Malgré le monde, le démon et la chair, non seulement Marie conservera, mais elle augmentera nos vertus et nos mérites.

2^o *Puissance de la protectrice.* — Pauvres enfants de Marie, notre faiblesse est extrême. Mais que cela ne nous décourage pas ! Dans la mer agitée de ce monde, Marie nous a été donnée comme une ancre ferme, à laquelle nous pouvons nous attacher et qui nous empêchera de faire naufrage (54). Cette bonne Mère aime ceux qui l'aiment : « Ego diligentes me diligo ». Elle les aime non seulement d'un amour affectif mais d'un amour effectif et efficace, les empêchant, par une grande abondance de grâces, de reculer dans la vertu ou de tomber dans le chemin, en perdant la grâce de son Fils. Elle retient les saints dans leur plénitude, comme dit Saint Bonaventure (55), afin que celle-ci ne diminue point. Elle empêche leurs vertus de se dissiper, leurs mérites de périr, leurs grâces de se perdre, les démons de leur nuire ; et s'ils venaient à tomber quand même, elle empêche Notre-Seigneur de les châtier, leur procurant le temps et la force de se relever et de faire pénitence.

(54) Voir SAINT JEAN DAMASC, Sermo I in Dormitione Deiparæ.

(55) Speculum B. M. V. Leot. VII, 36.

Comment, en effet, mesurait-elle ses grâces à celui qui lui a tout donné ? Etant la plus libérale de toutes les créatures, elle ne se laissera jamais vaincre en amour et en générosité. Pour le peu qu'on lui donne, elle rendra le beaucoup qu'elle possède, mettant tout son crédit auprès de Dieu au service de son esclave d'amour. A une condition toutefois : c'est que tout en s'abandonnant à elle et en se confiant à son secours, on ne se livre pas à la présomption. Car la protection de Marie ne dispense personne de travailler à acquérir les vertus et à dompter ses passions. N'est-ce pas plutôt un encouragement à le faire que d'être assuré du succès ?

Telles sont les idées principales que Montfort développe de pair au cours de cet article avec un lyrisme prodigieux. On sent qu'il est sûr de s'attaquer au dernier bastion de la critique (N^o 180), et d'attirer les suprêmes adhésions des serviteurs de Marie. Il en appelle aux citations de l'Écriture, aux textes des Pères, aux invocations des litanies, aux comparaisons familières pour forcer les derniers retranchements, et amener toutes les âmes ayant à cœur de se sauver à embrasser la dévotion qu'il leur prêche.

Nous rappelant ces pages si pleines, où nous avons trouvé tant de choses, tout en les examinant pourtant si rapidement, nous arrivons à cette conclusion : Montfort a tenu magnifiquement sa promesse du début : les motifs qu'il nous a donnés rendent véritablement recommandable la dévotion du Saint Esclavage.

SECTION II^{ème}

Rébecca et Jacob

Figures Bibliques de cette Parfaite Dévotion

(183-212)

183 Montfort a exposé minutieusement les avantages de la consécration totale à Marie : Dieu, le prochain, nous-mêmes en retirons un profit considérable. Cependant, il ne se contente pas de ce développement malgré sa grande richesse. La théorie gagne toujours, lorsqu'on peut la proposer sous une force concrète. Elle est ainsi plus accessible, plus sympathique, plus convainquante. Elle est plus facilement acceptée et mise en pratique. N'oublions pas que c'est le but poursuivi par le Bienheureux dans ce II^e chapitre : déterminer un grand nombre d'âmes à entrer dans cette voie mariale.

Pour obtenir ce résultat, il ne demande pas à l'Phagographie de lui fournir un de ces cas précis, parfaitement en rapport avec son dessein, qu'il pourra ensuite exploiter dans tous les détails.

Il ne demande même pas à l'Évangile de lui procurer ce qu'il cherche, et qu'il pourrait y trouver, fût-ce dans l'exemple de Saint Jean. Du reste, tout cela a été suffisamment esquissé dans la section précédente.

Cette fois, il remonte plus haut. S'appuyant sur le second sens de la sainte Écriture, le sens spirituel ou mystique, il étudiera, à la lumière des révélations postérieures, ce que le Saint-Esprit même a voulu nous enseigner dans l'histoire merveilleuse de Rébecca et de Jacob, rapportée au chapitre XXVII de la Genèse.

Le Saint-Esprit lui-même a voulu nous donner l'enseignement que Montfort va dégager de cette histoire. Car le sens spirituel est vraiment un sens de l'Écriture, voulu et ordonné par Dieu. Il est exprimé, non pas immédiatement par les mots, mais médiatement par les personnes ou les choses. Ces personnes ou

ces choses qui ont un caractère figuratif s'appellent « Types ». La réalisation future s'appellera « Antitype ». Il appartient à Dieu seul de choisir et de disposer un type biblique en vue de sa signification. Car lui seul conduit les hommes et les choses à son gré et sait que les événements arriveront comme il les prévoit. De plus, il est seul à connaître l'existence de ces figures jusqu'à leur réalisation. Et, même alors, il ne suffirait pas d'une simple ressemblance entre certains événements et certaines personnes de l'Ancien et du Nouveau Testament pour établir l'existence du sens spirituel dans tel ou tel passage de nos saints Livres. Il faut que Dieu lui-même ait révélé le rapport qui existe entre ces événements et ces personnes. Et cette révélation, comme toutes les autres, il faudra aller la chercher dans l'Écriture Sainte et dans la Tradition. Et elle devra nous être proposée par l'Église pour atteindre le plus haut degré de certitude et acquérir une valeur démonstrative.

Or, après Malachie (56) et Saint Paul (57). « tous les saints Pères et les interprètes de l'Écriture Sainte » ont vu en Jacob la figure de Jésus-Christ et des prédestinés, et en Esau, celle des réprouvés (N^o 185) Saint Paul voulant établir la doctrine de la prédestination gratuite, ne s'appuyant nullement sur les bonnes œuvres prévues, mais uniquement sur le bon plaisir divin, cite comme exemples Esau et Jacob. D'eux il a été dit, avant même leur naissance, et par conséquent avant tout mérite ou démérite : « major serviet minori » (58) et « Jacob dilexi, Esau autem odio habui » (59). Cette prédilection divine n'avait comme effet que d'accorder à Jacob et à sa postérité la prédominance terrestre. Il ne s'agit pas, pour Esau et Jacob, de l'exclusion de la gloire céleste ou de l'admission à cette même gloire. Il est même probable qu'Esau personnellement, ou du moins quelques-uns de ses descendants, dont le plus célèbre fut Job, ont été sauvés. Mais, comme il arrive souvent dans la Sainte Écriture, la concession ou le refus des biens temporels, dans l'Ancien Testament, sont pris comme figure de la concession ou du refus des biens éternels dans le Nouveau Testament.

Et cela suffit pour établir le parallèle. Jacob obtient grâce à l'industrie de sa mère, Rébecca, la bénédiction paternelle. Celle-ci l'établit possesseur des biens de son père, et lui donne la prédominance sur son frère, exclu de ce même héritage. En tout cela, il préfigure les élus. Grâce à l'amour et à la protection de Marie, ceux-ci entrent en possession de leur royaume céleste, d'où sont exclus les réprouvés, figurés par Esau.

Tel est l'enseignement de Saint Paul. Tel est l'enseignement de la Tradition, dont Saint Augustin (60) et Saint Bernard (61) sont les principaux témoins. Tel est l'enseignement des interprètes de la Sainte Écriture dont les deux principaux sont : Cornelius à Lapide et le R. P. Lagrange.

(56) I, 8.

(57) Rom. IX, 13.

(58) Gen. XXV, 22 : « L'aîné sera l'esclave du plus jeune ».

(59) « J'ai aimé Jacob et j'ai eu Esau en aversion. » Voir les endroits cités de Malachie et de Saint Paul.

(60) Sermo IV, De Scripturis; V, et N. Test.

(61) Sermo XXVIII In Canticum Cant.

C'est donc bien le Saint-Esprit lui-même qui nous donne, dans l'histoire de Rébecca et de Jacob, une figure admirable de la dévotion des élus envers Marie et des soins de Marie à l'égard des élus.

A la suite du Bienheureux :

- 1^o Nous exposerons l'histoire de Jacob et d'Esau :
- 2^o Nous verrons :

- a) En Esau, la figure des réprouvés.
- b) en Jacob, la figure des prédestinés.

Les sentiments de l'un et de l'autre à l'égard de Rébecca sont l'image parfaite des sentiments que les réprouvés et les prédestinés cultivent respectivement à l'égard de Marie. (Sens littéral et sens spirituel de cette histoire).

- 3^o Nous verrons quel est le dévouement de Marie pour ses esclaves d'amour, dévouement figuré par celui de Rébecca à l'égard de Jacob.

Article I

Histoire de Jacob et d'Esau

(184)

184 Le livre de la Genèse raconte comment Esau vendit à son frère jumeau, Jacob, le droit d'aînesse qu'il possédait par le fait qu'il était né le premier des deux (62). Rébecca, mère des deux frères, aimait tendrement Jacob. Elle résolut d'assurer à celui-ci les avantages que comportait le titre d'aîné. Le but était légitime : de par le marché conclu entre les deux frères, ces avantages devaient désormais échoir à Jacob. Toute la question était d'obtenir, pour Jacob, la bénédiction qu'Isaac réservait à Esau. Car, aux yeux d'Isaac, Esau était toujours l'aîné, et donc le préféré. Le bon vieillard était loin de soupçonner le peu de cas que son fils avait fait de tous ses privilèges.

Pour que cette bénédiction revint à Jacob, Rébecca déploya « une adresse toute sainte et toute pleine de mystère ».

(62) Genèse XXIV, 29-34.

N^o 184

Le Bienheureux cite ici le mot célèbre de Saint Augustin : « Non est mendacium sed mysterium » (63). Plusieurs Pères pensent comme Saint Augustin. D'autres avec Saint Jérôme (64), admettent qu'il y a là un mensonge, mais ils l'excusent. Saint Thomas (65) reprend l'argumentation de Saint Augustin sous une autre forme. Pour Saint Augustin, Jacob n'a pas menti en disant : « Je suis Esau, votre fils premier né » ; pas plus que nous quand nous disons du Christ : « Petra, Leo, Ovis » etc. (66). Jacob n'était pas Esau en personne, mais il l'était par droit d'aînesse. Pour Saint Thomas, il a, en outre, parlé ainsi prophétiquement, pour indiquer que le peuple le plus jeune, celui des gentils, prendrait un jour la place du peuple premier-né, c'est-à-dire du peuple juif.

Les modernes sont moins portés à regarder comme bonnes et louables toutes les actions attribuées aux personnalités bibliques. D'ailleurs, l'intention des écrivains sacrés n'est nullement d'approuver tout ce qu'ils racontent. On admet cependant qu'en Orient ces sortes de procédés sont considérés plutôt comme des coups d'adresse que comme des fraudes (67).

Ces difficultés que l'on éprouve à expliquer le rôle de Jacob et surtout celui de Rébecca ne doivent nullement nous troubler pour ce qui concerne l'application à Marie. Cette série de tromperies était peut-être capable d'induire en erreur Isaac, vieux et presque aveugle. Imagine-t-on que Dieu pourrait aussi s'y laisser prendre ? Si la fin à obtenir est sensiblement la même, les moyens sont nécessairement différents dans le sens de la parfaite honnêteté, tout en étant aussi efficaces dans leur emploi.

Ceci étant dit une fois pour toutes, continuons l'histoire de Jacob et d'Esau.

Plusieurs années après ce troc entre les deux frères, Isaac se sentit vieillir et voulut bénir ses enfants avant de mourir. Il appela Esau près de lui et lui commanda d'aller à la chasse et de rapporter une belle pièce de gibier, afin que, en ayant mangé, il le bénît ensuite.

Rébecca était présente à cette scène et entendit les paroles d'Isaac. Elle avertit promptement Jacob de ce qui se tramait et lui ordonna d'aller prendre deux chevreaux dans le troupeau et de les lui apporter. Lorsqu'elle les eut reçus, elle les tua, les écorcha ; avec la chair elle prépara un plat délicieux, conforme au goût d'Isaac qu'elle connaissait parfaitement ; avec les peaux, elle couvrit les mains et le cou de Jacob, pour qu'il pût offrir au toucher, sinon à la voix, les apparences de son aîné. Tout ceci se passa très rapidement.

(63) Contra Mendacium, cap. X, n^o 23-24 P. L. t. XI, col. 533 : « Ce n'est pas un mensonge mais un mystère. »

(64) Apol. adv. Rufin I, 18 P. L. XXIII, col. 431.

(65) IIa IIe qu. CX, art. 3 ad 3.

(66) « Pierre (angulaire), Lion (de Judas), Brebis (conduite à l'abattoir). »

(67) Dictionnaire de la Bible, art. Rébecca.

car il s'agissait de prévenir Esaü, qui était un habile chasseur et ne tarderait pas à trouver une proie. Aussi, lorsque Jacob se présenta devant son père, portant le plat que sa mère avait préparé, Isaac s'étonna-t-il de la rapidité de la capture. Mais ce qu'il remarqua d'abord, ce fut la voix de celui qui parlait. Celui-ci se présentait, comme étant Esaü, et pourtant, il lui semblait à l'entendre la voix de Jacob. Comme tous les aveugles, il voulut toucher celui qu'il ne pouvait voir. Quand il sentit ces mains velues, si conformes à celles d'Esaü, si différentes de celles de Jacob, il s'écria : « la voix est d'Esaü ». Il n'était cependant qu'à moitié rassuré, car il demanda à Jacob s'il était bien Esaü. Sur sa réponse affirmative, il accepta à manger et ne dissimula pas la satisfaction que lui causaient des mets aussi bien préparés.

Puis, ayant attiré son fils à lui pour le baiser, il sentit l'odeur de ses vêtements parfumés. Transporté de joie, il accorda la bénédiction qu'il réservait à son aîné. Il lui souhaita la rosée du ciel et la fécondité de la terre, l'établit héritier de tous ses biens et maître de ses frères, couvrant d'avance de malédictions celui qui le maudirait et de bénédictions celui qui le bénirait.

A peine Isaac achevait-il ces paroles, qu'Esaü entraît portant avec fierté les fruits de sa venaison. Isaac fut surpris au-delà de toute expression de ce qui venait de se passer. Cependant il ne rétracta rien de ce qu'il avait fait, y voyant trop sensiblement le doigt de Dieu. Esaü jeta alors de véritables rugissements, accusa son frère de duperie et demanda à son père s'il n'avait qu'une bénédiction. Il était en cela l'image de ceux qui veulent allier Dieu et le monde, et jouir tout ensemble des consolations du ciel et de celles de la terre.

Touché des cris d'Esaü, Isaac le bénit enfin, mais d'une bénédiction de la terre, et en l'assujettissant à son frère. Esaü en conserva une haine envenimée contre son cadet. Il n'attendait que la mort de son père pour le tuer, et Jacob n'aurait pu éviter la mort, si, là encore, Rébecca, qui lui avait déjà valu les bénédictions de son père, ne l'eût garanti par ses pieuses industries et ses bons conseils. Sous prétexte de le faire aller chercher une épouse chez son oncle Laban, elle l'envoya en Mésopotamie, où il resta jusqu'à ce que la colère d'Esaü fut apaisée.

Article II

Sens littéral et sens spirituel
de l'histoire de Jacob et d'Esaü

(185-200)

185 Jacob est donc la figure des prédestinés, et Esaü la figure des réprouvés. Ce qui est dit au sens littéral des deux fils d'Isaac, doit être entendu au sens spirituel des deux grandes catégories qui se partageront les hommes pendant l'éternité. Il suffit par conséquent d'examiner en détail la conduite de l'un et de l'autre à l'égard de Rébecca, pour savoir quelle est la conduite des prédestinés et des réprouvés à l'égard de Marie. Cette étude nous amènera à imiter la conduite de Jacob et des prédestinés et à condamner celle d'Esaü et des réprouvés.

**

§ I. — ESAU, FIGURE DES RÉPROUVÉS

(N^{os} 185-190)

Le Père de Montfort ramène à cinq les diverses caractéristiques du tempérament et de la conduite d'Esaü.

Ce n'est qu'un côté du diptyque. Suivra l'autre côté tout à l'heure, qui reproduira le premier, point par point, dans le tempérament et la conduite des réprouvés. On pourrait passer du « premièrement » du type au « premièrement » de l'antitype, etc. Suivons plutôt la méthode du Bienheureux.

Autre remarque. En étudiant plus tard le caractère de Jacob et des prédestinés, nous trouverons que dans chacune des cinq réflexions successives il est question de Rébecca pour Jacob et de Marie pour les prédestinés. La raison en est que tous les biens sont parvenus à l'un par Rébecca et aux autres par Marie. Pour Esaü, au contraire, il n'est question de Rébecca qu'en troisième

lien. Et de même de Marie pour les réprouvés. Et il n'est question de l'une et de l'autre que pour les écar- ter. Mais une fois ce résultat négatif obtenu, Esaü et les réprouvés se sont retrouvés eux-mêmes et ont retrouvé le monde extérieur. Cela provoque diverses réactions qui sont finement analysées dans les 1^o, 2^o, 4^o et 5^o.

A. — EXPOSÉ DU SENS LITTÉRAL
(185)

1^o **Esaü satisfait de lui-même.** Fort et robuste de corps, adroit et industriel à tirer de l'arc, habile à prendre beaucoup de gibier à la chasse, il était fait pour réussir dans les grandes entreprises temporelles. A ce point de vue, on le comprend, il était plus agréable que Jacob aux yeux de son père Isaac. Mais si Isaac était fier de son aîné, celui-ci était aussi fier de lui-même.

2^o **Esaü porté vers l'extérieur.** Tant de qualités ne devaient point rester cachées. Puisque Esaü avait la force, il fallait la déployer; puisqu'il avait l'adresse, il fallait s'en servir. Il aurait ainsi l'occasion de se faire remarquer, d'avoir de l'influence. Bref, il vivait plus volontiers à l'extérieur qu'à la maison familiale. Autre tendance qui n'était pas de nature à déplaire à Isaac.

3^o **Esaü indifférent à l'égard de Rébecca.** Une créature aussi douce que sa mère ne pouvait avoir aucune prise sur une nature aussi violente et aussi pleine d'elle-même. C'est pourquoi Esaü ne se mettait nullement en peine de faire plaisir à sa mère, de l'aider dans ses travaux, de prendre ses conseils. Au contraire, il lui déplut formellement, en épousant deux jeunes filles Héthéennes, qui furent un sujet d'amertumes continuelles pour Rébecca (68).

4^o **Esaü incapable de dominer ses passions.** Première réaction d'une nature sans frein, en présence des biens terrestres. Elle veut les posséder tous et à tout prix. La faim existe. L'appétit est violent. Le brouet qui est présenté n'a pas grosse valeur, mais Esaü le veut et le veut à ce moment-là. Pour se le procurer, il renonce sans hésiter à son droit d'aînesse et à la fortune que ce droit lui assure.

(68) Gen. XXVI, 34-35.

5^o **Esaü jaloux du bonheur de son frère.** Il y a pourtant renoncé spontanément. Mais il ne supporte pas que son frère soit heureux par l'emploi des moyens que lui-même a méprisés. Il le hait. Il le persécute. Il méprise de lui donner la mort. Il veut lui arracher son bonheur sans aucun espoir de le reprendre pour lui. Car il sait qu'il l'a irrémédiablement perdu.

Le tableau n'est pas flatté, mais il est exact. C'est bien ainsi qu'Esaü se manifeste dans la Sainte Ecriture. Voyons maintenant comment en tout cela il est la figure des réprouvés.

B. — EXPOSÉ DU SENS SPIRITUEL
(186-190)

C'est le deuxième côté du diptyque, répondant point par point au premier, car les réprouvés donnent chaque jour la preuve qu'ils sont animés par les mêmes sentiments qu'Esaü.

186 1^o **Les réprouvés satisfaits d'eux-mêmes (N^o 186).** Rien n'égale leur habileté dans les affaires temporelles, leur résistance aux fatigues que leur causent ces affaires, les succès qui couronnent leurs efforts, la lumière dont ils sont éclairés et les chances dont ils profitent. Mais comme la terre leur suffit, ils négligent le ciel. Eux si forts, si habiles et si éclairés dans les choses de la terre, sont en réalité très faibles et très ignorants dans les choses du ciel. *In terrenis fortes, in caelestibus debiles.*

187 2^o **Les réprouvés ennemis de la vie intérieure (N^o 187).** Etant naturellement portés à s'extérioriser, à parader, à capter l'estime des autres, ils ne comprennent pas le bonheur que l'on trouve à s'enfermer chez soi et à y demeurer, à l'exemple de Dieu qui ne sort jamais de chez lui. Personnellement ils ont horreur de la retraite, de la spiritualité, de la dévotion intérieure. Ils ne peuvent non plus la supporter chez les autres. Ils traitent de petits esprits, de bigots, de sauvages ceux qui fuient volontiers la société du monde pour se livrer aux attraites de la vie intérieure.

188 3^o **Les réprouvés indifférents à l'égard de Marie (N^o 188).** Ils ne la haïssent pas formellement. Ils lui donnent quelquefois des louanges, et ils affectent

d'avoir quelques pratiques de dévotion en son honneur. Mais ils ne sauraient souffrir qu'on l'aime tendrement, affection et ses bonnes grâces. Ils protestent qu'une telle dévotion n'est nullement nécessaire qu'une qu'elle est même exagérée. Ne suffit-il pas pour les serviteurs de la Vierge, de marmotter quelque oraison en son honneur, sans tendresse pour elle ni amplement pour soi?

189 4^o Les réprouvés esclaves de leurs passions (N^o 189). Dans cette vie extérieure, évaporée, il n'y a plus que le plaisir à compter. Les réprouvés s'y précipitent avec une avidité gloutonne. Ils sont incapables de maîtriser leurs passions. Pour un vulgaire plat de lentilles (c'est-à-dire pour les faux plaisirs de la terre) ils vendent leur droit d'aînesse (c'est-à-dire leur droit d'entrée au ciel). Pour se procurer un vil plaisir d'un moment (concupiscence de la chair), une vaine fumée d'honneur (orgueil de la vie) ou une pièce de monnaie jaune ou blanche (desir des richesses), ils n'hésiteront pas à sacrifier la grâce baptismale, ou du moins leur robe d'innocence (leur état de grâce) et même leur héritage céleste. Ainsi la vie est joyeuse. Ils rient, boivent, mangent, se divertissent, jouent, dansent, etc... sans se mettre en peine, comme Esaü, de se rendre dignes de la bénédiction du Père céleste, en s'en rendant même positivement indignes.

190 5^o Les réprouvés persécuteurs des prédestinés (N^o 190). Non contents de vivre à leur aise et de goûter à tous les plaisirs, les réprouvés en veulent aux prédestinés de savourer en paix un bonheur auquel ils ont eux-mêmes renoncé et qu'ils savent irrémédiablement perdu pour eux. C'est pourquoi ils les haïssent et les persécutent, ouvertement ou en cachette, mais toujours aussi implacablement. Ils se moquent d'eux, les contrefont, les critiquent ou les injurient. Ou bien encore ils les volent, les trompent, les ruinent et les couvrent d'ignominie. Et pour leur rendre plus déprimante encore la misère où ils les ont réduits, ils ont soin d'étaler avec complaisance le spectacle de leur insolente fortune, espérant ainsi gâcher leur bonheur ou les amener à y renoncer.

Mais rira bien qui rira le dernier. En toutes choses, c'est la fin qu'il faut considérer. Les réprouvés semblent heureux ici-bas. Comme Esaü, ils ont reçu la bénédic-

N^o 191

tion de la terre. Comme lui également, ils essaient de renverser l'ordre établi par Dieu en se soustrayant à la domination des prédestinés. C'est dans la lointaine descendance de Jacob et d'Esaü que la bénédiction prophétique d'Isaac se réalisa pleinement, lorsque, après l'avènement du Messie dans la race de Jacob, le peuple qu'il se constitua fut le peuple autrefois païen, à l'exclusion du peuple juif. C'est également dans l'autre vie que se manifesteront dans leur plénitude les effets de la prédestination. Alors, comme Esaü, les réprouvés rugiront de douleur et réclameront vainement une part au bonheur des élus. Et leur haine impuissante ne servira plus qu'à les tourmenter eux-mêmes.

Quelqu'un voudrait-il imiter leur folie, pour aboutir au même éternel désastre?

§ II. — JACOB FIGURE DES PRÉDESTINÉS (191-200)

Autre diptyque, non plus aux couleurs sombres, mais aux reflets lumineux. Le premier nous montre cinq aspects différents de l'amour de Jacob pour Rébecca, le deuxième analyse de la même façon l'amour des prédestinés pour Marie.

Remarquons encore, pour souligner la suite des idées, que cet amour, appelant et obtenant la réciprocité, n'est considéré présentement que de Jacob à Rébecca, et des prédestinés à Marie. L'article suivant attirera plus spécialement notre attention sur l'amour de Rébecca pour Jacob et de Marie pour les prédestinés.

Etudions, comme le Bienheureux, d'abord d'après le sens littéral, puis d'après le sens spirituel, cette merveilleuse figure biblique de la parfaite dévotion.

A. — EXPOSÉ DU SENS LITTÉRAL (191-195)

191 1^o Jacob recherchant la compagnie de Rébecca (N^o 191).

D'un naturel doux et paisible qui contrastait singulièrement avec celui d'Esaü, d'une complexion égale-

ment moins herculéenne, sans être pour cela faible ou maladif (rien du moins ne permet de le supposer), Jacob demeurait ordinairement à la maison. Ce n'est pas qu'il eût peur de sortir. Mais il désirait gagner les bonnes grâces de sa mère. qu'il aimait tendrement. Il ne voulait rien perdre des charmes qu'il goûtait en sa compagnie. Aussi, quand il sortait, ce n'était pas par sa propre volonté, ni par la confiance qu'il avait en sa dans son habileté, comme Esaü. C'était seulement pour obéir à sa mère et la retrouver encore dans l'accomplissement fidèle des ordres qu'elle lui donnait.

192 2^o Jacob aimant et honorant Rébecca (N^o 192).

Cet amour portait Jacob à rester près de sa mère. Il n'était jamais plus heureux que lorsqu'elle était devant ses yeux. Cependant, il ne demeurait pas inactif, même quand il se tenait à la maison. Il ne se contentait pas de contempler béatement l'objet de son amour. Il cherchait à lui plaire de toutes les façons et il évitait soigneusement de lui déplaire en quoi que ce soit. En particulier, il se garda bien d'épouser, comme Esaü, une femme qui aurait été pour sa mère un sujet de désagrément. Ces deux premières qualités lui conciliaient au suprême degré l'amour de Rébecca.

193 3^o Jacob soumis à Rébecca (N^o 193).

C'était même pour lui la façon la plus pratique de montrer son amour à sa mère. Il lui obéissait entièrement et en toutes choses, accomplissant tout ce qu'elle commandait et comme elle le commandait. Il lui obéissait promptement sans tarder ni chercher d'excuses. Il lui obéissait amoureusement, sans se plaindre ni manifester de mauvaise humeur. Il n'attendait même pas les ordres formels. Au moindre signe de sa volonté ou même simplement de son bon plaisir, le petit Jacob courait et travaillait. Nous avons une preuve qu'il accomplissait tout ce qu'elle lui disait, sans raisonner ni discuter les ordres reçus : Ainsi, elle lui dit d'aller chercher deux chevreaux et de les lui apporter, pour qu'elle préparât à manger à son père, Isaac. Jacob ne répliqua point, comme il aurait pu le faire, qu'il y en avait assez d'un pour préparer une fois à manger à un seul homme. Sans raisonner ni discuter, ni hésiter, il fit ce qu'elle lui avait dit.

194 4^o Jacob confiant en Rébecca (N^o 194).

Loin de mettre sa confiance en lui-même et en son savoir-faire, comme Esaü, Jacob s'appuyait uniquement sur les soins et la protection de sa mère. C'est l'habitude qu'il avait prise de réclamer son secours en toutes ses difficultés et de la consulter en tous ses doutes, qui porta sa mère à prendre si magnifiquement ses intérêts dans cette circonstance. Encore là fût-il tranquillisé dans ses inquiétudes par la réponse, si pleine de sollicitude, que sa mère lui donna : en effet, lui ayant demandé si, au lieu de sa bénédiction, il ne recevrait pas la malédiction de son père, il la crut et lui fit confiance, quand elle lui eut dit qu'elle prenait sur elle cette malédiction.

195 5^o Jacob à l'école de Rébecca (N^o 195).

Pour Jacob le modèle achevé de toute perfection, c'était sa mère. Il cherchait à imiter les vertus qu'il lui voyait pratiquer. Il n'avait pas besoin d'aller au loin en quête d'exemples à reproduire. Il savait qu'il n'en trouverait nulle part de plus beaux qu'à la maison paternelle. Ainsi échappait-il à la tentation et au danger des mauvaises compagnies (69) qui corrompent les bonnes mœurs, et se rendit-il digne de recevoir la double bénédiction de son cher père : innocence conservée, vertus développées, rien ne le préparait mieux à ce bonheur suprême, dont tant de choses devaient dépendre dans l'avenir.

C'est là vraiment un beau tableau de piété filiale que le Bienheureux a brossé en ces quelques traits. Si la lettre est déjà si belle, que dirons-nous de l'esprit qui y est enfermé ?

B. — EXPOSÉ DU SENS SPIRITUEL

(196-200)

Jacob est la figure aussi bien de Jésus-Christ que des prédestinés. Notre-Seigneur est le chef des prédestinés, et ceux-ci ne sont prédestinés que dans la mesure où ils sont conformes à ce divin modèle (70). Précisément à cause de cette ressemblance, Jésus est constitué comme le premier-né d'un grand nombre de frères (71).

(69) Esaü n'avait pas échappé à ce danger, comme le prouve les mariages qu'il contracta, contre la volonté de ses parents.

(70) Rom. VIII, 29.

(71) Même endroit.

A ce point de vue, Jacob et les prédestinés pourront être considérés comme les cadets de la famille divine, et non plus Esaü, mais Notre-Seigneur comme l'aîné, remarque à son importance pour comprendre la suite de cette figure biblique. Nous prenons désormais la suite comme figure des prédestinés et rien que des prédestinés, c'est-à-dire de ceux qui veulent recevoir la bénédiction divine à laquelle seul Notre-Seigneur a droit.

Pour atteindre ce but, ils se remettent entre les mains de Marie et voici la conduite qu'ils gardent tous les jours à son égard, reproduisant point par point la conduite de Jacob à l'égard de Rebecca.

196 1^o Comme Marie, les prédestinés aiment la vie intérieure (N° 196).

« Ils sont sédentaires à la maison avec leur mère », c'est-à-dire : ils aiment la retraite et se livrent volontiers à l'oraison, mais toujours à l'exemple et dans la compagnie de Marie. Cette bonne mère, en effet, a toujours aimé et pratiqué la retraite et l'oraison. Elle estimait beaucoup plus le travail caché de sa perfection personnelle, que le travail extérieur, même de l'apostolat. Et lorsque pour obéir à la volonté divine, elle dut collaborer au salut du monde, elle le fit sans sortir de son recueillement habituel, ni rechercher les regards ou l'approbation du monde. De même elle apprend à ses esclaves d'amour à mettre au-dessus de toute préoccupation extérieure le soin de leur propre salut. C'est une œuvre plus importante que de faire par soi-même des merveilles de nature et de grâce dans le monde au détriment de cette unique affaire, comme le font tant d'Esaü et de réprouvés.

Ainsi, les esclaves d'amour sont-ils chargés, de par la volonté de Dieu et celle de Marie, de paraître dans le monde, pour remplir les devoirs de leur état, pour prendre contact avec les âmes qu'ils doivent évangéliser? Ils s'acquitteront de ces fonctions sans rien perdre de leur recueillement habituel, sans rechercher la louange ou les applaudissements des hommes, sans renverser, ni théoriquement ni pratiquement, la hiérarchie des valeurs. Les œuvres extérieures sont bonnes et même nécessaires, mais il ne faut pas qu'elles détournent du travail de sa propre sanctification, ni qu'elles pren-

N° 197

nent la priorité sur ce travail. Tous les autres ouvrages auprès de celui-ci ne sont que jeux d'enfants (72).

Non seulement les prédestinés restent à la maison avec Marie, mais ils restent encore dans la maison de Jésus dans la maison de Nazareth, mais ils habitent comme Jésus avant sa naissance, dans le bel intérieur de Marie. Pour chanter le bonheur de ce divin séjour où l'homme s'enrichit de mérites en allant de vertu en vertu, Montfort emprunte les paroles du psaume 83 :

« *Quam dilecta tabernacula, Domine virtutum: Seigneur Jésus, que vos tabernacles sont aimables* ». « *Passer invenit sibi domum et turtur nidum ubi reponat pullos suos* ». « Le passereau (c'est-à-dire l'homme passager sur cette terre) a trouvé une maison pour se loger (c'est-à-dire Marie) et la tourterelle (c'est-à-dire l'exilé soupirant après la patrie) a trouvé un nid pour mettre ses petits (également Marie) ». « *Beati qui habitant in domo tua Domine* », « Oh! qu'heureux est l'homme qui habite dans votre maison, c'est-à-dire la maison de Marie, où vous avez le premier fait votre demeure! » « *Beatus vir cujus est auxilium abs te! Ascensiones in corde suo disposuit in valle lacrimarum in loco quem posuit!* » « C'est dans cette maison des prédestinés (où il a choisi d'habiter) qu'il reçoit son secours de vous seul (sans compter comme Esaü et les réprouvés sur sa propre habileté), et qu'il a disposé des montées et des degrés de toutes les vertus dans son cœur, pour s'élever à la perfection dans cette vallée de larmes. (Voir la pratique intérieure: agir en Marie).

197 2^o Les prédestinés aiment et honorent Marie (N° 197).

Marie est pour eux une « bonne Mère et Maîtresse », association de mots qui se retrouve dans le corrélatif « enfants et esclaves ». Marie est bien, en effet, maîtresse: « *Domina* », mais précisément au titre de sa maternité. Et nous, nous sommes ses esclaves, mais au titre de notre filiation à son égard. Domination et servitude toutes particulières par conséquent, et portant les esclaves autant à aimer qu'à honorer leur souveraine. En réalité, ils l'aiment non seulement en paro-

(72) Voir DOM CHAUTARD : *L'Ane de tout apostolat*.

314 II^e PARTIE. — PARFAITE DÉVOTION : SES MOTIFS N^o 198
les, mais en actions; ils l'honorent non seulement
à l'extérieur mais du fond du cœur.

Pour lui prouver leur amour, comme Jacob :

A. — Ils évitent soigneusement tout ce qui pourrait
lui déplaire et pratiquent avec ferveur ce qu'ils croient
pouvoir leur attirer sa bienveillance. Ceci en général,
dans son aspect négatif et dans son aspect positif.

B. — Ils lui apportent en particulier non plus deux
chevreaux mais **leur corps et leur âme**, figurés par ces
deux chevreaux, afin que Marie :

a) les *reçoive* comme une chose qui lui appartient
et sur laquelle nous reconnaissons librement son plein
droit, lui permettant de l'exercer à son gré;

b) les *tue et fasse mourir* à eux-mêmes et au péché,
les *dépouille* de leur amour-propre et de leurs mauvai-
ses inclinaisons, les mettant ainsi en état de plaire
à Jésus; celui-ci ne veut-il pas comme disciples que
des hommes morts à eux-mêmes?

c) les *apprête* au goût du Père céleste et à sa plus
grande gloire; Marie ne la connaît-elle pas mieux
qu'aucune autre créature?

d) les *rende* ainsi un mets délicat, digne de la *bou-*
che et de la *bénédition* du Père céleste.

C'est de cette sorte, en effet, que veulent témoigner
leur amour effectif et courageux, ceux qui pratiquent la
consécration parfaite à Jésus-Christ par les mains de
Marie. Sacrifice qui mène loin et frappe au vif de nos
affections et même de notre substance. Voilà pourquoi
il effraie les réprouvés. Ceux-ci se contentent de belles
paroles ou du culte purement extérieur.

198 3^o Les prédestinés se soumettent à Marie (N^o 198).

Jésus-Christ passa trente ans de sa vie sur trente-
trois ans dans la soumission à Marie, et il procura ainsi
plus de gloire à son Père que s'il avait employé le
même temps à parcourir le monde, prêcher l'Évangile
et accomplir des miracles (N^o 139). A son exemple, les
prédestinés sont soumis et obéissants à Marie, comme
à leur bonne Mère. Ils savent qu'elle ne peut leur don-
ner que de bons conseils et ils les suivent très exacte-
ment, comme Jacob suivait les conseils de Rébecca, et

N^o 199 JACOB FIGURE DES PRÉDESTINÉS 315

comme les serviteurs de Cana se conformèrent à l'indi-
cation de Marie: « Faites tout ce qu'il vous dira » (73).
Les conséquences de cette soumission furent que Jacob
reçut comme par miracle la bénédiction réservée à
Ésaü, et que les conviés de Cana furent honorés du pre-
mier miracle de Jésus-Christ. De même ceux qui seront
soumis à Marie recevront la bénédiction du Père
céleste et seront honorés des merveilles de Dieu, et
personne ne jouira de cette double faveur, s'il n'est pas
parfaitement soumis à Marie. C'est pourquoi les Ésaü
perdent la bénédiction, faute d'obéissance à cette bonne
Mère.

199 4^o Les prédestinés ont confiance en Marie (N^o 199).

Ils connaissent sa grande puissance et son inlassable
bonté. Ils recourent à elle dans toutes leurs difficultés.
Ils la regardent comme leur étoile polaire, capable de
guider leur marche à travers l'océan de ce monde. Ils
lui découvrent leurs peines et leurs besoins avec beau-
coup d'ouverture de cœur. Ils s'attachent à ses mamel-
les de miséricorde, pour y chercher le pardon de leurs
péchés, et à ses mamelles de douceur, pour y puiser la
consolation dans leurs épreuves. Ils se jettent même, se
cachent et se perdent dans son sein virginal, pour y être
refaits sur le modèle de Jésus, et pour y trouver Jésus
qui y réside comme sur son trône le plus glorieux. Ah!
quel bonheur! « Ne croyez pas, dit l'abbé Gueric (74),
qu'il y ait plus de bonheur d'habiter dans le sein
d'Abraham que dans le sein de Marie, puisque le Sei-
gneur y a placé son trône ». Ce qui fait toute la joie du
paradis, c'est la présence de Dieu qui s'y manifeste
pleinement. N'est-ce pas aussi le privilège du sein de
Marie d'avoir contenu la divinité toute entière dans
une de ses manifestations les plus amoureuses?

Autant de choses incompréhensibles aux réprouvés.
Mettant leur confiance en eux-mêmes, ils se gavent de
consolations terrestres et grossières, qui entretiennent
leur faim au lieu de l'apaiser. Du reste loin de se plain-
dre de cette faim, ils l'aiment misérablement et s'éloi-
gnent avec horreur de tout ce qui pourrait la calmer,
particulièrement de la dévotion à Marie. Ils considè-
rent comme illusoire le secours que les prédestinés
attribuent à leur céleste Reine.

(73) Joan. II, 5.
(74) Sermo I In assumptione n^o 4.

200 5^o Les prédestinés imitent Marie (N^o 200). Le petit enfant trouve parfait et cherche à imiter tout ce qu'il voit faire à sa mère. De même les prédestinés regardent Marie comme le modèle achevé de toute perfection. De toute l'ardeur de leur âme, ils essaient de reproduire ses vertus. C'est ce qui les rend véritablement heureux et dévôts, et constitue la marque infaillible de la prédestination. Car Marie a dit par la bouche de la Sagesse Eternelle (75) : « *Beati qui custodiunt vias meas* », c'est-à-dire bienheureux ceux qui acquiescent les mêmes vertus que moi, bienheureux ceux qui marchent sur les traces de ma vie, tout cela avec le secours de la divine grâce. Ils sont heureux dans ce monde pendant leur vie, par l'abondance des grâces et des douceurs que Marie leur communique de sa plénitude ; cette bonne Mère ne traite pas avec la même largesse ceux qui ne l'imitent pas de si près. Ils sont heureux dans leur mort qui est douce et tranquille, consolée ordinairement par la présence sensible de Marie ; celle-ci tient à assister son enfant dans ce moment pénible et à l'introduire elle-même dans les joies de l'éternité. Enfin, ils sont heureux dans l'éternité, parce que jamais un bon serviteur de Marie, qui a imité ses vertus pendant sa vie, n'a été perdu après sa mort. Ce serait une contradiction impossible à réaliser. Les deux membres ne peuvent être vrais à la fois : ou bien on a véritablement imité Marie, et alors on ne sera pas damné, ou bien on est damné, parce qu'on n'aura pas imité Marie.

Et c'est précisément ce qui arrive aux réprouvés. Ils n'auront pas gardé les voies de Marie. Ils n'ont pas imité ses vertus. Et s'ils ont eu quelque dévotion à son égard, c'est une dévotion purement extérieure, incapable de les sanctifier et de les sauver. C'est pourquoi ils sont malheureux dans leur vie, à leur mort et pendant l'éternité. Ils sont maudits, parce que, abusant de la dévotion à Marie, ils ont cru, avec la protection de la Mère, pouvoir violer impunément les commandements du Fils (76) : « *Maledicti omnes qui declinant a mandatis tuis* ». Ils ne pouvaient commettre plus funeste erreur !

(75) Prov. VIII, 32.
(76) Ps. CXVIII, 21. « Maudits ceux qui se détournent de vos commandements ! »

N^o 200

Devant la constatation d'un tel désastre et de sa cause, on comprend l'exclamation enthousiaste du Bienheureux :

« O sainte Vierge, ma bonne Mère, qu'heureux sont ceux, je le répète avec les transports de mon cœur, qu'heureux sont ceux et celles qui, ne se laissant point séduire par une fausse dévotion envers vous, gardent fidèlement vos voies, vos conseils et vos ordres ! »

Ils sont infailliblement du nombre des prédestinés ! Qui ne voudrait pas être compté parmi ceux-là?...

Article III

La Sainte Vierge et ses esclaves d'amour

(201-212)

Arrivé à ce point de son explication, le Bienheureux ne traite plus à part le cas de Rébecca et celui de Marie. Il les fusionne l'un dans l'autre. De même que ci-dessus nous aurions pu unir le sens littéral et le sens spirituel, ici nous pourrions les séparer et les considérer chacun de son côté. Là encore, suivons plutôt la méthode du Père de Montfort. Elle aura certainement ses avantages.

La dévotion des prédestinés à l'égard de Marie, figurée par la dévotion de Jacob à l'égard de Rébecca, provoque infailliblement de la part de Marie, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, toute une série de charitables offices, figurés par les soins de Rébecca à l'égard de Jacob.

Pour lui prouver leur amour, ses esclaves se sont consacrés totalement à elle et ont remis entre ses mains le mérite et la valeur de leurs bonnes actions. A son tour, Marie, comme la meilleure de toutes les mères :

1^o aime ceux qui l'aiment, et leur prouve cet amour de diverses façons (N^{os} 201-207) ;

318 II^e PARTIE. — PARFAITE DÉVOTION : SES MOTIFS N^o 201
2^o entretient de tout ceux qui se sont abandonnés
totalement à elle (N^o 208);

3^o conduit dans les voies du salut ceux qui récla-
ment ses bons avis (N^o 209);

4^o défend et protège ceux qui recourent à elle pour
échapper à leurs ennemis (N^o 210);

5^o intercède pour eux afin qu'ils obtiennent la béne-
diction du Père céleste (N^{os} 211-212).

♦♦

§ I. — MARIE AIME SES ESCLAVES D'AMOUR (201-207)

201 Marie ressemble à la Sagesse Eternelle et elle pos-
sède à un degré éminemment parfait toutes les quali-
tés contenues dans la nature humaine. L'une de ces
qualités, reflet évident de la perfection divine elle-
même, c'est que l'amour appelle l'amour: « Ego dili-
gentes me diligo » (77). J'aime ceux qui m'aiment. En
admettant que son amour pour ses esclaves ne précède
pas l'amour de ses esclaves pour elle, ce qui n'est pas
plus vrai pour elle que pour Dieu, pour Rébecca et
pour toute mère, il doit au moins être provoqué par
l'amour de ses esclaves. Un cœur humain ne refuse pas
son amour à celui qui lui donne le sien.

Montfort étudie les raisons et les qualités de cet
amour, puis les façons dont il se manifeste.

1^o RAISONS ET QUALITÉS DE L'AMOUR DE MARIE POUR SES ESCLAVES

(201-202)

A. — Les raisons sont au nombre de quatre
(N^o 201).

Marie aime ses esclaves:

a) « Parce qu'elle est leur Mère véritable. » Elle est
Reine parce qu'elle est Mère, et elle n'exerce au ciel et
sur la terre les droits de sa souveraineté, que parce
qu'elle remplit au ciel et sur la terre, les charges de
sa maternité. Par conséquent tous ses esclaves sont ses

(77) Prov. VIII, 17.

N^o 202

esclaves parce qu'ils sont ses enfants et même ils
sont ses enfants avant d'être ses esclaves. C'est elle
qui leur a donné et leur conserve la vie surnaturelle
de la grâce. « Or, une mère aime toujours son enfant,
le fruit de ses entrailles ». A ce point de vue l'amour de
Marie précède celui de ses enfants et en est indé-
pendant.

b) Parce qu'« ils l'aiment comme leur bonne Mère ».
Cet amour de reconnaissance multiplie la force et la
douceur du premier amour; tandis que celui-ci devient
plutôt un tourment, lorsque l'enfant est un ingrat et
rejette l'amour de sa mère.

c) Parce que « Dieu les aime », et que la volonté de
Marie est identique à celle de Dieu. Et Dieu les aime,
puisque il les a prédestinés. La prédestination est, en
effet, le résultat d'un choix absolument gratuit, par
pure bienveillance. « Jacob dilexi, Esau autem odio
habui. » (78)

d) « Parce qu'ils se sont consacrés à elle », ajoutant
au lien de leur esclavage de nature, les liens de leur
esclavage de volonté, et se déclarant ainsi disposés que,
même s'ils n'y étaient pas obligés par ailleurs, ils se
chargeraient par eux-mêmes des chaînes de leur escla-
vage d'amour. Ainsi ils sont devenus, eux spécialement,
la portion et l'héritage de Marie. « In Israel heredi-
tare » (79). (Voir le N^o 31.)

202 B. — Les qualités de cet amour sont au nombre
de deux (N^o 202).

Marie aime ses esclaves:

a) *Tendrement*: pour donner une idée suggestive de
la tendresse de cet amour, Montfort recourt à une sup-
position:

« Mettez, si vous le pouvez, tout l'amour naturel que
« les mères de tout le monde ont pour leurs enfants,
« dans le cœur d'une mère pour un enfant unique, cer-
« tainement cette mère aimera beaucoup cet enfant. Ce-
« pendant il est vrai que Marie aime encore plus ten-
« drement ses enfants que cette mère n'aimerait le sien. »

(78) Rom. IX, 13. J'ai aimé Jacob, et j'ai eu Esau en horreur.
(79) Eccl. XXIV, 18. Ayez Israël comme part d'héritage.

Car la perfection de l'acte dépend de la perfection de la nature et de ses facultés, dans l'ordre naturel, et de la perfection de la grâce et des vertus infuses, dans l'ordre surnaturel. Or à ce double point de vue, Marie dépasse en perfection, non seulement la plus parfaite des créatures, mais toutes les créatures ensemble (80). Quand elle produit un acte de charité, c'est donc tout cet appareil magnifique qui entre en jeu et il en résulte une délicatesse exquise, une tendresse incomparable, une force invincible et une plénitude à laquelle rien ne manque.

b) *Efficacement*. L'amour de Marie ne se limite pas à de bonnes paroles ou à des sentiments affectueux, fussent-ils très réels et très appréciables. C'est un amour qui veut et produit le bien de celui qu'il aime, comme celui et infiniment plus que celui de Rébecca pour Jacob.

2^o FAÇONS DONT CET AMOUR SE MANIFESTE
(203-207)

Le but de Marie, comme celui de Rébecca, est d'obtenir pour ses esclaves d'amour la bénédiction du Père céleste que Jésus leur a méritée. Dans ces conditions, tout ce que Rébecca a fait pour attirer sur Jacob la bénédiction d'Isaac, devient la figure de ce qu'entreprend Marie pour attirer sur ses enfants le suprême bienfait de la bénédiction divine.

203 A. — Elle épie, comme Rébecca, l'occasion de leur faire du bien (N^o 203).

Connaissant désormais toutes choses en Dieu par la vision béatifique, elle dispose tout de loin pour exempter ses serviteurs des maux qui ne seraient pas salutaires, et leur procurer les biens qui les conduiront au salut. Il est même certain que, s'il y a une bonne fortune à faire en Dieu par la fidélité d'une créature à quelque haut emploi, Marie procurera cette bonne fortune à quelqu'un de ses fidèles serviteurs, lui donnant en même temps la grâce pour s'en acquitter avec ponctualité.

204 B. — Elle leur donne de bons conseils (N^o 204). « Fili mi, acquiesce consiliis meis » (81), soit par elle-

(80) M.M.D. N^o 74.

(81) Gen. XXVII, 8. « Mon fils, suis mes conseils ».

même, en illuminant l'intelligence de ses esclaves et en mouvant leur volonté, au moyen des grâces actuelles dont elle est la distributrice, soit par le ministère des Anges, trop heureux de voler, sur son ordre, au secours de l'un ou de l'autre de ses enfants. Ces conseils peuvent porter sur de multiples objets en rapport avec leur état d'âme ou leurs besoins actuels. Mais spécialement elle leur donne, comme Rébecca, le conseil de lui apporter, non plus deux chevreaux, mais leur corps et leur âme, et de les lui consacrer avec tout ce qui en dépend; ou bien, comme elle fit jadis elle-même à Cana, elle leur donne le conseil d'accomplir fidèlement tout ce que Jésus-Christ, son Fils, a enseigné par ses paroles et par ses exemples.

205 C. — Ayant reçu de ses esclaves l'offrande de leur corps et de leur âme, symbolisée par les deux chevreaux, cette bonne Mère s'empresse, comme Rébecca :

a) *de les tuer* et faire mourir à la vie du vieil homme, en leur inspirant la volonté et en leur donnant la force de rompre avec le péché et de mener désormais une vie vertueuse;

b) *de les dépouiller* de leur amour-propre et de leurs inclinations naturelles en les portant à renoncer à leurs dispositions personnelles, pour adopter les siennes et se laisser guider par elles;

c) *de les purifier* de leurs taches, ordures et péchés, en les aidant à produire des actes de pénitence sincère et d'amour fervent, qui les remettront dans l'ordre voulu par Dieu;

d) *de les apprêter* au goût de Dieu et à sa plus grande gloire, qu'elle est la seule à connaître parfaitement, et selon lesquels elle agit sûrement (N^o 151). Ainsi Rébecca était seule à connaître le goût d'Isaac et à pouvoir préparer des mets capables de le flatter. Dans ce but, Marie procure à ses esclaves, à cause de leur consécration elle-même, une grande abondance de grâce, et cette grâce les rend agréables aux regards de Dieu. Ensuite, elle fait que toutes leurs œuvres soient davantage informées par la vertu de charité.

206 D. — Pour que nous soyons encore plus dignes de paraître devant notre Père, Marie ne se contente pas de nous dépouiller des haillons du péché, et de nous laver des souillures contractées (N^o 206) :

a) Elle nous revêt « comme Rebecca revêtit Jacob » des habits propres, neufs, précieux et parfumés d'Esau, l'aîné, c'est-à-dire de Jésus-Christ.

Ces habits représentent les mérites infinis du divin Sauveur, dont Marie a été constituée trésorière et dis- côté, comme Rebecca gardait les habits d'Esau, et elle à qui elle veut, quand elle veut, comme elle veut et autant qu'elle veut (82).

Ces habits sont propres, parce que nulle souillure n'est venue en diminuer la beauté; ils sont neufs, parce que les mérites du Christ étant d'une valeur illimitée, chacun peut y participer en plénitude, comme s'il était seul, et sans aucun préjudice pour les autres; ils sont précieux à cause du prix infini que leur donne l'union hypostatique; ils sont parfumés parce que le sacrifice offert par Jésus sur la croix a été le seul sacrifice d'agréable odeur capable d'apaiser la colère divine et d'attirer les bénédictions du Père.

b) Elle entoure le cou et les mains de ses serviteurs des peaux de chevreux tués et écorchés, c'est-à-dire elle les orne des mérites et de la valeur de leurs propres actions.

Ce point a été diversement interprété par ceux qui voient en Jacob la figure non des prédestinés, mais de Jésus-Christ lui-même. Entre beaucoup d'autres Saint Augustin (84) et Saint Bernard (85). Pour eux, Jacob recouvert de peaux de chevreux représente donc Jésus-Christ, chargé devant son Père de tous les péchés du monde.

On comprend cependant que Montfort ait cherché une autre explication. Car, loin de détourner de Jacob les bénédictions de son Père, comme elle aurait dû le faire d'après la première explication, cette apparence velue contribua à les lui assurer. Montfort a vu en Jacob la figure des prédestinés et a interprété l'offrande des deux chevreux dans le sens de la consécration de leur corps et de leur âme à Marie. Il croit nécessaire de chercher dans le même sens la solution de la question présente. Marie a tué et mortifié ce qu'il y avait de mal ou d'imparfait

(82) Voir N^o 24 et son commentaire.

(83) Voir N^o 25 et son commentaire.

(84) De civitate Dei Lib. XVI cap. XXXVII : « Hædinis sibi pelliculis coaptatis velut aliena peccata portantem ». Par les peaux de chevreux qui lui étaient adaptées, il apparaît comme portant les péchés des autres.

(85) Sermo XXVIII, sur le Cant. des Cant. n^o 2 : « Je reconnais sous la peau du chevreux qui est le symbole du péché, la main qui n'a point commis de péché, et la tête qui n'a jamais eu aucune pensée de mal faire ».

dans les prédestinés. Mais elle s'est bien gardée de dissiper le bien que la grâce avait produit en eux. Ce bien, elle l'a réservé très soigneusement. Elle l'augmente encore par l'éloignement de tout alliage impur. Par l'influx de la charité acquiescente qu'elle donne à ses enfants et qu'elle exploite habilement, elle redonne à ce bien toute la perfection qu'il aurait dû avoir au moment où il a été accompli. Et die en fait l'ornement et la force de leur cou et de leurs mains. Elle montre ainsi au Seigneur ce qu'ils ont déjà fait, et ce qu'ils sont encore capables de faire, c'est-à-dire : porter sur leur cou le joug du Seigneur, et épurer de leurs mains de grandes choses pour la gloire de Dieu et le salut de leurs pauvres frères.

c) « Elle donne un nouveau parfum et une nouvelle grâce à ces habits (venant de son Fils) et ornements (venant de nous) en leur communiquant ses propres habits », c'est-à-dire, en leur faisant part de ses mérites et de ses vertus.

Le Père de Montfort va même jusqu'à dire que Marie « leur a légué en testament ses mérites et ses vertus ». Et il cite à son appui l'autorité « d'une sainte religieuse du siècle dernier, morte en odeur de sainteté, et qui l'a su par révélation ».

Cette religieuse est sans doute Marie d'Agréda. La Revue des Prêtres de Marie, Reine des Cœurs (86) donne le texte intégral de ce testament, auquel le Bienheureux semble faire allusion. Le passage principal est celui-ci : « De tous mes mérites et trésors qu'avec votre divine grâce et par mes œuvres et souffrances j'ai acquis, je fais héritière universelle la sainte Eglise, ma Mère et ma Maîtresse, et, avec votre permission, je les dépose en souhaitant qu'il y en eût beaucoup plus... Je les applique au bien spirituel de mes dévots serviteurs qui m'invoquent et m'appelleront à leur aide, dans le but de leur obtenir votre grâce et protection, et ensuite la vie éternelle ».

Quoi qu'il en soit de ce testament, il est certain que Marie a mérité pour nous de convenance tout ce que son Fils a mérité en stricte justice (87). Elle peut donc réclamer l'application de ces mérites à ses esclaves d'amour. Quant à ses vertus, nous avons déjà dit, à propos des n^{os} 33-34-35, et nous verrons bientôt au sujet de la foi (n^o 214), en quel sens elle nous les communique. Elle en produit de semblables en nous, pour que Dieu, qui a pris ses complaisances en elle, puisse les prendre également en tous ses enfants.

« En sorte que », conclut Montfort, citant le livre des Proverbes (88), tous ses domestiques, « c'est-à-dire tous les gens de sa maison, tous ses fidèles serviteurs et

(86) Août 1929 page 279 et suiv.

(87) M.M.D. N^o 281 et 282. A cause de ses vertus, de ses souffrances et de sa collaboration à notre salut, il est convenable que Marie intervienne dans la distribution des fruits de la Rédemption.

(88) Ch. XXXI, vers. 21.

esclaves » sont doublement vêtus des habits de son Fils et des siens propres : « *Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus* ». Aussi n'ont-ils pas à craindre que de cette neige dans les âmes, et cherchant l'éclat de cette neige dans les âmes, ne les regarde avec froideur et ne les glace de frayeur, comme il regardera avec froideur et glacera de frayeur les réprouvés. Car si ces derniers doivent être alors nus et dépourvus des mérites de Jésus-Christ et de la Sainte Vierge, et ne pourront en conséquence supporter la rigueur du regard glacial du Juge suprême, les prédestinés, revêtus du double vêtement que Marie leur a préparé, reverront aux regards attendris du divin Maître le spectacle qu'il aime par-dessus tout : sa propre sainteté et la sainteté de sa Mère reproduites dans les âmes.

207 E. — Enfin, ayant ainsi préparé ses enfants, Marie leur obtient du Père céleste la bénédiction, à laquelle, seul, Notre-Seigneur a droit, étant seul Fils de Dieu par nature et seul digne de cette bénédiction. (N^o 207.)

Alors se réalise point par point toute la figure contenue en Jacob. Avec ces habits tout neufs, très précieux et de très bonne odeur, constitués par les mérites de Jésus et de Marie ; avec leur corps et leur âme bien préparés et apprêtés par Marie ; avec leur cou et leurs mains bien protégés par les peaux de chevreaux, c'est-à-dire, par les mérites de leurs bonnes actions, ils s'approchent en toute confiance du lit de repos de leur Père céleste.

Celui-ci, entend et reconnaît leur voix, qui est celle du pécheur, comme la voix de Jacob était celle de Jacob et non celle d'Esau. Mais il touche leurs mains couvertes de peaux et chargées de mérites, et il trouve que ces mains sont celles d'hommes vertueux et actifs. Il sent la bonne odeur de leurs habits et il y distingue nettement le parfum de son Fils et de sa Mère, dont les vies ont été si pleines et les mérites si abondants. Il mange avec joie ce que Marie, leur Mère, lui a préparé, trouvant que ce corps et cette âme, qui lui sont présentés, sont ornés à souhait de sa grâce vivifiante, et lui procurent bien cette gloire extérieure qu'il avait désiré en recevoir.

Puis, reconnaissant que tout cela leur est venu par les mérites de son Fils et de sa sainte Mère, et retrouvant parfaitement en eux le double objet de ses divines

complaisances, symbolisé par cette bonne odeur émanant de leurs doubles vêtements :

a) Il leur donne sa double bénédiction : c'est-à-dire : la bénédiction de la rosée du ciel, gage de la grâce divine pour cette terre, elle-même semence de gloire pour l'autre vie ; et la bénédiction de la graisse de la terre, gage du pain quotidien et d'une abondance des biens de ce monde suffisante pour pratiquer la vertu.

b) Il les rend maîtres de leurs frères, les réprouvés : domination véritable, quoique non toujours apparente. Elle ne se manifestera pleinement que dans l'autre monde et pendant l'éternité.

c) Non content de les bénir eux-mêmes, il bénit encore ceux qui les béniront et maudit ceux qui les maudiront et persécuteront.

Cet amour efficace est la principale façon pour Marie de répondre à l'amour de ses esclaves. On peut même dire qu'il contient déjà en lui-même toutes les autres marques de bienveillance qui vont suivre. La seule raison de s'y arrêter, avec le Bienheureux, c'est qu'elles concernent plutôt la vie de l'esclave d'amour après sa consécration. Il est intéressant, de savoir comment Marie se comportera à leur égard dans le développement subséquent de leur vie terrestre.

..

§ II. — MARIE ENTRETIENT DE TOUT CEUX QUI SE SONT ABANDONNÉS TOTALEMENT A ELLE

(208)

208 De même que l'amour appelle l'amour, de même la confiance appelle le dévouement, et la confiance absolue le dévouement sans limites. Les esclaves d'amour se sont abandonnés totalement à Marie, ils se sont donnés à elle corps et âme pour le temps et l'éternité. En revanche Marie les entretient de tout pour le corps comme pour l'âme, pour la vie naturelle comme pour la vie surnaturelle.

Non seulement elle leur donne des habits doubles, mais elle leur présente à manger les mets les plus exquis de la table de Dieu. C'est-à-dire : elle leur présente le pain eucharistique, sur lequel elle a plein pouvoir. Jésus n'est-il pas, là comme partout, le fruit de vie qu'elle a mis au monde ? Aussi, multiplie-t-elle ses

invitations pour amener tous ses enfants à s'asseoir à sa table sainte, afin de manger le pain qu'elle leur a pétri, et de boire le vin qu'elle leur a mêlé (89).

Puis, comme elle est la Trésorière et la Dispensatrice de toutes les grâces du Très-Haut, elle en réserve une bonne portion, et la meilleure, pour entretenir ses enfants et serviteurs. Ceux-ci sont vraiment portés à la mamelle, selon la parole du prophète Isaïe (90). Elle leur donne une telle suavité à porter le joug du Seigneur, qu'ils n'en sentent presque pas la pesanteur. L'huile de la dévotion et de la ferveur dans laquelle elle le baigne, en diminue la rudesse et le poids, jusqu'à faire croire, selon la parole du même prophète (91), que le bois de ce joug en est pourri : « *Jugum eorum computrescet a facie olei* ».

N'est-ce pas du reste ainsi qu'agissait Rébecca à l'égard de Jacob? Tout ce qu'elle avait de mieux, soit en fait de vêtements, soit en fait de nourriture, était réservé à son enfant de prédilection. Et elle ne craignait pas de mettre à sa disposition même les animaux du bercail paternel, pour l'aider à obtenir les bonnes grâces de son père.

**

§ III. — MARIE CONDUIT ET DIRIGE SES ESCLAVES D'AMOUR

(209)

209 La conduite personnelle est une chose dans laquelle une mère peut difficilement s'immiscer, lorsque l'enfant a atteint un certain âge, si l'enfant lui-même ne réclame pas spontanément les avis de sa mère. Nous en avons un exemple dans le cas d'Esau et de Jacob. Tandis qu'Esau se fiait à lui seul, et ne demandait conseil à personne, s'exposant ainsi formellement à déplaire à ses parents, Jacob recourait volontiers aux lumières de Rébecca. Et cette confiance de son fils en matière si délicate, rendait Rébecca libre d'intervenir, même sans avoir été sollicitée spécialement. Elle la rendait industrielle dans la découverte des moyens aptes à procurer le bien et à conjurer le mal.

(89) Voir Prov. IX, 5, Cant. V, 1.

(90) LXVI, 12 « *Ad ubera portabimini* ».

(91) I, 27.

N^o 210

Le même recours spontané et confiant des esclaves d'amour à leur Reine et Mère, met celle-ci à l'aise à leur égard, et provoque son intervention à tous les bons moments. Aussi, de même que Rébecca donnait de temps en temps de bons avis à Jacob, soit pour attirer sur lui la bénédiction de son père, soit pour éviter la haine et la persécution de son frère, conseils qui, bien suivis, conduisirent Jacob au but désiré, de même Marie dirigé dans les voies du salut ceux qui réclament ses bons avis. Etoile de la mer, elle ne leur montre pas simplement la voie; elle les y introduit, les y fait marcher, les empêche d'en dévier; elle les soutient, s'ils sont près de tomber; les relève, s'ils ont fait un chute; les reprend en mère charitable, quand ils manquent, et quelquefois même les châtie amoureusement. Un enfant obéissant à Marie, sa directrice éclairée, ne peut s'égarer dans les chemins de l'éternité. Il ne peut se laisser prendre ni aux illusions du malin esprit, ni aux subtilités des hérétiques. Marie dissipera les ombres et empêchera le désordre : « *Ipsam sequens non devias. Ipsa tenente non corrui* » (92).

Ce résultat ne vaut-il pas la peine qu'on se confie à Marie?

**

§ IV. — MARIE DÉFEND ET PROTÈGE SES ESCLAVES D'AMOUR

(210)

210 Souvent, ici-bas, les prédestinés sont en butte à la haine et à la persécution de la part des réprouvés. Les esclaves de Marie ne font pas exception à cette règle. Mais ils trouvent en cette grande Reine une puissante protectrice contre leurs ennemis.

Aussi habile que Rébecca à découvrir les complots ourdis par les Esau de tous les temps contre les Jacob favorisés du ciel, elle est incomparablement plus à même d'anéantir leurs projets et de soustraire leurs victimes à leurs coups. Rébecca ne trouva qu'un moyen pour délivrer Jacob de la mort que son frère voulait lui donner, celui de séparer les deux frères, tant que durerait la colère d'Esau. Marie a des milliers de moyens à sa disposition.

(92) SAINT BERNARD. Homilia II, Super Misae est : « En la suivant vous ne vous écarterez pas du bon chemin. Si elle vous soutient, vous ne tomberez pas ». Voir N^o 174.

Tantôt elle procède **directement** et **personnellement**, cachant ses esclaves sous les ailes de sa protection, comme une poule ses poussins. Pour les garantir de l'épervier et du vautour, elle se met autour d'eux, elle les entoure comme une armée rangée en bataille: *ut castrorum acies ordinata* (93). Que pourrait craindre un homme de ses ennemis, s'il était entouré d'une armée de cent mille soldats bien exercés et bien disciplinés? Un fidèle serviteur de Marie, entouré de la protection et de la puissance impériale de sa douce Reine, a encore moins à craindre.

Tantôt elle **députe à leur service les anges qui sont sous ses ordres**. Elle a par elle-même la puissance de terrasser tout l'enfer et d'anéantir tout le mal qui est ici-bas. Elle a par conséquent la possibilité de soustraire ses esclaves à toutes sortes d'embûches. Cependant elle ne dédaigne pas de disposer dans ce but tout un enchaînement de causes intermédiaires. Au premier rang des êtres qui sont à son service pour accomplir ses desseins de miséricorde en faveur des élus, viennent les anges de la milice céleste. Ils sont tous très honorés et Saint Michel plus que tous les autres, de recevoir et d'exécuter ses ordres bienfaisants. (Voir N^o 8). Elle montre même l'importance du but à atteindre et le prix qu'elle attache au résultat obtenu. Car elle :

« dépêcherait plutôt des bataillons de millions d'anges pour secourir un seul de ses serviteurs, qu'il fût jamais dit qu'un fidèle serviteur de Marie, qui s'était confié à elle, a succombé à la malice, au nombre et à la force de ses ennemis. »

Voilà encore qui est capable d'augmenter notre désir de prendre rang parmi les fidèles serviteurs de Marie.

*
**

§ V. — MARIE INTERCÈDE POUR SES ESCLAVES D'AMOUR

(211-212)

211 C'est le cinquième et suprême bienfait que Marie procure à ses fidèles dévôts. Elle intercède pour eux. Et le but de son intercession est de leur obtenir la

(93) Cant. VI, 3.

N^o 212

bénédictio du Père céleste, non seulement au moment même où ils font leur consécration, mais à tous les instants de leur vie terrestre, et pendant toute l'éternité. N'est-ce pas, en effet, la portée réelle de leur acte de donation? L'avenir est engagé dans son étendue illimitée, aussi bien que le présent et le passé.

Marie purifie et embellit nos bonnes œuvres. Elle mortifie et élimine de notre corps et de notre âme tout ce qui n'est pas conforme au goût du Père céleste, et elle les orne de la grâce sanctifiante, pour qu'ils soient agréables à ses yeux. Elle nous revêt du double manteau parfumé des mérites de son divin Fils et de ses mérites à elle-même. Ainsi préparés, nous recevons la bénédiction divine, de même que Jacob reçut la bénédiction d'Isaac.

Tout cela, c'est très bien; mais cela ne doit pas se limiter à un instant fugitif. C'est continuellement que le même effet doit se produire. Et tel est bien le but poursuivi par Marie.

Après avoir obtenu à ses enfants la bénédiction du Père céleste et l'union avec Jésus-Christ, elle les conserve en Jésus-Christ et Jésus-Christ en eux. Elle les garde et veille sur eux, de peur qu'ils ne perdent la grâce de Dieu et ne tombent dans les pièges de leurs ennemis. Elle retient les saints dans leur plénitude pour que celle-ci ne diminue pas: « *In plenitudine sanctos detinet, ne plenitudo minuatur* » (94). Cela suppose que Marie aide ses serviteurs à agir toujours pour des motifs surnaturels et sous l'influence (au moins virtuelle) de la charité. Du reste, si vraiment elle nous a communiqué ses vertus à elle, ou, du moins, si elle produit en nous des vertus semblables aux siennes, on ne voit pas pourquoi cet influx de la charité ne serait pas toujours possible et toujours au degré suprême.

212 Cependant l'expérience nous montre qu'il y a des fluctuations, dans notre vie mariale comme dans notre vie spirituelle. Admettons qu'il n'y ait pas de chutes mortelles, ce qui n'est pas toujours vrai. Admettons même qu'il n'y ait pas de péchés véniels pleinement délibérés, ce qui est encore infiniment plus rare. Il n'en reste pas moins que tous nos actes ne sont pas toujours aussi fervents les uns que les autres.

(94) Speculum B. M. V. Lect. VII, 6.

Comment expliquer que, dans tous les cas, Marie nous présente à Dieu et nous fait obtenir sa bénédiction?

1^o Pour celui qui se relève d'une chute mortelle, Marie peut utiliser, pour le salut de son enfant, le cri d'appel angoissé et dispositions, quelle complètera et perfectionnera maternellement, elle lui obtiendra de Dieu la grâce justifiante, et celle-ci rendra de nouveau agréable aux yeux du Père céleste et lui obtiendra sa bénédiction.

2^o Pour celui qui a commis des péchés véniels délibérés, elle lui inspirera d'abord un acte d'amour fervent, accompagné, par exemple, le renouvellement de sa consécration et venant rétablir parfaitement l'ordre de charité. Et c'est à ce moment-là qu'elle présentera son serviteur à Dieu et attirera sur lui la bénédiction divine.

3^o Enfin, pour celui qui, sans commettre de péchés véniels délibérés, est souvent tiède et relâché dans sa ferveur, rien n'oblige Marie à présenter immédiatement ses bonnes œuvres à Dieu. On sait la doctrine thomiste, d'après laquelle seuls les actes de vertus plus fervents produisent en nous l'augmentation de la grâce. Les actes relâchés intermédiaires ne contribuent à cette augmentation que médiatement, en préparant l'acte de charité plus fervent. Mais en réalité, lorsqu'elle viendra, la nouvelle infusion de grâce sera la récompense aussi bien du dernier acte de charité que de ceux qui ont précédé (95). Pourquoi Marie n'attendrait-elle pas également d'avoir pu obtenir cet acte plus fervent pour présenter à Dieu les œuvres de son esclave d'amour et les lui faire agréer? L'acte d'amour ardent par lequel elle porte son enfant à lui renouveler si fréquemment sa donation d'esclave, sera ce dont elle se servira pour redonner aux œuvres précédentes ce supplément de beauté que le relâchement leur avait ravi. Et Dieu acceptera l'offrande et bénira son esclave.

Telle est l'explication de cette belle figure, où, pour nous engager à marcher dans la voie mariale, le Saint-Esprit a voulu lui-même représenter longtemps à l'avance les fruits multiples de cette dévotion. Bien que très grande et très ancienne, cette figure de la prédestination et de la réprobation était, avant le Bienheureux, « inconnue et pleine de mystère ». Ses explications en ont montré la précision et le charme. Elles ont achevé de produire la conviction chez ceux qui cherchent loyalement des motifs proportionnés, pour se déterminer à prononcer et à vivre leur consécration du Saint Esclavage.

(95) Voir HERVÉ Vol III, N^o 280.

CHAPITRE III

LES EFFETS DE LA PARFAITE DÉVOTION

(213-225)

213 Après avoir vu « le plus brièvement qu'il a pu » (N^o 134) les motifs qui rendent cette dévotion recommandable, le Bienheureux étudie maintenant les « merveilleux effets qu'elle produit dans les âmes fidèles ». C'est un autre aspect des avantages qu'elle procure. Mais, ici, ce n'est plus Dieu ou Marie qui donnent sans compter à cause de cette consécration sans réserves. C'est la dévotion du Saint Esclavage qui est cause efficiente, et qui, par la force même contenue dans sa nature, produit les sept effets que Montfort analyse dans ce chapitre.

« Mon cher frère, dit-il, soyez persuadé que si vous vous rendez fidèle aux pratiques intérieures et extérieures de cette dévotion que je vous marquerai ci-après », (Voir chap. suiv.)

- 1^o Vous vous connaîtrez et mépriserez vous-même (N^o 213) ;
- 2^o Vous participerez à la foi de Marie (N^o 214) ;
- 3^o Votre cœur s'ouvrira à la grâce du pur amour (N^o 215) ;
- 4^o Vous aurez une grande confiance en Dieu et en Marie (N^o 216) ;
- 5^o Vous serez animé de l'esprit de Marie (N^o 217) ;
- 6^o Votre âme sera transformée à l'image de Jésus (N^{os} 218-221) ;
- 7^o Vous procurerez la plus grande gloire de Jésus-Christ (222-225).

Ces effets s'enchaînent les uns aux autres avec une logique admirable. Après avoir été portés par cette dévotion à renoncer par les lumières de la foi, et pas d'une foi quelconque, mais de celle de Marie (2^e effet). L'intelligence, éclairée par la foi, entraîne à sa suite la volonté, qui est elle-même surélevée par la grâce du pur amour (3^e effet). Cela produit l'épanouissement de l'âme dans une confiance absolue (4^e effet). Mais c'est peu pour vager, d'être guidée par des dons distincts de Marie. Comme les dons du Saint-Esprit eux-mêmes, ces dons ne sont qu'un moyen directement à son action (5^e effet). Et que fera ainsi Marie dans l'âme où elle est maîtresse et que son esprit anime ? Ce qu'elle a fait jadis et qui est le but de sa mission : elle y formera Jésus, elle la transformera en Jésus (6^e effet). Et ainsi nous obtiendrons, grâce à Marie, ce qui doit être la fin dernière de toute notre vie, comme c'est la fin dernière de notre création et de notre sanctification : la plus grande gloire de Jésus-Christ, de Dieu (7^e effet).

Entrons dans le détail de cette énumération.

Article I

Connaissance et mépris de soi-même

(213)

Ce premier effet est de l'ordre de ceux que les philosophes appellent « Removens prohibens » (1). Le résultat définitif est plutôt négatif : la destruction de toute confiance en soi-même. Mais, c'est déjà un mérite appréciable de la parfaite dévotion d'obtenir si rapidement une chose aussi nécessaire. Ces obstacles étant profondément enracinés dans notre nature, il faut, pour les renverser, que la parfaite dévotion possède une causalité puissante, capable, d'un seul coup, d'assainir, de rénover la nature.

Comment arrive-t-elle à ce but ?

1^o En nous donnant la lumière du Saint-Esprit pour nous connaître nous-mêmes. Cette lumière éclai-

(1) Qui enlève l'obstacle et rendent possible l'effet, sans le produire.

ra impitoyablement tous les plis et tous les replis, détruisant toute illusion et montrant tels qu'ils sont :

- a) notre mauvais fond et notre nature viciée ;
- b) notre corruption originelle, augmentée encore par nos chutes personnelles ;
- c) notre incapacité de tout bien, non seulement dans l'ordre du salut — ce qui est alors absolu — mais encore dans l'ordre de la nature à quelques exceptions près (2).

2^o Cette connaissance, que Marie produira ainsi en nous, ne nous amènera pas à nous accepter tels que nous sommes, philosophiquement, mais à nous mépriser et à ne penser à nous qu'avec horreur. Ce jugement, que nous porterons sur nous sans ménagements, est très bien mis en évidence par les trois comparaisons suivantes :

« Vous vous regarderez :

- a) Comme un limaçon qui gâte tout de sa bave.
- b) Comme un crapaud qui empoisonne tout de son venin.
- c) Comme un serpent malicieux qui ne cherche qu'à tromper. »

N'est-ce pas, en réalité, ce que fait l'homme, s'il suit les instincts de sa mauvaise nature ? Les meilleures choses seront pour lui occasion de péché, et il cherchera toujours à en abuser.

3^o Pour augmenter encore ce sentiment de mépris de soi-même que Marie fera naître dans notre cœur, elle nous communiquera sa profonde humilité. C'est-à-dire : elle nous portera à nous juger comme elle se jugeait elle-même, en prenant comme point de comparaison non plus nous-mêmes mais Dieu. Le contraste sera alors plus violemment accusé. Et nous obtiendrons comme naturellement des résultats aussi surprenants que ceux-ci :

- a) « Vous vous mépriserez », ce qui n'est déjà pas facile.
- b) « Vous ne mépriserez personne », ce qui est si contraire à nos tendances naturelles ; autant nous sommes portés à nous exalter, autant nous sommes prompts à décrier les autres.

(2) Voir ci-dessus la III^e vérité fondamentale (N^o 78-82).

c) « Vous aimerez le mépris », oh ! ceci, c'est la dernière chose à laquelle nous nous résignons naturellement ; nous pouvons nous mépriser apparemment, dire de nous des paroles désavantageuses. Mais, si l'humilité n'est pas sincère, nous serons souverainement dépités de voir les autres nous juger véritablement comme nous faisons mine de nous juger !

Se mépriser véritablement, ne mépriser personne sincèrement et aimer le mépris sans aucune feinte, c'est la marque d'une humilité authentique, difficile à réaliser (3).

Si Marie la produit dans une âme, rien n'entravera plus son action maternelle en cette âme. Le terrain est déblayé. L'amour-propre est anéanti. Et Montfort affirme que c'est le premier effet de sa parfaite dévotion.

Article II

Participation à la foi de Marie

(214)

214 L'humilité est nécessaire comme fondement. Mais d'elle-même elle n'a jamais rien construit. Si elle était seule, le sentiment de défiance de soi-même qu'elle excite, paralyserait notre activité. Voilà pourquoi la véritable humilité est toujours accompagnée d'une foi très vive, et le sentiment de défiance de soi-même est contrebalancé par le sentiment de confiance en Dieu. Les saints ont été des humbles, mais ils ont été aussi des hommes de foi, et, à cause de cela, des intrépides, des entreprenants, des audacieux.

Après avoir produit en nous l'humilité, la parfaite dévotion à Marie y produira donc la foi. Après nous avoir portés à renoncer à nos lumières naturelles, elle nous portera à nous laisser de plus en plus guider par

(3) S. IGNACE et M. OLIER admettent aussi trois degrés dans l'humilité, mais ils les expriment un peu différemment. Voir TANQUERET, *Précis de Théologie ascétique et mystique*, p. 718-719.

N^o 214 les lumières de la foi. Dans l'ordre moral le vide n'existe pas. On ne se vide que de ce qu'on remplace. Mais, de même que Marie nous avait fait part, non d'une humilité quelconque, mais de son humilité à elle, de même, elle nous communique, non pas la foi pure et simple, mais sa foi à elle.

A plusieurs reprises déjà, nous avons vu le Père de Montfort revenir sur cette idée : Marie nous communique ses vertus. Marie nous lègue (fût-ce par testament) ses vertus. Une question théologique se pose ici, et il nous est d'autant plus difficile de l'éviter, qu'elle se complique singulièrement, lorsqu'il s'agit de la permanence de la foi dans la vision béatifique.

« Présentement que Marie est régnante dans les cieux, elle n'a plus cette foi, parce qu'elle voit clairement toutes choses en Dieu, par la lumière de gloire ; mais cependant, avec l'agrément du Très-Haut, elle ne l'a pas perdue en entrant dans la gloire ; elle l'a gardée pour la garder dans l'Eglise militante à ses plus fidèles serviteurs et servantes. »

L'explication de cette phrase tourmente les commentateurs de la doctrine montfortaine. Comment Marie, sans avoir conservé personnellement la vertu de foi, incompatible avec la vision béatifique permanente, a-t-elle pu la conserver pour y faire participer ses esclaves d'amour ?

Pour donner une réponse à ce problème, voyons d'abord ce que Saint Thomas enseigne sur la permanence des vertus et des dons en général, et de la foi en particulier, dans le ciel ; voyons ensuite la doctrine béruillienne sur la persévérance des états et vertus en Jésus et en Marie ; voyons enfin comment, à la lumière de ces enseignements et de l'ensemble de la Théologie, résoudre la difficulté présente.

1^o Ce qu'enseigne Saint Thomas.

Le docteur Angélique parle expressément de la persévérance des vertus et des dons après cette vie. (Voir la I^a, II^o question LXVII pour ce qui concerne les vertus et qu. LXVIII, art. 6, pour ce qui concerne les dons).

a) S'agit-il des vertus morales et des dons du Saint-Esprit ? Ceux-ci ont, ici-bas, un double but. D'abord dompter les inclinations opposées soit de la partie sen-

sitive (vertus), soit de l'âme elle-même, mais à cause de son union avec le corps (dons). Dans ce sens, les vertus morales et les dons n'existeront plus dans l'autre vie, car toute opposition cessera de la part des éléments à remplir : maintenir dans l'être humain tout noble une inclination constante vers le bien (vertus), ou rendre l'homme toujours docile aux motions du Saint-Esprit (dons). A ce point de vue, les vertus morales et les dons du Saint-Esprit ne seront jamais plus parfaits qu'au ciel. Nulle force contraire ne retardera le mouvement qu'ils imprimeront à notre nature vers Dieu.

b) *S'agit-il de la vertu théologale de foi?* Saint Thomas dit nettement (art. 3) qu'elle est exclue par la vision béatifique. On ne peut avoir du même objet sous les mêmes aspects une connaissance à la fois parfaite et imparfaite. La vision et la foi se rencontrent bien dans l'élément général de *connaissance* (art. 5). Mais cette connaissance s'appuie sur *des principes différents* pour chacune des deux. Dans la foi, on admet une vérité à cause de l'autorité indiscutable de celui qui l'enseigne. Dans la vision, on l'admet parce que l'évidence est là, et qu'il n'y a pas moyen de lutter raisonnablement contre elle. Ce n'est donc pas la même connaissance qui, ici-bas, est obscure, et, au ciel, très claire. Et rien de ce qui est à proprement parler dans la foi, ne se retrouve dans la vision béatifique.

2^o La doctrine Bérullienne.

Pour le Cardinal de Bérulle, les actes de Jésus, quoique transitoires et passagers, se sont cristallisés en états acquis pour l'éternité. Ou bien encore les actes, émanant eux-mêmes d'états prédéterminés, par exemple de l'état d'enfance, ont glissé dans le temps sans entraîner en leur écoulement rapide le « solide » impénétrable, constitué par les dispositions dans lesquelles était Jésus, lorsqu'il a opéré ce mystère ou ces actes (4). Ces dispositions sont toujours aussi vives, aussi actuelles, et aussi efficaces qu'à ce moment-là. « Tellement que s'il nous était nécessaire ou s'il était agréable à Dieu son Père, il serait toujours prêt et

(4) Voir TAVEAU, *Le Card. de Bérulle* p. 151.

N^o 214

à partir et à accomplir de nouveau cette œuvre, cette action, ce mystère ».

Cela nous oblige à traiter les choses et mystères de Jésus, « non comme choses passées et éteintes, mais comme choses vives et présentes et même éternelles, dont nous avons aussi un fruit à recueillir, présent et éternel » (5).

Aussi, dans tous les mystères de Jésus, « il y a quelque chose de divin qui persévère dans le ciel et qui opère une manière de grâce semblable dans les âmes qui sont en la terre » (6).

Il semble que, toutes proportions gardées, on puisse dire la même chose des dispositions dans lesquelles Marie était, lorsqu'elle pratiquait telle ou telle vertu. Ces dispositions demeurent éternellement, et, « avec l'agrément du Très-Haut », elles conservent toujours une efficacité actuelle pour opérer « une manière de grâce semblable dans les âmes » des fidèles serviteurs de Marie.

3^o Essai de réponse au problème.

Dans la réalité de son être physique, la vertu de foi ne demeure pas, ne peut pas demeurer en Marie. De plus, elle ne peut subsister en dehors de Marie. Elle ne peut davantage passer dans un autre sujet sans perdre son identité précédente et devenir une autre foi que celle de Marie. D'aucune façon par conséquent, nous ne pouvons participer *physiquement* à la foi de Marie.

Mais les *dispositions* dans lesquelles Marie était quand elle se laissait guider par la foi, demeurent éternellement. La gloire qu'elle possède couronne tous ses mérites, particulièrement ceux qu'elle a acquis par sa foi si vive et si pleine d'abandon. A cause de cette foi passée, qui l'a tant honorée; à cause des dispositions actuelles de Marie, qui lui sont si agréables; pour tirer les conséquences de la charge qu'il lui a confiée, d'être la Médiatrice dans l'acquisition et la distribution des grâces, Dieu permet à Marie de produire dans les âmes de ses serviteurs une foi semblable à la sienne. Cette foi reproduit tel ou tel détail de celle de Marie, comme chaque être créé reproduit telle ou telle perfection de

(5) Œuvres, col. 1052-s.

(6) Ibid.

l'Être souverain lui-même. Ainsi Marie « garde la foi dans l'Eglise militante », « fait participer à sa foi ses plus fidèles serviteurs et servantes ». Elle a eu, à elle seule, plus de foi que « tous les Patriarches, tous les Prophètes, tous les Apôtres et tous les Saints » réunis. Elle est capable de communiquer à chacun de ses esclaves d'amour, une foi qui sera fragmentairement la sienne, ou du moins, une copie imparfaite de la sienne.

**

Après avoir établi le fait et le mode de cette communication, voyons maintenant quelles sont les qualités de cette foi communiquée.

« Plus vous gagnerez la bienveillance de cette auguste Princesse et Vierge fidèle, plus vous aurez de pure foi dans votre conduite. »

Affirmation générale, qui est ensuite reprise dans tous les détails.

Cette foi sera :

1^o Pure, c'est-à-dire : elle se contentera des certitudes sur lesquelles elle s'appuie. Elle croira fermement les vérités révélées parce que c'est Dieu qui les a révélées. Elle ne se souciera pas du sensible et de l'extraordinaire. Elle croira aussi fermement dans l'aridité et la désolation spirituelle, que dans les consolations les plus savoureuses.

2^o Vive, c'est-à-dire : animée de la charité parfaite, laquelle pousse à agir et toujours par le motif du pur amour. Car, dit le Concile du Vatican (7), en citant Saint Paul (8) : « La foi vive est celle qui opère par la charité », tandis que « la foi sans les œuvres est une foi morte » (9).

3^o Ferme et inébranlable, en dépit de tous les orages et de toutes les tourmentes, de tous les mauvais exemples et de toutes les apostasies.

(7) Sess. III Const. de fide catholica, Can. 5.

(8) Gal. V, 6.

(9) Jacq. II, 17.

N^o 215

4^o Agissante et perçante : « fides quærens intellectum », comme dit Saint Anselme. C'est-à-dire une foi qui, tout en se maintenant dans ses limites à elle-même, cherchera à connaître explicitement tous les mystères qu'elle doit admettre, et, telle un mystérieux passe-partout, cherchera à en pénétrer tous les éléments accessibles à notre intelligence, en tout ce qui touche Dieu, Jésus-Christ et l'homme.

5^o Courageuse, c'est-à-dire nous portant à entreprendre et à mener à bonne fin de grandes choses pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Une telle foi, sera, on se comprend, pour tous ceux qui y participeront, un flambeau ardent, un principe de vie, un trésor de sagesse et une arme toute-puissante. Comme flambeau ardent, elle nous servira, soit à éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et les ombres de la mort, soit à embraser ceux qui sont tièdes, et les amener à la véritable charité. Comme principe de vie divine, elle nous servira à ressusciter à la grâce ceux qui y sont morts par le péché. Comme trésor caché de sagesse divine, elle nous inspirera les paroles douces et persuasives, puissantes et irrésistibles, par lesquelles nous toucherons les cœurs glacés comme marbre, ou renverserons les cœurs exaltés dans leur orgueil, comme cèdres du Liban. Enfin, comme arme toute-puissante, elle nous permettra de résister efficacement au démon et à tous les ennemis du salut.

Article III

Grâce du pur amour

(215)

215 Normalement l'intelligence, éclairée par le don d'une foi si vive, doit entraîner à sa suite la volonté de l'esclave d'amour. Ainsi la grâce divine n'a-t-elle pas le pouvoir d'éclairer les intelligences et d'agir médiatement sur la volonté? Mais elle peut aussi mouvoir directement la volonté elle-même, sans nuire à la liberté. De même, l'esclavage d'amour, après nous avoir fait

L'âme, dépouillée de toute confiance en elle-même et éclairée par la foi de Marie, se délivre peu à peu de toute crainte servile et de toute préoccupation scrupuleuse.

L'humilité dans laquelle elle est établie, lui a montré ce qu'elle est capable de faire par elle-même. Elle ne cherche donc plus une perfection qui est au-dessus de ses forces. Elle sait que Dieu est un Dieu bon, plein de condescendance, désirant surtout l'amour de ses enfants. Marie, la Mère du Bel Amour (10), lui apprendra à se laisser guider par l'amour, à imiter la conduite d'un enfant à l'égard de son bon père, à converser familièrement avec lui et à chercher à lui plaire en toutes choses sans aucune contention.

Et si, malgré tout, la mauvaise nature reprend le dessus, elle ne se décourage pas, comme ferait une âme moins parfaite et plus orgueilleuse. Elle s'humilie de sa chute. Elle reconnaît que c'est bien son œuvre. Elle en demande bien simplement pardon à Dieu et lui tend amoureusement la main pour qu'il l'aide à se relever. Et elle reprend sa marche sans trouble ni inquiétude, bien persuadée que Dieu lui a pardonné entièrement sa faute.

Ainsi Marie ouvre-t-elle et élargit-elle le cœur de ses enfants, pour qu'ils puissent courir dans la voie des commandements de son Fils avec la sainte liberté des enfants de Dieu et l'onction du pur amour.

(10) Eccles. XXIV, 24.

Article IV

Grande confiance en Dieu et en Marie

216

L'enchaînement est évident entre cet effet et les précédents spécialement avec le dernier. Cependant ici l'objet de la confiance n'est plus simplement Dieu par le moyen de Marie, mais simultanément Dieu et Marie. Cela n'empêche pas cette confiance d'être produite par Marie, et par le moyen de la parfaite dévotion. Pour s'en convaincre, il suffit de voir les quatre raisons apportées par Montfort :

1^o On n'approche plus de Jésus par soi-même et appuyé sur ses mérites, mais seulement par Marie et présenté par cette bonne Mère. Cela suffit déjà pour n'avoir pas à craindre d'être rebuté. (Voir 3^o motif, N^{os} 144-145.)

2^o Marie, pour compenser les mérites, grâces et satisfactions qu'on lui a abandonnés, communique ses vertus à son esclave d'amour et le revêt de ses propres mérites. Il peut dire lui-même à Dieu, en toute vérité et avec une entière confiance : « Je suis Marie, votre servante : qu'il me soit fait selon votre parole » (11).

3^o Marie ne communique pas seulement ses vertus et ses mérites, mais elle se donne elle-même tout entière à ceux qui se sont donnés tout à elle. Car, il ne sera pas dit qu'elle se laissera vaincre en générosité. Un tel échange, si avantageux pour nous, est le fondement de notre confiance. Marie sera notre richesse : « *Accipit eam discipulus in sua* » (12), notre force : « *Fortitudo mea et laus mea in Domino es tu* » (13), le gage de notre

(11) Luc, I, 39.

(12) Joan. XIX, 27. « Le disciple la prit pour tous ses biens ».

(13) Psalterium Majus B.V. Cant. Instar Isaiæ, XII, 2. « Vous êtes ma force et ma gloire dans le Seigneur ».

fidélité: « Ponam te ut signaculum super cor meum » (14), le sein où, comme un enfant sevré des plaisirs de la terre, nous puiserons les consolations célestes: « Sicut ablactatus est super matre sua, ita retributio in anima mea » (15).

4^o Nous avons tout remis à Marie, soit pour qu'elle le garde (valeur méritoire des bonnes œuvres), soit pour qu'elle le donne pour la plus grande gloire de Dieu (valeur impétratoire et satisfactoire des mêmes bonnes œuvres). Cette bonne Mère deviendra des mêmes bonnes sor en qui nous aurons confiance.

Mais, tout en étant notre trésor, Marie est aussi le trésor du Seigneur, « Ipsa est thesaurus Domini » (16). Ce grand Dieu y a enfermé tout ce qu'il a de plus précieux, y compris son propre Fils (N^o 23), pour que les hommes soient enrichis de sa plénitude. Qui ne voit dès lors quel sujet de confiance et de consolation cet échange nous apportera?...

Article V

Communication de l'âme et de l'esprit de Marie

(217)

217 Croissant de plus en plus dans la pratique fidèle de cette dévotion, l'âme en arrivera à être totalement sous l'influence de Marie elle-même et non plus seulement de ses dons.

L'âme de Marie se communiquera à nous. Cela ne se vérifiera pas par une sorte de dérivation substantielle. Ce serait une absurdité. L'âme est seulement où elle anime, spécialement quand elle est unie à un corps. Ce ne sera pas également par une sorte de communion ana-

(14) Psalterium Majus B.V. Cant. Instar Exodi XV. « Je vous poseraï comme un cachet sur mon cœur » pour qu'il vous reste fidèle.

(15) Ps. CXXX, 2. « Comme un enfant sevré cherche le sein de sa mère, ainsi mon âme attend de vous sa récompense ».

(16) Idiōta. In contemplatione B.M.V. « Elle est le trésor du Seigneur ».

logue à la communion eucharistique. La possibilité de cette communion repose sur le miracle de la transsubstantiation. Et le cas est absolument unique. Ce n'est donc pas de ces deux côtés qu'il faut chercher l'explication de ce merveilleux effet. Celle-ci paraît beaucoup plus simple en réalité.

Par le vide de soi et la grâce de l'humilité, par le don de la foi si vive et si pénétrante, par la naissance en elle du pur amour et du filial abandon, l'âme est dotée d'une armature surnaturelle, qui la rend extrêmement apte à percevoir les motions de Marie, et extrêmement docile à les suivre. Le cas est comparable à celui des dons du Saint-Esprit, permettant à l'âme de capter le moindre souffle de l'Esprit, lorsque celui-ci daignera passer sur elle.

Dès lors, l'âme de Marie peut communiquer à son esclave d'amour les vibrations qu'elle éprouve elle-même. Ou simplement, elle en produit de semblables en lui. Et comme Marie a dit d'elle-même dans son sublime *Magnificat*: « Mon âme glorifie le Seigneur et mon esprit tressaille d'allégresse en Dieu mon Sauveur » (17), elle produira précisément ces deux effets en nous. Son âme nous apprendra à glorifier le Seigneur et son esprit nous apprendra à nous réjouir en Dieu. Lorsque deux lyres sont parfaitement accordées et placées tout près l'une de l'autre, il suffit d'en toucher une pour que l'autre commence aussitôt à vibrer. De même l'âme et l'esprit de Marie communiqueront leurs vibrations à l'âme et à l'esprit de ses esclaves d'amour. Cela faisait dire à Saint Ambroise (18): « Sit in singulis anima Mariæ, ut magnificent Dominum; sit in singulis spiritus Mariæ, ut exultet in Deo ».

Un tel mystère d'assimilation inspire au Bienheureux une belle envolée lyrique. Il exprime le même souhait qu'un saint homme de son temps (dont le nom cependant nous est inconnu): « Ah! quand viendra cet heureux temps où la divine Marie sera établie maîtresse et souveraine dans les cœurs » non pas pour les garder pour elle, mais « pour les soumettre à l'empire de son grand et unique Jésus? Quand est-ce que les âmes respireront Marie autant que les corps respirent l'air? »

(17) Luc. I, 46

(18) Expositio in Luc. Lib. II, N^o 24. « Que l'âme de Marie soit en chacun pour y glorifier le Seigneur, que l'esprit de Marie soit en chacun pour s'y réjouir en Dieu ».

Saint Germain de Constantinople avait dit : « De même que la respiration est le signe de la vie des corps, de même la dévotion à Marie est le signe de la vie des âmes ». Ici on va plus loin. Ce n'est plus seulement la dévotion à Marie qui règle la respiration de l'âme; l'âme dévote à Marie respire Marie, comme le corps respire l'air. La pensée de Marie, l'amour de Marie la vivifient, comme l'air purifie, renouvelle et vivifie le corps où il est aspiré.

« Pour lors », c'est-à-dire : lorsque cela sera réalisé, « des choses merveilleuses arriveront dans ces bas-lieux, où le Saint-Esprit, trouvant sa chère Epouse comme reproduite dans les âmes », similitude et non identité, « y surviendra abondamment » comme il survint en Marie le jour de l'Annonciation, « et les remplira de ses dons, particulièrement du don de sagesse, pour opérer des merveilles de grâces ».

D'après le Bienheureux, en effet, la parfaite dévotion à Marie est le meilleur moyen d'acquérir et le seul moyen de conserver la divine Sagesse (19).

En tout cela, nous voyons réalisée la doctrine sur la nécessité de l'union des âmes à Marie, pour que le Saint-Esprit y accomplisse des merveilles (20). Où cette union sera poussée au suprême degré, l'action du Saint-Esprit sera souverainement efficace, et c'est le cas dans le Saint Esclavage.

Enfin, reprenant sa question, pour lui donner, cette fois, une réponse : « Mon cher Frère, quand viendra ce temps heureux, ce siècle de Marie, où plusieurs âmes (plusieurs dans le sens de « plures » : un grand nombre d'âmes et non pas seulement quelques-unes), se perdant elles-mêmes dans l'abîme de son intérieur, deviendront des copies vivantes de Marie », d'après le principe : « filii matrisant », les fils ressemblent à leur mère, « pour aimer et glorifier Jésus-Christ » comme Marie l'aimait et le glorifiait elle-même !

« Ce temps ne viendra que quand on connaîtra et on pratiquera la dévotion que j'enseigne. Ut adveniat regnum tuum, adveniat regnum Mariae ! » (21) Nous

(19) Voir L'Amour de la Sagesse Eternelle chap. XVII.
 (20) Voir N° 20 et 26 et leur commentaire.
 (21) Pour que votre règne arrive, qu'advienne d'abord le règne de Marie.

avons souligné à dessein la formule exclusive « ne... que ». Il ne s'agit pas d'un moyen entre beaucoup d'autres. Il est le seul qui puisse véritablement produire un tel effet. Cela nous renseigne sur la nécessité de la parfaite dévotion, pour tous ceux qui veulent établir en plénitude le règne de Jésus en eux et dans le monde. Mais comme cela exalte aussi l'efficacité prodigieuse de cette forme de dévotion mariale!...

Article VI

Transformation des âmes à l'image de Jésus

(218-221)

218 Nous venons de voir que l'âme, se perdant en Marie,
 221 prend la ressemblance de sa bonne Mère. Mais le sein de Marie n'a jamais formé corporellement que Jésus, et spirituellement que des âmes semblables à Jésus. Voilà, pourquoi toutes celles qui s'y enfermeront, seront assurées d'y revêtir cette divine ressemblance. Marie est toujours et partout l'arbre de vie, qui produit son fruit partout où il est planté, et ce fruit n'est autre que Jésus. Si donc, par la fidélité aux pratiques de cette dévotion, nous cultivons Marie en notre âme, nous sommes assurés de recueillir Jésus en son temps, c'est-à-dire lorsque le temps de la récolte sera arrivé.

Ici Montfort introduit une comparaison qui est fondamentale dans sa méthode : celle du moule. Cette comparaison est exacte et suggestive, au point de vue où se place le Bienheureux.

Il y a deux façons d'arriver à faire une statue. L'une consiste à la sculpter dans un bloc de marbre, de pierre ou de bois. L'autre consiste à se servir d'un moule. La première manière est extrêmement difficile et lente. Il faut donner une infinité de coups ; la moindre maladresse peut gâter tout l'ouvrage ; et pour reproduire parfaitement l'image de celui que l'on veut représenter, il faut une habileté consommée, rare même

parmi les artistes. Le moule, au contraire, s'il est lui-même conforme au modèle à reproduire, permet à n'importe quel artiste d'obtenir une statue parfaitement ressemblante, pourvu que la matière qu'on y jette soit bien préparée à point. Ce sont là les éléments de la comparaison qui seront utilisés et très exactement.

Mais il faut se garder de pousser la comparaison trop loin. Une statue sculptée a beaucoup plus de valeur qu'une statue moulée, surtout lorsque la matière employée est exactement la même. Nous devons être formés sur le modèle de Jésus : notre ressemblance avec le divin Maître devrait être plus appréciée, si elle était le fruit d'un lent travail de sculpture, que si elle résultait d'un rapide moulage.

Montfort ne s'arrête pas à cette considération. Ce qui compte pour lui, c'est la perfection et la rapidité du résultat obtenu : la ressemblance avec Jésus. Peu importe la quantité d'efforts fournis et la longueur de temps employé, si, en dépit de tout, on n'obtient qu'une forme grimaçante, ou même si l'on obtient une belle forme, mais n'ayant rien de commun avec celle de Jésus.

Voilà pourquoi il est permis au Bienheureux de plaisanter gentiment sur la déconvenue de certaines personnes pieuses ou directeurs spirituels. Ils se sont fiés à leur habileté. Ils ont voulu accomplir eux-mêmes le travail. Mais ils remarquent l'insignifiance du fruit de leur labeur.

« Je vois tant de dévôts et dévotes qui cherchent à Jésus-Christ, les uns par une voie et une pratique, les autres par l'autre, et souvent, après qu'ils ont beaucoup travaillé pendant la nuit » (c'est-à-dire sans consolation) « ils peuvent dire — per totam noctem laborantes, nihil cepimus — (22). Quoique nous ayons travaillé toute la nuit, nous n'avons rien pris. Et on peut leur dire : « Laborastis multum (le texte d'Agée I, 6 porte *Seminastis multum*, mais le sens est identique) et intulistis parum » : vous avez beaucoup travaillé (semé) et vous avez peu gagné (récolté). Jésus-Christ est encore bien faible chez vous. » (N^o 218).

La cause de leur insuccès, la voilà :

« Il me semble que je puis fort bien comparer ces directeurs et personnes dévotes qui veulent former

(22) Luc, V, 5.

« Jésus-Christ en soi ou dans les autres... à des sculpteurs qui mettent leur confiance dans leur savoir-faire, leur industrie et leur art. »

Cet art peut être réel, mais est nécessairement disproportionné avec le but à atteindre. Ils « donnent une infinité de coups de marteau et de ciseau à une pierre dure ou à une pièce de bois mal polie », ce que nous sommes tous surnaturellement « pour en faire l'image de Jésus-Christ ». Le but est légitime et noble. Il est celui que tous doivent poursuivre.

Mais « quelquefois, ils ne réussissent pas à exprimer Jésus-Christ au naturel, soit faute de connaissance » spéculative « et d'expérience » pratique « de la personne de Jésus-Christ, soit à cause de quelque coup mal donné », par distraction, maladresse ou fatigue », qui a gâté l'ouvrage ». (N^o 220.)

Il n'est pas facile, en effet, il est même impossible à un simple mortel de posséder une science parfaite de Notre-Seigneur, d'avoir expérimenté toutes les voies qui conduisent à lui, et d'être à l'abri de la moindre défaillance de la nature. On admirerait donc le résultat, fût-il minime, obtenu par ces dévôts et directeurs, et l'on comprendrait leurs mésaventures, s'ils n'avaient pas eu, comme nous l'avons tous, un moyen beaucoup plus simple d'accomplir de véritables prodiges.

Ce moyen, c'est Marie, moule de Dieu, moule propre à former des dieux, selon la phrase attribuée à Saint Augustin (23) : « Si formam Dei te appellem, digna existis ». Si je vous appelle le moule de Dieu, c'est que vous êtes digne de ce titre.

Ce moule est parfait, parce qu'il n'a subi aucune déformation, et qu'il a donné à Jésus une humanité sans défaut. Tous ceux qui sont jetés dans ce moule divin sont bientôt formés et moulés en Jésus-Christ, et Jésus-Christ en eux. A peu de frais et en peu de temps, ils deviendront des dieux, puisqu'ils sont jetés dans le même moule qui a formé un Dieu. (N^o 219.)

Voilà pourquoi les plus grands saints sont moulés en Marie. Ils ont reconnu la valeur de ce beau moule où Jésus-Christ a été naturellement et divinement formé.

(23) Sermo 208 Inter opera S. Augustini.

Ils ne se fient pas à leur propre industrie qui, pourtant, peut être très réelle. Ils se jettent et se perdent en Marie, pour devenir le portrait au naturel de Jésus-Christ. (N^o 220.)

Ne croyons pas cependant, qu'il ne reste rien à faire à celui qui se jette ainsi dans le moule marial. S'il veut prendre véritablement toutes les formes que lui imprime Marie, il doit devenir comme un métal bien fondu et bien liquide, apte à pénétrer dans tous les détails du moule. Il doit détruire et fondre en lui le vieil homme avec toutes ses inclinations viciieuses, ou, du moins, réduire au possible les effets de ces inclinations. Et cela n'est pas un petit travail (N^o 221). Mais ce travail lui-même s'accomplit en Marie et avec Marie. Il se fait en pleine lumière, en plein jour, puisqu'il n'y a point de nuit en Marie. Tout est, en elle, lumineux, exempt de péché et même d'imperfection (N^o 218).

C'est donc véritablement un secret de grâce que Montfort présente aux esclaves de Marie. C'est un moyen approprié à leur ignorance et à leur inexpérience. Et il est capable de les conduire rapidement à la sainteté, laquelle, affirme Saint Paul (24), consiste à ressembler au Fils de Dieu.

Le moule de Dieu! « Oh! la belle et véritable comparaison! mais qui la comprendra? Je désire que ce soit vous, mon cher frère! » (N^o 221.)

Article VII

La plus grande gloire de Dieu

(222-225)

Ce dernier effet est la conséquence de tous les autres. Il a cependant lui-même ses raisons spéciales, lesquelles lui donnent une identité bien distincte et le rendent digne d'être signalé et étudié à part. Du reste, n'est-ce pas le but de notre création et de notre sanctification: procurer la plus grande gloire de Jésus-Christ, et par

(24) Rom. VIII, 29.

lui la plus grande gloire de Dieu? La méthode de sanctification préconisée par Montfort ne se recommanderait pas plus que les autres, si elle n'était pas un meilleur moyen de rendre gloire à Dieu.

Mais précisément, de par sa nature même, la parfaite dévotion possède cette efficacité spéciale:

« Par cette pratique, bien fidèlement observée, vous donnerez à Jésus-Christ plus de gloire en un mois de temps, que par aucune autre, quoique plus difficile, en plusieurs années. »

En effet, ce n'est pas la difficulté qui augmente le mérite. C'est la plénitude de charité, avec laquelle nous agissons (25). Or, la donation totale du Saint Esclavage suppose un degré supérieur de charité véritable. D'autre part, la charité n'a besoin que d'un instant pour accomplir ou inspirer les actes les plus méritoires. A ce point de vue par conséquent, l'affirmation du Bienheureux est déjà pleinement justifiée.

Toutefois, en se basant sur la nature même de la parfaite dévotion, il trouve quatre raisons de ce qu'il avance.

1^o Vous agissez en suivant les intentions de Marie et non les vôtres (N^o 222).

2^o Vous vous appuyez sur les dispositions de Marie et non sur les vôtres (N^o 223).

3^o Marie offre à Dieu vos actions purifiées et embellies par ses soins (N^o 224).

4^o Ce n'est plus vous qui louez Dieu, mais Marie qui le loue à votre place (N^o 225).

Chacune de ces raisons jette un jour magnifique sur la pensée développée par Montfort.

222 1^o Vous agissez en suivant les intentions de Marie et non les vôtres. (N^o 222.)

Chacun sait l'importance de l'intention pour déterminer la valeur d'une action en bien comme en mal. Ainsi les actions les plus indifférentes en soi, comme manger, boire, dormir, peuvent devenir éminemment méritoires, et procurer beaucoup de gloire à Dieu, si elles sont accomplies avec des intentions droites et par motif de pur amour.

(25) HERVÉ, *Manuale Th. Dog.* Vol. III N^o 228.

Or, nos meilleures intentions sont toujours entachées de quelque imperfection : vanité, amour-propre, vaine complaisance, recherche de soi-même, pour ne parler que des taches les plus subtiles, capables de se glisser partout. Les intentions de Marie, au contraire, sont toujours pures et droites, sans aucune recherche d'intérêt particulier, avec la préoccupation constante de la plus grande gloire de Dieu (26).

Renoncer à ses intentions personnelles, si bonnes soient-elles, pour prendre celles de Marie et se laisser guider par elles, c'est entrer en participation de la sublimité de ces intentions. Et c'est souverainement appréciable. Car, par la moindre de ses actions, par exemple en filant sa quenouille ou en faisant un point d'aiguille, Marie a procuré plus de gloire à Dieu, que tous les autres saints par les actions les plus éclatantes, par ex. que Saint Laurent sur son gril, subissant le plus cruel martyre. Plus que cela même : Marie seule a donné plus de gloire à Dieu que tous les Anges et tous les Saints ensemble pendant l'éternité. Montfort le répète avec complaisance, pour exalter une fois de plus ce chef-d'œuvre de la grâce. De même, celui qui veut bien se perdre en Marie et se laisser guider aveuglément par ses intentions, accomplira des merveilles, accumulera des richesses, et rendra à son Créateur toute la gloire qui lui est due.

223 2^o Vous vous appuyez sur les dispositions de Marie et non sur les vôtres. (N^o 223.)

Pour nous approcher d'un si grand Maître et lui offrir le tribut de nos hommages, nous avons besoin d'une dignité dont nous puissions avoir conscience. Cette dignité peut exister véritablement, puisqu'il suffit d'être et de se savoir en état de grâce. Mais tous n'ont-ils pas à redouter le regard scrutateur de celui qui sonde les cœurs et les reins, et trouve des taches même dans ses Anges? Et, de toute façon, s'appuyer uniquement sur sa propre dignité peut-il aller sans un sentiment de complaisance imperceptible en soi-même? Si l'on suit cette méthode, a-t-on une idée suffisante de la grandeur et de la sainteté de Dieu (27)? Est-on aussi apte à le glorifier?

(26) Voir ci-dessus le 4^e Motif.

(27) Voir la 4^e vérité fondamentale.

Ne compter pour rien, au contraire, ses propres dispositions, ne mettre son appui que dans celles de Marie, c'est s'engager résolument dans la voie de l'humilité. C'est glorifier plus hautement ce Dieu qui n'aime que la louange des humbles et des petits de cœur. C'est faire chanter à la sainteté éminente de Marie un hymne de gloire que Dieu aime toujours à entendre.

224 3^o Marie offre à Dieu vos actions purifiées et embellies par ses soins. (N^o 224.)

Marie accepte avec une grande charité le pauvre petit présent de nos actions, comme la reine accepte la pomme, prix du fermage du paysan insolvable. Elle purifie ces actions des souillures qu'elles ont contractées par nos imperfections. Elle les embellit en y ajoutant le mérite de ses actions personnelles. Déjà le cadeau est plus présentable. Mais surtout elle l'offre elle-même à son divin Fils avec tout l'amour qu'elle sait y mettre. Sans aucun doute, Jésus en est plus glorifié que si nous le lui offrions nous-mêmes de nos mains criminelles (28).

225 4^o Ce n'est plus vous qui louez Dieu, mais Marie qui le loue à votre place. (N^o 225.)

On connaît l'adage : *Honor est in honorante*. L'honneur se mesure à la personne qui honore. Il est plus honorifique pour un roi d'être salué par un autre roi, que par un sujet de son royaume. C'est pourquoi seule une personne divine était capable de glorifier Dieu parfaitement.

Après la louange de son Fils, Dieu n'apprécie rien plus que la louange de sa Mère, et celui qui pourra s'approprier cette louange pour la renvoyer à Dieu, sera assuré de lui être souverainement agréable.

Or, précisément, ceci est possible dans cette forme de dévotion. Car Marie est toute relative à Dieu. Elle n'existe que par rapport à Dieu, et elle renvoie immédiatement à son Créateur la louange qu'on lui adresse à elle personnellement. **Echo** mais écho d'un genre spécial, qui ne dit et ne répète que « Dieu », même lorsque nous nous disons et répétons « Marie » ! Sainte Elisabeth loua Marie et la félicita d'avoir cru ; Marie, l'écho

(28) Voir le 3^e motif de la Parfaite Dévotion, spécialement N^{os} 146-150.

352 II^e PARTIE. — PARFAITE DÉVOTION : SES EFFETS N^o 225
fidèle de Dieu, entonna *Magnificat anima mea Domi-*
num (29) : Mon âme glorifie le Seigneur.

Par conséquent, voulons-nous nous assurer que Marie glorifiera Dieu à notre place, et comme elle le loue et de l'honorer. Elle ne peut garder pour elle l'honneur que nous lui déferons. Aussitôt elle le renvoie à Dieu. Et Dieu a pour souverainement agréable cette substitution. Il est infiniment plus honoré par la louange de Marie que par la nôtre. Et c'est là vraiment le meilleur moyen de procurer sa plus grande gloire.

..

Ainsi s'achève le chapitre III sur les effets merveilleux de la parfaite dévotion. Partis du fond de l'abîme par la connaissance et le mépris de nous-mêmes, nous avons été élevés par le Saint Esclavage jusqu'aux pieds du trône de la Très Sainte Trinité et nous devenons aptes à chanter sa gloire dès cette vie. Anticipation évidente sur la vie de l'au-delà, car la dévotion à Marie n'en sera pas absente, notre esclavage à l'égard de cette bonne Mère s'étendant au temps et à l'éternité.

(29) Luc, I, 46

CHAPITRE IV

LES PRATIQUES DE LA PARFAITE DÉVOTION

(226-273)

La consécration du Saint Esclavage nous introduit dans un état, analogue à l'état religieux. Même à l'insu du religieux, ses actes vertueux recueillent une valeur supplémentaire, découlant de la vertu de religion. Ainsi, qu'il y songe ou qu'il n'y songe pas, l'esclave d'amour est consacré à Marie, et toutes ses actions proclament la gloire de sa Souveraine, dès lors qu'elles sont bonnes et que la donation n'est pas rétractée.

Mais cet état lui-même serait plus illusoire que réel, si tout se bornait à l'acte de consécration initial. Notre mémoire est si facilement oublieuse, que bientôt elle n'en garderait plus aucun souvenir. Il n'y aurait plus alors aucune différence entre l'esclave d'amour et les autres fidèles.

Pour obvier à cet inconvénient, et pour que la consécration conserve, à chaque instant et dans toutes nos actions, le maximum d'efficacité, à la consécration il faut ajouter un autre élément, sinon également essentiel, du moins également nécessaire : les pratiques du Saint Esclavage.

Dans le *Secret de Marie*, N^o 28, le Père de Montfort distingue très nettement ces deux conditions. La Parfaite Dévotion, dit-il, « consiste à se donner tout entier, en qualité d'esclave, à Marie et à Jésus par elle ; ensuite à faire toute chose avec Marie, en Marie, par Marie et pour Marie ».

De même aux numéros 115, 8^o et 116, 7^o, du *Traité* où il est évidemment question du Saint Esclavage, le Bienheureux indique une pratique extérieure : « Se consacrer à Marie d'une façon spéciale et solennelle »,

et une **pratique intérieure** : « Commencer, continuer et finir toutes ses actions par elle, en elle, avec elle et pour elle ».

Explicitant donc maintenant cet état de dépendance décrit dans le chapitre I^{er} de cette II^e partie, Montfort affirme que sa dévotion exige un certain nombre de pratiques, soit extérieures, soit intérieures. D'une façon ou de l'autre, ces pratiques appartiennent au Saint Esclavage et en garantissent l'efficacité. En les exposant, le Bienheureux fournit une vue d'ensemble parfaite de sa spiritualité.

Les subdivisions de ce chapitre seront celles du Traité lui-même :

ARTICLE I: Pratiques extérieures de la Parfaite Dévotion (N^{os} 226-256).

ARTICLE II: Pratiques intérieures de la Parfaite Dévotion (N^{os} 257-265).

SUPPLÉMENT : *La Communion avec Marie* (N^{os} 266-273).

Article I

Pratiques extérieures de la parfaite dévotion

(226-256)

226 « Quoique l'essentiel de cette dévotion consiste dans l'intérieur elle ne laisse pas d'avoir plusieurs pratiques extérieures... »

L'intérieur dont il est question ici n'est pas constitué par les pratiques intérieures. Il s'agit de l'intérieur de l'âme, que la parfaite dévotion doit informer, consacrer et constituer dans un état d'appartenance totale à Marie. (Voir N^o 119.)

Montfort commence par donner les raisons pour lesquelles, tout en soignant surtout l'intérieur, on ne doit pas non plus négliger l'extérieur. « *Haec oportuit facere et illa non omittere.* » (1)

(1) Matth. XXIII, 28. « Il fallait faire ceci et ne pas omettre cela ».

Ces raisons sont au nombre de trois. Elles sont basées sur la nature même de l'homme :

1^o Les pratiques extérieures bien faites aident les intérieures et y conduisent presque infailliblement. Il suffit, dans bien des cas, de prendre l'extérieur de la piété, pour être bientôt entraîné par des sentiments réels de piété intérieure. Antonin Eymieux a démontré dans son livre : *Le gouvernement de soi-même* (2), l'influence d'une simple position sur toute une série d'actes. A peine a-t-on donné à un hypnotisé l'ordre de s'agenouiller, de joindre les mains et d'incliner la tête légèrement sur le côté gauche, aussitôt et sans ordre ultérieur, il commence à prier avec ferveur. N'est-ce pas là une preuve spontanée du lien naturel qui existe chez nous entre l'extérieur et l'intérieur ?

2^o La raison précisément de ce lien, c'est que l'homme est composé d'un corps et d'une âme. Tant que ces deux éléments sont unis sur cette terre, l'âme a besoin du corps pour accomplir ses actions même les plus relevées. Elle ne peut arriver à connaître, et par conséquent à vouloir et à désirer que ce qui est préalablement passé par les sens : « *Nihil est in intellectu quin prius fuerit in sensu* » (3). A ce point de vue, les pratiques extérieures de dévotion seront nécessaires pour susciter, entretenir et développer les sentiments intérieurs de l'âme envers Marie, pour l'aider à désirer cette consécration, à la prononcer, à s'en ressouvenir.

3^o Enfin, l'homme doit vivre en société, et la communication avec ses semblables ne s'établit qu'à l'aide de signes extérieurs. Quand ceux-ci font défaut, l'homme demeure un être fermé, impénétrable, mystérieux. S'il ne témoigne aucune dévotion extérieure, il passera pour ne pas en avoir, et l'effet sur les autres pourra être désastreux.

Qu'on ne vienne donc pas critiquer ces pratiques extérieures, en proclamant qu'elles sont une hypocrisie ou une cause de vanité et qu'on doit cacher sa dévotion ! La réponse à ces attaques a été donnée par le bon Maître lui-même : « *Que les hommes voient vos bonnes*

(2) Vol. I, p. 33 et 153.

(3) « Rien ne parvient à l'intelligence sans être passé au préalable par les sens ».

356 II^e PARTIE. - PARFAITE DÉVOTION : SES PRATIQUES N^o 227
œuvres, afin qu'ils glorifient votre Père qui est dans les
cieux » (4).

Cela ne veut pas dire, comme le remarque Saint
Grégoire le Grand (5), que l'on doit faire ses actions
et dévotions extérieures pour plaire aux hommes et en
tirer quelques louanges, car ce serait vanité.

Mais on les accomplit quelquefois devant les hommes
pour « plaire à Dieu » et « le faire glorifier », sans se
soucier du mépris ou des louanges que cette conduite
attirera.

Enfin, il est bon de le noter, ces pratiques ne sont
pas dites extérieures, parce qu'elles sont accomplies
sans esprit intérieur. Ce serait une comédie grotesque
et n'aurait aucune valeur. Mais elles comportent un
élément extérieur. Cela les distingue des pratiques
purement intérieures (N^o 226).

Les pratiques extérieures énumérées par Montfort
sont au nombre de sept :

- 1^o La consécration elle-même, précédée des exercices
préparatoires (N^{os} 227-233) ;
- 2^o La récitation de la petite couronne (N^{os} 234-235) ;
- 3^o Le port de petites chaînettes de fer (N^{os} 236-243) ;
- 4^o La dévotion au mystère de l'Incarnation et à la
fête du 25 mars (N^{os} 243-248) ;
- 5^o La dévotion à l'Ave Maria et au chapelet
(N^{os} 249-254) ;
- 6^o La récitation du Magnificat (N^o 255) ;
- 7^o Le mépris du monde (N^o 256).

Il sera très utile de passer en revue chacune de ces
pratiques. Car, à l'occasion de plusieurs d'entre elles,
Montfort donne des renseignements complémentaires
précieux sur sa forme de dévotion.

§ I. — EXERCICES PRÉPARATOIRES ET CONSÉCRATION

(227-233)

227 Laissons de côté les deux petites questions soulevées
par le début de ce paragraphe : l'érection, souhaitée par

(4) Matth. V, 16.

(5) Homilia II in Evang.

N^o 227

Montfort et réalisée maintenant, de l'association des
esclaves de Marie en confrérie régulière, et la détermi-
nation exacte de ce qu'il appelle « la première partie
de cette préparation au règne de Jésus-Christ » (6).
Prenons simplement ce qui concerne directement cette
première et plus nécessaire pratique de la parfaite
dévotion.

Un acte d'une grande importance, un acte qui
engage toute la vie et même l'éternité, ne s'accomplit
pas à la légère. L'Eglise impose un noviciat d'un an
à qui veut prononcer les vœux de religion. De même,
Montfort prescrit une préparation (7) d'un mois à qui
vent prononcer sa consécration du Saint Esclavage.

I. — MOIS PRÉPARATOIRE

(227-230)

Le plan tracé pour ce mois nous donne le véritable
code des exercices spirituels montfortains et rend Mont-
fort l'émule de Saint Ignace de Loyola.

Le mois est pris dans un sens spécial, à cause du
nombre de jours concédés à chaque semaine :
 $12 + 6 + 6 + 6 = 30$. Peut-être peut-on prendre aussi trois
semaines de 7 jours ; ce qui amène le total à 33. Mais
par ailleurs le chiffre de 12, accordé à la première
période, semble plutôt un minimum : « Après avoir
employé au moins 12 jours ».

De ce mois, la division générale est ainsi conçue :
12 jours pour se vider de l'esprit du monde : puis trois
semaines consécutives, l'une pour se connaître soi-
même, l'autre pour connaître la Très Sainte Vierge, la
dernière pour connaître Notre-Seigneur.

1^o Se vider de l'esprit du monde (N^o 227).

Le Bienheureux a parlé dans un autre livre, qui ne
nous est pas parvenu (8), du monde, de son esprit et
des moyens de s'en vider. Il ne revient pas sur ce sujet,
et se contente de dire brièvement : « L'esprit du monde

(6) Certains veulent voir dans cette formule le titre que le Bx avait
donné à son Traité. Nous avons indiqué dans l'Introduction historique
une autre interprétation très plausible de ces mêmes paroles. Voir p. 86.

(7) Cependant le *Secret de Marie*, N^o 61, ne parle pas de cette pré-
paration. On peut donc conclure qu'elle n'est pas obligatoire, du moins
sous cette forme.

(8) A moins que ce ne soit *L'Amour de la Sagesse Eternelle*. Voir
Introduction historique, p. 85-86.

est contraire à celui de Jésus-Christ ». On comprend qu'il soit nécessaire de s'en vider.

S'il s'agissait de le définir, le monde est constitué par l'ensemble de ceux qui professent une doctrine, admettent des principes, préconisent des méthodes, pratiquent un genre de vie absolument opposés à ceux de l'Évangile. Les mondains « ont une doctrine aussi contraire à celle de la Sagesse incarnée (Jésus-Christ) que les ténèbres à la lumière, et la mort à la vie ». (Amour de la Sagesse éternelle, n^o 199). Parfois, ils l'étalent ouvertement et tapageusement. Plus souvent « ils déguisent leurs mensonges sous l'apparence de la vérité ». (Même endroit).

Pour arriver à commettre eux-mêmes le péché ou porter les autres à le commettre, « ils le traitent ou de vertu, ou d'innocence, ou de chose indifférente et de peu de conséquence ». (ibid.). Par ailleurs, le monde exerce sa tyrannie sur les âmes par le moyen des trois concupiscences : la concupiscence des yeux ou désir des biens de la terre ; la concupiscence de la chair ou désir des plaisirs sensuels, et l'orgueil de la vie ou désir de la gloire humaine (9).

Avoir l'esprit du monde, c'est donc se laisser guider par ses fausses maximes, croire que le mal n'est plus le mal, que Dieu n'a pas le droit de le défendre, qu'on peut le commettre impunément, quitte à aller s'en confesser ensuite, pour apaiser les susceptibilités divines. Encore aura-t-on soin pour cela de choisir le confesseur « le moins scrupuleux (ainsi nomme-t-on les confesseurs relâchés qui ne font pas leur devoir), afin d'avoir de lui, à bon marché, la paix dans une vie molle et efféminée ». (Voir Amour de la Sagesse éternelle, n^o 81).

Pour se vider de l'esprit du monde, il est nécessaire de se remplir de l'esprit de Jésus-Christ. Car, dans la vie morale, le vide n'existe pas. On ne se vide que de ce qu'on remplace.

Une bonne méthode pour savoir si l'on est animé par l'esprit de Jésus-Christ est de mettre à profit l'avertissement évangélique (10) : « Tout arbre bon doit porter de bons fruits et tout arbre mauvais porte de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre porter de bons fruits ». Nous examinerons donc quels fruits se trouvent dans notre âme et nous saurons par là-même de quel esprit elle est animée.

Or, Saint Paul, dans son Épître aux Galates (11), énumère douze fruits du Saint-Esprit (un pour chacun des jours de cette période). Ce sont : l'amour de Dieu, la joie, la paix, la patience dans les adversités, la bonté et la gentillesse, dans lesquelles se manifeste notre charité envers le prochain, la longanimité, ou la ferme attente des biens que Dieu a promis, la douceur, la foi, la modestie, la continence, entendue dans le sens de modération des désirs désordonnés. Si ceux-ci se portent sur les biens de ce monde, nous aurons l'esprit de pauvreté ; s'ils se portent sur les plaisirs des sens, nous aurons la chasteté.

(9) I Joan. II, 16.

(10) Matth. VII, 17, 18

(11) V, 22.

Cultiver ces fruits dans nos âmes, pour qu'ils remplissent tout l'espace et ne permettent pas à l'arbre de mort (qu'il n'est pas en notre pouvoir de déraciner) de développer ses fruits pervers. Se remplir ainsi de l'esprit de Jésus-Christ pour se vider de l'esprit du monde. Ce n'est pas l'esprit du monde, qui, en partant, appellera l'esprit de Jésus-Christ pour lui succéder. C'est l'esprit de Jésus-Christ, qui, en venant prendre possession de son domaine, en chassera tous les maraudeurs. Pour marialiser cette période, considérer chaque fruit réalisé à sa perfection en Marie, puis, voir le fruit contraire pleinement épanoui dans le monde, depuis la haine de Dieu jusqu'à l'impureté sous toutes ses formes ; enfin, s'examiner soi-même pour tirer la conclusion.

Il n'y a pas de prières spéciales indiquées pour cette période ; on pourra réciter, comme pour les autres périodes : le *Veni Creator*, les litanies du Saint-Esprit et l'*Ave Maris Stella*.

Normalement ces 12 jours doivent se terminer par l'acte préliminaire d'élection de la divine Sagesse. (Voir le cantique : *O Sagesse, venez* (12), et l'opuscule : « Préparation à la consécration », 1929.)

228 2^e Se connaître soi-même (N^o 228).

C'est l'objet de la première semaine. Cette connaissance doit porter sur notre mauvaise nature. Celle-ci résulte, soit des inclinations vicieuses laissées en nous par le péché originel, soit des péchés personnels commis depuis l'âge de raison. Comme toute cette question a déjà été traitée précédemment (13), nous pouvons nous contenter d'y renvoyer, à l'exemple du Bienheureux.

Notons seulement qu'il n'y a plus ici d'opposition foncière entre l'esprit de Jésus et le nôtre. Il y a seulement un état misérable, causé par le péché. Le monde avait des intelligences dans la place. Il pouvait facilement y régner par ses trois concupiscences. Jésus y trouve des obstacles. Il doit commencer par les éliminer. Et il nous faut être bien persuadés de la présence de ces obstacles et de la nécessité de les écarter. Autrement, nous n'arriverons pas à l'union parfaite avec le divin Maître ni à l'établissement de son règne en nous.

Quant à la méthode à suivre, Montfort en suggère deux :

(12) Voir F. FRADET, Cantique N^o 74.

(13) Troisième vérité fondamentale.

A. — *Se considérer pendant chacun des six jours comme l'un ou l'autre des animaux suivants, évidemment à cause du symbolisme qu'il incarne :*

1) comme des *escargots*, paresseux et égoïstes ; 2) comme des *limaçons*, souillant tout de leur bave et corrompant les meilleures choses ; 3) comme des *crachons*, accrochés à la terre et venimeux ; 4) comme des *cochons*, gourmands et sales ; 5) comme des *serpents*, méchants et envieux ; 6) comme des *boucs*, luxurieux et scandaleux. On pourrait ajouter à ce jardin zoologique en miniature, pour compléter le nombre sept et l'allusion à chacun des péchés capitaux : le *paon*, orgueilleux et infatué de lui-même.

B. — *Se redire cette parole attribuée à Saint Bernard (14) :*

1^o « *Cogita quid fueris: semen putridum* ». Allusion à notre origine corporelle, qui, certes, n'a rien de glorieux et explique déjà bien des faiblesses : « Pense à ce que tu as été : une semence infecte ».

2^o « *Cogita quid sis: vas stercorum* ». Allusion aux nécessités de notre vie végétative, qui sont bien de nature à nous humilier : « Pense à ce que tu es actuellement : un vase rempli d'ordures ».

3^o « *Cogita quid futurus sit: esca vermium* ». Allusion à ce que deviendra notre corps après notre mort et en attendant la résurrection : « Pense à ce que tu dois être un jour : la pâture des vers ».

Ces deux méthodes sont excellentes pour nous montrer ce que nous sommes de nous-mêmes et en conséquence du péché. Elles accusent violemment toutes les ombres du tableau. Mais elles ne mettent pas si bien en relief ce que la grâce fait ou peut faire avec des êtres si misérables.

Voilà pourquoi une troisième méthode pourrait s'offrir. Elle aurait même l'avantage de pouvoir s'appliquer identiquement au cours des trois semaines. Considérer chacun des sept jours de la semaine ce que chacun des sept dons du Saint-Esprit manifeste en nous. Le don de la *sagesse* (c'est-à-dire la connaissance des choses par leurs causes les plus hautes), nous apprend notre origine divine. Le don d'*intelligence* nous apporte ses lumières pour comprendre la vérité divine. Le don de *science* nous aide à saisir dans la création ce qui est l'œuvre de Dieu. Le don de *conseil* nous préserve des ombres du doute et de l'incertitude

(14) Inter opera Sancti Bernardi, Méditations sur la connaissance de la condition humaine.

morale. Le don de *piété* nous pousse à faire retour à Dieu. Le don de *force* vient à notre secours pour surmonter les obstacles. Le don de *crainte* nous inspire le regret de nos péchés et l'horreur d'y retomber de nouveau.

Mettre bien en évidence chaque jour le point de départ à zéro ou au-dessous de zéro, et le terme où nous devons parvenir à la lumière de chacun de ces dons. On pourra ainsi acquérir une connaissance parfaite et complète de soi-même.

Les prières recommandées pour cette période sont d'abord de fréquentes oraisons jaculatoires dans le genre de celles-ci : « *Domine ut videam, Seigneur, faites que je voie!* » (15) mon indignité, ma faiblesse, mon impuissance de tout bien. Ou encore : « *Noverim me! Que je me connaisse!* » (Saint Augustin) pour mépriser en moi ce qui est mon œuvre, pour exalter et développer au contraire ce qui est votre œuvre à vous. Puis on récitera, comme dans la période préparatoire, les litanies du Saint-Esprit et le *Veni Creator*, pour demander la lumière du Saint-Esprit et l'*Ave Maris Stella*, ainsi que les litanies de Lorette, pour demander le secours de la Très Sainte Vierge (16).

229 3^o Connaître la Très Sainte Vierge (N^o 229).

Tel est le but poursuivi pendant la deuxième semaine. Pour nous y conduire, Montfort nous recommande de lire et de méditer ce qu'il en a écrit lui-même dans son Traité et ses autres œuvres. Il y a là, en effet, comme on a pu s'en convaincre, toute une mine à exploiter ; et il n'est pas une page, sur laquelle une ardente prière et une réflexion profonde ne puissent faire descendre une lumière spéciale, pour éclairer un des vastes panoramas de ce « monde de Dieu ». (Voir N^o 6).

La raison de cette étude de Marie, placée entre l'étude de nous-mêmes et l'étude de Notre-Seigneur, est clairement indiquée par le Bienheureux. « *Si, comme il est certain, la connaissance et le règne de Jésus-Christ arrivent dans le monde, ce ne sera qu'une suite nécessaire de la connaissance et du règne de la très sainte Vierge* » (N^o 13). Apprenons donc à la connaître pour mieux connaître Jésus. Soumettons-nous à son règne, pour être davantage soumis à celui de Jésus. Poursui-

(15) Luc XVIII, 41.

(16) On peut terminer cette première semaine, par un acte d'amen-de honorable au divin Cœur de Jésus. Voir Cantique N^o 46 : O cœur de Dieu, cœur adorable.

vons ce double but dans chacune de nos oraisons, et même dans chacune de nos œuvres, en les accomplissant déjà dans l'esprit du Saint Esclavage.

Pour constituer le cadre de cette méditation, on peut se déterminer un certain nombre de pages à lire et méditer chaque jour. On peut encore considérer les principaux privilèges de Marie. On peut enfin rechercher en elle ce que chacun des sept dons du Saint-Esprit nous y fait découvrir, en suivant le même plan que ci-dessus. Dans la lumière du don de *Sagesse*, on découvre les merveilles de sa prédestination. Le don d'*Intelligence* nous fait pénétrer la portée immense de sa maternité divine. La *Science* nous montre l'enchaînement de sa causes et des effets en Marie, et dans le monde grâce à Marie. Le *Conseil* met en évidence le magnifique équilibre intellectuel et moral de Marie. La *Piété* nous la montre perdue en Dieu. La *Force* se manifeste surtout au Calvaire et la *Crainte de Dieu*, dans la délicatesse infinie de sa conscience.

En plus des litanies du Saint-Esprit ou de l'*Ave Maris Stella*, déjà recommandés dans les périodes précédentes, on récitera chaque jour de cette semaine, le Rosaire en entier ou du moins un chapelet, afin que la rosée de la prière et la méditation des mystères nous obtiennent cette connaissance si nécessaire.

La conclusion sera utilement un acte de contemplation à Marie, dans le genre du cantique N^o 56 sur les beautés de Marie: *O Sainte et divine Marie*.

230 4^o Connaitre Notre-Seigneur (N^o 230).

Dernière étape de cette montée, dernier stage de cette préparation. Même programme que la semaine précédente. Lire et méditer ce qui en a été écrit, soit dans le *Traité*, soit dans l'*Amour de la Sagesse* éternelle. S'il fallait indiquer des passages spécialement, nous signalerions la première et la seconde vérités fondamentales en entier. Elles établissent que Jésus seul est la fin dernière de toutes nos dévotions, y compris la dévotion à Marie, et que nous lui appartenons à titre d'esclaves. Puis les passages brûlants sur la nécessité de son règne et sur sa dépendance admirable à l'égard de sa Mère (17). On peut compléter en étudiant le mystère de l'Incarnation, qui nous donne un Homme-Dieu, plein de grâce et de vérité; le mystère de la Rédemption, qui nous donne un Sauveur, si aimant et si dévoué; le mystère de l'Eucharistie où Jésus se fait notre nourriture et notre compagnon d'exil, etc...

(17) Voir N^{os} 18-19.

N^o 231

Autant de choses dont il est nécessaire d'être bien persuadés, si nous voulons aimer Jésus-Christ et nous donner à lui avec tout l'élan qu'il est capable de susciter.

Là encore, le plan donné pour les autres semaines s'applique merveilleusement. Aussi bien est-ce du Verbe Incarné que le prophète Isaïe a prédit la plénitude de ces dons. Il est facile par conséquent de les étudier en lui, et de l'étudier lui-même dans leur lumière.

Sagesse, qui gouverne tout « fortiter et suaviter » (18); *Intelligence* qui lit au fond des cœurs et n'est jamais prise en défaut; *Science* qui connaît tout et n'est sujette à aucune erreur; *Conseil* qu'il possède parfaitement et communique à ses serviteurs; *Piété* qui le voue totalement au culte de son Père; *Force* qui lui fait endurer pour nous de si cruels tourments et *Crainte de Dieu*, toute filiale, en vertu de laquelle il accepte si amoureuxment la volonté de son Père.

Réciter pendant cette semaine la prière de Saint Augustin: *Tu es Christus* donné au N^o 67, les litanies du Saint-Esprit et l'*Ave Maris Stella*, comme de coutume, mais de plus: les litanies du saint Nom de Jésus et les oraisons jaculatoires: « *Noverim te, Seigneur que je vous connaisse* » pour vous aimer (Saint Augustin) et « *Domine ut videam, Seigneur faites que je voie, qui vous êtes* ».

Terminer par un acte de désir de la communion, qui, le lendemain, doit précéder immédiatement votre consécration. (Voir *Cantique*, N^o 38: *Mille fois mon cœur vous désire*, ou l'un ou l'autre des cantiques sur l'amour de Jésus, 115, 115a et 115b.)

II. — LA CONSÉCRATION

(231-232)

Cette cérémonie sera, de préférence, un jour de fête consacrée à Marie ou à son grand serviteur, le Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort. Elle revêtira le plus de solennité possible, afin d'en fixer profondément le souvenir dans la mémoire. Dans ce but, certaines prescriptions concernent le jour même de la consécration. D'autres, visent le renouvellement périodique de cette consécration. Les premières ont pour but de frapper l'esprit, les autres de conserver le souvenir.

(18) « Avec force et douceur ».

A. — LE JOUR DE LA CONSÉCRATION

On y remarquera :

- a) les *préliminaires* de la consécration ;
- b) la *consécration* elle-même ;
- c) les *accessoires* de la consécration.

231 a) Les *préliminaires* de la consécration (N^o 231).

« Ils se confesseront et communieront à l'intention de
« se donner à Jésus-Christ en qualité d'esclaves
« d'amour. »

Pas de fête vraiment chrétienne sans la confession et la communion. Comment ces deux grands actes de piété pourraient-ils être absents de cette solennité? On se confessera donc exprès pour cette fête, même si déjà on s'était confessé au cours du mois préparatoire, spécialement, ce qui serait normal, à la fin de la première semaine. L'une ou l'autre de ces deux confessions pourra être générale, si le confesseur le juge à propos. Ne s'agit-il pas, en effet, de rompre définitivement avec un passé peut-être très agité?

Puis on s'approchera de la Table Sainte avec le plus de recueillement possible et en invoquant le secours de Marie, pour que son divin Fils soit mieux reçu : « ils tâcheront de faire cette communion selon la méthode » montfortaine, expliquée à l'appendice de ce chapitre.

b) *Consécration* elle-même.

Montfort suppose qu'on la prononce aussitôt, ou peu de temps après la communion. Ainsi l'initiation au Saint Esclavage se rapproche, autant que possible, du rite observé dans les professions religieuses. C'est toujours le moment qui est le mieux choisi pour faire sa consécration en son particulier. Mais, si un tel acte coïncide avec l'admission dans la Confrérie de Marie Reine des Cœurs, et qu'il doive se tenir, ce même jour, une réunion avec instruction et admission de nouveaux associés, on peut attendre le soir pour prononcer sa consécration.

La formule de consécration a été composée par le Bienheureux lui-même. Il l'avait mise primitivement en appendice à son *Traité*, comme nous en avertit le

N^o 231

renvoi : « Qu'ils trouveront aussi ci-après ». Ces pages ont été perdues. Dieu merci! le livre sur *l'Amour de la Sagesse Eternelle* contient également un acte de consécration. Pourquoi ne serait-ce pas celui auquel Montfort fait allusion ici? (19).

La formule se divise en trois grandes parties :
1^o Prières préparatoires à la divine Sagesse et à Marie Immaculée; 2^o Consécration proprement dite; 3^o Prière finale à Marie.

1^o PRIÈRES PRÉPARATOIRES.

Le futur esclave d'amour s'adresse d'abord, par une solennelle invocation, à Jésus, *Sagesse éternelle et Incarnée*.

« O Sagesse éternelle et incarnée! O très aimable et adorable Jésus, vrai Dieu et vrai homme, Fils unique du Père Eternel et de Marie toujours Vierge. »

Suivent quatre actes préparatoires au grand sacrifice de la consécration, et lui assignant les mêmes fins qu'au sacrifice de la messe :

Acte d'adoration :

« Je vous adore profondément, dans le sein et les splendeurs de votre Père pendant l'éternité, et dans le sein virginal de Marie, votre très digne Mère, dans le temps de votre Incarnation. »

Le Saint Esclavage s'efforce surtout d'imiter Jésus vivant dans le sein de Marie. Cela est affirmé dès le début de cet acte de consécration.

Acte d'action de grâces :

« Je vous rends grâces de ce que vous vous êtes anéanti vous-même en prenant la forme d'un esclave, pour me tirer du cruel esclavage du démon.
« Je vous loue et glorifie de ce que vous avez bien voulu vous soumettre à Marie, en toutes choses, afin de me rendre par elle votre fidèle esclave. »

Jésus nous arrache à la tyrannie de Satan pour nous faire passer sous sa légitime domination. Par le droit de la guerre, nous sommes ses esclaves, mais il nous

(19) La Revue *Marie Médiatrice et Reine* émet à ce sujet des doutes qui ne semblent pas justifiés par l'analyse de cette pièce (Avril 1942), p. 8.

donne lui-même le modèle de cet esclavage et nous indique le moyen de nous en acquitter parfaitement (20).

Acte de réparation :

« Mais, hélas ! ingrat et infidèle que je suis, je ne vous ai pas gardé les vœux et les promesses que je vous ai si solennellement faits dans mon baptême ; je n'ai point rempli mes obligations ; je ne mérite pas d'être appelé votre enfant ni votre esclave. Et comme il n'y a rien en moi qui ne mérite vos rebuts et votre colère, je n'ose plus par moi-même approcher de votre sainte et auguste Majesté. »

Ici nous avons, fortement condensée, la doctrine sur la cause de toutes les prévarications des hommes : l'oubli des vœux du baptême (21) ; sur notre mauvais fond, corrompu et cause de corruption (22) ; sur la nécessité d'un médiateur auprès du Médiateur même (23).

Acte de supplication :

« C'est pourquoi j'ai recours à l'intercession et à la miséricorde de votre très sainte Mère, que vous m'avez donnée pour Médiatrice auprès de vous ; et c'est par son moyen que j'espère obtenir de vous la contrition et le pardon de mes péchés, l'acquisition et la conservation de la Sagesse. »

Résumé de toute la doctrine montfortaine sur le rôle librement confié par Dieu à Marie dans toute l'économie de notre salut. Marie Médiatrice nous obtiendra d'abord l'éloignement des obstacles au règne de son divin Fils, par la grâce de la contrition et du pardon de nos péchés ; puis elle établira le règne de Jésus, en nous accordant la faveur insigne de l'acquisition et de la conservation de la Sagesse.

A ce moment, le futur esclave se tourne vers Marie, et la salue comme ayant une triple couronne :

Une couronne de grandeur et d'excellence, provenant surtout de sa Maternité divine :

« Je vous salue donc, ô Marie immaculée, tabernacle vivant de la divinité, où la Sagesse éternelle, cachée, veut être adorée des Anges et des hommes. »

(20) Voir N^{os} 68-77.

(21) Voir N^{os} 126-130.

(22) Voir N^{os} 78-82.

(23) Voir N^{os} 83-86.

N^o 231

La Maternité divine est bien prise au moment où elle se réalisait, et où Marie exerçait un empire sans pareil sur son divin Fils (24).

Une couronne de puissance, provenant de son empire sur le ciel et sur la terre :

« Je vous salue, ô Reine du ciel et de la terre, à l'empire de qui tout est soumis : tout ce qui est au-dessous de Dieu. »

Pouvoir merveilleux, dont le but a été montré aux N^{os} 27-28. Marie l'exerce pour conduire au ciel ceux que Dieu a marqués du signe mystérieux de la prédestination.

Une couronne de bonté, provenant de sa miséricorde à l'égard des pécheurs :

« Je vous salue, ô Refuge assuré des pécheurs, dont la miséricorde n'a manqué à personne. »

Encouragé par cette grande bonté, dont il ne doit pas être le premier à douter, il demande à Marie de lui accorder le but suprême de ses désirs : la divine Sagesse :

« Exaucez les désirs que j'ai de la divine Sagesse. »

Et pour l'engager à lui accorder l'objet de sa prière, qui, pour lui, comme pour Salomon, lui assurera tout le reste : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa* (25), il abandonne entre ses mains tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède.

« Et recevez pour cela les vœux et les offres que ma bassesse vous présente. »

2^e CONSÉCRATION PROPREMENT DITE.

Même là, cependant, l'esclave d'amour y va graduellement et avec une logique parfaite.

Se rappelant que la cause de l'infidélité de tant de chrétiens et de ses infidélités personnelles a été l'oubli des promesses du baptême, (il vient encore de le redire tout à l'heure), il les renouvelle et ratifie en pleine connaissance de cause :

(24) Voir N^{os} 243-248 et 18-19.

(25) Sap. VII. 11.

« Moi, N..., pécheur infidèle, je renouvelle et rattache
 « aujourd'hui, entre vos mains, les vœux de mon bap-
 « tême. Je renonce pour jamais à Satan, à ses bap-
 « et à ses œuvres, et je me donne tout entier à Jésus-
 « Christ, la Sagesse incarnée, pour porter ma croix à
 « sa suite tous les jours de ma vie, et afin que je lui
 « sois plus fidèle que je n'ai été jusqu'ici. »

N'a-t-il pas été prouvé précédemment que parfaite
 consécration à Jésus égale parfaite rénovation des
 vœux du baptême? (26)

La phrase : « Pour porter ma croix à sa suite tous les
 jours de ma vie », nous montre le but de notre donation
 à Jésus : ce n'est pas pour jouir de ses faveurs ; ce n'est
 pas pour monter sur le Thabor ; c'est pour porter sa
 croix. « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se
 renonce à lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me
 suive. » (27)

Autrefois, les éditeurs rattachaient les dernières paroles à la
 phrase suivante. Cela donnait : « Et afin que je lui sois plus
 fidèle que je n'ai été jusqu'ici, je vous choisis aujourd'hui, ô
 Marie... » etc. D'aucuns préféreraient encore cette manière de
 lire.

L'autographe du Bienheureux reproduit dans l'édition-type
 de *l'Amour de la Sagesse éternelle*, entre les pages 302 et 303,
 n'autorise nullement cette prétention. Il y a un point à la ligne
 entre « jusqu'ici » et « je vous choisis ». Comme les autres alinéas
 ne sont pas tous marqués (par ex. celui qui précède, « Moi, N.,
 pécheur infidèle... ») ; comme tous les signes de ponctuation ne
 sont pas non plus indiqués, ce point à la ligne devait avoir dans
 l'esprit du Père de Montfort une importance spéciale. C'est
 également à « Je vous choisis... » qu'il commence à souligner.

Le sens nouveau créé par cette façon de lire serait objective-
 ment acceptable. Mais il ne correspond plus aux explications
 fournies par Montfort dans le chapitre sur la *Nature de la
 Parfaite Dévotion*. L'oubli ou la non ratification des vœux de
 baptême ont été la cause des infidélités de ceux qui renoncent à
 Jésus pour ne pas avoir à porter sa croix. On ne peut donc
 absolument faire abstraction du but poursuivi par le renouvelle-
 ment ou la ratification : la fidélité parfaite à Jésus dans
 l'acceptation de la croix quotidienne.

Il a été établi aussi que parfaite consécration
 à Marie égale parfaite consécration à Jésus. C'est pour-
 quoi, donation totale et absolue va être faite à Marie,
 pour arriver, par elle, jusqu'à son divin Fils. Ces paro-
 les sont extrêmement importantes. Il n'y a pas un mot

(26) Voir N° 126-130.

(27) Matth. XVI, 24.

N° 231
 à changer, et, par ailleurs, ces mots sont clairs, après
 ce qui a été dit pour les expliquer :

« Je vous choisis aujourd'hui, en présence de toute la
 « cour céleste pour ma MÈRE ET MAITRESSE, je vous
 « livre et consacre en qualité d'esclave, mon corps et mon
 « âme, mes biens intérieurs et extérieurs, et la valeur de
 « mes bonnes actions passées, présentes et futures, vous
 « laissant un entier et plein droit de disposer de moi et de
 « tout ce qui m'appartient, sans exception, selon votre bon
 « plaisir, à la plus grande gloire de Dieu, dans le temps et
 « l'éternité. »

A noter dans cette formule véritablement essentielle et
 résumant en peu de mots toute la doctrine montfortaise.

a) L'association des mots « Mère et Maîtresse », titres de
 Marie qui nous permettent de nous dire nous-mêmes ses
 « enfants et esclaves ».

b) L'association des verbes : « Je vous livre et consacre ». On
 livre à Marie ce sur quoi elle a droit et dont on se sépare
 complètement (par ex. la valeur des bonnes œuvres). On lui
 consacre au contraire ce qui lui appartient également mais
 dont on ne peut se séparer (par ex. notre corps avec tous ses
 sens, notre âme avec toutes ses facultés). On en reste le dépositaire ;
 mais tout doit être employé à honorer Marie.

c) L'expression : « En qualité d'esclave », d'esclave d'amour,
 puisque cette donation provient d'un libre choix. Cette donation
 reconnaît au maître ou à la maîtresse une plénitude de posses-
 sion et une liberté de disposition, englobant non seulement la
 vie terrestre, mais la vie éternelle.

3^e PRIÈRE FINALE A MARIE.

Après cette consécration, le nouvel esclave d'amour
 supplie Marie d'agréer son offrande, et lui promet fidé-
 lité. Ceci s'adresse à la Vierge bénigne, car l'offrande
 est petite et la faiblesse est grande.

Offrande de la présente consécration :

« Recevez, ô Vierge bénigne, cette petite offrande de
 « mon esclavage, en l'honneur et union de la soumission
 « que la Sagesse éternelle a bien voulu avoir à votre
 « Maternité ; en hommage de la puissance que vous avez
 « tous deux sur ce petit vermisseau et ce misérable pé-
 « cheur, et en action de grâces (des privilèges), dont la
 « très sainte Trinité vous a favorisée. »

Promesse de fidélité :

« Je proteste que je veux désormais, chercher votre
 « honneur et vous obéir en toutes choses. »

Il exprime ensuite trois vœux ardents :

— à la *Mère admirable* il demande de le présenter à son divin Fils comme esclave éternel :

« O Mère admirable présentez-moi à votre cher Fils, « en qualité d'esclave éternel, afin que, m'ayant racheté « par vous, il me reçoive par vous. »

— à la *Mère de miséricorde*, il demande d'être traité toujours comme son enfant et son esclave, afin d'obtenir la vraie sagesse de Dieu :

« O Mère de miséricorde, faites-moi la grâce d'obtenir « la vraie sagesse de Dieu, et de me mettre, pour cela, « au nombre de ceux que vous aimez, que vous ensei- « gnez, que vous conduisez, que vous nourrissez et pro- « tégez comme vos enfants et vos esclaves. »

Ce sont là des offices à la fois maternels et royaux : aimer, enseigner, conduire, nourrir et protéger, que Marie accomplira à l'égard de ses enfants et esclaves.

— Enfin à la *Vierge fidèle*, il demande de le rendre parfait disciple de Jésus-Christ, pour qu'il puisse arriver à la plénitude de son âge sur la terre et de sa gloire dans les cieux :

« O Vierge fidèle, rendez-moi en toutes choses un si « parfait disciple, imitateur et esclave de la Sagesse in- « carnée, Jésus-Christ votre Fils, que j'arrive, par votre « intercession et à votre exemple à la plénitude de son « âge sur la terre et de sa gloire dans les cieux. »

232 c) Les accessoires de la consécration (N°s 231-232).

Ayant prononcé sa consécration, le nouvel esclave aura soin de se faire inscrire sur le registre d'une *Confrérie de Marie Reine des Cœurs* (28). Ainsi il participera à tous les privilèges accordés par les Souverains Pontifes à cette association. S'il est prêtre, il devra également se faire admettre comme *Prêtre de Marie* (29). C'est sur le registre de ces groupements qu'il apposera la signature exigée par Montfort. Mais il pourra se contenter de signer le petit diplôme d'agrégation, attestant qu'il a été reçu à telle date dans la Confrérie ou l'Association.

(28) De préférence celle qui est la plus proche du lieu qu'il habite.
(29) Le siège unique de cette Association est à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

N° 233

Sur ce diplôme est reproduit intégralement le texte de la Consécration. Inutile donc de l'écrire (30). Ceci ne serait exigé, que si l'on n'avait pas le texte imprimé (fin du N° 231).

Ce jour-là aussi imitant le Bienheureux Marin, frère de Saint Pierre Damien, dont nous avons lu l'histoire au N° 159, chacun offrira un tribut à Jésus-Christ et à sa sainte Mère. Par ce tribut, les esclaves d'amour entendent s'imposer une pénitence pour leur infidélité passée aux vœux de leur baptême, et protester de leur dépendance à l'égard de Jésus et de Marie, même en ce qui concerne l'usage des biens temporels.

Il doit être proportionné à la dévotion et aux ressources d'un chacun. Ceux qui ne possèdent rien, comme les religieux et les indigents, se contentent d'un jour de jeûne ou d'une mortification. Ceux qui peuvent disposer de leurs biens donneront une aumône, ou feront brûler un cierge à l'autel de Marie.

Mais que l'on donne spirituellement ou matériellement peu ou beaucoup, que chacun donne de bon cœur ce qu'il a l'intention d'offrir pour satisfaire à cette obligation de son esclavage. Même si ce n'était qu'une épingle, c'en est assez pour Jésus ; car ce bon Maître ne regarde que la bonne volonté. Cette légère offrande suffira pour reconnaître le domaine de Marie sur leurs biens, et leur permettra d'en user ensuite sans aucun scrupule, nonobstant leur consécration.

B. — RENOUELLEMENT PÉRIODIQUE DE LA CONSÉCRATION

233

Malgré la solennité donnée à cette première consécration, le souvenir s'en effacerait fatalement à la longue, surtout pour ceux que les devoirs de la vie absorbent continuellement. Et bientôt il n'y aurait plus grande différence entre les esclaves d'amour et les autres fidèles.

Pour éviter cette désagrégation de notre vie mariale, Montfort demande que, chaque année, à la date anniversaire de notre première consécration, nous la renou-

(30) Par dévotion, cependant, on peut le transcrire de sa main, à l'exemple du Bienheureux Théophile Vénard. Celui-ci avait même écrit avec son sang les deux passages principaux : « Moi... pécheur infidèle » et « Je vous choisis ». De même la signature : Jean-Théophile Vénard, M. S. Ces deux lettres, qu'il ajouta ensuite à toutes ses signatures, sont les initiales des deux mots latins : *Mariae servus*, Esclaves de Marie.

velions avec la même solennité. Il serait bon même de préparer ce renouvellement par trois semaines d'exercices spirituels. Ce sont précisément les trois semaines prescrites plus haut, avec le même programme. On les recommence tous les ans, parce qu'il est toujours possible de croître dans la connaissance de Jésus, de Marie et de soi-même. Au contraire, on ne renouvelle pas les douze jours pour se vider de l'esprit du monde, parce que le véritable esclave d'amour ne peut plus en être animé. A chacun de voir s'il a réalisé cet idéal, et s'il n'y a pas à remédier à certains relâchements.

Mais, pas plus que la première fois, moins encore que la première fois, ces exercices ne sont un obstacle aux occupations ordinaires. Il faut donc savoir concilier les uns et les autres.

Le confesseur fournira sur ce point tous les renseignements et dira ce que le pénitent doit faire, d'une façon précise et dans son cas particulier, pour s'acquitter de ce devoir.

Mais comme l'année est encore bien longue, il est mieux de suivre le conseil du Bienheureux : « (Les esclaves d'amour) pourront même tous les mois et tous les jours (et on peut ajouter : plusieurs fois par jour) renouveler tout ce qu'ils ont fait par ce peu de paroles : *Tuus totus ego sum, et omnia mea tua sunt. Je suis tout à vous, et tout ce que j'ai vous appartient, ô mon aimable Jésus, par Marie votre sainte Mère* ». Il n'est même pas requis de prononcer les paroles, si ce n'est pour gagner les 300 jours d'indulgence attachés à la récitation de cette formule. Pour atteindre le but visé par cette pratique, il suffit d'une élévation rapide de la pensée, « d'une œillade de l'esprit », comme dit le Bienheureux. (Voir N^o 259.) Précisément la première pratique intérieure « *Par Marie* » se rencontre sur ce point avec la première pratique extérieure.

Ainsi, sans fatigue, sans contention d'esprit, par le simple mouvement spontané d'un cœur aimant, on en arrivera, à se rappeler fréquemment sa consécration. Et, par l'observation fidèle de cette pratique, de beaucoup la plus importante, on atteindra déjà un sommet de vie mariale très élevé.

A plus forte raison en sera-t-il de même, si d'autres pratiques viennent se joindre à celle-là.

N^o 234
§ II. — RÉCITATION DE LA
PETITE COURONNE

(234-235)

234 Cette seconde pratique inaugure la série des prières vocales recommandées chaque jour en l'honneur de Marie pour que son souvenir ne s'éloigne pas, ou le moins possible, de notre pensée.

Certains tiers-ordres imposent à leurs membres la récitation quotidienne du Petit Office de la Sainte Vierge. Les religieux ou affiliés franciscains sont tenus de réciter la couronne franciscaine en l'honneur de Marie. De même le Père de Montfort désire que les esclaves d'amour récitent « *tous les jours de leur vie, sans pourtant aucune gêne* », la petite couronne de la Sainte Vierge.

1^o Origine de la Petite Couronne (N^o 234).

Déjà les Pères de l'Eglise, tels que Saint Epiphane, Saint Ambroise, Saint Augustin, Saint Méthode et Saint Bernard et d'autres saints, comme Saint Bernardin de Sienne, Saint Antonin, Denis le Chartreux (31) avaient vu dans la femme de l'Apocalypse (32), une figure de Marie. Cette femme, entre autres choses remarquables, avait le front ceint d'une couronne de douze étoiles. Cela inspira aux fidèles la coutume d'offrir à Marie une prière composée d'autant d'*Ave Maria*, qu'il y avait d'étoiles à sa couronne. Cette prière porta le nom de « Petite Couronne », pour la distinguer des autres couronnes (chapelet, couronne des sept allégresses, couronne des sept douleurs), qui étaient aussi très en honneur (33).

2^o Signification de la Petite Couronne (N^o 234).

Comme, dans une couronne royale, les rubis alternent avec les diamants, de même dans la petite cou-

(31) Voir le P. POIRÉ, *La Triple Couronne de la Mère de Dieu*, page 1.

(32) XII, 1.

(33) La pratique de réciter des couronnes a comme promoteur, sinon comme fondateur, Pierre l'Ermite, le prédicateur de la Croisade. Les Frères mineurs observantins, spécialement Saint Jean de Capistran et après lui le Frère Jacques de Coronts y poussaient les fidèles par l'exemple et la parole. C'est ce qui valut à ce dernier le surnom de *Coronts*.

ronne les *Ave Maria* sont divisés en trois séries, précédées chacune d'un *Pater noster* et terminées par le *Gloria Patri*.

Et de même « qu'il y a plusieurs manières de la bien dire », il y a aussi plusieurs significations attribuées à cette prière. Quelques-uns voient, dans cette division en trois séries, une allusion à la Sainte Trinité. La première série se réciterait en l'honneur du Père éternel, la seconde en l'honneur du Fils coéternel, et la troisième en l'honneur du Saint-Esprit égal aux deux autres personnes. Et, dans chaque salutation angélique, on honorerait une des vertus les plus insignes de la Sainte Vierge, et on implorerait son secours pour l'imiter et progresser dans cette vertu (34). D'autres, comme le P. Poiré (35) voient, dans cette division tripartite une allusion aux trois sortes de perfections que Marie possède à un souverain degré : la première série représente ses grandeurs d'excellence, la seconde ses grandeurs de puissance et la troisième ses grandeurs de miséricorde. Son excellence lui vient des privilèges qui lui appartiennent en propre, et découlent de sa maternité divine. Sa puissance s'étend sur toute l'Eglise, corps mystique du Christ : elle la maintient et la fait progresser. Sa miséricorde s'exerce plus particulièrement à l'égard de ses dévôts serviteurs : elle les soutient pendant la vie et à l'heure de la mort. Les brèves formules de prières et de louanges que Montfort a placées après chaque *Ave Maria* consacrent cette deuxième signification.

235 3^e Manière de réciter la Petite Couronne (N^o 235).

On peut se contenter de dire simplement les douze *Ave Maria*, en pensant soit aux vertus soit aux privilèges de Marie. On peut accommoder sa récitation et sa méditation à la première explication que nous avons donnée ci-dessus. Mais la meilleure façon est de suivre la méthode du Bienheureux.

Nous supplions d'abord Marie d'agréer nos louanges et de nous donner la force de vaincre ses ennemis. Et nous proclamons notre foi en récitant le *Credo*. Nous parcourons ensuite les trois séries mentionnées ci-des-

(34) Voir JOURDAIN, *Grandeurs de Marie*, tome IV, page 171.
(35) Livre cité, page 8.

N^o 236

sus, en leur donnant le sens analysé en deuxième lieu. Une prière fervente, contenant le renouvellement de la consécration, achève cette Petite Couronne. Mais avant de prendre congé de Marie nous lui adressons un *Sub tuum*.

Il suffit de quelques minutes pour réciter cette prière. Cela n'empiètera guère sur la journée de l'esclave d'amour. De plus, il est requis chaque jour d'employer une formule de prière du matin : celle-ci est toute indiquée à ceux qui ont fait leur consécration. C'est ce qui se pratique dans les deux congrégations fondées par le Bienheureux, et il faut bien admettre qu'elles sont les plus fidèles gardiennes de son esprit. Dans ce cas, cette seconde pratique extérieure n'apporte aucune surcharge, et entre de plain-pied dans une vie chrétienne ordinaire.

§ III. — PORT DE PETITES CHAINES DE FER
(236-242)

236 Cette prescription a semblé mettre le Père de Montfort en contradiction avec le Saint Office et par conséquent jeter des ombres sur l'orthodoxie de sa doctrine et l'héroïcité de sa prudence. En deux mots, voici le problème : Montfort a recommandé le port des chaînettes et l'Eglise l'a condamné.

Pour résoudre le problème il sera nécessaire d'établir le sens précis aussi bien de la condamnation de l'Eglise que de la recommandation du Bienheureux.

1^o SENS DE LA CONDAMNATION

Le bienheureux Marin, frère de Saint Pierre Damien, s'était chargé de chaînes devant l'autel de la Sainte Vierge, afin de porter sur lui un signe extérieur de son esclavage. A son exemple, les esclaves d'amour de Naples, de Sicile, de Savoie et des Pays-Bas aimaient à porter des chaînettes ayant le même but. Leur empressement était tel, parfois, que les ouvriers ne pouvaient suffire à fabriquer ces chaînettes, comme il arriva à Bruxelles en 1626 (36).

Mais une chose, excellente dans son principe, fut viciée ensuite d'une double façon :

(36) Voir plus haut, n^o 161.

D'abord des esclaves de Marie, mal éclairés sur le sens précis de leur donation, faisaient profession d'avoir abdiqué leur liberté entre les mains de Marie. Ainsi il ne leur serait resté ni mérite ni responsabilité. Il est facile d'entrevoir quelles conclusions désastreuses ces principes peuvent entraîner.

Ensuite, beaucoup détournaient de leur signification première les chaînes, symbole du Saint Esclavage. Ils les appliquaient à l'amour profane, ou en faisaient des ornements de vanité et un commerce de galanterie. Au lieu de prendre des chaînettes de fer, de facture plutôt grossière, on prenait des colliers et des bracelets en or, finement ciselés et on les portait avec ostentation, dans le but manifeste d'attirer les regards de la créature plutôt que ceux du Créateur.

On comprend que Rome ne soit pas restée insensible à une telle profanation. Par un décret du Saint Office (5 juillet 1673) et par le bref apostolique *Pastoralis officii* (15 décembre 1675) Clément X abolissait certaines confréries du Très Saint Sacrement, de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, de Saint Joseph et du Troupeau du Bon Pasteur, dans lesquelles on faisait usage de chaînes. Et il proscrivait également les images et médailles portant en effigie des esclaves enchaînés. Benoît XIV par un décret de l'Index confirma la même condamnation en 1758.

Mais ces condamnations visent les abus et non la substance de cette dévotion. Cela ressort clairement des indulgences accordées à la Confrérie des Esclaves de Marie par Grégoire XV, Urbain VIII, Innocent X, et Alexandre VII. Un bref d'Urbain VIII (18 décembre 1631) approuvait même les constitutions des chanoinesses du Saint-Sépulcre, et il parlait expressément de l'esclavage de Jésus et de Marie comme étant propre et particulier à l'Ordre. Selon ces constitutions, de petites chaînes de différentes couleurs avec leurs menottes (anneaux) doivent être portées au cou et au bras, et baissées matin et soir, en disant : « Voici la pauvre esclave de votre Grandeur ». Et ces chaînes ont toujours été et sont toujours portées dans la Congrégation du Saint-Sépulcre (37). Or l'Eglise infallible, ne peut pas approuver un jour ce qui sera condamné quelques

(37) P. KNOX, *Tablet*, 12 mai 1886 dans le *Règne de Jésus par Marie*, Juillet 1900, pages 182, 188.

années plus tard, ni condamner aujourd'hui ce qu'elle avait approuvé dans le passé.

Ce n'est pas tout, M. Olier portait les chaînes du Saint Esclavage avant leur condamnation par Clément X et sa mémoire n'en est point ternie. Le Père de Montfort lui-même les portait et les recommanda après leur condamnation, et cela ne l'empêcha pas d'être béatifié. Le Père Simon de Roias, qui mit cette dévotion en vogue en Espagne, a été béatifié en 1765. Et d'innombrables personnes des deux sexes et de toute condition ont été sanctifiées par cette pratique.

Concluons donc avec le Bienheureux : « On ne peut voir comment le Saint Esclavage de Jésus par Marie, qui n'est en réalité que la rénovation des vœux du baptême pourrait être condamné sans renverser les fondements même du christianisme » (N^o 163).

2^e SENS DE LA RECOMMANDATION DU BIENHEUREUX

Montfort n'impose nullement cette pratique. Il déclare même : « Ces marques extérieures ne sont pas essentielles... une personne peut très bien s'en passer quoiqu'elle ait embrassé cette dévotion ». Cependant il proclame « très louable, très glorieux et très utile à ceux et à celles qui se sont faits les esclaves de Jésus en Marie, qu'ils portent pour marque de leur esclavage amoureux de petites chaînes de fer bénites ».

Tout le reste de ce paragraphe, du numéro 236 au numéro 242, tend à démontrer le bien fondé de cette recommandation. Il semble qu'on peut réduire à quatre chefs principaux l'argumentation du Bienheureux.

Le port des chaînes de fer est recommandable :

- a) à cause de ce qu'elles signifient (N^{os} 236-237) ;
- b) à cause de ce qu'elles opèrent (N^{os} 238-239) ;
- c) à cause des instances de l'Esprit-Saint (N^{os} 240-241) ;
- d) à cause des exemples des saints personnages (N^o 242).

a) A cause de ce que signifient les chaînettes (N^{os} 236-237).

Elles signifient que nous avons renoncé aux chaînes honteuses de l'esclavage de Satan, dans lesquelles le péché originel et peut être les péchés personnels nous

237 avaient engagés, et que nous nous sommes enrôlés volontairement dans le glorieux esclavage de Jésus-Christ. Voilà pourquoi ces chaînes, quoique de fer et sans éclat, sont mille fois plus précieuses que tous les colliers d'or de tous les empereurs. D'elles, on peut dire ce que l'on dit de la croix : autrefois elles étaient un signe d'ignominie, quand elles rattachaient un esclave à son maître-païen ; maintenant elles sont un signe de gloire, quand elles lient par l'amour à Jésus et à Marie : « *Traham eos in vinculis caritatis, je les attirerai à moi, dit Dieu par la bouche du prophète Osée (38), et aussi durables que l'amour. Aussi résisteront-ils par delà la mort. La corruption qui détruit le corps, n'aura pas de prise sur eux.*

« *Et peut-être qu'au jour de la résurrection des corps, au grand jugement dernier, ces chaînes qui lieront encore les os des esclaves d'amour, feront une partie de leur gloire, et seront changées en des chaînes de lumière et de gloire. Heureux donc et mille fois heureux, les esclaves illustres de Jésus et de Marie, qui porteront leurs chaînes jusqu'au tombeau !* »

238 b) A cause de ce qu'elles opèrent (N^{os} 238-239).

L'homme se laisse conduire plus par les sens que par la pure foi. Aussi ces chaînes ont-elles pour lui une grande efficacité. Il oublierait trop facilement sa dépendance à l'égard de Dieu, si quelque chose d'extérieur ne la lui remettait en mémoire. Précisément, les chaînettes lui rappellent les vœux et les promesses de son baptême et la ratification qu'il en a faite en prononçant sa consécration. Chaque fois qu'il se heurte dans cette chaîne ou qu'il s'aperçoit de l'entrave qu'elle apporte, il est amené à se ressouvenir de ses engagements, et même à les renouveler. Et si tous les chrétiens recouraient à ce moyen d'aider leur mémoire, peut-être ne vivraient-ils pas avec autant de libertinage que les païens.

En somme, les chaînettes opèrent ce qu'elles signifient. Elles signifient l'esclavage d'amour à l'égard de Jésus et de Marie et elles opèrent cet esclavage dans l'âme de celui qui les porte. Les chaînes des esclaves antiques étaient marquées du nom du maître auquel ces

(38) XI, 4.

N^{os} 239-241

239 esclaves appartenait. Non seulement elles fournissaient ainsi la preuve de la condition et du possesseur de celui qui en était chargé, mais encore elles constituèrent l'esclavage lui-même, par les entraves qu'elles mettaient effectivement à la liberté. De même les chaînettes de l'esclave d'amour attestent sa dépendance volontaire et le nom de ses deux maîtres vénérés. De plus, elles opèrent cette dépendance par le souvenir qu'elles entretiennent continuellement.

Autrefois aussi les esclaves de contrainte étaient souvent fiers de porter sur eux les livrées d'un maître puissant. Maintenant encore, et à plus forte raison, l'esclave d'amour considère comme un titre de gloire d'arborer le témoignage extérieur de son appartenance à Jésus et à sa Mère.

Enfin ici-bas, il n'y a pas de milieu possible entre les deux maîtres qui se disputent la possession des hommes. Il est donc nécessaire que nous acceptions ou l'esclavage de Satan, ou l'esclavage de Jésus-Christ, et que nous portions les marques de l'un ou de l'autre.

240 c) A cause des pressantes exhortations de l'Esprit-Saint (N^{os} 240-241).

241 Le Bienheureux multiplie les textes de la Sainte Ecriture, où Dieu nous presse soit de briser les chaînes du péché : « *Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus a nobis jugum ipsorum* » (39), soit d'accepter les chaînes de Jésus-Christ : « *Injice pedem tuum in compedes illius, et in torques illius collum tuum* » (40). « *Courbe ton épaule pour porter la Sagesse et ne t'irrite pas de ses liens* » (41). Toutefois le Saint-Esprit a bien soin de ne le dire qu'après avoir préparé l'âme à recevoir son conseil, tellement celui-ci est important : « *Ecoute mon fils et reçois ma pensée, et ne rejette pas mon conseil* » (42). Rien d'étonnant que Montfort

(39) Ps. II, v. 3. Montfort emploie ce texte dans un sens accommodé. En réalité ce sont les pécheurs qui, dans ce psaume, prétendent rejeter de leurs épaules le joug de Jahweh et de son Christ, et briser les chaînes qu'ils leur ont imposées. Mais on peut très bien retourner ce texte contre les pécheurs et faire pour eux ce qu'ils veulent faire pour Dieu.

(40) Eccl. VI, 24.

(41) V. 25.

(42) Vers. 23.

unisse ses instances à celles du Saint-Esprit pour engager les âmes à se charger de ces liens : ce sont des liens salutaires « *alligatura salutaris* » (43), des liens de charité : « *vinculis caritatis* » (44), des liens qui enchaîneront et entraîneront spécialement les prédestinés, tandis que les réprouvés seront liés, entraînés, comme des forçats, par la justice vengeresse de Dieu. Mystère d'attraction universelle « *Omnia traham ad meipsum* » (45), mais qui s'exercera dans un double sens, selon la sentence prononcée dans le jugement.

242 d) A cause des exemples de saints personnages (N^o 242).

Montfort applique à tous les esclaves d'amour ce terme d'honneur que Saint Paul s'attribue à lui-même « *Vinctus Christi* », « l'Enchaîné du Christ » (46). Et il conclut qu'ils peuvent bien porter ces chaînes sacrées à leur cou ou à leurs bras, autour de leurs reins ou à leurs pieds. Car de nobles exemples les ont précédés dans cette voie. Le P. Vincent Caraffa, septième supérieur général de la Compagnie de Jésus, qui mourut en odeur de sainteté en 1643, portait, pour marque de sa servitude, un cercle de fer aux pieds. De son propre aveu, sa douleur était telle, qu'il n'en pouvait traîner publiquement la chaîne. La Mère Agnès de Jésus (Voir N^o 170) portait une chaîne de fer autour de ses reins. Quelques-uns l'ont portée au cou, comme pénitence des colliers de perles qu'ils avaient portés dans le monde. D'autres l'ont portée au bras, pour se souvenir dans les travaux de leurs mains, qu'ils sont esclaves de Jésus-Christ.

§ IV. — DÉVOTION SPÉCIALE
AU MYSTÈRE DE L'INCARNATION

(243-248)

243 Dans ce paragraphe nous atteignons véritablement au point culminant de la vie mariale, telle que Montfort la désire. Et ce point est en rapport immédiat avec

(43) Eccl. VI, 31.

(44) Osée, XI, 24.

(45) Joan XII, 32.

(46) Eph. III, 1 Philém. 9.

la troisième pratique intérieure : vivre et agir en Marie. C'est même ici, en réalité, que nous avons l'explication de ce terme mystérieux : en Marie.

Montfort trahit à ce propos ses attaches avec l'Ecole Française et plus spécialement avec M. Olier et Saint-Sulpice. Il s'appuie même expressément sur des renseignements fournis par M. Tronson, ancien supérieur du célèbre Séminaire et de toute l'Association de Saint-Sulpice. Il cite la prière de M. Olier : *O Jésus vivant en Marie*. Il prêche la dévotion au Verbe incarné, etc...

Toute la perfection chrétienne consistant à être conforme à Jésus-Christ, la meilleure parmi toutes les dévotions, sera celle qui nous conformera davantage à ce divin Modèle (N^o 120). C'est pourquoi il ne faut pas chercher ailleurs qu'en lui l'idéal parfait de la vraie dévotion à l'égard de Marie. Or de tous les mystères de la vie de Jésus, celui qui montre le mieux sa dévotion à l'égard de Marie, c'est le mystère de l'Incarnation. C'est en ce jour, en effet, que Jésus, le Fils de Dieu, s'est fait, pour la gloire de son Père et pour notre salut, prisonnier volontaire et esclave d'amour dans le sein de la divine Marie, et qu'il a commencé à dépendre d'elle en toute chose. C'est en ce jour aussi qu'il a élevé Marie à la plus haute dignité possible : la Maternité divine (N^o 243).

Aussi le mystère de l'Incarnation sera-t-il en spéciale vénération auprès des esclaves d'amour et la fête du 25 mars sera-t-elle la fête principale de cette dévotion.

Car Montfort veut que tous les prédestinés se considèrent comme enfermés dans le sein de Marie, pour être conformes à l'image du Fils de Dieu. Là, ils seront « gardés » contre tout ce qui pourrait compromettre leur vie divine ; « nourris » de la grâce sous toutes ses formes ; « entretenus » pour que la déperdition naturelle de leurs forces spirituelles soit continuellement réparée et « agrandis » par l'augmentation de cette vie surnaturelle, « jusqu'à ce que cette bonne Mère les enfante à la gloire après la mort, qui est proprement le jour de leur naissance, comme l'Eglise appelle la mort des justes » (N^o 33).

Et telle est bien toute la portée de l'acte de consécration des esclaves d'amour. Il tend à les constituer dans une dépendance étroite et de tous les instants à l'égard de Marie, comme celle de l'enfant à l'égard de sa mère. Il tend aussi à donner à Marie un droit de

propriété et de domination absolues sur ses esclaves d'amour, comme une mère sur l'enfant qu'elle porte en son sein. Cette domination de la part de Marie, et cette dépendance de notre part sont totalement conscientes et pleinement volontaires. En cela peut-être le prédestiné différera de l'enfant ordinaire. Mais il ressemblera parfaitement à Jésus, lequel se rendait parfaitement compte de sa dépendance et se soumettait à chaque instant de son plein gré.

Imitation de la vie de Jésus en Marie, reconnaissance pratique de la grandeur de la Maternité divine, telle est donc bien l'essence de l'esclavage d'amour de Jésus en Marie. En le rappelant chaque année dans une fête très solennelle, en y pensant fréquemment (47) par dévotion à ces mystères, on perfectionne sa vie d'esclave. On en prend de plus en plus conscience.

..

- 244 Mais une formule a été employée qui va fournir lieu à de multiples commentaires. On a dit : « *l'esclave de*
245 *Jésus en Marie, l'esclavage de Jésus en Marie* ». Expression très heureuse, puisqu'elle désigne en quelques mots le grand Mystère auquel nous faisons allusion tout à l'heure. Il s'agit donc de la mettre en pleine lumière, et d'abord de la distinguer des autres formules similaires.

1^o **Autres formules.** On peut dire, à la vérité, soit : *esclave de Jésus-Christ*, soit *esclave de Marie*. La première de ces formules plairait même davantage à ces dévôts critiques et orgueilleux, dont il a été parlé dans la première vérité fondamentale. A leur avis, Jésus étant la fin dernière de notre dévotion à Marie, c'est lui et non pas elle qui doit donner sa dénomination à la dévotion. Ce scrupule n'a aucune raison d'exister. Marie n'est-elle pas le chemin direct conduisant à Jésus? et la dévotion à son égard n'a-t-elle pas pour but unique de nous conduire plus directement à Jésus? On peut donc dire indifféremment esclavage de Marie (48) ou esclavage de Jésus, tout comme un voyageur allant d'Orléans à Tours par Amboise, peut dire

(47) Spécialement trois fois par jour en récitant l'Angelus.
(48) Boudon avait intitulé son ouvrage « *Dieu seul ou le Saint Esclavage de l'admirable Mère de Dieu* ».

indifféremment : Je vais à Amboise ou je vais à Tours, en supposant évidemment qu'il va bien jusqu'à Tours et ne fait que passer par Amboise. (N^{os} 244-245.)

2^o Cependant il vaut mieux qu'on se dise : « *Esclave de Jésus en Marie* ».

- 246 a) **Preuve d'autorité.** Elle est tirée du conseil que M. Tronson « renommé par sa rare prudence et sa piété
247 consommée », donnait à un ecclésiastique qui le consultait à ce sujet. Cette formule, en effet, ne prête flanc à aucune critique (prudence) et exprime très bien le mystère de Jésus vivant en Marie (piété) (N^o 244).

b) **Preuves de raison.** — La première est tirée précisément de ce mystère de Jésus vivant en Marie. Sa reproduction, aussi parfaite que possible, n'est-elle pas le but principal de cette dévotion? Il est donc mieux d'employer de préférence la formule qui exprime le plus parfaitement ce mystère. Et cette formule, immortalisée par la belle prière sulpicienne : *O Jésus vivant en Marie* (49) est l'esclavage de Jésus en Marie (N^o 246).

La deuxième, c'est que cette formule montre davantage l'union intime existant entre Jésus et Marie. Ils sont si étroitement unis l'un à l'autre si complètement fusionnés l'un dans l'autre, qu'on séparerait plutôt la lumière du soleil, que l'on séparerait Jésus de Marie, et Marie de Jésus. On peut donc nommer Notre-Seigneur : *Jésus de Marie*, et la Sainte Vierge : *Marie de Jésus*, comme cela se pratique dans les noms de religion (N^o 247).

..

- 248 Montfort revient ensuite à la contemplation du mystère de l'Incarnation ou de Jésus vivant en Marie. Il s'excuse de ne pouvoir, faute de temps, en expliquer toutes les grandeurs et toutes les excellences. Ce qu'il en dit cependant est tout à fait de nature à exalter la fécondité prodigieuse de cette vie de Jésus dans le sein de Marie.

1^o Ce mystère est en même temps le plus **caché** et le plus **relevé** de tous les mystères de Jésus-Christ.

(49) On trouvera en TANQUEREY, *Précis de Théologie Ascétique et Mystique*, le commentaire de cette prière, n^o 1590 à 1598. Le Père de Montfort l'a aussi paraphrasée dans son cantique n^o 55.

A cause de cela, il semble un mystère d'anéantissement. En réalité, c'est un mystère de gloire. Mystère d'anéantissement, oui ! La dignité de Jésus y est si bien voilée que personne, dans son entourage, ne la découvrira sans une révélation spéciale. Mais un mystère de gloire aussi où la nature humaine a été souverainement ennoblie et où la nature divine a été souverainement honorée.

2^o C'est dans ce mystère, durant son oraison de nuit, que, de concert avec Marie, il **choisit et détermina tous ses élus**, comme plus tard, sur la montagne, au cours de son oraison de nuit, il choisit et détermina tous ses apôtres, de façon à leur intimer leur vocation dès le lendemain matin (50). C'est pourquoi le sein de Marie est appelé par les saints *Aula sacramentorum*, la salle des secrets de Dieu (51).

3^o Ce mystère est déjà l'**accomplissement**, et par conséquent il est l'**abrégé** de tous les autres mystères de la vie du Christ, par l'acceptation solennelle que Jésus en fit : « *Ingrediens mundum dicit: ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam* » (52). Il contient donc à lui seul la grâce de tous les autres mystères, comme il en contient la volonté.

4^o Enfin ce mystère est pour nous le trône de la miséricorde, pour Marie le trône de la libéralité, pour Dieu le trône de la gloire.

a) — Pour nous, c'est le trône de la miséricorde. Nous ne pouvons approcher de Jésus que par Marie. Nous ne pouvons aussi lui exprimer nos prières que par Marie. Et Jésus est toujours empressé d'exaucer les prières de sa Mère, ou les prières présentées et appuyées par sa Mère. Il y accorde toujours sa grâce et sa miséricorde aux pauvres pécheurs. Le sein de Marie est donc bien, dans la circonstance, un trône de miséricorde, dont nous pouvons approcher en toute confiance : « *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiae* » (53).

(50) Luc. VI, 12-13.

(51) SAINT AMBROISE, De Inst. Virg. cap. VII, ns 56.

(52) Hebr. X, 59 « En entrant dans le monde, Jésus dit : Voici que je viens, ô Dieu, pour accomplir votre volonté ».

(53) Hebr. IV, 16.

b) — Pour Marie c'est le trône de la libéralité. Le premier Adam avait été placé dans le Paradis terrestre afin de le cultiver par un travail assidu. Le nouvel Adam, demeurant dans le sein de Marie, comme dans le vrai et authentique Paradis terrestre, ne l'a pas laissé inculte. Il y a même opéré en cachette tant de merveilles, que ni les anges ni les hommes ne peuvent les comprendre. C'est pourquoi les saints appellent Marie la magnificence de Dieu, *magnificentia Dei*, c'est-à-dire l'œuvre de la magnificence divine et des vues grandioses du Seigneur. On dirait vraiment que Dieu n'est magnifique qu'en Marie, selon la parole d'Isaïe appliquée à Sion : *Solummodo ibi magnificus Dominus* (54).

c) — Pour Dieu c'est le trône de la gloire. C'est en reposant dans le sein de Marie, comme sur l'autel des sacrifices, que Jésus a immolé à son Père sa volonté et tout lui-même. Et ainsi il a apaisé parfaitement sa colère contre les hommes ; il a réparé parfaitement la gloire que le péché lui avait ravie. Par ce même sacrifice, il lui a donné plus de gloire que jamais ne lui en auraient donné tous les sacrifices de l'Ancienne Loi ; il lui a même donné une gloire infinie, que jamais il n'avait encore reçue de l'homme. (N^o 248).

Que voilà des idées fécondes, riches, nouvelles même, malgré le nombre déjà considérable d'années que le Traité a été imprimé. Il y a pourtant là des plans de nombreuses instructions sur cet ineffable mystère. Dommage qu'ils ne soient pas exploités plus souvent...

Par conséquent, le Saint Esclavage n'est qu'une forme plus poussée de l'enfance spirituelle. Notre-Seigneur, en proposant à ses disciples l'enfant comme idéal de vertu et de simplicité, leur mettait sous les yeux un enfant assez grand et déjà, comme cela ressort clairement du récit évangélique (55). De même Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Pour elle, le modèle du genre semble être un enfant de trois à cinq ans, ayant ses petites réparties spirituelles et malicieuses, jointes à des vertus charmantes et à une confiance illimitée. Pour Montfort, être enfant, c'est n'être pas encore né. Jamais, en effet, la dépendance de l'enfant à l'égard de sa mère ne sera plus étroite que durant cette période. C'est ce qui permet d'accoupler si souvent les mots « enfant » et « esclave » ainsi que leurs corrélatifs « mère » et « maîtresse ». (Voir La Pratique intérieure : en Marie.)

(54) XXXIII, 21.

(55) Matth. XVIII, 2-6. L'enfant est supposé pouvoir venir à l'appel de Jésus, est capable d'être scandalisé, etc... En Saint Marc, au contraire, les petits enfants sont portés sur les bras de leurs mères (Chap. X, 13-16)

§ V. — GRANDE DÉVOTION A L'AVE MARIA
ET AU CHAPELET

(249-254)

Quelques-unes des pratiques précédentes supposent une certaine formation, au moins pour être goûtées pleinement. Il n'en est pas de même de celle-ci. La dévotion à l'*Ave Maria* et au *chapelet* est une dévotion populaire par excellence, et, grâce à elle, les plus humbles parmi les chrétiens peuvent aspirer à la pratique du Saint Esclavage. En réalité, il en est peu, surtout parmi les ignorants, qui, à défaut d'autres prières plus savantes et plus compliquées, ne répètent souvent l'*Ave Maria* et même ne disent souvent le chapelet. Cette prière réalise donc le but général assigné aux pratiques extérieures. A qui ne peut faire mieux, elle suffit pour entretenir dans l'esclave d'amour le souvenir de sa Reine, et la dépendance qu'il a professée à son égard.

La fidélité à cette pratique n'entraîne pas l'obligation de dire deux chapelets par jour lorsqu'on avait l'habitude d'en réciter un avant sa consécration. Le même chapelet, récité dans un nouvel esprit, satisfait à toutes les obligations comme à tous les besoins du cœur. Cette cinquième prescription n'apporte donc aucune surcharge dans une vie chrétienne ordinaire.

Pour nous engager à réciter souvent, et même chaque jour, non seulement l'*Ave Maria* mais le chapelet et même, si on a le temps, le Rosaire, Montfort multiplie les preuves de l'excellence et de la nécessité de cette prière.

Cette prière est basée :

1^o Sur le témoignage de la Très Sainte Vierge elle-même (N^{os} 249-250) ;

2^o Sur les témoignages des saints (ibid.) ;

3^o Sur les témoignages des hérétiques et des mauvais chrétiens (N^{os} 250-251) ;

4^o Sur la valeur intrinsèque de cette prière (N^{os} 250-251).

1^o Témoignage de la Très Sainte Vierge elle-même. (N^{os} 249-250).

De tout temps, l'Eglise a connu, commenté et employé, dans la salutation angélique, les paroles mêmes de l'Ange, et celles d'Elisabeth. Nous en avons la preuve dans les innombrables hamelets que les Pères nous ont laissés sur ces deux paroles. L'antique liturgie de Saint Jacques les unissait même, comme le fit plus tard l'offertoire de la messe votive de la Sainte Vierge, attribuée à Alcuin. L'invocation finale, constituant la troisième partie de la prière, aurait été, d'après une tradition admise par les cardinaux Baronius (56) et Bona (57), composée par les fidèles à l'occasion du Concile d'Ephèse (431) ; mais il est certain que ce pieux usage ne se généralisa pas, même à cette époque. Et même il tomba bientôt en désuétude. Il faut arriver jusqu'au quinzième siècle pour trouver notre invocation complète, et, par conséquent l'*Ave Maria* tel que nous le possédons. C'est Saint Bernardin de Sienne qui nous l'a fourni le premier (58). Son introduction dans le Petit Office et bientôt dans le Breviaire remonte à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e.

Par conséquent, la dévotion à l'*Ave Maria* a mis du temps à s'implanter. Cela explique les paroles du Bienheureux. Avant que la Sainte Vierge vienne nous l'apprendre, bien peu de chrétiens, même instruits et éclairés, connaissaient « le prix, le mérite, l'excellence et la nécessité » de cette dévotion.

Pour le chapelet, c'est la même chose. On attribue généralement à Pierre l'Ermite (XI^e siècle) la coutume de réciter un nombre de fois déterminé, l'*Ave Maria*, de façon à en tresser, en quelque sorte, une couronne à Marie. Ce n'était pas encore le Rosaire. Celui-ci ne reçut sa forme définitive que deux siècles plus tard. Mais déjà cela en approchait.

Pour que le Rosaire fût connu, il fallait que la Très Sainte Vierge apparût plusieurs fois, à Saint Dominique, à Saint Jean de Capistran et au bienheureux Alain de la Roche.

Saint Dominique fut, en 1214, le premier confident de ce céleste message. Il désespérait de convertir les Albigeois de la région de Toulouse. Mais la Vierge lui apparut, et lui indiqua, dans son *Psautier* (c'est-à-dire son Rosaire, composé de 150 *Ave Maria*, comme le psautier davidique est composé de 150 psaumes) l'arme toute-puissante pour terrasser les hérétiques.

(56) Annales ecclésiastiques ad an. 431, n^o 179.

(57) Divinae psalmodiæ, Cap XVI.

(58) Sermon 41, de Passione Christi et Serm. in Annunt. B.M.V.

Saint Jean de Capistran, disciple de Saint Bernardin de Sienna, hérita de son maître une grande dévotion à la Très Sainte Vierge, et plusieurs fois, il fut favorisé par des apparitions de Marie. Une fois en particulier, la Reine des Anges lui présenta un calice plein d'une liqueur céleste, dont la suavité lui remplit tout le cœur d'une joie inexprimable (59). Est-ce cela que le Père de Montfort interprète comme une recommandation de l'*Ave Maria*, « ce coup d'ambrosie, ce nectar divin que l'on donne à Marie »? Le fait est que notre saint était un ardent promoteur du Rosaire; cela permet de soupçonner, à la base de cet apostolat, une action directe de Marie pour l'y encourager.

*Le Bienheureux Alain de la Roche, Dominicain du couvent de Dinan, reçut d'abord de Notre-Seigneur, puis de la Sainte Vierge elle-même, l'ordre de prêcher le Rosaire et de ressusciter la confrérie du même nom. Cette bonne Mère lui enseigna, entre autres, qu'après le Saint Sacrifice de la Messe, le Saint Rosaire est la meilleure représentation de la vie et de la Passion de Jésus (60). Et elle ajoutait pour l'engager plus efficacement à répandre cette dévotion: « Sache, mon fils, et fais-le connaître à tous, qu'un signe probable et certain de la damnation éternelle est d'avoir de l'adversion, de la tiédeur et de la négligence à dire la salutation angélique, qui a réparé tout le monde » (61).

2^o Témoignage des Saints. (Mêmes numéros).

Bien des saints, mais spécialement les trois que nous venons de nommer, « ont composé des livres entiers, des merveilles et de l'efficacité de cette prière pour convertir les âmes, ils ont publié hautement, ils ont prêché publiquement, que le salut du monde ayant commencé par l'*Ave Maria*, le salut de chacun en particulier était attaché à cette prière ». « Elle a fait porter à la terre, sèche et stérile, le fruit de vie ». « Bien dite elle doit faire germer dans nos âmes la parole de Dieu ». C'est « la rosée céleste qui arrose l'âme et la fait porter son fruit en son temps, et une âme qui n'est point humectée de cette rosée, ne donne que ronces et épines et est prête d'être maudite » (62).

(59) M^r GUÉRIN, *Vie des Saints*, 4^e Vol. p. 518.

(60) Voir *Le Secret admirable du Très Saint Rosaire*, çà et là.

(61) Bx ALAIN DE LA ROCHE, *Liber de Dignitate Rosarii*, cap. II.

(62) Voir Ps. I, 8 et Hebr. Cap. VI, 8.

3^o Témoignage des hérétiques et des mauvais chrétiens (N^{os} 250-251).

Rappelons-nous les paroles de la Vierge au bienheureux Alain de la Roche. Elles sont à la fois « bien consolantes et bien terribles ». Bien consolantes pour les bons, qui aiment à réciter l'*Ave Maria*. Ils ont déjà par ailleurs de grandes marques de prédestination. Mais celle-ci n'est pas la moindre. Et, en général, plus ils sont à Dieu, plus ils aiment cette prière. C'est ce que la Sainte Vierge dit au même Bienheureux à la suite des paroles que nous avons citées plus haut. Et du reste c'est un fait d'expérience. Bien terribles, ces paroles le sont, pour tous ceux qui n'aiment pas cette prière. Et si nous n'avions pas ce Bienheureux et Saint Dominique comme garants de la vérité de ce fait, nous aurions peine à le croire. Mais l'expérience de plusieurs siècles est là pour le prouver. Tous ceux qui portent déjà par ailleurs la marque de la réprobation, comme les hérétiques, les impies, les orgueilleux et les mondains, haïssent ou méprisent l'*Ave Maria* et le chapelet. Les hérétiques (et ceci vaut surtout pour les Protestants) apprennent encore et récitent le *Pater*. Mais ils ne veulent ni de l'*Ave Maria* ni du chapelet. Ils les ont en horreur. Et ils porteraient plutôt un serpent sur eux qu'un chapelet. Les orgueilleux, quoique catholiques, n'ont que du mépris ou de l'indifférence pour ces prières. Ils participent en cela aux mêmes inclinations et aux mêmes répulsions que le démon, leur père. Ils regardent le chapelet comme une dévotion de femelle, bonne tout au plus pour les ignorants et ceux qui ne savent pas lire.

Ainsi, ces deux prières, grâce aux sentiments qu'elles inspirent, deviendront un critère excellent pour savoir si une âme est de Dieu ou de Satan. Si elle aime à réciter l'*Ave Maria* ou le chapelet, elle est de Dieu incontestablement. Je dis « si elle aime à réciter »... car il peut arriver que l'on soit dans l'impuissance naturelle (occupations, maladies, etc...) ou même surnaturelle (obsession du démon, par exemple) de le dire. Mais elle les aime toujours et même elle les inspire aux autres.

4^o Valeur intrinsèque de l'*Ave Maria* (N^{os} 252-254).

252 Dans une pressante exhortation, Montfort encourage

254

a) C'est d'abord la plus belle de toutes les prières, après le *Pater*. Personne ne le contestera.

b) C'est le plus parfait compliment que vous puissiez adresser à Marie. Ce compliment vient de Dieu par la bouche de l'archange Gabriel et il gagna si bien le cœur de la Vierge par les charmes secrets dont il est plein, qu'elle donna, malgré sa profonde humilité, son consentement à l'Incarnation du Verbe et à l'honneur suprême de la Maternité divine. C'est encore par ce compliment que vous gagnerez infailliblement le cœur de Marie, si vous le dites comme il faut, c'est-à-dire avec attention, dévotion et modestie (N^o 252).

c) C'est, pour le diable, l'ennemi qui le met en fuite et le marteau qui l'écrase; pour les bons, c'est la sanctification de l'âme, la joie des Anges, la mélodie des prédestinés, le cantique du Nouveau Testament, le plaisir de Marie et la gloire de la Très Sainte Trinité. Expressions suggestives glanées dans les écrits des saints et prêtant à des commentaires infinis.

d) C'est une rosée céleste qui rend l'âme féconde; c'est un baiser chaste et amoureux qu'on donne à Marie; c'est une rose vermeille qu'on lui présente; c'est une perle précieuse qu'on lui offre; c'est un coup d'ambrosie et de nectar divin qu'on lui donne. Toutes ces comparaisons sont des saints. Et, si cela ne nous entraînait pas trop loin, il serait intéressant de le prouver (N^o 253).

C'est pourquoi, Montfort supplie les esclaves d'amour de ne pas se contenter de réciter tous les jours la Petite Couronne de la Sainte Vierge, mais d'y joindre aussi le chapelet, et même, s'ils en ont le temps, le rosaire. Et ils béniront, à l'heure de leur mort, le jour et l'heure où ils l'auront cru. Après avoir semé dans les bénédictions (c'est-à-dire en bénissant Jésus et Marie dans l'*Ave Maria*) ils recueilleront des bénédictions éternelles dans le ciel: *Qui seminat in benedictionibus, de benedictionibus et metet* (63) (N^o 254).

(63) II Cor. IX, 6. On relira avec profit les strophes splendides du cantique « Le triomphe de l'*Ave* ». Elles développent toutes l'une ou l'autre des idées exprimées ici. Cant. 47.

§ VI — RÉCITATION DU MAGNIFICAT
(255)

Autre prière vocale, également recommandée. On la dira souvent à l'exemple de la Bienheureuse Marie d'Oignies, ainsi appelée à cause du lieu de sa sépulture, en Belgique. Elle témoignait de son ardente dévotion à Marie, en multipliant jour et nuit les genuflexions en son honneur, en intercalant à chaque Psaumé de David un *Ave Maria* (64) ou encore, selon le témoignage de Montfort, en récitant fréquemment le *Magnificat*.

Mais comme cette Bienheureuse et plusieurs autres saints, les esclaves d'amour réciteront cette prière, non pas tant pour remercier Dieu des grâces faites à eux-mêmes, que pour le remercier des grâces faites à Marie. Ils s'oublient pour ne songer qu'à leur Reine, à qui du reste ils ont tout donné. Ils ne se glorifient que de sa gloire à elle, et ne demandent qu'à accomplir la volonté divine, en augmentant cette gloire de leur humble servitude.

Pour obtenir des esclaves d'amour une grande dévotion à cette prière, Montfort leur rappelle trois choses:

1^o C'est la seule prière composée par Marie. Cette humble Vierge n'a jamais écrit personnellement aucun ouvrage. L'influence de ses récits sur toute l'histoire de l'enfance du Sauveur est cependant manifeste. Mais sous la pression des bienfaits magnifiques qu'elle avait reçus de Dieu, et qui commençaient à être connus de l'extérieur, son âme poétique ne put contenir plus longuement les sentiments de reconnaissance qui remplissaient son cœur. Elle parla avec enthousiasme, sous l'inspiration du Saint-Esprit, et même, dit le Bienheureux, sous l'inspiration du fruit divin qu'elle portait en son sein. Cette explosion spontanée ne fut pas un élan passager dans l'âme de Marie. La sûreté avec laquelle elle dicta son cantique à Saint Luc montre qu'il était resté bien vivant dans sa mémoire. Gerson, dans son Commentaire sur le *Magnificat*, affirme même qu'elle le récitait souvent, spécialement comme action de grâces après la communion. Ce sont là des choses

(64) Voir GUÉRIN, *La Vie des Saints*, 28 juin, p. 420.

difficiles à contrôler, mais on peut les croire pieusement et y puiser un encouragement à le réciter soi-même fréquemment.

2^o C'est le plus grand sacrifice de louanges, que Dieu ait reçu par la loi de grâce. Car ce sacrifice avait pour objet de remercier Dieu du Sauveur accordé au monde; il s'appuyait sur le mérite infini de ce même Sauveur, et il était offert à Dieu par la créature qu'il aimait le mieux au ciel et sur la terre. C'est pourquoi dans l'office de vêpres, remplaçant le sacrifice de louanges qui, dans l'Ancienne Loi, se célébrait le soir, le *Magnificat* occupe le point culminant. Tous se lèvent pour le chanter, et c'est pendant ce temps que le célébrant offre à Dieu l'encens, autrefois matière du sacrifice de louanges.

3^o Ce cantique est d'un côté le plus humble et le plus reconnaissant, de l'autre le plus sublime et le plus relevé de tous les cantiques. Marie se considère comme un néant, sur lequel Dieu a daigné abaisser les yeux. Mais par ailleurs elle reconnaît, dans toute son étendue, la grandeur du privilège dont elle a été favorisée. Loin d'en tirer un avantage personnel quelconque, elle en renvoie toute la gloire à Dieu. Et cela était de nature à plaire infiniment à Dieu. Car, s'il aime à nous combler de bienfaits, il aime aussi que nous en reconnaissons la valeur et lui en attribuions le mérite.

Il y a dans ce cantique des mystères grands et cachés. Les Anges eux-mêmes en ignorent et, sur terre, ceux qui sont le plus au courant des choses divines, acceptent avec frayeur d'en parler. Parmi ceux-là le Bienheureux cite le pieux et savant *Gerson* (65). Il avait composé de nombreux ouvrages de théologie morale ou mystique, où il traitait avec érudition et piété des questions les plus difficiles. Mais il n'entreprit qu'en tremblant, sur la fin de sa vie, ses *Tractatus super Magnificat*. Il voulait faire de ce gros volume le couronnement de tous ses ouvrages. Et, effectivement, il écrivit des choses admirables sur ce beau et divin cantique.

(65) Chancelier de l'Université de Paris, au temps du schisme d'Occident. Il fut longtemps partisan de Benoît XIII (Pierre de Lune).

Autre témoignage, celui du savant *Benzonius* (66). En expliquant le même *Magnificat*, il rapporte plusieurs miracles opérés par sa vertu. Les diables tremblent et s'enfuient, dit-il, quand ils entendent ces paroles: « Il a déployé la force de son bras: il a dissipé les superbes avec leurs orgueilleuses pensées. *Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos mente cordis sui.* » (67)

§ VII. — MÉPRIS DU MONDE

(256)

Il est un peu surprenant que Montfort assigne le mépris du monde comme septième et dernière pratique extérieure du Saint Esclavage. Il avait déjà conseillé, dans la première pratique, l'emploi de douze jours, pour se vider de l'esprit du monde. De même dans l'Amour de la Sagesse Eternelle N^{os} 198-199, il montre qu'on ne peut posséder la divine Sagesse, si on se conforme aux maximes du monde.

Ici, il exige des fidèles serviteurs de Marie qu'ils « méprisent, haïssent et fuient le monde corrompu ». Pour que cette conduite, d'ailleurs obligatoire, puisse être élevée à la dignité de pratique extérieure du Saint Esclavage, il est nécessaire qu'elle se traduise extérieurement d'une manière ou de l'autre. Par exemple: on doit s'étudier à ne pas avoir la façon de parler des mondains, la façon de s'habiller des mondains, etc.

C'est ce qui est dit au N^o 198 du livre cité ci-dessus:

« Il ne faut pas se conformer aux modes extérieures des mondains soit dans les habits, soit dans les maisons, soit dans les repas et les autres usages et actions de la vie. »

D'autre part, Montfort a composé sur le mépris du monde un traité, comportant plus de 2.500 vers (Cantiques, N^{os} 77 à 82 F). Il se divise en deux parties:

(66) *Benzoni* (Rutilio), évêque de Lorette et de Recanati, né à Rome, mort en 1613. Il a laissé, écrits en latin: 1^o Des Dissertations et des Commentaires sur le *Magnificat*, la Salutation Angélique et le Psaume XXXVI, *Noli aemulari in malientibus*; 2^o Le miroir des évêques de Venise; 3^o Six livres sur le jubilé.

(67) Luc I, 51.

1^o les malheurs; 2^o les pièges du monde. Il énumère cinq pièges : les jeux mondains, les danses, les spectacles, le luxe avec ses modes, et le respect humain. Ce dernier, dit-il, n'est que chimère, mais il nous conduit aux actions les plus honteuses. Notons aussi qu'aux yeux du Bienheureux la mode est une ennemie irréconciliable; contre le luxe, il a des paroles justement sévères (68). Ne mérite-t-elle pas la même condamnation de nos jours?...

Les esclaves d'amour réaliseront donc ce programme, pour être fidèles à leur consécration. Cette dernière pratique exigera peut-être de réels sacrifices. Elle imposera une vie bien différente de celle que certains avaient menée jusque-là. Du moins leur épargnera-t-elle beaucoup de temps et beaucoup d'argent. Ce motif n'est-il pas suffisant pour qu'on la suive de grand cœur?

Article II

Pratiques intérieures de la Parfaite Dévotion

(257-265)

257 Les pratiques extérieures comprennent déjà un élément intérieur, c'est-à-dire la part que l'intelligence et la volonté doivent prendre à ces actes, pour qu'ils soient des actes *humains*. De plus, les pratiques extérieures doivent procéder de l'esprit intérieur et en être la traduction fidèle, sous peine de n'être pas sincères et de déshonorer Marie.

D'autres pratiques se cantonnent exclusivement dans les facultés intérieures de l'homme (intelligence, volonté, imagination, mémoire). Elles constituent plutôt un état d'esprit général, qu'un ensemble de pratiques particulières. Cet état d'esprit peut et doit se répercuter sur les actions extérieures, leur infusant,

(68) Voir *L'Amour de la Sagesse Eternelle*, édition-type, note p. 267.

N^o 257

pour ainsi dire, une vie nouvelle. Mais ces actions elles-mêmes ne revêtiront pas pour cela une apparence spéciale. On ne distinguera pas le travail d'un esclave d'amour de celui d'un autre fidèle. Toute sa beauté, toute sa richesse supplémentaires, sont intérieures et du domaine de la foi.

C'est de telles pratiques qu'il est question maintenant. Montfort les dit « *bien sanctifiantes* ». Et il les recommande « *à ceux qui veulent devenir parfaits* » (titre) ou même (est-ce plus, est-ce moins? Mystère de la vocation divine et de la libre coopération de l'homme!...): « *à ceux que le Saint-Esprit appelle à une haute perfection* » (N^o 257). Cependant ce n'est pas la difficulté attachée à ces pratiques, qui fera la discrimination entre ceux qui les suivront et ceux qui ne les suivront pas. En soi, elles ne sont pas plus ardues, peut-être même le sont-elles moins, que certaines pratiques extérieures. Mais quoique très faciles en soi, elles exigent de celui qui veut y être fidèle un renoncement plus total à toute sa personnalité, une docilité plus complète à toutes les motions de l'Esprit-Saint. C'est donc là peut-être l'occasion, plus que jamais, de redire avec Saint Paul: « *Neque volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei* » (69): Cela ne dépend ni de la volonté, ni des efforts, mais de Dieu qui fait miséricorde.

Ces pratiques intérieures sont au nombre de quatre. Elles sont englobées dans une formule d'une concision remarquable, s'appliquant soit à Notre-Seigneur, soit à la Très Sainte Vierge, ou mieux, s'appliquant aux deux en même temps, à l'un comme à la fin dernière de notre dévotion, à l'autre comme au moyen parfait d'atteindre cette fin dernière. Elles consistent à *accomplir toutes ses actions par Marie, avec Marie, en Marie et pour Marie, afin qu'elles soient plus parfaitement accomplies par Jésus, avec Jésus, en Jésus et pour Jésus.*

Avant d'entrer dans l'explication de ces quatre pratiques, il est bon de se demander où Montfort en a puisé l'idée. Il semble que nous y trouvons un double emprunt, l'un aux auteurs contemporains de l'Ecole française, l'autre à la Liturgie.

1^o Emprunt à l'Ecole française. Plusieurs auteurs emploient une formule identique à celle du P. de Montfort. Presque contemporanément nous avons :

(69) Rom, IX, 16.

1^o Monsieur Olier. Il plaça dans les fondations de l'édifice matériel de Saint Sulpice des médailles, où la Vierge était représentée couvrant la maison de sa protection. On y lisait cette inscription : « Per ipsam, cum ipsa et un ipsa, omnis ædificatio crescit in laudem Dei. C'est par elle, avec elle, et en elle que tout édifice s'élève en temple de Dieu ». (70)

Le même Monsieur Olier fit placer dans la chapelle de la Vierge en l'église Saint-Sulpice, un tableau représentant le mystère de la Pentecôte et portant gravé tout autour : « Per ipsam, cum ipsa, in ipsa ».

2^o Saint Jean Eudes. Il écrivait : « L'homme s'étant perdu misérablement, et le Père des miséricordes cherchant le moyen de le sauver, voilà le nom de Marie qui paraît dans les trésors de la divine Sagesse, et qui se présente aux yeux de son infinie bonté, à la vue duquel ce Dieu de toute consolation fait un décret, dans son divin conseil, que ce grand œuvre de la Rédemption des hommes et de la réparation du monde se fera par Marie, en Marie, de Marie, et avec Marie, afin que, comme rien n'a été fait sans le Verbe incarné, rien ne soit réparé sans la Mère du Verbe incarné ». (71).

3^o Marie de Sainte Thérèse, mystique flamande. Elle décrivait ainsi la vie mariale : « Cette vie en Marie, pour elle et avec elle » (72). Et plus loin : « La vie surnaturelle de l'âme en Marie, pour elle, avec elle et par elle, continue et croît à une plus grande perfection et stabilité » (73).

Déjà auparavant, le pieux *Idiota* avait dit : « Per ipsam et cum ipsa, et in ipsa, et ab ipsa habet mundus et habiturus est omne bonum. Par elle, avec elle, en elle et d'elle le monde a et aura toujours toutes sortes de biens » (74).

Cependant, aucun de ces auteurs n'a donné à cette formule un sens plus précis et plus abondamment expliqué que le Père de Montfort. Là encore par conséquent, tout en étant solidement traditionnel, il est aussi sagement personnel.

II^o Emprunt à la Liturgie. Cela semble être l'influence la plus directe que Montfort a subie, du moins si l'on considère ces pratiques telles qu'elles sont énumérées et expliquées dans le *Traité de la Vraie Dévotion*.

À la fin du canon de la Messe, le prêtre dit, en traçant des signes de croix avec l'hostie consacrée, sur le calice également consacré, et avec la conscience d'exprimer, non un vœu dont la réalisation serait incertaine, mais un résultat actuellement obtenu : « Per ipsum, et cum ipso, et in ipso est tibi Deo Patri omnipotentis in unitate Spiritus Sancti omnis honor et gloria ». Par lui, avec lui, et en lui, nous vous rendons, ô Père tout-puissant, en l'unité de votre Saint-Esprit tout honneur et toute gloire.

Montfort reprend la formule liturgique et l'applique à Marie. Et il obtient ainsi : Par elle, avec elle, en elle et pour elle.

(70) ICARD, *Doctrine de M. Olier*, p. 294.

(71) EUBES, *œuvres complètes*, Tome V, p. 207.

(72) *Chartes de la Vierge*, mai 1936, p. 51.

(73) *Ibid.*, p. 64.

(74) Prol. in *contempl. de Virgine Maria*.

Dans cette formule, par indique la fusion des intentions; avec, l'association dans le travail; en, l'union on ne peut plus intime des personnes; pour, le but final des efforts.

Dans le *Secret de Marie*, le Bienheureux ne suit pas le même ordre. Il met en tête : avec Marie, puis en Marie et enfin par Marie. Il pose comme principe fondamental l'imitation de Marie (avec). Mais cette imitation ne se porte pas sur Marie comme sur un modèle ordinaire, que l'esclave d'amour aurait simplement devant les yeux. Par un amour ardent, qui transpire spirituellement l'être aimant dans l'être aimé, se réalise une union intime, en vertu de laquelle le modèle forme sa copie (en). Aussi n'est-ce qu'après avoir indiqué ces deux mouvements de l'« Agir avec et en Marie » qu'il parle des deux autres conditions d'esclave : l'« Agir par Marie et pour Marie ». (75).

Evidemment nous nous en tiendrons, comme tous les jours, à l'ordre du *Traité* : par, avec, en et pour. C'est le mieux fondé et le plus facile à expliquer. Et, en fin de compte, les commentaires particuliers de chaque membre ne changent guère, d'après la place que ce membre occupe dans l'ensemble de la formule. Chaque préposition garde son sens précis et délimité, qu'elle soit en tête, au milieu ou à la fin.

Tout naturellement cet article se divisera en quatre paragraphes. Chacun d'eux montrera combien la formule du Saint Esclavage est exacte, c'est-à-dire avec quelle vérité profonde Marie règne totalement sur ses esclaves d'amour, et ses esclaves sont entièrement soumis à son empire sur eux.

§ I. — AGIR PAR MARIE

(258-259)

En quelques pages substantielles, Montfort définit ce qu'est agir par Marie, et rappelle ce que cela comporte.

1^o CE QU'EST AGIR PAR MARIE

258

Cela veut dire : obéir en tout à Marie ; se laisser guider en tout par son esprit. Imiter le bon frère jésuite coadjuteur, nommé Rodriguez, et canonisé par Léon XIII le 15 janvier 1888 : être possédé et gouverné par l'esprit de Marie. Etre entre les mains de Marie

(75) Voir *Secret de Marie*, édition-type. Note de la page 30.

comme un instrument de musique entre les mains d'un bon joueur. Il ne résiste pas. Il exécute tous les airs, adopte tous les rythmes et tous les mouvements que l'artiste veut lui imprimer. Ainsi l'esclave d'amour, entre les mains de sa Reine, Il épouse toutes ses intentions, cède à toutes ses impulsions, ne met aucune résistance à son action.

Après avoir ainsi défini ce qu'est en elle-même l'action par Marie, le Bienheureux énumère ses avantages.

D'abord ceux qui sont conduits par l'esprit de Marie sont également conduits par l'esprit de Dieu, car l'esprit de Dieu et l'esprit de Marie ne font qu'un.

Ceci appelle une explication. Elle est donnée loyalement.

« J'ai dit que l'esprit de Marie était l'esprit de Dieu, parce qu'elle ne s'est jamais conduite par son propre esprit, mais toujours par l'esprit de Dieu, qui s'en est tellement rendu le maître qu'il est devenu son propre esprit. »

Et ceci se comprend très bien. Marie elle-même n'a été et n'est encore guidée que par l'esprit de Dieu. Se mettre sous sa gouverne à elle, ce n'est pas autre chose que se mettre sous la gouverne de l'esprit de Dieu. Celui-ci en régnant immédiatement sur elle, règne médiatement sur nous.

Ensuite, ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu, sont, au témoignage de Saint Paul (76), les enfants de Dieu. De même, ceux qui sont conduits par l'esprit de Marie sont les enfants de Marie (77), et par conséquent aussi les enfants de Dieu, puisque c'est le même esprit. Ceux-là, ce sont les vrais et fidèles dévôts de Marie. Cette bonne Mère leur prête son âme pour glorifier le Seigneur, et son esprit pour se réjouir en Dieu. Ils sont heureux d'être totalement sous l'emprise de cet esprit. N'est-ce pas un esprit doux et fort, zélé et prudent, humble et courageux, pur et fécond? Antithèses surprenantes, qui montrent bien la richesse de ce nouvel état, capable de concilier en une seule personne des qualités aussi opposées.

(76) Rom. VIII, 14.

(77) Cette Maternité spirituelle de Marie a son véritable fondement dans sa Maternité divine, et dans la conséquence qui en résulte immédiatement pour nous, à savoir : la médiation universelle dans la distribution des grâces et de la vie divine.

2^e CE QUE COMPORTE L'ACTION PAR MARIE

Deux conditions sont absolument requises pour que l'âme soit ainsi conduite par l'esprit de Marie: le renoncement complet à ses intentions propres et l'acceptation aveugle des intentions de Marie.

A) Renoncement complet à ses intentions propres.

Il faut préalablement faire le vide de tout ce qui est esprit propre, lumières propres, volonté propre. Il est donc requis de renoncer à ses dispositions et intentions personnelles, si bonnes soient-elles, par exemple avant de se livrer à l'oraison, avant de dire ou d'entendre la sainte messe, avant de communier. Car notre esprit est rempli de ténèbres, même lorsqu'il nous paraît lumineux. Notre volonté est remplie de malice, même lorsqu'elle nous paraît très droite. Nos actions sont toujours entachées de quelques souillures, si imperceptibles soient-elles, même lorsqu'elles nous paraissent excellentes. Tous ces obstacles empêcheraient l'esprit de Marie de nous mener à sa guise.

B) Acceptation aveugle des intentions de Marie.

Ces intentions ne nous sont pas connues. Mais nous savons qu'elles sont toujours très saintes, exemptes de toute recherche d'intérêt personnel, conformes à la plus grande gloire de Dieu (78). Nous savons donc également, que, en acceptant les intentions de Marie et en nous laissant guider par elles, nous plairons à Dieu et nous travaillerons pour sa gloire.

Pour obtenir pratiquement ce résultat, il faut deux choses :

a) Accomplir d'abord un acte général de donation à Marie. Par cet acte, on se livre à son esprit pour être mû et guidé par elle de la manière qu'elle voudra. Se remettre entre ses mains virginales, comme un instrument entre les mains de l'ouvrier, comme un luth entre les mains d'un bon joueur. S'abandonner à elle comme une pierre qu'on jette dans la mer.

De toutes ces comparaisons, celle qui semble le mieux indiquer l'exercice à réaliser, est la comparaison de l'instrument. Prenons l'instrument de musique. C'est lui qui, matériellement, produit le son, et celui-ci aura déjà une qualité différente suivant la qualité de l'instrument qui l'émet. Toutefois ce qui

(78) Voir N° 151 et son Commentaire.

compte surtout, c'est l'habileté de l'artiste maniant l'instrument. S'il en est maître totalement, il en tirera des sons magnifiques, même si l'instrument lui-même est passablement défectueux. Mais aussi, celui auquel reviendra tout le mérite des notes d'harmonie, c'est l'artiste et uniquement lui. Ainsi faut-il être entre les mains de Marie: l'instrument le moins défectueux possible, mais ayant au moins une qualité, celle d'être entièrement sous l'impulsion de Marie, de ne rien faire par soi-même, mais d'accomplir exactement ce à quoi pousse Marie. Si elle trouve en nous cette docilité complète, cette bonne Mère pro- duira, en nous et par nous, des merveilles dont elle sera seule à avoir le mérite. Nous n'aurons comme titre de louange, nous (et ce sera déjà beaucoup) que de nous être laissés faire, de n'avoir pas mis obstacle à Marie, d'avoir coopéré à son action. C'est exactement, au point de vue marial, l'application de la doctrine touchant l'action du Saint-Esprit dans les justes, grâce aux dons qu'il y a répandus: « *Spiritu Dei aguntur* » (79), ils sont sous l'impulsion, non de leur volonté, mais du Saint-Esprit lui-même.

Cette donation n'est pas difficile à accomplir. Il suffit d'un instant, « *d'une aillade de l'esprit* », c'est-à-dire d'une élévation rapide de la pensée, pour dire à Marie, sans paroles ou avec des paroles: « *Je renonce à moi, je me donne à vous, ma chère Mère* ». Nous n'aurons pas nécessairement ensuite l'impression que tout est changé. Nous sommes ici dans le domaine de la foi pure. Cet acte d'union ne laisse donc pas d'être véritable, même si nous n'éprouvons aucune douceur sensible en l'accomplissant ou après l'avoir accompli. Son effet est aussi réel que le serait, dans le sens inverse, l'effet de la parole suivante, prononcée avec sincérité: « *Je me donne au diable* ». Il n'y aurait aucun changement sensible. Et cependant nous n'en serions pas moins véritablement au diable.

b) *Répéter ensuite fréquemment cet acte de donation.* De temps en temps, soit au cours de l'action, soit même après l'action, nous devons renouveler le même acte d'offrande et d'union. Plus nous le répéterons, plus tôt nous nous sanctifierons, et plus tôt nous arriverons à l'union avec Jésus-Christ. Car l'union de plus en plus intime à Marie, objet direct de cette donation, conduit toujours et nécessairement à l'union à Jésus. Et l'esprit de Marie, animant, dans ce cas, les esclaves d'amour, n'est autre que l'esprit de Jésus, celui dont le Sauveur lui-même était rempli et par lequel il était conduit.

(79) Rom. VIII, 14.

N° 260

Il y a donc équation parfaite entre toutes ces formules: esprit de Dieu, esprit du Christ, esprit de Marie, comme il y a équation entre ces formules: être mù par l'esprit de Dieu, par l'esprit du Christ, ou par l'esprit de Marie. C'est toujours la même cause principale suprême. Et les causes intermédiaires ne servent qu'à mettre davantage en relief et à notre portée l'action souverainement efficace de l'Esprit divin. Agir par Marie, c'est donc bien agir par le Christ. C'est reconnaître l'ordre établi par Dieu. C'est suivre la voie qu'il a tracée lui-même, pour atteindre sa Majesté infinie: *ad Patrem per Jesum, et ad Jesum per Mariam*. Allons au Père par Jésus; allons à Jésus par Marie.

§ II. — AGIR AVEC MARIE

(260)

260 Cette seconde pratique est appelée par Montfort (*Secret de Marie*, N° 45) *essentielle* à cette dévotion. Ensuite il en donne une explication correspondant exactement à ce qu'il dit au N° 260 de la *Vraie dévotion*. Elle consiste à regarder Marie, à la prendre comme le modèle achevé de toute vertu et de toute perfection, et à l'imiter selon notre petite portée.

Après cela, au n° 46 du *Secret*, le Bienheureux développe plus longuement ce que comporte cette pratique. Mais les explications qu'il y place sous le titre « *avec* » sont exactement celles qu'il a placées dans le *Traité* sous le titre « *par* ». Peut-être considérait-il seulement ces deux conditions (se renoncer à soi-même et se perdre en Marie) comme préalables, et, comme telles, les indiquait-il à l'occasion de la première expression de sa quadruple formule (80). On notera également que le mot « *par* » dans le *Secret* prend seulement le sens de « *par l'intercession de Marie* », en s'appuyant sur son crédit et sur son autorité. Cela ne contredit pas ce que nous avons dit au paragraphe précédent. Mais c'est beaucoup moins profond. Rien ne nous oblige donc à nous éloigner du sens donné à « *par* » et à « *avec* » dans la *Vraie Dévotion*. Et là, ce n'est pas « *avec* » qui semble essentiel, mais plutôt « *par* » et « *en* ».

« *Avec* » comporte deux éléments: 1° de notre part l'imitation de Marie, et la reproduction la plus parfaite possible des vertus qu'elle a elle-même pratiquées;

(80) Voir *Secret de Marie*, note p. 82.

2^o de la part de Marie l'association à nos efforts, en vertu de laquelle le résultat final dépendra plus de Marie que de nous.

1^o **Imitation des vertus de Marie.** Il est naturel à qui n'est pas capable de créer lui-même un chef-d'œuvre, d'agir en s'inspirant d'un modèle, de le copier fidèlement. Il n'est pas moins naturel à un enfant de trouver sa mère parfaite et d'essayer de l'imiter en tout. Cette double tendance de notre nature trouve sa satisfaction dans la dévotion à Marie. D'abord le Saint-Esprit a formé en elle le modèle le plus élevé qui puisse se rencontrer dans une pure créature : quiconque s'inspirera de ce modèle dans la pratique de toutes les vertus, est assuré : 1^o d'accomplir la volonté divine ; 2^o d'atteindre la perfection. Ensuite Marie est notre Mère, notre Mère bien-aimée, notre Mère admirable. Elle est capable de soulever en nous, beaucoup plus parfaitement qu'une mère ordinaire soulève en son enfant, ce sentiment d'admiration qui le porte à l'imiter en tout. On essaiera donc de regarder, en chaque action, comment Marie l'a accomplie, si, historiquement, elle en a eu l'occasion, ou comment, étant donné ce que nous savons de ses grandeurs et de sa sainteté, elle l'accomplirait, si elle était à notre place. Y mettre par conséquent les mêmes vues surnaturelles, la même pureté d'intention, le même ardent amour, le même dévouement à la gloire de Dieu, etc...

On imitera ainsi toutes les vertus de Marie, mais spécialement trois d'entre elles :

— a) *Sa foi vive.* Car notre activité surnaturelle est actuellement du domaine de la foi. La lumière d'une foi vive est donc absolument nécessaire pour nous conduire, pour nous apprendre à apprécier chaque chose à sa juste valeur. C'est pourquoi nous chercherons à imiter, et Marie de son côté nous communiquera sa foi vive, c'est-à-dire cette foi par laquelle elle crut sans hésiter à la parole de l'Ange, malgré l'impossibilité naturelle de l'événement annoncé ; cette foi par laquelle elle crut à la divinité de son Fils, d'abord tout le temps de sa vie cachée, où rien ne transparaisait extérieurement d'une telle dignité ; ensuite et surtout au pied de la croix où tout semblait sombrer dans le ridicule et le déshonneur. De même notre foi ne se laissera impres-

N^o 260

sionner ni par les apparences contraires, ni par les désastres de la vie (81).

— b) *Son humilité profonde.* Cette humilité porta Marie à se cacher, à se taire, à se soumettre à tout, et à se mettre la dernière. Il est facile de le prouver par sa vie, soit avant l'incarnation, soit durant toute la présence de son Fils ici-bas, soit après son Ascension. Pour pratiquer le renoncement exigé précédemment, il nous est nécessaire d'avoir d'humbles sentiments de nous-mêmes, d'aimer le silence, l'obscurité, la soumission. Cette humilité est également un effet de la parfaite dévotion (82). Mais rien ne nous empêche de chercher spécialement à obtenir ce que Marie veut nous communiquer.

— c) *Sa pureté divine.* Celle de Marie n'a jamais eu et n'aura jamais sa pareille au ciel et sur la terre. Elle a commencé par les splendeurs de l'Immaculée-Conception, qui la mettaient déjà au-dessus de tous les Anges et de tous les Saints. Ensuite elle est allée en augmentant, à chaque instant et dans des proportions incalculables. L'imitation de la pureté de Marie nous aidera à éviter les retours sur nous-mêmes, à être toujours souples et dociles sous la motion de l'Esprit divin.

2^o **Association de Marie aux efforts que nous produisons.**

La Maternité de Marie à notre égard et notre filiation à son égard sont pleinement conscientes et entièrement libres et spontanées (N^o 243). La ressemblance qu'elle nous imprimera et que nous recevrons, sera donc le fruit de son activité éclairée et voulue, et de notre passivité réfléchie et recherchée. Il en est différemment dans les maternités ordinaires. La ressemblance s'imprime à l'insu de la mère et de l'enfant, et par conséquent aussi sans véritable collaboration. Marie travaille en nous et sur nous ; et nous, nous nous soumettons amoureusement à son action. Elle est le moule divin, propre à former des dieux en peu de temps et à peu de frais (83). Nous sommes la matière liquéfiée

(81) Voir Deuxième effet de la parfaite dévotion, N^o 214.

(82) Voir Premier effet de la parfaite dévotion, N^o 213.

(83) Monsieur Tragon écrivait dans sa troisième méditation sur la prière : *O Jésus vivant en Marie* : « En se mettant vivant en elle, Jésus lui a tellement imprimé tous ses traits, qu'elle est devenue un moule de Dieu-même : *forma Dei*, dit S. Augustin. Or qu'y a-t-il de plus aisé à former qu'une belle image quand on en a le moule ? Œuvres inédites, col. 578-5.

à point, qui, d'elle-même, se jette dans ce moule pour en épouser toutes les formes. Le travail de Marie ressemble à nous retoucher, pour que nous prenions la ressemblance de son Fils. Notre travail consiste à nous laisser refaire sur ce divin modèle (84).

La réalisation pratique de cette collaboration est très bien décrite par le R. P. Lhoumeau (85) : « Regardez comment la mère procède avec son enfant, quand elle lui enseigne comment la prier. Non seulement elle l'imité et l'encourage à marcher, la voix, mais elle agit avec lui, en donnant l'exemple, et aidant sa faiblesse et son inexpérience. De son côté l'enfant agit avec sa mère: car il la regarde et continue d'être docile à sa direction, il ne se sépare pas d'elle. Pour agir avec Marie, je dois donc, après avoir obéi à son impulsion demeurer sous sa conduite et son influence, tenir mon regard attaché sur elle pour l'imiter, et, au besoin, me relever; enfin je dois la suivre sans la devancer ni retarder ».

Et ainsi, nous avons la liaison entre « par » et « avec »: « il faut se livrer à l'esprit de Marie pour être mûs (au début de l'action: par) et conduits (au cours de l'action: avec) de la manière qu'elle voudra ». (N° 259).

§ III. — AGIR EN MARIE

(260-264)

261 Plusieurs fois nous avons fait allusion au rôle prépondérant que joue cette troisième pratique dans l'ensemble de la spiritualité montfortaine. La clef de son explication consiste en cette vie de Jésus en Marie, dont notre esclavage tend à être la reproduction volontaire. De même que Jésus vivait et travaillait dans le sein de sa mère, de même nous devons vivre et travailler dans le sein de Marie.

Mais comme ce sein béni était le paradis terrestre du nouvel Adam, toutes les explications de Montfort, au moins dans le *Traité*, s'inspirent de cette idée fondamentale. Cela contribue à donner à ce passage une tournure imagée. On serait tenté de le prendre dans un sens purement symbolique. En réalité tout doit être pris au pied de la lettre, quoique, cela va de soi, au sens spiri-

(84) Voir N° 218-221 et leur commentaire.
(85) *La Vie spirituelle...*, p. 284-285

N° 261

et mystique, du moins pour ce qui nous concerne nous-mêmes.

Nous avons déjà dit précédemment (N° 243-248) l'essentiel de cette vie en Marie. Contentons-nous maintenant de suivre les idées émises par le Bienheureux, soit dans le *Traité*, soit au numéro 47 du *Secret*.

Selon les différents effets que produit en nous la vie en Marie, cette bonne Mère est comparée soit au *Paradis terrestre* où repose le nouvel Adam, soit au *sanctuaire* où Dieu habite et est honoré, soit à l'*oratoire* où nous nous enfermons pour prier Dieu, soit à la *Tour de David* où nous sommes en sûreté contre nos ennemis.

Voyons d'abord la *vérité* de ces comparaisons, puis les *conséquences* qui en dérivent pour qui désire vivre en Marie.

1^o VÉRITÉS DE CES COMPARAISONS

Reprenons les quatre principales comparaisons énumérées ci-dessus.

a) *Marie, Paradis terrestre du nouvel Adam.* Cette comparaison est longuement développée dans le *Traité*. Et le Bienheureux applique à ce nouveau Paradis terrestre tout ce qui est dit de l'ancien dans la Sainte Ecriture (86). D'abord ce lieu est composé d'une *terre vierge* et immaculée, dont a été formé et nourri le nouvel Adam, sans aucune tache ni souillure, par l'opération du Saint-Esprit: ainsi le corps du premier Adam avait été formé par Dieu avec la terre du Paradis terrestre. Et le Saint-Esprit habite en Marie, mieux que jadis Dieu dans ce jardin, puisqu'il s'y promenait seulement de temps en temps. Du reste tout est pour lui plaisir dans ce lieu de délices. On y voit des *arbres* plantés de la main de Dieu et arrosés de son onction divine, qui ont porté et portent tous les jours des fruits d'un goût divin: image des facultés merveilleuses de la Vierge, dont les actes sont si parfaits et si agréables à Dieu. On y voit des *parterres* émaillés de *fleurs* belles et variées dont l'odeur embaume même les anges: image des vertus de Marie, supérieures à celles des esprits bienheureux. On y voit des *prairies* vertes d'espérance, des *tours* fortifiées et imprenables, des *maisons* pleines de charme et de sécurité: images de ce que trouvent en Marie les âmes qui s'y réfugient. On y respire un air

(86) Gen. II, 8-14.

sans infection : la pureté de Marie ; on y jouit d'un jour sans nuit : l'humanité sainte du Verbe incarné (87) ; on y est éclairé par un soleil sans ombres : la divinité du Christ (88) ; on y est réchauffé par une fournaise ardente, capable d'embraser le vil métal qui y est jeté, et de le transformer en la charité de Marie. Un fleuve profond sort de terre et, se divisant à quatre branches, arrose tout ce lieu enchanté : ce sont les quatre vertus cardinales jaillissant de l'humilité de Marie et fécondant toute sa vie. Enfin, terminant la ressemblance avec l'Eden, au beau milieu de ce paradis terrestre est planté un arbre ; c'est en même temps l'arbre de vie, qui donne le fruit de vie, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et l'arbre de la science du bien et du mal, qui a donné la lumière au monde, également Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cet arbre, c'est le sein de Marie.

Du reste, le Saint-Esprit seul pourra faire connaître la vérité cachée sous ces figures. Nous n'avons donné que les indications les plus générales, capables d'aiguiller des recherches plus détaillées. Mais on comprend déjà quels charmes, quelle sécurité et quelle vitalité puiseront en Marie les âmes qui seront admises à s'y renfermer. (N^o 261.)

262 b) Marie, sanctuaire où Dieu habite et est honoré.

Le Bienheureux accumule les expressions pour renforcer cette idée : Marie n'est pas seulement le sanctuaire où Dieu réside, elle est la chambre où il repose, le trône où il siège, la cité où il habite, l'autel où il reçoit des sacrifices, le temple où il est adoré, le monde qui chante sa gloire. Autant d'allusions aux merveilles de grâce que Dieu a accomplies en Marie. Mais aussi autant d'encouragements à entrer et à demeurer en Marie pour y trouver Dieu et l'y honorer parfaitement. C'est en Marie Immaculée que « la Sagesse éternelle, cachée, veut être adorée des anges et des hommes ». Et, après avoir séjourné en elle, Jésus, notre grand-prêtre, en sort comme de la Porte Orientale (89), pour venir accomplir son sacrifice et nous sauver. Si nous voulons le retrouver, maintenant qu'il s'est éloigné de nous, c'est par la même porte qu'il nous faudra passer (N^o 262.)

(87) Apoc. XXI, 23 « Lucerna ejus est Agnus ».

(88) Ibid. « Claritas Dei illuminabit illum ».

(89) Ezech. XLIV, 2-3.

N^o 263

c) Marie, oratoire où nous nous enfermons pour prier. Dans ce lieu très saint, les bruits de la terre n'ont pas accès. Le recueillement est plus profond ; les distractions moins à redouter. Aucun lieu n'est donc plus favorable à la prière. Mais, de plus, nulle part nous ne sommes plus sûrs d'être exaucés, non seulement parce que nous y trouvons toujours Jésus, mais parce que Jésus y est toujours disposé à nous écouter. (Voir N^o 248.)

d) Marie, Tour de David où nous sommes en sûreté. Les litanies de Lorette appliquent à Marie cette appellation de Tour de David (90) que l'on rencontre plusieurs fois dans la Sainte Ecriture. Montfort fait de même dans le *Secret*, N^o 47, et un peu aussi dans le *Traité*, N^o 261. L'idée rattachée à ce vocable est que Marie est cette Tour puissante et imprenable, mettant à l'abri de leurs adversaires tous ceux qui viendront y chercher refuge. Puisqu'il s'agit d'imiter et de reproduire la vie de Jésus en Marie, ne serons-nous pas, comme il l'était lui-même, protégés de tous côtés par notre Mère ? En réalité nul coup ne pourrait atteindre l'enfant dans le sein de sa mère sans atteindre la mère elle-même ; et, si la mère est supposée hors de portée des coups de l'adversaire, l'enfant sera en parfaite sécurité. Tel est bien le cas de Marie et telle est, par conséquent, la protection qu'elle confère à ses esclaves d'amour.

2^o CONSÉQUENCES RESULTANT DE CES COMPARAISONS

263 Ces conséquences visent d'abord les conditions requises pour être admis à demeurer dans un lieu si saint ; puis les avantages que l'âme retire de ce divin séjour.

A. — Conditions d'admission et de séjour (N^o 263). Adam et Eve, coupables d'avoir transgressé la loi divine, furent chassés du Paradis terrestre, et un chérubin, armé d'une épée flamboyante, fut placé à l'entrée pour en interdire l'accès à l'humanité pécheresse (91). Même cette figure a sa réalisation en Marie. C'est d'elle surtout qu'il est dit dans le Cantique des Cantiques (92) : « Hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus, fons signatus » : Marie est pour le

(90) Cant. IV, 4.

(91) Gen. III, 24.

(92) Cant. IV, 12.

Saint-Esprit, son divin époux, un jardin fermé, une fontaine scellée. Le Saint-Esprit lui-même en garde l'accès. Personne ne peut entrer dans ce jardin ni puiser à cette fontaine, sans recevoir du Saint-Esprit : 1° la permission de tenter une pareille démarche ; 2° la capacité de la mener à bonnes fins ; 3° la lumière guidant ses pas vers un lieu si mystérieux et secret. Cela suppose donc une grâce toute particulière du Saint-Esprit, une grâce que l'on peut appeler « *insigne* » (N° 264). Le Saint-Esprit ne la refusera à personne. Mais il ne la donnera pas gratuitement. Pour la recevoir, il faut la mériter. Et on la mérite par sa fidélité à suivre les inspirations de la grâce, et particulièrement par sa fidélité aux pratiques de la vie mariale. Il est évident, en effet, que, pour jouir d'une telle intimité avec Marie, il faut être absolument pur de toute faute, au moins parfaitement délibérée, et avoir donné des preuves suffisantes de son amour pour elle.

264 B. — Avantages que l'âme retire de son séjour en Marie (N° 264). Rien ne vaut le sentiment de paix et de sécurité qui s'empare de l'âme habitant ainsi spirituellement en Marie. Evidemment, il y a et il y aura toujours une grande différence entre l'enfant résidant réellement et corporellement dans le sein de sa mère et l'esclave d'amour ne résidant que moralement et spirituellement dans le sein de Marie. Les avantages qui en découlent pour l'enfant ont une certitude physique. Pour l'esclave d'amour ils n'ont qu'une certitude morale et encore en supposant la continuation d'une dépendance à laquelle il lui est très facile de se soustraire à chaque instant.

Mais, cette dépendance étant certaine, l'âme « *peut* » demeurer avec complaisance dans le bel intérieur de Marie, s'y reposer en paix, s'y appuyer avec confiance, s'y cacher avec assurance et s'y perdre sans réserve. Cependant, là, plus que partout ailleurs, nous sommes dans le domaine de la foi. Une âme pourrait très bien réaliser parfaitement l'état de dépendance décrit précédemment, sans éprouver aucun des sentiments énumérés par le Bienheureux. Du moins essaiera-t-elle de les acquérir, comme l'indiquent les formes verbales employées ici : « *Demeurer, s'appuyer, se cacher, se perdre* ». Cela provient beaucoup plus d'un abandon actif de l'âme que de l'infusion directe d'un sentiment provenant de Marie ou de la grâce.

Plus importants, du reste, que le sentiment, sont les effets réellement produits dans l'âme par ce séjour en Marie. Ces effets sont au nombre de quatre. Nous les avons déjà rencontrés plusieurs fois.

a) L'âme est *nourrie par Marie* du lait de sa grâce et de sa miséricorde maternelle, comme l'enfant reçoit de sa mère la nourriture et le sang nécessaires à sa vie et à son développement. Cette grâce est la grâce divine, que Marie reçoit pour nous la donner et la mettre à notre portée.

b) L'âme y est *délivrée de ses troubles*, craintes et scrupules plus efficacement même qu'il a été dit aux N° 169 et 170 et 216. Car tout ceci est absolument incompatible avec l'état d'enfance ainsi compris.

c) L'âme y est *en sûreté* contre tous ses ennemis, le démon, le monde et le péché, qui n'ont jamais eu et n'auront jamais entrée en Marie. C'est pourquoi elle dit elle-même par la bouche de la divine Sagesse (93) : « *Qui operantur in me non peccabunt* ». On ne peut, en effet, être et agir en Marie, et commettre le péché, ou alors ce sera un péché de pure fragilité. Quiconque commet délibérément le péché abandonne de lui-même ce divin séjour et met librement obstacle aux grâces que Marie lui avait préparées.

d) L'âme y est *formée en Jésus-Christ*, et Jésus-Christ en elle (N° 218-221). Car le sein de Marie est, dit Saint Ambroise (94) : « *Aula sacramentorum* », la salle des secrets ou des sacrements divins. Jésus-Christ y a été formé le premier, et tous les élus y sont formés après lui : « *Homo et homo natus in ea* » (95). Une multitude d'hommes sont nés d'elle (96).

§ IV. — AGIR POUR MARIE (265)

265 Pour comprendre cette dernière pratique, rappelons-nous ce qui a été dit à propos de l'esclavage (97). L'esclave ne s'appartient plus à lui-même, il appartient

(93) Eccl. XXIV, 30.

(94) De Instit. Virg. VIII, N° 50.

(95) Ps. XXXVI, 5.

(96) Voir N° 31 et son commentaire.

(97) Voir Seconde vérité fondamentale et son commentaire.

à son maître ou à sa maîtresse. Tous les biens de fortune qu'il possédait avant de tomber en esclavage, tous ceux qui peuvent lui survenir dans la suite sont la propriété de son maître ou de sa maîtresse. De même tout le fruit de son travail est au bénéfice de son maître ou de sa maîtresse.

D'autre part, il a été prouvé au même endroit que nous sommes esclaves de Jésus et de Marie, et de Marie pour l'être plus parfaitement de Jésus. C'est ce qui revient également dans ce court paragraphe.

1^o **En tant qu'esclaves de Marie.** Nous avons reconnu librement les liens d'esclaves qui nous rattachent à Marie. Nous sommes ainsi disposés à son égard, que, même si Dieu ne lui avait pas accordé ce droit de domination sur nous, nous le lui accorderions nous-mêmes par amour. Il est juste que nous accomplissions pour elle toutes nos actions naturelles et surnaturelles. Ne sont-elles pas le fruit de notre activité? et cette activité ne doit-elle pas fructifier pour notre bonne Maîtresse?

Cette pensée, que rien ne nous appartient plus de ce que nous acquérons par nos œuvres, ne doit nullement briser notre courage. Au contraire. Comme de bons serviteurs et esclaves, nous ne demeurerons pas oisifs. Comptant sur la protection de Marie, nous entreprendrons de grandes choses pour cette auguste souveraine. Particulièrement nous défendrons ses privilèges, quand on les lui disputera; nous soutiendrons sa gloire, quand on l'attaquera; nous chercherons à attirer tout le monde à son service, et même nous essaierons de gagner tous les cœurs à cette vraie et solide dévotion. D'une part, nous parlerons et crierons contre ceux qui abusent de sa dévotion pour outrager son divin Fils (97); d'autre part, nous ne serons pas moins ardents pour établir la véritable dévotion surtout celle du Saint Esclavage.

Et, après cela, tels de véritables esclaves, nous ne prétendrons de notre reine, comme récompense de ces petits services, que l'honneur d'appartenir à une si aimable princesse, et le bonheur d'être unis par elle, à Jésus, son Fils, d'un lien indissoluble, dans le temps et l'éternité.

(97) Voir le chapitre sur les fausses dévotions spécialement sur les dévôts présomptueux.

Et cela nous amène à notre seconde considération.

2^o **En tant qu'esclaves de Marie pour l'être plus parfaitement de Jésus.** Marie n'est pas la fin dernière de notre dévotion. Jésus seul mérite de finaliser ainsi nos actes. Toute dévotion qui ne conduirait pas à lui serait à écarter impitoyablement (98).

Si donc nous faisons appel à Marie pour nous conduire à Jésus, c'est pour qu'elle nous serve de milieu mystérieux et de moyen aisé pour aller à lui. Ces œuvres, que nous offrons à cette bonne Mère, subiront entre ses mains la transformation que nous savons, et, grâce à elle, seront plus dignes de celui à qui elles sont destinées (99).

Du reste, quelqu'un, dans son ignorance, croirait-il agir uniquement pour Marie? Cette Vierge, écho fidèle de Dieu, serait d'autant plus empressée de rétablir l'ordre inconsciemment violé. Elle renverrait à son divin Fils, et, par lui, à son Créateur, l'honneur intempestif que son enfant lui attribuerait. Voyez ce petit enfant. Il veut prouver son amour à sa mère. Il s'empare de tout ce qui est à sa portée, et vient le lui offrir en hommage. La mère accepte avec bienveillance le cadeau de son enfant. Mais elle profite de son premier instant de distraction pour restituer à son propriétaire, ou remettre à sa place, l'objet dont il s'était emparé pour accomplir cette offrande.

Pour se conformer à cette pratique, on doit, affirme le *Secret de Marie* (N^o 49), en tout ce que l'on fait, renoncer à son amour-propre, lequel se prend presque toujours comme fin d'une manière imperceptible, et répéter souvent du fond du cœur: « *O ma chère maîtresse, c'est pour vous que je vais ici ou là, que je fais ceci ou cela, que je souffre cette peine ou cette injure* ».

Sous une autre forme nous en revenons donc à la double condition de renonciation et de donation, dont il a été parlé à propos du « *par* » et de « *avec* ».

Les actions dont parle le Bienheureux dans cet article, ne sont pas des actions extraordinaires, exorbitantes, héroïques, qui se présentent rarement, et que l'on devrait rechercher et entreprendre pour être fidèle au Saint Esclavage. Ce sont les actions ordinaires, celles qui composent notre devoir d'état quotidien. Ainsi,

(98) Voir la première vérité fondamentale (N^o 61 67)

(99) Voir les N^{os} 146-150 et leur commentaire.

la pratique de la parfaite dévotion s'insère d'elle-même et sans difficultés dans tous les états et tous les genres de vie. Elle ne consiste pas dans ces actions elles-mêmes, mais dans l'esprit qui les anime, et qui leur donne, si nous le voulons, une valeur nouvelle, une richesse plus grande.

Et cet esprit n'est autre que l'esprit de Marie, Reine du ciel et de la terre, spécialement Reine des élus, plus spécialement encore Reine du cœur des élus. Elle envahit les esclaves d'amour de cette grande Reine, et les soumet pleinement, spontanément, à toutes les exigences du domaine de Marie, à toutes les touches délicates de sa direction suave et maternelle.

Marie accepte cet empire sans fausse humilité. Elle l'exerce sans défaillance, consciente de remplir ainsi la mission que Dieu lui a confiée, et de conduire à leur souverain bonheur les âmes qui s'abandonnent à elle. Elle n'en tire pas vanité. Elle ne s'attache pas les âmes sur lesquelles elle règne. Elle ne cherche qu'à les porter à son divin Fils, et cela avec un amour et un désintéressement aussi admirables l'un que l'autre, et qui n'existeraient pas simultanément dans un cœur de femme, si Marie n'était pas la Vierge immaculée, toute relative à Dieu, sans aucune ombre d'intérêt personnel.

Une question se pose ici :

QUEL EST LE DEGRÉ D'OBLIGATION DE TOUTES CES PRATIQUES ?

Deux choses sont à considérer :

1^o La consécration du Saint Esclavage étant parfaitement libre, les pratiques qui en résultent ne peuvent être obligatoires sous peine de péché, soit mortel, soit même véniel. Ce sont des moyens de perfection, destinés à sauvegarder l'accomplissement des préceptes nécessaires au salut.

2^o Mais, pour qui a prononcé sa consécration, les pratiques s'imposent en vertu de la fidélité à la parole donnée, et sous peine de ne retirer aucun fruit de cette forme de dévotion. Cependant, toutes ne sont pas requises à la fois, ni toutes au même degré. Quelques-unes sont même laissées par le Bienheureux au libre choix d'un chacun. (Par ex. N^{os} 234, 236.) Ce qui importe surtout, c'est de susciter et d'entretenir en nous l'esprit de dépendance mariale. Dès lors que ce résultat est

obtenu, il n'y a nullement à s'inquiéter, si quelque pratique a été omise, même si on s'était bien promis d'y être fidèle. Car toutes les pratiques intérieures, et les principales des pratiques extérieures coïncident nécessairement avec cet esprit de dépendance mariale.

Des âmes plus avides de perfection se sont demandé si elles ne pouvaient pas s'imposer elles-mêmes, par vœu, une obligation que le Père de Montfort n'impose pas, du moins sous peine de péché. A cette question, on pourrait répondre affirmativement. Mais à une double condition :

1^o *Bien déterminer ce à quoi on s'engage.* Le Saint Esclavage, dans son ensemble, embrasse toutes les manifestations de la vie humaine, dans tous les ordres et tous les genres d'activité. Il serait imprudent, semble-t-il, de s'engager par vœu à en observer absolument tous les détails. En spécifiant au contraire telle ou telle prescription, il est possible d'en faire la matière d'un vœu.

2^o *Bien déterminer la portée de son obligation.* On ne peut s'engager sous peine de faute grave qu'à faire ou éviter une chose objectivement grave. Il vaut mieux ne s'engager sous peine de péché véniel qu'à faire ou éviter des choses qui soient objectivement matière à péché véniel.

Tout autre vœu, par exemple d'éviter les simples imperfections, de tendre toujours au plus parfait, etc., serait spécialement ardu et ne pourrait être émis qu'avec la permission du confesseur, avec la clause qu'il serait toujours révocable par lui, et pour un temps déterminé (100).

(100) Voir M. G. WEERTS, *Notre-Dame Méditatrice*, p. 326-328. On se souviendra aussi qu'il est impossible, sans privilège spécial, d'éviter tous les péchés véniels. Personne ne doit donc en faire l'objet d'un vœu. Conc. Trid. sess. VI. (can. 23. Denzinger N^o 883).

SUPPLÉMENT au CHAPITRE IV

Réalisation pratique
de cette dévotion :

LA COMMUNION AVEC MARIE

(266-273)

Le Bienheureux a établi dans tous les détails la forme de dévotion qu'il juge parfaite et dont il a été toute sa vie l'ardent promoteur. Avant de déposer la plume, il veut donner un exemple de réalisation pratique de cette dévotion.

Certes, les exemples devaient fourmiller dans son esprit, et se présenter d'eux-mêmes à son imagination. En toute vérité, il n'avait que l'embarras du choix.

Mais ce choix n'embarrasse guère le P. de Montfort. Habitué, comme missionnaire, à la direction des âmes de toutes catégories, il sait quelle importance a pour chacune d'elles le grand acte de la communion. Apôtre de la communion fréquente et quotidienne, en plein siècle de jansénisme, il tient à offrir à tous ceux qui voient dans l'Eucharistie la nourriture ordinaire de notre vie divine, une excellente méthode pour profiter de ce banquet sacré et pour s'en approcher dignement. Il écartera donc tous les autres cas, où sa dévotion, bien pratiquée, peut aussi produire des merveilles et il choisira la Communion avec Marie. Il prouvera ainsi une fois de plus que la parfaite dévotion est le meilleur moyen d'aller à Notre-Seigneur et à Notre-Seigneur non pas seulement au ciel, où il sera la récompense de toutes nos bonnes œuvres, mais parmi nous, dans l'Eucharistie, où il est présentement notre compagnon de route et notre soutien dans la pratique du bien.

Cette méthode se divise tout naturellement en trois parties : 1° avant la communion ; 2° dans la communion ; 3° après la communion. Nous n'avons pas l'in-

N° 266

tention de proposer en ces pages une série d'actes avant ou après la communion (1). Nous voulons simplement mettre, en évidence, comme nous l'avons toujours fait jusqu'ici, les idées émises par Montfort. Nous voulons surtout montrer que sa méthode est vraiment un exemple de réalisation pratique de sa chère dévotion.

**

§ I. — AVANT LA COMMUNION

(266)

Le Bienheureux suggère une série de quatre réflexions très judicieuses et fécondes en aperçus multiples.

1° Vous vous humilierez profondément devant Dieu. Ce n'est là qu'une disposition préliminaire, mais combien indispensable en présence d'un tel mystère ! Jésus, la grandeur infinie, mais la grandeur extérieurement cachée et humiliée. Nous, le néant véritable, mais le néant qui chercherait encore à se glorifier de ce qu'il a reçu... Se connaître soi-même, connaître Jésus, n'est-ce pas une des conditions préalables au Saint Esclavage?... Et, par ailleurs, la parfaite dévotion n'a-t-elle pas pour premier effet de procurer aux âmes la connaissance et le mépris de leur mauvaise nature, le don d'une profonde humilité, que dis-je ? une participation à l'humilité même de Marie, par la similitude des sentiments produits par cette bonne Mère en ses esclaves d'amour ? (2)

2° Vous renoncerez à votre fond tout corrompu et à vos dispositions, quelque bonnes que l'amour-propre vous les fasse voir.

Si Marie nous a véritablement fait part de son humilité, nous serons facilement convaincus de l'obligation de renoncer à notre mauvaise nature (3). Car c'est en réalité ce fond de misère et de corruption, si sensible en notre cœur et en tout notre être, qui nous met dans l'impuissance de préparer à Jésus une demeure convenable en notre âme. Si donc nos dispositions sont trop visiblement souillées par cette mauvaise nature, il ne

(1) Voir *Lière d'Or* p. 499-532.

(2) Voir N° 213.

(3) Voir la troisième vérité fondamentale, N° 78 82.

sera pas difficile d'y renoncer. Le sacrifice sera plus pénible, si nos dispositions nous semblent excellentes, par exemple si notre cœur aspire à recevoir Jésus, si notre ferveur s'exalte à cette seule pensée. Même alors, cependant, il faut y renoncer; car, si bonnes soient-elles, elles pèchent toujours par certains côtés. Par ces deux actes, nous essayons de produire le vide, de nous défaire de nous-mêmes. Mais ce n'est encore que du négatif. Le positif va venir avec les actes suivants.

3^o Vous renouvellez votre consécration, en disant: « *Tuus totus ego sum, et omnia mea tua sunt. Je suis tout à vous, ma chère Maitresse, avec tout ce que j'ai* ». Marie se donne tout entière à qui se donne tout à elle (4). On voit l'opportunité du renouvellement de la consécration, au moment où l'on s'approche de la Sainte Table. C'est, équivalentement, inviter Marie à venir en nous, pour recevoir elle-même son divin Fils. Et c'est précisément ce qui va amorcer les deux idées capitales, contenues dans l'alinéa suivant.

4^o Vous supplierez cette bonne Mère de vous prêter son cœur pour y recevoir son Fils dans les mêmes dispositions.

Première idée. Jésus sera reçu par sa Mère avec le même empressement que le jour de son Incarnation. Il goûtera les mêmes joies, trouvera le même bonheur. Pour lui procurer une fois de plus cette hospitalité maternelle, « vous représenterez à Marie qu'il y va de la gloire de son Fils de n'être pas mis dans un cœur aussi souillé que le vôtre et aussi inconstant ». Ce cœur impur ne manquerait pas de lui ôter de sa gloire extérieure, et bientôt de le perdre. Il ne tient qu'à elle, au contraire, de venir habiter chez vous pour recevoir son Fils. Elle le peut, par le domaine qu'elle a sur les cœurs. Son Fils sera, par elle, bien reçu, sans souillure, sans danger d'être outragé ni perdu. « *Deus in medio ejus non commovebitur* » (5). Nous pouvons donc sans crainte renoncer à nos dispositions personnelles, quelque bonnes soient-elles, si elles sont remplacées par celles de Marie. Jésus n'hésitera pas plus à venir chez nous qu'il n'hésita à naître dans la pauvre étable

(4) Voir le III^e Motif de la parfaite dévotion, N^o 144-145.

(5) Psaume XLV, 6. « Dieu est inébranlable au milieu d'elle ».

de Bethléem, parce que sa Mère y était, et que sa seule présence transformait ce misérable réduit en un somptueux palais.

Deuxième idée: Vous direz confidemment à Marie que tout ce que vous lui avez donné par votre consécration est bien peu de chose en réalité. De plus, elle y avait déjà droit de par son Immaculée Conception, sa Maternité divine et sa Corédemption. Nous n'avons fait que reconnaître ce droit par notre consécration. Nous étions cependant ainsi disposés, en la prononçant, que, même si Dieu ne lui avait pas accordé ce droit, nous le lui aurions donné nous-mêmes par pur amour. Et ceci est très appréciable. Mais enfin, notre don n'a pas plus de valeur que nous en avons nous-même. Tandis que par la sainte communion vous voulez lui faire le même présent que le Père céleste lui fit le 25 mars. Et elle en sera plus honorée que si vous lui offriez tous les biens du monde. Une mère digne de ce nom, préférera toujours son enfant à tous les biens de la fortune, et, si la vie de cet enfant venait à être menacée, et si un tel sacrifice pouvait la mettre en sûreté, elle abandonnerait volontiers tous ses biens pour conserver son enfant. A plus forte raison en sera-t-il ainsi de Marie. Elle est la Mère idéale et elle a, de plus, des raisons de préférer son Fils à tout le reste de la création. Son Fils n'est-il pas en même temps son Dieu?

A ce propos on récitera avec fruit la prière de Sainte Gertrude: *O Maria, Virgo et Mater sanctissima...* qui se trouve dans le Bréviaire, parmi les prières de l'Action de grâces après la messe. Elle exprime magnifiquement ces deux idées, surtout la seconde (6).

(6) En voici la traduction: « O Marie, Vierge très très pure et Mère très sainte, voici que je viens de recevoir votre Fils bien-aimé, celui que vous avez conçu dans votre sein immaculé, que vous avez mis au monde, que vous avez allaité, que vous avez couvert de baisers très suaves. Eh bien! celui-là même dont la vue vous réjouissait et vous remplissait de toute sorte de délices, je vous le présente humblement et amoureux-ement, je vous l'offre pour que vous l'étreigniez dans vos bras, pour que vous l'aimiez de tout votre cœur et pour que vous le présentiez vous-même à la Très Sainte Trinité en suprême hommage du culte de latrie, pour votre gloire à vous, pour mes besoins personnels et ceux du monde entier. De grâce, ô Mère de Miséricorde, obtenez-moi de votre cher Fils trois faveurs très précieuses: le pardon de tous mes péchés, un puissant secours pour lui être désormais plus fidèle, et surtout la persévérance finale, pour que je puisse aller le louer avec vous dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il! » (Indulgence de 100 jours à gagner une fois par jour. Léon XIII, 29 déc. 1894).

Dans de telles conditions, nous pouvons nous approcher en toute confiance de la Table Sainte. Notre communion fera plaisir à Jésus. Ce doux Sauveur aime toujours descendre dans notre cœur malgré sa misère, et il désire encore prendre ses complaisances et son repos en Marie. Elle fera aussi plaisir à Marie. Cette bonne Mère sera heureuse d'accueillir son divin Fils à notre place. Redisons-lui donc ces tendres paroles pour l'y engager davantage : « *Accipio te in mea discipule bien-aimé* (7) et « *Praebe mihi cor tuum, o Maria* », Prêtez-moi votre cœur, ô Marie (8).

**

§ II. — DANS LA COMMUNION

(267-269)

267 Après avoir récité le *Pater*, dans les sentiments que suppose cette prière, eucharistique et si facilement mariale, vous direz trois fois : **Domine non sum dignus.**

1^o La première fois vous vous adresserez à Dieu le Père, et vous lui direz : « Seigneur, je ne suis pas digne de recevoir Jésus votre Fils unique, à cause de mes mauvaises pensées et de mes ingratitude à votre égard, vous qui êtes un si bon Père ».

Pour comprendre les deux chefs d'idée de ce paragraphe, il faut songer aux attributions spéciales de chacune des personnes divines, soit à l'égard des deux autres, soit à l'égard du reste de la création.

Ainsi le Père est le principe de la seconde Personne de la Très Sainte Trinité. Celle-ci procède de lui selon l'opération de l'intelligence. Dieu le Fils est donc le résultat de la pensée du Père, pensée immense, comme la substance divine qu'elle exprime parfaitement, mais pensée d'une pureté et d'une sainteté infinies. Tandis que nos pensées à nous sont très souvent souillées par la triste concupiscence et sont la cause la plus fréquente de nos craintes de mal recevoir Jésus. N'atta-

(7) Joan. XIX, 27.

(8) Adaptation de la parole des Prov. XXIII, 26, invitant l'homme à ouvrir son cœur à la divine Sagesse.

N^o 268

chons pas trop d'importance à ce qui ne dépend pas de notre volonté et est incapable de nous enlever la grâce divine. Mais soyons heureux de pouvoir dire à Dieu le Père : Voyez Marie, la Vierge immaculée, qui recevra Jésus à ma place. En elle rien ne heurtera son regard divin, et le palais où il sera hébergé brillera d'un éclat sans ombre. C'est elle qui me donne confiance auprès de votre divine Majesté. « *Quoniam singulariter in spe constituisti me* » (9). C'est par là que tu m'as établi dans une grande sécurité.

Dieu le Père est également regardé comme le Créateur du monde et le Bienfaiteur de l'humanité, bien que ces œuvres extérieures soient communes aux trois Personnes divines. A ce point de vue il a donc droit à la reconnaissance de toutes ses créatures. Au lieu de cela nous avons accumulé les marques d'ingratitude. Heureusement Marie est là, se soumettant parfaitement au pouvoir divin et proclamant humblement : « Je suis la servante du Seigneur », avant de chanter son *Magnificat*. Sa conduite réparera nos ingratitude passées.

268 2^o La deuxième fois vous vous adresserez à Dieu le Fils et vous lui direz : « Seigneur, je ne suis pas digne de vous recevoir à cause de mes paroles inutiles et mauvaises et de mon infidélité à votre service ».

Dieu le Fils est encore appelé *le Verbe*, c'est-à-dire la parole purement mentale, par laquelle le Père exprime intérieurement sa substance divine et par laquelle aussi il a créé le monde. Parole puissante, efficace et très sainte, auprès de laquelle nos paroles, si souvent inutiles ou contraires à la charité ou à la modestie, détonnent pitoyablement.

Ensuite Jésus a essentiellement été serviteur de son Père. C'est sous cet aspect spécial que le Prophète Isaïe aimait à l'envisager. On sait jusqu'à quelles extrémités ce divin service l'a poussé. Combien de fois au contraire ne nous y sommes-nous pas soustraits ?

Mais pour gagner sa clémence, dans l'un comme dans l'autre cas, vous l'introduirez dans la maison de sa Mère et de la vôtre, et vous ne le laisserez point aller qu'il ne soit venu loger chez elle. « *Tenui eum nec dimittam donec introducarn illum in domum matris meae et in cubiculum genitricis meae* » (10). De vous-mêmes,

(9) Ps. IV, 9.

(10) Cant. III, 4.

vous êtes des Esaü et des pécheurs. Cependant, vous ne mettez pas, comme lui, votre confiance dans vos mérites, votre force et vos préparations. Vous ne vous appuyez que sur les préparations de Marie, votre chère Mère, comme le petit Jacob s'en remettait totalement aux soins de Rébecca. Si vous osez approcher de sa sainteté, c'est parce que vous êtes ornés des vertus de Marie.

- 269 3^o La troisième fois vous vous adresserez à Dieu le Saint-Esprit, et vous lui direz : « Seigneur, je ne suis pas digne de recevoir le chef-d'œuvre de votre charité, à cause de la tiédeur et de l'iniquité de mes actions et de mes résistances à vos inspirations ».

Dieu le Saint-Esprit est le résultat de l'amour réciproque du Père et du Fils. Au près de ce feu consumant que sont nos pauvres actions si tièdes et souvent si coupables?...

De plus, Dieu le Saint-Esprit est regardé comme l'auteur de la sainteté dans les âmes et l'instigateur de tous les bons mouvements. Hélas ! nous avons souvent résisté à ses inspirations et nous sommes bien loin d'avoir atteint le degré de sainteté auquel il aurait voulu nous conduire.

Mais toute votre confiance est en Marie : « *Haec mea maxima fiducia est; haec tota ratio spei meae* » (11). Elle est l'Épouse fidèle et indissoluble du Saint-Esprit. Son sein est toujours aussi pur, et son cœur aussi embrasé que jamais. Il pourra donc y survenir, comme pour le mystère de l'Incarnation. Car, sans sa descente dans votre âme, Jésus et Marie ne seront en vous, ni divinement formés, ni dignement logés.

**

§ III. — APRÈS LA COMMUNION

(270-273)

- 270 Ces moments délicieux qui suivent la communion gagneront encore en douceur, si l'on y applique la méthode montfortaine. Celle-ci comporte d'abord un acte préliminaire consistant à introduire Jésus dans le

(11) ST-BERNARD, De aquaeductu, N^o 7. « Elle est ma très grande sécurité; elle est toute la raison de mon espérance ».

N^o 271

cœur de Marie, puis une série de plusieurs sortes d'actions de grâces : 1^o Action de grâces de contemplation ; 2^o Action de grâces de louanges ; 3^o Action de grâces de zèle ; 4^o Action de grâces d'amende honorable.

Acte préliminaire.

« Après la sainte communion, étant intérieurement recueilli et les yeux fermés, vous introduirez Jésus-Christ dans le cœur de Marie. Vous le donnerez à sa Mère qui le recevra amoureusement, le placera honorablement, l'adorera profondément, l'aimera parfaitement, l'embrassera étroitement, et lui rendra en esprit et en vérité plusieurs devoirs qui nous sont inconnus dans nos ténèbres épaisses. »

Que de merveilles accumulées en ce peu de mots ! C'est le protocole d'une réception à la fois souverainement royale et maternellement affectueuse.

- 271 1. — Action de grâces de contemplation. « Vous vous tiendrez profondément humilié dans votre cœur, en la présence de Jésus résidant en Marie. » Que dire, en effet, qui soit à la hauteur de semblables mystères ? Vous ne pourriez que troubler ce concert ineffable de louanges inspiré par l'amour, en y mêlant votre faible voix. Votre louange c'est le silence, c'est la reconnaissance, c'est l'aveu de votre néant : « *Tibi silentium laus* »... ou encore : « Vous vous tiendrez comme un esclave à la porte du palais du Roi où il est à parler à la Reine ». Vous n'avez pas à intervenir dans leur conversation. Restez-là cependant, pour recevoir leurs ordres, le cas échéant.

2. — Action de grâces de louange. « Tandis qu'ils se parlent l'un à l'autre sans avoir besoin de vous, vous irez en esprit au ciel et par toute la terre, prier les créatures de remercier, adorer et aimer Jésus en Marie à votre place. *Venite adoremus, venite...* » (12) C'est ce que fait le prêtre en descendant de l'autel. Il invite toutes les créatures, depuis le plus haut des cieux jusqu'au plus profond des océans, à venir se joindre à lui pour remercier dignement Jésus et Marie d'une telle faveur. Que de toute la nature, depuis le lieu où se lève l'aurore, jusqu'à celui où s'éteint la lumière du

(12) Ps. XCIV, 6.

jour, s'élève un chant solennel de bénédictions et de louanges. Il en est infiniment digne le Seigneur qui règne sur toutes les nations et dont la gloire illumine les cieux. Qui donc est élevé comme lui, et qui sait comme lui, du sein de sa grandeur, regarder avec amour l'humble et le pauvre, et le retirer de la poussière pour lui donner place au milieu de sa cour?...

272 3. — **Action de grâces de zèle.** « Vous demanderez à Jésus, en union avec Marie, l'avènement de son règne sur la terre par sa sainte Mère, ou la divine Sagesse, ou l'amour divin... ou quelques autres grâces, mais toujours par Marie et en Marie. » Car comment rester insensible au fait que Jésus n'est pas adoré et aimé de tous les hommes, et que des peuples entiers vivent encore dans l'ignorance de ses lois? Comment n'être pas navré de voir son Nom divin blasphémé et méprisé par ceux-là même qui le connaissent?... Priez pour que des apôtres, toujours plus nombreux et toujours plus saints, étendent de plus en plus les limites du règne de Dieu. Et, puisque cela ne doit se faire que par Marie, priez pour que ces apôtres reçoivent une connaissance plus intime et plus profonde de cette glorieuse Vierge, et des rapports si merveilleux qui l'unissent à Jésus.

4. — **Action de grâces d'amende honorable.** « Vous demanderez à Jésus en union avec Marie... le pardon de vos péchés. » Dites en constatant la quantité innombrable de péchés commis, de remords étouffés, de grâces rejetées, etc... « *Ne respicias, Domine peccata mea* », « Seigneur ne regardez pas mes péchés. » (13) Et, en jetant les yeux sur Marie, vous ajouterez : « *Sed oculi tui videant aequitates Mariae* » (14). Mais que vos yeux ne regardent en moi que les vertus et les mérites de Marie. Ces péchés ont été commis par l'homme ennemi que chacun porte en lui-même : « *Inimicus homo hoc fecit* » (15). Pour ne plus y retomber, il est nécessaire que Jésus nous arrache à cette nature dépravée, dont les sollicitations perfides ne nous laissent aucun repos : « *Ab homine iniquo et doloso eripe me* » (16). Et cela n'arrivera pas si Jésus et Marie ne croissent

(13) Brev. Praepar. ad Missam.
(14) Ps. XVI, 2.
(15) Matt. XIII, 28.
(16) Ps. XLII, 1.

N^o 273

pas en nous. Dites donc à Jésus : « *Te oportet crescere, me autem minui* », Mon Jésus il faut que vous croissiez dans mon âme et que je décroisse (17). Et à Marie : Marie, il faut que vous croissiez en moi, et que je sois moins que je n'ai été. Et à l'un et à l'autre : « *Crescite et multiplicamini* » (18). O Jésus et Marie, croissez en moi, et multipliez-vous au dehors dans les autres.

*
**

273 Telle est la méthode du P. de Montfort pour communier avec Marie. Ce n'est pas une méthode exclusive. Le Bienheureux dit même :

« Il y a une infinité d'autres pensées que le Saint-Esprit fournit, et vous fournira, si vous êtes très intéressé, mortifié et fidèle à cette grande et sublime dévotion que je viens de vous enseigner. »

On pourra donc s'inspirer de tout ce qui a été dit au cours du Traité et de son commentaire pour renouveler son trésor d'idées et entretenir ses sources de bonnes inspirations.

« Mais souvenez-vous que plus vous laisserez Marie agir dans votre communion, et plus Jésus sera glorifié. »

Certains jours vous serez tellement désemparés, que vous aurez tout juste la force d'appeler Marie à votre secours. Mais aussi cela suffira, pourvu que ce ne soit pas un prétexte pour couvrir votre paresse. Si, même dans vos périodes de ferveur, Marie s'acquitte mieux que vous de vos devoirs envers Jésus, à plus forte raison en sera-t-il ainsi dans vos heures d'aridité spirituelle.

De toute façon, vous vous abandonnez à Marie, et vous la laisserez agir pour Jésus, et vous laisserez Jésus agir en elle pour la gloire de son Père, pour l'honneur de sa Mère, pour votre bien à vous et celui du monde entier. Et ils le feront d'autant plus que vous vous humilierez plus profondément et que vous les écouteriez davantage avec paix et silence.

Vous ne vous mettrez donc pas en peine de voir, goûter ou sentir Jésus présent en vous, ou de mesurer

(17) Accommodation de la parole de Jean-Baptiste. Joan. III, 30.
(18) Adaptation de la Genèse I, 22.

les progrès que vous réalisez à chaque communion. Vous ne vous désolerez pas non plus de rester toujours le même, en dépit de communions fréquentes ou même quotidiennes. Car la communion est un mystère de foi. Rien, ni de la présence de Jésus, ni des effets qu'elle produit, ne doit transparaître aux yeux du corps, ni tomber sous les sens, de quelque façon que ce soit. Et du reste, cela n'est pas nécessaire, le juste partout, mais surtout là, vit de la foi et s'en contente : « *Iustus meus ex fide vivit* » (19). De plus, ce petit degré de vertu, si minime soit-il, que nous avons conservé, sommes-nous bien sûrs que nous l'aurions encore, si nous n'avions pas communié fréquemment ? Nous sommes sous l'influence continue de l'Eucharistie. Nous remarquons peut-être moins les changements que ceux qui communient rarement. Mais cela ne veut pas dire que nos communions soient moins ferventes, ni surtout qu'elles agissent moins en nous.

Suivons donc le conseil du P. de Montfort. Communions par Marie, sans nous soucier du sensible ni de l'extraordinaire, et nos communions seront bonnes, fructueuses, et, fût-ce dans l'obscurité de la foi, l'avant-goût du bonheur des cieux.

(19) Heb. I, 38.

Conclusion générale

Ceux qui auront étudié le *Traité de la Vraie Dévotion* à l'aide de ce Commentaire, admettront sans difficulté que nous avons là une œuvre grandiose, s'imposant moins par le nombre de ses pages que par leur incontestable valeur.

Montfort est non seulement apôtre, mais Docteur de la parfaite dévotion à Marie. Personne n'a mis autant que lui en évidence l'étendue du pouvoir de Marie, et la façon dont elle exerce sa royauté (20). Nous savons maintenant tout ce que cela comporte, et comment cela se réalise. Aucun pouvoir royal ne peut être comparé à celui de Marie. Il règle tout pour ses esclaves d'amour, le spirituel comme le matériel ; le naturel comme le surnaturel. Et pour donner une idée exacte de ce pouvoir, nous retournerions volontiers au mot que l'on employait à propos du Frère Rodriguez (21) : c'est véritablement une possession. Ce n'est plus seulement une possession corporelle, où une puissance étrangère s'empare du corps et le gouverne à sa guise, indépendamment de l'âme et contrairement à l'âme, comme cela se vérifie dans les possessions diaboliques. C'est une possession de toute la personne humaine, sans aucune violence et sans aucune déchéance, ou, consciemment et librement, l'homme accomplit avec empressement tout ce que sa Souveraine lui commande et tout ce à quoi elle l'incline.

Le Saint Esclavage ne constitue pas un degré spécial de la vie spirituelle. On peut le trouver chez les commençants, chez les progressants et chez les parfaits. Selon que l'esclave d'amour agit davantage lui-même ou est davantage poussé par Marie, nous avons dans sa pratique soit de l'ascétique soit de la mystique. Joint aux autres grâces que Marie procurera à ses plus

(20) La Revue *Médiatrice et Reine*, Déc. 1940, citant un article du P. ROSCHUP, O.S.M., dans *Marianum* confirme opportunément tout ce passage.

(21) Voir N^o 258 et son commentaire.

fidèles serviteurs, l'esclavage d'amour est capable de conduire les âmes jusque sur les plus hautes cimes de la spiritualité. Il est capable de les introduire et de les stabiliser dans la vie unitive, tout en leur donnant, comme nous l'avons vu en son temps, des secours très spéciaux pour supporter les épreuves inhérentes à cette voie.

Puisse cette forte doctrine être comprise et réalisée par un très grand nombre d'âmes. Ce n'est pas dans un autre but que ce modeste commentaire a été entrepris et exécuté.

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	7
Bibliographie.....	11
Introduction historique à l'étude de la Vraie Dévotion.....	14-41
I° La dévotion à la Très Sainte Vierge avant le Bienheureux L.-M. Gri- gnion de Montfort.....	14-21
I-V° siècle.....	15
V-XVII° siècle.....	16-19
XVII° siècle.....	19-21
II° La dévotion à la Très Sainte Vierge prêchée par le Bienheureux L.-M. Grignon de Montfort.....	21-41
§ 1. — La <i>personnalité</i> du Bienheu- heureux L.-M. Grignon de Mont- fort.....	22-25
§ 2. — Les <i>œuvres</i> du B. P. de Mont- fort en général.....	25-30
a) <i>L'Amour de la Sagesse éternelle</i> ..	26-27
b) <i>La Lettre aux Amis de la Croix</i> ..	27
c) <i>Le Secret de Marie</i>	28
d) <i>Le Secret admirable du Très Saint Rosaire</i>	28-29
e) <i>Les cantiques</i>	29-30
§ 3. — Le <i>Traité de la Vraie Dévo- tion à la sainte Vierge</i>	30-41
b) <i>Etat actuel du Traité</i>	31-34
a) <i>Histoire du Traité</i>	35-36
c) <i>Divisions du Traité</i>	36-40
d) <i>Titre du Traité</i>	40-41

N. B. — La 1^{re} colonne renvoie aux numéros du Traité. La 2^e colonne indique les pages du Commentaire.

COMMENTAIRE

du

Traité de la Vraie Dévotion

Introduction	1-13	42-52
§ I ^o La connaissance et le règne de Marie nécessaires à la connaissance et au règne de Jésus	1	42-43
§ II ^o Marie pas assez connue	2-12	43-51
1. — Marie cachée pendant sa vie mortelle	2	43-44
2. — Raisons de cet effacement	2-12	44-51
A) L'humilité de Marie	2-4	44-46
B) La transcendance de Marie ..	5-12	46-51
Dieu l'a voulue si belle qu'il est seul capable de la comprendre	5	46-47
1 ^{re} preuve: les merveilles incompréhensibles accomplies en elle	6	47-48
2 ^o preuve: les témoignages de l'univers entier	7-9	48-49
Remarques expliquant ces témoignages	10-12	50-51
§ III ^o Marie doit être plus connue	13	51-52
I. PARTIE		
La Vraie Dévotion en général		
	14-119	53-246
CHAPITRE I ^{er}		
NÉCESSITÉ DE LA VRAIE DÉVOTION		
	14-59	53-171
ART. I. NATURE DE CETTE NÉCESSITÉ.	14-15	54-55
ART. II. FONDEMENTS DE CETTE NÉCESSITÉ: LA VOLONTÉ DIVINE	16-36	58-120
SECTION I. Avant l'Incarnation (Père, Fils et Saint-Esprit)	16	57-59
SECTION II. Dans l'Incarnation	17-21	60-82
I ^{re} Question: Conduite de Dieu le Père: participation de Marie à sa fécondité.	17	60-63
II ^{re} Question: Conduite de Dieu le Fils ..	18-19	64-74

§ I - Son amour filial pour Marie ..	18	64-65
§ II - Sa dépendance à l'égard de Marie	18-19	65-74
1) Le fait de cette dépendance	« «	65-68
2) La raison de cette dépendance ..	« «	68-69
3) La nature de cette dépendance ..	« «	70-74
III ^e Question: Conduite de Dieu le Saint-Esprit: sa fécondité grâce à Marie.	20 21	74-82
§ I - Objet de cette fécondité	« «	75
§ II - Part de Marie à cette fécondité et conséquence qui en dérive. Présence de Marie dans les âmes	« «	76-80
De quelle présence s'agit-il? ..	« «	77
§ III - Une erreur dont il faut bien se garder	21	80-82
SECTION III. Après l'Incarnation		
	22-36	83-120
I ^{re} Question: Investiture solennelle de Marie	23-25	84-94
§ I - Dieu le Père établit Marie son trésor	23	84-87
§ II - Dieu le Fils communique à sa Mère tout ce qu'il a acquis par sa vie et sa mort	24	87-90
§ III - Dieu le Saint-Esprit choisit Marie comme dispensatrice de ses dons	25	90-93
Objection provenant du Secret de Marie (N ^o 23)	«	93-94
II ^{re} Question: Puissance de Marie sur Dieu	27	95-99
III ^e Question: Marie Souveraine du ciel et de la terre	28	99-102
§ I - Fondements de cette souveraineté	«	99-100
§ II - Nature de cette souveraineté ..	«	100
§ III - Façon dont elle s'exerce	«	101-102
IV ^e Question: Puissance de Marie sur les Prédestinés	29-36	102-120
§ I - Marie, Mère de tous les enfants de Dieu	29-30	102-107
§ II - Marie, Mère de tout le Corps Mystique du Christ	31-30	107-114
§ III - Marie et la sanctification des élus	34-36	114-120

ART. III. ÉTENDUE DE CETTE NÉCESSITÉ	37-59	121-171
SECTION I. Marie, Reine des Cœurs ...	37-38	122-127
SECTION II. La dévotion à Marie nécessaire à tous les hommes	39-59	128-171
I ^{re} Question: Nécessité de la dévotion à Marie en général	39	129
II ^e Question: La dévotion à Marie est nécessaire au salut	40-42	130-141
1) Sens de cette affirmation	» »	130
2) Preuves tirées de la Tradition et des Saints	» »	131-133
3) Figures et paroles de l'A. et du N. Testament	41	133-134
4) Les raisons théologiques et les preuves d'expérience	42	134-136
5) Les aveux des démons et de leurs satellites	«	136-137
6) Corollaire pratique: La dévotion à Marie, signe de prédestination	40-42	137-141
III ^e Question: La dévotion à Marie nécessaire aux âmes parfaites	43-48	141-152
Preuves :		
§ I. - Le rôle médiateur de Marie en général	44	142-144
§ II. - Le rôle de Marie, nouvelle Eve.	45	144-146
§ III. - Les exemples des saints (annoncés dans l'avenir)	46-48	147-152
IV ^e Question: Le rôle de Marie spécialement dans les derniers temps	49-59	152-171
§ I. - Rôle spécial de Marie dans les derniers temps	49-54	152-164
1) Le rôle réservé à Marie dans le dernier avènement	49	152-155
2) Preuves de ce rôle marial	50	155-157
3) Réalisation de la prophétie contenue dans le <i>Protévangile</i>	51-54	157-164
a) Dieu lui-même établit des inimitiés	52	158
b) Les inimitiés entre Marie et Satan	52-53	159-161
c) Les inimitiés entre la race de Marie et la race du démon	54	161-164

§ II. - Les apôtres des derniers temps.	55-59	164-171
1) L'élan toujours croissant des âmes vers Marie	55	164-166
2) Efficacité de l'apostolat des âmes consacrées à Marie	56-59	166-171

CHAPITRE II

NATURE DE LA VRAIE DÉVOTION A MARIE

Divisions logiques de ce chapitre	60	172-246
ART I. VÉRITÉS FONDAMENTALES DE TOUTE DÉVOTION A MARIE	61-89	174-216
I ^{re} Vérité: Jésus-Christ, fin dernière de la dévotion à Marie	61-67	175-188
§ I. Principe général: Jésus-Christ fin dernière de toutes nos dévotions ..	61	176
§ II. Conséquences de ce principe	»	177-188
A) Négatives: Hors de Jésus point de salut possible	»	177
B) Positives: 1^o générales: avec Jésus rien à craindre	»	178
2 ^o particulières pour la dévotion à Marie	62-67	179-188
a) But véritable de la dévotion à Marie. ..	62	179-180
b) Union intime et indissoluble qui existe entre Jésus et Marie	63	180-182
c) Réponse aux attaques des « Avis salutaires » contre la dévotion à Marie. ..	64-65	182-186
d) Prière ardente à N.-S. pour obtenir de lui une véritable dévotion envers la Très Sainte Vierge	65-67	186-188
II ^e Vérité: Nous appartenons à Jésus-Christ et à Marie en qualité d'esclaves	68-77	189-205
§ I. Esclaves de Jésus-Christ	68	189-192
§ II. Le serviteur et l'esclave	69-71	181-299
1) Définition de l'esclavage	69	192-193
2) Divisions de l'esclavage	70	194-196
3) Différences entre le serviteur et l'esclave	71	196-198
§ III. Esclaves d'amour de Jésus et de Marie	72-77	198-205

1) A l'égard de <i>Jésus</i>	72-73	198-201
a) Preuves d'Écriture Sainte	72	198-199
b) Autorité du Concile de Trente	73	200
c) Preuve de raison	73	200
2) A l'égard de <i>Marie</i>	74-77	201-205
1° L'union étroite de <i>Jésus</i> et de <i>Marie</i>	74	201
2° <i>Marie</i> conduit à <i>Jésus</i>	75	202-204
3° La souveraineté universelle de <i>Marie</i>	76-77	204-205
III° Vérité: Nous devons nous vider de ce qu'il y a de mauvais en nous	78-82	205-212
I° Notre <i>misère</i> et ses effets	78	206
II° Conditions nécessaires pour sortir de cette <i>misère</i>	79-82	206-212
1° <i>Bien se connaître</i>	79-80	206-209
2° <i>Mourir chaque jour à soi-même</i> ..	81	209-211
3° <i>Choisir une bonne dévotion à Marie</i>	82	211-212
IV° Vérité: Nous avons besoin d'un médiateur auprès du Médiateur même qu'est <i>Jésus-Christ</i>	83-86	212-214
V° Vérité: Il nous est très difficile de conserver les grâces et les trésors reçus de Dieu	87-89	214-216
ART. II. MARQUES ESSENTIELLES DISTINGUANT LA FAUSSE DÉVOTION A LA TRÈS SAINTE VIERGE DE LA VRAIE	90-114	217-237
Liaison des idées	90-91	217-218
SECTION I. Les marques de la fausse dévotion à <i>Marie</i>	92-104	218-229
§ I. - Les dévôts <i>critiques</i>	93	220-221
§ II. - Les dévôts <i>scrupuleux</i>	94-95	221-223
§ III. - Les dévôts <i>extérieurs</i>	96	223-224
§ IV. - Les dévôts <i>présomptueux</i>	92-100	224-227
§ V. - Les dévôts <i>inconstants</i>	101	227
§ VI. - Les dévôts <i>hypocrites</i>	102	228
§ VII. - Les dévôts <i>intéressés</i>	103	229
Conclusion	104	229

SECTION II. Les marques de la vraie dévotion à <i>Marie</i>	105-110	230-235
§ I. - Elle est <i>intérieure</i>	106	231
§ II. - Elle est <i>tendre</i>	107	231
§ III. - Elle est <i>sainte</i>	108	232-233
§ IV. - Elle est <i>constante</i>	109	234
§ V. - Elle est <i>désintéressée</i>	110	235
Conclusion: <i>Vues prophétiques</i> sur le sort de son livre et de la <i>Vraie Dévotion</i>	111-114	235-237
ART. III. DIFFÉRENTES MODALITÉS PRATIQUES DE LA VRAIE DÉVOTION ..	115-119	238-246
SECTION I. Les pratiques communes à toute vraie dévotion à <i>Marie</i>	115-117	239-240
SECTION II. — La pratique parfaite	118-119	242-246
§ II. - Fécondité incontestable de cette méthode	118	242-244
§ II. - Façon inégale dont cette dévotion elle-même peut être réalisée	119	244-246
II. PARTIE		
La Parfaite Dévotion à <i>Marie</i>		
120-273 247-426		
CHAPITRE I ^{er}		
NATURE DE LA PARFAITE DÉVOTION		
120-133 249-424		
Liaison des idées	120	249-250
ART. I. PARFAITE CONSÉCRATION A <i>MARIE</i> ÉGALE PARFAITE CONSÉCRATION A <i>JÉSUS</i>	121-125	250-256
§ I. - <i>Etendue</i> de la parfaite consécration à <i>Marie</i>	121-122	251-254
A) <i>Détail</i> de la consécration	121	251-253
B) <i>Explications</i> concernant les bonnes œuvres	122	254-255
§ II. - C'est la façon parfaite de se consacrer à <i>Jésus</i>	123-125	255-256
ART. II. PARFAITE CONSÉCRATION A <i>MARIE</i> ÉGALE PARFAITE RENOVATION DES VŒUX DU BAPTÊME	126-130	257-263
§ I. - Rapport entre les vœux du baptême et la consécration mariale	126	257-259

§ II - Oubli que les hommes manifestent des engagements de leur baptême	127	259-261
§ III - Nécessité de rappeler aux hommes ces engagements par la rénovation des vœux du baptême	128-129	262
§ VI - Par conséquent opportunité de la consécration mariale	130	262-263
ART. III. RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS	131-133	263-267
1) Nouveauté et liberté de cette consécration	131	263-264
2) Conséquences fâcheuses pour nos parents et amis	132	264-266
3) Conséquences fâcheuses pour nous-mêmes	133	266-267
CHAPITRE II		
LES MOTIFS DE LA PARFAITE DÉVOTION		
SECT. I. ENUMERATION DES MOTIFS EUX-MÊMES	134-212	268-330
ART. I. L'excellence même de cette consécration	135-138	270-271
ART. II. Exemples divins et pratique obligatoire de l'humilité	139-143	271-274
ART. III. Assurance des bons offices de Marie	144-150	274-277
ART. IV. C'est le moyen de procurer la plus grande gloire de Dieu	151	277-278
ART. V. — C'est le moyen rapide d'arriver à l'union avec Notre-Seigneur ..	152-168	278-292
§ I - Chemin aisé	152-154	279-281
§ II - Chemin court	155-156	282-283
§ II - Chemin parfait	157-158	283-285
§ III - Chemin assuré	159-168	285-292
Preuves par :		
A) Voie d'autorité (historique de la P. D.)	159-163	286-291
B) Voie de raisonnement	164-168	291-292
ART. VI. Elle procure une grande liberté intérieure	169-170	293-295

ART. VII. Elle procure de grands biens au prochain	171-172	295-297
ART. VIII. Elle est un moyen admirable de persévérance	173-182	297-299
SECT. II. REBECCA ET JACOB, FIGURES DE CETTE DÉVOTION	183-212	300-330
Sur quel sens de la Sainte Ecriture s'appuie le Père de Montfort	183	300-302
ART. I. Histoire de Rébecca et de Jacob.	184	302-304
ART. II. Interprétation de cette histoire.	185-200	305-317
§ I - <i>Esau</i> figure des réprouvés	185-190	305-309
A) Exposé du sens littéral..	185	306-307
B) Exposé du sens spirituel..	186-190	307-309
§ II - <i>Jacob</i> figure des prédestinés..	191-200	309-317
A) Exposé du sens littéral..	191-195	309-311
B) Exposé du sens spirituel..	196-200	311-317
ART. III. La Sainte Vierge et ses esclaves d'amour	201-212	317-330
§ I - Elle les aime. Pourquoi et comment ?	201-207	318-325
§ II - Elle les entretient de tout ..	208	325-326
§ III - Elle les conduit	209	326-327
§ IV - Elle les défend et protège ..	210	327-328
§ V - Elle intercède pour eux	211-212	328-330
CHAPITRE III		
LES EFFETS DE LA PARFAITE DÉVOTION		
Liaison des idées	213-225	331-352
Liaison des idées	213	331-332
ART. I. Connaissance et mépris de soi-même	213	332-334
ART. II. Participation à la foi de Marie.	214	334-339
I° Le problème de cette communication.	"	335-338
1) Ce qu'enseigne saint Thomas	"	335-336
2) La doctrine bérullienne	"	336-337
3) Essai de réponse au problème	"	337-338
II° Qualités de cette foi communiquée	"	338-339
ART. III. Grâce du pur amour	215	339-340

ART. IV. Grande confiance en Dieu et en Marie	216	341-342
ART. V. Communication de l'âme et de l'esprit de Marie	217	342-345
ART. VI. Transformation des âmes à l'image de Marie: Marie, moule propre à former des dieux	218	345-348
ART. VII. La plus grande gloire de Dieu: Marie, écho de Dieu	222-225	348-352
CHAPITRE IV		
LES PRATIQUES DE LA PARFAITE DÉVOTION		
Rôle de ces pratiques dans la parfaite dévotion	"	353-354
ART. I. LES PRATIQUES EXTERIEURES ..	226-256	354-394
Leur but	226	354-356
§ I. Exercices préparatoires et consécration	227-233	356-372
2° Mois préparatoire	227-230	357-363
A) Se vider de l'esprit du monde (12 jours préliminaires)	227	357-359
B) Se connaître soi-même (1 ^{re} semaine) ..	228	359-361
C) Connaître la Sainte Vierge (2 ^e semaine) ..	229	361-362
D) Connaître Notre-Seigneur (3 ^e semaine) ..	230	362-363
1° La consécration	231	363-372
A) Le jour de la consécration	231	364-371
a) Préliminaires de la consécration ..	"	364
b) Consécration elle-même, analyse de la formule	"	364-370
c) Les accessoires de la consécration ..	231-232	370-371
B) Renouvellement périodique de la consécration	233	371-372
§ II. Récitation de la Petite Couronne	234-235	372-375
§ III. Port de petites chaînettes de fer ..	236-242	375-380
1° Sens de la condamnation	"	375-377

2° Sens de la recommandation du Bien-heureux	"	377-380
a) A cause de ce qu'elles signifient ..	236-237	377-378
b) A cause de ce qu'elles opèrent ..	238-239	378-379
c) A cause des exhortations du S.-E. ..	240-241	379-380
d) A cause des exemples des saints personnages	242	380
§ IV. Dévotion spéciale au mystère de l'Incarnation	243-248	380-385
1° Le Saint Esclavage est la reproduction de ce mystère, et de la vie de Jésus dans le sein de sa Mère	243-247	380-383
2° Richesses insondables de ce mystère ..	248	383-385
§ V. Grande dévotion à l' « Ave Maria » et au chapelet	249-254	386-390
1° Témoignage de la Vierge elle-même	249-250	387-388
2° Témoignage des saints	250	388
3° Témoignage des hérétiques et des mauvais chrétiens	250-251	389
4° Valeur intrinsèque de l' Ave Maria	252-254	389-390
§ VI. Récitation du « Magnificat »	255	391-393
§ VII. Mépris du monde	256	393-394
ART. II. LES PRATIQUES INTÉRIEURES DE LA VRAIE DÉVOTION	257-265	394-413
Leur but. Leur origine historique et liturgique	257	394-397
§ I. Agir par Marie: ce que c'est; ce que cela comporte	258-259	397-401
§ II. Agir avec Marie: imitation et association	260	401-404
§ III. Agir en Marie	261-264	404-409
a) Diverses comparaisons	261-262	405-407
b) Conséquences qui en résultent	263-264	407-409
§ IV. Agir pour Marie en tant qu'esclaves de Jésus et de Marie	265	409-412
Question: Quel est le degré d'obligation de toutes ces pratiques?	"	412-413

SUPPLEMENT AU CHAPITRE IV

Réalisation pratique de la parfaite dévotion: LA COMMUNION AVEC MARIE.....	266-273	414-424
Pourquoi cet exemple?	«	414
§ I. Avant la Communion	266	415-418
§ II. Dans la Communion	267-269	418-420
§ III. Après la Communion	270-273	420-424
Conclusion générale	«	425-426
Table des matières	«	427

FIN